



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



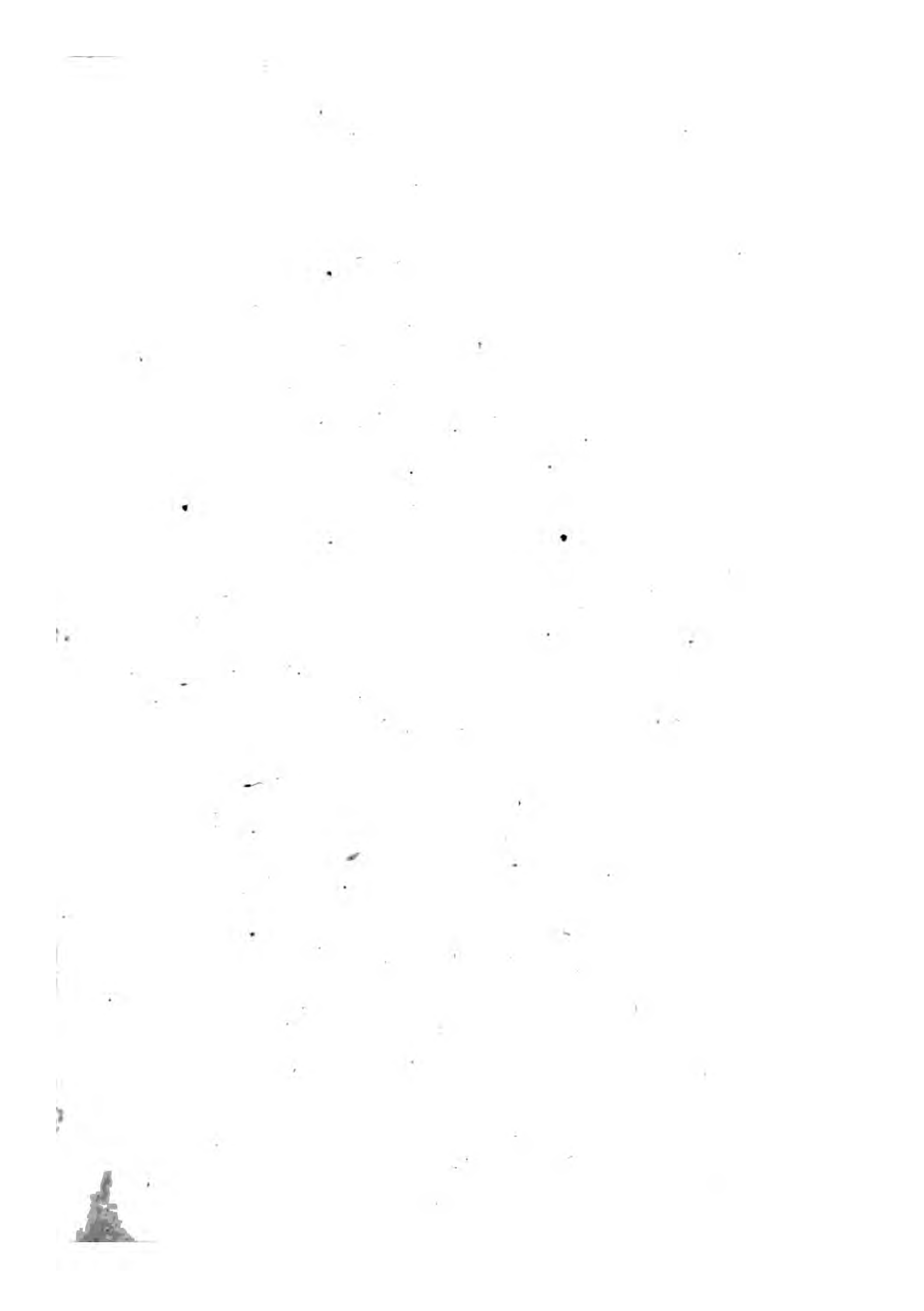
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

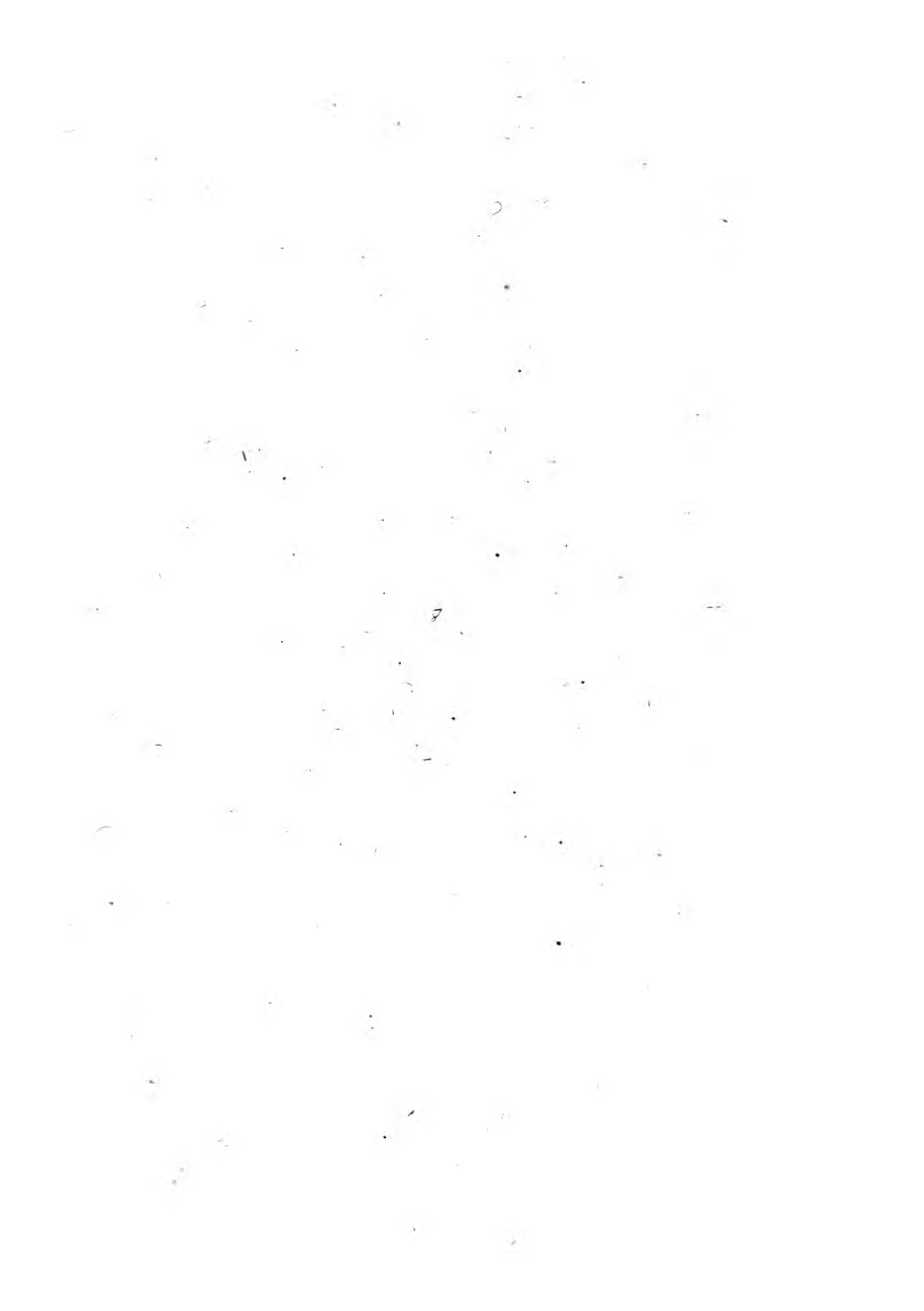
H. H. II... 3.

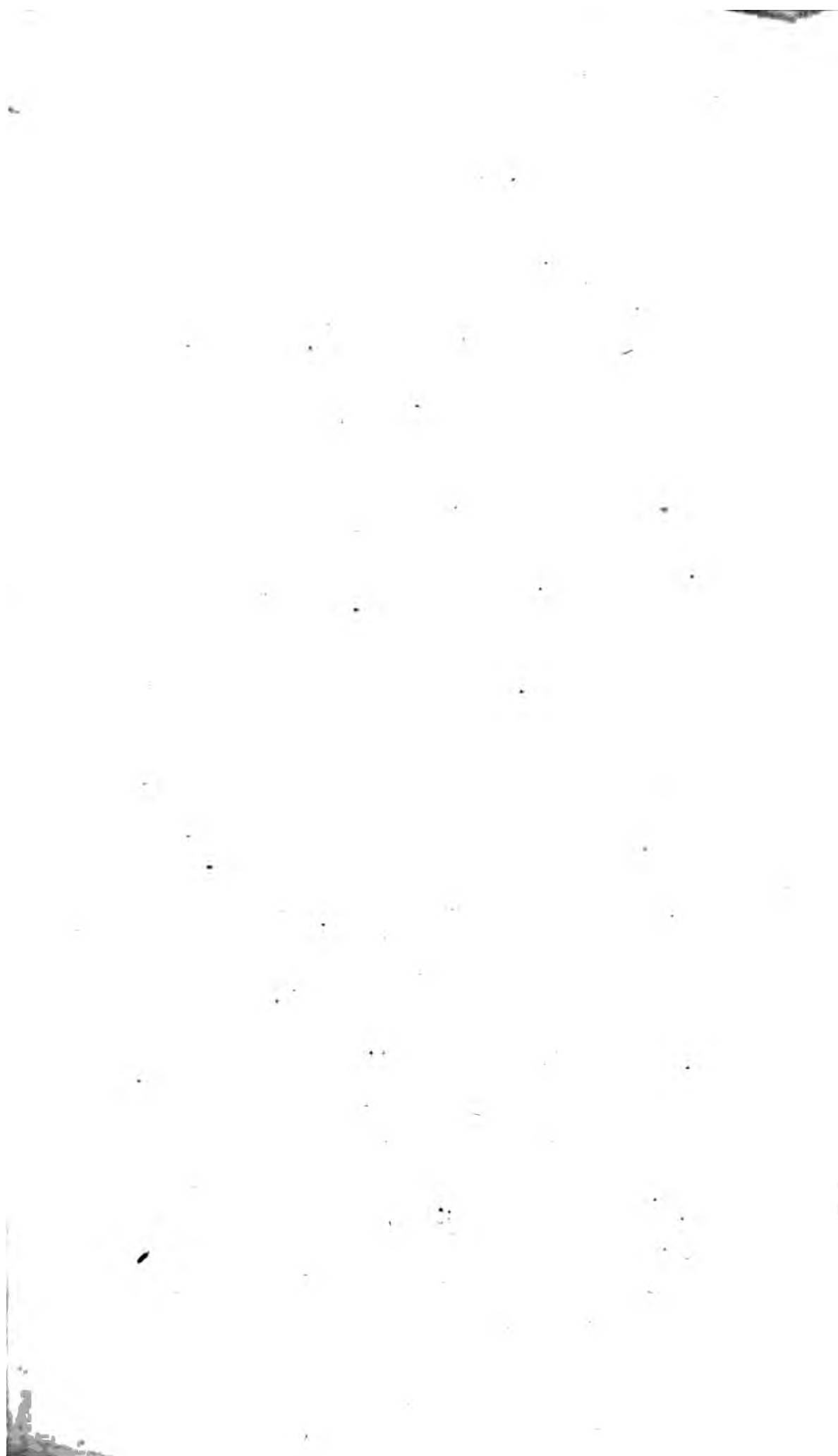
~~D. 2... 13... Draw.~~

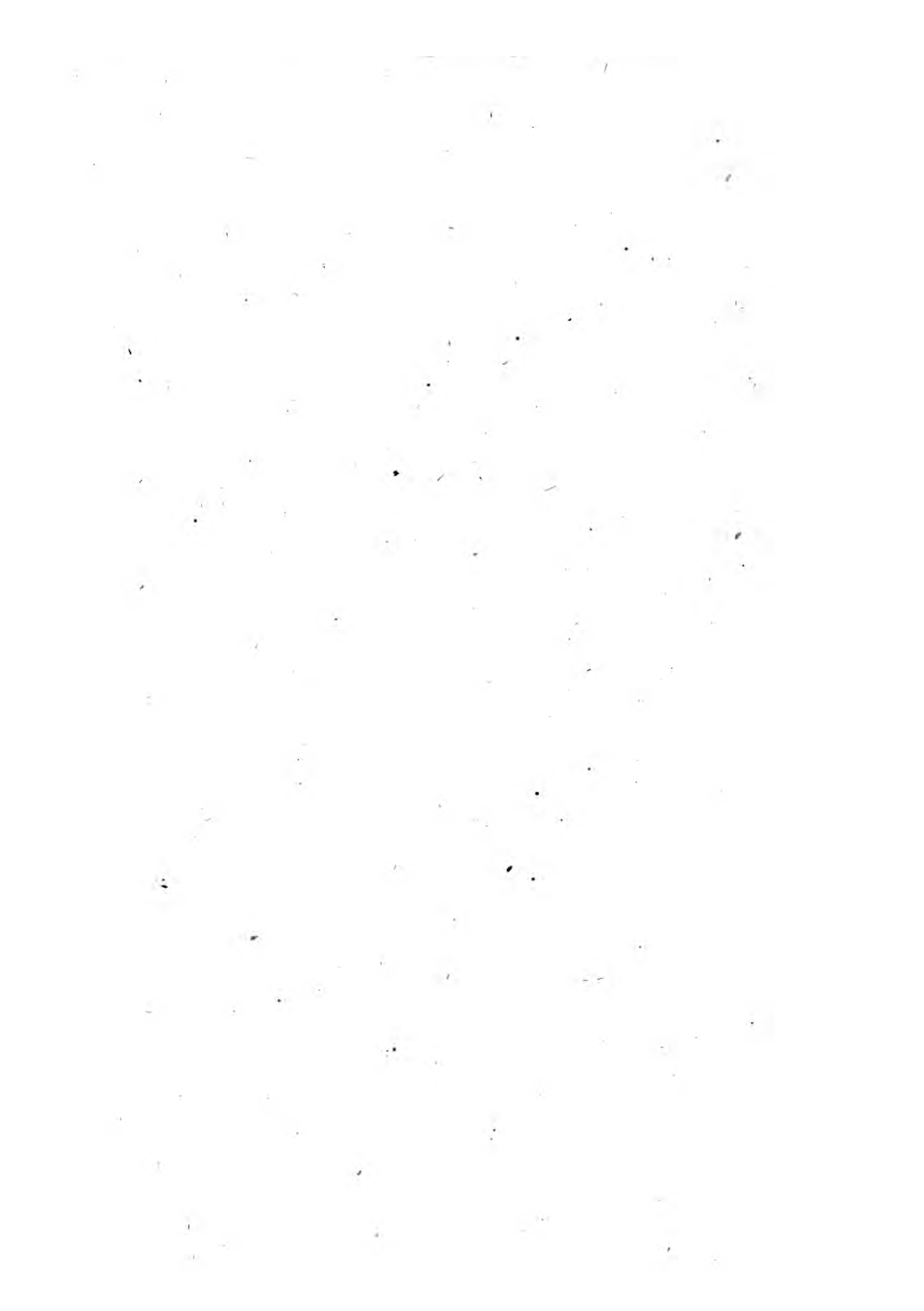
UNS 158 a. 23











HISTOIRE
DE
L'ESPRIT HUMAIN
OU
MEMOIRES
SECRETS ET UNIVERSELS
DE LA
REPUBLIQUE DES LETTRES

PAR
M. JEAN BAPT. DE BOYER MARQUIS D'ARGENS,
CHAMBELAN DE S. MAJ. LE ROI DE PRUSSE
DIRECTEUR DE LA CLASSE DE BELLES-LETTRES
DANS L'ACADEMIE ROIALE DES SCIENCES
DE BERLIN.



TOME V.

A BERLIN,
CHEZ HAUDE ET SPENER
1766.

MILITARY

MEMORIAL

TO

MEMBERS

OF THE

ARMY

AND

NAVY



...

...

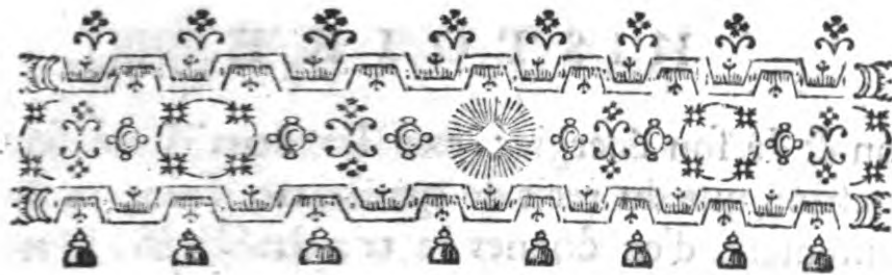
...

M É M O I R E S
S E C R E T S
ET UNIVERSELS
DE LA
R E P U B L I Q U E
DES
L E T T R E S.

TOM. V.

A

THE
MOUNTAIN
VIEW
SCHOOL
DISTRICT
OFFICE
1000
N. 10th St.
DENVER, CO.



LETTRE TREIZIEME.

§. I.

M O N S I E U R,

Me voici enfin parvenu aux Historiens. Il me seroit impossible, vu le grand nombre des Modernes, de pouvoir conserver le même ordre que j'ai observé dans l'examen des Philosophes. J'examinerai cependant les Grecs & les Romains, les uns après les autres ; mais lorsque je viendrai aux Auteurs de ces derniers tems, je n'entreraï point dans un détail aussi circonstancié. Je parlerai des principaux, & ne ferai mention des autres qu'autant que l'occasion le demandera. Je suivrai la même règle que j'ai gardée pour les Théologiens.

Quant aux citations je n'en rapporterai de Grecques ou de Latines, que lorsqu'il faudra faire connoître le foible de l'Historien dont je parlerai, & qu'il sera nécessaire d'apporter quelques exemples de sa préci-

sion & de son énergie ; car lorsqu'il ne sera question que du recit de quelque fait, je me contenterai d'en donner la traduction, pour ne pas alonger mes Lettres inutilement. Ainsi en parlant d'Herodote, de Thucydide, de Xenophon, je rapporterai bien des passages originaux de ces Auteurs, parce que la manière dont ils ont écrit fait une partie de leur mérite & de leurs défauts ; mais pour ce qui regarde Plutarque, Diodore de Sicile, & plusieurs autres chez qui il faut chercher plutôt les faits, & la connoissance des mœurs & des hommes que le stile, je ne ferai ordinairement qu'indiquer les endroits de leurs Ouvrages dont je ferai mention.

§. II.

Sur Herodote & ses Ouvrages,

Hérodote nâquit à Halicarnasse, dans l'Asie-Mineure, environ quatre cens cinquante ans avant la naissance de Jésus-Christ. La Grece a plusieurs Historiens plus anciens que lui ; mais les tems n'ont point épargné leurs Ouvrages, & ceux d'Hérodote sont les seuls qui soient parvenus jusqu'à nous. Cet Historien est aujourd'hui le plus vieux de tous ceux qui nous restent, si l'on excepte Moïse & les autres Prophètes, qui ont écrit l'Histoire Sainte. On peut donc, avec
beau

DE L'ESPRIT HUMAIN. 5

beaucoup de raison , lui donner le même éloge que Cicéron , qui l'a nommé le Pere de l'Histoire.

Hérodote étoit né d'une Famille noble & distinguée dans son pais. Le rang qu'il tenoit dans sa Patrie , l'engagea d'entrer dans une conspiration contre le Tyran de la Ville d'Halicarnasse. Cela l'obligea de se retirer à Thuries , où il resta pendant plusieurs années , & même jusqu'à sa mort. Ce fut à Samos qu'il composa son Histoire. C'est le sentiment de Suidas , qui paroît beaucoup plus vraisemblable que celui de Pline. Ce dernier prétend qu'Hérodote employa le tems de son exil à Thuries à écrire ses Ouvrages ; mais comment cela peut-il être , puisqu'il paroît , par le témoignage d'Eusebe , qu'il les avoit recités dans l'Assemblée des Jeux Olympiques plusieurs années avant qu'il passât à Thuries avec une Colonie d'Athéniens ?

Les neuf Livres qu'Hérodote a composés , portent le nom des neuf Muses. Le premier s'appelle *Clio* , le second *Euterpe* , & ainsi des autres. Les Savans ne crurent pouvoir mieux les désigner que par des titres aussi flatteurs. Car presque tous les Auteurs d'un certain poids pensent que ce n'est point Hérodote qui les a ainsi nommés.

L'Histoire qu'ils renferment commence au Règne de Cyrus, premier Roi de Perse, & finit à celui de Xerxès sous lequel Hérodote vivoit. L'intervalle, qu'il y a eu entre ces deux Monarques est d'environ deux cens cinquante ans.

Le Stile d'Hérodote est très-propre à l'Histoire. Il est pur, gracieux, naturel, simple, sans avoir rien de bas. „Thucydide, dit *Quintilien*¹, est ferré, brief, presant: Hérodote est doux, aimable, engageant. Le premier excelle dans les endroits qui exigent des mouvemens violens: „le

¹ Densus, & brevis, & semper instans sibi Thucydides: dulcis, & candidus, & fufus Herodotus. Ille concitatis, hic remissis affectibus melior: ille concionibus, hic sermonibus; ille vi, hic voluptate. *Quintilianas* de Instit. Orat. Lib. X. Cap. 1.

² Quo magis sunt Herodotus Thucydidesque mirabiles, quorum ætas quum in eorum tempora, quos nominavi, incidisset, longissime tamen ipsi a talibus deliciis vel potius ineptiis abfuerunt. Alter enim sine ullis salebris quasi sedatus annis fuit: alter incitator fertur, & de bellicis rebus canit etiam quodammodo bellicum; primisque ab his (ut ait Theophrastus) Historia commota est, ut auderet uberius quam superiores, & ornatius dicere. *Cicer.* Lib. II. de Oratore Cap. XII.

„le second dans ceux qui ne demandent que des situations naturelles: l'un emporte & ravit les cœurs par la force; l'autre les séduit par la volupté”. Cicéron dit approchant la même chose d'Hérodote. Il le compare à un Fleuve qui coule lentement, & dont le cours a quelque chose de majestueux, au lieu que Thucydide ressemble à un Torrent ². Cet illustre Orateur Romain regarde ces deux Historiens comme bien au-dessus de tous ceux qui les avoient précédés. Marcellin dans la Vie de Thucydide décide comme Cicéron sur le stile d'Hérodote. „Il convient, dit-il ³, d'écrire les „gran-

³ Ἴνα δὲ μηδὲ τῶν ἄλλων ἀγνοῆς χαρακτῆρας, ἴσθι ὅτι μέσῃ μὲν Ἡρόδοτος ἐχρήσατο, ὅς ἔτε ὑψηλός ἐστιν, ἔτε ἰχνός: ἰχνῶ δὲ ὁ Ξενοφῶν. Διὰ γε ἔν τὸ ὑψηλόν ὁ Θουκυδίδης καὶ ποιητικῶς πολλάκις ἐχρήσατο λέξεσι, καὶ μεταφορῶν τισί. Sed ut reliquas quoque dicendi formas cognoscas, scias Herodotum quidem media esse usum (quæ neque sublimis, neque tenuis est;) Xenophontem vero tenui. Thucydides igitur, ut sublimem faceret orationem, sæpe & poëticis dictionibus & quibusdam translationibus est usus. *Marcel. in Vit. Thucyd. Edit. Amstelodam, apud R. & J. Wetstenios & Gul. Smith. 1731.*

„grandes actions des hommes d'une façon
 „qui réponde à leur gloire, & à leur renom-
 „mée. Parmi plusieurs manières de travail-
 „ler à l'Histoire, Hérodote en a choisi une
 „qui tient un juste milieu. Il n'est ni trop
 „sublime, ni trop simple. Il évite la trop
 „grande simplicité dans laquelle est tombé
 „Xenophon, & l'élévation Poétique à la-
 „quelle Thucydide s'est souvent aban-
 „donné”.

„Les habiles Ecrivains, dit Longin 4, pour
 „imiter les mouvemens de la Nature se ser-
 „vent des Hyperbates: & à dire vrai, l'Art
 „n'est jamais dans un plus haut degré de
 „perfection, que lorsqu'il ressemble si fort
 „à la Nature, qu'on le prend pour la Na-
 „ture même; & au contraire la Nature ne
 „réussit jamais mieux, que quand l'Art est
 „caché.

„Nous voyons un bel exemple de cette
 „transposition dans Hérodote, où Denys
 „Phocéén parle ainsi aux Ioniens: *En effet,*
 „*nos affaires sont réduites à la dernière extré-*
 „*mité, Messieurs. Il faut nécessairement que*
 „*nous soyons libres, ou esclaves, & esclaves*
 „mi-

4 Traité du Sublime, &c. par Longin, Chap. XVIII.
 p. 105. Edit. d'Amst. chez François Changuion. Je me
 fers de la Traduction de Despréaux.

„miserables. Si donc vous voulez éviter les
 „malheurs qui vous menacent, il faut sans
 „différer embrasser le travail & la fatigue, &
 „acheter votre liberté par la défaite de vos
 „ennemis. S'il eût voulu suivre l'ordre na-
 „turel, voici comme il eût parlé. Messieurs
 „il est maintenant tems d'embrasser le travail
 „& la fatigue. Car enfin nos affaires sont
 „réduites à la dernière extrémité, &c. Pre-
 „mièrement donc il transpose ce mot,
 „Messieurs, & ne l'insère qu'immédiatement
 „après leur avoir jetté la frayeur dans l'ame,
 „comme si la grandeur du péril lui avoit
 „fait oublier la civilité qu'on doit à ceux à
 „qui l'on parle, en commençant un Dis-
 „cours. Ensuite il renverse l'ordre des pen-
 „sées. Car avant que de les exhorter au
 „travail, qui est pourtant son but, il leur
 „donne la raison qui les y doit porter : *En*
 „effet nos affaires sont réduites à la dernière
 „extrémité : afin qu'il ne semble pas que ce
 „soit un Discours étudié qu'il leur apporte ;
 „mais que c'est la passion qui le force à
 „parler sur le champ.”

Il est aisé de s'appercevoir, *Monsieur*,
 par l'examen que Longin fait dans ce passage
 d'Hérodote que cet Historien, quelque na-
 turel qu'il ait conservé dans la façon d'écri-
 re, n'a pas cependant négligé dans les occa-

sions les secours de l'Eloquence & de la Rhétorique; sa simplicité est ornée de mille fleurs qui la relevent d'autant plus, qu'elles paroissent n'avoir rien d'emprunté, & semblent naître naturellement sous la main de l'Auteur.

Je crois ne pouvoir choisir dans tout l'Ouvrage d'Hérodote un endroit plus propre à montrer son génie, son bon-sens, son éloquence douce & persuasive, que celui qui contient les Discours différens que firent
Otanés

Ὁ Οτάνης μὲν ἐκέλευε εἰς μέσον Πέρσης καταδείναι τὰ πρήγματα, λέγων τάδε: ἐμοὶ δοκεῖ, ἕνα μὲν ἡμῶν μναρχὸν μᾶλλον μηκέτι γενέσθαι: ἕτε γὰρ ἡδύ, ἕτε ἀγαθόν. Εἶδετε μὲν γὰρ τὴν Καμβύσῃ ὕβριν ἐπ' ὅσον ἐπέξῃλθε, μετεχήματε δὲ καὶ τῆς τῆ μάγῃ ὕβριος. Κῶς δὲ ἂν εἴη χρῆμα κατηρημένον μναρχίῃ, τῇ ἕξει ἀνευθύνας ποιεῖν τὰ βέλεται; καὶ γὰρ ἂν τὸν ἀριστὸν ἀνδρῶν πάντων, πάντα εἰς ταύτην τὴν ἀρχὴν, ἐκτὸς τῶν ἰσθότων νοημάτων εἴσειε. Ἐγγίνεται μὲν γὰρ οἱ ὕβρις ὑπὸ τῶν παρεόντων ἀγαθῶν, φθόνος δὲ ἀρχῆθεν ἐνεμφύεται ἀνθρώπῳ. Δύο δὲ ἔχων ταῦτα, ἔχει πᾶσαν κακότητα: τὰ μὲν γὰρ ὕβρις κεκορημένος ἔρδει πολλὰ καὶ ἀτάσθαλα, τὰ δὲ φθόνῳ. Καὶ τοῖς ἀνδρά γε τύραννον, ἀφθονὸν ἔδει εἶναι, ἔχοντα γε πάντα τὰ ἀγαθὰ. τὸ δὲ ὑπεναντίον τῆς εἰς τὴς πολιήτας πίφυκε. Φθονεῖ γὰρ τοῖσι ἀρίστοισι περιεῦσί τε

DE L'ESPRIT HUMAIN. II

Otanes, Mégabyfes & Darius, lorsqu'après la mort des Mages il fut question de favoir la forme de Gouvernement qu'on donneroit à la Perse. Otanes étoit d'avis qu'on en fît une République. „Je ne pense pas, dit-il 5, „qu'on doive mettre l'absolu Pouvoir entre „les mains d'un seul homme; le Gouverne- „ment despotique n'est ni bon, ni agréable. „Vous savez vous-mêmes les excès auxquels „Cambyfes s'est porté, & nous avons tous „été témoins de l'insolence & de la tyrannie „de

καὶ ζώσσι, χαίρει δὲ τοῖσι κακίωσι τῶν ἀσῶν :
 διαβολὰς δὲ ἄριστον ἐνδέκεσθαι ἠγέεται. ἀναρμοςότατον
 δὲ πάντων. ἦν τε γὰρ αὐτὸν μετρίως θωυμάζης,
 ἄχθετα, ὅτι ἔ κάρτα θεραπεύεται : ἦν τε θεραπεύη
 τις κάρτα, ἄχθετα, ἅτε θασπίαν ἠγέμενος. Τὰ δὲ
 δὴ μέγιστα ἔρχομαι ἐρέων : νόμαγὰ τε κινεῖ πατρίαν,
 καὶ βιάται γυναῖκας, κτείνει τὲ ἀκρίτως. Πληθὸς δὲ
 ἄρχον, πρῶτα μὲν, ἔνομα πάντων κάλλιστον ἔχει,
 ἰσονομίην : δεύτερα δὲ, τέτων τῶν ὁ μέναρχος, ποιέει
 ἕδεν. πάλω μὲν γὰρ ἀρχὰς ἄρχει, ὑπεύθυνον δὲ
 ἀρχὴν ἔχει, βηλεύματα δὲ πάντα εἰς τὸ κοινὸν ἀναφέ-
 ρει. Τίθεμαι ἂν γνώμην, μεθέντας ἡμίας μεναρχίην,
 τὸ πληθὸς ἀέξειν : ἐν γὰρ τῷ πολλῷ ἐνι τὰ πάντα.
 Herodot. Halicar. Hist. Lib. IX. IX Musarum nominibus
 inscripti, &c. Lib. III. p.194, & seq. Edit. Pauli Stephani,
 MDCXVIII.

„de ce Mage. Mais comment seroit-il
„possible qu'un Etat Monarchique fût vé-
„ritablement heureux & sagement gouverné,
„puisqu'il est permis à un seul homme de
„suivre impunément tous les caprices, & de
„n'avoir d'autre règle que sa fantaisie, & sa
„volonté, quelque bizarre qu'elle soit?
„L'Homme le plus vertueux se corrompt
„sur le Trône, & y oublie bien-tôt toutes
„les bonnes qualités qu'il pouvoit avoir.
„Les hommes naissent ordinairement vains
„& envieux: la fierté & l'insolence suivent
„les grands biens & les richesses; ceux qui
„ont ces défauts ont tous les autres ensem-
„ble. Il est impossible que, quand on est le
„Maître absolu, l'insolence ne fasse faire
„beaucoup de maux, & que l'envie ne les
„augmente considérablement. Cependant
„il est absolument nécessaire qu'un Souverain
„soit exempt de haine & d'envie. Mais loin
„qu'on en voye beaucoup de ce caractère,
„on croiroit que presque tous les Rois sont
„les ennemis déclarés de leurs peuples; ils
„haïssent les honnêtes gens, flattent & ca-
„ressent les méchants, & se livrent à ceux qui
„leur font de faux rapports. Si vous louez
„modestement un Souverain, il s'offense de
„la modestie de vos louanges; & si vous le
„louez excessivement, il vous regarde com-
„me

„me un flatteur, & vous hait également.
 „Enfin, pour dire en un mot les plus grands
 „maux que causent les Rois, ils violent &
 „détruisent les Loix, changent les Coutumes
 „& les Usages, attaquent & enlèvent l'hon-
 „neur des femmes, font périr les innocens,
 „& rendent les plus honnêtes gens les victi-
 „mes de leur caprice, & de leur puissance.
 „Il n'en est pas de même lorsque le Pouvoir
 „est partagé entre plusieurs. Ce Gouver-
 „nement, qu'on nomme du beau titre
 „d'*Egalité*, n'est sujet à aucun des inconvé-
 „niens du Monarchique: on y élit les Ma-
 „gistrats par le sort: on les oblige à rendre
 „compte de leurs actions & de leurs admi-
 „nistrations: on n'y résoud rien que d'un
 „commun accord; & tout s'y fait par un
 „consentement unanime. Je suis donc per-
 „suadé par les raisons que je viens de vous
 „apporter, qu'il faut absolument rejeter
 „l'Etat Monarchique, & établir le Gouverne-
 „ment populaire. Je crois mon opinion
 „d'autant plus utile, qu'il est clair & évident
 „qu'on rencontre plutôt toutes les bonnes
 „choses dans plusieurs personnes que dans
 „un seul homme”.

Après qu'Otanès eut fini son Discours
 Mégabyès parla en faveur de l'Oligarchie,
 c'est-à-dire en faveur d'un Gouvernement
 com-

posé d'un petit nombre de personnes. „Je
 „ne saurois, *dit-il* ⁶, desapprouver le senti-
 „ment d'Otanes: il a raison de vouloir abo-
 „lir la Monarchie. Je crois cependant qu'il
 „se trompe lorsqu'il veut nous engager à
 „établir un Gouvernement populaire; rien
 „n'est plus insolent & plus insensé que le
 „Peuple. Il seroit très dangereux de détrui-
 „re la puissance d'un seul, pour se soumettre
 „au pouvoir d'une multitude aveugle dans
 „sa conduite & dans ses desleins. Si un
 „Souverain entreprend quelque chose, il en
 „prévoit les conséquences; mais le Peuple
 „ressemble à un Monstre, qui n'a point de
 „raison, & qui agit sans connoissance. Il
 „seroit difficile qu'il pût penser d'une ma-
 „nière sensée, puisqu'il n'a jamais reçu au-
 „cune instruction; la Bienfaisance, la Vertu,
 ses

ὁ Ὀτάνης μὲν δὴ ταύτην τὴν γνώμην ἐπέφερε. Με-
 γάβυζος δὲ ὀλιγαρχίᾳ ἐκέλευε ἐπιτρέπειν, λέγων τάδε.
 Τὰ μὲν Ὀτάνης εἶπε, τυραννίδα παύων, λιλέχθω
 κάμοι ταῦτα. τὰ δὲ εἰς τὸ πλῆθος ἀνωγε φέρειν τὸ
 κράτος, γνώμης τῆς ἀρίστης ἠμαρτήκει. Ὀμίλῃ γὰρ
 ἀχρηστῆ ἕδεν εἶσι ἀξυνετώτερον, ἢ δὲ ὑβρισικώτερον: καὶ
 τυράννῃ ὑβριν φεύγοντας ἄνδρας, εἰς δῆμῳ ἀκολάστῃ
 ὑβριν πεσέειν, εἶσι ἕδαμῶς ἀναχαιτόν. ὁ μὲν γὰρ, εἴ
 τῃ ποιέει, γινώσκων ποιέει: τῶν δὲ ἕδὲ γινώσκειν ἔπι.

„les propres interêts même lui font incon-
 „nus. Semblable à un Torrent impétu-
 „eux, dont rien ne peut arrêter le cours, il
 „agit avec précipitation, sans ordre & sans
 „jugement. Etablir le Gouvernement po-
 „pulaire parmi les Perses, c'est vouloir les
 „détruire entièrement. Je pense donc qu'il
 „faut choisir un certain nombre des plus
 „honnêtes gens, entre les mains desquels on
 „remettra le Gouvernement : il est certain
 „que nous ferons de ceux qui auront part
 „au Pouvoir absolu ; & les personnes ver-
 „tueuses qu'on nous associera ne nous don-
 „neront sans doute que de bons conseils.

Darius soutint la nécessité de l'Etat Mo-
 narchique, & ne fut ni de l'opinion de Mé-
 gabyses ni de celle d'Otanes. Voici com-
 ment

*κῶς γὰρ ἂν γινῶσκοι, ὅς ἔτ' ἐδιδάχθη, οὔτε οἶδε
 καλὸν ἔδεν, ἔδ' οἰκῆϊον : ὠθέει τε ἰμπεσῶν τὰ
 πρήγματα ἄνευ νόσ, χειμάρρω ποταμῶ ἴκελος. Δήμα
 μὲν νυν, οἱ Πέρσησι κακὸν νοέεσι, ἔτοι χράσων : ἡμεῖς
 δὲ ἀνδρῶν τῶν ἀρίστων ἐπιλέξαντες ὁμιλίην, τέτοισι
 περιθίωμεν τὸ κράτος. Ἐν γὰρ δὴ τέτοισι καὶ αὐτοὶ
 ἐνεσόμεθα, ἀρίστων δὲ ἀνδρῶν εἰκὸς ἄριστα βελεύματα
 γίνεσθαι. Μεγάβυζος μὲν δὴ ταύτην γνώμην εἰσέφερε.
 Idem, ibid. p. 195. & seq.*

ment il les combattit. Le Discours 7, „qu'a
 „fait Mégabises contre l'Etat populaire me
 „paroît très-sensé ; mais je crois qu'il se
 „trompe dans les éloges qu'il donne au
 „Gouvernement d'un petit nombre de per-
 „sonnes. J'avoueraï que l'Etat populaire,
 „le démocratique, & le monarchique ont
 „tous les trois leurs bonnes qualités ; je
 „suis persuadé cependant que ce dernier
 „l'emporte sur les deux autres. On ne fati-
 „roit trouver rien de meilleur, & de plus
 „propre à rendre les peuples heureux que
 „le

7 Τρίτος δὲ Δαρῆιος ἀπεδείκνυτο γνώμην, λέγων :
 ἔμοι δὲ, τὰ μὲν εἶπε Μεγάβυζος, εἰς τὸ πλῆθος ἔχοντα,
 δοκίει ὀρθῶς λέξαι : τὰ δὲ εἰς ὀλιγαρχίην, ἐκ ὀρθῶς.
 Τριῶν γὰρ προκειμένων, καὶ πάντων τῶν λέγω ἀρίστων
 εἶντων, δῆμα τε ἀρίστα, καὶ ὀλιγαρχίης, καὶ μοναρχίης, πολ-
 λῶ τῆτο προέχειν λέγω. Ἄνδρὸς γὰρ ἐνὸς τῆ ἀρίστη ἔδεν
 ἀμεινον ἂν φανείη : γνώμη γὰρ τοιαυτὴ χρεώμενος, ἐπι-
 τροπεύοι ἂν ἀμαμῆτως τῆ πλῆθους : σιγῶ τὰ τε ἂν βε-
 λούματα ἐπὶ δυσμενέας ἄνδρας ἔτω μάλιστα. Ἐν δὲ
 ὀλιγαρχίᾳ, πολλοῖσι ἀρετὴν ἐπασκίησι εἰς τὸ κοινόν,
 ἔχθρα ἴδια ἰχυρὰ φιλέει ἐγγίνεσθαι : αὐτὸς γὰρ ἕκαστος
 βελόμενος κορυφαῖος εἶναι, γνώμησὶ τε νικᾶν, εἰς ἕχθρα
 μεγάλα, ἀλλήλοισι ἀπικνέονται, ἐξ ἂν εἰσῆεις ἐγγίνο-
 νται, ἐκ δὲ τῶν εἰσῆων, φόνοσ ἐκ δὲ τῆ φόνου ἀπίβη
 εἰς μοναρχίην, καὶ ἐν τῆτω διέδοξε ὅσοι ἐστὶ τῆτο ἀρίστον,

„le Gouvernement d'un homme qui aime
 „la vertu. Celui qui est doué de cette
 „belle qualité est assuré de gouverner sa-
 „gement ses Sujets. D'ailleurs, le se-
 „cret est bien plus certain lorsque les affai-
 „res ne sont conduites que par un seul, &
 „les ennemis peuvent rarement en avoir
 „connoissance. Quant au Gouvernement
 „démocratique, où plusieurs personnes sont
 „chargées des intérêts publics, la division
 „régne ordinairement parmi elles ; chacun
 „veut l'emporter sur son compagnon & sou-
 „tenir

Δῆμος δὲ αὐτῷ ἄρχοντας, ἀδύνατα μὴ εἶ κακότητα ἐγγυ-
 νείσθαι: κακότητος τοίνυν ἐγγυνομένης εἰς τὰ κοινὰ,
 ἔχθρα μὲν ἐκ ἐγγίνεται τοῖσι, φιλία δὲ ἰσχυρά. οἱ
 γὰρ κακῶν τὰ κοινὰ, συγκρέψαντες ποιεῦσι: τῆτο
 δὲ τοιῦτο γίνεται, εἰς ὃ ἂν πρῶτος τις τῷ δήμῳ τῆς
 τοιῦτης παύσῃ: ἐκ δὲ αὐτῶν θωμάζεται ἕτος δὴ ὑπὸ
 τῷ δήμῳ: θωμάζομενος δὴ ἂν ὦν ἐφάνη μοναρχος
 εἶναι: καὶ ἐν τῷτῳ δηλοῖ καὶ ἕτος, ὡς ἡ μοναρχίη
 κράτιστον. Ἐνὶ δὲ ἔπει πάντα συλλαβόντα εἰπεῖν, κότεν
 ἡμῖν ἡ ἐλευθερίη ἐγένετο; καὶ τεῦ δόντος; κότερὰ
 παρὰ τῷ δήμῳ, ἢ ὀλιγαρχίης, ἢ μοναρχίας; ἔχω τοίνυν
 γιῶμην, ἡμῶς ἐλευθερωθέντας διὰ ἑνα ἄνδρα, τὸ
 τοιῦτο περισέλλειν. Χωρὶς δὲ τῆτος, πατρίεις νόμους μὴ
 λυῖν ἔχοντας εὔ: εἰ γὰρ ἄμεινον. Idem, ibid. p.196.

„tenir son sentiment au depens de celui des
„autres. Cette envie de primer fait naître
„bientôt une haine qui enfante les fédérations,
„la guerre & les meurtres. On voit sortir
„insensiblement la Royauté du sang qu'on a
„répandu, & le Pouvoir tombe dans les
„mains d'un seul; on peut juger par les in-
„convéniens de l'Etat démocratique combien
„le monarchique lui est préférable. Le
„Gouvernement populaire est encote plus
„dangereux que celui d'un nombre réglé de
„plusieurs personnes; il est rempli de vices,
„& loin de diviser les Méchans dans une
„République, il ne sert au contraire qu'à les
„unir étroitement. Ceux qui trompent leurs
„Concitoyens, & qui malversent dans le
„Gouvernement de l'Etat, cherchent mutuel-
„lement à cacher leur mauvaise conduite:
„le Peuple ne peut en avoir connoissance,
„que lorsque quelqu'un, qui a acquis son
„amitié, lui découvre toutes les mauvaises
„manœuvres de ceux qui le conduisent. La
„probité de cet homme, sa vertu, sa sagesse
„montrent qu'il est véritablement digne de
„commander, & font sentir tous les avan-
„tages de la Monarchie. Je vous demande,
„Messieurs, par qui la liberté nous a-t-elle
„été rendue? par un seul homme. Soyons
„donc gouvernés par un seul homme, arrê-
„tons-

„tous-nous à l'Etat monarchique, & ne dé-
„truisons pas les anciennes Loix de notre
„Patrie”.

Dans ces trois Discours, peu étendus, mais remplis d'excellentes choses, Hérodote a renfermé tout ce qu'on peut dire de bon en faveur de tous les différens Gouvernemens: cependant il ne prend point le ton d'Orateur, encore moins celui de Rhétoricien; il ne met dans la bouche de ces trois Perses que des expressions naturelles, & dont on pourroit se servir dans les conversations ordinaires. Il ne cherche pas à étonner, à élever, à ravir l'esprit de ses Lecteurs par des pensées sublimes, exprimées d'une manière forte & véhémence; mais il veut leur plaire & les instruire en les flatant par une éloquence douce, & en leur présentant les choses telles qu'elles sont. Il peint les objets d'après la belle Nature; c'est-là le plus grand talent du Peintre & de l'Historien.

Plusieurs Ecrivains ont taxé Hérodote d'avoir dit souvent des mensonges; quelques autres ont prétendu le justifier. Il faut convenir qu'ils ont réussi dans quelques endroits, & qu'ils ont réparé en partie les outrages qu'on a voulu faire à sa mémoire. La Mothe-le-Vayer s'est fait un plaisir de rap-

porter ³ tout ce qu'on pouvoit dire en faveur de cet Historien; il n'a pourtant pas laissé

³ Alde Manuce, Joachim Camerarius, & Henri Etienne ont écrit des apologies pour Hérodote. Et il semble que les voyages de long cours, tant du côté du Nord, que de celui du Sud, & des Indes Orientales, n'ayent été faits en nos jours qu'en sa faveur, & pour nous faire voir qu'une infinité de choses qu'il a écrites au rapport d'autrui, & dont il a même protesté qu'il doutoit bien fort, ne laissent pas d'être très-véritables. En effet, il déclare dans sa *Melpomène*, au sujet de ces Phéniciens que le Roi Necus fit embarquer dans la Mer Rouge, & qui retournerent en Egypte après plus de deux ans par les Colomnes d'Hercule; qu'encore qu'ils assùrassent avoir eu en quelques Côtes d'Afrique le Soleil à leur main droite, il ne lui est pas possible néanmoins de le croire. Si est-ce qu'ils ne pouvoient revenir de la Mer Erythrée dans la Méditerranée, comme ils firent, sans doubler le Cap à présent nommé de Bonne Espérance, & sans avoir eu en ce lieu-là le Soleil à la droite, & leur ombre à la gauche, puisqu'ils étoient au-delà du Tropique du Capricorne, selon que tout le monde le connoit aujourd'hui. Dans le Livre suivant de *Terpsichore* il dément ceux de Thrace, qui disoient qu'audelà du Fleuve Ister le País étoit plein d'Abeilles, par cette foible raison, que les Mouches à miel ne peuvent pas vivre aux lieux si froids que devoient être ceux-là. Cependant personne n'ignore en nos jours que la Moscovie n'en soit si pleine, qu'elles peuplent souvent ses forêts, où ces petits animaux travaillent par fois pour la nourriture des Ours

laissé d'avouer que plusieurs Auteurs d'un grand poids l'accusoient d'avoir menti : qui pis

d'énorme grandeur qui les habitent. Il a hésité à croire avec la même crainte de se méprendre, que l'Isle de Chemnis fût flottante dans un Lac d'Egypte ; sur ce mauvais fondement qu'il ne l'avoit pas vue se remuer, & que l'apparence n'étoit pas qu'une Isle pût aller sur l'eau. Sans parler pourtant de ces fabuleuses Symplegades, ou Cyanées, l'un & l'autre Plin, Denis d'Halicarnasse, Théophraste, & Sénèque, témoignent qu'il s'en trouve en plusieurs endroits, & même d'en avoir considéré quelques-unes dans leur agitation. Celles qui sont auprès de St. Omer reçurent l'Archiduc Albert & l'Infante d'Espagne sa femme, qui voulurent même y prendre un de leurs repas. Et les Ecoissois ne s'étonnent pas d'en avoir une de cette nature, & qui a de très-bons pâturages dans leur Lac de Loumond. Bref, leur existence est si certaine, que les Jurisconsultes Paulus & Labeo ont disputé de la propriété de leur fonds, le premier étant d'avis qu'elles n'appartiennent à personne. Et qui n'eût pris pour une fable ce que le même Hérodote rapporte ailleurs, de certaines femmes de Thrace qui contestent entr'elles, après la mort de leur mari, à qui aura l'honneur de se faire ruer sur sa fosse, & d'être inhumée avec lui ? si les Relations des Portugais ne nous eussent fait voir, que c'est une coutume qui se pratique dans toute la Côte des Malabares, & presque par tout le Levant, où les femmes se jettent d'elles-mêmes, & à l'envi, dans le bucher ardent de leurs maris. *La Mothe-le Vayer, des Hist. Grecs. Tom. I. p. 278. Edit. in folio.*

pis est, menti par malice ⁹ & de dessein formé; ce qui est affreux dans un homme dont

⁹ Plutarque est le premier qui a témoigné un merveilleux ressentiment de voir la Bœotie sa patrie si maltraitée, ce lui semble, par Hérodote; & ceux de Thèbes chargés d'une infamie du tout insupportable au sujet de la Guerre des Perses. C'est le motif qu'il dit l'avoir porté à composer cet Opuscule de la malignité d'Hérodote, où il lui impute d'avoir malicieusement taxé l'honneur non-seulement des Thébains & des Corinthiens; mais presque de tous les Grecs, pour obliger les Mèdes, & afin de relever davantage la gloire de son País en la personne d'Artémise, Reine d'Halicarnasse, dont il exagère de telle sorte les faits héroïques à la Bataille de Salamine que cette femme seule fait la plus grande partie de sa narration. Plutarque avoue bien qu'elle est des mieux écrites, & des plus charmantes qu'on puisse lire; mais il dit que sous cette douceur agréable, Hérodote fait avaler le poison de sa médifance, & il compare cette malignité dont il le charge à une Cantharide couverte de roses. Quelques-uns répondent que l'invective de Plutarque est accompagnée de tant de chaleur, & paroît si pleine d'animosité, qu'il semble avoir lui-même toute la malignité, dont il tâche de noircir son adversaire. Mais j'ai en trop grande vénération ce digne Précepteur de Trajan, pour demeurer pleinement satisfait d'une telle réponse; & il est difficile de voir comme Hérodote parle de Thémistocle, particulièrement dans son Uranie, où il le taxe de rapines, & d'intelligences avec les Perses; sans prendre

dont le premier soin doit être de prendre toujours la Vérité pour guide. „Un Histo-
rien,

au moins quelque soupçon de ce que Plutarque donne pour très-assuré.

Le second Auteur de très-grande importance que je produirai contre Hérodote, sera Dion Chrysostôme, qui pour n'avoir pas été particulièrement Précepteur d'un Empereur, ne mérite peut-être pas moins de respect que Plutarque, puisqu'outre qu'il étoit vraisemblablement aussi avant que lui dans l'affection de Trajan, aux côtés duquel Suidas témoigne qu'on l'a vu souvent en carosse, il a passé sa vie dans l'instruction de tout le Genre Humain, se promenant par le Monde, où il prononçoit au milieu des plus grandes Assemblées ces belles Oraisons que nous avons de lui, pour éloigner les hommes du vice, & leur imprimer jusqu'au cœur, s'il pouvoit, un amour violent de la Vertu. Or nous voyons dans sa trente-septième Oraison, qu'il fait venir Hérodote trouver les Corinthiens, pour recevoir d'eux quelque récompense des Histoires Grecques qu'il avoit composées, & où ils étoient extrêmement intéressés. Il ne les avoit pas encore, dit Dion, falsifiées; & parce que ceux de Corinthe témoignèrent qu'ils ne vouloient pas acheter de l'honneur à prix d'argent, il changea, comme chacun fait, la narration de ce qui s'étoit passé au Combat naval de Salamine, imposant au Général des Corinthiens, Adimantus, qu'il avoit fui dès le commencement de la Bataille, & trahi par ce moyen la Cause commune de toute la Grece. Dion ajoute un peu après, qu'il seroit bien fâché de déférer

„rien, dit *Lucien* ¹⁰, ne doit être attaché à
 „aucun parti; car il ne faut pas faire comme
 „ce Peintre qui peignoit un Monarque de
 „profil, parce qu’il n’avoit qu’un œil, mais
 „il le faut représenter tout entier. Que le
 „respect de sa Patrie ne l’empêche point de
 „dire les pertes qu’elle a reçues, ni les fautes
 „qu’elle a faites; car l’Historien, non plus
 „que le Comédien, n’est pas coupable des
 „malheurs qu’il représente”.

Je m’étonne que la Mothe-le-Vayer n’ait fait aucune mention de Cicéron, en parlant des Auteurs qui accusoient Hérodote d’avoir menti; cet Orateur Romain, ce grand & sage Philosophe, s’explique cependant assez clairement, & lui reproche d’avoir débité bien des fables ¹¹.

Quoi-

à ce qu’Hérodote nous a laissé par écrit là-dessus, ayant les Epitaphes publics, & les Inscriptions des Sépulchres érigés du consentement de tous les Grecs dans l’Isle de Salamine, qui portent témoignage contre lui. Il rapporte ensuite une partie des mêmes Epigrammes du Poëte Simonides, dont Plutarque s’est servi pour convaincre Hérodote de malignité; & l’autorité de sa profession Philosophique, jointe à tant de Monumens qui semblent irréprochables, peuvent bien aujourd’hui partager nos esprits sur un différend, que ceux des Anciens n’ont jamais pu décider. *Idem*, *ibid.* p. 280. & 281.

Quoique Lucien ne taxe pas formellement Hérodote de mensonge , il ne laisse pas de donner à entendre qu'il avoit très-souvent „déguisé la vérité. „Je veux, *dit-il* ¹², „qu'un Historien aime à dire la vérité, & „n'ait point sujet de la taire: qu'il ne donne „rien à la crainte, ni à l'espérance, à l'amitié, ni à la haine: qu'il ne soit d'aucun „païs, ni d'aucun parti; & qu'il appelle les „choses par leur nom sans se soucier ni „d'offenser, ni de plaire. C'est ce qu'a fait „Thucydide, quoiqu'il vît Hérodote en si „grande estime, qu'on donnoit le nom de „Muses à ses Livres. Car j'aime mieux, „*dit-il*, déplaire en disant la vérité, que „plaire en contant des fables; parce qu'en „déplaissant je profiterai, & nuirai en voulant „plaire”.

II

¹⁰ Lucien, de la manière d'écrire l'Histoire. *Je me sers de la Traduction d'Ablancourt.*

¹¹ *Intelligo te alias in Historia leges servandas putare, alias in Poëmate: quippe quum in illa ad veritatem quæque referantur, in hoc ad delectationem pleraque; quamquam & apud Herodotum Patrem Historiæ, & apud Theopompum sint innumerabiles fabulæ. Cicer. de Legib. Lib. I.*

¹² Lucien, de la manière d'écrire l'Histoire. *Je me sers de la Traduction d'Ablancourt.*

• Il me paroît, *Monsieur*, que c'est-là dire honnêtement que Thucydide ne voulut point plaire en mentant, quoiqu'il vît que c'étoit par-là qu'Hérodote avoit eu bien des partisans.

Les Oracles, les Prodiges & les Miracles, dont Hérodote a rempli son Ouvrage, sont des preuves évidentes que dans tous les tems tous les hommes ont été à peu près les mêmes, & que la superstition, & le fanatisme sont le partage ordinaire de l'humanité. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que de grands Génies autorisent les préjugés du Vulgaire, & les éternisent de siècle en siècle. Plusieurs de nos Historiens aujourd'hui farcissent leurs Ouvrages de la relation de mille contes absurdes & chimériques qu'ils débitent sous le nom pompeux de Miracles. Il y a plus de deux mille ans, qu'Hérodote avoit commis le même crime; car comment peut-on appeller autrement la vogue qu'on donne aux Fables les plus ridicules.

Je me contenterai parmi les Contes pieux que debite Hérodote de choisir celui qu'il écrit d'un grand air de confiance à l'occasion du Temple de Delphes, que les troupes de Xercès vouloient piller. „La nouvelle, „dit-il, de leur arrivée épouvanta ceux „de Delphes; & dans cette appréhension „ils

„ils consultèrent le Dieu pour savoir s'ils
 „cacheroient dans terre les Tresors sacrés, ou
 „s'ils les transporteroient ailleurs. Le Dieu
 „leur défendit de toucher à ses Tresors, &
 „leur dit qu'il avoit assez de puissance pour
 „conserver les choses qui étoient à lui.
 „Quand ils eurent reçu cette réponse ils
 „commencèrent à songer à leur propre con-
 „servation, au salut de leurs femmes & de
 „leurs enfans; & pour tâcher de les sauver
 „ils les firent passer en Achaïe. Plusieurs
 „allèrent chercher un azyle sur les plus hau-
 „tes cimes du Parnasse, & dans la Caverne
 „de Corycie; & quelques-uns s'allèrent ca-
 „cher dans Amphisse qui est une Ville des
 „Locres. Enfin, tous les habitans de Del-
 „phes abandonnèrent la Ville, excepté foi-
 „xante hommes & le Devin. Comme les
 „Barbares approchoient, & qu'ils regardoient
 „déjà le Temple pour le piller, le Devin qui
 „se nommoit Aceratos prit garde que les
 „armes sacrées, qu'il n'étoit pas permis à
 „aucun homme de toucher, & qui avoient
 „accoutumé d'être dans le Temple, en étoi-
 „ent dehors devant la porte; & alla en mê-
 „me tems avertir de cette merveille ceux
 „qui étoient restés dans la Ville. Mais
 „quand les Barbares furent proches de la
 „Chapelle de Minerve, qui est au devant du
 „Tem-

„Temple, il arriva des choses plus horribles
„& plus prodigieuses. Et certes, encore que
„ce soit une chose bien étrange que les ar-
„mes de Mars fussent d'elles-mêmes sorties
„hors du Temple, ce qui suivit ce prodige
„est digne sur tous les autres prodiges d'ad-
„miration & d'étonnement. Car comme les
„Barbares vouloient entrer dans la Chapelle
„de Minerve, il s'éleva une tempête effroya-
„ble, des foudres tombèrent sur eux, les
„deux croupes du Parnasse, qui se détaché-
„rent de la Montagne, avec un bruit épou-
„vantable, en accablèrent la plus grande
„partie; & même on ouït sortir de la Cha-
„pelle de Minerve des voix & des cris de
„joye. Toutes ces choses ensemble donnè-
„rent tant d'épouvante aux Barbares qu'ils
„furent contraints de prendre la fuite; &
„ceux de Delphes ayant su qu'ils fuyoient,
„sortirent des lieux où ils s'étoient réfugiés,
„poursuivirent ces Barbares, & en firent un
„grand carnage. Ceux qui se purent sauver
„s'enfuirent chez les Béotiens, dirent qu'ou-
„tre tous les prodiges dont j'ai parlé, ils
„avoient vu deux hommes armés, & beau-
„coup plus grands que l'ordinaire, qui les
„poursuivoient, & qui les tailloient en piè-
„ces. Les habitans de Delphes disent, que
„ces deux hommes étoient deux héros du
„Pais,

„Pâis, appellés Phylaque, & Autonoé, à
 „qui l'on voit des Chapelles consacrées;
 „celle de Phylaque le long du chemin qui
 „est au-dessus de celle de Minerve, & celle
 „d'Autonoé proche de la fontaine de Ca-
 „stalie sous la croupe d'Hyampée. Les
 „pierres qui tombèrent du Parnasse font de-
 „meurées toutes entières jusqu'à notre tems
 „auprès de la Chapelle de Minerve, au mê-
 „me endroit où elles accablèrent les Barba-
 „res, qui se retirèrent du Temple, par l'a-
 „vanture que nous avons dite ¹³”.

Cette belle & véritable histoire a été adoptée, en y faisant quelques changemens, par plusieurs Auteurs modernes. Maimbourg entr'autres n'a pas manqué de se l'approprier. Il a substitué à *Phylaque & Autonoé* *St. George & St. Victor* dans son Histoire des Croisades; & a fait faire aux Saints ce qu'Hérodote avoit attribué aux Demi-Dieux plus de vingt Siècles avant qu'on imprimât les absurdes relations de la Guerre Sainte.

Ceux qui prétendent excuser les Contes pieux d'Hérodote disent que le profond respect qu'il a eu pour la Divinité auroit dû réfuter ce que Plutarque lui reproche. Il
 l'ac-

¹³ Hérodote. Liv. VIII. p. 208. & suiv. Je me sers de la Traduction de Du-Ryer.

l'accuse d'avoir fait dire malignement bien des impiétés aux gens qu'il faisoit parler, & de s'être servi d'un prétexte trompeur pour outrager la Divinité. Il ne peut souffrir qu'il prête à Solon ces paroles. ¹⁴ „Est-ce à moi qu'il faut demander si l'homme „est heureux, moi qui fais que tous les Dieux „sont envieux & turbulens”? Il est certain qu'Hérodote a très-souvent répété cette opinion impie, & si contraire à la nature divine: on ne sauroit dire pour l'excuser que ce trait de médisance soit échappé par oubli ou par inadvertance: il fait souvent dans ses Ouvrages la même réflexion: il la tourne de vingt manières différentes; & on est en droit, après une affectation pareille, de soutenir que son cœur approuvoit ce que sa main écrivoit. Parmi les endroits qui condamnent Hérodote, je me contenterai d'en choisir deux. Il suppose dans le premier qu'un
Roi

¹⁴ Τοῖς δὲ θεοῖς λοιδορούμενος ἐν τῷ Σόλωνος προσώπῳ, ταῦτα εἶρηκεν: ᾧ Κροῖτε, ἐπιστάμενόν με τὸ θεῖον πᾶν εἶναι φθονερόν τε καὶ ταραχώδες, ἐπειρωτᾶς ἀνθρώπων περὶ πρηγμάτων. Ἄ γὰρ αὐτὸς ἐφρονεῖ περὶ τῶν θεῶν, τῷ Σόλωνι προστριβόμενος, κακότηθειαν τῆ βλασφημίας προστίθησι.

Diis autem maledicens sub persona Solonis: me, inquit, gnarum omne numen invidium esse ac tumultuo-

Roi d'Égypte écrit à Polycrate, Prince de Samos, en ces termes : „¹⁵ J'apprends „avec plaisir qu'un Prince qui est mon ami „& mon allié soit heureux, mais les grandes „prospérités m'allarment ; car je n'ignore „pas combien la Divinité est envieuse &c.” Le second passage de cet Historien ne sert pas moins que le premier à sa condamnation. „Nous ne vivons que trop, dit *Ar- „taban* ¹⁶, notre vie toute courte qu'elle est „a plus d'étendue qu'il n'en faut pour nous „exposer à mille chagrins. Sa longueur „nous force très-souvent à souhaiter la mort „& nous la considérons comme un azye „contre les maux qui nous poursuivent, & „les misères qui nous accablent. Au reste, „s'il est vrai que les Dieux ayent attaché „quelque félicité à la vie humaine, c'est une „preuve évidente qu'ils portent envie au „Genre humain.”

Henri

sum, de rebus humanis interrogas. Suam enim de Diis Soloni tribuens sententiam, malignitatem impio fermoni adjunxit. *Plut. de Malignit. Herodot. p. 357, & seq.*

¹⁵ Ἐμοὶ δὲ αἱ σὰ μεγάλαι εὐτυχίαι ἐκ ἀρέσκουσι, τὸ θεῖον ἐπισαμένω ὡς ἔστι φθονερόν. *Tuae magnæ prosperitates mihi non placent, qui intelligo quam invidium numen sit. Herod. Lib. III. p. 178.*

¹⁶ *Idem, Lib. III. p. 401.*

Henri Etienne, & Camerarius, qui avant lui avoit entrepris de justifier Hérodoté des reproches qu'on lui faisoit sur bien des choses, n'ont rien dit de bon, ni l'un ni l'autre, sur cet article. Vous pouvez voir, *Monseigneur*, ce que leur a répondu un grand Critique ¹⁷.

Je m'étonne que Du-Ryer, qui devoit bien connoître les Maximes d'Hérodoté, puisqu'il l'avoit traduit entièrement, ait dit avec tant de confiance & sans aucune restriction. ¹⁸ „Que ce qui doit rendre cet Historien Grec plus considérable, c'est que „nous n'avons point d'Auteur de sa Religion „qui parle de Dieu & de la Providence avec „plus de révérence & de respect.”

La Mothe-le-Vayer a été encore plus loin que Du-Ryer: il a fait d'Hérodoté un dévot à Litanies, & il lui a donné pour les Dieux du Paganisme autant de zèle & de ferveur qu'un Napolitain en a pour St. Janvier & St. Pomponius; il croit même que la dévotion d'Hérodoté l'a empêché de mentir.

Voici

¹⁷ Bayle Diction. Hist. & Crit. Art, Périclès.

¹⁸ Du-Ryer, Préface d'Hérodoté, p. 4.

¹⁹ La Mothe-le-Vayer, des Historiens Grecs, Tom. I. p. 298. Edit. in folio.

Voici ses propres termes ¹⁹ : „*Hérodote*
 „ayant été très-religieux dans le Culte divin
 „dont il faisoit profession, si l'on peut parler
 „de la sorte d'un Payen, il n'y a guère d'ap-
 „arence qu'il eût voulu charger sa consci-
 „ence d'un crime tel que le mensonge, à
 „l'égard d'un Historien”. Il est étonnant
 qu'un homme aussi éclairé, & aussi savant
 que La Mothe-le-Vayer, ait paru si per-
 suadé de la pieuse délicatesse d'Hérodote;
 je passerois à un Jésuite d'excuser les men-
 songes de Maimbourg, par une réflexion
 aussi puérile.

§. III.

Sur Thucydide & ses Ouvrages.

Thucydide nâquit environ quatre cens
 soixante & trois ans avant la naissance du
 Seigneur. „*Aulu - Gelle* nous apprend
 „qu'*Helanius* n'avoit que douze ans plus
 „qu'*Hérodote*, & *Thucydide* que treize
 „moins que lui”. Le pere de ce dernier
 Historien s'appelloit *Olorus* ²⁰. Il étoit
 Athé-

²⁰ Θουκυδίδης Ὀλόρου, Ἀθηναῖος, παῖδα δὲ εἶχε Τι-
 μόθεον. ἦν δὲ ἀπὸ μὲν μητρὸς, Μιλτιάδα τῷ στρατηγῷ
 τὸ γένος ἔλκων, ἀπὸ δὲ πατρὸς, Ὀλόρου τῷ Θρακῶν
 βασιλέως. μαθητὴς Ἀντιφῶντος. ἤκμαζε κατὰ τὴν

Athénien, & descendoit d'un Olorus qui tiroit son origine des Rois de Thrace. Son ayeul maternel comptoit le fameux Miltiade, dont il portoit le nom, parmi ses Ancêtres.

Thucydide fut Disciple d'Antiphon. Il montra de bonne heure son amour pour la gloire & pour les Sciences. Car se trouvant avec son pere, lorsqu'il étoit encore fort jeune, aux jeux Olympiques, & y entendant lire à Hérodote les Livres d'Histoire qu'il avoit

ὡς Ὀλυμπιάδα. ἔγραψε δὲ τὸν πόλεμον τῶν Πελοποννησίων καὶ Ἀθηναίων. ἔτος ἤκασεν, ἔτι πᾶς τυγχάνων, Ἡροδότῃ, ἐπὶ τῆς Ὀλυμπίας τὰς ἱστορίας αὐτῆ διερχομένῃ, ἃς συνεγράψατο: καὶ κινήσεις ὑπὸ τίνος ἐνθουσιασμῶ, πλήρης δακρύων ἐγένετο. καὶ ὁ Ἡρόδοτος, κατανοήσας τὴν αὐτῆ φύσιν, πρὸς τὸν πατέρα Θεκυδίδῃ Ὀλορον ἔφη: μακαρίζω σὲ τῆς εὐτεκνίας, Ὀλορε, ὁ γὰρ σὸς υἱὸς ὀργᾶσαν ἔχει τὴν ψυχὴν πρὸς τὰ μαθήματα. καὶ ἔκ ἐψεύσθησε τῆς ἀποφάνσεως. ἔτος ὁ Θεκυδίδης ἀνὴρ ἦν πολὺς τῆς τέχνης, κάλλος λόγων, καὶ ἀκριβεία πραγμάτων, καὶ στρατηγίας, καὶ πανηγυρικᾶς ὑποθέσεων. ἔτος ὁ συγγραφεὺς μεταβαίνει εἰσὶν ἀπὸ τῶν Θηλυκῶν εἰς ἑδέτερα: οἷον, τρίποντα εἰς Μακεδονίαν, ἐφ' ὅπερ καὶ πρότερον. καὶ Θεκυδίδειος γραφή. Thucydides Olori F. Atheniensis. Habuit autem filium Timotheum, Maternum autem genus a Miltiade duce,

avoit composés , faisi d'une noble ambition & agité du desir d'aquérir la réputation de grand Historien, qui excitoit sa noble jalousie, il ne put retenir ses larmes. Hérodote qui en fut le témoin, & qui remarqua toute l'étendue du génie du jeune Thucydide, prédit à son Pere Olorus qu'il s'estimeroit un jour heureux d'avoir produit un fils aussi illustre. Hérodote ne se trompa point, & le tems accomplit si bien sa prédiction, que l'Antiquité a eu peu d'Ecrivains qui ayent
 laissé

paternum vero ab Oloro, Thracum Rege, ducebat. An-
 tiphontis discipulus, floruit Olympiade 87. Scripsit au-
 tem Peloponnesiorum & Atheniensium bellum. Hic,
 dum adhuc esset puer, audivit Herodotum, qui suas
 Historias Olympiæ recitabat, quas conscripserat, & qua-
 si quodam furore divino percitus, lacrymis est repletus.
 Herodotus autem animadverso ejus ingenio, Oloro Thu-
 cydidis patri dixit : Te, Olore, propter egregiam pro-
 lem beatum judico. Tuus enim filius animum ad
 disciplinas incitatum *earumque vehementer cupidum* habet.
 Nec eum sua sententia fefellit. Hic Thucydides fuit
 vir insignis artificio, orationis elegancia, accurata rerum
 expositione, & imperatoris artibus, & consiliis, & pa-
 negyricis argumentis. Hic scriptor à fœmineo ad neu-
 trum genus transire solet, ut *Τρέπονται-σις Μακεδονίαν,*
ἐφ' ὅτι καὶ πρότερον. Et hæc est Thucydidis pro-
 pria peculiarisque scribendi ratio. *Suidas, p. 140.*

laissé des Ouvrages" aussi éloquens, & où les matières soient traitées plus profondément, & les faits distribués & arrangés avec plus d'ordre & de sagesse.

Thucydide fut fait Général d'Armée en Thrace, où il avoit beaucoup de crédit par des Mines d'or qu'il possédoit dans ces Païs. Les uns disent qu'elles lui venoient par un Roi de Thrace son bisayeul, les autres prétendent qu'il en étoit redevable à une femme qu'il épousa, & qui étoit native de cette
Pro-

21 Ἠγάγετο δὲ γυναῖκα ἀπὸ Σκάπτῆς ὕλης τῆς Θράκης πλεσίαν σφόδρα, καὶ μέταλλα κεκτημένην ἐν τῇ Θράκῃ. Τοῦτον δὲ τὸν πλεῖστον λαμβάνων, ἐκ εἰς τρυφήν ἀνήλισκεν, ἀλλὰ πρὸ τῆ πελοποννησιακῆ πολέμου, τὸν πόλεμον αἰσθηθεὶς κινεῖσθαι μέλλοντα, προσλόμενος συγγράψαι αὐτὸν, παρεῖχε πολλὰ τοῖς Ἀθηναίων στρατιώταις καὶ τοῖς Λακεδαιμονίω, καὶ πολλοῖς ἄλλοις, ἵνα ἀπαγγέλλοιεν αὐτῷ βυλομένα συγγράψειν τὰ γινόμενα κατὰ καιρὸν καὶ λεγόμενα ἐν αὐτῷ πολέμῳ. Ζητητέον δὲ, διὰ τί καὶ Λακεδαιμονίοις παρεῖχε καὶ ἄλλοις, ἐξ ἧν Ἀθηναίοις μόνοις διδόναι, καὶ παρὰ ἐκείνων μανθάνειν; καὶ λέγομεν, ὅτι ἐκ ἀσκόπως καὶ τοῖς ἄλλοις παρεῖχε. σκοπὸς γὰρ ἦν αὐτῷ, τὴν ἀληθεῖαν τῶν πραγμάτων συγγράψαι. εἰκὸς δὲ ἦν, Ἀθηναίους πρὸς τὸ χρήσιμον ἀπαγγέλλοντας τὰ ἑαυτῶν ψεύδεσθαι, καὶ λέγειν πολλάκις, ὡς ἡμεῖς εἰνῆκα-

Province. N'ayant pu secourir la Ville d'Amphipolis pendant qu'il commandoit l'Armée, les Athéniens séduits par Eléon & par ceux de sa faction l'envoyèrent en exil. Ce fut pendant le tems de son bannissement qu'il composa son Histoire. Marcellin nous apprend le soin qu'il prit pour être instruit de la vérité, & pour n'ignorer aucune particularité des actions qui s'étoient faites dans la Guerre dont il faisoit le recit. „Thucydide, dit cet Auteur ²¹, ayant épou-
„sé

μεν, ἔ νικήσαντες. Διὸ πᾶσι παρεῖχεν, ἐκ τῆς τῶν πολλῶν συμφωνίας θηρώμενος τὴν τῆς ἀληθείας κατάληψιν. Τὸ γὰρ ἀσαφές ἐξελέγχεται τῇ τῶν πολλῶν συναδύσει συμφωνία. Thucydides autem duxit uxorem e Scaptefyla Thraciæ Urbe ditissimam, & metallorum fodinas in Thracia possidentem. Has autem opes adeptus non in delicias consumpsit: sed cum multo ante bellum Peloponnesiacum motum iri præsensisset, quia cupiebat hoc bellum conscribere, multa Atheniensium & Lacedæmoniorum militibus & multis aliis largitus est, ut *res omnes*, in hoc bello opportune gestas dictasque sibi, eas memoriæ litterisque mandare cupienti, referrent. Hic autem querendum cur & Lacedæmoniis & aliis *pecunias* dederat; cum solis Atheniensibus eas dare, & ex ipsis *res omnes* intelligere posset. Respondemus non sine causa, certoque consilio, *pecunias* aliis etiam ab eo datas. *Rerum*

„sé une femme très-riche, n'employa point
 „les biens qu'il en avoit reçus en de folles dé-
 „pensés; mais il s'en servit à faire des largesses
 „aux Soldats Lacédémoniens & Athéniens,
 „pour apprendre d'eux ce qui s'étoit passé de
 „plus considérable & de plus remarquable dans
 „les Guerres du Peloponnese, dont il avoit
 „dessein d'écrire l'histoire.” Quelqu'un lui
 ayant demandé un jour pourquoi il avoit
 donné des récompenses aux Lacédémoniens
 & à d'autres Grecs, puisque les seuls Athé-
 niens eussent pu l'instruire de ce qu'il sou-
 haitoit savoir? Il répondit sagement qu'il
 en avoit agi de la sorte pour être plus cer-
 tain de découvrir la vérité, étant naturel
 que les Athéniens grossissent leurs avantages
 & diminuassent leurs pertes: & qu'il cher-
 choit le vrai parmi tous les Mémoires diffé-
 rens qu'on lui fournissoit de tous les côtés;
 vû qu'un fait qui souvent paroissoit obscur,
 ou douteux sur le rapport d'une seule per-
 sonne, devenoit clair par celui qu'en faisoient
 plusieurs autres.

Com-

enim *omnium* veritatem sibi conscribendam proposuerat. Erat autem verisimile fore, ut Athenienses utilitati suæ servientes in rerum a se gestarum relatione mentirentur, & sæpe dicerent *hostes* a se victos, quos *tamen* non vicissent. Quamobrem *pecuniam* omnibus præbuit.

Combien peu y a-t-il de gens aujourd'hui *Monsieur*, qui, voulant écrire une Histoire, prennent les mêmes précautions que Thucydide ! Loin de dépenser des Sommes considérables à recueillir d'excellens Mémoires, qui puissent les conduire dans leur travail, ils se servent des plus mauvaises Gazettes, dont-ils font une pitoyable compilation. D'autres encore plus criminels & plus méprisables, se livrant à l'esprit de Parti, dont ils sont tourmentés aussi fortement qu'un Démoniaque possédé d'une Légion de Diables, noircissent quelques mains de papier de toutes les injurieuses chimères que leur fournissent la haine, la prévention, les préjugés, la superstition & le fanatisme. Combien n'avons-nous pas d'Ecrivains modernes qui sont tombés dans ces excès affreux ? Mais ce n'est pas encore le tems de relever toute l'indignité de leur conduite ; revenons actuellement à Thucydide. Nous avons vu, en parlant d'Hérodote ; que Lucien étoit aussi persuadé de la bonne foi de ce premier

Histo-

ut ex multorum consensu veritatis notitiam indagaret ac adipisceretur. Quod enim obscurum est, id multorum concentu consensuque declaratur & aperte demonstratur. Marcel. in Vita Thucydid. apud Thucydid. Edit. 1731. p. 3, & 4.

Historien qu'il l'étoit peu de celle du second. Plutarque lui rend la même justice. „Thucydide ²², dit-il, cherche toujours à mettre les faits qu'il raconte dans une grande évidence; il offre les choses aux yeux, les présente à l'esprit comme si elles se passoi-ent dans le moment qu'il les raconte”.

Quoique tant d'illustres Anciens aient rendu témoignage de la sincérité & de la candeur de Thucydide, il s'est trouvé cependant quelques Auteurs qui l'ont accusé d'avoir déguisé la vérité dans bien des endroits. Joseph est un des ceux-là; mais il me paroît que la Mothe-le-Vayer a parfaitement montré combien on devoit faire peu de cas de sa critique. „On donne, dit-il ²³, la gloire à Thucydide de n'avoir point mêlé de fables parmi ses narrations véritables. S'il est contraint de dire un mot de Térée & de Procné dans son second Livre, ou si en décrivant la Sicile au com-
men-

²² Ο γὰρ Θουκυδίδης αἰεὶ τῷ λόγῳ πρὸς ταύτην ἀμιλλᾶται τὴν ἐνάργειαν, οἷον θεατὴν ποιῆσαι τὸν ἀκροατὴν, καὶ τὰ γινόμενα περὶ τὰς ὀργῶντας ἐκπληκτικὰ καὶ ταρακτικὰ πάθη, τοῖς ἀναγινώσκουσιν ἐνεργάσασθαι λιχνευόμενος. Ad hanc quidem Thucydidis evidentiam semper r enitur, ut auditorem tanquam

„mencement du fixième , il se sent obligé de
 „parler des Cyclopes & des Lestrigons, c'est
 „si légèrement, que les Chiens d'Egypte ne
 „touchent pas en si grande hâte l'eau du Nil
 „dont ils craignent les Crocodiles, que cet
 „Historien passe promptement par-dessus
 „une circonstance fabuleuse, d'appréhension
 „qu'il a de donner la moindre entrée au
 „mensonge dans son Ouvrage. Et néan-
 „moins il n'a pu éviter le reproche de n'a-
 „voir pas toujours dit la verité, puisque
 „Josephe assure qu'on le taxoit de l'avoir
 „falsifiée en plusieurs endroits. Ce n'est
 „pourtant qu'après avoir accusé tous les
 „Grecs d'imposture, que Josephe charge
 „Thucydide de la sorte. Et si l'on prend
 „garde à l'éloge qu'il lui donne ensuite,
 „d'avoir été le plus exact, & le plus scrupu-
 „leux de son país à composer une Histoire,
 „l'on verra bien que c'est un Juif qui a pris
 „à tâche de décréditer toute celle des Payens,
 „&

spectatorem faciat : & quæ animorum perturbationes
 atque consternationes spectantibus accidissent, in eas-
 dem lectorem conjiciat, *Plutarch. de Gloria Athenien-*
sium, Tom. II. p. 347.

²³ La Mothe - le - Vayer, Tom. I. p. 285, & suiv.

„& qui dans ce dessein eut cru faire une
 „grande faute; s'il eût épargné quelque Hi-
 „storien d'entre eux, & s'il n'eût traité Thu-
 „cydide comme les autres”.

Un Grammairien, qui a écrit la Vie de Thucydide, l'accuse d'avoir favorisé les Lacédémoniens en augmentant la grandeur, & le nombre de leurs victoires, & en grossissant les pertes & les infortunes des Athéniens qu'il n'aimoit point, parce qu'ils l'avoient banni. On ignore le nom de ce Grammairien; mais il doit être fort ancien. La Vie qu'il a donnée de Thucydide est imprimée avec celle qu'en a fait Marcellin. D'Ablancourt a fort bien réfuté l'accusation de ce Savant. „Si Thucydide, *dit-il*, a marqué „les fautes des Athéniens, ce n'est point par „vengeance, comme lui reproche un petit „Grammairien qui a fait sa Vie; mais parce „qu'il ne les pouvoit dissimuler, non plus „que les louanges des Lacédémoniens, sans „faire tort à la vérité. Car ce n'est pas lui, „à proprement parler, qui les loue ni qui „les condamne, c'est l'Histoire qui découvre „leurs vices & leurs vertus. Aussi est-il „très-juste estimateur du mérite & grand „amateur de la vérité, qui a pour but d'in- „struire plutôt que de plaire, & s'éloigne de „toutes fortes de fables”.

L'Histoi-

L'Histoire de Thucydide porte des marques certaines qui répondent de l'amour que l'Auteur avoit pour la vérité. Il est difficile, *Monsieur*, de rendre justice à ses ennemis, & de ne pas se laisser emporter à la haine qu'on a pour eux. C'est-là le plus grand & le plus digne effort de l'Historien, & c'est celui dont Thucydide est venu à bout. Il parle ²⁴ par-tout de Cléon, son ennemi, avec toute la modération possible: il loue son éloquence & ses talens; & s'il lui échappe quelque trait contre lui, on voit qu'il est indispensablement obligé de le placer dans son Histoire, & que les Evénemens & l'enchaînement des matières exigent ses réflexions, toujours dépouillées d'aigreur & d'amertume. Il seroit à souhaiter pour le Public, que les Auteurs qui travaillent à l'Histoire, eussent toujours l'impartialité & la sincérité de Thucydide présentes à leur esprit. Convenons donc, *Monsieur*, que la Critique de Joseph & celle du Grammairien ne valent guère mieux l'une que l'autre, & sont démenties par l'approbation des plus grands Hommes, & par les Ouvrages mêmes de l'Ecrivain qu'on prétend blâmer.

Le

²⁴ Voyez le quatrième Livre de Thucydide, où il est beaucoup parlé de Cléon.

Le stile de Thucydide, ainsi que nous l'avons observé en parlant d'Hérodote, est serré, précis: & ses Livres, pour me servir des termes de Cicéron ²⁵, contiennent plus de pensées & de maximes que de paroles; de sorte qu'on ne peut dire si les faits sont plus ornés par le stile que le stile par les sentences. Juste-Lipse a donné à Thucydide les mêmes louanges ²⁶. Il veut que, quoique les matières sur lesquelles il a écrit ne soient ni grandes, ni nombreuses, il ait cependant surpassé tous les autres Historiens, soit par sa manière d'écrire concise, soit par ses excellentes maximes & ses réflexions judicieu-

²⁵ Est post illum (scilicet Herodotum) Thucydides omnes dicendi artificio mea sententia facile vicit, qui ita creber est rerum frequentia, ut verborum prope numerum sententiarum numero consequatur: ita porro verbis aptus & pressus, ut nescias utrum res oratione, an verba sententiis illustrentur. *Cicer. Lib. II. de Oratore, Cap. 13.*

²⁶ Thucydides, qui res nec multas nec magnas nimis scripsit, palmam fortasse præripit omnibus qui multas & magnas. Elocutione tota gravis & brevis, densus sententiis, sanus judiciis; occulte ubique instruens, actiones vitamque dirigens, orationibus & excursibus pene divinus. Quem quo sæpius legas, plus auferas: & nunquam tamen dimittet te sine siti. *Justus Lipsius in Notis ad Lib. I. Polit. Cap. 9.*

dicieufes, foit enfin par l'éloquence fublime & prefque divine qui régné dans les Harangues dont il a enrichi fes Ouvrages.

Ces Eloges font un peu balancés par certains défauts que les plus grands Hommes ont reproché à Thucydide. Ils l'ont blâmé d'être quelquefois obscur, & prefque inintelligible ²⁷, à caufe de fa trop grande brieveté. Cicéron ²⁸ fe récrie fur-tout fur la trop grande précision qui régné dans plufieurs de fes Harangues. Longin a parfaitement dépeint la façon d'écrire de Thucydide. „Dans la paffion, *dit-il* ²⁹, de faire paroître que tout ce qu'il dit eft dit fur le „champ

²⁷ Huic ætati fupares, Alcibiades, Critias, Theramenes : quibus temporibus quod dicendi genus viguerit, ex Thucydidis Scriptis, qui ipfe tum fuit, intelligi maxime poteft ; grandes erant verbis, crebri fententiis, compreffione rerum breves, & ob eam caufam interdum fubobfcuri. *Cicer. Lib. II. de Oratore, Cap. 12.*

²⁸ Ipse illæ Thucydidis conciones ita multas habent obfcuras & abditas fententias, vix ut intelligantur ; quod eft in oratione civili vitium vel maximum. *Idem, ibid.*

²⁹ Traité du Sublime, &c. Chap. XVIII. *Je me fers de la Traduction de Despreaux.*

„champ , il traîne fans cesse l’Auditeur,
 „par les dangereux détours de ses longues
 „transpositions. Assez souvent donc il
 „suspend sa première pensée , comme s’il
 „affectoit tout exprès le desordre , & entre-
 „mêlant au milieu de son discours plusieurs
 „choses différentes qu’il va quelquefois cher-
 „cher , même hors de son sujet , il met la
 „frayeur dans l’ame de l’Auditeur qui croit
 „que tout ce discours va tomber , & l’inte-
 „resse malgré lui dans le péril où il pense
 „voir l’Orateur. Puis tout d’un coup , &
 „lorsqu’on ne s’y attendoit plus , disant à
 „propos ce qu’il y avoit si longtems qu’on
 „cherchoit , par cette transposition égale-
 „ment hardie & dangereuse , il touche bien
 „davantage que s’il eût gardé un ordre dans
 „ses paroles”.

Casaubon 3^o excuse la trop grande pré-
 cision de Thucydide sur ce qu’il semble n’a-
 voir écrit que pour les Politiques & les Sa-
 vans ; il convient cependant qu’il est plus à
 pro-

3^o Magnus & Vir & Scriptor Thucydides, qui a ge-
 rendis rebus ad eandem stylo persequendas quum se
 contulisset ; historiæ ad usum Politicorum scriptæ mor-
 talium , credo , primus exemplum post-futuris miran-
 dum potius quam imitandum dedit. *Casaubonus in Epist.
 Ded. ad Polybium.*

propos d'admirer cet Historien que de tâcher de l'imiter. Quoi qu'il en soit, il est certain que malgré la brièveté qu'on reproche à Thucydide, il est peu d'Ecrivains aussi éloquens & aussi véhémens que lui. Démosthène, qui sans doute étoit un Juge compétent pour prononcer sur la beauté d'un Ouvrage, avoit copié huit fois de sa main ³¹ celui de Thucydide. L'Empereur Charles Quint, qui pouvoit aussi bien décider de la bonté d'un Livre pour ce qui regardoit l'Art de la Guerre, que l'Orateur Grec pour ce qui concernoit le stile & la diction, portoit toujours avec lui une Traduction Françoisé de la Guerre du Péloponnèse. Quelle estime auroit-il donc eue pour Thucydide, s'il eût pu lire l'Original de son Ouvrage!

Je crois, *Monsieur*, ne pouvoir mieux faire connoître le génie, la science, le caractère de Thucydide, qu'en rapportant ici les trois Harangues qui se trouvent dans son
pre-

³¹ Venio ad Thucydidem, Olori, vel potius Oroli filium, qui tempore Belli Peloponesiaci floruit, tantique a Demosthene fiebat, ut octies manu sua describeret. Inno & Imperator Carolus V. eum in expeditionibus, sed Gallice redditum, semper circumgestasse secum dicunt. G. J. Vossius de Historicis Græcis, Lib. I. Cap. 4.

premier Livre, & qui donnent une idée de la cause des Troubles qui agitèrent la Grèce pendant près de vingt-sept ans, & dont le recit est l'unique sujet de l'Histoire de Thucydide. Voici la Harangue que firent les Corinthiens dans l'Assemblée, que les Lacédémoniens tinrent pour examiner les plaintes que leurs Alliés avoient à porter contre les Athéniens. Au reste, je me servirai de la Traduction de d'Ablancourt, parce

32 Τὸ πισὸν ὑμᾶς, ὦ Λακιδαιμόνιοι, τῆς καθ' ὑμᾶς αὐτῆς πολιτείας καὶ ἰμιλίας, ἀπιστοτέρης ἐς τῆς ἄλλης, ἢν τι λέγωμεν, καθίστησι καὶ ἀπ' αὐτῆ, σωφροσύνην μὲν ἔχετε, ἀμαθία δὲ πλείονι πρὸς τὰ ἔξω πράγματα χρῆσθε. πολλάκις γὰρ προαγορευόντων ἡμῶν, ἃ ἐμίλλομεν ὑπὸ Ἀθηναίων βλάπτεσθαι, ἃ περὶ ἧν ἐδιδάσκομεν ἑκάστοτε τὴν μάθησιν ἐποιεῖσθε, ἀλλὰ τῶν λεγόντων μᾶλλον ὑπενοεῖτε, ὡς ἐνεκα τῶν αὐτοῖς ἰδίᾳ διαφύρων λέγασι. καὶ δι' αὐτὸ, ἔπειθ' ἐπείθην, ἀλλὰ ἐπειδὴ ἐν τῷ ἔργῳ ἐσμὲν, τῆς ἔσομαι τῆςδε παρεκαλέσατε, ἐν οἷς προσήκει ἡμᾶς ἔχει ἡκιστα εἰπεῖν, ὅσῳ καὶ μέγιστα ἐγκλήματα ἔχομεν, ὑπὸ μὲν Ἀθηναίων ὑβριζόμενοι, ὑπὸ δὲ ὑμῶν ἀμελῆμενοι. Καὶ εἰ μὲν ἀφανεῖς περὶ ὄντες ἠδὲ τὴν Ἑλλάδα, διδασκαλίᾳ ἦν, ὡς ἐκ εἰδόσι, προσέδει· νῦν δὲ τί δεῖ μακρογορεῖν, ἂν τῆς μὲν δεδλωμένως ὁρᾶτε, τοῖς δ' ἐπιβλεπόντας αὐτῆς, καὶ ἔχει ἡκιστα τοῖς ἡμετέροις,

ce que je ne me flate point de pouvoir réussir aussi-bien que lui à conserver à Thucydide toutes ses graces & toute son éloquence; mais vous pourrez voir au bas de la page, si vous le souhaitez, ses Harangues en Grec, & vous en lirez ainsi toutes les beautés originales.

„Messieurs ³², la bonne foi que vous
„gardez dans les Affaires publiques, & dans
„celles des particuliers, vous rend plus diffi-
„ciles

ξυμμαχοῖς, καὶ ἐκ πολλῶν προπαρασκευασμένους, εἶπα-
τε ἄρα πολεμήσοιτα. ἔ γάρ ἂν Κέρκυραν τε ὑπολα-
βόντες βία ἡμῶν εἶχον, καὶ Ποτίδαιαν ἐπολιορκῶν·
ἂν τὸ μὲν ἐπικαιρότατον χωρίον πρὸς τὰ ἐπὶ Θράκης
ἐπιχρῆσθαι, ἢ δὲ ναυτικὸν ἂν μέγιστον παρέχευε Πελο-
ποννησίους.

Καὶ τῶνδε ὑμεῖς αἴτιοι, τό, τε πρῶτον ἐάσαντες
αὐτὰς τὴν πόλιν μετὰ τὰ Μηδικὰ κρατῦναι, καὶ ὕστε-
ρον τὰ μακρὰ σῆσαι τείχη: ἐς τὸ δε τε αἰεὶ ἀποσε-
ρεῖντις, ἔ μόνον τὰς ὑπ' ἐκείων δεδωλωμένους ἐλευθε-
ρίας, ἀλλὰ καὶ τὰς ὑμετέρας ἤδη ξυμμαχίας. ἔ γάρ
ὁ δωλωσάμενος, ἀλλ' ὁ δυνάμενος μὲν παῦσαι, περιε-
ρῶν δὲ, ἀληθέστερον αὐτὸ δεῖν, εἶπερ καὶ τὴν ἀξίωσιν
τῆς ἀρετῆς, ὡς ἐλευθερῶν τὴν Ἑλλάδα, φέρεται. μά-
λις δὲ νῦν τε ξυνηήθομεν, καὶ ἔδὲ νῦν ἐπὶ φανεροῖς.
χρῆν γὰρ ἔκ, εἰ ἀδικῆμεθα, ἔτι σκοπεῖν, ἀλλὰ κα-
θεύτι ἀμυνῆμεθα. οἱ γὰρ δεῶντες βεβηλευμένοι, πρὸς

„ciles, à croire la mauvaise foi des autres ;
 „& votre modération empêche que vous ne
 „décou-

ἔ διεγνωκότες ἤδη, καὶ ἔ μέλλοντες, ἐπιέχοντα.
 Καὶ ἐπισάμεθα, οἷα ὀδῶ οἱ Ἀθηναῖοι, καὶ ὅτι κατ'
 ὀλίγον χωρεῖσιν ἐπὶ τὰς πέλας : καὶ λαιθάειν μὲν
 οἰόμενοι, διὰ τὸ ἀναισθητὸν ὑμῶν, ἤσσαν θάρρῃσι :
 γινόντες δὲ, εἰδότες περιορᾶν, ἰσχυρῶς ἐγκείμενται.
 ἠσυχάζετε γὰρ μόνοι Ἕλληνας, ὡ Λακεδαιμόνιοι, ἔ
 τῇ δυνάμει τινα, ἀλλὰ τῇ μελλήσει, ἀμυνόμενοι. καὶ
 μόνοι ἐκ ἀρχομένην τὴν αὐξήσιν τῶν ἐχθρῶν, διπλα-
 σισμένην δὲ, καταλύοντες. καὶ τοι ἐλέγεσθε ἀσφαλεῖς
 εἶναι, ὧν ἄρα ὁ λόγος τῆ ἔργα ἐκράτει. τὸν τε γὰρ
 Μῆδον αὐτοὶ ἴσμεν ἐκ περάτων γῆς πρότερον ἐπὶ τὴν
 Πελοπόννησον ἐλθόντα, ἢ τὰ παρ' ὑμῶν ἀξίως προαπαν-
 τήσασα. καὶ νῦν τὰς Ἀθηναίους, ἔχ' ἐκὰς, ὥσπερ ἐκείνον,
 ἀλλ' ἐγγυὲς ὄντας, περιορᾶτε, καὶ ἀντὶ τῆ ἐπελθεῖν
 αὐτοὶ, ἀμύνεσθαι βέλεσθε μᾶλλον ἐπίοντας, καὶ ἐς
 τύχας, πρὸς πολλῶ δυνατωτέρους ἀγωνιζόμενοι, κα-
 τασηῆναι. ἐπισάμενοι, καὶ τὸν βάρβαρον αὐτῶ τὰ πλείω
 σφαλέντα, καὶ, πρὸς αὐτὸς τοὺς Ἀθηναίους, πολλὰ
 ἡμᾶς ἤδη τοῖς ἀμαρτήμασιν αὐτῶν μᾶλλον, ἢ τῇ ἀφ'
 ὑμῶν τιμωρία, περιγεγεννημένης. ἐπεὶ ἄγε ὑμέτερά
 ἐλπίδες ἤδη τινὰς περ, καὶ ἀπαρασκευὸς διὰ τὸ πισεῦ-
 σασα, ἔφθειραν. καὶ μηδεὶς ὑμῶν ἐπ' ἐχθρὰ τύπλεον,
 ἢ αἰτία, νομίση τάδε λέγεσθαι : αἰτία μὲν γὰρ φίλων
 ἀνδρῶν ἐσιν ἀμαρτανόντων. κατηγορία δὲ, ἐχθρῶν
 ἀδικησάντων.

„découvriez l'ambition de vos ennemis.
 „Car après vous avoir prédit mille fois les
 „maux

Καὶ ἄμα, εἴπερ τινες καὶ ἄλλοι, νομίζομεν ἄξιοι εἶναι τοῖς πέλας ψόγον ἐπενεγκεῖν. ἄλλως τε, καὶ μεγάλων τῶν διαφερόντων κατεσώτων, περὶ ὧν ἔκ αἰδάνεσθαι ἡμῖν γε δοκεῖτε, εἰδ' ἐκλογίσασθαι πάποτε, πρὸς οἷος ὑμῖν Ἀθηναίης ὄντας, καὶ ὡς πᾶν διαφερόντας, ὁ ἀγὼν ἔσται. οἱ μὲν γε, νεωτεροποιοὶ, καὶ ἐπιποῆσαι ὄξεῖς, καὶ ἐπιτελέσαι ἔργω, ὃ ἂν γινῶσιν. ὑμεῖς δὲ τὰ ὑπάρχοντά τε σώζειν, καὶ ἐπιγινῶναι μηδὲν, καὶ ἔργω εἰδὲ τάνανκάα ἐξικέσθαι. αὐτίς δὲ, οἱ μὲν καὶ παρὰ δύναμιν τολμητὰ, καὶ παρὰ γνώμην κινδυνευτὰ, καὶ ἐν τοῖς δεινοῖς εὐέλπιδες. τὸ δὲ ὑμέτερον, τῆς τε δυνάμεως ἐνδεᾶ πρᾶξι, τῆς τε γνώμης μηδὲ τοῖς βεβαίοις πισεῦσαι. τῶν τε δεινῶν μηδέ ποτε οἴεσθαι ἀπολυθῆσεσθαι. καὶ μὴν καὶ ἄοκνοι, πρὸς ὑμᾶς μελλήτας, καὶ ἀποδημητὰ, πρὸς ἐνδημοτάτης. οἴοντα γὰρ οἱ μὲν, τῇ ἀπκσίᾳ ἂν τὲ κτᾶσθαι, ὑμεῖς δὲ, τῷ ἰπιλθεῖν. καὶ τὰ ἔτοιμα ἂν βλάψαι. Κρατῶντες τε τῶν ἐχθρῶν, ἐπὶ πλείστον ἐξέρχοντα, καὶ νικῶμενοι, ἐπ' ἐλάχισον ἀναπίπτουσιν. ἔτι δὲ, τοῖς μὲν σώμασιν ἀλλοτριωτάτοις ὑπὲρ τῆς πόλεως χρῶντα, τῇ δε γνώμη, οἰκιστάτη ἐς τὸ πρᾶσσειν τὲ ὑπὲρ αὐτῆς. καὶ ἂ μὲν ἂν ἐπινοήσαντες μὴ ἐπέξέλθωσιν οἰκείων εἴρεσθαι ἡγῶντα. ἂ δ' ἂν ἐπελθόντες κτήσωντα, ὀλίγα πρὸς τὰ μίλλοντα τυχεῖν πράξαντες. ἦν δ' ἄρα πῃ καὶ πείρα σφιλῶσιν, ἀντελπίσαντες ἄλλα, ἐπλήρωσιν τὴν χρεῖαν.

„maux dont vous menaçoient les Athéniens,
 „vous avez mieux aimé attribuer nos plain-
 „tes à quelque mécontentement particulier,
 „que de vous en éclaircir pour y donner
 „ordre; si bien que pour n'avoir pas prévu
 „les maux à venir, vous êtes contraints
 „maintenant d'y pourvoir. Nous avons
 „done

μόνοι γὰρ ἔχασί τε ὁμοίως, καὶ ἐλπίζουσιν, ἂν ἐπι-
 νοήσωσι, διὰ τὸ ταχέϊαν τὴν ἐπιχείρησιν ποιῆσαι ἂν
 ἂν γινῶσι. καὶ ταῦτα μετὰ πόγων πάντα καὶ κινδύνων
 δι' ὅλα τῆ αἰῶνος μοχθῆσι. καὶ ἀπολαύουσιν ἐλάχιστα
 τῶν ὑπαρχόντων, διὰ τὸ αἰεὶ κτᾶσθαι, καὶ μήτε ἰορτήν
 ἄλλο τι ἠγεῖσθαι, ἢ τὸ τὰ δέοντα πράξαι. ζυμφοραὶ
 τε ἔχ' ἤτσον, ἡσυχίαν ἀπράγμονα, ἢ ἀχολίαν ἐπίπο-
 νοι. ὥστε εἴ τις αὐτὰς, ζυελῶν, φαίη πεφυκείαι ἐπὶ
 τῷ μήτε αὐτὰς ἔχειν ἡσυχίαν, μήτε τὰς ἄλλας. ἀν-
 δρώπων εἶν, ὀρθῶς ἂν εἶποι.

Ταύτης μὲν τοι τοιαύτης ἀντικαθεστηκυίας πόλεως,
 ἢ Λακεδαιμόνιοι, διαμείλλετε. καὶ οἶσατε, τὴν ἡσυχίαν
 εἰ τέτοις τῶν ἀνδρώπων ἐπιπλείστον ἀρκεῖν, οἱ ἂν τῆ
 μὲν παρασκευῇ δίκαια πράσσωσι, τῆ δὲ γνώμῃ, ἢ ἀδι-
 κῶνται, δῆλοι ὡς μὴ ἐπιτρέψοντες. ἀλλ' ἐπὶ τῷ, μὴ
 λυπεῖν τε τὰς ἄλλας, καὶ αὐτοὶ ἀμυνομένοι μὴ βλάπ-
 τισθαι, τὸ ἴσον νέμετε. μόλις δ' ἂν, πόλει ὁμοίᾳ πα-
 ροικῆντες, ἐτυγχάνετε τέττα. νῦν δ', ὅπερ καὶ ἄρτι
 ἐδηλώσαμεν, ἀρχαιότροπα ὑμῶν τὰ ἐπιτηδεύματα πρὸς
 πάντας εἰσι. αἰμάκη δὲ, ὡς περ τέχνης, αἰεὶ τὰ ἐπιγίγ-

„donc d'autant plus de choses à vous dire,
 „que nous en avons plus souffert par la né-
 „gligence des uns, & par la violence des
 „autres. Si elles n'étoient pas publiques,
 „nous serions à cette-heure en peine de les
 „prouver; mais qu'est-il besoin de longs
 „discours, lorsque les uns sont assujettis, &
 „les

νόμιμα κρατεῖν. καὶ ἡτυχαζέσθῃ μὲν πόλει, τὰ ἀκίνη-
 τα νόμιμα ἄριστα: πρὸς πολλὰ δὲ ἀναγκαζομένοις
 εἶναι, πολλῆς καὶ τῆς ἐπιτεχνήσεως δεῖ. διόπερ καὶ τὰ
 τῶν Ἀθηναίων ἀπὸ τῆς πολυπειρίας ἐπιπλέον ὑμῶν κε-
 κώνηται· μέχρι μὲν ἔν τῃδε ὠρίσθαι ὑμῶν ἢ βραδυ-
 τῆς. νῦν δὲ τοῖς τε ἄλλοις, καὶ Ποτιδαῖταις, ὥσπερ
 ὑπεδέξασθε, βοηθήτατε, κατὰ τάχος ἰσβαλόντες εἰς
 τὴν Ἀττικὴν, ἵνα μὴ ἄνδρας τε φίλους, καὶ ξυγγενεῖς,
 τοῖς ἐχθρίοις πρόσησθε, καὶ ἡμᾶς τῆς ἄλλης ἀθυμίας
 πρὸς ἐτέραν τινὰ ξυμμαχίαν τρέψητε. δρῶμεν δ' ἂν
 ἀδίκον ἔδεν, ἔτε πρὸς θεῶν τῶν ὀρκίων, ἔτη πρὸς ἀθρώ-
 πων τῶν αἰσθανομένων. λύσει γὰρ σπονδάς, ἔχ οἱ δὲ
 ἐρημίαν ἄλλοις προσιόντες, ἀλλ' οἱ μὴ βοηθῆντες οἷς
 αἰ ξυνομόσωσι. ἐχλομένων δὲ ὑμῶν προθύμων εἶναι
 μὲνῃμεν. ἔτε γὰρ ὅσια ἂν ποιοῖμεν μεταβαλλόμενοι,
 ἔτε ξυνηθεσέρεος ἂν ἄλλως εὐροιμεν. πρὸς τὰδε βυ-
 λεισθε εὖ, καὶ τὴν Πελοπόννησον πειρᾶσθε μὴ εἰλάσσω
 ἐξηγεῖσθαι, ἢ οἱ πατέρες ὑμῖν παρέδωκαν. Thucydid.
 de Bello Peloponnes. Lib. I. p. 44. Ὡ seqq. Edit. Amstelae-
 dami apud R. Ὡ J. Wetstenios Ὡ Guil. Smith. MDCCXXXI.

„les autres sur le point de l'être? Si vous
„aviez pourvu de bonne heure à ces desor-
„dres les Athéniens ne nous auroient pas
„enlevé Corcyre, & n'assiégeroient pas pré-
„sentelement Potidée, dont l'une fournissoit
„d'armée navale à tout le Péloponnese, &
„l'autre est un poste très-important pour les
„Affaires de la Thrace. C'est donc vous,
„Messieurs, qui en êtes cause, pour les avoir
„laissé fortifier après la retraite des Perses,
„& usurper ensuite la Liberté non-seulement
„de leurs Alliez, mais des vôtres. Car ce-
„lui qui fait le mal n'est pas si coupable à
„mon avis que celui qui le néglige, lorsqu'il
„y peut donner ordre : sur-tout quand il
„fait profession, comme vous, d'être le Li-
„bérateur de la Grèce. A peine nous accor-
„dez-vous aujourd'hui, pour faire nos
„plaintes, l'assemblée que nous devrions fai-
„re pour nous vanger. Car ceux qui ont
„concerté de longue main ce qu'ils doivent
„faire, comme font les Athéniens, ne tar-
„dent point à exécuter leurs entreprises;
„& prennent leurs ennemis au dépourvu;
„mais les autres ne savent où ils en sont,
„lorsque les malheurs arrivent. Ce n'est
„pas que nous ne voyions bien depuis long-
„tems où ils tendent, comme ils gagnent
„pied à pied; mais votre patience les fait
„agir

„agir plus fourdement , parce qu'ils ne fa-
 „vent pas encore s'ils font découverts; &
 „s'ils viennent une fois à le reconnoître, fans
 „que vous y remédiez , ils marcheront la
 „tête levée. Vous êtes les seuls de toute la
 „Grèce , qui êtes maintenant en repos , non
 „tant par vos forces , que par votre infensi-
 „bilité. Car au lieu que les autres prévien-
 „nent l'aggrandissement de leurs Ennemis,
 „vous attendez qu'ils se soient aggrandis
 „pour les combattre , & vous différez à
 „leur déclarer la guerre jusqu'à ce vous so-
 „yez accablez de leur puissance. Ceux-là
 „se trompent donc qui vous estiment grands
 „Politiques; car les Perses étoient venus
 „des extrémités du Monde , pour vous per-
 „dre , que vous n'aviez encore donné ordre
 „à rien; & par la même imprudence , vous
 „négligez aujourd'hui les Ennemis qui sont
 „à vos portes. Vous savez pourtant que
 „les victoires que nous avons remportées sur
 „eux , & sur les Barbares , viennent plutôt
 „de leurs défauts , que de nos avantages,
 „& que la confiance qu'on a eue en vous , en
 „a trahi quelques-uns , qui s'y font laissez
 „surprendre. Que personne ne s'imagine
 „que nous disions ceci par injure , plutôt
 „que par reproche; l'une est bonne contre
 „les Ennemis qui nous assaillent , & l'autre

„contre les amis qui nous abandonnent. On
„fait qu'en l'état où sont les choses, nous
„avons droit de nous plaindre plus que per-
„sonne du monde. Car on diroit que vous
„n'avez point de sentiment, & que vous
„n'avez jamais considéré à quels ennemis
„vous avez affaire, & combien ils sont plus
„grands que vous en toute sorte. Ce sont
„des esprits vifs & remuans, toujours prêts
„à entreprendre, tandis que vous ne songez
„qu'à conserver, sans faire de nouvelles en-
„treprises, ni pourvoir même aux cho-
„ses les plus nécessaires. Ils forment
„des desseins hardis & ambitieux, au lieu
„que vous n'en faites point qui ne soient au-
„dessous de vos forces. Ils sont pleins de
„confiance dans les dangers, & vous ne
„croyez jamais sortir des vôtres, & n'êtes
„pas même bien assurés dans les choses les
„plus certaines. Ils sont actifs, vous êtes
„lents; ils courent par-tout, tandis que
„vous ne bougez d'une place. Car ils cro-
„yent qu'il y a toujours quelque chose
„à gagner en se remuant; au lieu qu'en
„vous déplaçant le moins du monde vous
„appréhenderiez de tout perdre. Achéons
„de dire leurs avantages qui vous appren-
„dront vos défauts. Quand ils ont quelque
„bonheur, s'ils poussent plus loin leur for-
„tune

„tune, & s'ils tombent, ils sont tout prêts à
 „se relever, sans perdre cœur par leur chute.
 „Ils délibèrent eux-mêmes, & se servent de
 „toute sorte de gens pour l'exécution. Ils
 „croient perdre beaucoup quand ils ne gag-
 „nent rien, & ce qu'ils gagnent leur est peu
 „à l'égard de ce qu'ils espèrent. Si quelque
 „affaire ne leur réussit pas, elle est inconti-
 „nemment supplée par une autre. Ils délibèrent
 „promptement, & exécutent de même, &
 „l'on peut dire qu'ils possèdent en quelque
 „sorte ce qu'ils espèrent, parce qu'ils n'ont
 „pas plutôt formé un dessein qu'il est ac-
 „compli; aussi ne songent-ils jour & nuit à
 „autre chose, & s'y employent-ils de toute
 „leur force. Ils jouissent fort peu du pré-
 „sent, parce qu'ils pensent toujours à l'ave-
 „nir, & trouvent leur repos dans l'agitation
 „comme si l'oïveté étoit pire que le travail.
 „Ils ne connoissent point d'autres Fêtes, que
 „de s'occuper à l'accomplissement de leurs
 „desseins, & croient que le service des
 „Dieux consiste à faire son devoir. Enfin,
 „l'on peut dire, qu'ils sont nés pour n'être
 „jamais en repos, & pour n'y pas laisser les
 „autres. Cependant, Messieurs, ayant af-
 „faire à de telles gens, vous dormez, & ne
 „songez pas que pour vivre en repos, ce
 „n'est pas assez de ne faire tort à personne;

„il faut empêcher qu'on ne nous en fasse.
 „Mais vous mettez la justice à ne point faire
 „mal, plutôt qu'à vanger celui qu'on vous
 „fait. Vous auriez certes bien de la peine à
 „subsister de la sorte, quand vous auriez en
 „tête des ennemis semblables à vous. Mais
 „votre probité est trop à l'antique pour ce
 „tems-ci. Il faut dans la Politique comme
 „dans les autres Arts, suivre toujours les
 „Modes nouvelles, parce que le Monde se
 „raffine en vieillissant. Quand on est dans
 „la tranquillité, on peut garder ses anciennes
 „maximes; mais quand on a plusieurs affai-
 „res sur les bras, il faut tout mettre en œu-
 „vre pour s'en tirer. Les Athéniens ont
 „accru leur puissance beaucoup plus que
 „vous par cette voye, suivez leur exemple;
 „& secourez les Potidéens & vos autres
 „Alliez, comme votre devoir vous y oblige,
 „en entrant au plutôt dans le País Ennemi.
 „N'abandonnez point vos Amis & vos Voi-
 „sins, de peur de les contraindre par desef-
 „poir à recourir à d'autres qu'à vous; car
 „quand

33 Ἡμῖν πρέσβευσις ἡμῶν, ἐκ εἰς ἀντιλογίαν τοῖς
 ὑμετέροισι ξυμμάχοις ἐγένετο, ἀλλὰ περὶ ᾧ ἡ πόλις
 ἔπεμψεν. αἰσθόμενοι δὲ, καταβοὴν ἐκ ὀλίγην ἔσαν
 ἡμῶν, παρήλομεν, ἔ τοῖς ἐγκλήμασι τῶν πόλεων αἰν

„quand nous le ferions , nous ne ferions
 „rien d'injuste devant les Dieux ni devant
 „les hommes. Ceux qui abandonnez de
 „leurs Amis dans les dangers ont recours à
 „une Puissance Etrangère, ne sont pas traî-
 „tres à leurs Amis; mais ce sont les faux
 „amis qui abandonnent. Nous persisterons
 „dans votre Alliance, tandis que vous vous
 „disposerez à nous secourir. C'est le mieux
 „que nous puissions faire les uns & les au-
 „tres. Prenez là-dessus une bonne résolu-
 „tion, & vous portez aussi généreusement
 „que vos peres à la défense du Péloponnèse,
 „pour montrer que vous êtes aussi dignes
 „qu'eux d'y commander”. *Hist. de Thucy-
 dide Tom. I. Liv. I. p. 53, & suiv.*

Voici la réponse que les Ambassadeurs
 Athéniens firent à la Harangue des Corin-
 thiens. Elle est dans son genre aussi belle
 qu'aucune de celles de Démosthène & de
 Cicéron.

„³³ Nous ne sommes pas venus, Messieurs,
 „pour répondre aux accusations de vos Al-
 „liez,

τιρῆντες, (ὃ γὰρ παρὰ δικαστῶν ὑμῶν, ἔτε ἡμῶν, ἔτε
 πέταν, οἱ λόγοι ἂν γίγνοιτο,) ἀλλ' ὅπως μὴ ἑαδίως
 περὶ μεγάλων πραγμάτων, τοῖς συμμάχοις πειθόμε-
 ναι, χεῖρον βεβλήσθητε. καὶ ἅμα βεβλόμενοι περὶ τῆς

„liez, ni pour nous défendre devant des
 „gens qui ne sont pas nos Juges, mais pour
 „VOUS

παντός λόγῃ τῷ ἐς ἡμᾶς καθεστῶτος δηλώσαι, ὡς, οὔτε ἀπεικότως ἔχομεν ἢ κεκτῆμεθα, ἢ τε πόλις ἡμῶν ἀξία λόγῃ ἐστίν. καὶ τὰ μὲν παλαιὰ τί δεῖ λέγειν, ὧν ἀποκαὶ μᾶλλον λόγων μάρτυρες, ἢ ὄψεις τῶν ἀκαιομένων; τὰ δὲ Μηδικὰ, καὶ ὅσα αὐτοῖς ζύνιστε, εἰ καὶ δεῖ ὄχλη μᾶλλον ἔσαι αἰεὶ προβαλλομένοις, ἀνάγκη λέγειν. καὶ γὰρ ὅτε ἐδρῶμεν, ἐπ' ἀφελείᾳ ἐκινδύνευτο, ἥς τῷ μὲν ἔργῃ μέρος μετέχετε, τῷ δὲ λόγῃ, μὴ παντός, εἴ τι ἀφελεῖ, περισκόμεθα; ἐρηθίσεται δὲ ἔ παραιτήσεως μᾶλλον ἕνεκα, ἢ μαρτυρίας, καὶ δηλώσεως, πρὸς οἷαν ὑμῖν πόλιν, μὴ εὖ βηλευομένοις, ὃ ἀγῶν καταστήσεται. φημὲν γάρ, Μαραθῶνί τε μόνοι προκινδυνεύσαι τῷ βαρβάρῳ, καὶ ὅτε τὸ ὕπερον ἦλθεν, ἔχ' ἱκανοὶ ὄντες κατὰ γῆν ἀμύνεσθαι, ἐσβάντες ἐς τὰς ναῦς παιδημεῖ, ἐν Σαλαμῖνι ξυμμαχῆται. ὅπερ ἔχε, μὴν κατὰ πόλεις αὐτὸν ἐπιπλέοντα τὴν Πελοπόννησον πορθεῖν, ἀδυνατίων ὄντων πρὸς ναῦς πολλὰς ἀλλήλοις ἐπιβοηθεῖν. τεκμηρίον δὲ μίγιστον αὐτὸς ἐποίησε. νικηθεῖς γὰρ ταῖς ναυσὶν, ὡς ἔκετι αὐτῷ ὁμοίας ἕτης τῆς δυνάμεως, κατὰ τάχος τῷ πλείονι τῷ στρατῷ ἀνεχώρησε.

Τοιοῦτα μὲν τοι τέττα ξυμβάντος, καὶ σαφῶς δηλωθέντος, ὅτι ἐν ταῖς ναυσὶ τῶν Ἑλλήνων τὰ πράγματα ἐγένετο, τρεῖς τὰ ἀφελιμώτατα ἐς αὐτὸ παρεσχόμεθα, ἀριθμόν τε νεῶν πλείστον, καὶ ἄνδρα στρατηγὸν ξυνετάτατον, καὶ προθυμίαν ἀοκνοτάτην. ναῦς μὲν γὰρ ἐς τὰς

„vous instruire plus particulièrement des
„choses dont on se plaint, & faire voir le
„droit

τιρακοσίας ὀλίγη ἐλάσσης τῶν δύο μοιρῶν. Θιμισο-
κλία δὲ ἄρχοντα, ὅς αἰτιώτατος ἐν τῷ γενῶ ναυμαχῆ-
σαι ἰγένετο. ὅπερ σαφίτατα ἴσωσε τὰ πρᾶγματα.
καὶ αὐτὸν διὰ τῆτο ὑμῶς ἐτιμήσατε, μάλιστα δὲ ἄνδρα
ξίον τῶν ὡς ὑμᾶς ἐλθόντων. προθυμίαν δὲ καὶ πολὺ
τολμηροτάτην ἐδείξαμεν, οἱ γε, ἐπειδὴ ἡμῖν κατὰ γῆν
ἔδεις ἐβοήθει, τῶν ἄλλων ἤδη μέχρι ἡμῶν δαλευόντων,
ἠξιώσαμεν, ἐκλιπόντες τὴν πόλιν, καὶ τὰ οἰκεία διαφ-
θίρατες, μηδ' ὡς τὸ τῶν περιλοίπων συμμαχῶν κοι-
νὸν προλιπεῖν, μηδὲ σκεδαοθέντες, ἀχρεῖοι αὐτοῖς γε-
νέσθαι, ἀλλ' ἐσβάντες ἐς τὰς ναῦς, κινδυνεῦσαι, καὶ μὴ
ὀργισθῆναι, ὅτι ἡμῖν ἔ προτιμωρήσατε. ὥστε φαμὲν
ἔχ ἴσσον αὐτοὶ ἀφελῆσαι ὑμᾶς, ἢ τυχεῖν τῆτος. ὑμεῖς
μὲν γὰρ ἀπὸ τε οἰκουμενῶν τῶν πόλεων, καὶ ἐπὶ τῷ
τὸ λοιπὸν νέμεισθαι, ἐπειδὴ εἰδείσατε ὑπὲρ ὑμῶν, καὶ
ἔχ ἡμῶν τὸ πλεον, ἐβοηθήσατε: ὅτε γὰρ ἡμῖν ἐτι σῶσι,
ἔ παρεγένεσθε. ἡμεῖς δὲ ἀπὸ τε τῆς ἐκ ἔσης ἐτι ὀρμώ-
μενοι, καὶ ὑπὲρ τῆς ἐν βραχείᾳ ἐλπίδι ἔσης, κινδυνεύον-
τες, ξυνεσώσαμεν ὑμᾶς τε τὸ μέρος, καὶ ἡμᾶς αὐτῆς.
εἰ δὲ προσεχωρήσαμεν πρότερον τῷ Μήδῳ, δείσαντες,
ὡσπερ καὶ ἄλλοι, περὶ τῆς χώρας, ἢ μὴ ἐτολήσαμεν
ὑπερον ἐσβῆναι ἐς τὰς ναῦς, ὡς διεφθαρμένοι, ἔδεν ἂν
ἐτι ἴδει ὑμᾶς, μὴ ἔχοντας ναῦς ἰκαίας, ναυμαχεῖν,
ἀλλὰ κατ' ἡσυχίαν ἂν αὐτῷ προχωρήτε τὰ πρᾶγμα-
τα, ἢ ἐβέλετο.

„droit que nous y avons, & que notre Ré-
 „publique mérite bien qu'on la confidére.
 „Nous

Ἐγὼ ἄξιόι εἶμεν ὧ Λακεδαιμόνιοι, καὶ προθυμίας
 ἕνεκα τῆς τότε, καὶ γνώμης ξυνέσεως, ἀρχῆς τε, ἧς
 ἔχομεν, τοῖς Ἑλλησι μὴ ἔτως ἄγαν ἐπιφθόνως δια-
 κειῖσθαι; καὶ γὰρ αὐτὴν τῆδε ἐλάβομεν, ἢ βιασάμε-
 νοι, ἀλλ' ὑμῶν μὲν ἐκ ἐθελησάντων παραμεῖναι πρὸς
 τὰ ὑπόλοιπα τῆ βαρβάρου, ἡμῖν δὲ προσελθόντων τῶν
 ξυμμάχων, καὶ αὐτῶν δεηθέντων ἡγεμόνας κατασῆναι.
 ἐξ αὐτῆ δὲ τῆ ἔργου κατηναγκάσθημεν τὸ πρῶτον προα-
 γαγεῖν αὐτὴν εἰς τόδε, μάλιστα μὲν ὑπὸ δέξας, ἔπειτα δὲ
 καὶ τιμῆς, ὕψερου καὶ ὠφελείας. καὶ ἐκ ἀσφαλῆς ἔτι
 ἐδόκει εἶναι, τοῖς πολλοῖς ἀπήχθημένους, καὶ τίνων καὶ
 ἤδη ἀποσάντων κατεστραμμένων, ὑμῶν τε ἡμῖν ἐκέτι
 ὁμοίως φίλων, ἀλλ' ὑπόπτων καὶ διαφορῶν ὄντων, ἀνέντας
 κινδυνεύειν. καὶ γὰρ ἂν αἱ ἀποσάσεις πρὸς ὑμᾶς ἐγίγ-
 νοιτο. πᾶσι δὲ ἀνεπίφθονον, τὰ ξυμφέροντα τῶν με-
 γίστων περὶ κινδύων εὖ τίθεσθαι.

Ἵμεῖς γὰρ, ὧ Λακεδαιμόνιοι, τὰς ἐν τῇ Πελοποννήσῳ
 πόλεις ἐπὶ τὸ ὑμῖν ὠφέλιμον κατασυστάμενοι, ἐξηγεῖσθε.
 καὶ εἰ τότε ὑπομείναντες διαπαντός, ἀπήχθεσθε ἐν τῇ
 ἡγεμονίᾳ, ὥσπερ ἡμεῖς; εὖ ἴσμεν, μὴ ἂν ἦσσαν ὑμᾶς λυ-
 πηρὲς γενομένους τοῖς ξυμμάχοις, καὶ ἀναγκασθέντας
 ἂν, ἢ ἀρχεῖν ἐγκρατῶς, ἢ αὐτὲς κινδυνεύειν. ἔτως ἐδ'
 ἡμεῖς θαυμαστὸν ἐδὲν πεποιήκαμεν, ἐδ' ἀπὸ τῆ ἀνδρω-
 πείᾳ τρόπῳ, εἰ ἀρχὴν τε διαδιδομένην ἐδεξάμεθα, καὶ
 ταύτην μὴ ἂν εἶμεν, ὑπὸ τῶν μεγίστων νικηθέντες, τι

„Nous ne parlerons point de ce qui s'est
 „fait jadis, dont vos oreilles sont plutôt té-
 „moins

μῆς, καὶ δέους, καὶ ὠφειλίας. εἰδ' αὖ πρῶτοι τῆ τοιήτη
 ὑπάρξαντες, ἀλλὰ καθεσῶτος, τὸν ἥσσω ὑπὸ τῆ δυνατω-
 τέρη κατείργεσθαι. ἄξιοί τε ἅμα νομίζοντες εἶναι, καὶ
 ὑμῖν δοκῶντες, μέχρις ἔ τὰ συμφέροντα λογιζόμενοι, τῷ
 δικαίῳ λογῶ νῦν χρῆσθε, ὃν εἰδείς πῶ, παρατυχὸν ἰσχυί
 τί κτήσασθαι, προφείς, τῆ μὴ πλέον ἔχειν ἀπετράπητο.
 ἰπαινείσθαι τε ἄξιοι, οἳ τινες, χρησάμενοι τῆ ἀνδραπείᾳ
 φύσει, ὡς ἐτέρων ἀρχῆν, δικαιοτέρου ἢ κατὰ τὴν ὑπάρ-
 χησαν δύνάμιν γένωνται. ἄλλως γ' ἂν ἔν οἴομεθα, τὰ
 ἡμέτερα λαβόντως, δεῖξαι ἂν μάλις, εἴ τι μετριάζομεν.
 ἡμῖν δὲ ἐκ τῆ ἐπιεικῆς ἀδοξία τοπλέον, ἢ ἔπαινος ἐκ
 εἰκότως περιέση.

Καὶ ἐλασσόμενοι γὰρ ἐν ταῖς συμβολαίαις πρὸς τῆς
 συμμάχης δίκαις, καὶ παρ' ἡμῖν αὐτοῖς ὁμοίοις νόμοις
 ποιήσαντες τὰς κρίσεις, φιλοδικεῖν δοκῶμεν: καὶ εἰδείς
 σκοπεῖ αὐτῶν, τοῖς καὶ ἄλλοθί περ ἔχουσιν ἀρχήν, καὶ
 ἥσσαν ἡμῶν πρὸς τῆς ὑπηκόως μετρίοις ἔσι διότι τῆτο
 ἐκ ὀνειδίζεται. βιάζεσθαι γὰρ οἷς ἂν ἐξῆ, δικάζεσθαι
 εἰδὲν προσδέονται. οἳ δὲ, εἰδισμένοι πρὸς ἡμᾶς ἀπὸ τῆ
 ἰσῆ ὀμιλεῖν, ἢν τι παρὰ τὸ μὴ οἶεσθαι χρῆναι, ἢ γνώμη,
 ἢ δυνάμει τῆ διατὴν ἀρχήν, καὶ ὁπωσῆν, ἐλασσωθῶσιν,
 ἐ τῆ πλείονος μὴ σερισκόμενοι χάριν ἔχουσιν, ἀλλὰ τῆ ἐν-
 διῆς χλεπώτερον φέρουσιν, ἢ εἰ, ἀπὸ πρώτης ἀποδέμενοι
 τὸν νόμον, φανερῶς ἐπλεονεκτῶμεν. ἐκείνως δὲ εἰδ' ἂν
 αὐτοῖ ἀντέλεγον, ὡς ἐ χρεῶν τὸν ἥσσω τῷ κρατῶντι

„moins que vos yeux; mais les services que
 „nous avons rendus pendant la Guerre de
 „Perse, sont trop illustres pour s'en taire,
 „quoiqu'il soit fâcheux d'en entendre parler
 „si souvent. Il ne seroit pas juste que toute
 „la Grèce jouît du fruit de nos travaux, &
 „qu'il nous fût défendu de nous en entrete-
 „nir: & nous ne les alléguons pas pour les
 „faire entrer en balance contre nos crimes;
 „mais pour faire voir à qui vous vous atta-
 „quez en prenant une mauvaise résolution.
 „Nous disons premièrement, que nous
 „som-

ὑποχωρεῖν. ἀδικήμενοί τε, ὡς ἔοικεν, οἱ ἄνθρωποι μᾶλλον ὀργίζονται, ἢ βιαζόμενοι. τὸ μὲν γὰρ ἀπὸ τῆ ἰσῆ, δοκεῖ πλεονεκτεῖσθαι. τὸ δ' ἀπὸ τῆ κρείττονος, καταναγκάζεσθαι. ὑπὸ γὰρ τῆ Μήδε δεινότερα τέτων πάτχοντες, ἠνείχοντο: ἡ δὲ ἡμετέρα ἀρχὴ χαλεπὴ δοκεῖ εἶναι. εἰκότως. τὸ παρὸν γὰρ αἰεὶ βαρὺ τοῖς ὑπηκόοις. ὑμεῖς γ' ἂν ἦν, εἰ καθελόντες ἡμᾶς ἀρξάιτε, τάχα ἂν τὴν εὐνοίαν, ἣν διὰ τὸ ἡμέτερον δέος εἰλήφατε, μεταβάλοιτε. εἶπερ, οἷα καὶ τότε, πρὸς τὸν Μῆδον δι' ὀλίγα ἠγησάμενοι, ἀπεδείξατε, ὅμοια καὶ νῦν γνώσεσθε. ἄμικτα γὰρ τάτε κατ' ὑμᾶς αὐτῆς νόμιμα τοῖς ἄλλοις ἔχετε. καὶ προσέτι εἰς ἕκαστος ἐξῴων, ἔτε τέτοις χρῆται, ἔθ' οἷς ἡ ἄλλη Ἑλλὰς νομίζει.

Βηλεύεσθε ἐν βραδείῳ, ὡς ἔπερι βραχείων: καὶ μὴ, ἀλλοτρίαις γνώμαις καὶ ἐγκλήμασι πεισθέντες, οἰκεῖον

„Sommes les seuls qui nous opposâmes à la
 „puissance des Barbares, & qui les vainquî-
 „mes à la Journée de Marathon; & qu'à
 „leur retour, voyant que nous n'étions pas
 „capables de leur résister par Terre, nous
 „nous mêmes sur Mer pour les combattre,
 „ce qui fut la conservation du Péloponnèse,
 „dont ils eussent pris toutes les Villes l'une
 „après l'autre; parce que leur Armée Nava-
 „le les empêchoit de s'entrescourir. Nous
 „ne voulons point d'autres témoins de ce
 „que nous disons que les Perses mêmes, qui,
 „après

πόνοι πρόδηλοι. τῆ δὲ πολέμου τὸν παράλογον, ὅσος
 ἐστὶ, πρὶν ἐν αὐτῷ γενέσθαι, προδιάγνωτε. μηκυνόμενος
 γὰρ φιλεῖ εἰς τύχας τὰ πολλὰ περιέσασθαι. ἂν ἴσον
 τι ἀπέχομεν, καὶ ὁποτέρως ἔσαι, ἐν ἀδήλω κινδυνεύει-
 ται. ἴοντες τε οἱ ἄνθρωποι εἰς τὴν πολέμου, τῶν ἔρ-
 γων πρότερον ἔχοντα, ἢ χρῆν ὑπερον δρᾶν: κακοπά-
 θοντες δὲ ἤδη, τῶν λόγων ἀπτονται. ἡμεῖς δὲ ἐν
 ἐδεμῶν πῶ τοιαύτη ἀμαρτία ὅτις ἔτ' αὐτοῖ, ἔθ'
 ὑμᾶς ὀρώντες, λέγομεν ὑμῖν, ἕως ἔτι αὐθαίρετος ἀμα-
 ρτοτέροις ἢ εὐβηλία, σπονδὰς μὴ λύειν, μηδὲ παραβῆ-
 ναι τὴν ὄρκου, τὰ δὲ διάφορα δίκην λύεσθαι κατὰ τὴν
 ξυνηθήκη. ἢ θεὸς τὴν ὄρκου μάρτυρας ποιούμενος,
 πειρασόμεθα ἀμύνεσθαι πολέμου ἀρχοντας τούτου, ἢ
 καὶ ὑψηλῶς. *Idem, Ibid. p. 49. & seqq.*

„après avoir été vaincus à la Bataille de Sa-
„lamine, rebrouffèrent chemin avec la plus
„grande partie de leurs Troupes, comme
„n'ayant plus rien à opposer à notre puis-
„sance. Cela fait voir clairement que le
„salut de toute la Grèce dépendoit de ses
„Forces maritimes, dont nous faisons la
„meilleure partie. Car outre que nous
„composions près de deux tiers de l'Armée
„navale qui montoit à quatre cens voiles,
„nous donnâmes un Général, qui fut cause
„de la victoire, & témoignâmes plus de
„chaleur & moins d'intérêt, que tous les
„autres pour la Cause commune. En effet,
„comme nous vîmes que tout étoit conquis
„jusqu'à nous, & que personne ne nous secou-
„roit, nous abandonnâmes notre Ville, & rui-
„nâmes nos biens, pour empêcher l'Ennemi
„de s'en prévaloir. Nous fîmes plus; car
„au lieu d'être inutiles en nous dispersant,
„nous nous embarquâmes tous ensemble
„pour sauver ceux qui nous abandonnoient,
„& leur fûmes plus utiles qu'à nous-mêmes.
„Notre Ville étoit détruite, lorsque nous
„accourûmes à votre défense, sans aucune
„espérance de retour; au lieu que les vôtres
„subsistoient encore dans l'opulence, & que
„vous craigniez plus pour vous que pour
„nous, lorsque vous nous vintes secourir;
de

„de sorte qu'on peut dire que vous nous
 „avez l'obligation toute entière d'un salut,
 „dont nous ne vous devons qu'une partie.
 „Et certes, si nous nous fussions joints aux
 „Ennemis comme les autres, pour conserver
 „notre Païs, vous n'eussiez pas été assez forts
 „pour combattre les Barbares, & ils eussent
 „trionphé de toute la Grèce, sans mettre
 „l'épée à la main. Nous avons donc méri-
 „té par notre générosité & notre résolution,
 „qu'on ait quelque respect pour nous, sans
 „nous porter envie comme on fait. D'ail-
 „leurs, nous n'avons pas usurpé l'Empire;
 „mais lorsqu'après la Bataille vous eutes
 „refusé de passer outre, pour achever les
 „restes de la défaite, & que nos Alliez nous
 „furent venu prier de les commander; la
 „crainte premièrement, puis l'honneur &
 „l'intérêt nous contraignirent de prendre le
 „timon abandonné. Car nous voyans expo-
 „sés à la haine pour en avoir châtié quel-
 „ques-uns, & vous étans devenus indiffé-
 „rens, pour ne point dire suspects, il n'eut
 „été ni sûr ni honnête de laisser le comman-
 „dement, puisque nos Alliez mécontents
 „n'eussent pas manqué de nous quitter pour
 „courir à vous. Or personne ne peut trou-
 „ver mauvais qu'on songe à sa conservation
 „dans l'extrémité du danger. Vous-mé-
 „mes;

„mes, *Messieurs*, commandez aux Villes du
„Péloponnèse, après les avoir réglées selon
„vos intérêts. Que si vous eussiez continué
„de commander, vous n'auriez pas été
„moins à charge que nous aux Alliez, ni
„moins exposés à l'envie; & pour conserver
„la dignité de l'Empire vous auriez été con-
„traints d'user de sévérité comme nous, ou
„vous auriez couru fortune de vous perdre.
„Nous ne sommes donc point coupables, si
„ayant accepté le commandement qui nous
„étoit déferé d'un commun accord, notre
„honneur & notre propre sûreté nous ont
„obligés à le conserver. C'est de tout tems
„que les plus forts sont les maîtres; nous ne
„sommes pas Auteurs de ce Règlement, il
„est fondé dans la Nature; outre que nous
„nous estimons dignes de commander, &
„que vous l'avez cru vous-mêmes; tandis
„que vous n'avez eu pour objet que l'utilité
„publique. Maintenant, vous prenez pour
„règle une équité que personne ne s'est ja-
„mais proposée si absoluë, que pouvant
„être le maître il se soit rendu égal. Mais
„ceux-là sont dignes de louange, qui s'étant
„laissés aller à l'inclination naturelle qu'ont
„tous les hommes pour le Commandement,
„en ont usé avec plus de modération que ne
„porte la nature de l'Empire. Et notre
„gloire,

„gloire ne paroîtroit jamais mieux en cette
 „rencontre, que si quelqu'autre prenoit au-
 „jourd'hui notre place; car le plus souvent
 „il nous revient moins d'honneur que de
 „honte de notre douceur. Pour vouloir
 „agir d'égal à égal avec ceux qui dépendent
 „de nous, & décider nos différends par les
 „voies de la justice, nous paroiffons inte-
 „ressés, sans considérer que cela n'arrive
 „point à ceux qui usent de l'autorité abso-
 „lue; parce qu'ils voident leurs différends
 „par la force, sans se soucier du reste. Mais
 „nos Alliez accoutumez à un traitement
 „plus doux, s'ils viennent à avoir quelque
 „chose de moins qu'ils ne croyent leur être
 „du, perdent le souvenir du plus qu'on leur
 „laisse, pour regarder seulement au peu
 „qu'on leur ôte, & crient bien plus haut,
 „que si, sans avoir égard à la justice, on
 „avoit agi contre eux par la force; car ils
 „tomberoient d'accord alors, qu'il faut que
 „le plus foible cède au plus fort. Tant il
 „est vrai que les hommes souffrent plus in-
 „dignement une injustice qu'une violence;
 „j'appelle injustice le tort qui nous est fait
 „pas nos pareils, & violence celui qui nous
 „est fait par nos maîtres. Nos Alliez donc
 „qui, sans murmurer, enduroient de plus
 „grands maux sous la Domination des Bar.

„bares, se plaignent aujourd'hui de notre
„Gouvernement quoiqu'incomparablement
„plus doux; parce que le mal qu'on sent
„paroît toujours le plus grand, & que la
„servitude présente est toujours la pire.
„Que si vous veniez à commander en notre
„place, l'affection qu'on vous porte par
„l'appréhension qu'on a de nous, se change-
„roit bien tôt en haine; & si vous pensiez
„trancher de Souverains, comme vous fai-
„siez autrefois, ceux qui vous regardent
„maintenant comme leurs Libérateurs vous
„regarderoient alors comme leurs Tyrans.
„Car vos coutumes n'ont point de rapport
„aux nôtres, & ceux que vous envoyez à
„commander, ne s'assujettissent ni à celles-là,
„ni à celles de la Grèce. Prenez donc du
„tems pour délibérer avant que de rompre,
„& ne vous jetez pas volontairement dans
„le péril pour vouloir obeir aveuglement à
„la passion de vos Alliez. Considérez com-
„bien les Evénemens de la Guerre font in-
„certains, & combien celle qui dure long-
„tems est accompagnée de traverses & d'in-
„fortunes. Nous en sommes encore égale-
„ment éloignez, & l'on ne fait de quel côté
„la fortune se tournera. Quand on s'enga-
„ge témérairement dans une guerre, on com-
„mence par où l'on devroit finir; car on
„n'é-

DE L'ESPRIT HUMAIN. 71

„n'écoute la Raison qu'après que le malheur
„est arrivé, au lieu que si on l'eût écoutée
„auparavant on le pouvoit éviter. Avant
„donc qu'il arrive, nous vous en avertissons ;
„ne rompez pas la Trêve au préjudice de
„votre serment, mais vuidez vos différends
„à l'amiable selon les termes du Traité.
„Pour nous, nous nous défendrons par les
„mêmes voyes que vous nous attaquerez,
„& si vous nous faites la guerre, nous vous
„la ferons avec toutes nos forces ; & nous
„nous préparerons à la défense, après avoir
„invoqué contre vous les Dieux vangeurs du
„parjure". *Histoire de Thucydide, Liv. I.*
Tom. I. pag. 59, & suiv.

Il faut remarquer, *Monsieur*, que la troisième Harangue que vous allez lire a été prononcée par Archidamus Roi des Lacédémoniens, lorsque les Ambassadeurs des Athéniens & des Corinthiens se furent retirés. Elle n'est adressée qu'aux seuls Lacédémoniens, qui alloient délibérer à la pluralité des voix s'ils devoient déclarer la Guerre.

34 „Messieurs, comme la plupart de vous
 ont déjà vu plusieurs guerres aussi-bien
 „que

34 Καὶ αὐτὸς πολλῶν ἤδη πολέμων ἔμπειρός εἰμι, ὡς
 Λακεδαιμόνιοι, καὶ ὑμῶν τὰς ἐν τῇ αὐτῇ ἡλικίᾳ ὄρω·
 ὥστε μὴτε ἀπειρία ἐπειδυμῆσά τινα τῶ ἔργῳ, (ὅπερ ἂν
 οἱ πολλοὶ πάθοιεν) μὴτε ἀγαθὸν καὶ ἀσφαλὲς νομίσαντα.
 εὐροῖτε δ' ἂν τὸν πόλεμον τόνδε, περὶ ἧ νῦν βηλεύεσθε, ἕκ
 ἂν ἐλάχιστον γεγόμενον, εἰ σωφρόνως τις αὐτὸν ἐκλογίζοι-
 το. πρὸς μὲν γὰρ τὰς Πελοποννησίους, καὶ τὰς ἀστυγέ-
 τοντας, παρόμοιος ἡμῶν ἡ ἀλκῆ, καὶ διὰ ταχείων οἷόν τε
 ἐφ' ἑκάστω ἐλθεῖν. πρὸς δὲ ἄνδρας, οἱ γῆν τε ἑκάστῳ
 ἔχουσι, καὶ προσέτι θαλάσσης ἔμπειρότατοί εἰσι, καὶ τοῖς
 ἄλλοις ἅπασιν ἄριστα ἐξήρτυνται, πλέτω τε ἰδίῳ καὶ ναυ-
 σὶ, καὶ ὄπλοις, καὶ ὄχλῳ, ὅτος ἕκ ἐν ἄλλῳ ἐνὶ γε χωρίῳ
 ἑλληνικῷ εἰσι; ἔτι δὲ καὶ ξυμμάχους πολλὰς, φάρμακον ὑπο-
 τελεῖς ἔχουσι. πῶς χρὴ πρὸς τήνδε ῥαδίως πόλεμον
 ἄρασθαι, καὶ τίνι πισεύσαντας, ἀπαρασκευάστους ἐπειχθῆ-
 ναί; πότερον ταῖς ναυσὶν; ἀλλ' ἤσσης ἐσμέν. εἰ δὲ με-
 λιστήσομεν, καὶ ἀντιπαρασκευασόμεθα, χρόνος ἐνέσται.
 ἀλλὰ τοῖς χρήμασιν; ἀλλὰ πολλῶν ἔτι πλέον τήνδε ἐλ-
 λείπομεν, καὶ ἔτι ἐν κοινῷ ἔχομεν, ἔτι ἐτόίμως ἐκ τῶν
 ἰδίων φέρομεν.

Τὰχ' ἂν τις θαρροίη, ὅτι τοῖς ὄπλοις αὐτῶν καὶ τῷ
 πλήθει ὑπερφέρομεν, ὥστε τὴν γῆν δὴν ἐπιφοιτῶντες.
 τοῖς δὲ ἄλλῃ γῆ εἰσι πολλή, ἧς ἄρχουσι; καὶ ἐκ θαλάσ-
 σης, ἂν δέονται, ἐπάξοντα. εἰ δ' αὖ τὰς ξυμμάχους
 ἀφιστάναί πειρασόμεθα, δεήσει καὶ τήτοις ναυσὶ βοηθεῖν,

„que moi, nous n'avons garde de la souhai-
 „ter faute d'expérience, comme font les jeu-
 „nes

τὰ πλείω ἔσι νησιώταις. τίς ἔν ἑσσι ἡμῶν ὁ πόλεμος;
 εἰ μὴ γὰρ ἢ ναυσὶ κρατήσομεν, ἢ τὰς προσόδους ἀφαιρή-
 σομεν, ἀφ' ὧν τὸ ναυτικὸν τρέφεται; βλαψόμεθα τὰ
 πλείω. καὶν τῆτω εὐδὲ καταλυεῖσθαι ἔτι καλόν. ἄλλως
 τε, καὶ εἰ δόξομεν ἄρξαι μᾶλλον τῆς διαφορᾶς. μὴ γὰρ
 δὴ ἐκείνη γε τῇ ἐλπίδι ἐπαιρώμεθα, ὡς ταχὺ παυθήσεται
 ὁ πόλεμος, ἢν τὴν γῆν αὐτῶν τάρωμεν. δέδοικα δὲ
 μᾶλλον, μὴ καὶ τοῖς παισὶν αὐτὸν ὑπολίπωμεν. ἔτι
 εἰκόσ Ἀθηναίης φρονήματι, μήτε τῇ γῇ δελεῦσαι, μήτε
 ὅσπερ ἀπειρεὺς καταπλαγήναι τῷ πολέμῳ.

Οὐ μὴν εὐδὲ ἀνασιδήτως αὐτῆς κελεύω τῆς τε ζυμμά-
 χης εἶν βλάπτειν, καὶ ἐπιβηλεύοντας μὴ καταφωρεῖν;
 ἀλλὰ ὅπλα μὲν κινήσω κινεῖν, πέμπειν δὲ, καὶ αἰτιᾶσθαι,
 μήτε πόλεμον ἄγαν δηλῆντας, μήτ' ὡς ἐπιτρέψομεν:
 καὶν τῆτω καὶ τὰ ἡμέτερα αὐτῶν ἐξαργυρεῖσθαι, ζυμμά-
 χων τε προσαγωγῇ, καὶ Ἑλλήνων, καὶ βαρβάρων, εἰ πο-
 δὲν τινα ἢ ναυτικῆ ἢ χρημάτων δύναμιν προσληψόμε-
 θα, (ἀνεπίφθονον δὲ, ὅσοι, ὡσπερ καὶ ἡμεῖς ὑπ' Ἀθη-
 ναίων ἐπιβηλεύόμεθα, μὴ Ἑλλήνας μόνον, ἀλλὰ καὶ
 βαρβάρους, προσλαβόντας, διασωθῆναι) καὶ τὰ αὐτῶν
 ἅμα ἐκπορίζόμεθα. καὶ ἢν μὲν ἐπακέσασί τι πρεσβευ-
 μένων ἡμῶν, ταῦτα ἄριστα. ἢν δὲ μὴ, διελθόντων ἐτῶν
 δύο καὶ τριῶν, ἄρμεινον ἤδη, ἢν δοκῇ, πεφραγμένοι, ἰμεν
 ἐπ' αὐτῆς. καὶ ἴσως, ὁρῶντες ἡμῶν ἤδη τὴν τε παρασ-
 κινήν, καὶ τῆς λόγους αὐτῇ ὅμοια ὑποσημαίνοντας, μᾶλ-

„nes gens, ni de croire que ce soit une
„chose bien juste, & bien sûre d'elle-même.

„Si

λον ἂν εἴκοισιν, καὶ γῆν ἔτι ἀτμητον ἔχοντες, καὶ περὶ
παρόντων ἀγαθῶν καὶ ἔπω ἐφθαρμένων βεβηυόμενοι. μὴ
γὰρ ἄλλο τι νομίσητε τὴν γῆν αὐτῶν ἢ ὄμηρον ἔχειν, καὶ
ἔχ ἡσσον, ὅσω ἄμεινον ἐξείργασαι. ἧς φεΐδεσθαι χρὴ
ως ἐπὶ πλείστον, καὶ μὴ ἐς ἀπόνοιαν κατασῆσαντας αὐτὰς,
ἀληπτοτέρως ἔχειν. εἰ γὰρ ἀπαράσκευοι, τοῖς τῶν ξυμ-
μάχων ἐγκλήμασιν ἐπειχθέντες, τεμῆμεν αὐτὴν, ὁρᾶτε,
ὅπως μὴ αἰσχίον καὶ ἀπορώτερον τῇ Πελοποννήσῳ πράξω-
μεν. ἐγκλήματα μὲν γὰρ καὶ πόλεων καὶ ἰδιωτῶν εἰοίτε
καταλῦσαι: πόλεμοι δὲ ξύμπαντας ἀραμένως ἕνεκα τῶν
ἰδίων, ὃν ἔχ ὑπάρχει εἰδέναι καθότι χωρήσοι, ἔ ῥάδιον
εὐπεπώς θεῖσθαι.

Καὶ ἀνανδρία μηδενί, πολλὰς μὲν πόλει μὴ ταχὺ ἐπιλ-
θεῖν, δοκεῖτω εἶναι. εἰσὶ γὰρ καὶ ἐκείνοις ἔκ ἐλάσσης
χρήματα φέροντες ξύμμαχοι. καὶ ἔστιν ὁ πόλεμος ἔκ
ἔπλων τὸ πλεον, ἀλλὰ δαπάνης, δι' ἣν τὰ ὄπλα ὠφε-
λεῖ, ἄλλως τε καὶ ἠπειρωταῖς πρὸς θαλασσίους. πορισθ-
μεθα ἔν πρώτον αὐτὴν, καὶ μὴ τοῖς τῶν ξυμμάχων λό-
γοις πρότερον ἐπαιράμεθα. οἷπερ δὲ καὶ τῶν ἀποβαίνον-
των τὸ πλεον ἐπ' ἀμφοτέρα τῆς αἰτίας ἔχομεν, ἔτσι καὶ
καθ' ἡσυχίαν τὴν αὐτῶν προΐδωμεν.

Καὶ τὸ βραδὺ καὶ μέλλον, ὃ μέμφονται μάλιστα ἡμῶν,
μὴ αἰχύνεσθε. σπεύδοντες τε γὰρ, χολαίτερον ἂν παύ-
σαισθε, διὰ τὸ ἀπαράσκευοι ἐγχειρεῖν. καὶ ἅμα ἐλευ-
θεραν καὶ εὐδοξοτάτην πόλιν διὰ παντὸς νεμομεθα

„Sivous considérez bien celle-ci, vous ver-
 „rez davantage, quelle est très-grande; car
 „vous

καὶ δύναται μάλιστα σωφροσύνη ἔμφρων τῆτ' εἶναι: μὲν
 γὰρ δι' αὐτὸ εὐπραγίαις τε ἐκ ἐξυβρίζομεν, καὶ
 συμφοραῖς ἥσσαν ἐτέρων εἰκομεν: τῶν τε ζῦν ἐπαίνω
 ἰποτρυνόντων ἡμᾶς ἐπὶ τὰ δεινὰ, παρὰ τὸ δοκῆν ἡμῖν,
 ἐκ ἐπαιρομεθα ἠδονῆ: καὶ ἦν τις ἄρα ζῦν κατηγορία πα-
 ρεζῦνη, ἡδὲν δὴ μάλλον ἀχθεοθέντες ἀν' ἐπέιδθημεν. πο-
 λεμικοί τε καὶ εὐβελτοὶ διὰ τὸ εὐκοσμον γιγνόμεθα, το
 μὲν, ὅτι αἰδῶς σωφροσύνης πλείστον μετέχει, αἰσχύνης δὲ
 εὐψυχία: εὐβελτοὶ δὲ, ἀμαθέςτεροι τῶν νόμων τῆς ὑπερο-
 ψίας παιδεύομενοι, καὶ ζῦν χαλεποτητι σωφρονέστεροι,
 ἢ ὡς αὐτῶν ἀνηκασεῖν, καὶ μὴ τὰ ἀχρεῖα ζυνετοὶ ἄγαν
 ὄντες, τὰς τῶν πολεμίων παρασκευὰς λόγῳ καλῶς μεμα-
 φόμενοι, ἀνομοίωσθ' ἔργῳ ἐπεξίεναι. νομίζειν ἔ τὰς τε
 διανοίας τῶν πέλας παραπλησίως εἶναι, καὶ τὰς προσ-
 πιπτεσας τύχας ἐ λόγῳ διαιρετάς: αἰεὶ δὲ ὡς προς εὐ-
 βλενομένους τῆς ἐναντίας ἔργῳ παρασκευαζόμεθα. καὶ
 ἐκ ἐξ' ἐκείνων, ὡς ἀμαρτησομένων, ἔχειν δεῖ τὰς ἐλπί-
 δας, ἀλλ' ὡς ἡμῶν αὐτῶν ἀσφαλῶς προνοημένων. πολὺ
 τε διαφέρειν ἐ δεῖ νομίζειν ἀνθρώπον ἀνθρώπῳ, κράτισ-
 σοὶ δὲ εἶναι, ὅστις ἐν τοῖς ἀναγκαιοτάτοις παιδεύεται.

Ταύτας ἦν, ὡς οἱ πατέρες τε ἡμῖν παρέδοσαν μελέ-
 τας, καὶ αὐτοὶ διαπαντὸς ὠφελόμενοι ἔχομεν, μὴ πα-
 ρῶμεν. μὴδ' ἐπειχθέντες, ἐν βραχεῖ μορίῳ ἡσέρας,
 τὴν πολλῶν σωμάτων, καὶ χρημάτων, καὶ πόλεων, καὶ
 θύτης, βλεψώμεν, ἀλλὰ καθ' ἡσυχίαν. ἔξες, ὃ ἡμῶν

„nous n'avons pas affaire à nos Voisins du
 „Péloponnèse, dont les forces pareilles aux
 „nôtres font que les différends se peuvent
 „décider par Terre en fort peu de jours ;
 „il faut sortir ici de notre País, & faire la
 „guerre sur Mer à des gens très-expérimen-
 „tés, & pourvus de longue main de tout ce
 „qui leur est nécessaire, tant en général
 „qu'en particulier : puissans en Cavalerie,
 „en Infanterie, en Vaisseaux, en argent, en
 „armes plus qu'aucun autre Peuple de la
 „Grèce ;

μᾶλλον ἑτέρων, διὰ ἰσὺν. Καὶ πρὸς τὰς Ἀθηναίους πέμ-
 πτε μὲν περὶ τῆς Ποτιδαίας, πέμπτε δὲ περὶ ἧν αἱ
 ζυμμάχοι φασὶν ἀδικεῖσθαι. ἄλλως τε, καὶ ἐτοιμῶν
 ὄντων αὐτῶν δίκας δέσναι. ἐπὶ δὲ τὸν δίδοντα, ἢ πρό-
 τερον νόμιμον ὡς ἐπ' ἀδικεῖντα ἰέναι. παρασκευάζεσθε
 δὲ τὸν πόλεμον ἅμα. ταῦτα γὰρ καὶ κράτιστα βουλευ-
 σθε, καὶ τοῖς ἐναντίοις φοβεράτατα. καὶ ὁ μὲν Ἀρ-
 χίδαμος, τοιαῦτα εἶπε. παρελθὼν δὲ Σθενελαΐδας τε-
 λευταῖος, εἰς τῶν ἐφόρων τότε ὢν, ἔλεξε τοῖς Λακεδαι-
 μονίοις ὧδε.

Τους μὲν λόγους τὰς πολλὰς τῶν Ἀθηναίων ἢ γιγνώσ-
 κω. ἐπαινέσαντες γὰρ πολλὰ ἑαυτὰς, ἕδαμῃ ἀντίειπον
 ὡς ἢ κ' ἀδικῆσι τὰς ἡμετέρας ζυμμάχους, καὶ τὴν Πε-
 λοπόννησον. καί ται εἰ πρὸς τὰς Μήδους ἐγένοντο ἀγαθοὶ
 τότε πρὸς ἡμᾶς κακοὶ νῦν, διπλασίας ζημίας ἄξιαι

„Grèce; & ce qui est de plus considérable;
 „qui ne manquent point d'Alliez, dont ils
 „tirent de grandes contributions. Surquoi
 „fondé donc leur faire ainsi brusquement la
 „guerre, & sans avoir rien de prêt? Sur nos
 „Vaisseaux? Mais nous n'en avons pas tant
 „qu'eux, & n'en pouvons construire sans
 „beaucoup de tems & de dépense. Sur nos
 „Tresors? Encore moins; car nous n'avons
 „point de fonds de réserve, & ne pouvons
 „tirer beaucoup d'argent des particuliers,
 „qui

εἶσι, ὅτι ἀντ' ἀγαθῶν κακοὶ γεγένηται. ἡμεῖς δὲ
 ὅμοιοι καὶ τότε, καὶ νῦν ἐσμὲν, καὶ τὰς ζυμμάχους
 ἢ σωφρονῶμεν, ἢ περισφόμεθα ἀδικημένους, ἢ δὲ μελ-
 λήσομεν τιμωρεῖν. οἶδ' ἔπειτα μέλλουσι κακῶς πάχειν.
 ἄλλοις μὲν γὰρ χρήματά ἐστι πολλὰ καὶ νῆες καὶ ἵπ-
 ποι. ἡμῖν δὲ, ζύμμαχοι ἀγαθοὶ, ἔς ἢ παραδοτέω
 τοῖς Ἀθηναίοις ἐσιν, ἔδὲ δίκαις καὶ λόγοις διακριτέα,
 μὴ λόγῳ καὶ αὐτὰς βλαπτομένους. ἀλλὰ τιμωρητέα
 ἐν τάχει. καὶ παντὶ ὀφείκει, καὶ ὡς ἡμᾶς πρέπει βε-
 λυνέσθαι ἀδικημένους, μηδεὶς διδασκέτω. ἀλλὰ τὰς
 μέλλοντας ἀδικεῖν, μᾶλλον πρέπει πολὺν χρόνον βε-
 λυνέσθαι. ψηφίζεσθε ἔν, ὡς Λακεδαιμόνιοι, ἀξίως τῆς
 Σπάρτης τὸν πόλεμον. καὶ μήτε τὰς Ἀθηναίους εἴατε
 μείζους γίνεσθαι, μήτε τὰς ζυμμάχους καταπροδιδῶ-
 μεν, ἀλλὰ ζῶν τοῖς θεοῖς ἐπίωμεν ἐπὶ τὰς ἀδικεῖντας.
 Item, *ibid.* p. 54, & seqq.

„qui ne font pas riches. Mais nous avons
„de plus braves gens & en plus grand nom-
„bre qui ravageront leur Païs, sans qu'ils le
„puissent empêcher? Considérez, Messieurs,
„qu'ils ont bien d'autres ressources puisqu'ils
„possèdent d'autres grands Etats, & qu'ils
„peuvent faire venir par Mer tout ce qui
„leur manque. Que si nous pensons dé-
„baucher leurs Alliez, il faut être pour cela
„les plus puissans en Vaisseaux, parce qu'ils
„demeurent la plupart dans des Isles. Com-
„ment donc leur faire la guerre, si nous
„n'avons ni Flote, ni argent pour enlever
„leurs contributions, ou faire des Armées
„navales aussi puissantes que les leurs; nous
„recevrons plus de mal que nous ne leur en-
„ferons; & après avoir rompu les premiers,
„il ne sera pas honnête de s'en dédire? Car
„ne vous allez pas persuader que ce soit une
„Guerre de peu de durée; je crains bien
„qu'elle ne soit immortelle. Croyez-vous les
„Athéniens si lâches que de se rendre pour
„voir ravager leur Païs? Avez-vous si mau-
„vaïse opinion de leur courage, & de leurs
„forces? Mais quoi! n'aurons nous aucun
„ressentiment du tort qu'ils nous font, & n'ef-
„fayerons-nous point de les surprendre dans
„les embuches qu'ils dressent à nos Alliez?
„Il n'est point nécessaire pour cela d'en venir
„aux

„aux mains , il ne faut que dépêcher des
 „Ambassadeurs pour se plaindre , & cepen-
 „dant faire les préparatifs , & chercher de
 „tous côtez de l'argent & des Vaisseaux , &
 „tout ce qui est nécessaire , sans entrepren-
 „dre la Guerre témérairement. Car il ne
 „faut pas craindre de se fortifier de l'Allian-
 „ce des Grecs & des Barbares , contre des
 „gens qui attendent à notre Liberté. S'ils
 „écoutent nos raisons , à la bonne heure ;
 „sinon , après avoir laissé couler deux ou
 „trois ans en allées & en venues, nous ferons
 „plus en état de nous vanger. Peut-être
 „qu'ils se rendront à nos raisons, les voyant
 „appuyées de nos armes, & qu'ils feront bien
 „aises de conserver leur Païs , qui n'aura
 „pas encore été ravagé. Car des Terres
 „bien cultivées , & embellies de Maisons &
 „de Jardinages , sont comme un gage de la
 „foi des habitans ; c'est pourquoi il faut
 „épargner les leurs , pour ne les pas porter
 „par desespoir à une Guerre éternelle. Que
 „si nous laissant emporter à la passion de nos
 „Alliez nous les allons attaquer sans avoir
 „rien de prêt , en pensant ruiner leur Païs,
 „nous nous ruinerons nous-mêmes. Les
 „différends des Villes & des Particuliers se
 „peuvent terminer aisément , mais depuis
 „que la Guerre est une fois allumée entre
 „deux

„deux Etats, il n'est pas aisé de l'éteindre, &
„encore moins d'en deviner l'issue. Que
„personne ne pense que ce soit faute de
„cœur que plusieurs Villes n'en osent atta-
„quer une. Cette Ville-là n'a pas moins
„d'Alliez que nous, qui l'assisteront d'hom-
„mes, & même d'argent, sans quoi les hom-
„mes ne servent de rien; car la Guerre se
„fait plus par les Finances que par les Ar-
„mes; surtout, quand on attaque une Ville
„puissante sur Mer, & qu'on n'a point d'Ar-
„mée navale. Faisons donc nos provisions
„de bonne heure; car on ne manquera pas
„de nous rendre responsables des événe-
„mens; & de nous en demander compte,
„comme aux Chefs de notre Parti; mais
„sur-tout ne nous engageons que bien à
„propos, sans craindre le reproche qu'on
„nous fait d'être trop lents à nous résoudre,
„& d'y apporter trop de considérations; en
„se hâtant trop, on n'avance point, parce
„qu'on n'a pas toutes les choses nécessaires.
„Du reste, comme nous sommes braves &
„généreux, il ne faut pas craindre que no-
„tre retenue soit imputée à lâcheté, mais à
„modération, par où nous sommes plus illu-
„stres que par les armes; car nous sommes
„les seuls de toute la Grèce, que la prospé-
„rité n'enorgueillit point, & qu'on ne voit
„point

„point succomber : dans l'adversité. Ne
 „nous laissons point aussi transporter aux
 „louanges de ceux qui ne nous louent que
 „pour nous perdre, & pour faire une témé-
 „rité de notre valeur : & que leurs repro-
 „ches ne nous précipitent point dans les
 „dangers inconsidérément : gardons notre
 „première modestie, qui est la source de
 „notre bravoure, & qui nous rend souples
 „& obéissans aux Loix ; ce qui est une gran-
 „de marque de prudence, aussi bien que de
 „n'être pas Savans dans les choses inutiles.
 „Car nous ne connoissons point les artifices
 „de la Rhétorique, pour mépriser de paro-
 „les l'appareil des ennemis, & ne pro-
 „duire point d'effets qui soient confor-
 „mes à ces paroles. Nous estimons que
 „les sentimens de nos Voisins sont pareils
 „aux nôtres ; mais que les événemens de la
 „fortune ne tombent point sous la prévoyan-
 „ce des hommes. Nous nous préparons
 „donc toujours comme ayant affaire à d'ha-
 „biles gens, & ne mettons pas notre espé-
 „rance en leurs défauts, mais en nos avan-
 „tages. Nous n'estimons pas qu'il y ait
 „tant de différence d'homme à homme ;
 „mais nous croyons que ceux-là sont les
 „plus sages, qui s'employent aux choses les
 „plus nécessaires. Ne quittons donc point
 TOM. V. F „des

„des maximes, dont nous nous sommes
 „toujours bien trouvez, pour aller mettre
 „au hazard d'une Bataille le bien, la fortune
 „& les espérances de plusieurs Villes, & de
 „plusieurs Peuples; préparons nous tout à
 „loisir, puisque nous le pouvons faire plus
 „facilement à cause de notre puissance.
 „Cependant, députons vers les Athéniens
 „touchant Potidée, & les autres demandes
 „des Alliez, d'autant plus qu'ils s'offrent à
 „agir avec nous par les voyes de la justice.
 „Il ne faut point traiter à la rigueur ceux
 „qui se soumettent aux Loix & à la Raison.
 „Ne laissons pas pour cela de nous prépa-
 „rer à la Guerre à tout événement, car en
 „nous gouvernant de la sorte, nous réus-
 „sions, & épouvanterons plus nos ennemis
 „par notre conduite que par nos armes”.
L'Hist. de Thucydide, Tom. I. Lix. I. pag.
65. & suiv.

II

35 Πρώτη τῶν ἀρετῶν γένοιτ' ἂν, ἥς χάρις εἰδὲν τῶν
 ἄλλων, τῶν περὶ τὰς λόγους, ὄφελος. Τίς; ἢ καθαρά
 τοῖς ὀνόμασι, καὶ τὸν ἑλληνικὸν χαρακτῆρα σώζουσα,
 διάλεκτος. Ταύτην ἀκριβῶσιν ἀμφότεροι, Θουκυδίδης
 καὶ Ἡρόδοτος. Ἡρόδοτός τε γὰρ τῆς Ἰάδος ἄριστος κα-
 νὼν: Θουκυδίδης τε τῆς Ἀττικῆς. Τρίτην ἔχει χώραν
 ἢ καλεσμένη συντομία. Ἐν ταύτῃ δοκιᾷ προίχεται Ἡρο-

Il vous est aisé de juger, Monsieur, par la beauté de ces Harangues combien l'Histoire est redevable à Thucydide; car avant lui elle n'étoit pour ainsi dire qu'un Corps languissant & dénué de ce qui lui donne le plus de feu. Hérodote avoit seulement osé employer quelques Harangues obliques; mais Thucydide s'est servi des directes, & a égalé dans ses Discours la gloire des plus grands Orateurs, & celle des plus illustres Politiques. J'aurois mieux avoir fait une des Harangues que vous venez de lire, que tous les Complimens dont l'Académie Françoise a régalé le Public depuis son institution. Les Savans qui la composent devroient bien être rassasiés de louanges.

Je ne saurois mieux finir les Articles d'Hérodote & de Thucydide, qu'en mettant sous vos yeux la comparaison qu'a fait Denis d'Halicarnasse ³⁵ de ces deux Auteurs.

II

δοῦναι Θεκυδίδης. Καὶ τοὶ λέγοι τις ἂν, ὡς, μετὰ τῆ σαφῆς ἐξεταζόμενον, ἠδὲ φαίνεται τὸ βραχὺ: εἰ δὲ ἀπολείποιο τῆτος, πικρὸν. Ἄλλα μηδὲν ἔγω παρὰ τῆτος. Ἐνάργεια μετὰ ταῦτα τετακται πρώτη μετὰ τῶν ἐπιθίτων ἀρετῶν. Ἰκανῶς ἐν ταύτῃ κατορθῶσιν ἀμφοτέρω. Μετὰ ταύτην συνίσταται τὴν ἀρετὴν τῶν ἡθῶν τε καὶ παθῶν μίμησις. Διήρηνται τὴν ἀρετὴν ταύτην οἱ

Il établit que la pureté dans le Langage est la première & la plus essentielle des qualités nécessaires à un Ecrivain, & c'est celle qu'Hérodote & Thucydide ont possédée dans un degré éminent; le premier a excellé dans le Dialecte Ionien, le second dans l'Attique. La brieveté est encore un talent très-

συγγραφῆς: Θουκυδίδης μὲ γὰρ τὰ πάντα δηλώσας κρείττων, Ἡρόδοτος δὲ τάγε ἤθη παραστῆσαι δεινότερος. Μετὰ ταῦτα αἱ τὸ μέγα καὶ θαυμαστὸν ἐκφαίνεσαι τῆς κατασκευῆς ἀρεταί. ἴσοι καὶ ταύταις οἱ συγγραφῆς. Ἐπονται ταύταις αἱ ἰχὺν καὶ τὸν τόνον καὶ τὰς ὁμοιοστροφικὰς δυνάμεις τῆς φράσεως, ἀρετὰ περιέχουσαι. Κρείττων ἐν ταύταις Ἡρόδοτος Θουκυδίδης. Ἡδονὴν δὲ καὶ παιδῶν καὶ τέρψιν καὶ τὰς ὁμοιογενεῖς ἀρετὰς εἰς φέρεται μακρῶ Θουκυδίδῃ κρείττονας Ἡρόδοτος: τῆς δὲ φράσεως τῶν ὀνομάτων τὸ μὲν κατὰ φύσιν Ἡρόδοτος ἐζήλωκε, τὸ δὲ δεινὸν Θουκυδίδης, ὁμοειδὴς πᾶς ὧν ἐν λόγοις. Ἀρετῶν ἡ κυριωτάτη τὸ πρέπον. Ταύτην ὁ Ἡρόδοτος ἀκριβοῦ μᾶλλον ἢ Θουκυδίδης: ὁμοειδὴς γὰρ ἔστος ἐν πᾶσι, καὶ ταῖς δημηγορίαις μᾶλλον ἢ ταῖς διηγήσεσιν. Ἐμοὶ μὲντοι καὶ τῷ φιλοτάτῳ Κακιλίῳ δοκεῖ τὰ ἐνδυμήματα αὐτῆ μάλιστα γε καὶ ζηλωσά Δημοφένης. Ἴνα δὲ συνελὼν εἶπω, καλαὶ μὲν αἱ ποιήσεις ἀμφοτέραι (ὃ γὰρ ἂν αἰσχυροῦσθαι ποιήσεις αὐτὰς λέγων) διαφέρουσι δὲ κατὰ τῆτο μάλιστα ἀλλήλων, ὅτι τὸ μὲν Ἡρόδοτος κάλλος ἰλαρόν ἐστι, φοβερόν δὲ τὸ Θουκυδίδῃ.

Pag. 12.

très-avantageux; Thucydide en a été plus doué qu'Hérodote. Quoiqu'on puisse objecter que le stile brief & concis n'est estimable qu'autant qu'il est intelligible & gracieux, il faut toujours convenir que Thucydide dans ce point l'emporte sur Hérodote. La clarté n'est pas moins nécessaire aux
Histo-

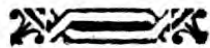
Virtus omnium prima est, sine qua nulla alia est orationis utilitas. Quænam illa est? Sermo purus, proprietatem Linguæ Græcæ retinens. Hanc ambo (Thucydides & Herodotus) studiose conservant. Herodotus enim, Ionicæ Linguæ optima regula est; Thucydides vero, Atticæ. Tertium locum habet brevitatis, in qua videtur Thucydides Herodotum antecelluisse. Quamquam dicere aliquis possit, brevitatem jucundam videri, si cum perspicuitate conjuncta & elaborata fuerit: sine ea caruerit, accerbam & austeram. Verum nihil esto præterea. Post hæc perspicuitas collocata est, quæ cum virtutibus adjunctis primas tenet; in qua satis diligenter ambo elaborarunt. Post hanc virtutem constituitur lenium & vehementium affectuum imitatio, quam inter se partiti sunt Scriptores. Thucydides enim, in gravioribus affectibus exprimendis melior; Herodotus, in lenioribus effingendis præstantior. Secundum hæc statuuntur illæ virtutes, quæ summum & admirandum studium & apparatus ostendunt: in quibus Historici pares sunt. Succedunt iis aliæ, quæ orationis vim & vehementiam & similes facultates complectuntur, quibus Herodotum Thucydides superat. Suavitatem autem, persuasionem, dilectationem, & alias virtutes, cognatas, longe præstan-

Historiens que les autres qualités : Hérodote & Thucydide ont également réussi à éviter l'obscurité. Quant à l'art d'émouvoir les esprits, ces deux Écrivains y ont excellé d'une différente manière. / Dans les situations qui exigent de la force, du pathétique, de la véhémence, Thucydide est inimitable; dans celles qui ne demandent que du naturel, de la douceur, de la persuasion, Hérodote le surpasse. A l'égard du choix des mots, Hérodote s'est attaché à leur véritable signification; Thucydide à leur force & à leur énergie. Leurs Ecrits sont cependant également éloquens, & contiennent toutes les graces & toutes les fleurs de la plus belle Poësie.

Voilà, *Monsieur*, à peu près le jugement que Denis d'Halicarnasse fait de ces deux Écrivains: vous pourrez le voir plus au long au bas de la page. Je m'étonne que La Mothe-le-Vayer ait osé dire que *Denis*
d'Ha-

tiores Herodotus Thucydide inducit. In verborum elocutione, proprietatem naturæ Herodotus secutus est; gravitatem Thucydides, qui & in verbis sui similis est totus. Virtutum omnium maxima & quasi princeps est Decorum; quam diligentius Thucydide Herodotus servavit. Similis enim hic in omnibus ac in concionibus magis quam in narrationibus. Mihi quidem, & Carissimo Cæcilio, Demosthenes ejus enthymemata, vel maxi-

d'Halicarnasse qui a fait la comparaison de ces deux Historiens met presque toujours l'avantage du côté d'Hérodote ³⁶. Je ne pense pas qu'on puisse garder une plus grande neutralité que celle qu'observe Denis d'Halicarnasse ; si vous ne voulez pas en croire l'extrait que j'ai fait de sa comparaison consultez l'Original. Cependant plusieurs personnes, sur le témoignage d'un Auteur comme La Mothe-le-Vayer, croiront que Denis d'Halicarnasse a préféré entièrement Hérodote à Thucydide. Il seroit à souhaiter que les personnes qui écrivent sur des matières de Littérature citassent les Passages sur lesquels ils appuyent leurs sentimens ; on verroit quelquefois qu'un Auteur a dit tout le contraire de ce qu'ils lui font dire. Je suis, Monsieur, avec une parfaite considération, &c.



LET-

me expressisse & imitatus esse videtur. Ut autem uno verbo omnia complectar, elegantissimæ sunt utriusque Poëses : (non enim verebor Poëses eas appellare) sed hoc vel maxime à se invicem differunt, quod constructio Herodoti hilaris est, horribilis vero Thucydidis. *Dionysius Halicarnassens, Epistola ad Cn. Pompeium.*

³⁶ La Mothe-le-Vayer des Histor. Grecs. Tom. I. p. 298. Edit. in folio.



LETTRE QUATORZIEME.

§. I.

Sur Xénophon.

MONSIEUR,

Xénophon, fils de Gryllus, Athénien, nâquit dans un Village de l'Attique¹. Il étoit d'une figure très-aimable : on voyoit même peu d'hommes aussi bien faits que lui. Socrate le jugea digne de son amitié; & l'ayant rencontré un jour dans un passage étroit, il le lui ferma avec son bâton, & le forçant ainsi de s'arrêter, il lui demanda; d'où venoient les choses nécessaires aux usages

¹ Ξενοφῶν, Γρύλλου μὲν ἦν υἱὸς, Ἀθηναῖος, τὸν δῆμον Ἐρχιεύς. αἰδήμων δὲ, καὶ εὐειδέστατος εἰς ὑπερβολὴν. Τῆτον ἐν ξενοφῶ φασὶν ἀπαντήσαντα Σωκράτει, διατεῖναι τὴν βακτηρίαν καὶ κωλύειν παριέναι, πυθάνομενον ποῖ πιπράσκειτο, τῶν προσφερομένων ἕκασον; ἀποκρινάμενος δὲ, πάλιν πυθίεσθαι, Πῦ δὲ καλοὶ κ' ἀγαθοὶ γίνονται ἄνθρωποι; ἀπορήσαντος δὲ, ἔπερ τοίνυν, φάναι, καὶ μάνθανε. καὶ τὸν τεύθειν ἀκρατῆς Σωκράτους ἦν. Xenophon, Grylli filius, Atheniensis, pago Archieus fuit,

usages des hommes ? Xénophon ayant répondu à cette première question, Socrate lui fit cette seconde : *Dans quel endroit est-ce que les hommes apprennent à devenir bons & vertueux ?* Xénophon ayant hésité, & ne sachant que répondre, Socrate lui ordonna de le suivre ; & depuis ce jour il le reçut au nombre de ses Disciples.

Voilà une assez plaisante manière d'attirer les gens dans une Secte ! On agissoit bien différemment au bon vieux tems qu'on ne fait aujourd'hui. Que diroit-on d'un Révérend Pere Recteur des Jésuites, grand Péripatéticien, qui, trouvant un beau jeune-homme dans les rues, après quelques questions lui ordonneroit de le suivre ? Tous les Jansénistes crieroient *baro* contre le charitable Recteur : on le traiteroit peut-être

verecundus admodum, & ultra quam dici posset speciosus. Aiunt eum, cum Socratem in angiporto quadam habuisset obvium, porrecto baculo transire prohibitum; percontanti vero, ubinam venirent quæ humanis usibus sunt necessaria, cum ille respondisset; rursus, ubinam boni ac probi homines fierent, hærente illo dixisse Socratem: Sequere igitur, & disce; ex eo tempore Socratis auditor factus. *Diogenes Laert. de vitis & dogmatibus clariorum Philosophorum, in vita Xenophon. lib. 2, p. 109. edit. Amstelodam. apud Henricum Wetstenium.*

être de suborneur. Il faut convenir que les Devots font d'étranges personnages; il n'est rien à quoi ils ne donnent un mauvais tour.

Les Devots anciens n'étoient guères plus charitables que les modernes. St. Cyrille² ne se contente pas de rejeter la sagesse de Socrate comme une hypocrisie dangereuse; non-seulement il l'accuse d'avoir aimé les femmes avec excès, & de ne s'être pas contenté de deux qu'il avoit épousées, mais d'avoir encore eu recours aux Courtisanes publiques: il lui reproche aussi dans un autre endroit son amitié criminelle pour Alcibiade. J'ai dit ailleurs³ qu'on ne devoit point ajouter foi aux injures & aux calom-

² Vel enim uxoribus, vel solis communibus utebatur. Duas (*Socrates*) simul habebat uxores; Xantippen quidem civis filiam, & minus quodammodo honestam, Myrto quoque Aristidæ neptim Lysimachi. Et cum Xantippe clam congressus est, ex qua & Lamproclen genuit. Myrton autem cum nuptiis duxit, & ex ea nati sunt Sophroniscus & Mexexenius. Jam quid ad hoc dixerit, qui Socratem admiratus est? Quandoquidem, ut illi discunt, in Venerem pronior erat: deprehenditur autem reipsa, quod valde mollis fuerit & intemperatus, fatietatemque nullam in obscenissimis voluptatibus sciens, utpote qui cum duabus uxoribus, neque in

calomnies de St. Cyrille; j'en conviens encore, *Monſieur*; mais il n'eſt pas moins conſtant que les Devots anciens n'ont guères mieux penſé de la conduite de Socrate, que les modernes feroient de celle du Reſteur.

Il faut avouer cependant qu'on auroit quelque fondement à douter de la pureté de la vocation de Xénophon; car étant devenu lui-même paſſionné pour Clinias, il diſoit qu'il aimeroit mieux être privé de la vue de tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Univers, que de celle de ce beau Garçon; il étoit tourmenté la nuit & le jour dès qu'il en étoit ſeparé; & il rendoit graces au Soleil de ce que ſa clarté lui procuroit le plaifir de voir ſon cher Clinias.

Diogé-

ornatu fortaffe convenientibus, rem habuit, & cum aliis fœdis, hoc eſt mercenariis mulierculis, corporis formam amatoribus venalem facientibus. Et quomodo hæc à converſatione non aliena? Numquid increpabat adoleſcentiores, ſi præter dignitatem vivere vellent? Qualem igitur cum illis ſermonem habebat, quando albens canitie in tam fœdis faciſioribus non ſolum deprehenſus, ſed & mentem affectionibus obnoxiam habere facile convictus eſt. *Opera div. Cyrilli, Alexandrini Epifcopi, Tom. 3. p. 57. col. 2. Baſileæ apud Joannem Hervagium anno 1546.*

3 Dans la cinquième Lettre de ces *Mémoires Secrets*.

Diogène-Laerce 4 n'est pas le seul qui nous ait conservé les tendres expressions de Xéno-phon : cet Historien a pris lui-même 5 le soin de les transmettre à la postérité.

Xéno-

4 Καὶ αὐτὸν φησιν Ἀρίστιππος, ἐν τετάρτῳ περὶ παλαιῆς τραγῆς, ἐρασθῆναι Κλεινίαν. πρὸς ὃν καὶ ταῦτα εἰπεῖν, Νῦν γὰρ ἐγὼ Κλεινίαν ἥδιον μὲν θεῶμαι ἢ τ' ἄλλα πάντα ἐν ἀνθρώποις καλὰ. Τυφλὸς δὲ τῶν ἄλλων πάντων δεξιέρην αὖν, ἢ Κλεινίαν ἐνὸς ὄντος, γενέσθαι. ἄχθομαι δὲ καὶ νυκτὶ καὶ ὕπνῳ, ὅτι ἐκείνον εἶχ' ὄρω. ἡμέρῃ δὲ καὶ ἡλίῳ τὴν μεγίστην χάριν οἶδα, ὅτι μοι Κλεινίαν ἀναφαίνουσι. Hunc adamasse Cliniam Aristippus in quartto de antiq. delit. meminit, atque ad eum hæc dixisse; At nunc ego Cliniam libentius intueor, quam cetera omnia quæ sunt inter homines speciosa, cæcusque malle ad cetera fieri, dum unici Clinix conspectu fruerer: Angor noctu & in somnis, quod illum non video; diei ac soli gratias ago, quod Clinix mihi faciem revelant. *Diogen. Laert. lib. 2. p. 110. in vita Xenophontis.*

5 Nunc enim libentius ego quidem Cliniam quam cætera. Hæc iisdem verbis sumpta sunt ex Symposio Xenophontis: ut mirum sit Laertium hoc loco Aristippum testem citavisse, non Xenophontem. Sed Laertius Aristippum ad hoc testem citavit, ut hæc verba, quæ apud Xenophontem sub Critobuli persona leguntur, doceret non Critobuli, sed Xenophontis amoris esse indicia: est igitur apud eum Critobulus ita loquens: Νῦν γὰρ ἐγὼ Κλεινίαν ἥδιον θεῶμαι ἢ τ' ἄλλα πάντα τὰ ἐν ἀνθρώποις καλὰ. Τυφλὸς δὲ τῶν ἄλλων ἀπάντων μᾶλλον αὖν

Xénophon fut attiré à la Cour du jeune Cyrus ⁶ par un Béotien nommé Proxenus, dont il étoit ami, & qui lui écrivit à Athènes pour lui persuader de passer auprès de
ce

διχαίμην εἶναι, ἢ ἐκείνη ἐνὸς ὄντος. "Αχθομαί τε καὶ
πικτὶ καὶ ὑπνω, ὅτι ἐκείνον ἔχ' ὄρω. ἡμέρα δὲ καὶ ἡλίου
τὴν μεγίστην χάριν εἶδα, ὅτι μοι Κλεινίαν ἀναφαίνουσιν.
Ibid. iii. not. quinta.

⁶ Κύρω δὲ φίλος ἐγένετο τῆτον τὸν τρόπον. ἦν αὐ-
τῷ συνήθης Πρόξενος ὄνομα, γένος Βειώτιος, μαθητὴς
μὲν Γοργίας τῆς Λεοντίνης, φίλος δὲ Κύρω. Οὗτος ἐν
Σάρδεσι διατρέβων παρὰ τῷ Κύρω, ἐπεμψεν εἰς Ἀθή-
νας ἐπιστολὴν Ξενοφῶντι, καλῶν αὐτὸν, ἵνα γένηται Κύρω
φίλος. Ὁ δὲ τὴν ἐπιστολὴν δεικνύει Σωκράτει, καὶ σύμ-
βηλον ἤρείτο, Καὶ ὅς ἀπέστειλεν αὐτὸν εἰς Δελφάς,
χρησόμενον τῷ Θεῷ. Πείθεται Ξενοφῶν. ἠκεῖ παρὰ
τὸν εἶδόν. πυνθάνεται, ἔχι εἰ χρεὶ ἀπιέναι πρὸς Κύ-
ρον, ἀλλ', ὅπως. Ἐφ' ᾧ καὶ Σωκράτης αὐτὸν ἠτιᾶτο
μὲν, συνεβέλευε δὲ ἐξελθεῖν. Καὶ ὅς γίνεται παρὰ Κύ-
ρω, καὶ τῷ Πρόξενῳ φίλος οὐχ ἥττον ἢν αὐτῷ. Τα
μὲν ἔν ἄλλα τὰ κατὰ τὴν ἀνάβασιν γερόμενα, καὶ
τὴν κάθοδον, ἰκανῶς αὐτὸς ἡμῖν διηγῆται. In
Cyri amicitiam hoc modo venit. Erat illi familiaris
quidam Proxenus nomine, Bæotius genere, discipulus
Gorgiæ Leontini, Cyro notus & charus. Is apud Cy-
rum Sardis morabatur. Scripsit autem Xenophonti epi-
stolam Athenas, accersens illum, & Cyro amicum fieri
suadens, Hanc ille Socrati ostendit, consiliumque pete-

ce Prince. Il montra la lettre à Socrate, qui lui conseilla de consulter l'Oracle de Delphes. Il faut que Xénophon eût envie de faire ce voyage; car il ne demanda pas au Dieu s'il devoit le faire, mais de quelle manière il devoit le faire. Socrate blâma sa conduite, cependant il lui conseilla de partir. Lorsque Xénophon fut auprès de Cyrus, il gagna bien-tôt son amitié, & il n'en fut pas moins chéri que Proxenus. Il a écrit les principales actions de la vie de ce

bat : Eum ille Delphos misit, in ea re Dei consilio usurum. Paruit Xenophon, profectusque ad Deum, rogat non an proficisci ad Cyrum debeat, sed quomodo. Sed quanquam ea in re Socrates illum reprehendit, proficisci tamen monuit. Ubi autem ad Cyrum venerat, ita se illi insinuavit, ut non minus illi amicus charusque fuerit, quam Proxenus. Omnia igitur quæ in ascensu Cyri, ac descensu contingere, nobis ipse diligentissime tradidit. *Diogen. Laert. lib. 2. p. 110.*

7 Μετὰ δὲ δὴν τε ἀνάβασιν καὶ τὰς ἐν τῷ Πόντῳ συμφορὰς, καὶ τὰς παρασπονδήσεις τὰς Σεύθῃ τῆ τῶν Ὀδρυσῶν βασιλείας, ἦκεν εἰς Ἀσίαν πρὸς Ἀγησίλαον τὸν Λακεδαιμονίων βασιλέα, μισθῶ τῆς στρατιώτας αὐτῷ παραχῶν. Φίλος τε ἦν εἰς ὑπερβολὴν. Παρ' οὗ καιρὸν ἐπὶ Λακωνισμῷ φυγὴν ὑπ' Ἀθηναίων κατεγνώσθη. γενόμενος δ' ἐν Ἐφέσῳ, καὶ χρυσίον ἔχων, τὸ μὲν ἡμισυ Μεγαβύζῳ δίδωσι τῷ τῆς Ἀρτέμιδος ἱερῆι φυ-

ce Prince , & dans l'expédition qu'il fit en Perse contre Artaxerxe son frere il l'accompagna avec treize-mille Grecs.

Cyrus ayant été vaincu & tué, Xénophon fut le Chef de la fameuse Retraite des dix-mille Grecs, dont il a écrit l'histoire. Quand il les eut ramenés & remis entre les mains des Lacédémoniens 7, il s'attacha à Agésilas leur Roi, qui l'aima tendrement. Quelque tems après son arrivée il fut exilé par les Athéniens. Il vint alors à Ephese, &

λάττειν, ὡς αὖ ἐπανέλθη. Εἰ δὲ μὴ, ἄγαλμα ποιησάμενον, ἀναθεῖναι τῇ Θεῷ. Τῆ δὲ ἡμίσεος ἔπεμψεν εἰς Δελφὸς ἀναθέματα. Ἐντεῦθεν ἦλθεν μετὰ Ἀγησιλάου εἰς τὴν Ἑλλάδα, κεκλημένον εἰς τὸν πρὸς Θηβαίους πόλεμον. καὶ αὐτῷ προξενίαν ἔδωσαν οἱ Λακεδαιμόνιοι. Post ascensum vero & Ponticas clades, fœdera quæ à Seutho Odrýsorum rege violata, se in Asiam contulit ad Agefilaum Lacedæmoniorum regem, Cyrique milites illi sub mercede præstitit, ac se illi totum devovit, amicissimusque fuit. Quo tempore, quod Laconicas partes tueri videretur, exilio damnatus ab Atheniensibus est. Profectus deinde Ephesum, dimidium auri quod secum tulerat, Megabyzo Dianæ sacerdoti servandum tradit quoad reverteretur: sin secus, statuat ex eo confectam Deæ consecrare jubet. Ex dimidio reliquo donaria in Delphos mitit. Inde cum Agefilao in Græciam ad bellum contra Thebanos profectus est, Lacedæmonius commeatum illi suppeditantibus. *Id. ibid. p. 111.*

& il y partagea en deux portions l'or qu'il avoit apporté: il en donna une à Megabyfius, Prêtre du temple de Diane, le priant de la lui garder jusqu'à son retour, & d'en faire faire une statue d'or, s'il ne revenoit plus: quant à l'autre, il l'envoya à Delphes, & il en fit présent au Dieu.

Les Lacédémoniens ⁸ ayant déclaré la guerre aux Thébains, Xénophon suivit Agésilas à l'armée. Il quitta ensuite ce Prince, & se retira à Scillonte avec la femme &

· 8 · Εντεῦθεν εἰσάσας τὸν Ἀγησίλαον, ἦλθεν εἰς Σκιλαῶντα, χωρίον τῆς Ἡλείας, ὀλίγον τῆς πόλεως ἀπέχον. Εἰσιτο δὲ αὐτῷ καὶ γύναιον, ὄνομα Φιλησία, κατὰ Φησι Δημήτριος ὁ Μάγνης. καὶ δύο υἱεῖς, Γρύλλος καὶ Διόδωρος, ὡς φησι Δείναρχος ἐν τῷ πρὸς Ξενοφῶντα ἀποασίῃ, οἱ καὶ Διόσκυροι ἐπεκαλεῖντο. Ἀφικομένη δὲ τῆ Μεγαβύζῃ κατὰ πρόφασιν τῆς πανηγύρεως, κομισάμενος τὰ χρήματα, χωρίον ἐπρίατο, καὶ καθιέρωσε τῇ Θεῷ, δι' ἃ ποταμὸς ἔρρει Σεληνῆς, ὁμώνυμος τῷ ἐν Ἐφέσῳ. τὸν τεῦθεν διετέλει κυνηγετῶν, καὶ τῆς Φίλους ἐσιῶν, καὶ τὰς ἰστορίας συγγράφων. Φησὶ δ' ὁ Δείναρχος ὅτι καὶ οἰκίαν καὶ ἀγρὸν αὐτῷ ἔδωσαν Λακεδαιμόνιοι. Hinc jam omisso Agesilao, in Agrum Heleæ, Cilluntem venit, ab urbe haud procul distantem. Sequebatur autem illum & muliercula, Philesia nomine, ut refert Demetrius Magnesium, & duo liberi, Gryllus ac Diodorus, ut ait Dinarchus in libro de repudio ad-

& deux fils. Megabyfus étant arrivé dans cette ville, il en reçut l'or qu'il lui avoit confié. Il s'amusoit dans sa retraite à voir ses amis, à chasser, & à écrire des livres. Les Lacédémoniens lui firent plusieurs présens confiderables: ils lui donnerent des terres & une maison. Il falut cependant qu'il abandonnât Scillonte ⁹, car les Eliens s'emparèrent de cette ville, & il se sauva avec ses enfans & quelques-uns de ses domestiques à Corinthe. Lorsqu'il y fut arrivé, les Athé-

versus Xenophontem, qui etiam gemini vocati sunt . . . Hinc vero venationibus vacabat, amicis convivias faciens, historiasque conscribens. *Id. ibid.* p. 112.

⁹ Ἠλείης τε στρατευσαμένως εἰς τὸν Σκιλλῶντα, καὶ βραδυνόντων Λακεδαιμονίων, ἐξελθὲν τὸ χωρίον. Ὅτε καὶ τῆς υἱέας αὐτῆ εἰς Λέπρεον ὑπεξελθεῖν μετ' ὀλίγων οἰκετῶν, καὶ αὐτὸν Ξενοφῶντα εἰς τὴν Ἥλιον πρότερον, εἶτα καὶ εἰς Λέπρεον πρὸς παῖδας, κακείθεν σὺν αὐτοῖς εἰς Κόρινθον διαταθῆναι, καὶ αὐτόθι κατοικῆσαι. Quo tempore Helienfes in Scillunta cum exercitu profectos Lacedæmoniis remorantibus agrum cepisse. Tum vero Xenophontis filii cum paucis servis clam se subducentes in Lepreum concessere; Xenophon quoque ipse in Helium primo, postea in Lepreum ad filios venit, atque inde cum illis Corinthum profectus, salvus evasit, ubi etiam postea habitavit. *Id. ibid.* p. 113.

Athéniens ayant résolu de secourir les Lacédémoniens, il envoya ses enfans à Athenes. L'un d'eux fut tué en combattant vaillamment au combat de Mantinée, & ne mourut qu'après avoir eu l'honneur de tuer de sa main Epaminondas Général des Thébains. Lorsque Xénophon ¹⁰ apprit la mort d'un fils aussi estimable, il étoit occupé à faire un sacrifice. Il ôta d'abord sa couronne de fleurs; mais ayant appris la manière dont il avoit été tué, il la remit sur sa tête,

¹⁰ Ἐν τῷ δὲ ψηφισμένῳ Ἀθηναίων βοηθεῖν Λακεδαιμονίοις, ἐπεμψε τὰς παῖδας εἰς τὰς Ἀθήνας στρατευσομένους ὑπὲρ τῶν Λακεδαιμονίων. καὶ γὰρ ἐπιπαίδευτο αὐτόθι ἐν τῇ Σπάρτῃ, κατὰ φησὶ Διοκλῆς ἐν τοῖς βίοις τῶν φιλοσόφων. Ὁ μὲν ἦν Διόδωρος ἕδεν ἐπιφανὲς πράξας, ἐκ τῆς μάχης ἀνασώζεται, καὶ αὐτῷ υἱὸς ὀμάνυμος γίνεται ταῖδε φωνῶν. Ὁ δὲ Γερούλλος τεταγμένος κατὰ τῆς ἰππείας (ἦν δὲ ἡ μάχη περὶ Μαντινείαν) ἰσχυρῶς ἀγωνισάμενος ἐτελεύτησεν, ὡς φησὶν Ἐφορος ἐν τῇ πέμπτῃ καὶ εἰκοστῇ. Κηφισοδώρου μὲν ἑπταρχῆντος, Ἡγησίλεω δὲ στρατηγῆντος. Ἐν ταύτῃ τῇ μάχῃ καὶ Ἐπαμεινώνδας ἔπεσε. Τηνικαῦτα δὲ καὶ τὸν Ξενοφῶντα φασὶ θύειν ἐσεμμένον. ἀπαγγελλθέντος δ' αὐτῷ τῆ θανάτου, ἀποσιφαινώσασθαι. ἔπειτα μαθόντα ὅτι γενναίως, κάλιν ἐπιδέσθαι τὸν σέφανον. οἱ δὲ ἕδεν δακρυῦσα φασὶν αὐτὸν, Ἀλλὰ γὰρ, ἰκέειν, ἤδειν θνητὸν γεγεννηκῶς. Interea cum decrevissent

tête, & sans repandre aucune larme, il se contenta de dire : „Je n'ignorois pas que „mon fils fût mortel, & je sçavois que je „n'avois point engendré un Dieu”. Il faut être bien philosophe pour se posséder à un tel point dans des momens aussi tristes & aussi douloureux!

Je trouve Xénophon encore plus grand par sa fermeté que par l'étendue de son génie. Il devoit avoir bien profité des leçons de Socrate; & je ne sçais point ce qu'auroit pu

Athenienses afflictis Lacedæmoniorum rebus opitulari, filios Athenas militatum Lacedæmoniis mittit. Apud Sparranos quippe instituti fuerant, ut refert Diocles in vitis Philosophorum. Ex ea pugna Diodorus nullo præclaro facinore illustris servatus est, eique filius ex fratris nomine fuit. Porro Gryllus inter equites fortissime dimicans (erāt autem ea pugna circa Mantineam) honesta morte defungitur, magistro equitum Cephisodoro, & imperatore exercitus Agefilao, ut ait Ephorus in § & 20 historiæ lib. In ea pugna & ipse Epaminondas Thebanorum dux cecidit. Fertur Xenophon tunc coronatus sacrificasse, & cum filium corruisse didicisset, coronam deposuisse: ubi vero acriter pugnantem oppetisse comperit, eam rursus capiti imposuisse. Sunt qui illum ne lacrymatum quidem dicant, solumque dixisse: „Sciebam me genuisse mortalem. *Idem, ibid. p. 113.*

pu dire de plus beau un Héros chrétien, formé par les soins des plus illustres Peres de l'Eglise. En vérité, plus j'examine les actions de Socrate, & celles de ses disciples, plus je suis étonné que St. Cyrille ait osé maltraiter les hommes les plus respectables que l'Univers ait produit. Le zèle de ce Pere étoit aussi mal placé que celui des Molinistes, qui croyent qu'il est de l'intérêt de la Religion de décrier les plus honnêtes gens qu'il y a eu chez les Jansénistes & chez les Protestans. *Tantum religio potuit suadere malorum!*

Xénophon mourut ¹¹ à Corinthe dans un âge fort avancé. Il fut aussi bon Soldat que

¹¹ Obijt Corinthi, ut ait Demetrius Magnesijs, ad maturam jam provectus senectutem. *Diogen. Laert. lib. 2, p. 111.*

¹² Καὶ πρῶτος ὑποσημειωσάμενος τὰ λεγόμενα, εἰς ἀνδράπεις ἤγαγεν, ἀπομνημονεύματα ἐπιγράψας. Ἄλλὰ καὶ ἱστορίαν φιλοσόφων πρῶτος ἔγραψε. Primus omnium quæ dicebantur notis excepta in publicum edidit, Commentaria inscribens, primusque philosophorum scripsit historiam. *Idem, ibid. p. 109.*

¹³ Vir profecto cum in ceteris præstans ac bonus, tum equorum, venationisque, ac disciplinæ militaris imprimis studiosus, ut ex libris ejus intelligi potest. Religiosus

que sage Philosophe ¹² & excellent Historien. Il conserva toujours un grand respect pour tout ce qui avoit rapport à la Religion. Il imita Socrate son maître ¹³, & en suivit exactement les préceptes. Il fit plusieurs Ouvrages, dont les uns sont parvenus jusqu'à nous, & les autres nous ont été ravis par l'injure des tems: vous pouvez en voir la liste au bas ¹⁴ de la page. Il auroit pu, s'il eût voulu, transmettre à la postérité les Oeuvres de ¹⁵ Thucydide sous son nom, & se les approprier; mais quoiqu'il en fût le seul & unique possesseur, il les publia, & ne chercha que la gloire de leur véritable Auteur.

II

præterea & sacrificiis intentus, qui res sacras non mediocriter teneret, & Socratem ad unguem imitatus. Idem, ibid. p. III.

¹⁴ Scripsit autem quadraginta libros, aliis aliter eos dividendibus. Ascensum Cyri, cujus per singulos libros, non autem totius operis, proemium fecit. Cyri institutionem, Græcorum res gestas, & Commentaria, Symposiumque, & Oeconomicum. De Re Equestri, & de Venatione. Ἰππασχικόν præterea, & Socratis apologiam, & de Seminibus, *Idem, ibid.*

¹⁵ Fertur & Thucydidis libros eatenus latentes, cum subducere posset, ipse primus in ejus viri gloriam in lucem dedisse. *Idem, ibid.*

Il seroit à souhaiter qu'un exemple aussi beau que celui de Xénophon pût faire beaucoup d'impression sur l'esprit des Gens de lettres : on ne verroit pas si souvent des Ouvrages paroître sous le nom d'une personne qui n'y a eu aucune part. Un reste d'attention m'empêche de nommer un Ecrivain vivant, qui s'est approprié sans scrupule un livre dont il n'a jamais fait une seule ligne. Il ne tint pas à Mr. Pellisson qu'on ne le crût l'Auteur de l'Avis aux Réfugiés. Combien de personnes sont dans le cas des deux Ecrivains que je viens de blâmer !

C'est assez parler, *Monsieur*, des qualités personnelles de Xénophon : venons aux beautés de ses Ouvrages. Ils sont écrits d'un

¹⁶ Xenophontis sermo, est ille quidem melle dulcior, sed a forensi strepitu remotissimus. *Cicero in Orat.*

¹⁷ Xenophontis voce Musas quasi locutas ferunt. *Idem, ibid.*

Librum conscriptum molli & Xenophonteo genere sermonis. *Idem, in Brnt.*

¹⁸ Xenophon non excidit mihi, sed inter philosophos reddendus est. *Quintil. institut. orator lib. 10. cap. 1. p. 440. edit. Londini 1641.*

¹⁹ Quid ego commemorem Xenophontis jucunditatem illam in affectatam, sed quam nulla possit affectatio consequi? ut ipsæ sinxisset sermonem Gratiae videantur. *Idem, ibid.*

d'un stile peu élevé, mais doux, poli, harmonieux. Cicéron en compare ¹⁶ la douceur à celle du miel. Dans un autre ¹⁷ endroit il dit, qu'il semble que les Muses aient parlé par la bouche de Xénophon. Quintilien place l'Eloge ¹⁸ de cet Auteur parmi ceux des Philosophes : il veut que toute l'étude ¹⁹ ne puisse parvenir à imiter le stile naturel de Xénophon, dont les Graces semblent avoir dicté les Ouvrages. Longin ²⁰ en parle aussi avec éloge. Les Anciens appelloient cet Historien la *Muse Attique* ; & c'est de l'harmonie & de la douceur de sa diction que nâquit la jalousie qui régna toujours entre lui & Platon.

Je

²⁰ Il en est de même du changement de tems : lorsqu'on parle d'une chose passée, comme si elle se faisoit présentement ; parce qu'alors ce n'est plus une narration que vous faites, c'est une action qui se passe à l'heure même : *Un Soldat, dit Xenophon, étant tombé sous le cheval de Cyrus, & étant foulé aux pieds de ce cheval, il lui donne un coup d'épée dans le ventre. Le cheval blessé se deméne & secoüe son Maître. Cyrus tombe.* Cette figure est fort fréquente dans Thucydide. *Traité du Sublime par Longin, traduit par Boileau.*

²¹ Ἐκαλεῖτο δὲ καὶ Ἀττικὴ Μῦθα, γλυκύτητι τῆς ἱερμηνείας. ὄθεν καὶ πρὸς ἀλλήλους ζηλοτύπως εἶχον αὐτὸς τε καὶ Πλάτων, ὡς ἐν τῷ περὶ Πλάτωνος λέξομεν.

Je vous ai parlé, *Monsieur*, dans mes Lettres sur les Philosophes, des Ouvrages moraux de Xénophon. Ceux qui nous restent encore de lui & qui le font placer au nombre des Historiens, sont la fin de l'Histoire de Thucydide, qu'il a terminée, & à laquelle il a ajouté quelques livres. Il a aussi écrit la fameuse Retraite des dix mille Grecs qu'il ramena de la Perse: cet Ouvrage suffiroit seul pour former un grand Capitaine. On y voit tout ce que la prudence, la valeur & l'expérience peuvent faire exécuter à un Général.

§. II.

P O L Y B E.

Polybe nâquit à Megalopolis, ville d'Arcadie. Son Pere s'appelloit *Licortas*; il étoit Chef de la République des Achéens. Il fut envoyé par ses concitoyens, en qualité d'Ambassadeur, avec son Pere, auprès du Roi Ptolomée. La manière dont il s'acquitta de son ministère obligea le même peuple, qui l'avoit chargé de cette première négociation, à le députer au Conseil Romain qui

Appellabatur autem *Musa Attica* præ dulcedine eloquentiæ, & incredibili facilitate. Unde illi cum Platone non

qui avoit porté la guerre dans la Thessalie. Polybe passa ensuite à Rome ; & par son génie & son application aux sciences il gagna l'amitié de Scipion & de Lélius. Ayant formé le dessein d'écrire l'Histoire de ce qui s'étoit passé de plus considérable depuis le commencement de la Guerre Punique jusqu'à la fin de celle de Macédoine , pour être mieux instruit des faits dont il devoit parler ; & pour connoître parfaitement la situation des lieux où s'étoient passés les combats, les sièges & les attaques dont il devoit faire mention , il fit plusieurs voyages considérables.

Les Historiens de ces derniers tems sont bien éloignés de prendre tant de peine : ils ne se donnent pas même le soin de s'instruire des choses qu'ils semblent être indispensablement obligés de scavoir. Loin que les Auteurs qui écrivent les Guerres arrivées depuis deux ou trois siècles, aillent reconnoître les endroits qui leur ont servi de théâtre, à peine connoissent-ils comment est fait un bastion, & il en est plusieurs qui ne le distingueroient point d'une demi-lune. Ils font la description d'une bataille , & n'ont
peut

*omnino conveniebat, ut suo loco, cum ad Platonem
venerimus, dicemus. Diog. lib. 2. p. 111.*

peut-être jamais vû marcher un seul bataillon. Un Révérend Pere Jésuite, enfermé dans sa chambre, lequel du Collége est entré au Noviciat, du Noviciat à la Maison professe, se met dans la cervelle de devenir un second Tite-Live: il prend la plume, ramasse tout ce qu'ont dit quelques Historiens, aussi peu instruits que lui, & donne à la posterité une Histoire, aussi bonne que le feroit une Harangue Académique composée par un Capitaine de Grenadiers.

Les talens pour bien écrire l'Histoire sont en grand nombre, & se trouvent dans bien peu de gens. Il faut une parfaite connoissance de l'Art militaire, une Politique fine, un Jugement délicat, une impartialité à l'épreuve de toutes les attaques, une grande connoissance du sujet qu'on traite: ajoutez à cela un stile simple, mais mâle, noble & concis. Jugez, *Monsieur*, si l'on peut se flatter de voir souvent de bons Historiens; & si c'est dans des Couvens de Religieux qu'on doit les chercher. Lorsque je serai
par-

22 Ὁ δὲ παρεσκοτισμένος ὑπὸ τῆς ἰδίας πικρίας, τὰ μὲν ἐλαττώματα δυσμερικῶς καὶ μετ' αὐξήσεως ἡμῶν ἐξηγγελεῖ, τὰ δὲ κατορθώματα συλλήβδην παραλείπει, Egregius hic scriptor maledicendi studio occæcatus, mi-

parvenu aux Historiens modernes, nous examinerons sans passion ceux qui passent pour les plus corrects & les plus fidèles. J'espère que vous reviendrez alors de la prévention que je vous ai connue pour quelques Ecrivains, dont les Ouvrages sont plutôt des Romans que des Histoires.

Retournons présentement à Polybe. Il paroît par bien des endroits de son Histoire, qu'il avoit en horreur tout ce qui peut altérer la vérité de l'Histoire. Il croyoit avec raison, que quelque criminel qu'eût été un homme dont on parloit, la haine qu'inspiroient ses crimes ne devoit point engager un Auteur à taire les vertus dont il pouvoit avoir été doué. Il reprend avec beaucoup d'aigreur à ce sujet l'Historien Timée, qui, en parlant d'Agathocles, après en avoir dit tout le mal possible ²², ne faisoit aucune mention de ses bonnes qualités, quoiqu'il en eût plusieurs. Polybe convient qu'Agathocles étoit un des hommes les plus vicieux de l'univers, mais il ajoute avec raison, qu'il

nus recte facta cum quadam animi malignitate solitus narrare, & simul omnia in majus extollere, præclara facinora simul cuncta prætermisit. *Polyb. lib. 12. p. 660.*
Édit. 1619. in folio.

qu'il falloit qu'il eût des talens estimables, puisque né dans un rang vil, il s'éleva jusqu'à la suprême puissance, subjuga la Sicile, mit Carthage en peril, & mourut sur le trône dans une vieillesse fort avancée.

Il est bien rare de voir aujourd'hui des Historiens qui profitent de l'avis & du sage précepte de Polybe. On auroit raison de dire qu'on écrit actuellement des Déclamations plutôt que des Histoires. Si c'est un Auteur Protestant, il employe toute son adresse à diminuer les defauts de ceux de sa communion, & à grossir les vices des personnes qui lui sont opposées. Les Ecrivains Catholiques ne le cedent pas sur ce point aux Protestans, & leurs Ouvrages sont des Satires diffamatoires, plutôt que des Recueils fidèles des actions qui se sont passées. La posterité verra avec étonnement la diversité des sentimens qui régne entre les Auteurs qui ont écrit depuis François I. jusqu'à aujourd'hui. Il y a apparence que la fureur des

*3 Nous reconnoissons bien mieux ce que je dis de Polybe, si tout le corps de son Ouvrage nous étoit demeuré, dont il ne nous reste que la moindre partie, puisque de Quarante Livres dont il étoit composé, nous n'en avons plus d'entiers que les Cinq premiers, avec l'Epitome des douze suivans, qui va jusques au com-

des sectes ne fera pas moindre à l'avenir. Les Jansénistes & les Molinistes travaillent à augmenter l'obscurité de l'Histoire. Tous les honnêtes gens doivent souhaiter ardemment, qu'il paroisse dans ces tems si pernicieux à la République des Lettres quelque sage Historien, tel que le grand De Thou, qui réunisse en lui tous les suffrages, & qui supplée au manque de talens des autres. Sans cet illustre Ecrivain, où en ferions-nous pour démêler la vérité dans l'immense amas de mensonges & de rapsodies des Historiens ses contemporains!

Il est bien fâcheux pour tous ceux qui aiment les Lettres, & qui se plaisent dans la connoissance de l'Antiquité, qu'on ait perdu par l'injure des tems la plus grande partie des Ouvrages de Polybe. De Quarante Livres que contenoit son Histoire, il ne nous reste aujourd'hui que les Cinq premiers qui soyent entiers, & quelques lambeaux des autres. On prétend ²³ que Brutus estimoit
si

mencement du Dix-huitième. Plusieurs croient que cet Epitome est de la façon du grand ami de la liberté Romaine Marcus Brutus, parce qu'on sçait que, n'ayant point de lecture si agréable que celle de Polybe, lui qui étoit difficile jusques à ce point, que celle de Cicéron ne le satisfaisoit pas, il prit plaisir à reduire

si fort l'Histoire de Polybe, que les occupations qu'il avoit pendant la guerre qu'il fit contre Auguste & Antoine, ne l'empêchèrent pas de la réduire en abrégé pour son usage.

Les Ouvrages de Polybe sont écrits d'une manière à former des Généraux, & il en est peu dont la lecture convienne mieux à des Militaires : ils sont aussi très-utiles pour l'instruction des Ministres & des Gens chargés des affaires. Les Sçavans y trouvent encore, outre la narration des faits, plusieurs préceptes & beaucoup de réflexions qui sont dignes des plus grands Philosophes : car Polybe n'excelloit pas moins dans la Philosophie que dans l'Histoire. La Mothe le Vayer l'a défendu contre ceux qui lui reprochoient d'avoir paru trop Philosophe dans ses Ouvrages historiques, & il dit avec raison à ce sujet, qu'on a nommé l'histoire *une Philosophie remplie d'exemples.*

Le Stile de Polybe est dur plutôt qu'éloquent. Dénis d'Halicarnasse l'accuse d'ignorer le choix des termes, & lui reproche d'avoir une diction très-vicieuse, & un fa-
çon

re en abrégé l'Histoire du premier, y trouvant, outre l'instruction qu'il y cherchoit, la consolation dont il avoit besoin dans les derniers tems de sa vie, qui fu-

DE L'ESPRIT HUMAIN. III

çon de s'exprimer obscure & confuse. La Mothe le Vayer, grand partisan de Polybe, convient de la vérité de cette accusation; mais il dit ²⁴ que cet Auteur est si excellent dans tout le reste, qu'on doit penser qu'il a négligé les paroles, comme de peu d'importance, pour s'attacher entièrement aux choses sérieuses.

Il me paroît que le même La Mothe le Vayer ²⁵ a tort de se récrier sur ce que Tite-Live s'étoit contenté, en parlant de Polybe, de lui donner pour tout éloge la qualité d'Ecrivain qui n'est pas à mépriser. Le jugement de Tite-Live est convenable au mérite de Polybe: & dire qu'un Auteur n'est pas à mépriser, c'est dire qu'il est estimable. Il n'eût pas convenu que Tite-Live eût fait une digression inutile pour faire un éloge pompeux de Polybe: c'étoit assez qu'il fit connoître qu'il l'estimoit.

La Mothe le Vayer eut bien mieux fait de se récrier contre la manière dont Denis d'Halicarnasse parle de Polybe, qu'il met au rang des Historiens qui n'ont eu aucune exactitude, & qui ont ajouté foi aveuglement aux bruits

rent si calamiteux. *Oeuvres de la Mothe le Vayer, Tom. I.*
p. 307.

²⁴ Idem, *ibid.* p. 309. ²⁵ Idem, *ibid.* p. 308.

bruits populaires. Cependant il ne dit pas un mot de cette accusation, & la passe sous silence. Je ne ferai pas de même, *Monsieur* : & je défendrai la mémoire de Polybe. Voyons d'abord le passage de Dénis d'Halicarnasse ²⁶. „Jerôme de Cardie „dit-il, est le premier que je sçache qui ait „écrit quelque chose de l'Histoire Romaine „dans son livre des Successeurs d'Alexandre. „Timée en a fait aussi mention dans son „Histoire universelle, & dans celle qu'il a „écrite sur les Guerres que fit Pyrrhus. „Ajoutez à ces deux premiers Auteurs Antigonon, Polybe, Silene & plusieurs autres, „qui ont traité diversément les mêmes „sujets. Or chacun de ces Historiens n'a „dit que fort peu de chose des Romains; encore

²⁶ Πρῶτον μὲν ὅσα καμὲ εἰδέναι, τὴν Ῥωμαϊκὴν ἀρχαιολογίαν ἐπίδραμόντος Ἰερωνύμου τῆς Καρδιανῆς συγγραφέως, ἐν τῇ περὶ τῶν ἐπιγόνων πραγματείᾳ. ἔπειτα Τιμαίῳ τῆς Σικελιώτῃ, τὰ μὲν ἀρχαῖα τῶν ἱστοριῶν, ἐν ταῖς κοιναῖς ἱστορίαις ἀφηγησαμένῃ, τὰς δὲ πρὸς Πύρρον τὸν Ἠπειρώτην πολέμους, εἰς ἰδίαν καταχαρίσαντος πραγματείαν. Ἄρα δὲ τέτοις Ἀντιγόνῃ τε, καὶ Πολυβίῳ, καὶ Σιληνῷ, καὶ μυρίων ἄλλων, τοῖς αὐτοῖς πράγμασιν ἔχ' ὁμοίως ἐπιβαλόντων, ἂν ἕκαστος ὀλίγον καὶ εἰς ἀντὶ διεσπασμένως ὡδὲ ἀκριβῶς, ἀλλ' ἐκ

„*core ce peu est-il sans exactitude & n'est*
 „*fondé, que sur des bruits populaires. Les*
 „*Histoires que les Romains ont écrites en Grec*
 „*sur les premiers tems de Rome, ne sont pas*
 „*plus correctes que celles de ces Auteurs.*
 „*Quintus Fabius, & Lucius Cincius, qui*
 „*ont vécu du tems des Guerres Puniqes,*
 „*ont parlé assez exactement de ce dont ils*
 „*avoient été les témoins, & dont ils avoient*
 „*pu être instruits par eux-mêmes, mais ils*
 „*ont passé très-légerement sur ce qui étoit*
 „*arrivé depuis la fondation de Rome jusqu'à*
 „*leur tems.*

Voilà Polybe mis au nombre de plusieurs
 Historiens très-peu estimables. Je le re-
 pète encore; la manière dont parle de lui
 Denis

τῶν ἐπιτυχόντων ἀκυσμάτων συνθεῖς ἀνέγραψεν.
 Ὁμοίας δὲ τέτοις καὶ ἕδὲν διαφόρους ἐξέδωκεν ἰστορίας,
 καὶ Ῥωμαίων ὅσοι τὰ παλαιὰ ἔργα τῆς πόλεως Ἑλλη-
 νικῆ διαλέκτῃ συνέγραψαν, ὧν εἰσι πρεσβύτατοι Κοίν-
 τος Φάβιος, Λύκιος Κίνκιος, ἀμφοτέρωι κατα τῆς Φοι-
 νικῆς ἀκμάσαντες πολέμους. Τῶν δὲ τῶν ἀνδρῶν
 ἰκάτερος, οἷς μὲν αὐτὸς ἔργοις παρεγένετο, παρὰ τὴν
 ἐμπειρίαν ἀκριβῶς ἀνέγραψε. Τὰ δὲ ἀρχαῖα τὰ μετὰ τὴν
 κτίσιν τῆς πόλεως γεγόμενα κεφαλαιωδῶς ἐπίδραμε.

Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. I. p. 5.

TOM. V. H

Dénis d'Halicarnasse eût bien mieux mérité la critique de La Mothe le Vayer, que l'éloge modeste & raisonnable de Tite-Live : cependant cet ingénieux Moderne n'a pas dit un seul mot au sujet d'une censure aussi fautive & aussi injurieuse. Je ferai ce qu'il eût dû faire.

Dénis d'Halicarnasse place Polybe parmi les Auteurs qui *n'ont dit que fort peu de chose des Romains, & qui en ont parlé sans exactitude.* Pour détruire entièrement cette fautive imputation, il ne faut que jeter les yeux sur les Décades de Tite-Live, où l'on trouve des morceaux, & presque des livres entiers de Polybe ; que cet Historien s'est appropriés, & dont il a fait un grand usage. Il ne s'en fût pas servi, s'il eût pensé que Polybe *n'avoit aucune exactitude dans ce qui regardoit les Romains.* Quant au reproche de *n'avoir dit que fort peu de chose des Romains* ; les Ouvrages de Polybe suffisent pour en montrer le peu de fondement. D'ailleurs, quoique Polybe ait eu le dessein de parler amplement de ce qui regardoit la République, il n'a pas prétendu se borner à ce point seul : il a voulu écrire un Ouvrage qui intéressât toutes les Monarchies de l'Europe & de l'Asie. Les affaires de la Syrie, de l'Egypte, de la Macédoine, du Pont, de la

la Cappadoce & de la Perse font du ressort de son Histoire, ainsi que celles des Romains: aussi bien lui a-t-il donné, pour me servir des termes de La Mothe le Vayer ²⁷, le nom de *Catholique* ou d'*Universelle*, comme à celle qui nous apprenoit les destinées de tous les peuples de la terre; n'y en ayant presque point dans ce tems-là qui n'eussent quelque chose à démêler avec les Romains. Je viens maintenant, Monsieur, au second reproche de Denis d'Halicarnasse. Il est aisé de s'apercevoir, qu'il est peu d'Auteurs qui paroissent avoir moins été portés que Polybe à adopter ce qui n'étoit fondé que sur des bruits publics. Loin d'avoir été crédule ou superstitieux, peut-être a-t-il poussé un peu trop loin le Pyrrhonisme. Il déclare nettement à la fin de son sixième livre „que „les Romains étoient les seuls peuples chez „qui la superstition fût une vertu. S'il étoit „possible, dit-il, qu'une République ne fût „composée que de citoyens qui aimassent la „vertu & en suivissent les règles, tous les „contes que l'on débite sur les Dieux, sur „les Enfers, seroient inutiles: mais la malice „des hommes oblige les gens sages & les Po- „litiques à se servir habilement des craintes.

„ima-

²⁷ La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 309.

„imaginaires qu'inspire la Religion ; ainsi
 „l'on ne scauroit assez louer les Anciens d'a-
 „voir inventé des Fables utiles à la société.
 „Il n'y a que des personnes qui cherchent à
 „la troubler, qui veulent aujourd'hui ten-
 „ter de les détruire & d'en montrer le
 „ridicule.

Je vous demande, *Monfieur*, si c'est-là le
 ton dont parle un homme qui ajoute une
 aveugle croyance aux bruits populaires? En
 verité, s'il falloit opter entre la crédulité de
 Polybe & celle de Denis d'Halicarnasse, je
 ne balancerois pas un instant à recevoir les
 opinions du premier. Le second nous re-
 gale de tems en tems dans son Histoire du
 recit

28 Ταῦτα διανοηθεῖς, ἐκάλει τὸν Νέβιον ἐπὶ τὸ βῆ-
 μα, πολλῆ παρόντος ὄχλου κατὰ τὴν ἀγορὰν, προδια-
 λεχθεῖς δὲ τοῖς περὶ αὐτὸν, δι' ἑὸς τρόπου ψευδόμαντιν
 ἀποδείξειν τὸν οἰωνοσκόπον ὑπελάμβανεν. ἐπεὶ δὲ πα-
 ριγένετο, φιλανθρώποις αὐτὸν ἀσπασμοῖς ἀναλαβών,
 Νῦν, ἔφη, καιρὸς ἐπιδείξασθαι σε τὴν ἀκρίβειαν τῆς
 μαντικῆς ἐπιστήμης, ὧ Νέβιε. πράξιν γὰρ ἐπιχειρεῖν
 μεγάλην διανοόμενος, εἰ τὸ δυνατόν αὐτῇ πρόσσει, μα-
 θεῖν βέλομαι. ἀλλ' ἄπιθι καὶ διαμαντευσάμενος ἤκε-
 ταχέως, ἐγὼ δ' ἐνθάδε καθήμενος ἀναμενῶ. ἐπίσει
 τὰ κελεύόμενα ὁ μάντις, καὶ μετ' ἑὸς πολὺ παρῆν αἰ-
 σίους εἰληφέναι λέγων οἰωνοῦς, καὶ δυνατόν εἶναι τὴν

recit de quelque prodige; & les Légendes des Saints ne renferment point d'évenement aussi surprenant que plusieurs de ceux que rapporte Denis d'Halicarnasse. Je parlerai amplement de ces Fables monstrueuses lorsque je serai parvenu à cet Historien: quant à présent, je me contenterai d'en placer ici une seule, pour que vous puissiez en faire un parallèle avec le passage que je viens de rapporter de Polybe, & juger ensuite de la crédulité de ces deux Historiens pour les bruits populaires.

Dénis d'Halicarnasse dit ²⁸ avec un grand air de confiance, que Tarquin voulant montrer aux Romains la vanité & la fausseté de la science

περὶ τῶν ἀναφαίνων. γιλάσας δὲ ὁ Ταρκύνιος ἐπὶ τῷ λόγῳ, καὶ προενέγκας ἕκ τῆς κόλπης ξυρὸν καὶ ἀκόνην, λέγει πρὸς αὐτὸν, Ἐάλωκας, ὦ Νέβιε, φηνακίζων ἡμᾶς, καὶ καταψευδόμενος τῆς δαμονίης καταφανῶς, ὅποτε καὶ τὰς ἀδυνατάτους πράξεις τετόλμηκας λέγειν δυνατὰς. ἔγω γ' εἴην διεμαντευόμεν, εἰ τῷ ξυρῷ τῷδε τὴν ἀκόνην πλήξας, μέσσην δυνήσομαι διελεῖν. γέλωτος δ' ἐξ ἀπάντων γενομένης περὶ τὸ βῆμα, ἠδὲν ἐπιταραχθεὶς ὁ Νέβιος ὑπὸ τῆς τωθασμῆς τε καὶ τῆς θορύβου, Παιε θαρρῶν, ἔφη, Ταρκύνιε, τὴν ἀκόνην ὡς προαιρηῆ, διαίρει- θήσεται γὰρ, ἢ πάσχειν ὅτι᾽ ἐτοιμος ἔγω. θαυμά- σαι δὲ ὁ βασιλεὺς τὸ θράσος τῆς μάντεως, φέρει τὸ ξυ-

science des Augures, envoya chercher Nevius, & lui ordonna en présence des Principaux,

ρὸν κατὰ τῆς ἀκονῆς. ἡ δὲ ἀκμὴ τῆ σιδήρεα δι' ὅλην
κατελθούσα τῆ λίθου, τὴν τε ἀκόνην διάρει, καὶ τῆς
κατεχούσης αὐτὴν χειρὸς ἐπιτέμνει τὸ μέρος. οἱ μὲν
ἦν ἄλλοι πάντες, ὡς τὸ θαυμαστὸν τῆτο καὶ ἄπιστον
ἔργον ἐθεάσαντο, καταπλαγέντες ἀνεβόησαν. ὁ δὲ Ταρ-
κύνιος, αἰδουθεὶς ἐπὶ τῇ διακείρῳ τῆς τέχνης, καὶ τὸ
ἀπρεπὲς τῶν ὀνειδισμῶν ἐπανορθώσασθαι βεβλόμενος,
πρῶτον μὲν τῶν περὶ τὰς φυλάς ἐγχειρημάτων ἀπέστη,
ἔπειτα δ' αὐτὸν τὸν Νέβιον ἀποθεραπεύσαι διαγνοῦς,
ὡς ἀπάντων ἀνθρώπων θεοφιλέστατον, ἄλλαις τε φιλαν-
θρωπῆταις ὑπηγάγετο, καὶ ἵνα μνήμης αἰωνίᾳ τυχεύουσι
παρὰ πῶν ἐπιγινομένων, εἰκόνα κατασκευάσας αὐτῆ
χαλκῆν, δίδεσθαι ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς. ἡ καὶ εἰς ἐμὲ ἦν
ἔτι παρὰ τῆ βουλευτηρίᾳ κειμένη, πλησίον τῆς ἡρᾶς
συκῆς, ἐλάττων ἀνδρὸς μετρίᾳ, τὴν περιβολὴν ἔχοντα
κατὰ τῆς κεφαλῆς. ὀλίγον δὲ ἀποθεν αὐτῆς, ἥτε ἀκά-
νη κεκρύφθαι λέγεται καὶ ὁ ξυρὸς κατὰ γῆς ὑπὸ βω-
μῶ τινι. καλεῖται δὲ Φρέαρ ὁ τόπος ὑπὸ τῶν Ῥα-
μαίων. καὶ τὰ μὲν περὶ τῆ μάντεως τέτῃ μνημονευό-
μενα ταῦτά ἐσι. His animo agitatis, frequenti foro
Nevium ad tribunal accersit. Ibi præmonitis circum-
stantibus qua ratione Augurem vanitatis convincere cogi-
taret, postquam is advenit, comiter hominem salutans,
Nunc, inquit, tempus est, Nevi, quam artis tuæ peritus
sis ostendere. Concepi mente negotium arduum; id
ferine possit, scire cupio. I, consultisque, avibus respon-

Paux, de donner une preuve convaincante
de la connoissance qu'il avoit des choses ca-
chées

sum refer celeriter: ego in hac sede præstolabor *interim*. Fecit vates quod jussus erat, ac mox reversus, ait faustum sibi oblatum auspiciam esse, remque fieri posse. Risit ad hæc Tarquinius; simulque promens e sinu cotem & novaculam, Deprehensus es, inquit, Nevi, falsissimo prætextu numinis nobis imponere, quando polliceri audes impossibilia. Ego certe rescire ex augurio volui, possemne hanc cotem inflicta novacula mediam discindere. Tum risu exorto circumstantium, Nevius, nil turbatus ludibrio & strepitu, exclamat: Confidenter cotem feri, Tarquini, ut animum induxisti: dividetur enim, aut ego quidvis pati paratus sum. Miratus Rex vatis confidentiam, novaculam in cotem adigit; ferrique acies cotem totam pervadens dividit, & tenentis eam manus partem incidit. Ibi ceteri omnes, ut admirandum istum & incredibilem eventum conspexerunt, miraculo attoniti exclamarunt: at Rex artis experimento confusus, & indecoram opprobriationem corrigere volens, primum ab augendis tribubus abstinit: deinde ut Nevio debitum honorem referret, velut diis præ cunctis mortalibus carissimo, tum aliis eum humanitatis officiis demulserit, tum ærea statua hominem dignatus est, quæ memoriam ejus sempiternam prorogaret ad posteros; eaque in foro à Rege posita, usque ad mea tempora etiamnum ante curiam prope sacram ficum spectatur, mediocris staturæ viro minor, & veste amictum caput habens. Cotem quoque ac novaculam non longe ab ista statua sub ara quadam in terram defossa fuisse per-

chées. J'ai dessein, lui dit-il, d'entreprendre une affaire difficile: je voudrois sçavoir si j'en viendrai heureusement à bout. Nevius ayant consulté les Augures, déclara que le dessein que méditoit Tarquin pouvoit être exécuté. Le Prince rit de la réponse du Devin, & lui dit: „Je pensois si avec un „rasoir je pourrois couper cette pierre à „aiguiser; Juge par là, Nevius, de l'étendue „de tes connoissances & de la sûreté de tes „prédicitions.” Ceux qui se trouvoient à cette conversation, & qui avoient été prévenus par Tarquin de la demande qu'il devoit faire

hibent: qui locus Romanis *Puteal* dicitur. Atque hæc sunt quæ de Augure isto memorantur. *Dionysii Halicarnassæ Scripta quæ extant omnia, & historica & rhetorica, &c. Antiquit. Roman. lib. 3. p. 204. Francofurdi apud heredes Andreae Wecheli 1586. Cum S. Cæs. Maj. privilegio ad sexennium, in Folio.*

²⁹ Tite-Live raconte différemment cette Histoire. Il dit que ce fut Nevius qui coupa la pierre, que Denis d'Halicarnasse fait couper à Tarquin. C'est ainsi que les fables sont toujours rapportées avec des circonstances directement opposées: il n'appartient qu'à la vérité de réunir toutes les opinions. Voici comment Tite-Live rapporte ce conté ridicule,

Id quia inaugurato Romulus fecerat, negare Accius Nævius, inclytus ea tempestate augur, neque militari neque novum constitui, nisi aves addixisset.

faire, se moquerent beaucoup du Devin; mais Nevius, sans s'étonner des ris & des plaisanteries, assura hardiment, que ce qu'il avoit prédit arriveroit; & ayant dit au Roi, qu'il étoit prêt à se soumettre à toutes les peines qu'on voudroit lui faire souffrir s'il ne disoit pas la vérité, Tarquin prit le couteau & coupa la pierre très-aisément²⁹, dont une partie resta dans sa main, & l'autre tomba à terre. Tous les assistans crièrent au miracle, & furent très-confus de leur incredulité. Le Roi ayant éprouvé si visiblement la sureté de la science des Augures, voulut

sent, posse : ex eo ira Regi mota, eludensque artem (ut ferunt) Agedum, inquit, divine, tu inaugura, fieri ne possit quod nunc ego mente concipio. Cum ille in augurio rem expertus, profecto futuram dixisset: Atqui hoc animo agitavi, inquit, te novacula cotem discissurum; cape hæc, & perage quod aves tuæ fieri posse portentunt. Tum illum haud cunctanter discidisse cotem ferunt. Statua Accii posita, capite velato, quo in loco res acta est, in comitio, in gradibus ipsis ad lævam curiæ fuit, cotem quoque eodem loco sitam fuisse memorant, ut esset ad posteros miraculi ejus monumentum. Auguriis certe, Sacerdotioque augurum tantus honos accessit, ut nihil belli, domique postea, nisi auspicato gereretur : concilia populi, exercitus vocati, summa rerum, ubi aves non admisissent, dirimerentur. *Tit. Liv. Rom. Hist. Decad. 1. p. 36. Edit. Francofurt. 1588.*

voulut d'abord commencer à réparer sa faute en augmentant leur nombre : ensuite, pour honorer un homme aussi cher aux Dieux que l'étoit Nevius, il lui fit élever une statue dans la place publique.

On croiroit peut-être, *Monsieur*, qu'après avoir rapporté un conte aussi absurde, Dénis d'Halicarnasse dît au moins quelque chose pour montrer qu'il en regarde la vérité comme douteuse : point du tout ; il nous apprend au contraire, que de son tems on voyoit encore la statue de Nevius, & il nous trace le portrait de ce Faiseur de miracle. Qu'auroit pu dire & faire de plus un bon Capucin, voulant constater l'autenticité des prodiges opérés par quelque Image de son Séraphique Pere St. François ? En vérité, je le repéte encore, il convient bien peu à Dénis d'Halicarnasse d'accuser Polybe d'adopter aveuglement *tous les bruits populaires.*

La Mothe le Vayer a pris vivement la défense de Polybe contre un mauvais Auteur, qui en avoit parlé avec bien plus de mepris encore que Dénis d'Halicarnasse. „Un Écri-
„vain moderne, *dit-il* ³⁰, qui a l'effronterie
„de dire mille injures à Polybe. C'est un cer-
„tain

³⁰ La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 310.

„tain Sebastien Maccius, lequel dans une
 „déclamation qu'il fait, en traitant de l'Hi-
 „stoire, contre les digressions, prend sujet
 „de condamner celles de Saluste & de Poly-
 „be, n'ayant point de honte de nommer l'un
 „& l'autre des faquins, & des gens venus de
 „la lie du peuple. Il ajoute, pour diffam-
 „mer particulièrement le dernier, que c'étoit
 „un franc pedant, qui avoit été donné à
 „Scipion pour le servir en qualité de Péda-
 „gogue. Certes, il y a trop d'impudence
 „en tout cela, jointe à une très-profonde
 „ignorance, pour demeurer ici sans repar-
 „tie à l'égard de Polybe; nous reservant à
 „parler tantôt de Saluste, quand nous trai-
 „terons des Historiens Latins. Tout le
 „monde sçait que Polybe étoit de Mégalo-
 „polis, ville d'Arcadie, & qu'il eut pour
 „pere ce Lycortas qui fut Chef des Achâiens
 „c'est-à-dire de la plus puissante Républi-
 „que qui fut pour lors dans toute la Grece.
 „Ce grand Etat les envoya tous deux avec la
 „qualité d'Ambassadeur vers le Roi Ptolomee,
 „mée, surnommé Epiphane, & le fils reçut
 „encore depuis le même honneur, quand il
 „fut député pour aller trouver le Consul
 „Romain qui faisoit la guerre au Roi Persée
 „dans la Theffalie. Sa naissance étoit donc
 „très-illustre, contre ce qu'a dit Maccius, &
 „il

„il n'y a gueres d'apparence, qu'un homme
„exercé dans les affaires d'Etat , & accoustu-
„mé comme Polybe aux grands emplois, ne
„se fût approché de Scipion que pour lui
„faire répéter quelque leçon de Grammaire.
„Aussi n'y a-t-il eu que ce Calomniateur
„qui se le soit imaginé de la sorte. Tous les
„Anciens qui ont parlé de Polybe , l'ont
„toujours fait avec de grands éloges, & pres-
„que tous n'estiment de rien tant Scipion,
„que d'avoir sçu faire élection d'un fidèle
„Conseiller, & de l'avoir mené avec soi dans
„toutes les expéditions militaires ; si est-ce
„que Caton reprocha autrefois à un Consul
„Romain, d'avoir eu un Poëte parmi ceux
„de sa suite, lorsqu'il alloit visiter une Pro-
„vince hors d'Italie. Je ne veux pas dire
„qu'il n'y eût en cela un peu trop de la sé-
„vérité philosophique dont le vieil Caton
„faisoit profession, encore qu'on ait dit de
„lui, qu'il s'en relâchoit assez souvent dans
„les passé-tems de la bonne chere: mais tant
„y a qu'on ne trouva jamais à redire au
„choix que fit Scipion de la personne de
„Polybe pour l'accompagner, parce qu'il ne
„fut aussi jamais considéré, ni comme Poëte,
„ni comme simple Grammairien. Le même
„fragment que nous avons cité dans la sec-
„tion précédente, est fort exprès pour nous
„assu-

„assurer de ce que nous maintenons. En-
 „suite des termes dont Polybe se servit à
 „dessein de contenter Scipion, il lui ajouta,
 „que son frere Fabius ni lui n'auroient ja-
 „mais faute de Précepteurs en ce qui regar-
 „doit les Belles Lettres, & ce qu'on nom-
 „moit proprement Disciplines, vû le grand
 „nombre d'hommes sçavans qui venoient
 „tous les jours dans Rome de toutes les par-
 „ties de la Grece. Mais qu'il s'osoit pro-
 „mettre que personne n'égaleroit ni son zèle
 „ni son industrie à lui donner les sentimens
 „dignes de sa naissance, & de ce qu'on at-
 „tendoit d'un successeur des Scipions & des
 „Emiliens. Depuis cette conférence, dit le
 „même texte, Polybe demeura presque tou-
 „jours inseparablement attaché aux côtés de
 „Scipion, qui lui communiquoit les plus
 „importantes affaires, & se prévaloit de ses
 „conseils dans toutes les occurrences des
 „grands emplois qu'il avoit. Cependant il
 „se trouve des personnes assez insolentes
 „pour traiter cet illustre Historien en hom-
 „me de néant, lui qui fut honoré d'Inscrip-
 „tions & de Statues par ceux de son païs,
 „comme on peut voir dans Pausanias, pour
 „reconnoître avec ces bienfaits l'estime qu'ils
 „faisoient de son rare mérite.

C'est

C'est au Pape Nicolas V. 3¹ qu'on est redevable de la première Edition des Oeuvres de Polybe , qu'on a augmentées dans les dernières Editions. La meilleure que nous ayons est celle qu'a donné Isaac Casaubon. Dans la Préface il maltraite beaucoup 3² Nicolas Perrot , qui traduisit les cinq premiers livres de Polybe en latin par les ordres du Pape Nicolas. Il n'hésite pas à dire , que ce Traducteur ne mérite point les

3¹ Primos quinque libros annis abhinc circiter CLX. Nicolaus Perrottus, Saxoferratenfis, postea Archiepiscopus Sipuntinus, jussu Nicolai Quinti, Pontificis literarum amantissimi, Latinos fecit. *Casaub. Præfatio in Polybium, Commentario præmissa.*

3² Quod si par fides responderet inter excellentissimos interpretes, poterat sine dubio Perrottus recenferi. Est operæ pretium scire, quo favore hominum fuerit ipsius versio excepta, eo, quo edita est, sæculo. Paulus Jovius, in ejus elogio, postquam dixisset, translatum ab illo Polybium, hæc verba subjicit. Non defuere tamen ex æmulis, qui ejus auctoris translationem antiquissimam fuisse, furtoque surreptam existimarint; quod Thucydidem, Diodotum, Plutarchum, & Appium clarissimo ingeniorum certamine conversos, unus Polybius egregia fide latinus, æquabiliter & prædulci Romani Sermonis puritate prorsus antecedit. Vides adeo consentiens fuisse omnium de præstantia hujus versionis judicium, ut etiam Perrotti æmuli atque inimici fidei illius & elegantiam admirarentur: ratio autem est, quia

les louanges qu'on lui a données, & que l'éloge que Paul Jove en a fait ne doit être imputé qu'à l'ignorance d'un siècle, où il n'y avoit personne qui sçut mieux le Grec que Perrot, & où peu de gens le sçavoient aussi bien que lui.

Le même Casaubon regarde les Ouvrages de Polybe comme un de ces livres d'Histoire qui peuvent perfectionner toutes les qualités d'un Prince. S'il veut sçavoir 33
com-

nemo illis temporibus Itatorum erat, qui amplius græcè sciret, quam hic interpres; pauci qui tantum quantum ille. Nos vero e contrario affirmamus, Perrottum a fidelis interpretis laude tantum abesse, quantum qui longissime. Quod enim hodie plurimis usvenire videmus, ut postquam primis græcæ linguæ præceptis fuerunt imbuti, & communissima quæque vocabula græca incipiunt intelligere, perfectam ejus linguæ videantur esse adepti cognitionem, qui rêvera vix in cortice adhuc adsistunt, plane videtur etiam Perrotto accidisse. *Id. ibid.*

33 Vult scire causas aliquis, quæ homines in commune consulere compellant, aut rursus, quæ contractas societates distrahant, quibus institutis parva Respublica fieri magna queat? quibus moribus, qua peste imperia labefactentur, decrescant, intereant? Historia est quæ melius ista, quam usus, aut ullus Philosophus, demonstrat. Vult scire, quomodo cum regibus sit agendum, quomodo cum civibus, cum exteris, cum subditis? qua arte populorum motus aut præcaveri, aut sedari queant? Historia est quæ sexcentis hæc doceat exemplis. Vult

comment les Sociétés se maintiennent, comment elles se détruisent, par quels moyens les petits Etats deviennent puissans, par quels malheurs les grands Empires sont détruits; l'Histoire le lui apprendra beaucoup mieux qu'un grand Philosophe. S'il veut sçavoir comment il doit se comporter avec ses sujets, avec les étrangers; s'il veut connoître l'art de calmer les séditions & les émeutes du peuple; l'Histoire lui donnera un grand nombre d'utiles leçons. S'il veut être instruit des occasions où il doit faire la guerre, de celles où il doit faire la paix; l'Histoire est encore un excellent Conseiller: elle lui enseignera enfin tout ce qui forme les grands Princes & les sages Politiques.

Polybe

scire quanto judicio bella sint suscipienda, quo pacto gerenda, quomodo finienda, quæ sint in eo jura servanda? Historia est, quam tuto licet consulat. Vult scire qua ratione recte legationem poterit obire, in colloquium cum hoste impune descendere, fœderum & pacis negotium sine fraude sua tractare? Historia est, quæ omnes ritus, omnia conventionum solemnia, omnes paciscentium callidas & veteratorias artes non sinit ignorari. Vult scire quæ hanc aut illam rempublicam fata maneant? Historia est, quæ ad divinationem exercendam, & quidem innocentissimam, arte instruit non vana. Vult scire, qua ratione oppugnatio urbis alicujus sit tentan-

Polybe mourut âgé de quatre-vingt-deux ans. Il fut honoré, estimé pendant tout le tems de sa vie, & deux mille ans n'ont point diminué sa gloire. Il a reçu plusieurs marques d'honneur pendant sa vie; il a été loué par tous les gens d'esprit; & sa mort n'a point diminué la considération qu'on eut pour lui dès sa plus tendre jeunesse. Plutarque nous apprend, dans le recit de la mort de Philopèmen, un fait qui montre les distinctions que lui accorderoient ses concitoyens. Je finirai cette Lettre par ce passage de Plutarque 34.

„Après qu'on eût brûlé le corps de Philopèmen, qu'on eût ramassé ses cendres, & qu'on les eût mises dans une urne, on se mit en marche pour les porter à Megalopolis.

da, qua item defensio fit instituenda: qua forma aciei, quo genere pugnæ, terrane an mari, pedes an eques, planis & apertis, an editis & salebrosis locis melius hostem possit aggredi? Historia est, quam nocturnâ manu, versare diurnâ debet: neque enim exempli documentum deerit, quod imitetur. *Ad Henricum IV. Francia & Navarræ Regem Christianissimum Isaaci Casauboni Epistola, præfixa Commentariis in Polybium, editis anno 1609.*

³⁴ Plutarque, *Vies des grands Hommes; dans la Vie de Philopèmen.* Je me sers de la Traduction de Mr. Dacier.

„polis. Cette marche ne se fit point tur-
„bulemment, ni pêle-mêle, mais avec une
„belle ordonnance, & en mêlant à ce convoi
„funébre une sorte de pompe triomphale.
„On voit d'abord les gens de pied, la tête
„ceinte de couronnes, & tous fondant en
„larmes. Après cette Infanterie suivoient
„les ennemis chargés de chaînes. Le fils
„du Général, le jeune Polybe, marchoit en-
„suite, portant dans ses mains l'urne qui
„renfermoit les cendres, mais qui étoit si
„couverte de bandelettes & de couronnes
„qu'elle ne paroïssoit presque point. Au-
„tour de Polybe marchoient les plus nobles
„& les plus considérables des Achéens &c.
„Je suis, Monsieur, &c.





LETTRE QUINZIEME.

§. I.

Diodore de Sicile.

M O N S I E U R,

Diodore de Sicile nâquit dans une petite ville anciennement appelée *Agyrium*, qui, selon Cluvier, s'appelle aujourd'hui *San Filippo d'Agirone*. L'opinion la plus commune est, que cet Auteur vint au monde pendant que la République n'avoit point encore perdu sa liberté, & qu'il étoit encore en vie sous le règne d'Auguste. On ignore le tems de sa mort, & l'on ne sçait point dans quelle année elle arriva. Quant aux soins qu'il se donna pour perfectionner ses Ouvrages, & pour écrire une Histoire digne de l'estime de ses contemporains & de celle de la posterité, on peut en juger par ce qu'il en dit lui-même. Il nous apprend les peines qu'il a prises, les voyages qu'il a faits, les Mémoires qu'il a consultés, les Monumens qu'il a examinés. Voici comment il parle sur ce sujet :

I 2

„Une

„Une Histoire ¹ universelle contient &
 „éclaircit en même tems tous les faits. Elle
 „est par son étendue autant au dessus des
 „Histoires particulieres, que le tout est au
 „dessus de sa partie; & par la détermination
 „des tems & des dates, elle surpasse autant
 „les narrations detachées, qu'un édifice par-
 „fait & achevé surpasse ses matériaux encore
 „épars. Mais comme ce projet demande
 „un grand fond d'étude & de fort vastes re-
 „cherches, nous y avons employé trente
 „années: & ayant parcouru avec bien des fa-
 „tigues & bien des risques la plus grande
 „partie de l'Europe & de l'Asie, nous avons
 „vû de nos propres yeux la plupart des
 „Lieux ou des Monumens dont nous parlons
 „dans cet Ouvrage. Faute de cette précau-
 „tion les meilleurs Ecrivains se sont mépris
 „plus d'une fois.

„Quoique nous ayons eu besoin, pour
 „nous soutenir dans un si long travail, de
 „cette ardeur & de cette persévérance avec
 „laquelle on vient à bout des entreprises
 „dont on espéroit à peine de voir la fin, il
 „faut avouer que nous avons trouvé de gran-
 „des facilités dans le séjour de Rome, dont
 „nous

¹ *Histoire universelle de Diodore de Sicile, Liv. 1. Tom. I. p. 7.* Je me sers de la Traduction de l'Abbe Terrasson.

„nous sommes déjà anciens habitans. En
 „effet, cette Ville ayant des relations jusques
 „aux extrémités de la terre où elle étend son
 „Empire, elle nous a fourni abondamment
 „les secours nécessaires à notre dessein.
 „Ayant même connu dès mon enfance, &
 „dans Agyre où je suis né, la langue Latine,
 „par le grand commerce que les Romains
 „ont avec toutes les Villes de la Sicile; j'ai
 „lu avec un soin particulier tous les Livres
 „& tous les Mémoires qui pouvoient m'in-
 „struire de l'Histoire Romaine. Mais nous
 „avons commencé par les tems fabuleux, &
 „nous avons rapporté avec le plus d'ordre
 „qu'il nous a été possible ce que les Tradi-
 „tions des Grecs & des Barbares ont con-
 „servé de plus ancien.”

Après que Diodore a appris à ses Lec-
 teurs les soins qu'il avoit apportés pour
 composer son Histoire universelle, il en don-
 ne un Plan abrégé, où l'on voit parfaite-
 ment l'ordre qu'il avoit gardé dans cet Ou-
 vrage, dont nous avons perdu une grande
 partie. Voyons d'abord comme Diodore
 avoit distribué les matières qu'il traitoit:
 nous dirons ensuite quels sont les Livres &
 les morceaux qui nous restent aujourd'hui
 de cette précieuse Histoire.

„Puisque notre Ouvrage, *dit cet Histo-*
 „rien², est entierement achevé, sans qu'il
 „en ait encore paru aucun Livre, nous allons
 „donner l'idée & le plan de toute cette Hif-
 „toire. Les six premiers Livres compren-
 „nent les tems fabuleux qui ont précédé la
 „Guerre de Troye: mais de ces six, les trois
 „premiers contiennent les Antiquités des
 „Barbares, & les trois autres celles des
 „Grecs. Dans les onze suivans nous rap-
 „portons ce qui s'est passé chez les uns &
 „chez les autres, depuis la Guerre de Troye
 „jusques à la mort d'Alexandre le Grand.
 „Les vingt trois Livres qui restent sont rem-
 „plis par tout ce qui s'est fait depuis Ale-
 „xandre jusques à la Guerre qui s'éleva entre
 „les Gaulois & les Romains, dans la quelle
 „Jules-César, mis par ses exploits au nom-
 „bre des Dieux, a dompté la nombreuse &
 „formidable Nation des Celtes, & porté
 „l'Empire Romain au delà des Isles Britan-
 „niques. Le commencement de cette Guer-
 „re tombe en la première année de la
 „180 Olympiade, Hérode étant Archonte
 „d'Athènes.

„Nous

„² *Idem, ibid. p. 8.* Je me fers toujours de la même
 Traduction.

„Nous n'employons aucune Chronologie
 „à l'égard des tems qui ont précédé la Guer-
 „re de Troye, parce qu'il ne nous reste au-
 „cun monument assez certain pour les distri-
 „buer par années: mais sur l'autorité d'A-
 „pollodore Athénien, nous comptons 80 ans
 „de la prise de Troye au retour des Héra-
 „clides; & 328. ans du retour des Héra-
 „clides à la première Olympiade, en calcu-
 „lant cet espace de tems sur la fuite des Rois
 „de Lacédemone. Enfin il s'est écoulé 730.
 „ans depuis la première Olympiade jusques
 „à la Guerre des Gaules, à laquelle nous
 „finissons. Ainsi nous avons renfermé, dans
 „quarante Livres, l'Histoire de 1138 années
 „outre ce qui a précédé la Guerre de Troye,
 „J'expose ainsi le contenu de mon Ouvrage,
 „afin que les Lecteurs en aient d'abord une
 „notion générale, & que les Copistes ne
 „puissent pas si aisément l'alterer. Je sou-
 „haite que ce qu'il y aura de bon n'excite
 „l'envie de personne, & que les Sçavans
 „m'avertissent des fautes qu'ils y recon-
 „noîtront.

Il est malheureux pour nous que les sou-
 haits de Diodore n'aient pas été accomplis,
 & que ces précautions aient été inutiles.
 Si les Copistes n'ont pu alterer ses Ouvrages,
 & empêcher qu'on n'en connût point l'or-

dre & la distribution, le tems a fait bien pis : il nous en a ravi près des deux tiers, & de quarante Livres, qui composoient cette curieuse & instructive Histoire universelle, il ne nous en reste plus que quinze ; sçavoir les cinq premiers, le onzième, & les neuf qui le suivent. Les vingt derniers sont perdus, ainsi que le sixième, septième, huitième, neuvième & dixième : de tous ces livres il ne nous reste plus que quelques fragmens, qui se trouvent cités & conservés dans les Ouvrages de plusieurs Auteurs anciens.

Quelques personnes ont cru que les quarante Livres de l'Histoire de Diodore se trouvoient en Sicile, & qu'il en étoit échappé un exemplaire complet à la fureur du tems. Voici ce que La Mothe le Vayer dit à ce sujet ³. „Seroit-il bien possible que cet „excellent Auteur se trouvât entier dans quel- „que coin de la Sicile, comme Henri Etienne „assure qu'on l'avoit mandé à Lazare Baif, „qui lui fit voir les lettres qu'il en avoit re- „çues ? J'avoue que j'irois volontiers jusques „au bout du monde, pour parler de la sorte, „si j'y pensois trouver un si grand trésor : & „que j'envie à ceux qui viendront après „nous, cette importante decouverte, si tant „est

³ *La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 16. edit. in folio.*

est qu'elle se fasse un jour lorsque nous ne serons plus, & qu'au lieu de quinze Livres seulement dont nous jouissons, ils possèdent les quarante tout entiers!

Il falloit que les lettres qu'avoit reçu Baif, & qu'il montra à Henri Etienne, vinssent d'une personne sur les avis de laquelle on ne devoit pas faire beaucoup de fondement: car, sans vouloir aller, ainsi que La Mothe le Vayer, jusqu'au bout du monde, je vous demande s'il n'est pas naturel de penser, que Baif & Henri Etienne n'eussent pas fait tous leurs efforts pour decouvrir si ce qu'on leur disoit étoit vrai? Si d'ailleurs ils avoient compté sur ce qu'on leur écrivoit, les fraix d'un voyage en Sicile auroient été payés au centuple par le profit qu'auroit produit la vente d'un Manuscrit aussi précieux. Quelle étoit donc la raison qui empêcha Baif ou Henri Etienne d'aller chercher le trésor qu'on leur indiquoit en Sicile? Il faut convenir de bonne-foi, qu'ils jugerent que ce qu'on leur en disoit n'avoit aucune réalité. Le tems a montré le cas qu'on devoit faire de cette prétendue decouverte; car quoique bien des gens ayent fouillé dans toutes les Bibliothèques de la Sicile, ils n'ont pas trouvé deux seules lignes du Manuscrit qu'on assuroit y être dans son entier.

Le Pogge, Auteur de la première **Tra-**
duction Latine des Ouvrages qui nous re-
stent de Diodore, divisa en deux livres le
premier de cet Historien Grec. Il crut
devoir agir de cette manière, à cause que ce
premier livre est partagé dans le Grec en
deux sections différentes. Cette multiplica-
tion

4 Il s'agit de raconter la fortune de ses Ouvrages depuis l'invention de l'Imprimerie, ou la Renaissance des Lettres; & comment les quinze Livres que nous avons aujourd'hui, ont été sauvés du naufrage qui a emporté les vingt-cinq autres. Le docte Fabricius nous apprend, que Vincent Obsopœus publia le premier en Grec les cinq Livres qui sont les 16 17 18 19 & 20 à Bâle 1539 in 4. ils avoient été trouvés par Janus Pannonius, Evêque de Cinq-Eglises. Cependant on avoit déjà vû une Version Latine des cinq premiers de tout l'Ouvrage, imprimée à Venise 1593, sous le nom. du fameux Pogge, Florentin. Obsopœus, qui ne l'aimoit pas, soutint que le Pogge, ne sçachant pas le Grec, & sçachant même peu de Latin, quoiqu'il s'en piquât extrêmement, étoit incapable d'un ouvrage qui demandoit qu'on sçût beaucoup de l'un & de l'autre. Il est vrai du moins, qu'ayant fait six Livres des cinq premiers, sous prétexte que Diodore a divisé le premier en deux sections, le Pogge a donné lieu à de fausses citations du sixième Livre, qui est réellement perdu. Il n'est pas moins vrai que quelques-uns attribuent cette même Version du Pogge à Jean Phréas, sçavant Anglois, qui enseignoit les Belles-Lettres à Rome, & qui mourut en

tion vicieuse des livres originaux a donné lieu à plusieurs fausses citations : Volteran & quelques autres Auteurs citant le sixième Livre, qui ne se trouve plus.

L'Abbé Terrasson a fait un détail fort juste & très-précis du sort de l'Histoire universelle de Diodore dans ces derniers tems 4.

II

1465, venant d'être nommé à l'Evêché de Bath en Angleterre.

J'ai vû en plus d'une Bibliothèque une Edition purement Latine mais complete, des quinze Livres de Diodore, à Bâle 1559. Les cinq premiers Livres portent le nom du Pogge. Ils sont suivis des Ouvrages supposés de Dictys de Crète & de Darès de Phrygie sur la Guerre de Troye. Les Livres 11, 12, 13, 14, sont traduits par un Auteur qu'on ne connoît pas; le 15 par Marcus Hopperus, le 16, & le 17, par Angelus Cospus, & les trois derniers par Sebastien Castellion (en latin *Castellio*) quoiqu'il se nomme aussi Castalion. Mais pour abréger un détail superflu, je viens tout d'un coup à l'excellente Edition Grecque de H. Etienne en 1559. Outre quinze Livres complets de Diodore, tirés d'un Manuscrit du célèbre Huldric Fugger, dont il se fait gloire de se dire l'Imprimeur en cette occasion comme en quelques autres, on y trouve une Dissertation Latine sur Diodore; un assez grand nombre de Fragmens qu'il avoit découverts à Rome; & enfin quelques Remarques sur le texte de son Auteur.

Ce n'est pas-là le seul présent dont nous soyons redevables à H. Etienne à l'égard de Diodore; car ce

Il a traduit parfaitement bien les cinq premiers Livres de cet Auteur. Il eut été à souhaiter que cet Abbé, qui a de la science, de l'esprit, qui écrit poliment & élégamment, & qui connoît les beautés ravissantes des Anciens, ne se fût point laissé séduire par l'esprit de parti. La passion de venger son Ami Mr. De la Mothe des critiques de Madame Dacier, le porta à écrire un Ouvrage très-long & très-mauvais contre Homere : il y répéta tout ce que les Perraults & quelques Auteurs de cette force avoient dit contre cet illustre Poëte. Non content de raisonner ordinairement d'une manière vague & sans principe, il remplit son

fut lui même qui invita Rhodoman, nommé dans la suite Professeur d'Histoire à Wittemberg, de traduire en Latin tout ce qui nous reste de cet Historien. Il n'y a peut-être aucune Traduction Latine d'Auteur Grec, qui soit en même tems aussi élégante que celle-ci. Outre les Fragmens déjà recueillis par H. Etienne, il en a tiré deux autres du Moine George Syncelle de Constantinople; il a fait usage de tous ceux que lui avoit fournis Hœschelius pour l'intervalle du vingtième au trentième Livre, & il y a joint tous ceux de Photius, qui ne sont pas en petit nombre. Le texte Grec de Diodore est partout à côté de sa Version. Mais comme Rhodoman n'avoit point eu de Manuscrit à consulter, ce texte Grec n'est que celui de Henri Etienne, à cela

son livre des injures les plus piquantes; il alla enfin jusqu'au point de prétendre, qu'Homere étoit un Auteur qu'on avoit estimé pendant plus de deux mille ans, parce que ses admirateurs n'avoient eu aucun goût & aucun discernement. J'appliquerai ici à cet Abbé ce que l'éloquent Monsieur de Toureil ^s a dit au sujet du livre des Parallèles de Perrault; „Qu'un homme fort sensé „d'ailleurs, affirme d'un ton dogmatique & „décisif, que les maîtres de l'art en ont violé „toutes les règles; qu'un vieux respect d'âge en âge nous fascine l'esprit, & que les „modèles domestiques nous dispensent de „consulter les modèles étrangers: il me per- „mettra

près qu'il n'est pas tout-à-fait aussi correct: ce qu'il ne faut attendre d'aucune Edition Grecque comparée à celles de ce sçavant Imprimeur. Rhodoman a ajouté ses Notes particulieres à celles de Henri Etienne, & y a joint un Lexicon très-complet des expressions Grecques propres à Diodore; trois Tables alphabétiques, l'une pour les cinq premiers Livres, la seconde pour les dix autres, & la troisième pour les Fragmens; & enfin deux Tables de Chronologie qui servent à rectifier les dates de Diodore. Cette Edition est de l'Imprimerie de Wechel à Hanau, 1604. in fol. *Histoire de Diodore. Préf. de l'Abbé Terrasson, p. XVIII.*

^s *Oeuvres de Toureil, Discours à l'Acad. Tom. I. p. 76. edit. in 12. d'Amsterdam.*

„mettra de croire qu'il veut se jouer de la
 „raison, & voir jusqu'où peut aller la licence
 „du paradoxe.

Je n'ajouterai rien, *Monsieur*, aux sages
 réflexions de Monsieur de Toureil, & si
 vous voulez sentir le faux & le ridicule de
 presque toutes les Critiques qu'on a faites
 dans ces derniers tems contre les Ouvrages
 d'Homere, lisez ce que Despréaux a répondu
 à Perrault, & consultez attentivement la
 Préface que Mr. Pope a mise à la tête de sa
 sublime Traduction de l'Iliade.

Revenons actuellement à Diodore de Sici-
 le. Son nouveau Traducteur l'a défendu
 contre les critiques de Vives, & ce qu'il
 pense paroît très-sensé; jugez-en par vous-
 même. Voici ce qu'il dit : „Peu de gens ⁶
 „soustriront à la critique de Louis Vives,
 „sçavant Espagnol du seizième siècle, qui,
 „sur ce que Pline avoit dit, qu'entre les Grecs
 „Diodore étoit le premier qui eût renoncé à
 „la bagatelle, *Apud Græcos desit nugari*
 „*Diodorus*; soutient au contraire, que rien
 „n'est plus frivole que Diodore dans les An-
 „tiquités fabuleuses qu'il nous rapporte,
 „*quum nihil sit eo nugacius.*

„Pre-

⁶ *Histoire de Diodore de Sicile, Préface de l'Abbé.*
 p. XIII.

„Premièrement , la pensée de Plinè n'est
 „point du tout de caractériser l'Histoire de
 „Diodore. Mais après avoir rapporté di-
 „vers titres recherchés que des Auteurs Grecs
 „ou Latins avoient mis à la tête de leurs Ou-
 „vrages, il loue Diodore de ce qu'il ne donne
 „à son Histoire Universelle que le titre sim-
 „ple de Bibliothèque Historique; & c'est la-
 „dessus qu'il dit que Diodore entre les Grecs
 „a mis fin au badinage. Vives lui-même
 „fait connoître qu'il appercevoit ce sens na-
 „turel de Plinè. D'où prend-il donc sujet
 „de lui donner un démenti, & d'avancer
 „qu'il n'y a rien de si frivole que Diodore?
 „Mais en second lieu, le fond du jugement
 „n'est pas plus raisonnable que l'occasion qui
 „l'amène. En effet, si l'Histoire ancienne
 „est mêlée de Fables, c'est la condition ou
 „le malheur de cette Histoire; & non la
 „faute d'un Historien, dans le projet duquel
 „cette première partie entre aussi nécessaire-
 „ment que toutes les autres.

La Mothe le Vayer avoit pensé la même
 chose que l'Abbé Terrasson. Cet illustre
 Ecrivain étoit même entré dans un détail
 plus circonstancié des critiques de Vives &
 de quelques autres Auteurs: vous pourrez
 voir ce qu'il dit à ce sujet au bas de la
 page

page 7. Le même La Mothe le Vayer a donné une verte reprimande à Jean Bodin, qui

7 Il ne faut pas faire plus d'état de l'invective dont usa Louis Vives, Espagnol, contre Diodore, que de celle de Bodin, François. Celui-ci s'est pris jusques à l'expression & aux paroles; l'autre attaque le corps de son Histoire, & les choses dont est composée la narration. Si nous en croyons Vives, il n'y a rien de plus vain que la Bibliothèque Historique de notre Sicilien: & Pline a eu grand tort de dire dans sa Préface, que Diodore est le premier des Grecs qui a parlé sérieusement, & qui s'est abstenu d'écrire des bagatelles. Je sçais bien que l'autorité de cet Accusateur n'est pas petite, ayant été très-sçavant, eu égard à son siècle, & l'un des ornemens de son país. Je n'ignore pas non plus que d'autres que lui, comme Pighius & Sigonius, se sont plaints des fautes que Diodore a commises dans la Chronologie pour avoir suivi de mauvais Fastes: & je considère assez que Vives ayant commenté les Livres de St. Augustin de la Cité de Dieu, il y avoit remarqué de quelle sorte ce grand Docteur de l'Eglise s'est moqué des Egyptiens, qui disoient avoir dans leurs livres des Mémoires de cent mille ans, à quoi le texte de Diodore ne repugne pas. Il passe même ce terme, lorsqu'il rapporte la grande connoissance des choses du Ciel qu'avoient acquise les Chaldéens, qui se vantoient d'en avoir des observations de quatre-cens soixante-&-douze mille ans devant le tems des conquêtes que fit Alexandre le Grand dans l'Asie. Il avoit déjà dit que les Egyptiens comptoient, les uns dix, les autres vingt-

qui s'étoit voulu mêler de condamner la diction de Diodore.

„Le

trois mille années depuis Isis & Osiris jusques au même Alexandre ; & que leurs premiers Rois, qui étoient Dieux, n'en régnerent pas moins chacun de douze-cens.

C'est sans doute ce que n'a pû souffrir Vives, & ce qui l'a porté à déclamer si hautement contre Diodore, qu'il veut n'avoir été loué de Pline qu'à cause du titre de son Histoire, qui n'est pas empoulé ni ridicule, comme celui que mettoient ordinairement les autres Grecs au devant de leurs Ouvrages.

Or quoique ce soit-là le sujet sur lequel Pline a prononcé ce bel éloge de Diodore, *primus apud Græcos, desit nuzari Diodorus*, si est-ce qu'on l'a toujours favorablement étendu sur toute sa Bibliothèque, & c'est une pure injustice de vouloir, comme Vives, qu'il n'y ait rien de plus vain ni de moins solide que son Histoire. Déjà quant aux Ephémérides des Egyptiens, & aux supputations Astronomiques de ceux de Chaldée, elles n'y sont rapportées que pour faire voir ce qui étoit de la créance commune de ces peuples, sans témoigner qu'il y eût en façon quelconque, Tant s'en faut: il dit expressément dans son second Livre, qu'il lui est impossible d'acquiescer à ce que le Collège des Chaldéens avoit déterminé du long espace de tems qui avoit précédé les victoires d'Alexandre, selon que nous venons de le faire voir. *Oeuvres de la Mothe le Vayer, Tom. I.*

p. 316. edit. in fol.

TOM. V.

K

„Le siècle ⁸ de ces deux Empereurs,
 „César & Auguste, *dit-il*, est bien celui de
 „la belle Latinité, comme tous ceux qui s’y
 „connoissent en demeurent d’accord: mais il
 „n’en est pas de même pour ce qui touche le
 „bel emploi de langue Grecque; parce que
 „de leur tems l’éloquence d’Athènes étoit
 „déjà passée à Rome, & cette faculté qui se
 „plaît au commandement avoit quitté les
 „vaincus, pour suivre la fortune en prenant
 „l’habit & le langage des victorieux. Ce
 „n’est donc pas merveille que Diodore n’ail-
 „le pas du pair, pour ce regard, avec Héro-
 „dote, Thucydide, ni Xénophon, lui qui
 „n’étoit que Sicilien, & qui d’ailleurs avoit
 „le desavantage d’écrire en une saison telle
 „que nous venons de dire. Photius néan-
 „moins ne laisse pas de louer son stile com-
 „me fort clair, non affecté, & très-appro-
 „prié à son sujet, qui est l’Histoire. Il
 „n’est, *ajoute-t-il*, ni trop Attique, ni trop
 „dans la recherche des mots anciens. Son
 „genre d’écrire est celui qu’on nomme mé-
 „diocre, entre le plus élevé, & l’autre que
 „l’Ecole appelle humble & rampant, à cause
 „de sa bassesse, que fuit toujours Diodore.
 „Certes

⁸ *Idem, ibid. p. 315.*

„Certes, il y a bien plus d'apparence d'en
 „croire ce sçavant Patriarche de Constanti-
 „nople, qui étoit très-exact Critique en sa
 „langue, que Jean Bodin, qui dans une
 „beaucoup moindre connoissance de la mé-
 „me langue ose faire un jugement tout con-
 „traire, & reprendre la diétion, avec la
 „façon d'écrire de Diodore; comme si un
 „étranger pouvoit prononcer aujourd'hui
 „quelque chose de considerable là-dessus,
 „après ce qu'en ont dit les Anciens, & con-
 „tre le sentiment de ceux qui ont eu la lan-
 „gue Grecque pour maternelle”. Pour que
 vous puissiez juger si La Mothe le Vayer a
 eu raison de condamner le jugement de Bo-
 din, & pour vous épargner la peine d'aller
 chercher un Diodore Grec, si vous n'en avez
 point dans votre Bibliothèque, je rapporte-
 rai ici un passage assez long de cet Auteur,
 m'étant jusques ici servi de la nouvelle Tra-
 duction Françoisé. Ce passage sera utile à
 deux choses: la première, à vous rappeler
 le stile de cet Historien Grec, si vous l'avez
 lu autrefois dans sa langue, ou à vous en
 donner une idée, s'il vous est inconnu; la
 seconde, à vous montrer ce que Diodore
 pensoit de l'indulgence qu'on devoit avoir
 pour les Historiens qui commettoient quel-

ques erreurs. „J'ai parlé 9, dit-il, fort au
 „long de cela, parce que Timée critique
 „avec beaucoup de hauteur, & d'une façon
 „injurieuse tous les Ecrivains qui l'ont pré-
 „cedé, & qu'aucun d'eux ne trouve la moïn-
 „dre grace auprès de lui; & cependant, lorf-
 „qu'il veut paroître si zélé pour la vérité, il
 „ment & raconte des bagatelles. Je pense
 „qu'il est juste d'avoir quelques égards pour
 „les Historiens qui se trompent & qui s'abu-
 „sent de bonne-foi: car enfin ils sont hom-
 „mes, & la vérité est bien souvent obscurcie
 „par le laps des tems. Quant aux Histo-
 „riens qui pèchent par leur negligence, &
 „qui donnent dans des erreurs qu'ils au-
 „roient

9 Περὶ δὴ τῆς φιλοτιμότερον εἰπεῖν προήχθη, διό-
 τι Τιμαῖος, ὁ τῶν πρὸ ἑαυτοῦ συγγραφῶν πικρότατα
 κατηγορήσας, καὶ συγγνώμην ἕδεμίαν τοῖς ἰστοριογρά-
 φοις ἀπολιπὼν, αὐτὸς εὐρίσκειται σχεδιάζων, ἐν οἷς μά-
 λιστα ἑαυτὸν ἀποπέφαγκεν ἀκριβολογούμενον. δεῖ γὰρ
 οἶμαι, τῆς συγγραφῆς ἐν μὲν τοῖς ἀγνοήμασι τυγ-
 χάνειν συγγνώμης, ὡς ἂν ἀνδράπης ὄντας, καὶ τῆς ἐν
 τοῖς παροισχυμένοις χρόνοις ἀληθείας ἕσης δυσσευρέτῃ
 τῆς μίντοιγε κατὰ προαίρεσιν ἢ τυγχάνοντας τῆ ἀκρι-
 βῆς προσηκόντως κατηγορίας τυγχάνειν, ὅταν κολακεύ-
 οντες τινὰς ἢ δι' ἐχθρὰν πικρότερον προσβάλλοντες,
 ἀποσφάλλονται τῆς ἀληθείας. Quia de re studiosius
 differere mihi libuit: quia Timaeus, cum magna acerbi-

„roient pû éviter, ils font inexcusables, & l'on
 „ne ſçauroit trop les condamner; ainſi que
 „ceux qui déguifent la vérité à deſſein de
 „flater quelqu'un, ou de médire d'une per-
 „ſonne qu'ils n'aiment point.

Voilà, *Monsieur*, une des plus ſages déci-
 ſions qu'on ait porté ſur le jugement qu'on
 doit faire des erreurs, qu'on trouve même
 quelquefois dans les Hiftoriens les plus célé-
 bres. Avant que de les condamner, il faut
 examiner quelle a été la raifon qui les leur a
 fait commettre. Si la négligence, la flatte-
 rie, la haine, l'eſprit de parti n'y ont au-
 cune part, il faut penſer ainſi que Diodore,
 que les Hiftoriens font des hommes, & que,
 dans

tate ſcriptores ætatem ſuam antecedentes reprehendat,
 nullumque Hiftoricis veniæ locum relinquat; ipſe ta-
 men, ubi diligentiffimum veritatis ſtudium profitetur,
 nuginari & halucinari deprehendatur. Scriptoribus enim;
 in iis, quæ non aſſequuntur, veniam (meo quidem ju-
 dicio) tribui æquum eſt, quippe, cum homines ſint, &
 temporum præterlapſorum veritas difficulter a caligine
 eruatur. Contra vero, qui data opera exactam inquifi-
 tionem negligunt, hos merito accuſandos arbitror, &
 quando nimirum nonnullis adulando, vel per odium vi-
 rulentius alios impugnando, à regia veritatis via exor-
 bitant & aberrant. *Diodorus Siculus libro 13. p. 38. Edit.
 Græcæ Henrici Stephani 1559. in folio.*

dans de certains cas, il faudroit, pour ne point se tromper, avoir des lumieres sur-naturelles. Si un Auteur écrit aujourd'hui l'Histoire de Louis XIV, ou celle de la Minorité de Louis XV, & qu'en parlant de quelque négociation secrète, dont il n'aura pû être parfaitement instruit, quelque peine qu'il se soit donnée, il tombe dans plusieurs erreurs, on ne sera point en droit, si d'ailleurs son Histoire est bonne, de lui reprocher son inexactitude, parce qu'on aura appris dans les suites, par la publication de quelques Pièces secrètes, des choses qu'on ignoroit auparavant: un Historien n'est point Devin.

Quelques Critiques reprochent à Diodore de Sicile d'avoir rapporté beaucoup de fables, & de n'avoir pas assez fait sentir qu'il n'y ajoutoit aucune foi: ils voudroient que Diodore distinguât toujournettement & d'une manière évidente le vrai du faux, & le naturel du merveilleux. Ceux qui parlent ainsi ne font pas attention, qu'il suffit qu'un Historien fasse connoître une fois quelle est son opinion sur les prodiges & les choses fabuleuses: on doit rapporter aux endroits qui paroissent en avoir besoin, ce qu'il a écrit une fois pour toutes. Or dès le commencement de son Ouvrage Diodore fait
connoî

connoître le degré de croyance qu'il ajoutoit à ce qu'on publioit des Dieux & des Héros de l'antiquité. „Nous avons dessein, dit-il¹⁰, d'exposer à part les idées que les premiers Instituteurs du culte des Dieux se sont formés sur leur sujet, & ce que *la Fable* a raconté de chacun d'eux A l'égard des hommes, nous avons déjà averti, qu'en prenant les choses dès les premiers tems, & parcourant tous les lieux de la terre habitée, nous rapporterons tout ce qui s'est passé, avec tant d'exactitude qu'on en peut attendre d'un Historien qui parle des Tems & des Lieux les plus reculés.

Dans le quatrième Livre de son Histoire Diodore renouvelle à ses Lecteurs le souvenir de ce qu'il leur a dit dans le premier, & il leur repéte „qu'il n'a fait que rapporter dans les trois premiers Livres ce que les Etrangers racontent de leurs Dieux, de leurs Païs, des Bêtes sauvages & des autres Animaux qui y naissent; en un mot, toutes les choses remarquables qui y subsistent.

On ne doit rien exiger de plus d'un Historien, & il n'est point le maître en écrivant,
de

¹⁰ Diodor. liv. 1. p. 1. Je me fers de la Traduction de l'Abbé Terrasson.

de supprimer dans certaines circonstances ce qui lui paroît fabuleux.

Quand Tacite, dit Montaigne dans ses *Essais*, rapporte quelque miracle, il le fait par l'exemple & de voir de tous bons Historiens. Ils tiennent registre des Evenemens d'importance. Parmi les accidens publics sont aussi les bruits & opinions populaires : c'est leur rolle de réciter les communes créances, non pas de les régler. Cette part touche les Théologiens & les Philosophes, Directeurs des consciences.

Les Anciens ont beaucoup estimé les Ouvrages de Diodore de Sicile; & ce n'a pas été seulement les Payens qui les ont admirés, les premiers Peres de l'Eglise leur ont donné de grandes louanges. St. Justin, parlant du voyage d'Homere en Egypte dont cet Ecrivain fait mention, lui donne ¹¹ le titre du *plus grand des Historiens*; dans un autre endroit il repéte la même chose : mais il s'étend

¹¹ "Οτι δὲ Ὅμηρος ἐν Ἀιγύπτῳ γέγονε, καὶ πολλὰ ἂν ἐκεῖ μεμάθηκεν, εἰς τὴν ἑαυτῷ μετήνεγκε ποίησιν, ἱκανῶς διδάσκει ἡμᾶς Διόδωρος, ὁ τῶν ἱστοριογράφων ἐνδοξότατος. Quod autem Homerus in Ægypto fuerit, & multa, quæ ibi didicerat, in poesin suam transtulerit, abunde nos docet Diodorus. Historicorum præcla-

s'étend davantage sur le mérite de l'Histoire de Diodore. Il rappelle les trente années qu'il avoit resté à la composer, & les longs voyages qu'il avoit faits pour s'instruire. C'est au sujet de Moïse que St. Justin fait mention de Diodore de Sicile; cet Historien Grec l'ayant placé à la tête des anciens Législateurs, & en ayant parlé avec éloge. Je rapporterai ici le passage de St. Justin & celui de Diodore, lequel se trouve dans les écrits de ce Pere, parce que l'Abbé Terrafson a fait à cette occasion une remarque qui me paroît ou fausse ou obscure; fausse, s'il a prétendu que Diodore de Sicile n'avoit eu aucune véritable connoissance de la Religion Judaïque; obscure & presque inintelligible, s'il a voulu dire autre chose. Voyons d'abord les deux passages anciens; nous viendrons ensuite à la Note de l'Abbé.

Voici comment s'explique St. Justin :
 „Diodore de Sicile ¹², qui est le plus illustre
 „de

tissimus. *Justini Philosophi & Martyris Opera &c. Ad Græcos Cohortatio. p. 26.*

¹² Καὶ ὁ ἐνδοξότατος δὲ παρ' ὑμῖν τῶν ἱστοριογράφων Διόδωρος, ὁ τὰς βιβλιοθήκας ἐπιτεμὼν, ἐν τριάκοντά ἔλοις ἔτεσιν Ἀσίαν τε καὶ Εὐρώπην, ὡς αὐτὸς γέγραφε, διὰ πολλὴν ἀκρίβειαν περιελθὼν, καὶ αὐτόπτης τῶν

„de vos Historiens , qui a reduit plusieurs
 „Bibliothèques entieres dans son Ouvrage,
 „qui

πλεῖστων γεγονώς, τεσσαράκοντα ὅλα τῆς ἑαυτῆ ἰστορίας
 βιβλία γέγραφεν. ὅς ἐν τῇ πρώτῃ βίβλῳ φήσας παρὰ
 τῶν ἐν Αἰγύπτῳ ἱερέων μεμαθηκίαι, ὅτι ἀρχαῖος καὶ
 πρῶτος νομοθέτης Μωσῆς γέγονεν, αὐταῖς λέξεσιν ἔτα
 περὶ αὐτῆ γέγραφε. μετὰ γὰρ τὴν παλαιὰν τῆ κατ'
 Αἴγυπτον βίβλιν κατάσασιν τὴν μυθολογημένην γενέσθαι
 ἐπὶ Θεῶν καὶ ἡρώων, πῶσαι φασὶν ἐγγράφοις νόμοις
 πρῶτον χρῆσθαι τὰ πλήθη καὶ βίβλιν Μωσῆν, ἄνδρα καὶ
 τῇ ψυχῇ μέγαν, καὶ τῷ βίῳ ἰκανώτατον μνημονευόμε-
 νοι. εἶτα βραχύτι προελθῶν, καὶ τῶν παλαιῶν νομο-
 θετῶν μνησθῆναι βουλόμενος, πρῶτον Μωσείως μέμνηται.
 ἔφη γὰρ αὐταῖς λέξεσιν ἔτα, παρὰ μὲν τοῖς Ἰουδαίοις
 Μωσῆν τὸν καλούμενον Θεὸν, εἶτε Θαυμαστὴν καὶ Θεῖαν
 ὅπως ἔνοιαν εἶναι κρίναντος τὴν μέλλουσαν ὠφελήσειν
 ἀνθρώπων πλῆθος, εἶτε (καὶ) πρὸς τὴν ὑπεροχὴν καὶ
 δύναμιν τῶν εὐρεῖν λεγομένων τῶν νόμων ἀποβλέψαντα
 τὸν ὄχλον, μᾶλλον ὑπακῆσθαι διαλαβόντος. δεύτερον
 δὲ νομοθέτην Αἰγύπτου γεγονέναι φασὶ Σάνυχιν, ἄνδρα
 συνέσει διαφέροντα. τρίτον δὲ λέγουσι Σετόνχωσιν τὸν
 βασιλέα, μὴ μόνον πολεμικὰς πράξεις ἐπιφανεστάτας
 κατεργάσασθαι τῶν κατ' Αἴγυπτον, ἀλλὰ καὶ τὸ μάχι-
 μον ἔθνος νομοθεσίαις εἴσασθαι. τέταρτον δὲ φασὶ νο-
 μοθέτην γεγενῆσθαι Βόκχριν τὸν βασιλέα, σοφὸν τινα
 καὶ πανουργία διαφέροντα. μετὰ δὲ τῆτον προσελθὲν
 λέγεται τοῖς νόμοις Ἀμάσιν τὸν βασιλέα, ὃν ἰσορῶσι
 τὰ περὶ τῶν νομάρχων διατάξαι, καὶ τὰ περὶ τὴν σύμ-

„qui a voyagé pendant trente ans, ainsi qu'il
 „nous l'apprend lui-même, en Asie & en
 „Euro-

πασάν οικονομίαν τῆς Αἰγύπτου. ἔκτον δὲ λέγεται τὸν Ξέρ-
 ξου πατέρα Δαρείου τοῖς νόμοις ἐπιστῆναι τοῖς τῶν Αἰγυπτίων.
 Et qui apud vos Historicorum omnium illustrissimus est
 Diodorus, qui Bibliothecas in compendium redegit, &
 triginta totis annis, quemadmodum ipse scriptum reli-
 quit, Asiam & Europam propter exquisitam diligentiam
 peragravit, spectatorque rerum plurimarum fuit, qua-
 draginta integris Historiæ suæ editis libris, postquam in
 primo testatus est, in Ægypto se ex sacerdotibus didi-
 cisse, priscum admodum atque adeo primum legistato-
 rem fuisse Mosen, ita de eo verbis hæc scripsit: *Secun-
 dum veterem, quæ in Ægypto fuit, vitæ institutionem, quæ
 fabulis sub Diis & Heroibus fuisse perhibetur, multitudini
 primum, ut scriptis legibus uteretur & viveret, persua-
 disse ferunt Mosen, virum & animi magnitudine, & vitæ
 commoditate commendatissimum.* Paululum deinceps pro-
 gressus, ac veterum legislatorum mentionem inferre vo-
 lens, primi Moseæ meminit. Sic namque ad verbum in-
 quit: *Apud Judæos quidem Mosen, Dei nomine cohonestat-
 um, sive quod admirandam & plane divinam mentem eius
 esse homines judicaverint, magno multitudini futuram usum,
 seu quod ad excellentem dignitatem & virtutem eorum, quæ
 leges invenisse dicerentur, plebem respicientem magis in offi-
 cio parendi fore sint arbitrati. Secundum vero Ægyptium
 legislatorem fuisse ajunt Sanuchim (sive Sasochim) pruden-
 tia antestantem hominem. Tertium porro memorant Seson-
 chosim (sive Sesostrim) regem: qui cum res omnium eorum,
 qui Ægypto fuere, præclarissimas bello gessit, tum etiam*

„Europe pour s'éclaircir des choses dont il
 „devoit parler, nous apprend dans son *Hif-*
 „toire, qui contient quarante livres, qu'il
 „avoit appris en Egypte, des Prêtres, que
 „Moïse avoit été un des plus anciens Légis-
 „lateurs. Il ajoute, que le même Moïse,
 „homme doué d'un grand esprit, & riche des
 „biens de la fortune, avoit persuadé à une
 „grande multitude de peuple de vivre selon les
 „loix qu'il leur prescrirait. Peu après le
 „même Historien, étant parvenu à ce qui
 „regardoit les anciens Législateurs, se sou-
 „vient d'abord de Moïse, & le place à leur
 „tête. Voici ce qu'il en dit : *Moïse alle-*
 „guant l'autorité de Dieu, & se servant de son
 „nom, donna des loix aux Juifs. Il en usa
 „ainsi, soit qu'il regardât comme un don sur-
 „naturel le talent qu'il avoit d'instituer des
 „loix sages & utiles, soit qu'il crût qu'en em-
 „pruntant le nom de Dieu il trouveroit une
 „plus grande croyance dans l'esprit du peuple.
 „Le second Législateur Egyptien fut Sanuchim
 „ou Sasochim, personnage illustre. Le troisiè-
 „me

gentem bellicosam legibus latis stabilivit. Quartus dehinc
legislator fuisse dicitur Bochoris (seu Vecchoris) rex sapiens,
& apprimé callidus. Post hunc memoriæ proditum est,
Anasim Regem ad leges ferendas animum adjecisse; quem

me fut Sefonchim ou Sefostris , Roi , qui se
 „rendit fameux non seulement par les victoires
 „qu'il remporta, mais encore par les loix qu'il
 „établit & qui regardoient les militaires. Le
 „quatrième Législateur fut Bochoris ou Ve-
 „choris , Prince sage & spirituel. Après lui
 „Amasis s'appliqua à donner de nouvelles loix,
 „& régla la forme du Gouvernement général
 „d'Egypte, & celui de ses Provinces. Enfin
 „Xerxes, pere de Darius, donna encore des
 „loix aux Egyptiens.

Voilà le passage de Diodore de Sicile, tel que le rapporte St. Justin. Il est bon de vous avertir, qu'il est plus concis dans certains endroits que celui de l'original; ce Pere de l'Eglise ayant omis, à dessein apparemment, quelques lignes qui contenoient les éloges de ces Législateurs, & qui n'avoient rien de commun au sujet qu'il traitoit, son unique but étant de prouver que Moïse avoit été connu & respecté des plus célèbres Ecrivains payens.

Voyons

scribunt nomarchas seu præfectos locorum & omnem publicus administrationem Ægypti ordinasse. Sextum tandem serunt Xerxis patrem Darium leges dedisse Ægyptiis. Id. ibid. p. 11.

Voyons actuellement la Note de l'Abbé Terrasson ¹³. „Monsieur Huet dans sa „*Démonstration Evangélique*, c. 2. Art. 35. à „l'occasion de cette allegation de Moïse & du „Dieu *Jao* ou *Jehova* par Diodore, cite „Saint Justin Martyr dans son *Exhortation „aux Grecs*, & Saint Cyrille d'Alexandrie „contre *Julien* I. I. comme deux Peres de „l'Eglise qui se sont autorisés de ce passage, „pour faire voir que le Dieu de Moïse avoit „été connu des Payens mêmes. Cela leur „suffisoit dans cette vûë particuliere; & ils „ne s'attendoient pas sans doute qu'un Auteur „profane donnât à son allegation le tour „convenable, & tel que la vraie Religion „l'auroit dicté. L'aveuglement du Paganisme „en a écarté Diodore encore davantage „en deux fragmens conservés par Photius, „l'un du livre 34. & l'autre du 40.

Que veut dire le Traducteur d'Hérodote par ces mots, *ils ne s'attendoient pas sans doute qu'un Auteur profane donnât à son allegation le tour convenable, & tel que la vraie Religion l'auroit dicté. L'aveuglement du Paganisme en a écarté Diodore encore davantage en deux fragmens conservés par Photius? Est-ce*

¹³ Page 154. du premier Tome de sa Traduction de Diodore de Sicile.

ce de Monsieur Huet qu'on veut parler? Est-ce lui qu'on désigne par les termes d'*Auteur profane* qui a donné une plus grande étendue au sentiment de St. Justin que ce Pere ne l'avoit prétendu? En ce cas, il y a là deux fautes: la première, c'est d'appeller Monsieur Huet un Auteur profane; car quoiqu'il ait fait des Ouvrages profanes, dans le cas dont il s'agit on ne doit considérer que sa *Démonstration Evangelique*. Monsieur de Meaux a fait un *Discours sur l'Histoire Universelle*; Mr. de Cambrai a composé les *Avantures de Telemaque*; appellera-t-on à cause de cela ces Evêques des Auteurs profanes; lorsqu'on parlera de l'*Exposition de Foi* &c. du premier, & des *Maximes des Saints* du second?

La seconde faute, c'est de croire que Mr. Huet a amplifié ce qu'avoit dit St. Justin; car il n'a fait que répéter purement ce qu'avoit dit ce Pere. Peut-être que le Traducteur François a voulu dire, que les Peres de l'Eglise, contents d'appercevoir que Diodore avoit eu une légère idée de Moïse, n'avoient pas cru devoir exiger dans un Auteur payen une plus grande connoissance. Si c'est-là la pensée de l'Abbé Terrasson, comme ce pourroit bien l'être, j'avoue que je la trouve envelopée d'obscures ténèbres; elle se ressent
du

du stile academique & de la diction des **Ma-**
rivaux. Elle contient d'ailleurs une erreur;
 car St. Justin a prétendu que Diodore avoit
 fort bien connu les loix & les préceptes de
 Moïse; ainsi il est inutile de dire, *qu'il ne*
s'attendoit pas qu'un Auteur profane donnât à
son allegation le tour convenable, & tel que la
vraye Religion l'auroit dicté.

Nous

14 Περιττῆ μέμνηται χρόνος, ὃν δὲ εἰδέποτε, λέγων,
 τὸ γὰρ εἰδέποτε ἔκ ἐπὶ τῆ παρεληλυθότος, ὡς οἰονταί
 τινες, ἀλλ' ἐπὶ τῆ μέλλοντος εἴρηται χρόνος, τῆτο γὰρ
 καὶ παρὰ τοῖς ἐξωθεν ἠκρίβωται. διὰ τῆτο τοίνυν ὥσ-
 περ ἐρμηνεύται τοῖς ἀγνοῶσι τὸ μουσικῶς περὶ τῆς αἰ-
 διότητος τῆ Θεῶ διὰ τῆς μετοχῆς εἰρημένον βεβλόμενος
 ἢ Πλάτων, αὐταῖς λέξεσιν ἔτω γέγραφεν, Ο μὲν δὴ
 Θεός, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιός λόγος, ἀρχὴν, καὶ τελευτήν,
 καὶ μέσων πάντων ἔχων. ἐνταῦθα ὁ Πλάτων σαφῶς
 καὶ φανερῶς τὸν παλαιὸν λόγον, Μωσέως ὀνομάζει νό-
 μον, τῆ μὲν ὀνόματος Μωσέως, φόβῳ τῆ κωνεῖα μεμ-
 νῆσθαι δεδιῶς ἠπίστατο γὰρ τὴν τῆ ἀνδρὸς διδασκαλίαν,
 ἔχθρὰν Ἑλλήνων ἔσαν διὰ δὲ τῆς τῆ λόγῳ παλαιότητος,
 τὸν Μωσεία σημάνει σαφῶς. ὅτι δὲ παλαιὸς καὶ πρῶ-
 τος ὁ Μωσέως νόμος, καὶ ἐκ τῆς Διοδώρου καὶ τῶν λοι-
 πῶν ἰστοριῶν ἰκανῶς ἡμῖν ἐν τοῖς προάγουσιν ἀποδέδεικ-
 ται. πρῶτον γὰρ ἀπάντων νομοθέτην αὐτὸν Διοδώρος
 γεγενῆσθαι λέγει, μηδέπω μηδὲ τῶν τοῖς Ἑλλήσι διαφε-
 ρόντων γραμμάτων, οἷς χρώμενοι τὰς ἑαυτῶν γεγρα-
 φασιν ἰστορίας. θαυμαζέτω δὲ μηδεὶς, εἰ Μωσεί πεί-

Nous avons vû une preuve, *Monsieur*, dans le passage que j'ai cité de St. Justin, de l'idée que ce Saint avoit des connoissances de Diodore de Sicile sur ce qui regardoit Moïse: voyez encore au bas de la page un autre endroit du même Pere à ce sujet, qui mettra encore la question dont-il s'agit dans un plus grand jour. Il prétend ¹⁴ „que „Platon

θεὸς ὁ Πλάτων περι τῆς αἰδιότητος Θεῷ ἔτω γέγρα-
φεν. εὐρήσεις γὰρ αὐτὸν μυσικῶς μετὰ τὸν ὄντως ὄντα
Θεὸν καὶ τοῖς προφήταις τὴν ἀληθῆν περι τῶν ὄντων
ἀναφέροντα γνῶσιν.

Sic etenim & Plato, *quod existit* de prolixo usurpat tempore: ait, nunquam existit, de futuro: *Nunquam* enim non de præterito, sicut nonnulli putant, sed de futuro dictum est tempore. Nam & ab externis atque profanis hoc accuratè est expensum. Proindé, velut interpretari & exponere ignorantibus, quod arcanis verbis de æternitate Dei per participium prolatum est, volens Plato, ita ad verbum scripsit: *Ipsè sanè Deus, sicuti ἔ vetus verbum est, principium, finem ἔ medium rerum omnium obtinet.* Hic Plato clarè & apertè *vetus verbum* Mosæ vocat legem: Mosæ quidem ille nominis, aconiti metu, mentionem non faciens, cujus doctrinam Græcis sciebat planè esse adversam; vetustate autem verbi Mosæ manifesto designans. Porro Mosæ legem antiquissimam, primamque adeo fuisse, ex Diodori quoque & reliquorum historiis satis superque demonstratum est. Primum enim eum omnium legislatorem Diodorus fuisse

„Platon a connu parfaitement les Saintes
 „Ecritures, & que dans ce qu'il a emprunté
 „des écrits de ce Prophete, il n'a osé faire
 „mention de lui, crainte d'être traité comme
 „Socrate, & déclaré ennemi des Dieux. Ce
 „Pere ajoute, que Diodore sçachant que la
 „loi des Juifs étoit la plus ancienne de tou-
 „tes, & connoissant que Moïse avoit été le
 „premier des Législateurs, c'étoit une mar-
 „que évidente que la Religion Juive n'étoit
 „point inconnue à certains Grecs, & que
 „par conséquent il étoit naturel que Platon
 „n'avoit dit sur l'éternité de Dieu que ce
 „qu'il en avoit appris dans les écrits de
 „Moïse.

Je vous demande, *Monsieur*, si St. Justin
 parle de ces deux Auteurs comme de gens
 peu instruits? Au reste, *Monsieur*, ne jugez
 pas

testatur, cum nondum Græcorum inventæ essent literæ,
 quibus illi suas perscripserunt historias. Minime vero
 mirum esse cuiquam videri debet, a Mose persuasum
 Platonem, ad hunc modum ista de æternitate Dei
 scripsisse. Invenias namque eum testè, secundum ipsum
 vere existentem Deum, prophetis veram rerum, quæ ex-
 tant deferre cognitionem. *St. Justin Martyris Opera Sc.*
ad Græcos Cohort, p. 24.

15 Ἀποδιδωκῶς δὲ τὸν (ὑπὲρ) τῆς προαιρέσεως λό-
 γον, ἔτι βγλομαι καὶ περὶ τῶν ἀφορμῶν εἰπεῖν, αἷς

pas des autres Notes du nouveau Traducteur par une qui me paroît très obscure; car en général, elles ont deux grandes qualités: elles sont claires & courtes. Bel exemple pour les Commentateurs s'ils pouvoient le suivre.

En voilà assez sur Diodore; venons à Denis d'Halicarnasse.

§. II.

Denis d'Halicarnasse.

Cet Historien nous apprend lui-même les principales choses qu'on pourroit souhaiter de sçavoir sur le tems & le lieu où il composa son Histoire, & sur les mesures qu'il prit pour l'écrire correctement & avec vérité. „Ceux, dit-il „¹⁵, qui auront lu Jerôme, ou Timée ou Polybe „¹⁶ ou

ἐχρησαμένη ὅτ' ἔμελλον ἐπιχειρεῖν τῇ γραφῇ ἴσως γὰρ οἱ
προανεγνωκότες Ἰερώνυμον, ἢ Τίμαιον, ἢ Πολύβιον, ἢ
τῶν ἄλλων τινὰ συγγραφίαν, ὑπέρ ἂν ἐποίησάμην λό-
γον ὀλίγον πρότερον, ὡς ὑποσεσυρκότων τὴν γραφὴν,
πολλὰ τῶν ὑπ' ἐμῆ γραφομένων εἶχ' εὐρηκότες παρ' ἐκεί-
νοις κείμενα, χεδιάζουσιν ὑπολήψονται με, καὶ πόθεν εἰς
ἐμὴ ἢ τῆτων γνῶσις παραγέγονεν ἀξιώσσοισι μαθεῖν.
ἔνα δὲ μὴ τοιαύτη δόξα παρασῆ τίσι περὶ ἐμῆ, βέλτιον
ἀφ' ἧ ὠρμήθη λόγων τὲ καὶ ὑπομνηματισμῶν διδλ.

„ou quelques - uns de ces Ecrivains dont jē
viens de faire mention , trouvant plusieurs
„choses

Θείν. ἐγὼ ταπλεύσας (εἰς) Ἰταλίαν, ἅμα τῷ κατα-
λυθῆναι τὸν ἐμφύλιον πόλεμον ὑπὸ τῷ Σιβαστῆ Καί-
σαρος, ἐβδόμης καὶ ὄγδοηκοστῆς καὶ ἑκατοστῆς ὀλυμπιά-
δος μεσοῦσης, καὶ τὸν ἐξ ἐκείνης χρόνον ἐτῶν δύο καὶ ἑικοσι
μέχρι τῆ παρόντος γενομενῆ ἐν Ῥώμῃ διατρίψας, διαλεκτόν
τε τὴν Ῥωμαϊκὴν ἑκμαθὼν, καὶ γραμματῶν ἐπιχωρίων
λαβὼν ἐπισήμην, ἐν παντὶ τῷ χρόνῳ τὰ συντείνοντα
πρὸς τὴν ὑπόθεσιν ταύτην διετέλεθ' ἐπραγματευόμενος :
καὶ τὰ μὲν παρὰ τῶν λογιωτάτων ἀνδρῶν, οἷς εἰς ὀμι-
λίαν ἦλθον, διδαχῇ παραλαβὼν. τὰ δὲ ἐκ τῶν ἰσο-
ριῶν ἀναλεξάμενος, ἃς οἱ πρὸς αὐτῶν ἐπαινέμενοι Ῥω-
μαῖοι συνέγραψαν, Πόρκιος τε Κάτων, καὶ Φάβιος Μάξι-
μος, καὶ Ουαλέριος Ἀντιᾶς, καὶ Λικίνιος Μάκερ, Αἰλίσσι-
ος τε καὶ Γέλλιος, καὶ Καλπέρνιος, καὶ ἕτεροι πρὸς τῷτοις
συχνοὶ ἄνδρες ἢ κ' ἀφανεῖς. ἀπ' ἐκείνων ὀρμώμενος τῶν
πραγματειῶν. εἰσὶ δὲ ταῖς Ἑλληνικαῖς χρονογραφίαις
ἰοικυῖαι. τότε ἐπεχείρησα τῇ γραφῇ, ταῦτα μὲν ὑπὲρ
ἑμαυτῆ διείλεγμαι. ἄλλοι δὲ μοι καὶ περὶ τῆς
ἱστορίας αὐτῆς προειπεῖν, τίσι τε αὐτὴν περιλαμβάνει
χρόνοις, καὶ περὶ τίνων πραγμάτων ποιῆσαι τὴν διήγη-
σιν, καὶ ποταπὸν ἀποδίδωμι τὸ χῆμα τῇ πραγματείᾳ.
ἄρχομαι ἔν τῆς ἱστορίας ἀπὸ τῶν παλαιωτάτων μύθων,
οὓς παρέλιπον οἱ πρὸ ἐμῆ γενόμενοι συγγραφεῖς, χα-
λιποὺς ὄντας ἄνευ πραγματείας μεγάλης ἐξευρεθῆναι.
καταβιβάζω δὲ τὴν διήγησιν ἐπὶ τὴν ἀρχὴν τῆ πρώτης
Φοινικῆ πολέμου, τὴν γενομένην ἑξαυτῷ τρίτῳ τῆς ὄγ-

„choses dans mon Histoire qu'ils n'auront
 „point vuës dans ces Historiens, croiront
 „peut-

δὴς καὶ εἰκοστῆς ἐπὶ ταῖς ἑκατὸν ὀλυμπιάσιν. ἀφηγῶ-
 μαι δὲ τοῖς τε ὀθνείοις πολέμοις τῆς πόλεως ἅπαντας
 οἷς ἐν ἐκείνοις τοῖς χρόνοις ἐπολέμησε, καὶ τὰς ἐμφυ-
 λίοις τᾶσσις ὁπόσας ἐσασίασιν, ἐξ ὧν αἰτιῶν ἐγένον-
 το, καὶ δι' ὧν τρόπων τε καὶ λόγων κατελύθητο. πολι-
 τειῶν τ' εἰδέας διέξειμι πάσας ὅσαις ἐχρήσατο βασιλευ-
 μένη τε, καὶ μετὰ τὴν κατάλυσιν τῶν μονάρχων, καὶ
 τίς ἦν αὐτῶν ἐκάστη ὁ κόσμος. ἔθη τε τὰ κράτιστα,
 καὶ νόμοις τοῖς ἐπιφανεστάτοις διηγῶμαι, καὶ συλλήβδην
 ἕλον ἐπιδείκνυμι τὸν ἀρχαῖον βίον τῆς πόλεως. σχῆμα
 δὲ ἀποδίδωμι τῇ πραγματείᾳ, ἕθ' ὅποιον οἱ τοῖς πο-
 λιμοῖς ἀναγράφαντες ἀποδεδάκασιν ταῖς ἰστορίαις, ἕθ'
 ὅποιον οἱ τὰς πολιτείας αὐτὰς ἐφ' ἑαυτῶν διηγησάμε-
 νοι, ἕτε τῶν χρονικῶν παραπλήσιον, ἅς ἐξέδωκαν οἱ
 τὰς Ἀθηναίων πραγματευόμενοι. μοιραιδεῖς γὰρ ἐκεί-
 νη τε καὶ ταχὺ προσιτάμεναι τοῖς ἀκροῖσιν. ἀλλ' ἐξ
 ἀπάσης ἰδέας μικτὸν, ἐναγωνίαν τε καὶ θεωρητικῆς, ἵνα
 καὶ τοῖς περὶ τοῖς πολιτικοῖς διατρέβοισι λόγοις, καὶ
 τοῖς περὶ τὴν φιλόσοφον ἐσπυδακῶσι θεωρίαν, καὶ εἰ-
 τισιν ἀχλήτη δεήσει διαγωγῆς ἐν ἰστορικοῖς ἐναγνώσ-
 μασι, ἀποχερῶντως ἔχουσα φαίνεται. ἡ μὲν ἔν ἰστορίαις
 περὶ τοιούτων τε γενήσεται πραγμάτων, καὶ τοιούτου
 τεύχεται σχήματος, ὁ δὲ συντάξας αὐτὴν, εἰμὶ Διονύ-
 σιος Ἀλιεξανδρῆς Ἀλικαρνασσεύς. ἄρχομαι δὲ ἐνθάδε.
 Nunc reddita ratione, cur hoc opus sum aggressus, di-
 cendum quo fretus id fecerim. Fortasse enim qui prius

„peut-être que je les ai inventées, ou bien
 „desireront de sçavoir comment j'ai pû en
 „avoir connoissance. Pour qu'on ne me
 „regarde point comme capable d'inventer
 „des

legerunt Hieronymum, aut Timæum, aut Polybium, aut unum aliquem ex paulo supra memoratis scriptoribus, multa ab illis prætermissa invenientes in meis scriptis, suspicabuntur me fingere, & cupient cognoscere unde rerum earum cognitionem nactus sim. Ne igitur talem opinionem de me quisquam habeat, satius est indicare quibus libris & commentariis sim adjutus. Ego appulsus in Italiam post finem bellis civilibus jamjam impositum ab Augusto Cæsare, circa median Olympiadem centesimam octuagesimam septimam; ex illo tempore in hanc diem exactis Romæ annis viginti duobus, affectus Romanum sermonem, ejusque regionis litteras. Toto eo tempore paravi mihi quæ putarem ad hoc opus accommodata: partim ex doctissimorum hominum colloquiis, partim ex laudatorum ab his virorum commentariis, quos superiora tulerunt secula; quod genus sunt, Porcius Cato, Fabius Maximus, Valerius Antias, Licinius Macer, Æliique, & Gellii, ac Calpurnii, aliique multi scriptores non ignobiles; quorum Annales Græcanicis Chronographis persimiles, materiam mihi præbuerunt uberrimam. Et de me ipso quidem hæctenus: reliquum est ut & de argumento præmoneam, quæ tempora & quas res narraturus sim, & quæ forma sit futura hujus operis. Ab antiquissimis fabulis ordior historiam; quas ante me nemo attigit, propter difficultatem ejus negotii: deducam autem narrationem usque ad initia primi belli Punici,

DE L'ESPRIT HUMAIN. 167

„des faits qui n'ont eu aucune réalité, j'indiquerai ici les sources où j'ai puisé.

„J'arrivai en Italie après qu'Auguste eut mis fin aux Guerres civiles, vers le milieu
„de

quod incidit in annum tertium vigesimæ octavæ supra centesimum Olympiadis. Dicam vero tum externa bella, quibus se populus Romanus per illa tempora exercuit, tum exortas aliquoties seditiones demesticas, quibus de causis ortæ sint, & quonam pacto compositæ. Republicæ quoque species omnes edisseram quibus usa est ea civitas, primo sub regibus, deinde post reges exactos; quænam rerum utrobique administratio fuerit: mores etiam ejus optimos, & leges præcipuas narrabo, & in summa totam vivendi rationem veterem. Formam autem addam operi, nec talem, qualis placuit bellorum scriptoribus, nec qualem secuti sunt qui descripserunt ipsas tantum republicas, aut qui Arthidas inscripserunt sua opera; simplices enim hæ sunt, & cito auditorem fatiant: sed erit quiddam ex rebus gestis, earumque contemplatione mixtum, ut satisfiat & civiles res tractantibus, & oblectantibus se speculatione philosophica, & his quibus extra rerum turbas vacare libet cognitioni historicæ. Atque hoc quidem historiæ erit argumentum, & talis species operis: auctor vero ejus sum Dionysius Alexandri fil. Halicarnassensis: & hinc jam ordiar.

Dionysii Halicarnassei Scripta quæ extant omnia, & Historica, & Rhetorica. Francofurdi apud Heredes Andreae Wecheli 1516, Cum S. Cæs. Maj. privilegio ad sexennium in folio, p. 7.

„de la Cent quatre-vingt-septième Olym-
 „piade. Je restai vingt années de suite à
 „Rome, & j'employai ce tems à apprendre
 „la langue Latine, & à m'instruire de tout
 „ce qui pouvoit avoir quelque rapport avec
 „l'Ouvrage que je méditois. Je retirai
 „beaucoup de profit du commerce & de la
 „conversacion de plusieurs Scavans: je profi-
 „tai aussi de la lecture des livres des Ecri-
 „vains les plus illustres des siècles passés,
 „tels que Porcius Cato, Fabius Maximus,
 „Valerius Antias, Licinius Macer, Gellius,
 „Calpurnius, dont les Annales conformes à
 „celles des Auteurs Grecs m'ont servi confi-
 „derablement.

„Après avoir parlé des secours que j'ai
 „eus dans la composition de mon Histoire,
 „il me reste à dire quels sont les événemens
 „dont j'ai fait mention, & l'ordre dans le-
 „quel je les ai distribués. Je commence
 „mon Histoire par les faits les plus éloignés,
 „que personne avant moi n'a osé approfondir,
 „à cause de leur obscurité, & je la con-
 „duis jusqu'au commencement de la premiè-
 „re Guerre Punique, c'est-à-dire jusqu'à la
 „troisième année de la cent-vingt-huitième
 „Olympiade. Je raconte les Guerres étran-
 „geres qu'a fait pendant ce tems le Peuple
 „Romain, les Troubles intestins qui l'ont
 „agité,

„agité, les causes qui les ont produits, &
 „celles qui les ont fait finir. Je montre les
 „différentes formes de Gouvernement qu'il
 „y a eu dans Rome. Elle a d'abord été gou-
 „vernée par des Rois. Je parle de l'administra-
 „tion de la République lorsque les Rois eu-
 „rent été chassés. Je rapporte les Loix, les
 „Coûtumes, les Usages qui y ont été établis.

„Au reste, j'ai donné à mon Ouvrage une
 „autre forme que celle dont se sont servis
 „les Auteurs qui ont écrit les Guerres, ou
 „qu'ont employée ceux qui ont fait l'Histoi-
 „re des Affaires politiques: car on ne trouve
 „dans leurs livres que la seule & unique
 „chose à laquelle ils se sont attachés; aussi
 „lassent-ils bientôt les Lecteurs. Mais pour
 „ce qui me regarde, j'ai traité dans mon
 „Ouvrage des matières Politiques, des Guer-
 „res, des Sciences, de la Philosophie, enfin
 „de tout ce dont l'Histoire a droit de faire
 „mention. Voilà quel est le plan de mon
 „Livre, & quel est l'ordre que j'ai observé.
 „Quant à ma personne, je m'appelle Dénis,
 „natif d'Halicarnasse.

Vous voyez, *Monsieur*, que dans le seul
 morceau que je viens de traduire, & dont
 vous pouvez voir l'original au bas de la
 page, Dénis d'Halicarnasse ne laisse rien à
 désirer aux Lecteurs. Il seroit à souhaiter

que tous les anciens Historiens eussent pris la même précaution, qu'ils nous eussent instruits eux-mêmes de mille particularités que nous sommes obligés d'aller chercher ailleurs que dans leurs Ouvrages, & que nous ne trouvons qu'avec peine. Dans quelle incertitude ne sommes-nous pas sur le tems, le lieu &c. où bien d'anciens Historiens ont écrit? Tout-ce que nous pouvons faire, c'est de nous arrêter à certaines conjectures apparentes, peut-être trompeuses. Les Auteurs modernes mettent des Préfaces à la tête de leurs Livres; mais la plupart ne

16 Τὴς εἰωθότας ἀποδίδοσθαι τοῖς προοιμίοις τῶν ἱστοριῶν λόγοις, ἢ κίσα βεβλόμενος ἀναγκάζομαι περὶ ἑμαυτῆ προειπεῖν ἢ τε ἐν τοῖς ἰδίοις μέλλων πλεονάζειν ἐπαύνοις, οἷς ἐπαχθεῖς οἶδα φαινόμενοις τοῖς ἀκρόοισιν. ἔτε διαβολὰς κατ' ἐτέρων ἐγνωκῶς ποιῶσθαι συγγραφέων, ὅσπερ Ἀναξίλαος καὶ Θεόπομπος ἐν τοῖς προοιμίοις τῶν ἱστοριῶν ἐποίησαν. ἀλλὰ τὴς ἑμαυτῆ λογισμῶς ἀποδεικνύμενος, οἷς ἐχρητάμεν ὅτε πρὸς αὐτὴν ἄρρησα τὴν πραγματείαν, καὶ περὶ τῶν ἀφορμῶν ἀποδιδούς λόγοις, ἐξ ὧν τὴν ἐμπειρίαν ἔλαβον τῶν γραφισομένων. ἐπέειπεν γὰρ ὅτι δεῖ τοῖς προαιρεμένοις μνημεῖα τῆς ἑαυτῶν ψυχῆς τοῖς ἐπιγινομένοις καταλιπεῖν, ἢ μὴ συναφανισθῆσεται τοῖς σώμασιν αὐτῶν ὑπὸ τῆ χροῖα, καὶ πάντων μάλιστα τὴς ἀναγράφοντας ἱστορίας, ἐν αἷς

ne font que des amas inutiles d'excuses frivoles des defauts de leurs Ouvrages, ou des tissus de fades louanges qu'ils se donnent à eux mêmes: quelquefois aussi ils blâment avec aigreur les Ecrivains qui les ont précédés; & ce qu'il y a de pis, ils les blâment après s'être enrichis de leurs dépouilles, & les avoir souvent pillés sans menagement.

Dénis d'Halicarnasse nous apprend qu'il avoit évité de tomber dans ces defauts, qui n'étoient gueres moins communs de son tems qu'ils le sont aujourd'hui. „Puisqu'on „a la coutûme, dit-il ¹⁶, de rapporter à la „tête

καθιδεῖσθαι τὴν ἀλήθειαν πάντες ὑπολαμβάνομεν ἀρχὴν φρονήσεως τε καὶ σοφίας ἔσαν πρῶτον μὲν ὑποθέσεις αἰεῖσθαι καλὰς καὶ μεγαλοπρεπεῖς, καὶ πολλὴν ὠφέλειαν τοῖς ἀναγνωσομένοις φερέσας. ἔπειτα παρασκευάζονται τὰς ἐπιτηδεΐας εἰς τὴν ἀναγραφὴν τῆς ὑποθέσεως ἀφορμὰς μετὰ πολλῆς ἐπιμελείας τε καὶ φιλοπονίας. οἱ μὲν γὰρ ὑπὲρ ἀδόξων πραγμάτων ἢ ποιητῶν, ἢ μηδεμιᾶς σπυρδῆς ἀξίων ἱστορικὰς καταβαλλόμενοι πραγματείας, εἴτε τῆ προελθεῖν εἰς γνῶσιν ὀρεγόμενοι, καὶ τυχεῖν ὅποι ἐνόματος, εἴτε περιστάν ἀποδείξασθαι τῆς περὶ λόγους δυνάμεως βεβλόμενοι, ἔτε τῆς γνώσεως ζηλῶνται παρὰ τοῖς ἐπιγινομένοις, ἔτε τῆς δυνάμεως ἐπαινῶνται. δόξαν ἐγκαταλείποντες τοῖς ἀναλαμβάνουσιν αὐτῶν τὰς ἱστορίας, ὅτι τοιαῦτοις ἐξήλωσαν

„tête des Histoires qu'on publie, les raisons
 „qu'on a eu de les écrire; je ne ferai point
 „ici mon éloge, qui ne pourroit être qu'en-
 „nuyeux à mes Lecteurs, ni je ne déchirerai
 „point les autres Historiens, comme ont fait
 „Anaxilaus & Theopompus dans la Préface
 „de leur Ouvrage: mais je dirai par quel
 „motif j'ai été porté à écrire cette Histoire,
 „& par quels moyens j'ai été instruit de ce
 „que je desirois sçavoir”.

Après

αὐτοὶ βίοις, ὅσας ἐξέδωκαν τὰς γραφάς. ἐπιεικῶς γὰρ
 ἅπαντες νομίζουσιν εἰκόνας εἶναι τῆς ἐκάστη ψυχῆς τὰς
 λόγους. οἱ δὲ προαιρέμενοι μὲν τὰς κρατίστας ὑποθέσεις,
 εἰκῆ δὲ ῥαθυμίας αὐτὰς συντιθέοντες ἐκ τῶν ἐπιτυχόν-
 των ἀκροσμάτων ἕδεια ὑπὲρ τῆς προαιρέσεως ἔπαινον κο-
 μίζονται. ἔ γὰρ ἀξιῶμεν αὐτοσχεδίοις ἕδὲ ῥαθυμοῖς
 εἶναι τὰς περὶ τε πόλεων εὐδόξων καὶ ἀνδρῶν ἐν δυνα-
 σείᾳ γεγονότων ἀναγραφομένας ἱστορίας, Rationes quas
 in proœmiis historiarum moris est reddere, de me affer-
 re in hac præfatione necesse habeo: quod alioque mini-
 me vellein. Sed neque multus in propriis laudibus sum
 futurus, quas audientibus graves molestasque videri
 scio; neque alios scriptores traducere statui, sicut Anaxi-
 laus & Theopompus fecerunt in historiarum suarum
 proœmiis: sed indicabo quo consilio ad hæc tractanda
 accesserim, & qua occasione affectus sum cognitionem
 eorum quæ decrevi hoc scripto prodere. Equidem per-
 suasum habeo, eos, quibus propositum est ingenii sui
 monumenta post obitum superfutura posteritati relin-

Après ces sages réflexions, qui devoient servir de préceptes à tous les Auteurs, Denis d'Halicarnasse apprend aux Historiens ce qu'ils doivent espérer de la postérité, & de quelle manière il faut qu'ils se conduisent s'ils veulent en être estimés. „Je crois, dit-il, que les Ecrivains qui veulent laisser d'eux une longue & belle mémoire, doivent choisir d'abord un sujet grand, noble, intéressant, & qui puisse être utile aux „Lec-

quere, præsertim historias, in quibus veritatem, ac prudentiæ, sapientiæque principia recondita omnes credimus; debere primo argumentum eligere pulchrum, ac magnificentum, quodque multas lectoribus utilitates afferat: deinde curare ut ad id quam diligentissime tractandum sint instructi. Qui enim de obscuris rebus, malisve, aut indignis, in quibus opera collocetur, texunt historiam, sive innotescendi cupidine, & qualiscunque nominis, sive ostentandæ eloquentiæ gratia, nec posteris noscuntur feliciter, nec laudem assequuntur eloquentiæ; dum quisque qualia eorum esse scripta videt, talem eos vitam sectatos fuisse existimat: merito enim omnes putant orationem suam cujusque animi esse imaginem. At illi, qui eximia quidem argumenta sibi deligunt, sed temere ac negligenter ea tractant, quibusvis rumoribus creduli, nullam inde laudem referunt, indignum enim fuerit de claris civitatibus & viris ampla potentia præditis ex tempore ac negligenter commentarios scribere.

Dion. Halicarnass. lib. 1. p. 2.

„Lecteurs. Il faut ensuite qu'ils s'appli-
 „quent à s'instruire de tout ce qui peut y
 „avoir quelque rapport: car les Auteurs qui
 „écrivent des Histoires remplies de faits
 „obscurs, mauvais, incertains, ou indignes
 „d'être conservés, quelque dessein qu'ils ay-
 „ent d'illustrer leur nom, ne font au con-
 „traire que le rendre méprisable, & l'on
 „traite leurs personnes aussi mal que leurs
 „écrits, parce que l'on se figure avec raison,
 „que les Ouvrages d'un Ecrivain font le por-
 „trait de son ame. Quelques Auteurs font
 „choix d'un grand & beau sujet, mais ils le
 „traitent très-mal; soit à cause de leur ne-
 „gligence, soit parce qu'ils ajoutent foi aveu-
 „gtement aux bruits publics: ainsi ils per-
 „dent tout l'avantage que leur fournissoit
 „leur sujet, étant ridicule & indigne d'écrire
 „d'une manière basse & populaire les actions
 „des grands hommes, & les revolutions des
 „Peuples fameux”.

Je ne crois pas, *Monsieur*, qu'on puisse
 donner des leçons plus utiles pour écrire
 l'Histoire que celles de Denis d'Halicarnasse.
 On peut les réduire à deux points fonda-
 mentaux: le premier, c'est le choix d'un
 sujet

¹⁷ Ταῦτα δὲ νομίσας ἀναγκαῖα καὶ πρῶτα θεωρή-
 ματα τοῖς ἰστορικοῖς εἶναι, καὶ πολλὴν ποιησάμενος ἐπι-

sujet intéressant ; le second , c'est la noble simplicité & la vérité , qu'on ne doit jamais perdre de vûë. Combien peu d'Historiens avons-nous aujourd'hui qui mettent en pratique ces maximes si nécessaires ? Quelle foule d'Auteurs n'avons-nous pas dont le sujet des Ouvrages est la Vie de quelque Moine fainéant , ou les Annales de quelque Communauté religieuse ? Les Jouvenci , les Ribadeneire , les Bouhours &c. & plusieurs autres Jesuites ont ennuyé le Public : mais leurs livres étoient du moins écrits d'un stile bien différent de celui de quantité d'autres Auteurs , dont la diction égaloit la bassesse du sujet. Il semble , à la vérité , que ce soit une chose établie par un usage de près de deux-cens ans , que de mentir hardiment , & d'écrire des Romans fatiriques ou fanatiques , auxquels on donne le nom d'Histoire. Pour un De Thou & un Rapin Thoiras , on trouve dix mille Varillas & dix mille Maimbourgs. C'est ce que nous examinerons lorsque nous serons parvenus aux Historiens modernes : retournons actuellement à Denis d'Halicarnasse. Il a raison de dire ¹⁷ , qu'il avoit choisi un sujet grand & magni-

μίλειαν , ἕτε παρελθεῖν τὸν ὑπὲρ αὐτῶν λόγον ἐβελήθη , ἕτε ἐν ἄλλῳ τινὶ τόπῳ καταχωρεῖσαι μᾶλλον , ἢ

magnifique: en effet, il n'en étoit point de plus grand que l'Histoire de la fondation & de l'aggrandissement d'une République qui s'étoit rendue la maîtresse de tant de peuples.

Quant à la manière dont Dénis d'Halicarnasse a traité son sujet, elle répond en partie aux maximes qu'il établit lui-même. Son style a été loué dans tous les tems par plusieurs grands hommes. Voici ce qu'en dit

La

τῷ προοιμίῳ τῆς πραγματείας. τὴν μὲν ἔν ὑπόθεσιν ὅτι καλὴν εἰληφᾶ καὶ μεγαλοπρεπῆν, καὶ πολλοῖς ὠφέλιμον, ἔ μακρῶν οἶμαι δεῆσειν λόγων, τοῖς γε δὴ μὴ παντάπασιν ἀπίρως ἔχοισι τῆς κοινῆς ἰστορίας. εἰ γὰρ τις ἐπισήσᾳς τὴν διάνοιαν ἐπὶ τὰς παραδεδομένας ἐκ τῶν παρεληλυθότος χρόνου πόλεων τε καὶ ἔθνων ἡγεμονίας, ἔπειτα χωρὶς ἐκαστηνοκοπῶν, καὶ παρ' ἀλλήλας ἐξετάζων, διαγινῶναι βεληθεῖη τίς αὐτῶν ἀρχὴν τε μεγίστην ἐκτήσατο, καὶ πράξεις ἐπεδείξατο λαμπροτάτας ἐν εἰρήνῃ τε καὶ κατὰ πολέμους, μακρῶν δὲ τινι τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν ἀπάσας ὑπερβεβλημένην οἴχεται τὰς πρὸ αὐτῆς μνημονευομένας, ἔ μόνον κατὰ τὸ μέγεθος τῆς ἀρχῆς, καὶ κατὰ τὸ κάλλος τῶν πράξεων, ὅς ἔπω κενόσηκε λόγος εἰδὲς ἀξίως, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὸ μῆκος τῶν περιειληφότος αὐτὴν χρόνου μέχρι τῆς καθ' ἡμᾶς ἡλικίας. Hæc ego ratus maxime consideranda scriptoribus, quippe quos hæc cura non tangat leviter, nec prætereire

La Mothe le Vayer, qui rapporte le sentiment d'un Auteur Grec bon connoisseur ¹⁸ ;
 „Pour son stile Photius le confidere comme
 „extraordinaire & nouveau, mais accompagn-
 „né d'une simplicité qui le rend agréable ;
 „& il ajoute, que l'élégance de son discours,
 „ou oraison, corrige & adoucit quelque
 „rudesse qui se trouve parfois dans sa dic-
 „tion. Il le loue fort aussi d'avoir sçu user
 „de beaucoup de digressions, qui retiennent
 „& récréent l'esprit des lecteurs, lorsque l'é-
 „galité

lenticio volui, nec alio loco aptius quadrare duxi quam
 proœmio. Ceterum, argumentum me delegisse elegans
 & magnificum, multisque utile, facile opinor persuade-
 bitur, his potissimum qui non omnino imperiti sunt
 communis historiæ. Si quis enim mentem adhibeat ad
 prisca, tam civitatum, quam gentium imperia, majorum
 monumentis prædita, ac singulatim quodque consideret,
 & inter se collata diligenter examinet, quodnam eorum
 sibi dominium amplissimum paraverit, & res bello ac
 pace clarissimas gesserit, videbit Romanum imperium
 longo intervallo post se reliquisse cetera quorum hacten-
 us extat memoria, non solum si spectes amplitudinem
 domini, pulchritudinemque rerum gestarum, quas nemo
 hactenus pro dignitate suis scriptis exornavit, verum
 etiam quod ad diuturnitatem ejus attinet, extensam us-
 que ad nostrum hoc seculum. *Dion. Halicarnass. Lib. 1.*
 p. 2.

¹⁸ La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 319.

„galité d'une narration historique commen-
„ce à leur être ennuyeuse, & à les lasser.

„Et certes, il n'est pas imaginable qu'un
„homme de la reputation qu'avoit acquis
„Dénis d'Halicarnasse dans les bonnes lettres,
„pût rien produire qui ne fût très-poli &
„digne de son nom. Nous avons ses com-
„positions de Rhétorique & de la plus fine
„Critique, qui le mettent au premier rang
„de ceux qui se sont plûs à cette sorte d'étu-
„de: & quand il n'y auroit que la priere
„qui lui fut faite par le grand Pompée, de
„lui donner son jugement des premiers His-
„toriens Grecs, d'Hérodote sur-tout, & de
„Xénophon; elle montre assez l'estime où il
„vivoit de son tems, & de quelle autorité il
„étoit dans Rome parmi les Sçavans, puis-
„que Pompée le choisit entre tant d'autres
„pour être instruit là-dessus.”

Passons à la croyance aux bruits publics,
que Dénis d'Halicarnasse regarde comme un
vice considerable. Il me paroît que lui-
même n'en a point été tout-à-fait exempt.
Lorsqu'il parle des prodiges les plus incroy-
ables & les plus fabuleux, il ne cherche
point

¹⁹ *Dion. Halicarnass. Lib. 6.*

point à faire connoître qu'il n'y ajoute aucune foi; au contraire, il les rapporte assez souvent comme des faits certains & avérés. Vous avez vû dans la Lettre précédente la longue fable qu'il rapporte au sujet de la pierre qu'Accius Nævius coupa avec un raioir: il y en a plusieurs de cette force dans son Histoire. Il fait battre ¹⁹ Castor & Pollux en faveur des Romains contre les Latins. Le Jésuite Maimbourg s'est approprié ce conte ridicule dans l'Histoire des Croisades: il a métamorphosé *Castor* en St. Jacques, & *Pollux* en St. Philippe. Dans un autre endroit Denis d'Halicarnasse assure, que les fleuves Vulture & Glanis remontent ²⁰ vers leur source, pour favoriser les habitans de Cumes. Sandoval, Archevêque de Pampelune & Historiographe de Charles-Quint, a surpassé cette fable: il n'a pas jugé à propos de faire remonter des fleuves vers leur source, mais il a arrêté le soleil dans sa course, pour donner le loisir aux Catholiques de massacrer les Luthériens. C'est ainsi qu'il n'est aucune impertinence dans les anciens Historiens qui n'ait été fidèlement copiée ou imitée par quelques modernes. En voici encore une de Denis d'Halicarnas-

²⁰ *Idem, Lib. 7.*

carnasse qui a été adoptée par un Auteur Dominicain, qui l'a habillée à la monacale dans l'Histoire de St. Thomas. L'Historien Grec rapporte, qu'une Statue de la Fortune ²¹ prononça deux fois de suite ces mots : *Ritè me , matrone , dedicastis ;* & l'Auteur Moine dit, qu'un Crucifix qu'on voit encore dans une Eglise d'Italie, dit à St. Thomas : *Thomas, benè scripsisti de me.*

Quoique je condamne, *Monsieur*, la trop grande crédulité de Dénis d'Halicarnasse, ou du moins celle qu'il fait paroître (car je suis certain qu'au fond du cœur il ne croyoit aucun de ces contes, & qu'il ne les rapportoit que pour se conformer à la croyance du peuple) j'estime infiniment son Histoire, & je la regarde comme un trésor qui contient les Usages, les Coûtumes & les principales Loix Romaines. Un des plus vastes genies de ces derniers tems en a porté le même jugement, & sa décision est autorisée par celle de plusieurs grands Hommes qui l'ont précédé. „Je ne veux pas „oublier, *dit-il* ²², pour corollaire à tout „ce que dessus, comme du consentement „d'autant qu'il y a d'Hommes sçavans, Dé- „nis

²¹ *Idem, Lib. 8.*

DE L'ESPRIT HUMAIN. 181

„nis d'Halicarnasse explique beaucoup mieux
„les Antiquités Romaines , non seulement
„pour le tems dont nous avons déjà parlé,
„mais encore pour les matières , qu'aucun
„des Historiens Latins n'a fait. Car tant
„s'en faut que sa condition d'étranger lui
„ait été préjudiciable, qu'il s'est efforcé là-
„dessus d'observer pour son instruction une
„infinité de choses très-curieuses de l'Etat
„des Romains , qu'on lit dans ses livres &
„que nous n'apprenons point dans leurs
„propres Auteurs ; soit à cause qu'ils ont
„négligé d'écrire ce qu'ils croyoient que tout
„le monde sçavoit aussi bien qu'eux , soit
„parce que ce Grec s'est rendu plus curieux
„& plus diligent qu'ils n'ont été à rechercher
„tout ce qui pouvoit servir à la connoissance
„de leurs affaires. Cependant ce lui est une
„grande gloire de les avoir tous passés, en
„des choses où il sembloit qu'ils dûssent
„avoir de si grands avantages sur lui.”

L'Article de Denis d'Halicarnasse dans le
Dictionnaire de Moreri, même dans les der-
nieres Editions, telle que celle de Bâle en
six volumes, est pitoyable. Outre son ex-
trême briéveté, qui le rend tout-à-fait
inutile

²¹ *La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 323.*

inutile, il y a des négligences inconcevables : par exemple , après avoir dit un mot de *l'Histoire des Antiquités Romaines* , on ajoute simplement , *il composa aussi quelques autres Ouvrages*, & l'on finit l'Article. Un Lecteur ne sçait si ces *autres Ouvrages* sont perdus ou s'ils sont parvenus jusqu'à nous ; s'ils concernent l'Histoire , la Philosophie , ou la Rhétorique : enfin , autant auroit-il valu ne rien dire , que de parler d'une façon aussi vague & aussi indéterminée. Il eut fallu , pour corriger cette faute , que ceux qui ont corrigé le Dictionnaire de Moreri eussent fait mention des Ouvrages de Rhétorique & de Critique que nous avons encore aujourd'hui de Dénis d'Halicarnasse , & qui ne sont pas d'un moindre prix que ses *Antiquités Romaines*. Je vous en ai rapporté un fort long morceau dans la Lettre que je vous ai écrite sur Thucydide & sur Hérodote. Vous aurez dû vous appercevoir de la justesse d'esprit , de la netteté , de la précision
qui

²³ Theophrastus quoque, Aristotelis discipulus, de Rhetorice diligenter scripsit : atque hinc vel studiosus philosophiæ quam Rhetorices, præcipueque Stoicorum ac Peripateticorum principis, fecit deinde velut propriam Hermagoras viam, quam plurimi sunt secuti : cui maxi-

DE L'ESPRIT HUMAIN. 183

qui régnerent dans la comparaison que Denis d'Halicarnasse fait de ces deux Auteurs : aussi Quintilien ²³ le place-t-il au nombre des plus excellens Rhéteurs. Je suis avec une considération infinie &c.

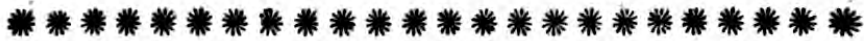
M O N S I E U R,

Votre très-humble & très Ec.



LETTRE

mê par atque æmulus videtur Athenæus fuisse, multa post Apollonius Malon, multa Areus, multa Cæcilius, & Halicarnasseus Dionysitis. *Quintil. Institut. orator. Lib. 3. cap. 1.*



LETTRE SEIZIEME.

§. I.

JOSEPHE.

MONSIEUR,

Joseph, Historien Juif, étoit d'une famille très-distinguée ¹. La Mothe le Vayer a fort bien developpé, & en peu de mots,

¹ Voici ce que Joseph dit de sa famille dans le commencement de sa Vie écrite par lui-même. Εμοὶ δὲ γένος ἐστὶν ἐκ ἁσσημον, ἀλλ' ἐξ ἱερέων ἀνωθεν καταβεβηκός. ὥσπερ δὴ καὶ ἐκάστοις ἄλλη τίς ἐστὶν εὐγενείας ὑπόθεσις, ἕτως καὶ ἡμῖν ἡ τῆς ἱερωσύνης μετῃσὶα τεκμήριον ἐστὶ γένος λαμπρότητος. ἐμοὶ δ' ἔ μόνον ἐξ ἱερέων ἐστὶ τὸ γένος, ἀλλὰ καὶ ἐκ τῆς πρώτης ἐφημερίδος τῶν ἱεροσολιτισσάρων, (πολλὴ δὲ κ' ἂν τῆτω διαφορά) καὶ τῶν ἐν ταύτῃ φυλῶν ἐκ τῆς ἀρίστης. ὑπάρχω δὲ καὶ τῆ βασιλικῆ γένος ἀπὸ τῆς μητρὸς. οἱ γὰρ Ἀσσυριανὸν παῖδες, ἂν ἐκγονοσ ἐκείνη, τῆ ἔθνεσ ἡμῶν ἐπὶ μῆκισον χρόνον ἡρχιεράτευσαν καὶ ἐβασίλευσαν. ἐρῶ δὲ τὴν διαδοχὴν. ὁ πρόπαπποσ ἦν ἐμοὶ Σίμων ὁ Ψελλὸσ ἐπικαλόμενοσ. οὗτοσ ἐγένετο κατ' ὄν καιρὸν ἡρχιεράτευσε Σίμωνοσ ἀρχιερέωσ ὁ παῖσ, ὃσ πρώτοσ ἀρ-

mots, les principaux événemens de la vie de cet Historien. „Sa naissance, dit-il ², fut „très illustre, tant du côté de son Pere, qui „venoit des premiers Sacrificateurs de Je- „rusalem, que de celui de sa mere, qui étoit „du sang Royal des Asamonéens ou Mac- „cabées. Il vint au monde du tems de Ca- „ligula, & il y étoit encore sous Domitien; „de façon qu'il a vécu durant le règne de „neuf Empereurs pour le moins. A l'âge „de vingt-six ans il fit le voyage d'Italie en „faveur de quelques Ecclésiastiques de sa na- „tion, que le Gouverneur de Judée, nommé „Felix,

χειρέων Ἰερκανὸς ἀνομάσθη. γίνονται δὲ τῷ Σίμωνι παῖδες ἐννέα. τῶν εἰς εἰς Ματθίας ὁ Ἡφλίας λεγόμενος. ἕτος ἠγάγετο πρὸς γάμον θυγατέρα Ἰωνάθου ἀρχιερέως, τῆ πρώτῃ ἐκ τῶν Ἀσαμωναίων παιδῶν γένεσ ἀρχιερατεύσαντος, τῆ ἀδελφῆ Σίμωνος τῆ ἀρχιερέως, καὶ γίνεται παῖς αὐτῷ Ματθίας ὁ Κυρτὸς ἐπικληθεὶς, ἄρχοντας Ἰερκανῶ τὸν πρῶτον ἐνιαυτὸν. τότε γίνεται Ἰωσήπος ἐννάτῳ ἔτει τῆς Ἀλεξάνδρου ἀρχῆς, καὶ Ἰωσήφου Ματθίας βασιλεύοντος Ἀρχελαίου τὸ δέκατον, Ματθία δὲ ἐγὼ τῷ πρώτῳ τῆς Γαίης Καίσαρος ἠγεμονίας. ἐμοὶ δὲ παῖδες εἰσι τρεῖς. Ἰερκανὸς μὲν ὁ πρεσβύτατος ἔτει τετάρτῳ τῆς Οὐεσπασιανῆς Καίσαρος ἠγεμονίας, ἐβδόμῳ δὲ Ἰῆτος, ἐννάτῳ δὲ Ἀγρίππας. τὴν μὲν ἔν τῆ γένεσ ἡμῶν διαδοχὴν, ὡς ἐν ταῖς δημοσίαις θέλτοισ ἀναγεγραμμένην εὔρον, ἕτως παρατίθεμαι,

„Felix, avoit envoyés prisonniers à Rome.
 „Un Comédien Juif que Neron aimoit lui
 „donna du support en Cour, & lui fit même
 „connoître l'Impératrice Popée, de qui il
 „reçut quelques bienfaits; de sorte qu'ayant
 „eu une très-heureuse issue de son affaire, il
 „s'en retourna content en Palestine. Les
 „factions qui étoient alors dans la Terre
 „sainte le firent élire Capitaine des Galilé-
 „ens; charge qu'il exerça très-dignement
 „jusques

τῶν διαβάλλειν ἡμᾶς πειρωμένοις χαίρειν φράσας.

Mihi autem genus est non ignobile, sed ex sacerdotibus longa serie deductum. Quemadmodum scilicet apud unamquamque gentem diversa sunt nobilitatis argumenta, ita apud nos honoris sacerdotalis participatio splendidi generis indicium est. Ego autem non solum ex sacerdotum oriundus sum genere, verum etiam ex classe prima inter illas XXIV. (& magna sane in hoc est excellentia) & nobilissima populorum ad eandem pertinentium familia. Quin & maternum mihi genus à regibus est: Nam Asamonæi liberi, e quibus illa prægnata est, summum in gente nostra pontificatum regnumque diu obtinuerunt. Seriem autem successionis recensero. Atavus meus erat Simon cognomine Psellus. Hic vixit eo tempore, quo Simonis Pontificis filius, qui primus inter Pontifices Hyrcanus appellatus est, pontificatum gessit. Simoni autem Psello filii erant novem, & in his unus Matthias, Ephliæ filius dictus, Hic in uxorem duxit Jonathæ pontificis filiam, qui quidem pri-

„jusques à la prise de Jotapata , où il se vit
 „reduit à se jeter dans ce puits qui avoit
 „déjà servi de retraite à quarante des siens,
 „pour y souffrir durant trois jours des extrê-
 „mités merveilleses , demeurant enfin pri-
 „sonnier des Romains. Ce fut en ce tems
 „là, qu'étant captif, il prédit à Vespasien
 „son exaltation à l'Empire , & qu'il le deli-
 „vreroit bientôt de ses liens, comme Sue-
 „tone le rapporte dans la Vie de cet Em-
 „pereur,

mus ex Afamonæorum genere Pontificatum in domum
 suam intulit, frater vero existit Simonis, pariter Pontifi-
 cis. Et ex ea filium Matthiam, Gibbosum nominatum
 suscepit, primo anno quo *genti* imperavit Hyrcanus.
 Huic nascitur Josephus nono anno regni Alexandræ;
 Josepho vero Matthias, anno Archelai regis decimo,
 Matthiæ autem ego, primo anno principatus Caji Cæsa-
 ris. Mihi porro tres sunt liberi: Hyrcanus quidem ma-
 ximus, anno quarto natus imperii Vespasiani Cæsaris,
 Justus vero septimo, nono autem Agrippa. Atque ita
 quidem generis nostri successionem, prout in tabulas
 publicas relatum inveni, in medium affero: illis *interim*
 valere iussis, qui nos calumniis aggrediuntur. *Flavii*
Josephi Vita, p. 1.

2 Oeuvres de la Mothe le Vayer, Tom. I. p. 325. Edit.
 in folio.

„pereur, & comme Jofephe l'écrit lui-même dans le troifième livre de la Guerre Judaïque, chapitre quatorzième.”

Vous ferez peut-être bien-aife, *Monfieur*, de trouver ici cette prophétie de Jofephe dont parle La Mothe le Vayer. Voici ce qu'en dit l'Historien Romain qu'il cite :
 „Lorsque Vefpafien 3 étoit en Judée, il
 „confulta l'Oracle du Dieu Carmel 4, & la
 „réponfe qu'il en reçut fut fi heureufe,
 „qu'elle lui promettoit l'accompliffement de
 „tous fes projets, quelque grands qu'ils pûf-
 „fent être. Approchant dans le même tems
 „un des plus illuftres captifs, nommé Jofe-
 „phe, dans le tems qu'on l'enchaînoit, celui-
 „ci

3 Apud Judæam Carmeli Dei oraculum confulentein, ita confirmavere fortes, ut quidquid cogitaret, voveretque animo, quantumlibet magnum, id effe proventurum, pollicerentur. Et unus ex nobilibus captivis, Jofephus, cum conjiceretur in vincula, constantiffime afferavit, fore ut ab eodem brevi folveretur, verum jam Imperatore. *Sueton. in Vit. Vefpaf. cap. 5.*

4 Ce Dieu étoit adoré fur le mont qu'on nomme encore à préfent *Carmel*, entre la Judée & la Syrie, & duquel il eft parlé dans le troifième livre des Rois. Il n'y avoit cependant fur ce mont aucun Simulacre, ni

„ci assura qu'il seroit bientôt delivré par
„Vespasien, qui seroit alors Empereur.

Quoiqu'il ait plû à Suetone de faire passer Joseph chez la posterité pour un prophete, & que Joseph lui-même ait voulu se donner pour un personnage fort expert dans la connoissance de l'avenir; bien des gens l'ont regardé dans ces derniers tems comme un homme qui avoit peu de respect pour les Livres saints, & qui croyoit fort peu aux miracles. Les Auteurs Anglois d'une Histoire Universelle le blâment vivement, d'avoir fait disparoître dans sa narration ce qu'il y a de miraculeux dans le Passage de la Mer Rouge.

„Jose-

aucun Temple, mais seulement un autel, devant lequel on se prosternoit. On y tiroit le sort, ainsi qu'à Pré-
neste en Italie. Cette espece de divination se faisoit par le moyen de certaines sentences écrites sur des feuilles d'arbre. Elles étoient dans une boëtte d'olivier mêlées ensemble: de jeunes gens les en retiroient, & selon ce qu'on trouvoit écrit dessus, on jugeoit de son bonheur ou de son malheur. Cicéron dit, que ce fut un certain Numerius Suffusus qui le premier inventa à Pré-
neste cette sorte de divination. J'ai cru que cette remarque pourroit être instructive pour plusieurs de mes Lecteurs.

„Josephe, *difent-ils* ^s, diminue le mira-
 „cle, peut-être dans le dessein de le rendre
 „plus croyable, en difant que la Mer de
 „Pamphylie ouvrit un passage à Alexandre,
 „quand Dieu voulut se servir de ce Conquérant
 „pour ruiner l'Empire des Perses; mais ce
 „lâche Historien se trompe certainement
 „en ne mettant aucune différence entre ces
 „deux événemens. A la vérité *Q. Curce*
 „dit, qu'Alexandre s'étoit ouvert un nouveau
 „chemin par la mer; mais ces paroles, qui
 „avoient besoin de commentaire, nous font
 „expliquées par *Strabon*, en ces mots: *Il y*
 „*a une colline dans la Mer de Pamphylie nom-*
 „*mée Clymax, le long de laquelle il y a un*
 „*passage: quand l'eau de la mer est basse, cette*
 „*colline est entierement découverte, mais ne*
 „*paroît plus dès que la mer recommence à*
 „*monter. Alexandre, continue-t-il, étant*
 „venu

^s *Histoire Universelle depuis le commencement du Mon-*
de jusqu'à présent, traduite de l'Anglois d'une Société de
Gens de Lettres, Tom. II. p. 238.

⁶ Il faut remarquer d'ailleurs, que bien loin que Jo-
 sephe dise qu'il n'y eut rien de miraculeux au Passage
 de la Mer Rouge, il affirme le contraire, & fait une
 ample mention de plusieurs prodiges qui furent opérés
 alors. Il est vrai qu'il ajoute, qu'on ne doit point trou-
 ver extraordinaire ce miracle, puisque Dieu sçait bien

„venu en cet endroit, voulut le passer avant
 „que les eaux remontassent: mais comme c'étoit
 „alors dans l'hyver, la mer recommença à
 „grossir avant qu'il l'eût traversée, & il fut
 „obligé de marcher, tout le jour dans l'eau
 „jusqu'à la ceinture.

J'approuve fort, *Monsieur*, la remarque des Critiques Anglois, mais je souhaiterois qu'ils l'eussent faite sans injurier *Josephe*; & l'epithète de *lâche* qu'ils lui donnent, ne lui convient point. Il a suivi le sentiment de plusieurs Auteurs Juifs qui pensoient la même chose que lui. Aujourd'hui encore bien des Ecrivains modernes adoptent l'opinion de *Josephe*: elle a été reçue par plusieurs Commentateurs Chrétiens. Pourquoi donc appeller *lâche* un Historien, qui entre deux sentimens prend celui qui lui paroît le plus ⁶ vraisemblable?

Pour

ouvrir un chemin au milieu des eaux à ceux qu'il juge à propos d'y faire passer, comme il fit lorsqu'il résolut de détruire l'Empire des Perses par *Alexandre*. Est-ce là de quoi mériter l'injure de *lâche Historien*? Plaçons ici tout le passage en entier de *Josephe*; il le justifiera mieux que tout ce que nous pourrions dire. On y verra si le but de cet Historien a été de diminuer le miracle.

Τοσαῦτα ἐπιθυσίας τύπτει τῆ βακτηρίᾳ τὴν θάλασσαν. ἔ δὲ ὑπὸ τῆς πληγῆς ἀνεκόπη. καὶ, εἰς ἑαυτὴν

Pour montrer dans toute sa force l'objec-
tion

ὑποχωρήτασα, γυμνήν ἀφίησι τὴν γῆν ὁδὸν Ἑβραίοις εἶναι καὶ φυγὴν. Μωϋσῆς δὲ ὄρων τὴν ἐπιφάνειαν τῆς Θεῶ, καὶ τὸ πέλαγος ἐκκεχωρηκὸς αὐτοῖς τῆς ἰδίας ἐπίερα πρῶτος ἐνέβαιεν αὐτῇ. καὶ τῆς Ἑβραίας ἐκέλευεν, ἔπεσθαι διὰ θείας ὁδοῦ ποιημένως τὴν πύρρειαν, καὶ τῷ κινδύνῳ τῶν παρόντων πολεμίων ἠδομένως, καὶ χάριν ἔχοντας διὰ τὴν παράλογον ἕτως ἐξ αὐτῆς σωτηρίαν ἀναφανείσαν. Τῶν δὲ ἢ κινδύνων, ἀλλ' ἰερόνων μετὰ σπευδῆς ὡς συμπαρόντος αὐτοῖς τῆς Θεῶ, μαίνεσθαι μὲν αὐτῆς Ἀιγύπτιοι τὸ πρῶτον ἐδόκην, ὡς ἐπὶ πρόδηλον ὄλεθρον ὀρωμένως. ἐπεὶ δ' ἐῶρων ἀβλαβεῖς ἐπὶ τὸ πολὺ προκεκοφώτας, καὶ μηδὲν αὐτοῖς ἐμπόδιον μηδὲ δυσχερὲς ἀπαντήσαν, διώκειν ὠρμήκεσαν αὐτῆς, ὡς κάκεινοις ἠρεμήσοντος τῆς πελάγους καὶ προτάξαντες τὴν ἵππον κατέβαινον. Ἑβραῖοι δὲ καθοπλιζόμενως καὶ τὸν χρόνον εἰς τῆτο τρίβοντας ἔφθασαν ἐπὶ τὴν ἀντιπέραν γῆν ἀπαθεῖς ἐκφυγόντες. ὅθεν καὶ θαρσαλευτέροις συνέβαινε πρὸς τὴν δίωξιν, ὡς ἔδεν ἐδ' αὐτῶν πεισομένων εἶναι. Ἀιγύπτιοι δ' ἐλάνθανον ἰδίαν ὁδὸν Ἑβραίοις γεγενημένην, ἀλλ' ἔχι κοινήν ἐμβαίνοντες. καὶ μέχρι σωτηρίας τῶν κεκινδυνευκώτων πεποιημένην, ἀλλ' ἔχι καὶ τοῖς ἐπ' ἀπωλείᾳ τῆς τῆτων ὠρμημένοις χρῆσασθαι θέλουν. ὡς ἔν ὃ τῶν Ἀιγυπτίων στρατὸς ἅπας ἐντὸς ἦν, ἐπιχειρεῖται πάλιν ἡ θάλασσα, καὶ περικαταλαμβάνει ἑσώδης ὑπὸ πνευμάτων κατιῆσα τῆς Ἀιγυπτίας. ὄμβροι τ' ἀπ' ἑρανῆ κατέβαινον, καὶ κερκυνοὶ δὲ κατηνέχθησαν. ὅπως δ' ἔδεν ἦν τῶν ἐπ'

tion que je forme contre les Auteurs Anglois

ἀπωλεία κατὰ μῆνιν Θεῷ συμπιπτόντων ἀνθρώποις, ὃ μὴ τότε συνῆλθε. καὶ γὰρ νύξ αὐτὴς ζοφώδης καὶ σκοτεινὴ κατέλαβε. καὶ οἱ μὲν ἕτως ἀπώλοντο πάντες, ὡς μὴδ' ἄγγελον τῆς συμφορᾶς τοῖς ὑπολειμμένοις ὑποσρέψαι. Τὰς δ' Ἑβραίας ἐδὲ καταχεῖν ἦν ἐπὶ τῇ χαρᾷ τῆς παραδόξου σωτηρίας καὶ τῇ τῶν πολεμίων ἀπωλείᾳ. βεβαίως νομίζοντας ἠλευθερωῖσθαι, τῶν ἀναγκαζόντων δελεῦειν διεφθαρμένων, καὶ τὸν Θεὸν ἕτως ἐναργῶς ἔχοντας βοηθῆντα. καὶ οἱ μὲν αὐτοὶ τὸν κίνδυνον ἕτως ἐκφυγόντες, καὶ προσέτι τὰς ἐχθρὰς ἐπιδόντες κεκολασμένους, ὡς ἐκ ἄλλοι τινὲς μνημονεύονται τῶν προφθεν ἀνθρώπων, ἐν ὕμνοις ἦσαν καὶ παιδαίς ὅλην τὴν νύκτα. καὶ Μωϋσῆς ἀδὴν εἰς τὸν Θεόν, ἐγκώμιόν τε καὶ τῆς εὐμενείας εὐχαριστίαν περιέχουσαν, ἐν ἑξαμέτρῳ τόμῳ συντίθησιν. Ἐγὼ μὲν ἔν ὡς εὖρον ἐν ταῖς ἱεραῖς βίβλοις, ἕτως ἕκαστον τῶν παρεδώκα. θαυμάσει δὲ μηδεὶς τῶ λόγῳ τὸ παράδοξον, εἰ ἀρχαίοις ἀνθρώποις καὶ πονηρίας ἀπίστοις εὐρέθη σωτηρίας ὁδὸς καὶ διὰ θαλάσσης, εἴτε κατὰ βέλησιν Θεῷ, εἴτε κατ' αὐτόματον. ὅποτε καὶ τοῖς περὶ τὸν Ἀλέξανδρον τὸν βασιλέα τῆς Μακεδονίας χθρὸς καὶ πρῶην γεγυόσιν ὑπεχάρησεν τὸ Παμφύλιον πέλαγος, καὶ ἄδὸν ἄλλην ἐκ ἑχρῶν παρέχε τὴν δι' αὐτῶ, καταλῦσαι τὴν Περσῶν ἡγεμονίαν τῶ Θεῷ θελήσαντος. καὶ τῆτο πάντες ὁμολογῶσιν οἱ τὰς Ἀλεξάνδρου πράξεις συγγραψάμενοι. περὶ μὲν ἔν τῶν ὡς ἑκάστῳ δοκεῖ διαλαμβανέτω.

His Deum precatus, mare virga percussit; istud vero ictu

glois, je placerais ici ce qu'ils disent eux-mêmes à ce sujet; & l'on verra qu'ils rapportent

retunditur, & se ipsum in se recipiens, nudam relinquere terram, qua fugam capesserent Hebræi. Moyses autem Dei præsentiam perspiciens, & mare illis de solo suo cessisse, primus vada ingreditur, jussitque Hebræos sequi, semita incedentes à Deo patefacta, tam de hostium eos infectantium periculo sibimet gratulantes, quam Deo gratias agentes, qui illis adeo insperatam ex eo ad salutem aperuit viam. At cum illi, nihil cunctandum rati, valde properarent, Dei præsentia se fretos existimantes, primum insanire visi sunt Aegyptiis, ut qui in manifestam sese conjicerent perniciem. Postquam vero eos satis salvos longius aliquanto processisse conspexerant, nullo illis occurrente impedimento aut difficultate objecta, impetu facto persequi los cœperunt, quasi & ipsis intranquillum cederet mare: & præmissis equitibus in vada descendebant. Hebræi vero, dum illi arma induerent & aliquantisper in agendo morarentur, in adversum litus incolumes evaserunt. Unde & Aegyptii ad eos persequendos facti sunt audaciores, ac si foret ut illi similiter nihil mali paterentur. Quippe ignorarunt Aegyptii, quod viam tenuerint Hebræis solis constitutam, non aliis tritam; paratamque in periclitantium salutem, non iis qui in aliorum exitium properantes ea uti volunt. Itaque, cum jam universus Aegyptiorum exercitus in vada intrasset, rursus se diffundit mare; & cum impetu a ventis propellentibus delatum, Aegyptios fluctibus circumdatos obruit. Imbres etiam de cœlo descenderunt, & aspera tonitrua, fulguribus simul intermicantibus: insuper & fulmina crebro jaculabantur nubes. Ad sum-

portent précisément tout ce qui sert à la justification de Joseph.

„⁷ Quoi-

nam, concursus erat omnium, quæ ab irato Deo hominibus ad perniciem immitti solent: nam & nox eos opprimebat caliginosa & tenebricosa. Ac isti quidem universi adeo perierunt, ut nec nuncius cladis ad domi relictos reverteretur. Hebræi autem vix se præ gaudio continuerunt ex tam insperata salute & hostium strage; existimantes semet in firmam stabilemque libertatem vindicari, nemine superstiti qui illos in servitutem retraheret, præsertim cum Deum manifeste adeo sibi in subsidium venientem habuerint. Et illi quidem ipsi, quod periculum ira effugerint, hostesque præterea maximo post hominum memoriam supplicio affectos viderint, in hymnis & hilaritate totam noctem exegerunt: & Moyses canticum in Deum componit versibus senariis, quod & laudes ejus complectitur, & gratiarum actiones ejus ergo benevolentiam. Et ego quidem prout sacris in libris scriptum reperiebam, horum unumquodque memoriam prodidi. Nemo vero narrationem ut incredibilem miretur, si antiqui homines & malitiæ expertes in maris scissura viam ad salutem invenerint, sive Dei voluntate, sive sponte naturæ: quandoquidem heri & nudius tertius iis, qui sub ductu erant Alexandri Macedoniae regis, cessit Pamphylium mare, & aliam viam non habentibus illac iter aperuit, cum Deus ejus opera ad Persarum imperium evertendum uti decrevisset: id quod & omnes testantur, qui Alexandri res gestas scriptis mandarunt. At enim de his quisque, ut libuerit, sentiat.

Flavii Jos. ph. Antiquit. Judaic. lib. 2. Cap. XVI. edit. Amstelod. 1726. Tom. I. p. 114.

„ 7 Quoique notre dessein ne soit pas
 „ de fatiguer nos Lecteurs, en entrant dans
 „ un long détail sur toutes les questions qui
 „ ont été agitées au sujet de ce merveilleux
 „ Passage, dont Moïse ne rapporte qu'un
 „ petit nombre de particularités; nous croy-
 „ ons cependant pouvoir examiner en peu
 „ de mots, le point le plus essentiel, sçavoir
 „ si ce Passage étoit miraculeux ou non, c'est-
 „ à-dire, si la mer fut réellement partagée
 „ par un pouvoir surnaturel, ou bien si
 „ Moïse & son armée ne firent qu'en côtoyer
 „ cette partie, qu'ils traversèrent dans quel-
 „ que endroit guéable pendant que la Mer
 „ étoit basse, en prenant si bien leur tems,
 „ que Pharaon périt en voulant faire la même
 „ chose. Il s'en faut tant que ce soit-là
 „ une nouvelle question, qu'Artaphanes, un
 „ ancien Ecrivain, assure, que les deux opi-
 „ nions étoient soutenues par des Prêtres
 „ Egyptiens; c'est-à-dire, la première par
 „ ceux d'Héliopolis, & l'autre par ceux de
 „ Memphis. Cette dernière a été aussi em-
 „ brassée par plusieurs Sçavans du premier
 „ ordre, tant Juifs que Chrétiens, lesquels,
 „ fans

7 *Histoire Universelle depuis le Commencement du Mon-
 de jusqu'à présent, traduite de l'Anglois d'une Société de
 Gens des Lettres, Tom. 2. p. 238.*

„sans nier qu'il n'y eût quelque chose de
 „miraculeux dans cet événement, ont sou-
 „tenu que les Israélites n'ont pas traversé la
 „mer, mais n'ont fait que la côtoyer, en
 „décrivant dans leur marche une espece de
 „demi cercle, dans le tems que la marée
 „étoit extrêmement basse. Les Commenta-
 „teurs qui ont embrassé ce sentiment, ne s'y
 „sont déterminés que dans la vûe d'écarter
 „certaines difficultés qui leur paroissoient
 „insurmontables.”

Il me paroît que le reproche que La Mothe le Vayer fait à Joseph au sujet du silence qu'il a gardé sur le Massacre des Innocens, est beaucoup mieux fondé que celui des Auteurs de l'Histoire Universelle. Voici ce que dit l'Ecrivain François ⁸.

„Mais il faut bien prendre garde de plus
 „près aux omissions de Joseph qui vont à
 „la suppression de beaucoup de vérités
 „Evangéliques. Car encore qu'il n'ait rien
 „écrit de la venue des Mages dans la Judée,
 „non plus que du Massacre des Innocens,
 „dont parle Saint Matthieu, ce n'est pas à
 „dire qu'on doive tant soit peu douter de
 „ce

⁸ *Oeuvres de la Mothe le Vayer, Tom. 1. p. 320. edit. in folio.*

„ce que nous en apprenons dans l'histoire
 „des Evangiles. En vérité, c'est une chose
 „étrange que Joseph, qui ne pardonne
 „rien à Hérode, qui s'est bien souvenu de
 „tant de jeunes hommes que ce Tiran fit
 „égorger ou brûler avec leurs Précepteurs,
 „pour avoir abbattu l'Aigle Romaine de la
 „porte du Temple de Jerusalem, & qui
 „nous a si expressément fait voir tous les
 „autres crimes du même homme, notam-
 „ment dans cette Harangue des Juifs pro-
 „noncée à Rome contre sa mémoire, en pré-
 „sence de l'Empereur; que ce Joseph, dis-
 „je, n'ait pas dit le moindre mot d'une
 „action si cruelle, si odieuse, & de si grand
 „éclat, que dut être celle de l'égorgement
 „de tant de pauvres Enfans par l'ordonnan-
 „ce du même Hérode. Mais son oubliance,
 „ou sa malice Judaïque, s'il s'en est tû à
 „escient, ne peuvent pas préjudicier à la
 „vérité, ni être alleguées contre l'autorité
 „de nos textes sacrés, & celle même d'un
 „Payen, tel que Macrobe, qui est expresse
 „pour cela dans le second livre de ses Satur-
 „nales, où il rapporte le mot d'Auguste,
 „*qu'il valoit mieux être l'un des Pourceaux*
 „*d'Hérode, que l'un de ses Enfans.* Joseph
 „a écrit aussi beaucoup de choses dans ses
 „Antiquités tout autrement que Moïse n'a
 „fait;

„fait; en quoi il ne peut pas être suivi sans
 „impiété. Pour le surplus, on ne sçauroit
 „nier qu'il ne nous ait appris mille belles
 „curiosités de l'Histoire de son païs, que
 „nous ignorerions sans lui, [qui nous les a
 „fort bien représentées, encore que, comme
 „l'on a observé, il ne soit pas toujours
 „d'accord avec son compatriote Philon.

Le Ministre Saurin ⁹ accuse Joseph
 d'avoir quelquefois passé sous silence les
 faits qui l'embarassoient & qu'il trouvoit
 obscurs. „Quoi qu'il en soit, *dit-il*, sur le
 „motif de la retraite de Juda, il contracta
 „un mariage peu convenable à un arriere-
 „petit-fils d'Abraham avec une *femme Ca-*
 „*nanéenne*; c'est l'expression de Moïse, que
 „le Targum traduit *avec la femme d'un né-*
 „*gociant*, pour disculper le Patriarche d'a-
 „voir fait une alliance criminelle avec une
 „femme idolâtre. L'Historien Joseph a
 „pris une voye plus courte pour arriver au
 „même but; c'est de garder un profond
 „silence sur toute cette scandaleuse histoire.

Le même Ministre blâme Joseph d'a-
 jouter des circonstances imaginaires aux
 réelles

⁹ *Discours Historiq. Théolog. Critiq. & Moraux sur les*
Evénemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau
Testament, par Mr. Saurin, Tom. I. p. 180.

réelles, de broder les faits qu'il rapporte, & de n'épargner pas même ceux qu'il puise dans les Livres saints. „L'Amante forcée, „née, dit-il ¹⁰, de Joseph ne pouvant le „per-

¹⁰ *Idem, ibid. 302.*

“ On croiroit, à entendre le Ministre, que le discours, ou pour me servir de ses termes, que le *Sermon* de Joseph est aussi long que ceux de quelques-uns de ses Confreres ? Point du tout : il contient à peine quatre ou cinq lignes. Je placerai ici ce passage en entier, pour éviter aux Lecteurs la peine de l'aller chercher dans l'original. Ταῦτα λεγέσης τῆς γυναικὸς καὶ δακρυόσης, ἔτε οἶκτος αὐτὸν μὴ σωφρονεῖν ἐπεισεν, ἔτ' ἠνάγκασε φόβος. ἀλλὰ ταῖς δεήσεσιν ἀντέσχεν, καὶ ταῖς ἀπειλαῖς ἔκ ἐνδίδωκε δεισὰς παθεῖν ἀδικῶς, καὶ ὑπομένειν τι τῶν χαλεπωτέρων εἴλετο μᾶλλον ἢ τῶν παρόντων ἀπολαύειν, χαρισάμενος ἐφ' οἷς ἂν αὐτῷ συνήδει δικαίως ἀπολαμῆναι. γὰρ μὲν τε αὐτὴν ὑπερίμνησκε, καὶ τῆς πρὸς τὸν ἄνδρα συμβιώσεως, καὶ τέτοις τὸ πλεονέμειν, ἢ τῇ προσκαίρῳ τῆς ἐπιθυμίας ἡδονῇ παρεκάλει. τῆς δὲ μὲν καὶ μετάνοιαν ἐξέσσης αὐθις ἐπ' ὀδύνη γενησομένην, ἔκ ἐπὶ διορθώσει τῶν ἡμαρτημένων, καὶ φόβον τῆ κατὰ φῶρον γενέσθαι, ἀλλὰ χάριν τῆ λαθεῖν ἀγνωσμένῃ τῆ κακῆ. τῆς δὲ πρὸς τὸν ἄνδρα κοινωνίας ἀπόλαυτον ἐχέσης ἀκίνδυνον, καὶ προσέτι πολλὴν ἔλεγε τὴν ἀπὸ τῆ συνειδότος καὶ πρὸς τὸς Θεὸν παρέρησιαν καὶ πρὸς ἀνθρώπους, καὶ ὡς αὐτῆ μᾶλλον δεισπόση μείνασα καθαρά, καὶ δεισπόνης ἐξουσία χεθήσεται πρὸς

persuader, voulut le contraindre. L'Historien Juif met de beaux discours dans la bouche de Joseph ^{II}, propres à reprimer l'audace de cette femme impudique: Mais le

αὐτὸν, ἀλλ' ἔσυνεξαμαρτάνοντος αἰδοῖ, πολὺ δὲ κρείττονος εἶναι θάρρειν ἐπὶ γινωσκομένοις τοῖς εὐβεβιωμένοις, ἢ ἐπὶ λανθάνουσῃ κακοπραγίᾳ. Hæc loquente muliere, & illachrymante, neque misericordia eum recedere a castitate suavit, neque metus coegit: sed precibus restitit, minisque non concessit, veritus ne quid mali ageret, malens acerbissima quæque sufferre, quam præsentibus acquiescere, tale quicquam in mulieris gratiam perpetrando, ob quod sibi conscius erat se juste esse periturum. Ipsam quoque nuptiarum monuit, jurisque conjugalis, & consuetudinis; obsecrans ut his plus daret quam momentaneæ libidini explendæ: cum hæc quidem paritura sit pœnitentiam, quæ ei cederet in dolorem, non in delictorum emendationem, ac præterea metum ne deprehendatur, beneficium vero solum si lateat peccato ignorato: mariti vero licere congressu frui sine periculo; insuper & magnam, dicebat, habituram esse conscienciæ fiduciam, tam apud Deum quam homines; magisque ipsi dominaturam dum impolluta maneat, & potiori heræ jure in ipsum usuram, quam si pudore teneretur ex peccato; præstare denique nullius culpæ sibi conscium esse, quam latente frui delicto. *Flavii Josephi Antiquit. Judaic. lib. 2. cap. 4. edit. Amstel. 1726. Tom. I. p. 74.*

„le sermon le plus éloquent & le plus éner-
 „gique qu'il put lui adresser dans une oc-
 „casion si pressante, c'étoit la fuite. Ce fut
 „aussi le seul qu'il lui fit, & le seul que ra-
 „conte Moïse : *Joseph laissa son manteau &*
 „*s'enfuit.*

La sévérité du Ministre me paroît trop grande. Il est très-possible que Joseph, avant que d'en venir au point de laisser son manteau, ait remontré à son *Amante forcenée*, que la bienséance, la pudeur l'obligeoient à rejeter ses offres. Eh quoi! ne peut-on se garantir des attaques d'une femme qu'en perdant son manteau, & en fuyant dès le premier moment? *Eripe, nate, fugam.* Point de discours, point de sermon, point de remontrance! *Eripe, nate, fugam!* En vérité c'est être d'un tempérament trop fragile que de se défier si fort de la foiblesse humai-

¹² Ο δὲ Θεὸς ἀγανακτήσας αὐτῶν ἐπὶ τοῖς τολμήμασι, τῆς μὲν ἠμαύρωσεν, ὡς μὴ δυνηθῆναι τὴν εἴσοδον τὴν εἰς τὴν οἰκίαν εὐρεῖν. Σοδομιτῶν δὲ κατέκρινε πάνδημον ὄλεθρον. Λῶτος δὲ, τῷ Θεῷ τὴν μέλλουσαν τῶν Σοδομιτῶν ἀπάλειαν αὐτῷ φράσαντος, ἀπηλλάχθη, τὴν τε γυναῖκα καὶ τὰς θυγατέρας, δύο δ' ἦσαν ἔτι παρθένοι, ἀναλαβών. οἱ γὰρ μνηστῆρες ὑπερεφρόνησαν τῆς ἐξόδου, εὐήθειαν ἐπικαλῶντες τοῖς ὑπὸ τῷ Λῶτι λε-

humaine. Quelque pressante que soit une occasion, l'honneur, la Religion, les sentimens de reconnoissance, peuvent garantir des traits les plus vifs de l'amour, à plus forte raison lorsque des deux personnes il en est une qui n'a point un goût déterminé pour l'autre. Je le repète encore une fois, on peut soupçonner qu'un Auteur qui croit qu'on ne se garantit des femmes qu'en leur laissant son manteau, doit être bien aisé à séduire. Je ne sçais pas même si dans une occasion pressante il voudroit consentir à s'en défaire.

Au lieu de critiquer les discours que l'Historien Grec prête au jeune Joseph, je pense que Monsieur Saurin auroit beaucoup mieux fait de relever fortement ce que raconte cet Auteur de la Statue de sel ¹² en
laquel-

γομένοις. καὶ ὁ Θεὸς ἐνσκήπτει βέλος εἰς τὴν πόλιν, καὶ σὺν τοῖς οἰκήτοσι κατέπιμπερα, τὴν γῆν ὁμοίᾳ πυρῶσει ἀφανίζων. ὡς μοι καὶ πρότερον λέλεκται, τὸν Ἰσραηλῆα ἀναγράφοντι πόλεμον. ἡ δὲ Λάττε γυνή, παρὰ τὴν ἀναχώρησιν εἰς τὴν πόλιν συνεχῶς ἀνασβεφομένη, καὶ πολυπραγμονέσα τὰ περὶ αὐτὴν, ἀπηγορευκός τος τῷ Θεῷ τῆτο ποιεῖν, εἰς σῆλην αἰλῶν μετέβαλεν ἰσθήκα δ' αὐτὴν ἔτι γὰρ καὶ νῦν διαμένει. διαφεύγει

laquelle fut changée la Femme de Lot. Il assure qu'elle subsistoit encore de son tems. Ce menfonge grossier eût dû être condamné par Monsieur Saurin : mais il l'a presque adopté comme une vérité, & a compilé avec soin toutes les impertinences que quelques Auteurs Chrétiens ont dites à ce sujet. Voyons d'abord le passage du Ministre : nous en ferons ensuite la critique.

„ „¹³ A ces raisons prises de l'Histoire
 „ sainte & de la nature , en faveur du sens
 „ littéral, on en ajoute qui sont prises du
 „ témoignage des hommes. Joseph dit,
 „ que la Statue en laquelle la Femme de Lot
 „ fut

δὲ αὐτὸς μετὰ τῶν θυγατέρων, εἰς βραχὺ τι χωρίον
 κατασχὼν περιγραφὴν ὑπὸ τῆς πυρὸς. Ζωὰρ ἔτι καὶ
 νῦν λέγεται. καλῆσι γὰρ ἔτος Εβραῖοι τὸ ὀλίγον
 ἐνταῦθα, ὑπὸ τε ἀνθρώπων ἐρημίας καὶ τρεφῆς ἀπο-
 ρίας, ταλαιπώρως διῆγεν. Deus autem, illorum auda-
 cia flagitiosa ad iram commotus, ipsos quidem excæca-
 vit, ut introitum in ædes invenire frustra conarentur :
 Sodomitas vero universos ad interitum adjudicavit. Lo-
 tus autem, illi prænunciante Deo futurum Sodomita-
 rum excidium, inde discessit, & uxore & filiabus (duæ
 enim erant adhuc virgines) assumptis ; nam sponsi *carum*
 despiciatui habuere egressum, Loti monita stultitiæ figmen-
 ta esse dictitantes. Tum Deus telum in urbem conjecit,
 eamque una cum incolis combussit, terram *circa omnem*

„fut changée subsistoit encore de son tems.
 „Tertullien assure la même chose du sien;
 „que même *muliebria patiebatur*,

Dicitur & vivens alio jam corpore, sexus
 Munificos solito dispungere sanguine menses.

„St. Irenée narre quelque chose de pareil.
 „Le Targum de Jerusalem dit, qu'elle doit
 „durer jusques à la fin des siècles. Des
 „Voyageurs prétendent aussi l'avoir vûe, &
 „en rapportent diverses merveilles; comme
 „celle-ci, qu'elle ne diminuë jamais, quoi-
 „que depuis un si grand nombre de siècles
 „les

pari incendio devastans, quemadmodum mihi jam dictum est in Historia Belli Judaici. Ceterum Loti uxor, cum inter abeundum subinde ad urbem respiceret, clademque ejus paulo curiosius spectaret, Deo isthæc facere prohibente, in statuam salis conversa est. Eam siquidem vidi, nam & hodie usque manet. Lotus autem cum filiabus evasit, ad locum parvulum quendam appulsus, ab igne in arctum redactum. Is Zohor etiamnum appellatur: eo enim nomine Hebræi modicum vocant. Illic, ab hominibus desertus, & victus penuria laborans, vitam miseram *aliquantisper* egit. *Id. lib. 9. Cap. XI. p. 35.*

„les animaux la léchent , & qu'elle foit exposée aux injures de l'air.

S'il étoit vrai que la Statue de sel dont il s'agit se fût conservée jusqu'au tems de Joseph, c'est-à-dire jusques sous le règne de Vespasien , ne seroit-il pas extraordinaire que parmi tant de choses, dont les Apôtres ont parlé pour établir la vérité de la Religion, ils n'eussent fait aucune mention d'un miracle aussi étonnant? Qu'on ne dise pas que les Apôtres pouvoient négliger ce qui ne seroit qu'à l'autenticité des prodiges opérés dans l'ancienne loi : ils ne vouloient pas moins établir la croyance du Vieux Testament que celle de l'Evangile qu'ils prêchoient. Les miracles du Dieu d'Israël servoient à autoriser ceux qu'avoit fait, le Messie, & ceux que les Apôtres faisoient eux-mêmes : c'étoit un enchaînement nécessaire. Cependant on ne voit aucune trace, ni dans les Actes des Apôtres, ni dans leurs Epîtres, de l'existence actuelle de cette Statue de sel.

Au reste, Joseph n'a pas poussé l'impudence aussi loin que Tertullien. Il s'est contenté de faire subsister la Statue ; mais ce Docteur l'a vivifiée, & soumise aux incommodités que les femmes ressentent tous les

les mois. Lorsque je lis de pareilles sottises dans des Peres de l'Eglise, peu s'en faut (qu'oubliant jusqu'à quel point les plus grands hommes peuvent errer,) je ne devienne aussi visionnaire que le Jésuite Hardouin, & ne me persuade que tout les Ecrits qu'on attribue à des Peres de l'Eglise ont été faits par des imposteurs qui ont voulu détruire la Religion. Que peut-on dire en effet de plus fort pour prêter des armes aux Libertins, que d'assurer comme une vérité, un conte aussi ridicule? Il étoit juste qu'il eût le sort ordinaire de toutes les fables, qui vont toujours en augmentant. Joesephe se contenta de faire subsister la Statue; Tertullien, qui vint après, lui donna les mois des femmes; quelques Voyageurs la font lécher par les animaux sans qu'elle diminue; & ils ont pour garans de ce qu'ils rapportent, les véridiques Rabins, qui prolongent la durée de cette Statue jusqu'à la fin du monde. Ils peuvent aussi, en cas de besoin, fortifier leur sentiment par celui de St. Irénée, qui sans doute est bien aussi croyable qu'un Rabin.

Je viens actuellement au fameux passage de Joesephe qui regarde le Messie. Le voici tel qu'il est dans l'original: „Dans
„ce

„ce tems-là ¹⁴ vivoit Jesus, homme très-
 „sage, si l'on peut l'appeller un homme :
 „car il fit plusieurs miracles, il enseigna les
 „hommes, & attira à lui plusieurs Juifs &
 „plusieurs Gentils. Il étoit le Christ. Pi-
 „late, à la sollicitation de ceux de notre na-
 „tion, l'ayant condamné à être crucifié,
 „ceux qui lui avoient été attachés continue-
 „rent,

¹⁴ Γίνοται δὲ κατὰ τῆτον τὸν χρόνον Ἰησοῦς, σοφὸς
 ἀνὴρ, εἶγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρη. ἦν γὰρ παρα-
 δοξῶν ἔργων ποιητὴς, διδάσκαλος ἀνθρώπων τῶν ἡδονῆ
 τὰληθῆ δεχομένων. καὶ πολλὰς μὲν Ἰουδαίους, πολλὰς
 δὲ καὶ τῆ Ἑλληνικῆ ἐπηγάγετο. ὁ Χριστὸς ἕτος ἦν.
 καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ' ἡμῖν, σαυ-
 ρῶ ἐπιτετιμηκότος Πιλάτου, ἐκ ἐπαύσαντο οἱ γε πρώ-
 τον αὐτὸν, ἀγαπήσαντες. ἐφάνη αὐτοῖς τρίτην ἔχων
 ἡμέραν πάλιν ζῶν, τῶν θεῶν προφητῶν ταῦτά τε καὶ
 ἄλλα μυρία θαυμάσια περὶ αὐτῆ εἰρηκότων. εἰς ἔτι
 νῦν τῶν Χριστιανῶν ἀπὸ τῆδε ὀνομασμένων ἐκ ἐπίλιπε
 τὸ φύλον, Eo etiam tempore fuit Jesus, vir sapiens, si
 tamen virum eum appellare fas est. Fuit enim mirabi-
 lium operum effector, magister hominum qui verum
 cum voluptate accipiunt : multosque Judæos, multos
 item Gentiles ad se pellexit. Hic erat Christus. Quem
 cum Pilatus, ab hominum nostrorum primis delatum,
 crucis supplicio addixisset, eum tamen amare non desie-
 runt, qui primum amaverant. Apparuit enim eis tertio
 die redivivus, divinis vaticibus & hæc, & mille alia de

„rent de l'être. Il leur apparut vivant trois jours après la mort. &c.

Parmi les Ecrivains anciens, ainsi que parmi les modernes, plusieurs ont soutenu l'authenticité de ce passage. Charles Etienne ¹⁵, dans son Dictionnaire Historique, appuye cette opinion: elle est encore fortifiée de l'autorité ¹⁶ d'Eusebe. Quant à
La

eo miranda effatis. Atque ab eo denominata Christianorum natio durat usque ad hunc diem. *Flavii Joseph. Antiq. Judaic. lib. XVIII. cap. 3. edit. Amstelodam. 1726. Tom. I. p. 877.*

¹⁵ Josephus, Matathiæ filius, vir apud Judæos, nec non & apud Romanos nobilissimus, & sacerdos, de Christi veritate testis dignissimus. Vocare namque eum hominem non audet, tanquam factorem insignium operum, magistrumque sermonum veracium. Christum vero aperte nominat, & pœnæ crucis adjudicatum, ac tertia die apparuisse vivum scribit, aliaque innumera miracula de eo a prophetis non ignorat fuisse prædicta: sed & multos tunc extitisse, quos elegit, Græcos atque Judæos, & in ejus permanere dilectione, atque gentem ab eo nominatam nequaquam defecisse testatur, &c. *Diction. Historicum &c. Carol. Stephan. in Artic. Joseph.*

¹⁶ . . . Αὐτάρεκτος μὴν ἔν καὶ ἡ τῶνδε τυγχάνουσι περὶ τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν μαρτυρία. ἔδεν δὲ οἶον ἐκ περιουσίας καὶ τῷ ἐξ Εβραίων Ἰωσήφω μάρτυρι χηρίσασθαι, ὅς ἐν τῷ ὀπτακαιδικάτῳ τῆς Ἰουδαϊκῆς ἀρχαιολο-

La Mothe le Vayer, il me paroît incertain sur le parti qu'il doit prendre. On voit même qu'il penche à croire cet endroit supposé.

„Or quoique le passage, *dit-il* 17, de „Jofephe, touchant Jesus - Christ, & le „Christianisme naissant, ait été cité, comme „nous venons de voir, dès le tems d'Eusebe, „& par de grands hommes depuis, il ne „laisse pas d'être suspect à beaucoup d'au- „tres qui le croient supposé, & inferé dans „le

γιας, τὰ κατὰ τὴς Πιλάτου χρόνος ἰσορῶν, μέμνηται τῆ Σωτῆρος ἡμῶν ἐν τέτοις. „Γίνεται δὲ κατ' ἐκείνον „τὸν χρόνον Ἰησοῦς, σοφὸς ἀνὴρ, εἶγε ἄνδρα αὐτὸν λέ- „γειν χρῆ. ἦν παραδόξων ἔργων ποιητὴς, διδάσκαλος „ἀνθρώπων τάληθ' ἠεβομένων. καὶ πολλὰς μὲν τῆ Ἰε- „δαϊκῆ, πολλὰς δὲ καὶ Ἑλληνικῆ ἐπηγάγετο. ὁ Χριστὸς „ἕτος ἦν. καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν παρ' ἡμῖν ἀρχόντων, „σαυρῶ ἐπιτετιμηκότος Πιλάτου, ἔκ ἐπαύσαντο οἱ τὸ „πρῶτον ἀγαπήσαντες. ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἡμέ- „ραν πάλιν ζῶν. τῶν θείων προφητῶν ταῦτά τε καὶ „ἀλλὰ μυρία περὶ αὐτῆ εἰρηκότων. ὅθεν εἰσέτι νῦν „ἀπὸ τῆδε τῶν Χριστιανῶν ἔκ ἐπέλιπε τὸ Φῦλον.“

Ego, licet talium hominum de Salvatore nostro testi-
monium nobis abunde satisfacere debeat, tamen nihil
me præter propositum facturum arbitror, si quasi ex
abundantia quadam, Hebræi quoque *Josephi* testimonio
ματ: qui in XVIII. Judaicæ Antiquitatis libro, Pilati tem-

„le texte de Josephé par une de ces fraudes
 „pieuses, dont ils croient qu'on s'est par
 „fois servi en faveur de la Religion. Baro-
 „nius, qui n'est pas de leur avis, dit qu'on
 „trouva cet endroit rayé dans un Manuscrit
 „Hébraïque des Juifs de Rome, qu'il ne
 „donne pas pour être du propre langage de
 „Josephé, comme il eût pû être selon Eu-
 „sébe, mais seulement pour une traduction
 „du Grec en Hébreu. Cela justifie plutôt
 „l'antiquité du passage, & l'animosité des
 „Juifs

pora in historiam suam referens, de Salvatore nostro
 mentionem facit his verbis: „Existit per idem tempus
 „Jesus, sapiens vir, si modo virum eum dicere oportet
 „quippe qui earum rerum auctor fuerit, quæ humanam
 „fidem superant. Docebat porro hic homines, si quos ve-
 „ritatis studiosos reperiebat: ergo multos sibi Judaicæ, mul-
 „tos etiam Græcæ factionis adjunxit. Christus plane hic fuit:
 „siquidem cum, magistratibus nostris accusantibus, illum
 „crucis supplicio affecisset Pilatus, non destiterunt qui ab
 „initio complexi fuerant: apparuit enim illis tertio die
 „iterum vivens, quemadmodum divini prophetæ & hæc,
 „& alia innumerabilia de illo prædixerant, ex quo ad
 „hunc usque diem Christianorum non defecit genus „
Euseb. Cæsariensis. lib. 3, Præparat. Evangel. cap. 10. p.
124. edit. Paris.

¹⁷ *Oeuvres de La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 308, edit.*
in folio.

„Juifs contre notre croyance, qu'il ne d'é-
 „cide pleinement la question. Et bien que
 „le même Cardinal s'efforce de montrer
 „ailleurs ce qui a pû porter humainement
 „Jofephe à rendre un fi glorieux témoigna-
 „ge de notre Sauveur, outre l'impulfion
 „divine qui l'a poffible contraint d'en user
 „ainfi; il reconnoît néanmoins que ce pas-
 „fage, tel que nous l'avons à préfent, eft
 „incorrect, & que celui du tems de St. Hie-
 „rôme paroiffoit plus vraifemblable, où
 „Jofephe ne dit pas que Jesus étoit le Christ
 „attendu, *Christus hic erat*, mais feulement
 „qu'on croyoit qu'il le fut, *Et credebatur*
 „*effe Christus*. Il y a dequoi s'étonner que
 „Photius ne fe foit jamais fouvenu d'un
 „texte fi notable, dans les trois différentes
 „fections où il examine cet Auteur. Le
 „principal eft, que nous ne fommes plus
 „aux fiècles où l'autorité de Jofephe étoit
 „importante à l'établiffement de l'Eglife.
 „Ceux néanmoins qui s'en voudront préva-
 „loir en ceci, foit contre les Juifs, ou autre-
 „ment, le peuvent bien faire après tant de
 „Peres, dont il eft toujours permis de fuivre
 „les fentimens.

Si j'ose ici dire mon sentiment, je ne balancerai point à me ranger du côté de ceux qui veulent qu'on ait inferé ce passage dans les Ouvrages de Joseph, & je crois en voir une preuve évidente dans ce que remarque La Mothe le Vayer au sujet de St. Jérôme; sçavoir que cet endroit a été alteré dès le tems de ce Pere. On reconnoît qu'il étoit alors différent de ce qu'il est aujourd'hui: & quelle différence n'y a-t-il pas entre *Christus hic erat*, il étoit le Christ, ou *Credebatur esse Christus*, on croyoit qu'il étoit le Christ? Qu'il me soit permis de faire ici une comparaison entre Joseph & un Ecrivain Protestant qui écrivoit aujourd'hui, en parlant de Monsieur Paris, *Credebatur esse sanctus*. Dans deux-cens ans d'ici on ne trouveroit point ces expressions extraordinaires: car quoique l'Ecrivain Protestant eût regardé Mr. Paris comme un Visionnaire, il auroit dit la vérité en apprenant à la posterité que les Jansénistes croyoient cet Abbé un Saint. Mais s'il disoit simplement qu'il l'étoit, on diroit de lui ce qu'on feroit en droit dire de Joseph; si le passage qu'on lui attribue étoit de lui: *Il faut que cet Ecrivain fut un fou, puisqu'il connoissoit une Religion dans laquelle il voyoit des Saints; & qu'il en suivoit cependant une*

autre ¹⁸. Je demande s'il n'est pas extraordinaire & même ridicule ¹⁹ de soutenir, que

¹⁸ Ajoutez à cela, que Joseph se sçavoit parfaitement que Jesus avoit laissé des Disciples qui avoient fondé une Religion, & qu'il connoissoit les Chrétiens, Voici comment il s'explique à la fin du passage que je soutiens avoir été falsifié: *εἰς ἔτι νῦν τῶν Χριστιανῶν ἀπὸ τῶν ἀνομασμένων ἔκ ἐπέλιπε τὸ φῦλον.* Atque ab eo denominata Christianorum natio durat usque ad hunc diem. *Flav. Joseph. Antiq. Jud. lib. XVIII. cap. III. Edit. Paris. Tom. 1. p. 877.*

¹⁹ Un Sçavant, appelé Charles Daubuz, a écrit un Ouvrage qu'il a divisé en deux livres, pour soutenir l'authenticité du passage falsifié, ou peut-être entièrement supposé. Cet Ouvrage est intitulé: *Caroli Daubuz, Presbyteri, pro testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo, libri duo.* Il y a une érudition infinie; mais en vérité elle ne prouve rien. Je me contenterai d'examiner en passant dans cette remarque deux des principales objections. Voici la première; „Eusebius Pamphili, Cæsariensis, primus est, quantum scimus, qui citaverit; in cujus scriptis „non semel hoc testimonium legitur. Eum autem ducentis, non amplius, post ætatem Josephi annis floruisse „certum est, eoque tempore vixisse, quo passim in Bibliothecis occurrebant Scripta Josephi. Jam tum enim „Christiani, non amplius Cæsarum furorem pertimescentes, summa Constantini gratia, per orbem invitis æmulis dominabantur, & Episcopi, rerum potiti, studia sua „cum fructu exequi poterant. Ideoque ipsis ad omnes „Bibliothecas erat accessus. Duobus hic locis testimo-

que Jofephe a reconnu que le Messie étoit arrivé, & qu'il lui a rendu un témoignage public,

„nium citavit: Demonstrationis Evangelicæ libro tertio,
 „capite quinto; deinde Historiæ Ecclesiasticæ libro pri-
 „mo, capite decimo: ubi sane hoc testimonium sic pro-
 „ducitur, ut non longa a vulgata Codicum Archæolo-
 „giæ lectione recessisse videatur: adeoque audacter pro-
 „feruntur utrobique verba testimonii, ut omnino Euse-
 „bium bona fide egisse compareat; adeo, ut illum vel
 „dolo, vel negligentia, aliquid immutasse ne nos quidem
 „cogitare patiatur: tantum abest ut aliquid fraudis sub-
 „esse sit suspicandum. *Carol. Daubuz, lib. 1. pars 1. de
 „testimonio Christi apud Josephum. p. 194. edit. Paris.*”

Ces raisons sont très-foibles: car quoiqu'Eusebe ait fait mention de ce passage dans deux endroits différens, il peut s'être trompé deux fois. D'ailleurs, les mêmes personnes qui ont corrompu le texte de Jofephe, peuvent bien avoir fait la même chose de celui d'Eusebe. Mais qui sçait si Eusebe lui-même, par une de ces fourberies pieuses, qui ne sont que trop en usage, n'a pas cru devoir prêter à Jofephe ce à quoi on n'a jamais songé. Ce que dit Daubuz, que les Livres de Jofephe étant dans toutes les Bibliothèques, Eusebe n'auroit osé les alterer en les citant, peut être détruit par un exemple bien marqué, arrivé de nos jours. Le Jésuite Petau a falsifié de nouveau dans un de ses Ouvrages ce même passage de Jofephe. Il est vrai qu'on le lui a reproché; mais qui sçait si dans le nombre immense des Auteurs qui se sont perdus, aucun n'a dit d'Eusebe ce que le Sçavant qui a travaillé sur les Ou-

public, & cependant qu'il a dédaigné de se faire Chrétien? Dans l'examen de pareilles difficultés historiques, un peu de bon-sens fert

vrages de Joseph a dit du Pere Petau? Voici la reprimande douce & polie qu'il lui fait : *Idem hoc testimonium legitur in codice Petavii, sed auctum pia fraude. Flav. Joseph. Antiq. lib. XVIII. cap. 3. note X. sub. fin.*

Je viens actuellement à la seconde objection. La voici dans son entier : „Huic tempore proximus est „D. Hieronymus, qui laudat testimonium Flavianum. „Qui duo autem in hoc negotio plurimum pollent. Vir „erat doctissimus, censor acutus, & fere inculpabilis, „quodque magis pro nobis facit, Judæorum magistris „addictior quam par est. Attamen in Catalogo Scripto- „rum cum posuisset Josephum, ejus etiam testimonium „de Christo exhibet, sine ulla suspicionis nota: quod „utique nunquam fecisset, nisi vel genuinum esse credi- „disset, vel etiam in suis codicibus legisset. Græcos Ar- „chæologiæ Judaicæ codices habuisse constat, & ex „Cassiodori libro de Divinis Lectionibus discimus; tra- „dit enim, Hieronymum de vertendis illis in linguam „latinam cogitasse, sed operis magnitudine deterritum, „mutavisse sententiam. Ergo cum nondum versa essent „Josephi scripta, ipse suam hujus periochæ versionem „dare coactus est. Posteaquam enim multa honorifice „de Flavio Josepho edisseruisset, nosque quædam quæ „alias nesciremus docuisset, his periocham istam subjun- „git. *Id. ibid. p. 195.*”

sert autant que toute l'érudition des Saumaïses & des Scaligers.

Les

Pour répondre à cela, il n'est besoin que de prouver que St. Jérôme est entièrement opposé à Eusebe; car plus on donnera de croyance à ce Pere, & plus on diminuera le credit d'Eusebe. Il faudra donc dire qu'il y a toujours eu dans le passage *Credebatur esse Christus*, & non point *Hic erat Christus*. Or le passage aura donc été alteré, & alteré même dès le tems d'Eusebe. S'il l'a été assez pour qu'on mît dans certain Manuscrit, *Hic erat Christus*, au lieu de *credebatur esse Christus*; quelle sureté a-t-on qu'il n'a pas été supposé en entier dans quelqu'autre? Finissons ces remarques par l'extrait du passage de St. Jérôme: cela mettra la question dans un plus grand jour. „Eodem tempore „fuit Jesus, vir sapiens, si tamen virum eum oportet dicere: Erat enim mirabilium patrator operum, & doctor eorum, qui libenter vera suscipiunt: plurimos „quoque, tam de Judæis quam de Gentibus sui habuit „sectatores, & *credebatur esse Christus*. Cumque invidia „nostrorum Principum, cruci eum Pilatus addixisset, „nihilominus qui eum primum dilexerant, perseverarunt, &c. hæc & alia mirabilia, carminibus Prophetarum de eo vaticinantibus; & usque hodie Christianorum gens, ab hoc sortita vocabulum, non defecit. D. „Hieronim. lib. de Scriptorib. Ecclesiast.”

Les Anciens ²⁰ ont donné de grandes
louan-

²⁰ Ce n'est pas seulement les Auteurs qui ont donné des marques de leur estime pour les Ouvrages de Joseph. Cet historien nous a conservé le souvenir de celles que lui donnerent plusieurs Souverains, entre autres l'Empereur Titus & le Roi Agrippa : le premier voulut qu'on publiât les Ouvrages de Joseph sur la copie qu'il en avoit fait lui-même ; & le second lui écrivit une Lettre aussi flatteuse que polie.

Συνήδειν γὰρ ἑμαυτῶ, τετηρηκαστι τὴν τῆς ἀληθείας παράδοσιν, ἐφ' ἣ μαρτυρίας τεύχεσθαι προσδοκήσας εἰ διήμαρτον. καὶ ἄλλοις δὲ πολλοῖς ἐνδύς ἐπίδωκα τὴν ἱστορίαν, ἃν ἔνιοι καὶ παρετετυχήκεισαν πολέμῳ, κατὰ-περ βασιλεὺς Ἀγρίππας, καὶ τινες αὐτῶ τῶν συγγενῶν. ὁ μὲν γὰρ αὐτοκράτωρ Τίτος, ἕτως ἐκ μόνων αὐτῶν ἐβελήθη τὴν γνῶσιν τοῖς ἀνθρώποις παραδῆναι τῶν πράξεων, ὥστε χαράξας τῇ ἑαυτῶ χειρὶ τὰ βιβλία δημοσιεύσεσθαι προσέταξεν. ὁ δὲ βασιλεὺς Ἀγρίππας, εἰζήκοντα δύο γέγραφεν ἐπίσολας, τὴν τῆς ἀληθείας παράδοσιν μαρτυρῶν. ἃν δὴ καὶ δύο ὑπέταξα, καὶ βεληθίντι σοὶ τὰ γεγραμμένα γνῶναι πάρεστιν ἐξ αὐτῶν.

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΓΡΙΠΠΑΣ ΙΩΣΗΠΩ ΤΩ ΦΙΛΤΑΤΩ
ΧΑΙΡΕΙΝ. Ἦδιστα διήλθον τὴν βίβλον, καὶ μοι πολὺ ἐπιμελέσεσον ἔδοξας τῶν ταῦτα συγγραψάντων ἠκριβωκέναι. πέμπε δέ μοι καὶ τὰς λοιπὰς. ἔρρωτο φίλτατε. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΓΡΙΠΠΑΣ ΙΩΣΗΠΩ ΤΩ ΦΙΛΤΑΤΩ ΧΑΙΡΕΙΝ. Εξ ἃν ἔγραψας, εἰδὲ μιᾶς ἑοικας χρῆζειν διδασκαλίας ὑπὲρ τῶ μαθεῖν ἡμᾶς ὅλης ἀρχῆθεν. ὅτ' ἂν μὲν τοι συντύχης μοι, καὶ αὐτός σε

louanges à Joseph. Eusebe approuve
l'hon-

„πολλὰ κατηχῆται τῶν ἀγνοουμένων.“ ἐμοὶ δὲ ἀπαρ-
τισθείσης τῆς ἰστορίας, Ἀγρίππας, ἔκλυακίου, ἔδδὲ
γὰρ ἐπέβαλλεν αὐτῷ, ἔδδὲ εἰρωνευόμενος ὡς σὺ φήσεις,
πόρρω γὰρ ἦν ἐκεῖνος τοὶ αὐτῆς κακοηθείας, ἀλλὰ τὴν
ἀλήθειαν ἐμαρτύρει, κατὰπερ πάντες οἱ τὰς ἰστορίας
ἐντυγχάνοντες. Ac proinde cum testimonium illorum
speravisset, non sum expectatione mea frustratus. Quin
etiam cum pluribus aliis historiam meam communicavi,
quorum nonnulli bello interfuerant: inter quos fuit
Rex Agrippa, & quidam ex ejus propinquis. Nam Ti-
tus quidem Imperator ex iis solis rerum gestarum no-
titiam hominibus tradi tantopere voluit, ut manu sua
subscriptos publicari præceperit: Rex vero Agrippa duas
& sexaginta scripsit Epistolas, quibus veritatem a me
traditam esse testatur. Ex quibus sane duas etiam sub-
jeci; & tibi, si volueris, inde licet ea cognoscere quæ
scripta erant: „**REX AGRIPPA JOSEPHO CHARISSIMO**
„S. Libenter admodum perlegi librum *tuum*. Et mihi
„visus es diligenter magis & accurate quam alii qui de
„iisdem rebus scripserunt, narrationem contexuisse. Fac
„autem mihi mittas quod reliquum est *illius*: vale cha-
„rissime. **REX AGRIPPA JOSEPHO CHARISSIMO S.**
„Ex iis quæ scripsisti nihil desiderare videris quod ali-
„quis te edoceat, ut nos res omnes quæ gestæ fuerint
„initio perspectas habeamus. Tamen cum me conveneris,
„ipse faciam ut auditione aliquammulca accipias quæ *forſan*
„ignorasti.“ Mihi autem, historia absoluta, Agrippa, non
adulatione utens, hoc enim ei non conveniebat, neque
ut tu dices, dissimulatione, nam plurimum aberat ab

l'honneur que lui rendirent les Romains en lui ²¹ élevant une Statue, pour le récompenser d'avoir écrit ses Ouvrages. Cet Historien Ecclésiastique veut qu'on ajoute
foi

ista ingenii malignitate, sed, quemadmodum ii omnes qui historias legunt, de veritate ejus testimonium perhibebat. *Flavii Josephi Vita*, p. 34. Edit. *Amstelodam.*

²¹ „Ιωσήπος Ματθαΐος παῖς, ἐξ Ἱεροσολύμων ἱερεὺς, αὐτὸς τε Ῥωμαίους πολεμήσας τὰ πρῶτα, καὶ τοῖς ὑστερον παρατυχῶν ἐξ ἀνάγκης.“ Μάλιστα δὲ τῶν κατ' ἐκείνου καιροῦ Ἰουδαίων, ἔ' παρὰ μόνοις τοῖς Ἰουδαίοις, ἀλλὰ καὶ παρὰ Ῥωμαίοις γέγονεν ἀνὴρ ἐπιδοξότατος. οἷς αὐτὸν μὲν ἀναδέσει ἀνδριάντος ἐπὶ τῆς Ῥωμαίων τιμηθῆναι πόλεως. τῆς δὲ σπευδασθέντας αὐτῷ λόγους βιβλιοθήκης ἀξιοθῆναι. ἔτος δὲ πᾶσαι τὴν Ἰουδαϊκὴν ἀρχαιολογίαν ἐν ὅλοις ἑικοσι καταβέβληται συγγράμμασι. τὴν δ' ἱστορίαν τῆ κατ' αὐτὸν Ἰουδαϊκῆ πολέμου, ἐν ἑπτὰ λόγοις. ἃ καὶ ἔ' μόνον τῇ Ἑλλήνων, ἀλλὰ καὶ τῇ πατρίῳ. Φωνῇ παραδῆναι αὐτὸς ἑαυτῷ μαρτυρεῖ, ἀξιός γε ἂν διὰ τὰ λοιπὰ πισεύεσθαι. „Josephus „Mattathiae filius, natione Hebraeus, domo Hierosolymitanus, ex numero sacerdotum, qui & initio adversus „Romanos pugnavi, & rebus postea gestis necessitate „coactus interfui.“ Hic vir omnium tum temporis Judaeorum praestantissimus fuit, non modo popularium suorum, sed etiam Romanorum judicio; adeo ut ipse quidem in urbe Roma statua donatus sit, libri vero ab eo conscripti in bibliotheca publica fuerint collocati. Scripsit *Antiquitates Judaicas* libris XX, *Historiam* vero

foi à Joseph préféablement à tous les autres Historiens. Saint Justin ²² donne encore bien des louanges à cet Auteur. St. Jérôme ²³ le nomme le Tite-Live des Grecs.

Belli Judaici, quod a Romanis sua ætate gestum est, complexus est voluminibus VII. quam non solum Græco, sed etiam patrio sermone ab se editam esse testatur. *Euseb. Demonstr. Evangelic. lib. 3. cap. 9. p. 84. Edit. Paris.*

²² Ἐτι δὲ καὶ σοφώτατοι, Φίλων τε καὶ Ἰώσηπος, οἱ τὰ κατὰ Ἰουδαίους ἰστορήσαντες, ὡς σφόδρα ἀρχαίαι καὶ παλαιῆ τῶν Ἰουδαίων ἀρχόντος Μαυσείως μέμνηνται. ὁ γὰρ Ἰώσηπος, τὸ ἀρχαῖον καὶ τὸ παλαιὸν τῆς ἰστορίας καὶ διὰ τῆς ἐπιγραφῆς τῶν βιβλίων σημεῖναι βεβλόμενος, ἀρχόμενος τῆς ἰστορίας ἔτω γέγραφε. ΦΛΑΒΙΟΥ ΙΩΣΗΠΟΥ ΙΟΥΔΑΙΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΑΣ. τὸ παλαιὸν τῆς ἰστορίας Ἀρχαιολογίαν ὀνομάζων. *Quin & sapientissimi illi Philo & Josephus, qui Res Judaicas scripserunt, ut admodum vetusti & antiqui Judæorum principis Moyſis faciunt mentionem. Ipse certe Josephus vetustatem rerum per ipsorum librorum inscriptionem significare volens, historiam exorsus ita scripsit: Flavii Josephi Antiquitatum Judaicarum libri: vetustatem historiae Antiquitatum nomine designans. Justin. Martyr. in Cohort. ad Græcos. p. 10. Edit. Paris.*

²³ Tales Philo, Platonici sermonis imitator, tales Josephus, Græcus Livius, in secunda *Judaica Captivitatis* historia esse nos refert. *D. Hieronim, in Epist. Paula & Eutocii ad Marcellum ab ipso dictata. Edit. Froben, Tom. 1. p. 126.*

Grecs. Parmi les modernes, Scaliger ²⁴ s'est déclaré en faveur de Joseph, & l'a défendu contre ses adversaires, qui ont été en assez grand nombre dans ces derniers tems. Maldonat, Melchior Canus, Pererius, Salmeron, & d'autres l'ont fort mal-traité,

²⁴ De Josepho nos audacter dicimus, non solum in rebus Judaicis, sed etiam in externis, tutius illi credi, quam omnibus Græcis & Latinis. *Joseph. Scalig. in Prolegom. ad opus de Emendatione Temporum. p. 17.*

²⁵ Josephus nous instruit lui-même des soins qu'il avoit pris pour decouvrir la vérité, & de l'attention qu'il avoit apporté à la suivre lorsqu'il l'avoit decouverte. Γεγονώς δ' ἐνταῦθα τῆς διηγήσεως, βέλομαι πρὸς Ἰᾶσον καὶ αὐτὸν τὴν περὶ τῶν πραγμάτων γεγραφότα, πρὸς τε τὰς ἄλλας τὰς ἱστορίαν μὲν γράφειν ὑπισχυμένους, περὶ δὲ τὴν ἀληθεῖαν ὀλιγώρους, καὶ δι' ἔχθραν ἢ καὶ χάριν τὸ ψεῦδος ἐκ ἐντροπομένων, μικρὰ διελεῖν. πράττει μὲν γὰρ ὁμοίον τι τοῖς περὶ συμβολαίων πλατὰ γράμματα συντιθεῖσιν. τῷ δὲ μηδεμίαν ὁμοίως τιμωρίαν ἐκείνοις δεδιέναι, καταφρονῶσι τῆς ἀληθείας. Ἰᾶσος γὰρ συγγράφειν τὰς περὶ τῶν ἐπιχειρήσας πράξεις, καὶ τὸν πόλεμον, ὑπὲρ τῶ δοκεῖν Φιλόπαιος εἶναι, ἐμᾶ μὲν κατέψευσαι, ἠλήθευσε δὲ ἐδὲ περὶ τῆς πατρίδος. ὅθεν, ἀπολογησασθαι γὰρ νῦν ἀνάγκη ἔχω καταψευδομαρτυρούμενος, ἐρῶ τὰ μέχρι νῦν σεσιωπημένα. καὶ μὴ θαυμάσῃ τις ὅτι μὴ πάλαι περὶ τῶν ἐδηλώσασα. τῷ γὰρ ἱστορίαν ἀναγράφοντι τὸ μὲν ἀληθεύειν ἀναγκαῖον.

traité, & lui ont reproché d'avoir commis un grand nombre d'anachronismes. Cela est bien éloigné de l'opinion de Scaliger, qui le regarde comme le plus exact & le plus sincère des Historiens, *omnium Scriptorum veracissimum & religiosissimum* 25.

Le

ἔξεισι δ' ὄμως μὴ πικρῶς τὰς τινῶν ποιηρίας ἐλέγχουσιν, ἢ διὰ τὴν πρὸς ἐκείνους χάριν, ἀλλὰ διὰ τὴν αὐτῆς μετριοτήτα. Cum autem ad hanc narrationis meæ partem deven- rim, libet mihi verba aliquot facere ad Justum, qui & ipse hisce de rebus opus composuit, & ad cæteros item, qui historiam quidem scribere in se recipiunt, de veri- tate vero parum admodum solliciti sunt, & ex odio gra- tiave falsi quid dicere non verentur. Nam similiter qui- dem faciunt ac ii, qui de rebus contractis scripta in medium afferunt ficta & commentitia: sed quod similia ac isti non metuant supplicia, parvi pendunt & contemp- tui habent veritatem. Justus igitur de iis quæ a nobis gesta fuerint, & de bello scribere aggressus, ut diligen- tiam adhibuisse videretur, de me mentitus est, deque pa- tria sua ne vera quidem protulit. Quamobrem (necesse enim habeo memet contra falsa testimonia defendere) libere loquar ea quæ hætenus silui; neque mirum cui- quam sit, quod non antea ea indicaverim. Historiam enim scribenti vera dicere *in primis* necessarium est: li- cet tamen ei non acerbè redarguere quorundam impro- biteriam, non tam illorum gratia, quam ut sese modera- tum esse ostendat. *Flavii Josephi Vita, p. 31 Edit. Am- stelod. 1726. Tom. 2. p. 31.*

Le Cardinal Baronius, qui n'aimoit point Joseph, ne s'est pas contenté de vouloir qu'il se fût trompé sur le tems ²⁶ & au sujet de presque tous les faits dont il a parlé; mais il a prétendu qu'il avoit même ignoré l'année dans laquelle il étoit né, & qu'il s'étoit mépris de six ans entiers en parlant de son âge. Est-il permis qu'un aussi sçavant homme que le Cardinal Baronius ait fait une aussi puérile critique! Quand il seroit vrai qu'il y auroit une pareille erreur dans les Ouvrages de Joseph, ne devoit-on pas naturellement l'imputer aux Copistes? He quoi! un homme du mérite & du genie de Joseph n'aura même pû parler sans erreur du tems de sa naissance? En vérité c'est abuser de la critique que de s'en servir à de pareils usages. Loin d'imputer aux grands hommes des fautes qu'ils n'ont point faites, il faut blâmer avec politesse celles qu'ils ont commises, & prendre

²⁶ Scaliger s'est fort recréé contre la critique de Baronius: Josephum reprehendit (Baronius) omnium scriptorum veracissimum & religiosissimum. *In Prol. ad opus de Emend. Temp.* p. 24. Voici encore une seconde reprimande du même Scaliger au Cardinal Bellarmine: Certe Bellarminus satis ostendit nullum gustum se habere scriptorum

dre bien garde de ne leur en point attribuer qui dans le cours de six siècles peuvent s'être glissées dans leurs Ouvrages par la faute des Copistes. Je ne m'étonne plus que l'Abbé Renaudot ait dit, que Bayle n'entendoit pas les termes latins les plus communs, puisque le Cardinal Baronius a prétendu que Joseph n'étoit pas même correct en parlant du tems où il étoit né.

Malgré toutes les critiques qu'on a publiées sur les Ouvrages de Joseph, on ne peut disconvenir que ce ne soit un très-grand Historien. Photius loue autant la pureté de son stile, que Scaliger fait de cas de sa sincérité. J'ajouterai aux éloges de ces grands hommes, que Joseph a écrit d'une manière noble, & qui convenoit à un homme de sa naissance : aussi prit-on soin de l'instruire dès sa jeunesse dans l'étude des Belles Lettres. Il nous apprend lui-même

Josephi, ut neque conditor annalium, qui in rebus Herodis & belli Judaici maluit credere — Eusebio quam *Josepho*, scriptori vernaculo, ex fide oculata, aut ex actis Herodis omnia scribenti. *Joseph. Scalig. in Elench. Trihar. Nicol. Ferrarii cap. 28.*

me ²⁷, qu'à l'âge de quatorze ans les Pontifes & les plus sçavans de Jerusalem le consultoient sur les difficultés de la Loi. Il y a dans cela quelque chose de surprenant; mais enfin, après l'Ouvrage que l'illustre Monsieur Baillet a publié sur les Enfans célèbres, on ne doit point s'étonner des connoissances que Josephé avoit acquises dans un âge encore si tendre. Monsieur Pascal avoit fait un progrès très-considerable dans la Géometrie, sans le secours d'aucun maître dans sa première jeunesse.

La Traduction que Monsieur Arnaud d'Andilly a donnée de l'Histoire des Juifs de

²⁷ Ὁ πατήρ δὲ μὲ Ματθίας ἔδιδάχθη μόνον τὴν εὐγενεῖαν ἐπίσημος ἦν, ἀλλὰ πλέον διὰ τὴν δικαιοσύνην ἐπηγεῖτο, γνωριμώτατος ἦν ἐν τῇ μεγίστῃ πόλει τῶν πατρῶν ἡμῶν τοῖς Ἱεροσολύμοις. ἐγὼ δὲ συμπαιδευόμενος ἀδελφῷ Ματθίᾳ τῆνομα, ἐγενόμην γὰρ μοι γνήσιος ἐξ ἀμφοῖν γονέων, εἰς μεγάλην παιδείαν προκοπὴν ἐπίδοσιν, μνήμη τε καὶ συνέσει δοκῶν διαφέρειν. ἔτι δ' ἄρα παῖσι ἡμῶν, περὶ τεσσαρεσκαιδέκατον ἔτος διὰ τὸ φιλογράμματος ὑπὸ πάντων ἐπηνέμην, συνιόντων αἰετῶν τῶν ἀρχιερέων καὶ τῶν τῆς πόλεως πρώτων, ὑπὲρ τῆς πατρῴας ἐμῆς περὶ τῶν νομίμων ἀκριβέστερόν τι γινώσκαι. Matthias autem Pater meus, non solum generis nobilitate illustris erat, sed multo magis ex justitia gloriam adeptus est; omnium sermone maxime celebratus Hie-

de Joseph est très-bonne , & a l'estime de tous les connoisseurs. Il y a cependant quelques petites negligences. Un Auteur Anglois en a relevé une , au sujet de ce que , lorsque les flâmes commencerent à devorer le Temple , les Romains planterent sur les créneaux de ses avant-murs les enseignes de leurs Légions , sur lesquelles étoient peintes les images de leurs Dieux tutélaires & militaires , auxquels ils offrirent des sacrifices. Ce fut alors qu'on vit l'accomplissement de cette prophétie : *Les Aigles abominables causeront la desolation.* Voici la remarque de l'Auteur ²⁸.

„La

rosolyinis , urbe apud nos *sanè* amplissima. Ego autem , una cum fratre germano , nomine Matthia , *liberaliter* educatus , multum in literis proficiebam , sic ut crederer aliis antecellere memoria & *rerum* intelligentia. Itaque , cum puer adhuc essem , annum circiter decimum quartum agens , ex eo , quo flagrabam , literarum amore , ab omnibus laudem reportavi ; ad me concurrentibus quotidie pontificibus urbisque primoribus , ut ex me certius aliquid scirent de penitiori legum sensu. *Flavii Josephi Vita. p. 2.*

²⁸ *Le Sens , litteral de l'Ecriture Sainte défendu contre les principales Objections des Anti-scripturaires & des Incrédules modernes , traduit de l'Anglois de Mr. Stackhouse &c. Tom. 1. p. 205. not. C. Le Traducteur de cet ex-*

„La Traduction de Mr. d'Andilly n'est
 „pas en cet endroit autrement exacte. On
 „croiroit en la lisant, que les Romains offri-
 „rent des sacrifices au vrai Dieu, après
 „avoir planté leurs Drapeaux dans l'enceinte
 „du Temple: au lieu qu'ils en offrirent à
 „leurs Dieux, représentés sur leurs En-
 „seignes. Κομισαντες, dit l'Historien,
 „κομισαντες τὰς σημαίας εις τὸ ἱερόν,
 „ἔθυσαν τε αὐταῖς αὐτόθι.

Je finirai cet Article de Josephé par ce
 que dit La Mothe le Vayer du faux Jose-
 phe, dont nous avons un fort mauvais
 Ouvrage ²⁹. „Il se faut bien garder de
 „confondre, comme a fait Munster, le
 „faux Josephé, surnommé Gorionide (qui
 „a fait aussi, ou plutôt falsifiée, une Histo-
 „re de la Guerre Judaïque) avec celui de
 „qui nous traitons ici. Quand ce Pseudo-
 „Josephé a mis dans son troisième livre des
 „Gots en Espagne, & fait occuper dans le
 „Cin-

cellent Ouvrage est un Ministre de la Haye, aussi di-
 stingué par son sçavoir que par sa probité. Il est à
 souhaiter, & pour le bien de la Religion, & pour ce-
 lui de la République des Lettres, qu'il continue à em-
 ployer les momens de loisir que lui donne son ministe-
 re, aussi utilement pour le public: mais il est à craindre

„Cinquième les Gaules par des François;
 „il a suffisamment déclaré son impertinence,
 „d'avoir voulu, en disant cela, passer pour
 „le vrai Joseph, du tems duquel il n'y avoit
 „ni Gots en Espagne, ni François en nos
 „Gaules. Il est rempli de repugnances sem-
 „blables, qui ne peuvent être supportées
 „que par la crédulité des Juifs de ces der-
 „niers siècles, qu'on ne voit ingénieux qu'à
 „se tromper eux-mêmes. Scaliger prend
 „celui-ci pour un François circoncis, qui
 „n'est pas un fort ancien Auteur, ou du
 „moins qui a écrit depuis le sixième siècle
 „de notre salut. L'invective dont j'ai déjà
 „usé dans le Chapitre de Xénophon contre
 „de tels imposteurs, m'empêchera de déclai-
 „mer ici davantage contre eux.

§. II.

PLUTARQUE.

Je vous ai amplement parlé, *Monsieur*,
 de Plutarque, dans les Lettres que je vous
 ai

que ses occupations pastorales ne privent les Sçavans
 des Ouvrages que cet habile homme est en état de
 donner.

²⁹ Oeuvres de La Mothe le Vayer. Tom. I. p. 330,
 edit. in folio.

ai écrit sur les Philosophes; ainsi je ne répéterai point ici ce que j'ai dit. Ayant déjà fait mention des principales circonstances de la vie de cet Auteur, je me contenterai d'examiner succinctement le mérite de l'Histoire des grands Hommes Grecs & Latins qu'il nous a laissée. Elle est si utile & si instructive, que Monsieur Dacier nous apprend, que Theodore Gaza, qui floriffoit dans le XV. Siécle, & qui étoit un des plus sçavans hommes de son tems, étant interrogé un jour, s'il étoit obligé de jeter dans la mer tous les Auteurs généralement, quel seroit celui qu'il y jetteroit le dernier, & qu'il voudroit sauver de ce naufrage? répondit que *ce seroit Plutarque*. Il est vrai que Plutarque lui seul contient autant de faits que tous les autres Historiens ensemble, & son Livre est un recueil entier de l'Histoire Romaine & de la Grecque.

Quelque grand & flatteur que soit l'éloge que Monsieur Dacier a fait de Plutarque, je ne trouve point qu'il ait outré les choses: il a rendu justice au mérite de l'Auteur qu'il a traduit. Voici ce qu'il en dit au commencement de sa Préface: Plutarque 3^o est le livre, „non seulement de tous „les

3^o *Vies des Hommes illustres* &c. Préface pag. 1.

„les hommes, mais de tous les âges; car
 „il est peut-être le seul qui puisse amuser
 „très-utilement les enfans, dans le même
 „tems qu'il peut occuper très-solidement
 „les hommes. Il n'y a point de poésie
 „où l'art soit mieux employé, & qui soit
 „plus admirablement diversifiée. Plutarque
 „a seul cet avantage, qu'à la vérité de
 „l'Histoire il joint tous les agrémens qu'on
 „croyoit que la Fable seule pouvoit fournir,
 „& que ses narrations sont animées par tout
 „des préceptes de la plus haute Philosophie,
 „qu'il humanise, s'il est permis de parler ain-
 „si, & dont il se sert très-à propos pour ren-
 „dre générales des actions particulières, afin
 „qu'elles conviennent à tout le monde & que
 „tout le monde puisse en profiter. Il ne nous
 „peint pas seulement les hommes tels qu'ils
 „sont dans le public; ce n'est les montrer
 „que d'une manière très-imparfaite: il nous
 „les fait voir tels qu'ils sont dans le parti-
 „culier, où ils ne diffèrent point d'eux-
 „mêmes, & où par conséquent ils sont plus
 „près de nous; & c'est ce qu'il y a de plus
 „utile: car par-là nous voyons leurs
 „mœurs, leurs passions, enfin toutes leurs
 „inclinations à nud, & nous pouvons de-
 „mêler la vérité d'avec le masque & l'appa-
 „arence, & distinguer ce qui est, proprement

„à eux, de ce que la fortune leur prête.
 „Si Plutarque ne nous avoit donné que les
 „Vies des grands hommes qui nous font
 „inconnus, & dont nous n'avons que ce
 „qu'il en a écrit, nous l'admirerions, sans
 „voir encore toutes les merveilles de son art
 „& toute l'étendue de son genie; mais il
 „nous fait connoître ceux dont l'Antiquité
 „a le plus parlé, dont nous avons les plus
 „beaux Ouvrages, en un mot, ceux que
 „nous connoissons; & voilà ce qui me pa-
 „roît de plus admirable. Aussi ne crain-
 „drai-je point de dire, dût-on m'accuser
 „de m'exprimer trop poëtiqnement dans
 „une Préface, que si l'on compare ses Vies
 „avec celles qu'on a faites avant & après lui,
 „on y trouvera la même différence qui étoit
 „entre la Statue miraculeuse de Pigmalion
 „& celles de tous les autres Sculpteurs:
 „ces dernières paroissent vivantes, & l'au-
 „tre l'étoit. Tout est vivant de même dans
 „Plutarque; ce ne sont pas des Histoires
 „qu'on lit, ce sont ces grands hommes mé-
 „mes qu'on voit & qui parlent.”

Puisque je viens de citer un long morceau
 de la Préface de Monsieur Dacier, il ne fera
 pas hors de propos que j'examine ici, ce
 qu'il y a écrit au sujet de la Traduction d'A-
 miot, qui fut si estimée lorsqu'elle parut,
 &

& qui l'est encore aujourd'hui. „Il y a,
 „dit-il ³¹, plus de cinquante ans qu'un des
 „plus grands admirateurs d'Amiot, & un
 „des meilleurs juges que la France ait eus
 „sur ces matières, a avoué, que la moitié
 „de ses phrases & de ses expressions n'étoi-
 „ent plus Françoises, & qu'on ne pouvoit
 „plus s'en servir. Depuis cinquante ans on
 „a retranché encore une grande partie de
 „cette autre moitié; ainsi voilà une Tra-
 „duction qui a mérité l'estime de son siècle
 „& du nôtre, dont cependant les trois
 „quarts sont dans une langue qu'on ne
 „parle plus. Ce n'est pas la faute du Tra-
 „ducteur, c'est le sort de toutes les langues
 „vivantes; elles ne font que passer. Quand
 „on voit les changemens qui arrivent à ce
 „qu'il y a de plus fort & de plus solide dans
 „la nature, peut-on espérer que la beauté
 „d'une langue subsistera toujours, & que
 „la grace des mots sera à l'épreuve des
 „siècles? Il faut donc s'opposer à ce torrent
 „des choses humaines, en renouvelant cel-
 „les qui peuvent être utiles, & que le tems
 „se hâte de nous ravir.”

Je trouve dans ce passage plusieurs senti-
 mens qui me paroissent peu certains. Mon-
 sieur

³¹ *Id. ibid. p. XVII.*

sieur Dacier prétend que le langage d'Amiot n'a plus de grace, & qu'il est nécessaire de redonner une nouvelle Traduction de Plutarque. Citons ici un Auteur qui possédoit le Grec pour le moins aussi bien que Monsieur Dacier, & qui connoissoit mieux que lui les graces du langage François. C'est Monsieur de Racine, le Sophocle & l'Euripide François, la gloire de la France, & le plus grand versificateur qu'elle eût. Loin de croire que le langage d'Amiot fût méprisable, & que *les graces des mots* de son siècle se fussent éclipsées dans celui-ci, il prétend qu'elles ne peuvent être égalées aujourd'hui. Écoutons-le parler lui-même : c'est dans la Préface de la Tragédie de Mithridate, au sujet du caractère de Monime. „Plutarque, „dit-il ³², semble avoir pris plaisir à décrire le malheur & les sentimens de cette „Princesse. C'est lui qui m'a donné l'idée „de Monime, & c'est en partie sur la peinture qu'il en a faite, que j'ai fondé un „caractère que je puis dire n'avoir point „déplu. Le Lecteur trouvera bon que je „rapporte ses paroles, telles qu'Amiot les a „traduites ; car elles ont une grace dans le „vieux Stile de ce Traducteur que je ne crois „point

³² Racine, Préface de la Tragédie de Mithridate p. 4.

„point pouvoir egaler dans notre langue
„moderne.

Voilà une opinion bien opposée à celle de Monsieur Dacier , & celui qui la soutient est un homme en qui l'on ne sçauroit mettre trop de confiance sur cette matière. On peut donc regarder ce que dit Monsieur Dacier , comme venant d'une personne intéressée à diminuer la gloire d'un rival dangereux.

Poursuivons d'examiner ce qu'il ajoute à ce passage; nous verrons que les reproches qu'il fait à Amiot ne sont gueres mieux fondés que les premiers. Mr. de Racine & Mr. Despréaux seront mes garans. „Mais, „dit-on ³³, ce vieux langage donne à ces „Vies de Plutarque la même force que le „tems donne quelquefois à des Tableaux, „dont il réleve la beauté, & fait qu'on prendroit presque pour des originaux de simples copies. Ce n'est-là qu'une illusion. „Le tems peut bien adoucir ou rembrunir „les teintes ou le coloris d'un Tableau, & „le rendre plus naturel & par conséquent „plus parfait; mais il ne peut que gâter une „langue vivante, parce que la beauté des „langues vivantes consiste toujours dans la

„nou-

³³ *Vies des Hommes illustres*, Préface p. XVII.

„nouveau-té & dans la grace de l'usage:
 „d'ailleurs, quand on regarde Amiot com-
 „me Traducteur de Plutarque, cette idée
 „de l'Original s'évanouit. Quelle malheu-
 „reuse condition ne feroit-ce point pour
 „nous, & pour les grands Hommes dont
 „Plutarque a écrit les Vies, que la langue
 „d'Amiot fut devenue la langue dont il fau-
 „droit se servir toutes les fois qu'on parle-
 „roit de leurs actions?”

Monfieur de Racine penfoit encore, qu'il étoit auffi bien de se servir du langage d'Amiot en parlant des grands Hommes, que d'employer les mots & les phrafes modernes. Boileau étoit du même fentiment fans doute, lorsque dans un feul vers il se moque de la Traduction de l'Abbé Lalemant & loue celle d'Amiot.

Et qu'importe à nos vers que Perin les admire,
 Que l'Auteur du Jonas s'empresse pour les lire,
 Qu'ils charment de Senlis le Poëte idiot,
 Ou le fec Traducteur 34 du françois d'Amiot.

Je ne veux pas cependant comparer la Traduction de Mr. Dacier à celle de l'Abbé Tallemant. elle est auffi bonne que l'autre est médiocre. Je ne fais ces remarques

34 Boileau Epitre VII. à Mr. de Racine.

35 *Vies des Hommes illustres* &c. Préface p. XVIII.

ques que pour montrer que les plus grands Hommes ne peuvent s'empêcher de rabattre la gloire de leurs concurrens lorsque l'occasion s'en présente. Si Monsieur Dacier n'eût jamais traduit Plutarque, il n'eût jamais maltraité Amiot. Je ne puis m'empêcher de rire, lorsque je vois, qu'après avoir dit tout ce qu'il put contre cet illustre Traducteur, il a recours enfin à la religion, & prend le ton d'un devot sévère. Quelle foiblesse dans un aussi grand homme que lui, & qui possédoit de si beaux talens! „Ce vieux langage, *dit - il* ³⁵ n'est „pas seulement obscur & désagréable, il est „encore dangereux pour les mœurs, en ce „qu'il peint les choses d'une manière trop „libre, & qu'il s'y trouve quelques termes „qui ont aujourd'hui une signification peu „honnête, qu'ils n'avoient pas du tems „d'Amiot.

Le zèle devot de Monsieur Dacier me rappelle ce que Monsieur Arnauld a dit d'un Jésuite. „Le Pere Bouhours, ³⁶ *écrit - il* „à Mr. Perrault, s'est avisé de condamner „tous les Traducteurs du Nouveau Testa- „ment, pour avoir traduit *Abraham genuit* „*Isaac;*

³⁵ Cette Lettre est insérée dans le second volume des Œuvres de Boileau.

„*Isaac*, Abraham engendra Isaac; parce, dir-
 „il, que ce mot *engendra*, falit l'imagina-
 „tion; comme fi le mot latin *genuit* donnoit
 „une autre idée que le mot *engendrer* en
 „françois. Les personnes sages & modestes
 „ne font point de ces fortes de reflé-
 „xions, qui baniroient de notre langue une
 „infinité de mots. „ Monsieur Dacier au-
 roit pû profiter de cet avis, & s'épargner
 la peine de faire une réflexion aussi ridicu-
 le que puérile.

Passons, *Monsieur*, à un autre sujet, &
 revenons à Plutarque. Il n'a fait aucune
 difficulté de prendre dans tous les Histo-
 riens qui l'ont précédé ce qu'il trouvoit de
 bon & d'instructif. On ne sçauroit cepen-
 dant l'accuser d'être plagiaire, car il indi-
 que

37 Ἄννιβαν δὲ Μάρκελλος, ὡς μὲν οἱ περὶ Πολύβιον
 λέγουσιν, εἰδὲ ἅπαξ ἐνίκησεν, ἀλλ' ἀήττητος ἀνὴρ δοκεῖ
 διαγενέσθαι μέχρι Σκιπίωνος. ἡμεῖς δὲ Λιβία, Καίσα-
 ρι, καὶ Νέπωτι, καὶ τῶν Ἑλληνικῶν τῷ βασιλεῖ Ἰέβα
 πιστεύομεν, ἥττας τινὰς καὶ τροπὰς ὑπὸ Μαρκέλλου τῶν
 σὺν Ἄννιβᾷ γενέσθαι. Hannibalem Marcellus, ut Po-
 lybius narrat, ne semel quidem vicit, sed invictus hic vir
 fuisse videtur usque ad Scipionem. Nos autem Livio,
 & Cæsari, & Nepoti, & ex Græcis scriptoribus regi
 Jubbæ credimus, aliquoties Hannibalem à Marcello vic-
 tum & in fugam versum esse. *Plutarch. in Vit. Marcef.*

que toujours, ou du moins presque toujours les sources où il puise. Il cite même les Historiens qui sont d'un sentiment opposé. Voyez en un exemple 37 au bas de la page au sujet d'Annibal. Polybe prétendoit que Marcellus n'avoit jamais battu ce Carthaginois: mais Livius, César, Cornelius Nepos, le Roi Juba, & plusieurs Historiens Grecs disoient le contraire.

Au reste, Plutarque se trompe quelquefois en prêtant des choses à certains Historiens, entièrement opposées à celles qu'ils disent véritablement. Cela n'arrive pas souvent, mais assez cependant pour qu'on doive y prendre garde. En voici une preuve dans le recit de la mort de Marcellus. 38.

„Anni-

38 Ἀνίβαξ δὲ τῶν μὲν ἄλλων ἐλάχιστος ἦν λόγος, Μάρκελλοι δὲ πεπτωκίναι πυθόμενος, αὐτὸς ἐξίδραμιν, ἐπὶ τὸν τόπον. καὶ τῷ νεκρῷ παραστὰς, καὶ πολὺν χρόνον τὴν τε ῥάμην τῆς σώματος καταμαθῶν καὶ τὸ εἶδος, ἔτε φωνὴν ἀφῆκεν ὑπερήφανον, ἔτε ἀπ' ἔψιως τὸ χᾶρον. ὡς ἄντις ἐργάδῃ πολέμιον καὶ βαρὺν ἀπεκτονίως ἐξέφηεν, ἀλλ' ἐπιθαυμάσας τὸ παράλογον τῆς τελευτῆς, τὸν μὲν δακτύλιον ἀφείλετο, τὸ δὲ σῶμα κοσμήσας πρέποντι κόσμῳ, καὶ περιτείλας ἐντίμως ἔκαυσε, καὶ τὰ λείψανα συνθεῖς εἰς κάλπυν ἀργυρεῶν, καὶ χρυσῶν ἐμβαλὼν εἴφανον, ἀπέστειλε πρὸς τὸν υἱόν.

„Annibal ne fit pas grand compte des
 „autres morts, ni des prisonniers, mais a-
 „yant sçu que Marcellus avoit aussi été tué,
 „il courut à l'heure même sur le champ de
 „bataille, & se tenant auprès du mort, il
 „considera longtems avec admiration sa bon-
 „ne mine, sa taille, sa force, sans laisser
 „échaper aucune parole insolente, & sans
 „donner la moindre marque de joye de se
 „voir defait d'un ennemi si redoutable & si
 „dangereux; mais seulement étonné d'une
 „mort si étrange, & si peu digne d'un hom-
 „me

τῶν δὲ Νομάδων τινὲς περιτυχόντες τοῖς κομιζέσθαι
 ἔρηψαν ἀφαιρέσθαι τὸ τεῦχος. Ἀντιλαμβανομένων
 δ' ἐκείνων ἐκβιαζόμενοι καὶ μαχόμενοι διέξρυσαν τὰ
 ὄπλα. Πυθόμενος δὲ Ἀνίβας, καὶ πρὸς τοὺς παρόντας
 εἰπὼν, ἔδει ἄρα δυνατόν γενέσθαι ἄκοιτος Θεῷ τοῖς
 μὲν Νομάσιν ἐπέθηκε δίκην, ἐκ ἔτι δὲ κομιδῆς ἢ συλ-
 λογῆς τῶν λειψάνων ἐφρόντισεν, ὡς δὲ κατὰ Θεὸν τινα
 καὶ τῆς τελευτῆς, καὶ τῆς ἀταφίας παραλόγως ἔτω
 τῷ Μαρκέλλῳ γινομένης. Ταῦτα μὲν ἦν οἱ περὶ Κορ-
 νήλιον Νεπῶτα, καὶ Ουαλέριον Μάξιμον ἰσορήκασι.
 Αἴβιος δὲ καὶ Καῖσαρ ὁ Σεβαστὸς κομισθῆναι τὴν
 ὑδρίαν πρὸς τὸν υἱὸν ἐρήκασι, καὶ ταφῆσαι λαμπρῶς.
 Hannibal vero, cum reliquos minimi faceret, Marcellum
 cecidisse audito, ipse ad locum accurrit: cadaverique ad-
 sistens, diuque corporis robur & formam contemplatus,
 neque superbam ullam emisit vocem, neque vultu læti-

„me comme, lui il lui ôta l'anneau dont il
 „cachetoit ses lettres, & après avoir paré
 „magnifiquement son corps, & l'avoir cou-
 „vert d'étoffes précieuses, il le fit brûler,
 „recueillit ses cendres, les enferma dans u-
 „ne urne d'argent, sur laquelle il mit une
 „couronne d'or, & les envoya à son fils.
 „Mais quelques Numides, ayant rencontré
 „ceux qui les portoient, se jetterent sur eux
 „pour leur ôter l'urne; ceux-ci se mirent
 „en défense pour la garder, de sorte qu'en
 „se battant & en voulant se la ravir les uns
 „aux

tiam (ut consentaneum erat eum, qui tam molestum & gravem hostem interfecisset) præ se tulit: sed inopinatum viri exitum miratus, anulum ei abstulit, corpus digno habitu ornatum, vestibusque decentibus amictum cremavit, reliquias in urnam argenteam lectas, aureâ superadditâ corona, ad filium ejus mittit. Sed quidam Numidæ, cum in ferentes ea incidissent, adimere vi conati sunt: illis reluctantibus ossa disjecta sunt. Hannibal hoc audito, ad eos qui aderant, *Nihil, inquit, utique Diis invitis fieri potest.* Sumto de Numidis supplicio, nullam præterea de Marcelli reliquiis colligendis curam habuit: ut qui Dei alicujus numine Marcello hunc exitum vitæ & sepulturæ privationem ita præter omnium opinionem evenisse crederet. Hæc Corn. Nepos & Valerius Maximus narrant. Livius & Augustus Cæsar perlatam ad filium Marcelli urnam, & honorifice sepultas ejus reliquias, perhibent. *Id. ibid. sub. fn.*

„aux autres , ils repandirent les cendres,
 „Annibal, informé de cette aventure, dit
 „à ceux qui se trouverent près de lui ; *Vous*
 „*voyez bien qu'il n'est pas possible de rien faire*
 „*contre la volonté de Dieu* ; & fit châtier les
 „Numides ; mais il ne se mit plus en pei-
 „ne de faire ramasser ces cendres & de les
 „renvoyer , comme persuadé que c'étoit
 „quelque Dieu qui avoit ordonné que Mar-
 „cellus mourût d'une mort si incroyable,
 „& que ses os demeurassent sans être enter-
 „rés. Voilà ce qu'en ont écrit Cornelius
 „Nepos & valere Maxime ; mais Tite Live
 „& César Auguste assurent, que l'urne fut
 „portée à son fils Marcellus, & enterrée
 „magnifiquement.

Tite-Live dit précisément le contraire de ce que lui fait dire Plutarque ; car cet Historien Romain écrit, que le corps de Marcellus fut inhumé d'abord après la bataille : *Castra* ³⁹ *in tumulum in quo pugnatum erat, extemplò transfert. Ibi inventum Marcelli corpus sepelit.* On ne peut rien voir de plus précis , & la condamnation de Plutarque se trouve dans ce passage dans les termes les plus clairs. Les plus grands hommes sont sujets à être la dupe de leur mémoi-

³⁹ Tit. Liv. Hist. Rom. XXVII. 28.

mémoire ; elle les trompe quelquefois lorsqu'ils s'en méfient le moins. On ne sçauroit être trop circonspect & trop attentif dans les citations. Combien ne s'en doit-il pas trouver de fausses dans les Ouvrages des Auteurs médiocres, puisque dans ceux des plus illustres on en trouve plusieurs ? Je finirai l'Article de Plutarque par ce que dit Monsieur Dacier de son stile, qui me paroît très-judicieux.

„Plutarque ⁴⁰ n'est pas recommandable
 „par sa manière d'écrire ; son stile est dur
 „& embarrassé : c'est un composé de plusieurs
 „sortes de stiles, car il employe ordinairement
 „les termes & les phrases des Historiens dont il
 „emprunte les faits, & des Philosophes dont il
 „employe les sentimens. De-là vient qu'il n'a point
 „de stile uni, qu'il ne suit ni mesure, ni règle,
 „& qu'on trouve dans ses écrits un mélange
 „divers qui n'a aucune conformité. On pourroit
 „le comparer à ces anciens bâtimens, dont les
 „pierres ne sont ni polies ni bien arrangées,
 „mais bien assises, & ont plus de solidité que
 „de grace, & ressentent plus la nature que l'art.
 „Dans ce qui est de lui, il n'a presque aucune des
 „graces

⁴⁰ *Vies des Hommes illustres &c. Préface p. XXXVIII.*

„graces de sa langue, il negligé le nombre
 „& l'harmonie, il ignore, ou recherche
 „peu la beauté de l'arrangement, & n'a
 „nulle règle pour ses périodes, mais tou-
 „tes ses paroles sont pleines de sens; c'est
 „dans le bon sens que sa plume est tou-
 „jours trempée; il a beaucoup de force &
 „de gravité, & il égale ordinairement la
 „grandeur & la profondeur de ses pensées
 „par le poids de ses termes.

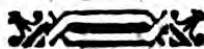
Je ne dois point oublier de dire ici, qu'un des endroits par lesquels Plutarque se distingue le plus, c'est la justesse, la vérité & la précision qui régissent dans les comparaisons qu'il a mises après chaque Vie de deux grands Hommes Grecs & Latins entre lesquels il a trouvé le plus de conformité. Ces comparaisons sont des décisions & des jugemens exquis sur le mérite des plus illustres Héros qu'ait produit l'antiquité. Il est bien fâcheux que nous en ayons perdu quelques unes, & sur-tout celle d'Alexandre & de César, qui sans doute ne devoit pas être une des moins belles.

Nous voici bien-tôt arrivés, *Monsieur*, à la fin des Historiens Grecs; & comme ceux dont il me reste à vous parler ne demandent point un détail aussi considérable que ceux dont j'ai déjà fait mention, ils n'occuperont que la première Lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. Je suis avec une considération infinie,

MONSIEUR,

Votre Sc.

FIN DU TOME V.



HISTOIRE
DE
L'ESPRIT HUMAIN
OU
MEMOIRES
SECRETS ET UNIVERSELS
DE LA
REPUBLIQUE DES LETTRES

PAR
M. JEAN BAPT. DE BOYER MARQUIS D'ARGENS,
CHAMBELAN DE S. MAJ. LE ROI DE PRUSSE
DIRECTEUR DE LA CLASSE DE BELLES-LETTRES
DANS L'ACADEMIE ROIALE DES SCIENCES
DE BERLIN.



TOME VI.

A. BERLIN,
CHEZ HAUDE ET SPENER
1766.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE 10

STATISTICAL MECHANICS

10.1

ENTROPY AND THE SECOND LAW

ENTROPY AS A STATE FUNCTION

REVERSIBLE PROCESSES

HEAT AND WORK

THE FIRST LAW

INTERNAL ENERGY

HEAT CAPACITY

THE EQUATION OF STATE

THE VAN DER WAALS EQUATION

THE BEHAVIOR OF REAL GASES

THE MAXWELL RELATIONS

THE THERMODYNAMIC POTENTIALS

THE HENRY LAW

THE BOILING POINT

THE TRIPLE POINT

THE CRITICAL POINT

THE SUPERCRITICAL FLUID

THE PHASE DIAGRAM

THE GIBBS PHASE RULE

MÉMOIRES
S E C R E T S
ET UNIVERSELS
DE LA
R E P U B L I Q U E
DES
L E T T R E S.

TOM. VI.

A

REPUBLICAN

OF THE

STATE

OF

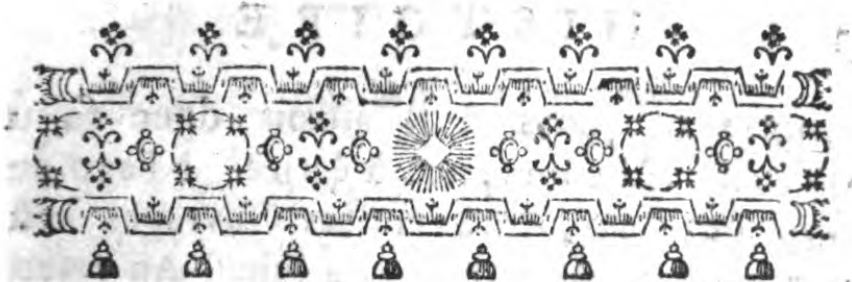
NEW YORK

18

1870

A

1870



LETTRE DIX-SEPTIEME.

§. I.

A R I E N.

M O N S I E U R,

Arien vivoit sous l'Empereur Adrien, & sous les deux Antonins, le Pieux & le Philosophe, qui lui succéderent. Moreri a donc commis une faute, lorsque pour prouver qu'Arien l'Historien n'étoit point le même qu'un certain Arien Jurisconsulte, il a dit *que notre Historien n'avoit vécu que sous l'Empire d'Adrien, & que le Jurisconsulte avoit été encore en estime sous Antonin le débonnaire.* La faute de Moreri est d'autant plus grande, que le regne d'Adrien¹ ne dura que vingt-& un ans, dix mois & vingt-

¹ *Obiit (Adrianus) in Campania, major sexagenario, Imperii anno XXI. mense X. die XXIX. Eutropii Breviarium. Hist. Rom. Lib. VIII.*

vingt-neuf jours. Il auroit donc fallu qu'Arien eût commencé à écrire, à l'âge de dix à onze ans, ses premiers Ouvrages, vû la grande quantité qu'il en a fait. Au reste, Moreri a eu raison de dire que quelques personnes avoient eu tort d'attribuer à Arien ce qu'*Ulpian & Paulus* décident sur l'autorité d'un Auteur de son nom. Il est certain que les plus habiles Critiques ne sont point de ce sentiment, & plusieurs d'eux ont prouvé évidemment qu'on ne pouvoit sans une grande erreur confondre l'Historien avec le Jurisconsulte.

Arien étoit de Nicomedie, ville lde Bithynie. Il fit ses études dans cette ville ², & y devint ensuite Sacrificateur de Cérès & de Proserpine. Photius nous a conservé ces particularités. qu'il avoit trouvées dans un Ouvrage d'Arien, dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui, & que nous ne connoissons que par le précis que nous en a donné

² *Legi Bithynica ejusdem libris octo: quibus de Bithynia fabulosas narrationes, ceteraque ad ea pertinentia, accurate perscribit: patriæ nimirum patriam historiam offe-rens. Nicomedia enim genus se ducere hoc Opere ostendit; eaque in urbe natum, alitum, litterisque imbutum, sacerdotium Cereis, ejusque Proserpinæ (quibus sacram esse urbem scribit) gessisse. Photii Bibliotheca, Art. XCIII, p. 234.*

donné ce savant Patriarche de Constantinople.

Arien fut lié d'une grande amitié avec Pline le jeune. Il y a apparence que la première cause de cette union fut le Proconsulat que Pline avoit exercé dans la province du Pont, & dans celle de Bithynie, qui étoit la patrie d'Arien. Il paroît, par les lettres que nous avons de Pline, qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui, & qu'il faisoit un grand cas de ses jugemens. Il le prie dans une de ces lettres ³ de vouloir bien lire un de ses Ouvrages qu'il lui envoie, & de vouloir, selon sa coutume, en corriger les fautes.

Arien fut disciple du fameux Philosophe Epictète, & c'est à lui à qui nous devons les propos de ce grand homme, & son *Enchiridion*, Livre excellent. Il nous assure dans sa Préface qu'il avoit écrit les discours de son maître comme il les lui avoit entendu

edit. Pauli Stephani. MDCXI. Je me fers toujours dans le reste de cet Ouvrage de la même édition.

³ *Quia tardiorem adventum tuum prospicio, librum quem prioribus epistolis promiseram, exhibeo. Hunc rogo ex consuetudine tua legas, & emendes: eo magis quod nihil antea peræque eodem ζήλω scripsisse videor. Tentavi enim imitari Demosthenem. C. Plinii Epist. Lib. I. Epist. 2.*

tendu prononcer , & qu'il n'y avoit rien ajouté.

On ne connoît point le tems où Ariën a écrit ses Livres d'histoire : il est impossible de savoir s'ils ont suivi ceux qu'il a donnés comme appartenant à Epictete , ou s'ils les ont devancés.

Parmi les Ouvrages historiques d'Arien, il y en a beaucoup qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Cet Auteur avoit écrit l'histoire ⁴ de ce qui se passa, après la mort d'Alexandre, entre ses principaux Capitaines, qui ne purent s'accorder dans le partage des conquêtes de leur maître , & qui se firent la guerre pendant long-tems. Cette histoire étoit divisée en dix Livres, dont nous n'avons plus rien aujourd'hui que l'abrégé assez considérable que Photius nous en a donné dans sa *Bibliothèque*.

Arien avoit composé ⁵ un Ouvrage sur les antiquités fabuleuses de la Bithynie, & sur

⁴ *Scriptit idem (Arianus) res post Alexandrum gestas Libris decem, quibus militarem exercitus seditionem complectitur, electionemque ea conditione factam &c. Phot. Biblioth. Art. XCII.*

⁵ Voyez la seconde citation, de cet Article.

⁶ *Meminit vero hoc ipso in Libro & aliorum Operum: quorum alterum quidem Timoleontis Corinthii res in Si-*

DE L'ESPRIT HUMAIN. 7

sur les événemens réels qui étoient arrivés dans des tems postérieurs aux tems fabuleux. Nous ne connoissons encore cet Ouvrage que par ce que Photius nous en dit dans sa *Bibliothèque*. Il y parle aussi de deux autres Livres d'Arien, qu'il citoit dans son Ouvrage sur la Bithynie ⁶ Le premier contenoit ce que Timoléon le Corinthien avoit fait de considérable dans la Sicile, & le second traitoit des moïens dont s'étoit servi Dion pour délivrer la ville de Syracuse & toute la Sicile de la tyrannie du second Denys. Stephanus cite plusieurs fois un autre Ouvrage d'Arien, qui contenoit dix sept Livres, & que nous avons encore perdu. Il concernoit l'origine des Parthes & des Scythes, & contenoit une description de leur guerre avec les Romains sous l'empire de Trajan. Il ne nous reste donc aujourd'hui de tant d'Ouvrages historiques d'Arien que sept Livres des conquêtes

cilia gestas continet: alterum vero res Dionis Siracusani, memoratu dignas refert, cum Syracusas hic, omnemque adeo Siciliam a Dionysii secundi (qui primi filius fuit) tyrannide liberavit; insuperque & a Barbaris, quos ut tyrannidem firmaret Dionysius eo adduxerat. Phot. Biblioth. Art. XCIII.

HISTOIRE

tes d'Alexandre le Grand, un huitième qui traite de l'Inde, une description du Port Euxin, & une autre de la mer Erythrée, du Golphe Persique & de la mer Rouge, dans lesquelles il y a des choses fort curieuses.

La Mothe - le - Vayer prétend qu'Arien peut servir très utilement à corriger plusieurs fautes de Quinte - Curce. „Il se ren- „contre, 7 dit-il, beaucoup d'endroits dans „l'Histoire de Quinte-Curce qui ont besoin „d'être réparés par le texte d'Arien. Car „quand le premier dit, dans son sixième „Livre, qu'Alexandre partit de chez les Ba- „taves, il n'y a point de doute qu'il ne „faille mettre, comme dans Arien, qu'il „sorte d'Ecbatane; & tous les voyages des „Indes Orientales, faits depuis cent cin- „quante

7 La Mothe le Vayer, p. 317. Tom. I. edit. in folio.

8 *Est sane Scriptor hic nemini eorum qui Historiam optime contexerunt postponeudus. Nam & narrationum brevitatem præstat, & importunis digressionibus, aut crebra parenthesis, continentem Historiam tenorem minime lædit. Decorum insuper observans, nova orationis compositione magis quam vocabulis usque ea est, plane ut alio nullo modo neque clarior, neque dilucidior fieri narratio possit. Dum vero significantes, sonantesque ac teretes adhibet dictiones, æqualitate non minus quam granditate orationem temperat.*

DE L'ESPRIT HUMAIN. 9

„quante ans, montrent que celui-ci a mieux
„parlé, en représentant les maisons, ou ca-
„banes de quelques Ichthyophages, bâties
„d'ossements de baleine & d'arrêtes de pois-
„son, que Quinte-Curce, qui se contente
„de nommer les matériaux dont elles
„étoient construites, des conques ou coquil-
„les, & des excréments de la mer, *Conchas*
„*Et Purgamenta Maris.*”

Photius donne de grandes louanges à
Arien. Il dit ⁸ qu'il est égal aux plus grands
Historiens. qu'il narre avec beaucoup de
briéveté & sans faire des digressions incom-
modes, qu'il observe avec soin les bienséan-
ces, qu'il est impossible d'être plus clair
que lui, & qu'il emploie avec dignité les
façons de parler fortes & élevées lorsqu'il
juge à propos de s'en servir. Si Arien
fait

*Verborum item innovatio non est illi longius, sed e propin-
quo petita, Et quæ lumen orationi vel maximum addat,
ut sit vocabuli quasi habitus quidam ac gestus potius quam
mutatio consuetorum verborum. Quo fit ut Et perspicuitas
exoriatur, non in hac solum parte, sed etiam in apparatu,
ordine, Et narrationis maxime compositione: quod ipsum est
totum perspicuitatis artificium. . . . denique, ut se-
mel dicam, si quis post hunc lectum ad cæteros Historicos
se contulerit, multos etiam antiquorum humiliores depre-
hendat. Phot. Biblioth. Art. XCH.*

fait usage de quelques expressions nouvelles, elles ne sont point recherchées, mais elles naissent, pour ainsi dire, du sujet qu'il traite, y apportent une grande clarté, & donnent à sa narration plus d'évidence. Enfin, selon Photius, lorsqu'on aura lû Arien & qu'on lira ensuite les plus anciens Historiens, on en trouvera beaucoup parmi eux qui seront au-dessous de lui.

Le défaut de bien des Historiens c'est celui de donner trop de croiance aux prodiges. La Mothe-le-Vayer louë beaucoup Arien à ce sujet. *A peine,* dit-il, *trouve-t-on dans son Histoire un événement miraculeux qui la puisse rendre suspecte, si l'on en excepte quelques prédictions d'Aristandre, avec le conte de ces deux fontaines nouvelles, d'eau & d'huile, qui parurent auprès du fleuve d'Oxus, aussi-tôt qu'Alexandre s'y fut campé.* A oüir la Mothe-le-Vayer, on croiroit qu'Arien a été presque exempt de superstition, & qu'on ne peut lui faire que le reproche d'avoir rapporté quelques prédictions d'Aristandre, & d'avoir parlé de ces deux fontaines d'eau & d'huile; mais on peut justement accuser cet Historien d'avoir encore rapporté dans ses Ouvrages un

9 La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 316. edit in folio.

un nombre de prodiges, dont un homme de bon sens connoît d'abord le ridicule: dans sa *Description du Pont Euxin*, en parlant de l'Isle Achillea, qui étoit, selon quelques Auteurs, à l'opposite du Danube, & dans laquelle Achille avoit un Temple, Arien ¹⁰ dit, & paroît croire que ceux, qui abordoient dans cette isle, alloient consulter l'Oracle d'Achille pour apprendre de lui s'ils devoient eux-mêmes choisir dans les pâturages la victime qu'ils vouloient immoler; ils confignoient ensuite sur l'autel le prix qu'ils croioient qu'elle pouvoit valoir. Si l'Oracle n'acceptoit point leur demande, ils augmentoient le prix jusques à ce qu'ils eussent été acceptés; ce qui arrivoit lorsqu'ils étoient parvenus à donner la somme que valoit la victime, qui alors, étant payée suivant sa juste valeur, non seulement ne s'enfuoit plus, mais venoit elle-même se présenter au Temple. Le même Arien ¹¹ dit encore qu'Achille apparoissoit en songe à ceux qui approchoient de cette isle, & leur servoit en quelque façon de pilote, en leur indiquant l'endroit qui étoit le plus commode pour aborder. Cet Hif-

torien

¹⁰ Arian. in *Periplo Ponti Euxini*, p. 83.

¹¹ Id. *ibid.*

torien ajoutè qu'Achille non seulement se montrait à ceux qui dormoient; mais aussi quelquefois à ceux qui veilloient. Comment est-il possible que de semblables contes soient faits par un Historien qui d'ailleurs a beaucoup de mérite, & qui joint l'étude de la Philosophie à la connoissance des Belles Lettres? Lorsqu'on réfléchit sérieusement sur de pareils écarts de l'esprit humain, on ne fait plus à quoi s'en tenir sur sa nature, & on la croiroit nécessitée par son essence à justifier ce qu'a dit Sénèque, *Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ.* Donnons encore une preuve qu'Arien, quelque beau génie qu'il eût, avoit cependant une bonne dose de la *mistion* dont parle Sénèque. Cet Historien dit que les oiseaux alloient tous les matins dans le Temple d'Achille pour y faire tomber l'eau dont ils s'étoient mouillé les plumes, afin de le balayer ensuite avec leurs aîles. Voilà des oiseaux qui prenoient toutes les précautions possibles pour ne pas faire de la pous-

¹² *Ut autem apertius dicam, Alexandrinus sum, honestissimo loco habitus in patria, versatusque Romæ in agendis causis apud Augustorum tribunalia, donec me inter suos Procuratores optaverunt. Cetera qui volet scire, ex Com-*

pouffière en balayant. Une bonne dévote Janséniste Convulsionnaire n'auroit pas eu plus d'attention, en nettoiant le tombeau de St. Pâris.

§. II.

A P P I E N.

Appien a vécu sous l'empire de Trajan, sous celui d'Adrien, & il a prolongé ses jours jusque sous celui des Antonins; ainsi il a été contemporain d'Arien, dont nous venons de parler. Il nous apprend lui-même ¹² qu'il étoit d'une des bonnes maisons d'Alexandrie, & qu'étant venu à Rome. & aiant pris le parti du Barreau, il s'y distingua assez pour qu'on l'élevât au rang de ceux qu'on appelloit les *Procureurs d'Auguste*. Photius ¹³ dit qu'il eut le commandement d'une province, & il donne de grandes loüanges à ses Ouvrages, qui consistoient en trois Volumes, qui conte-

noient

mentarius de hac ipsa re scriptis cognoscere poterit. Apian. Alex. Hist. Rom. Præfatio. sub fin.

¹³ *Appianus hic genere Alexandrinus fuit, Romæque initio causas egit: mox dignus habitus qui Imperatorum nomine provinciam administraret. Photii Biblioth. Art. LVII.*

noient vingt-quatre Livres ¹⁴ L'Histoire d'Appien commençoit ¹⁵ à l'embrasement de Troye, & s'étendoit au-delà du regne d'Auguste, cet Auteur aiant parlé de plusieurs événemens postérieurs à cet Empereur, & fait même mention de quelques-uns arrivés dans le tems de Trajan.

Il ne nous reste plus aujourd'hui des vingt-quatre Livres dont l'Ouvrage d'Appien étoit composé, qu'un Livre des Guerres Punique, un des Syriaques, un des Parthiques, un de celles contre Mithridate, un de celles contre les Espagnols, un de celles contre Annibal, cinq des Guerres Civiles, & quelques fragmens de celles d'Illyrie & de celles des Gaules. Les fragmens de celles d'Illyrie sont très considérables; au-lieu que nous n'avons qu'un seul morceau de celles des Gaules.

Pho-

¹⁴ *Lecta est Appiani Romana Historia tribus quidem voluminibus, libri vero quatuor viginti. Id. ibid.*

¹⁵ *Historiæ totius initium ducitur ab Ænea, filio Anchise filii Capys, qui Trojano bello interfuit, Ilioque capto atque everso fugit, & variis jactatus erroribus ad Italiæ quoddam litus se applicuit, quod Laurentum dictum; ubi & castra illius ostenduntur, & ex ipso, ora illa maritima Trojana nominatur. Id. ibid.*

Photius dit que ¹⁶ le style d'Appien est simple & n'a rien d'élevé, mais qu'il est cependant très propre à l'Histoire. Il loue aussi beaucoup cet Historien ¹⁷ sur sa grande connoissance dans l'Art de la guerre, & sur la manière dont il en parle. La Mothe-le-Vayer ¹⁸ dit qu'on ne croit pas lire les combats qu'il décrit, mais qu'on pense les voir, & être souvent au milieu de la mêlée.

Appien a écrit l'Histoire d'une façon qui semble lui avoir été particulière chez les Anciens; car il a donné séparément l'Histoire des provinces, & des guerres dont il a fait mention. Il faut convenir que quoique cette manière paroisse d'abord défectueuse, parce qu'elle ne suit point l'ordre des tems, & qu'elle ne fait pas voir ce qui s'est passé d'année en année dans des lieux éloignés les uns des autres & dans des nations

¹⁶ *Stylus illi tenuis, ac minime redundans; sed Historiam, quoad ejus fieri potest, veram texit. Id. ibid.*

¹⁷ *Militaris disciplina, si quis alius, exarator est. Oratione dejectos militum animos erigere, & ardentiores mitigare, affectusque exprimere, ac si quid aliud imitari dicendo licet, optime novit. Id. ibid.*

¹⁸ La Mothe-le-Vayer, Tom. I. p. 322. edit. in folio.

tions différentes elle a cependant l'avantage qu'elle est très propre à représenter chaque chose à part, & à mettre sous les yeux sans confusion tous les événemens qui ont rapport à une même chose; au-lieu que dans la plupart des Histoires générales il regne un desordre, causé par la quantité de faits que l'on est obligé de rassembler, & qui, n'ayant pas assez de rapport ensemble, forment un cahos dans lequel le lecteur le plus attentif se perd.

Bien des Ecrivains n'ont point été aussi favorables à Appien que Photius. Bodin¹⁹ l'a accusé de plusieurs défauts de mémoire & de jugement. Il lui reproche cependant une faute, dont la Mothe-le-Vayer semble l'avoir assez bien justifié. „Quand „Bodin²⁰ dit-il, soutient que les Romains „ne se sont jamais prêté leurs femmes l'un „à

¹⁹ Bodin, *Meth. Hist.* Cap. 4.

²⁰ La Mothe-le-Vayer, *Tom. I.* p. 20.

²¹ *In summa Græcorum potentia, quantumvis ambitiosa, extra Græciam nihil firmæ ditionis acquisivit, contenta libertatem generis diu tueri & invictæ virtutis opinionem. Caterum post Amintæ Philipum & Alexandrum hujus filium, videntur mihi se male gessisse, & indigne suis majoribus Asiaticum quoque Imperium rebus gestis ac virtute minima conferendum, hisque Europa protulit, propter infirmi-*

„à l'autre, à la mode des Parthes & des
 „Lacédémoniens, c'est pour reprocher à
 „Appien d'avoir été trop crédule. Mais
 „Plutarque, dans la Vie de Caton, avoit
 „déjà écrit la même chose, & assuré que ce
 „même Caton envoia librement à l'Orateur
 „Hortense son épouse Martia pour en tirer
 „lignée, à quoi la Loi de Romulus, ou celle
 „dont parle Aulugelle, contre les adultères.
 „ne répugne pas, comme Bodin se l'est
 „imaginé”.

Scaliger traite encore assez mal Appien, qu'il appelle *un véritable enfant dans l'Histoire*. L'expression est trop forte, mais il faut avoüer qu'Appien a deux défauts considérables. Le premier, c'est la trop grande crédulité; le second, c'est une partialité aveugle pour les Romains, qu'il flatte sans cesse ²¹ au préjudice des Grecs, de toutes les

tatem ignaviamque earum gentium apparebit in processu hujus Historiæ. Paucis enim præliis Romani in suam potestatem redeverunt tot quas nunc tenent provincias, quamvis defensas milite Mædónico: verum circa Africam Europamque exhausserunt laboris plurimum. Rursus Assyriorum. Medorum, Persarum tria maxima Imperia simul congesta ne tempus quidem nongentorum annorum æquare possunt, quantum duravit in hodiernum Romana potentia. Amplitudo vero illorum Imperiorum dimidio minor fuit, si conferantur termini. Appian. Alex. Hist. Rom. Præfatio, p. 5.

les nations de la terre, & de la sienne même, Il vante avec une ostentation infinie la grandeur de leur Empire ²² la sagesse de leur Sénat. Quant à la superstition, il rapporte les prodiges les plus ridicules, sans donner la moindre marque qu'il les rejette. Tantôt c'est ²³ une mule qui a fait un poulain, peu après c'est une femme qui accouche d'un serpent. Les tremblemens de terre, causés par des causes naturelles, deviennent chez lui des prodiges qui annoncent

²² *At Romanum Imperium magnitudine felicitateque prae-
stitit propter diuturnitatem suam, & Senatus in consiliis pro-
videntiam: quamquam nec virtus nec tolerantia laborum
difficultatumque summa in eo parando defuit. Id. ib.* Il est bon de remarquer que lorsqu'Appien écrivoit ainsi, c'étoit après toutes les guerres civiles qui avoient partagé le Sénat & noyé la République dans des fleuves de sang. Lorsqu'on lit les guerres de Sylla & de Marius, de César & de Pompée, d'Auguste & de Brutus, n'a-t-on pas une bonne opinion de la sagesse & de la vertu de ce Sénat Romain, toujours divisé, & toujours l'auteur de tous les malheurs de Rome, de l'Italie & des Provinces par sa defunion?

²³ *Inter alia (prodigia,) mula etiam peperit, & mulier serpentem enixa est: terræ motus quoque ingens in urbe aliquot Tempia prostravit, & quamvis Senatus populiue Romani cura minime cesset in rebus talibus, tamen Capitolium incerta causa conflagravit, a Regibus ante CCCC. annos con-*

cent les guerres civiles. La défaite des Crassus fut prédite ²⁴ par une chute qu'ils firent tous les deux en sortant d'un Temple, le septième Consulat de Marius ²⁵ avoit été annoncé par sept petits aiglons qui étoient descendus sur lui lorsqu'il étoit encore enfant. Mais tous ces prodiges ne font rien, eu égard à ceux qui arriverent à Rome lors de la guerre civile des Triumvirs ²⁶. Les chiens pouffoient des hurlemens affreux, à la manière des loups; & les
loups,

ditum: quæ omnia portendebant strages, & expugnationes Italiae, ipsique populo Romano servitutem mutationemque Reipublicæ. Appian. Alex. de Bellis Civil. Lib. I. Au reste, je crois devoir remarquer que c'est dans les guerres civiles de Sylla contre Marius qu'arriverent tous ces prodiges.

²⁴ *It' hujus Deæ Templo (quam quidam Venerem, quidam Junonem putant, quidam Naturam ex humore proferentem omnia) primum ei prodigium oblatum est: exeun-
tibus enim Crassis, junior procidit in foribus, & mox super eum senior. Appian. Alex. de Bellis parth. Lib. p. 137.*

²⁵ *Ferunt enim decidisse in gremium ejus septem pullos aquilinos, & vates prædixisse summum hinc illi obventurum septies. Appian, Alex. de Bellis Civil. Lib. I. p. 387.*

²⁶ *Interea multa horrenda in urbe visa sunt prodigia: nam & canes quasi ex composito ululatum lupino more simul edebant inauspicatum, & lupi per forum discurrebant,*

lous, qu'on n'avoit jamais vûs entrer dans les villes, couroient dans toutes les places publiques : un enfant nouveau-né parla, & qui plus est, un bœuf eut l'usage de la voix humaine, & parla aussi. Les statues parurent suantes, & l'on vit même du sang mêlé dans la sueur de plusieurs. On entendoit les cris des hommes, le bruit des armes & des chevaux, & cependant l'on ne voioit rien. Il plut plusieurs fois des pierres (tems véritablement fâcheux pour ceux qui se trouvoient alors dans les rues), les Temples & les simulacres des Dieux furent frappés de la foudre.

Convenons que dans les Mandemens, que Mr. de Montpellier a faits au sujet des miracles, operés par la terre du tombeau du Bienheureux Pâris, il n'y a pas de plus grands

animal inassuetum civitatibus. Bos etiam humanam vocem emisit, & infans recens natus locutus est: in simulacris sudor apparuit, in quibusdam eorum etiam mixtus grumis sanguis: exauditi sunt magni clamores virorum & armorum crepitus, strepitusque equorum currentium, quum nihil tale cerneretur oculis: circa solem quoque multa prodigia sunt observata, & lapidibus aliquoties pluit; & sacræ ædes de cælo sæpe tactæ sunt, pariterque aliquot statuæ. Appian. Alex. de Bellis Civil. Lib. IV. p. 591.

27 Quapropter Numine irata prodigia quoque præsentia

grands prodiges , quoiqu'il y en ait pourtant d'une grande conséquence , qui sont attestés par de très honnêtes gens de tous les différens états ; ce qui nous montre que l'on a tort de vouloir mettre les Anciens au-dessus des Modernes , & que nous ne cédon pas même en miracles aux Grecs & aux Romains.

Appien nous apprend encore un grand nombre de prodiges qui annoncerent à Cassius & à Brutus leur perte ²⁷. Un Licteur mit à Cassius , qui faisoit la revue de ses troupes , une couronne à l'envers ; une statue de la Victoire , que ce Général Romain avoit consacrée , tomba d'elle-même par terre ; des troupes d'oiseaux s'arrêterent dans son camp , sans faire aucun cri , & l'on y vit un grand nombre d'essains d'abeilles. Brutus ²⁸, célébrant à Samos son jour de naissan-

fuere illorum exitus : nam Cassio copias lustranti Licitor inversam coronam imposuit : & aurea Victoria dedicata ab ea sponte decidit : aves quoque gregatim supra illius castra sine ullo clangore confederunt. Appian. de Bellis Civil. Lib. IV. p. 669.

²⁸ *Brutum item Sami natalem suum celebrantem in commessatione , quamvis non esset proclivis ad talia , sine ulla evidente causa hunc versum protulisse aiunt :*

Sed tæc fors misera & Latonæ perdidit infans.

Id. ibid.

naissance, quoiqu'il n'eût pas coutume de reciter des vers, dit celui-ci, étant à table, sans aucune raison : *Sed me fors misera & Latonæ perdidit infans* ; c'est à-dire, *Un destin malheureux & le fils de Latone m'ont perdu*. Le même Brutus, étant sur le point de passer avec son armée d'Asie en Europe, vit ²⁹ pendant la nuit, à la lueur d'une lampe, un spectre à qui il eut le courage de demander quel Dieu, ou quel homme il étoit. „Je suis ton mauvais génie, répondit le spectre, tu me verras dans les „champs de Philipès”, & il apparut véritablement à Brutus la veille de la bataille qu'il donna dans ces mêmes champs.

Appien a aimé si fort à instruire ses lecteurs de tous les prodiges, qu'en parlant de ceux qui arriverent à l'occasion de la mort de Jules César, il saisit l'occasion d'en faire un parallèle avec ceux qu'on dit avoir précédé la mort d'Alexandre. Il faut en vérité bien aimer à raconter des miracles pour aller rappeler ceux qui sont arrivés à Babylone, à propos de quelques uns qui

²⁹ *Et quum (Brutus) trajecturus esset cum exercitu in Europam ex Asia, noctu lucubrantem ad deficientem lucernam, vidisse astare sibi spectrum inusitata facie, & intrepide percontatum, Quis nam hominum Deorumve esset : spectrum*

qui ont été opérés à Rome. Appien auroit fait un excellent Historien d'ordre; cependant je lui passerois plus aisément la superstition que la partialité. A quoi sert-il de flatter les hommes, en les trompant? Un Ecrivain, qui, pour plaire à une nation, ou à un Prince, déguise la vérité, manque également, & à ceux qu'il loue, & à ceux qu'il blâme. Il fait passer les premiers à la postérité pour des gens vains & injustes, car la vérité vient tôt ou tard à bout de découvrir le mensonge, & il donne occasion à ceux qu'il maltraite, de le couvrir de honte, en dévoilant sa mauvaise foi. L'équité est la qualité la plus nécessaire à un Historien: après elle, c'est la fermeté, car non seulement il faut qu'un Ecrivain s'abstienne de noircir la vertu; mais il faut qu'il ait le courage de montrer toute l'horreur du crime, rien ne doit l'arrêter, il est le dépositaire de la vérité, il faut qu'il en rende compte à la postérité.

Il y a des gens, qui, par un délicatesse mal entendue, voudroient qu'on déguisât
certai-

respondisse. Tuus sum, Brute, malus genius, Philippis me videbis iterum, aiunt apparuisse ei pridie quam postremo pugnatum est. Idem, ibid.

certaines choses. Mr. de Colbert, ce Ministre si grand & si respectable, & dont la mémoire doit être chère à tous les gens qui pensent, donnoit cependant dans cette erreur.³⁰ Il ne pouvoit souffrir Suétone, parce que cet Historien avoit relevé la turpitude de certains Empereurs. Le célèbre Despreaux disoit à ce sujet que c'étoit au contraire parlà que Suétone devoit être recommandable aux gens qui aiment la vérité, & qu'on ne pouvoit pas faire des portraits de fantaisie, comme en ont tant fait Mademoiselle de Scuderi & son frere. Selon le même Despreaux, il faut dans la Vie des hommes célèbres relever jusqu'à leurs minuties, comme a fait Plutarque : il n'y a rien qui intéresse autant le lecteur, & cela vaut mieux que toutes ces réflexions vagues que font la plupart de nos Ecrivains, & que ces grandes descriptions de combats, de batailles & de sièges, faites par des Historiens Jésuites dans les chambres d'un Collège.

Plusieurs Auteurs ont accusé Appien d'être plagiaire, & ce n'est pas sans raison ;

³⁰ Voyez les *Boleaux* par Mr. de Monchenai, qu'on a mis à la tête de la dernière édition in quarto des Oeuvres de *Boileau*, faite à Paris.

fon; car il est vrai qu'on trouve dans ses Ouvrages un grand nombre de passages, pris mot à mot dans Polybe, dans Plutarque & dans plusieurs autres Historiens, sans qu'il les ait jamais cités. Cependant malgré tout ce que je viens de dire, il est certain qu'Appien est un Historien très utile, dans lequel on trouve bien des choses qui ont échappé, ou qui ont été inconnues aux autres Ecrivains qui ont traité les mêmes matières que lui.

On peut voir dans Photius le titre que portoient les Livres que nous avons perdus d'Appien, & par ce titre on voit d'abord ce qu'ils contenoient, & de quels faits ils traitoient.

§. III.

DION CASSIUS.

Nicée, ville de Bithynie, fut la patrie ³¹ de Dion Cassius, à qui l'on a donné les surnoms de *Coceius* & de *Coceianus*. Son pere étoit Consulair, il fut Gouverneur de la Dalmatie, & ensuite Proconsul de la Cilicie. Quant à Dion Cassius, l'Empereur Macri-

³¹ *Patria illi Nicæa Bithyniæ, quam ex parte palus, Ascania dicta, circumluit, Phot. Biblioth. Art. LXXI.*

Macrinus ³² l'éleva à la dignité de Préfet de Pergame & de Smyrne. Il commanda ensuite en Afrique, & il eut aussi le gouvernement de la Pannonie. L'Empereur Alexandre, fils de Mammée, le choisit enfin pour exercer le Consulat avec lui, & quelque tems après, il reçut encore le même honneur, & fut fait Consul avec l'Empereur

³² *Hunc Alexandrum Consulatum iterum secum gessisse Scriptor refert, sumptusque quos in Magistratus administrationem Dionem impendisse oportuit, Imperatorem ipsum, collegam nimis honorandi cupidum contulisse, idem quoque Historicus a Macrino Imperatore Pergamo ac Smirnae Praefectus, post in Africa Dux fuit. Pannoniam hinc administravit; Consulque iterum, ut dictum est, creatus. Id. ibid.*

³³ *Commodus luxuria & obscenitate depravatus, gladiatorii armis saepissime in ludo, deinceps etiam in amphitheatro cum huiusmodi hominibus saepe dimicavit. Eutropii Breviar. Hist. Rom. Lib. VIII. Art. XV.*

³⁴ La première chose que fit Caracalla, en venant au trône, ce fut de faire mourir les Médecins de son père, parce qu'ils n'avoient pas voulu l'empoisonner pendant sa maladie. Voici ce que dit Herodien à ce sujet. *Igitur Antonius, mortuo Severo, summam potestatem nactus, confestim universos ab ipso (quod aiunt) lare interficere cepit. Nam & Medico; supplicio affecit, quod sibi parum obtemperaverant jubenti maleficium aliquod admittere & suis maturare necem. Herod. Hist. Lib. 3. p. 85.* Quelque tems après, le même Caracalla tua son frère Geta dans les bras de sa mère. *Quatre irrupto fratris cubiculo, ni-*

reur pour la seconde fois. Il falloit que Dion Cassius eût autant de prudence que de bonheur pour pouvoir se soutenir pendant le regne de tant de méchans & cruels Empereurs, sous lesquels il vécut ; car avant de parvenir à l'Empire d'Alexandre, Prince vertueux, il effuia la domination de Commode 33 de Caracalla 34 de Macrinus 35 d'Hé-

hil cum tale expectantem supra matris pectus multo undandem sanguine secus obtruncat. Herod, Hist. Lib. 3. p. 91.

35 *Quamvis Macrinus instaurare choros, & sacra facere perpetuo videretur, plurimos tamen ex illustribus viris atque opulentis interfecit . . . Vestalem Sacerdotem quam sacrae leges castam esse, & virginem perpetuo volunt, abreptam e Templo pro uxore habuit. Herod. Hist. Lib. V. p. 120.* La devotion de Macrinus ressembloit à celle de Louïs XI. elle ne l'empêchoit pas de faire mourir les innocens, & de contenter ses passions. L'excuse, qu'il donna au Senat sur l'enlèvement de la Vestale, est fort plaisante. Il dit qu'il étoit épris de ses charmes, que la nature humaine étoit foible & sujette à faire des fautes, qu'au reste il convenoit qu'un grand Prêtre se mariât avec une Prêtresse, & que cela rendoit son mariage plus respectable. C'est encore Hérodien qui nous apprend ces particularités. *Ita maestum tanto flagitio ac piaculo Senatam per epistolam consolatus, humanum esse id peccatum, captum se illius puellae amore: Ceterum Sacerdoti congruere Sacerdotis nuptias, ob idque etiam augustiores futuras. Herod. Hist. Lib. V. p. 120.*

d'Héliogabale ³⁶ sans perdre, je ne dis pas la vie ni ses biens, mais même sa réputation: chose si aisée à être enlevée à la Cour des tyrans, & qu'on perd presque toujours lorsqu'on évite leur disgrâce. „Il est plus „heureux à un homme vertueux, dit un „Auteur Espagnol, de mourir bientôt que „de vivre long-tems lorsqu'il est obligé „d'être à la Cour d'un méchant Prince. S'il „a assez de force pour conserver sa vertu, „le peuple croit qu'il l'a perdue, & qu'il „ne se soutient qu'aux dépens de la probité. „Nous voions un exemple de cette vérité „dans Sénèque. S'il fût mort dans les premières années du regne de Néron, sa réputation seroit venue jusqu'à nous, exempte „des tâches que le tems n'a point encore „effacées.”

Dion Cassius, quelque tems après son second Consulat, aiant une incommodité considérable aux jambes ³⁷ se retira dans sa patrie pour y vivre tranquillement, &
en

³⁶ *Is (Heliogabalus) cum Romam ingenti, & militum, & Senatus expectatione venisset, probris se omnibus contaminavit. Impudicissime & obscenissime vixit, biennioque post & VIII. mensibus tumultu interfectus est militari, & cum eo mater Semia Syra. Eutrop. Hist. Brev. Lib. VIII. Art. XXII.*

en particulier. Il dit que son génie le lui avoit prédit long-tems auparavant par ce vers d'Homere: *Loin du bruit, du carnage, & des hommes cruels.* On sera peut-être surpris de voir que Dion Cassius avance hardiment qu'il avoit un génie familier; mais puisque l'on en avoit passé un à Socrate, il pensoit qu'on auroit eu mauvaise grace à lui chicaner le sien. Nous avons parmi les Modernes de très habiles gens qui ont eu des manies singulières, on les leur a pardonnées en faveur des talens supérieurs qu'ils avoient; nous devons avoir la même indulgence pour les Anciens & leur passer les leurs. Les Anciens étoient dans le goût d'avoir des esprits familiers, & nos Philosophes modernes, même les plus illustres, ont la fantaisie d'écrire des commentaires Théologiques. Newton a commenté l'Apocalypse, Locke les Epîtres de St. Paul, le Baron Decoutures, l'élegant Traducteur de Lucrece, a donné une Vie de

37 Revertit (Dion Cassius) *domum pedibus jam æger, vitæ reliquum ibi (quod in Bithynia agenti genius ille, ut ait, prædixerat) victurus:*

Ἐκ τ' ἀνδροκτασίης, ἔκ τ' ἄιματος ἔκ τε κυδοιμῆ
Extra hominum cadem, sine sanguine, & absque tumultu.
 Photii Biblioth. Art. LXXI. p. 106.

de la Sainte Vierge, qu'on peut regarder comme un excellent commentaire du peu de chose qu'on trouve à son sujet dans l'Évangile & dans les Actes des Apôtres. *Trahit sua quemque voluptas*, Chacun fuit son penchant. Les Philosophes anciens aimoient les esprits folets, les modernes aiment à expliquer les Prophètes. Je souhaiterois que l'ancienne mode revint, & je trouve qu'il est plus amusant & plus commode de faire parler un génie familier, que d'éclaircir des visions où personne n'a jamais pu rien entendre depuis dix-sept siècles.

Ce fut par l'ordre de son génie que Dion Cassius écrivit son Histoire; auparavant il n'avoit travaillé qu'à des Livres de Philosophie, & certes il avoit raison de lui obéir aveuglément; car il en avoit reçu de très grands secours, & il s'étoit bien trouvé d'a-

voir

38 *Somnia quæ mentes ludunt volitantibus umbris.*
Non Delubra Deum, nec æthere Numina mittunt;
Sed sibi quisque facit. Nam cum prostrata sopore
Urget membra quies, & mens sine pondere ludit:
Quicquid luce fuit, tenebris agit, oppida bello
Qui quatit, & flammis miserandas sevit in urbes,
Tela videt, versasque acies, & funera Regum,
Atque exundantes perfuso sanguine campos.

voir suivi ses conseils. Il évita par leur moïen , en se retirant dans la Pannonie, les embuches que lui préparoient les soldats Prètoriens

Avant de venir aux Ouvrages historiques de Dion Cassius, nous remarquerons, en passant, que les Ouvrages Philosophiques, auxquels il s'étoit appliqué , convenoient parfaitement à un Philosophe qui avoit un génie familier à ses ordres. Il avoit fait un Livre des songes divins, & de leur explication, & l'on sent bien qu'il ne les interpretoit pas dans le goût de l'Auteur de ces Vers 38 :

Les songes, qui souvent dans les nuits les plus
sombres

Abusent notre esprit par de légères ombres,

Ne sont pas l'ouvrage des Dieux,

Et ne viennent jamais des Temples, ni des cieux :

Chacun s'en fait à sa manière,

Et se les figure en dormant,

Suivant

Qui causas orare solent, legesque, formaque,

Et pavido cernunt inclusum corde tribunal.

Condit avarus opes, defossunque invenit aurum.

Venator saltus canibus quatit. Eripit undis,

Aut premit eversam periturus navita puppim.

Scribit amatori meretrix. Dat adultera munus.

Et Canis in somnis leporis vestigia latrat.

In noctis spatio miserorum vulnera durant.

T. Petronii Arbitr. Satir. p. 33.

Suivant son exercice, ou son tempérament.
 Lorsqu'un profond sommeil nous ferme la paupière,
 L'esprit, se trouvant libre, agit sans la matière;
 Il retrace dans l'ombre à notre entendement
 Les objets qu'à nos sens présente la lumière.
 Le guerrier, dont les jours se passent dans un Camp,
 Qui s'occupe sans cesse à forcer des murailles,
 A bruler des cités, à donner des batailles,
 Il voit des champs couverts de sang,
 Des troupes en déroute, avec des monceaux d'armes,
 Et des Rois massacrés au milieu des allarmes.
 Celui, qui du Bareau fait son unique emploi,
 Voit le juge en son siège, & lit toujours la loi.
 Pour cacher ses trésors, l'Avare a mille adresses,
 Et souvent croit trouver de nouvelles richesses.
 Le Chasseur de ses chiens fait retentir les bois.
 Le Pilote, en rêvant, croit périr quelquefois,
 Et quelquefois aussi se sauvant du naufrage,
 Il conduit son navire au plus prochain rivage.
 Une Coquette écrit pour remplir ses desirs.
 La femme débauchée achete ses plaisirs :
 Et le chien même aboye à la piste du lièvre.
 Enfin le criminel a sans cesse la fièvre :
 Et la nuit, trop fidèle à peindre nos malheurs,
 Des mortels affligés prolonge les douleurs.

Dion Cassius nous apprend qu'il fut dix ans
 à ramasser les matériaux nécessaires à son
 Histo-

39 *Grandis ejus sermo, & tumidus, eo quod rerum ingen-
 tium sensu adferat, veteris item ipsi constructionis sermo ple-
 nus, verborumque, quæ rerum magnitudini respondeant. Pe-
 riodi parenthesibus trajecta, & hiperbatorum opportunus usus.*

Histoire, & qu'il en employa douze à les mettre en usage. L'Ouvrage de cet Historien contenoit autrefois quatre-vingt Livres, qui étoient divisés en huit Décades. Il commençoit à l'arrivée d'Enée en Italie, & s'étendoit jusqu'à la mort de l'Empereur Eliogabale. Aujourd'hui le trente-cinquième Livre est le premier de ceux qui nous restent, & ce qui suit jusqu'au soixantième est presque entier; mais nous n'avons à la place des vingt derniers Livres, qui achevoient le nombre des quatre-vingt, qu'un Abrégé de ces mêmes vingt Livres, fait par Xiphilin, qui vivoit dans le onzième siècle. Il étoit de Trebizonde, & avoit été élevé dans un Monastere. On le trouva digne d'être fait Patriarche de Constantinople. Ces Auteurs, qui ont parlé de lui, disent qu'il joignoit beaucoup de probité à de grandes connoissances. Quelques Ecrivains ont prétendu, mais sans fondement, que l'Abrégé de Dion avoit été fait par son neveu.

Photius ³⁹ dit que le style de Dion Cassius est sublime, qu'il emploie des pensées nobles,

Numeri porro & intercilio, etsi accurate adhibita, ob orationis tamen perspicuitatem, obiter legentibus non sunt manifesta. In narrationibus præterea, & concionibus Thucydidis maxime est æmulus. Photii Biblioth. Art. LXXI.

nobles, & qu'il se sert de termes & de tours de phrase, qui, tenant de l'ancienne construction, répondent parfaitement à la majesté de l'Histoire & à la grandeur des matieres. Les transgressions & les parenthéses, qui ordinairement jettent de la confusion dans le discours, n'en causent aucun dans celui de Dion Cassius, malgré qu'il les emploie très souvent. Quoique son style soit très châtié & très élevé, le Lecteur ne s'apperçoit pas cependant de l'art; il est toujours clair, toujours naturel, soit dans ses narrations, soit dans ses harangues. Il a imité Thucydide, mais selon Photius, ⁴⁰ il est plus clair que lui, & l'emporte à ce sujet sur l'Ancien; pour le reste, il lui ressemble parfaitement.

La Mothe-le-Vayer louë beaucoup Dion sur la manière dont il développe les ressorts de la politique. „Il n'y a point d'Historien, dit-il ⁴¹ qui nous ait si bien révelé que lui ces secrets d'Etat que Tacite nomme *Arcana imperii*, & dont il fait de si hauts mystères. Il est tellement exact à décrire l'ordre des Comices, l'établisse-
ment

⁴⁰ *In narrationibus præterea & concionibus Thucydidis maxime est æmulus, nisi quod ad perspicuitatem magis ten-*

„ment des Magistrats, & l'usage du Droit
 „public des Romains, que ces choses ne
 „s'apprennent point plus distinctement ail-
 „leurs; & pour ce qui concerne la consé-
 „cration des Empereurs, leur apothéose,
 „ou enrôlement au nombre des Dieux, nous
 „pouvons dire qu'il est le seul Historien qui
 „nous en ait fait voir une belle forme, si-
 „non qu'Herodien l'a voulu depuis imiter
 „sur le même sujet. C'est particulièrement
 „dans le cinquante-sixième Livre où Dion
 „représente la pompe des funérailles d'Au-
 „guste, son lit de parade, son effigie de
 „cire, & son oraison funèbre, que Tibere
 „recita par écrit devant le peuple. Il ex-
 „pose ensuite de quelle façon son corps
 „fut brulé, comme Livia recueillit & mit
 „ses os à part, bref avec quelle adresse on
 „fit partir l'aigle du haut du bucher, d'où
 „il sembloit que cet oiseau de Jupiter em-
 „porta au ciel l'ame de l'Empereur”.

Dion Cassius a inseré un grand nombre
 de harangues dans son Ouvrage. Elles sont
 presque toutes directes, & par conséquent
 telles qu'elles seroient si elles étoient pro-
 non-

dit: cetera fere Thucydides illi norma est, ac regula. Idem, ibidem.

41 La Mothe-le-Vayer, p. 330. *edit. in folio Tom. I.*

noncées par un Orateur en plein Sénat. Les harangues d'Agrippa & de Mecene sont dans ce genre; elles sont si longues, qu'elles contiennent tout le cinquante-deuxième Livre. Mecene vouloit porter Auguste à se démettre de l'empire, & Agrippa au contraire soutenoit qu'il devoit le conserver. C'est là le sujet de ces deux harangues, qui sont d'une grande beauté. Corneille en a bien sù faire usage dans la scène où Auguste consulte Cinna & Maxime pour savoir s'il quittera la suprême puissance. Ce n'est pas seulement dans le Cabinet & dans le Bateau que Dion Cassius fait haranguer les personnes dont il parle, les Généraux d'armées prononcent aussi des harangues directes. Xiphilin rapporte, dans le soixante-& deuxième Livre de son Abrégé, une grande oraison que Dion Cassius fait reciter à Paulinus au moment que ses troupes sont prêtes à fondre sur celles des Anglois, & le même Paulinus, après avoir divisé son armée en trois corps, fait trois harangues tout de suite pour exhorter ses soldats à bien combattre. Il falloit que Paulinus eût plus
 envie

⁴² *Id vero neminem latet, quod quum multos in exilium missos, non Casare modo superstite, sed defuncto etiam, ex libellis scilicet ejus in urbem reduxerit patris suo non sub-*

envie de parler que de se battre; mais ne condamnons point ce Général sur la faute de Dion Cassius, qui lui fait prononcer des harangues auxquelles il ne pensa jamais, car cet Historien est souvent dans ce cas. Il fait, par exemple, prononcer à Ciceron une très longue harangue directe contre Marc-Antoine, dont Ciceron n'eut jamais la moindre connoissance. Il y a non seulement de la mauvaise foi, mais de l'impertinence dans la conduite de Dion Cassius; car dans le tems qu'il écrivoit, on avoit toutes les oraisons que Ciceron prononça contre Antoine, puisque nous avons encore aujourd'hui ces mêmes oraisons. Or n'est-il pas ridicule, pour ne pas dire insensé, qu'un Historien rapporte un grand discours comme aiant été fait par un homme, dont le véritable discours, entièrement différent de celui qu'on lui prête, non seulement existe encore, mais est entre les mains de tout le monde? Il est bon de remarquer que dans cette longue harangue, que Dion prête à Ciceron, il y a deux faussetés manifestes. La première, c'est qu'il suppose ⁴² que

venerit. . . . Bambalionem etiam ipsius cognomenti ratione infamem diligit. Dion. Cass. Hist. Lib. 45. sub fn.

que Cicéron accusa Marc - Antoine de n'avoir pas rappelé son oncle, ni pendant la vie de César, ni après la mort de César. La seconde fausseté, c'est qu'il dit que Cicéron reprocha à Antoine son amour pour Bambalion, homme perdu de débauche, & que son nom diffamoit. Il est faux que Cicéron ait fait de tels reproches à Antoine; il remarque au contraire que Caius Antoine étoit au Sénat lorsque Marc - Antoine son neveu harangua contre Dolabella. Or, César vivoit encore alors: & quant à Bambalion, Cicéron dit simplement qu'il étoit étonnant qu'Antoine, qui avoit épousé la fille d'un habitant de Tusculum, la fille de Bambalion, ainsi nommé par ignominie, osât reprocher à Octave d'avoir pour mere une femme qui étoit née à Arieta.

Il y a dans Dion Cassius un grand nombre d'autres mensonges, qu'il a dit pour favoriser le parti de César contre celui de Pompée, & la faction d'Antoine contre celle de Cicéron. Il étoit si partial, que sous le prétexte de rapporter la réponse que

Quin-

43 *Nonne enim is est qui Casarem Pompeji inimicum reddidit? qui, ne in gratiam redirent, impedit? qui vobis persuasit ut hæc in Antonium statuerent, quibus irritatus Casar fuit? qui Pompejo Italia excedendi ac in Mace-*

Quintus Fufius Calenus fit au discours que Cicéron avoit prononcé contre Antoine, il trouve le secret de dire de cet illustre Orateur les choses les plus affreuses. Cette harangue de Quintus Fufius Calenus est fort longue, & tient presque la moitié du quarante-fixième Livre. Celle de Cicéron, qui est rapportée auparavant, occupe une grande partie du quarante-cinquième, & l'on peut dire hardiment que dans l'Ouvrage de Dion Cassius la longueur des harangues égale la longueur de la narration historique. Il semble que dans le discours de Quintus Fufius Calenus, Dion Cassius se soit efforcé d'y répandre tout le fiel & toute l'amertume possible. On voit qu'il cherche, à quelque prix que ce soit, de ternir à jamais la mémoire de Cicéron, ⁴³ il l'accuse d'avoir rendu Pompée ennemi de César; d'avoir empêché, après les avoir brouillés, qu'ils ne se raccommodassent; d'avoir fait prononcer par le Sénat contre Antoine les arrêts qui irritèrent César; d'avoir conseillé à Pompée d'abandonner l'Italie & de se retirer,

doniam commigrandi (qui omniam eorum malorum, quibus deinceps afflicti sumus, unica causa fuit) consilium dedit? qui Milonis opera Clodium occidit, Bruti manu Casarem interfecit? Dion. Hist. Rom. Lib. 46. p. 336.

tirer en Macédoine, ce qui avoit été l'unique cause de tant de malheurs qui avoient affligé la République; d'avoir tué Claudius par le secours de Milon, & César par la main de Brutus; d'avoir enfin ⁴⁴ contraint Catilina, en le poussant à bout, de faire la guerre, & d'avoir fait mourir Lentulus sans aucun jugement du Sénat. Dion ne s'arrête pas à ces reproches, il dépeint Ciceron comme ⁴⁵ un homme infidèle, turbulent, qui, après avoir aimé Antoine, l'accabloit d'injures, qui faisoit semblant d'être attaché à Octave pour lui tendre ensuite des embuches, & le faire assassiner, comme il avoit fait son pere. Peu content de

⁴⁴ *Qui Catilinam ad bellum contra nos gerendum impulit? Lentulum indenatum necavit? Idem, ibid.*

⁴⁵ *Atque is Antonium, quem amavisse hactenus dicit, contumeliis opprobriisque incessit: Casaris vero, cujus patrem interemit, ipsi quoque per occasionem paulo post insidiaturus, partes fovet: homo natura infidelis ac turbulentus, cujusque animus nullis repagulis continetur: qui omnia miscet ac conturbat, pluribus ipse vicibus, quam id ad quod confugit fretum agitatus: ut recte nomen transfugæ inde impenderit: isque suo ex arbitrio vos amicos hostesque judicare possit. Dion. Rom. Hist. Lib. 46. p. 336. & 337.*

⁴⁶ *Neque enim pater ei genus opesve reliquit, fullo, operasque in colendis vineis ac oleis locans: etque quæstus, &*

de ces injures, Dion Cassius passe à des invectives plus fortes. Il reproche à Ciceron ⁴⁶ que son pere étoit teinturier, & qu'il étoit souvent réduit, pour vivre, à cultiver les vignes & les oliviers; il consuroit en débauche le peu d'argent qu'il gaignoit, il passoit les jours & les nuits à s'enivrer; son fils Ciceron fut élevé dans les mauvais lieux & dans les tavernes auprès d'un tel pere, étant la plupart du tems à demi-nud, vivant avec des misérables, & ramassant les ordures des laines.

S'il falloit en croire Dion Cassius ⁴⁷ Ciceron auroit été un juge corrompu, qui auroit vendu la justice au plus offrant, qui

elucendis pannis, abunde contentus vitam sustentare : sordidissimo victu interdum nocturne se explens, inter quæ noster hic educatus, haud absurde ad meliores conculcandos & elucendos accedit, convitiis ex officinis sedentariis triviisque depromptis infructus. Ergo talis quum sis, qui nudus inter nudos adoleveris, sordes lanarum, fimumque & merdas colligens, ausus es, homo impurissime, primum Antonii adolescentiam obtrektare, qui ut suo genere dignum erat, pædagogis præceptoribusque usus est. Idem, ibid. p. 337.

⁴⁷ *His ades, hinc te alis, his spem fortunæ obnoxiam venditas, his in suffragiis judicium obtinendis mercede conductus operam navas. Amicum hunc solum quovis tempore habes, qui plurimum dat: inimicos vero, omnes quibus ni-*

qui n'auroit été ami des gens qu'à proportion qu'il en auroit reçu de l'argent, ou qu'il en auroit espéré des services, & qui, semblable aux courtisannes, n'auroit flatté les personnes qui se fioient à lui, que pour les dépouiller plus aisément. Les talens de Ciceron, selon le même Historien 48, étoient de calomnier les gens de bien, de décrier les personnes qui occupoient les premières places, d'affecter d'être ami de ceux dont il esperoit de se servir pour exécuter de grands crimes, d'animer les jeunes gens contre les vieillards, & d'abandonner lâchement ceux qu'il avoit mis dans le danger. Dion Cassius dit ensuite que Ciceron 49 aiant eu tant de mauvaises qualités, il n'étoit pas sur-

hil est negotiorum, aut qui alium quam te patronum diligunt: quos jam in manibus tuis habes, quasi ignorans negligis: qui vero jam primum ad te accedunt, eis adblandiris ac arrides, quemadmodum mulierculæ tabernarum meritoriarum solent. Dion. Rom. Hist. Lib. 46. p. 338.

48 *Tuas vero artes quis non miretur? quæ sunt autem eæ? semper meliori invidere, excellentioribus æmulari, calumniari eos qui honore præstant, obrectare potentibus, omnes ex æquo bonos odisse, simulare se amicum iis tantum per quos malum aliquod facinus editurum te speres: ejusque rei causa subinde minores natu adversus seniores concitare: fidem tibi habentes, postquam in periculum adduxeris, deserere. Idem, ibid. p. 339.*

surprenant qu'il eût été la cause de la ruine de la République, en donnant à Pompée des légions & un commandement qui ne lui appartenoient pas, en enlevant à César des choses qui lui étoient légitimement dûes, en conseillant à Pompée de ne point accepter les conditions que Jules César lui offroit, en lui persuadant d'abandonner l'Italie & d'aller en Macédoine, où lui, Cicéron, alla le trouver, ne lui fut d'aucun secours, & déserta dès que la fortune devint contraire.

On croiroit, après tant d'injures, que Dion ne mettroit plus de nouvelles invectives dans la bouche de Quintus Fufius Calenus. Celles, que nous venons de voir, ne sont rien, eu égard à celles qui suivent, dont

49 *Quæ cum ita sint, tamen audes dicere Cæsarem ab Antonio contra patriam adductum, ab eo bellum civile excitatum, eum unicam omnium que subsequuta sunt nobis causam malorum fuisse? Nequaquam ille quidem, sed tu, qui Pompejo alienas legiones & imperium tribuisti; Cæsari ea quæ ipsi fuerant concessa adimere aggressus es: consilium Pompejo & Consulibus dedisti ne conditiones a Cæsare latas acciperent, urbem Italiamque relinquerent: qui Cæsarem Romanam advenientem non aspexisti, sed in Macedoniam ad Pompejum transfugisti: neque ei quidem auxilium attulisti, sed ad ea quæ agebantur connivens, post infortunio afflictum deservisti. Idem, ibid. p. 341.*

dont je donnerai ici un léger échantillon, D'abord Calenus attaque Cicéron sur sa manière de plaider. Il prétend ⁵⁰ que quoi qu'il ait été plusieurs années à Athènes pour étudier, il ne monte jamais à la Tribune des harangues qu'en tremblant, & comme s'il alloit être obligé de défendre sa vie; qu'il ne dit que des choses basses, triviales, & ne se souvient plus de ce qu'il avoit prémédité de dire lorsqu'il étoit chez lui. Calenus ajoute qu'il n'y a personne qui ignore que de toutes les oraisons que lui Cicéron avoit publiées, il n'en avoit prononcé aucune comme elles étoient, & qu'il les avoit composées ensuite, témoin celle contre Verres.

Calenus

50 Est trienium totum Athenis commoratus, ita enim tremebundus ad Tribunal accedere soles, ac si de vita dimittaturus, locutusque humile quid & exanimum discedis, neque eorum memor quæ domi præmeditatus fueras, neque quod ex tempore diceres inveniens quicquam. Audacia enim in affirmando & promittendo omnes homines excedis: in ipsis autem certaminibus, convitiis ac maledictis exceptis, infirmissimus timidissimusque. Putas-ne esse quemquam qui ignoret nullam admirabilium earum orationum tuarum quas edidisti, a te dictam esse, sed omnes deinde conscriptas, quemadmodum alii Duces ac Magistros equitum ex luto fingunt? Quod si negas, recordare quomodo Verrem accu

Calenus vient ensuite aux Ouvrages de Ciceron. Il soutient ⁵¹ qu'il s'occupe à écrire des Livres contre ses meilleurs amis, dans lesquels il montre tant de mauvaise foi & de noirceur, qu'il n'ose pas les publier. *Il est fâcheux*, dit à ce sujet Calenus, en apostrophant Ciceron, *de ne pouvoir nier des choses qu'il est honteux d'avoir.* Cette réflexion est une affreuse méchanceté de Dion Cassius; car elle semble prouver que Ciceron convenoit en plein Sénat des reproches que lui faisoit Calenus. Nous n'en avons déjà que trop rapporté, finissons par ceux qui regardent la famille de cet illustre Orateur. Calenus dit à Ciceron ⁵², en parlant de ses femmes, qu'il a répudié la première,

faveris, quanquam ex arte paterna ei aliquid adhibebas, tamen minuisse te. Idem, ibid. p. 338.

⁵¹ *Omittam etiam Libros quos contra amicos conscribis, in quibus adeo tibi ipsi improbitatis conscius es, ut in publicum emittere eos non audeas. Certe miserrimum est, ea non posse negare quæ fateri sit turpissimum. Idem, ibid. p. 339.*

⁵² *Quis nescit quemadmodum priore tua conjuge, quæ duos tibi natos pepererat, ejecta, aliam Virginem duxeris, ipse ætate decrepita, ut ejus facultatibus æs alienum dissolvere posses? Sed ne ea quidem retinuisti, nimirum ut libere*

mière, quoiqu'il en eût deux enfans; qu'il en avoit epoufé une autre, dont il avoit lui-même prostitué l'honneur par un vil intérêt; qu'il avoit commis des incestes avec sa fille, & que son fils étoit si yvrogne, qu'il étoit plongé jour & nuit dans la débauche la plus crapuleuse. Enfin Calenus, passant jusqu'à la figure de Ciceron, lui dit qu'il n'eût point porté de robe longue, si ce n'eût été pour cacher ses vilains pieds & couvrir ses jambes mal faites.

J'ai rapporté les principales injures dont Dion a voulu noircir la réputation d'un des plus grands hommes de la République, parce que je crois que rien n'est plus propre

Cerelliam habere posses, quam tanto te ætate superiorem, quanto inferior ea puella fuit quam duxeras, stupravisti, filium vero in tanta temulentia educas, ut sobrius neque interdiu sit, neque noctu. Idem, ibid. p. 345.

53 La Mothe-le-Vayer, p. 332. Tom. I. edit. in folio.

54 *Cum autem Ciceronis quoque allatum caput esset, (is enim in fuga deprehensus ad jugulatus fuerat) Antonius multis in eum atrocibus convitiis invecus, caput pro rastris poni jussit, magis conspicuo quam cætera loco: ut quod de loco contra ipsum concionans Cicero auditus fuisset, ibi caput ejus cum dextera (nam hæc quoque amputata fuit) conspiceretur. Fulvia autem id caput arreptum, priusquam auferretur, insultansque amarulentis verbis, & conspuens,*

pre à faire mépriser ce que cet Historien a dit contre d'autres personnages illustres. Or, il y en a peu qu'il n'ait diffamé lorsqu'ils ont été attachés au parti de Pompée, & son acharnement à leur nuire est si grand, qu'il revient plusieurs fois à la charge ⁵³. Cependant la Mothe-le-Vayer se trompe lorsqu'il dit que Dion Cassius, non content de la harangue qu'il fait prononcer à Calenus dans le quarante-sixième Livre contre Ciceron, prend encore occasion dans le Livre suivant de faire vomir mille injures contre sa mémoire par Fulvia, femme d'Antoine ⁵⁴, qui, après qu'on lui eut porté la tête de cet Orateur, lui perça la langue d'une

genibus suis imposuit, orique ejus aperto linguam extractam, acubus (quales secum comendi capitis causa mulieres ferunt) compunxit, additis crebris ac turpibus opprobriis. Dion. Hist. Lib. 48. p. 378. Voilà tout ce que dit Dion. Or il ne met aucune injure, aucune invective dans la bouche d'Antoine, ou de Fulvia, qui puisse noircir la réputation de Ciceron; il se contente de dire que Fulvia dit des injures à la tête de cet Orateur. Mais dire simplement & en général qu'une personne dit des paroles injurieuses à un autre, ce n'est point vouloir ternir sa réputation. Ainsi la faute de la Mothe-le-Vayer est absolument inexcusable, & il faut convenir qu'il citoit de mémoire, & qu'il accusoit Dion d'un crime dont il n'étoit pas coupable.

d'une infinité de coups d'aiguilles. Fulvia ne dit aucune injure dans Dion, elle exécute seulement cette action, aussi lâche que barbare, & qui seule est capable de rendre à jamais celle, qui l'a faite, le mépris & l'horreur de la postérité.

Ce n'est pas seulement contre les grands hommes attachés à Pompée, que Dion Cassius a montré son envie & sa mauvaise foi, il n'a pas épargné davantage ceux qui ont vécu long-tems après, & il a maltraité Sénèque presque autant que Cicéron. Xiphilin nous a conservé dans son Abrégé les horreurs que Dion avoit écrites de ce Philosophe. Je vais en donner la traduction ⁵⁵. „Sénèque se rendit coupable des „plus grands forfaits. Ce n'étoit pas seule- „ment dans le commerce criminel, qu'il „avoit

55 Nec enim in hac re solum, sed in plerisque aliis contra facere visus est, quam philosophabatur. Cum enim tyrannidem improbarct, tyranni præceptor erat; cumque insultaret iis qui cum Principibus versarentur, ipse a palatio non discedebat. Assentiores detestabatur, cum ipse reginas cole-ret & libertos, ac laudationes quorundam componeret. Reprehendebat Divites is, cujus facultates erant ter millies sestercium: quique luxum aliorum damnabat, quingentos tripodas habuit de ligno cedrino, pedibus elarneis, similes & pariter inter se, in quibus cænabat. Ex quibus omnibus ea quæ sunt iis consentanea, quæque ipse libidine fecit, facile

„avoit avec Agrippine , qu'il agissoit d'une
 „façon différente à celle dont il faisoit pa-
 „rade dans ses Ouvrages de Philosophie,
 „car il écrivoit contre la tyrannie , & il étoit
 „le gouverneur d'un tyran ; il affectoit de
 „mépriser ceux qui s'attachoient aux Grands,
 „& il étoit sans cesse à la Cour ; il disoit
 „qu'il détestoit les flatteurs, & il flattoit per-
 „pétuellement ceux dont il croioit avoir be-
 „soin ; il affectoit un grand mépris pour
 „les richesses, & il étoit le plus riche hom-
 „me de l'Empire ; il condamnoit le luxe,
 „& il avoit cinq cens tables de bois de cèdre,
 „dont les pieds étoient garnis d'yvoire, fai-
 „tes de la même manière , desquelles il se
 „servoit dans ses festins. Quoiqu'il eût
 „épousé une femme très belle & d'une gran-
 „de naissance , il aimoit cependant les hom-
 „mes,

*intelligi possunt. Nuptias enim cum nobilissima atque il-
 lustrissima femina contraxit: delectabatur exoletis, idque
 Neronem facere docuerat: Sabina persuasit
 Neroni Agrippinam de medio tollere, quod ab ea diceret et
 parari insidias. Ad id facinus quoque (ut a permultis fide
 dignis hominibus dictum est) Seneca eum invitavit; sive
 crimen a se declinare cuperet, sive Neronem ad nefariam
 cædem faciendam perducere, ut eum quam celerrime Di
 hominesque perderent. Joannis Xiphilini Epitome Dionis.
 Nero p. 273.*

„mes, & il avoit inspiré ce goût à Néron . . .
 „Ce fut lui qui conseilla à Néron de faire
 „mourir sa mere. Il esperoit que ce meur-
 „tre rendroit cet Empereur si odieux aux
 „Dieux & aux hommes, qu'il entraineroit
 „infailliblement sa perte 56 il fut
 „la cause de la révolte de l'Angleterre, parce
 „qu'ayant placé à usure des sommes immen-
 „ses chez les Anglois, il voulut tout à coup
 „retirer ces sommes, & il employa pour
 „cela les plus grandes violences 57
 „il entra dans des conjurations contre Néron
 „son bienfaiteur 58 & ayant été
 „condamné à la mort par ce Prince; il ré-
 „solut de faire mourir Pauline sa femme
 „avec lui, & il lui ouvrit lui-même les
 „veines”.

On voit que Sénèque est peint par Dion
 Cassius avec des traits qui ne sont pas plus
 avanta-

56 *Ad hanc causam accessit, quod cum eis invitis Seneca quadringentis sestertium sub magnis usuris credidisset, eam summam omnem simul magna vi atque violentia exigebat. Idem, ibid. p. 278.*

57 *At Seneca & Rufus Præfektus Pretorii, cum aliis viris illustribus contra Neronem conjuraverunt. Non enim amplius ejus turpitudinem perferre, non petulantiam, non crudelitatem poterant. Idem, ibid. p. 218.*

avantageux & plus flatteurs que ceux qu'il a employés en faisant le portrait de Cicéron. Il n'y a que la jalousie la plus basse & la plus condamnable qui puisse engager un Auteur à attaquer avec aussi peu de ménagement la mémoire de deux hommes aussi respectables que Cicéron & Sénèque. Cependant je crois devoir remarquer ici que dans ce que Dion Cassius dit de Sénèque, il y a plusieurs choses dont il est bien difficile de justifier Sénèque. Par exemple, ce qui regarde ses richesses & son luxe, ne peut être traité de mensonge. Il est sûr qu'il écrivoit tous les jours contre l'ambition, contre l'envie d'acquérir des trésors, & il étoit le plus grand courtisan & l'homme le plus riche de la Cour de Néron. Quant au commerce criminel avec Agrippine Suillius ⁵⁹ le lui reproche dans Tacite; &

⁵⁸ *Seneca, vero Paulinam uxorem interficere voluit. Dicebat enim se ei persuasisse mortem contemnere, eamque secum una mortem obire cupivisse. Igitur ejus quoque Seneca venas incidit: sed cum is difficile moveretur, militibus mortem ei accelerantibus ante mortuus est quam uxor. Ita Paulina superstes fuit . . . itaque Seneca hoc modo discessit e vita, licet ut homo imbecillis animi. Idem, ibid. p. 288.*

⁵⁹ Tacit. *Annal. Lib. 13.*

& pour ce qui regarde la mort d'Agrippine, il y a de très fortes conjectures pour croire que si Séneque ne l'avoit pas conseillée, du moins il ne l'ignoroit pas. Il est certain qu'après que le premier attentat, qu'on avoit fait contre la vie d'Agrippine, eut manqué, Séneque non seulement consentit au second, mais même y eut quelque part. Voici comment Tacite, Historien d'un poids bien plus grand que Dion Cassius, raconte cet événement tragique. Je vais rapporter ses propres paroles, & l'on pourra juger du degré du crime de Séneque; car il est certain qu'il est coupable ⁶⁰. „Le „vaisseau, construit pour faire périr Agrippine, n'étoit pas encore fort éloigné, lorsque tout à coup le signal étant donné, le „plancher de la chambre, chargé de plomb, „tombe & assomme Coperius. Aceronia „& l'Impératrice, qui étoient couchées sur „un lit, furent garanties à la faveur d'une „cloison assez forte, qui ne succomba point „sous le faix. Cependant le vaisseau ne se „rompoit point, à cause du trouble où „étoient les matelots, dont la plupart ne „savoient rien de l'entreprise, & empêchoient „les

⁶⁰ Tacit. *Annal. Liv. XIV.* Je me sers de la Traduction d'Ablancourt.

„ies complices. A la fin ils eurent or-
 „dre de renverser le vaisseau pour le faire
 „périr; mais plusieurs s'y oppofoient & se
 „penchoient à l'autre bord: si bien que cet-
 „te contestation fit qu'Agrippine & Aceronia
 „tomberent plus doucement dans la mer.
 „Mais Aceronia fut incontinent assommée
 „à coups de perche & d'aviron pour s'être
 „dite l'Impératrice, pensant par-là se sauver.
 „Agrippine échappa du danger par son
 „silence, & se sauva à la nage à la faveur de
 „quelques nacelles qui accoururent du port,
 „& la ramenerent dans sa maison par le lac
 „Lucrin, n'ayant qu'une légère blessure à
 „l'épaule L'Empereur attendoit
 „avec impatience la nouvelle de sa mort,
 „lorsqu'on lui vint dire qu'elle étoit échap-
 „pée avec une légère blessure, & qu'il n'é-
 „toit arrivé de l'avanture qu'autant qu'il
 „falloit pour la découvrir. Alors saisi de
 „fraieur & de rage, & pensant déjà la voir
 „à la tête des esclaves, ou des soldats,
 „assembler le peuple, implorer le Sénat &
 „leur conter sa blessure avec le meurtre de
 „ses gens, il fait appeller Burrhus & Séne-
 „que, qui *peut-être n'ignoroient pas l'en-*
 „treprise. Ils demeurent long-tems tout
 „étonnés, dans un profond silence; car il
 „n'eût servi de rien de convier Néron au

„repentir, & la chose en étoit venue au
 „point qu'il falloit qu'il se résolût à mourir,
 „ou à perdre sa mere. A la fin Séneque
 „le premier regarde Burrhus, comme pour
 „lui demander si ses soldats exécuteroient
 „bien ce parricide; l'autre répond qu'ils
 „étoient trop affectionnés à la maison des
 „Césars & à la mémoire de Germanicus
 „pour rien entreprendre contre sa fille, &
 „qu'Anicete achevât ce qu'il avoit commen-
 „cé. Il s'y offre, & sans délibérer davan-
 „tage, en demande l'exécution”.

Il est d'abord très probable par cette narration que Séneque avoit fû la première entreprise contre la vie d'Agrippine sa bienfaitrice, qui l'avoit rappelé de l'exil, & l'avoit rendu, après son fils, le premier de l'Empire. Mais enfin je veux que Séneque ait ignoré ce premier attentat, il a non seulement fû le second, mais il l'a conseillé, parce qu'il a cru la vie de Néron en danger. Mais quoi! un Philosophe, un homme qui écrivoit tous les jours *que la mort étoit cent fois plus douce que le crime; que la fin de nos jours étoit souhaitable dès que nous ne pouvions les prolonger que par l'infamie*, non seulement consent à un parricide, mais est le premier à demander à Burrhus si ses soldats n'exécuteront pas ce forfait

forfait énorme? Qu'il me soit permis de dire ici quelque chose qui paroît aggraver le crime de Séneque. Il me semble que la réflexion, que fait Tacite pour justifier Séneque, *qu'il falloit que Néron perdît sa mere, ou qu'elle le perdît*, n'est placée dans cet endroit que pour diminuer l'atrocité du conseil de Séneque, autant qu'il étoit possible. Mais d'ailleurs elle ne me paroît pas bien certaine; je crois même que la conduite, qu'Agrippine avoit tenue après s'être sauvée des flots, en montre la fausseté.

⁶¹ „Confidérant, dit Tacite, le péril qu'elle avoit couru, elle commença à reconnoître pourquoi on lui avoit écrit des lettres si obligeantes, & fait tant d'honneur & de caresses. Elle se représentoit le débris du vaisseau rompu si près du bord, sans écueil & sans orage, la chute du plancher tombé tout à coup comme une machine, sa blessure & la mort d'Acronia, & sachant que le seul moïen de se sauver de ces embûches, étoit de faire semblant de n'en rien voir, elle envoya un de ses affranchis, nommé Agerinus, vers Néron pour lui apprendre le danger qu'elle avoit couru, & comme elle en étoit

„échap-

⁶¹ *Idem, ibid.*

„échappée par la bonté des Dieux, & par „la félicité de son regne”. On voit que le danger, que couroit Néron, n'étoit point assez pressant pour autoriser cet Empereur à faire tuer sa mère: & si l'on dit qu'Agrippine, après avoir dissimulé quelque tems, auroit tôt ou tard perdu son fils, je soutiens que cela n'excuse point Séneque. puisque par ses principes mêmes il devoit plutôt conseiller à Néron de tout risquer, que de commettre un parricide. Enfin dans le cas dont il s'agit, Séneque ne peut être excusé que par les gens qui conviendront qu'ils aimeroient mieux assassiner leur mere, que de risquer de perdre la vie. Cependant un galant homme expose tous les jours la sienne pour réparer un léger affront qui pourroit flétrir son honneur. Je demande si l'honneur n'est pas entièrement détruit par un parricide? Je ne crois pas qu'il y ait d'homme assez insensé pour le nier. Il s'ensuit donc de ce principe que Séneque, après avoir tant écrit de Livres sur la vertu, a conseillé à Néron de manquer à tous les sentimens de la nature & de l'honneur, plutôt que de courir le risque de mourir.

Il y a deux accusations dans Xiphilin, desquelles je crois qu'il est aisé de justifier Séne-

Séneque. La première, c'est celle d'avoir aimé les garçons & d'avoir accoutumé Néron au même amour criminel. Tacite & Suétone n'ont jamais fait un pareil reproche à Séneque. L'autre accusation, c'est que Séneque, qui prétendoit avoir accoutumé Pauline sa femme à mépriser la mort, voulut qu'elle mourût avec lui, & lui ouvrit lui-même les veines. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette seconde accusation, ainsi que dans la première. Ce fut Pauline elle-même qui souhaita de mourir, & Séneque ne lui ouvrit point les veines. Écoutons parler Tacite ⁶². „Séneque em-
 „brassa sa femme, & l'ayant un peu rassu-
 „rée dans un malheur si inopiné, il la pria
 „de modérer sa douleur, & de ne pas ver-
 „ser des larmes éternellement: qu'elle jettât
 „les yeux sur sa vie passée, & par la con-
 „sédération de ses vertus tachât d'adoucir le
 „regret de sa perte. Elle répondit qu'elle
 „avoit résolu de mourir, aussi bien que
 „lui, & demanda à périr d'une même main.
 „Alors Séneque, ne voulant pas s'oppo-
 „ser à sa gloire, & craignant de la laisser
 „exposée aux injures après sa mort, Je
 „t'avois,

⁶² Tacit. *Annal. Liv. XV.* Je me sers toujours de la traduction d'Ablancourt.

„t'avois, dit-il, montré les moïens de vivre ;
 „mais je ne t'envierai pas l'honneur de mourir :
 „que notre constance soit égale ! la tienne sera
 „toujours plus glorieuse. Après ils se firent
 „couper les veines des bras en même tems ;
 „mais parce que le sang couloit plus len-
 „tement à Séneque, à cause de sa vieillesse
 „& de ses austérités, il se fit couper aussi
 „celles des jarets & des jambes. Cepen-
 „dant comme il se sentoit de cruelles dou-
 „leurs, de peur d'affoiblir le courage de
 „Pauline par sa présence, ou de n'en avoir
 „pas assez lui-même pour la voir souffrir,
 „il lui conseilla de se faire porter en une
 „autre chambre, & dans ce fatal moment
 „son éloquence lui fournissant toujours quel-
 „que nouveau sujet de parler, il fit appel-
 „ler des Secretaires, & dicta plusieurs cho-
 „ses. Néron, qui n'avoit aucune haine
 „particulière contre Pauline, empêcha son
 „dessein pour ne se point encore charger
 „de la haine de sa mort. Ses domestiques
 „donc, par ordre des soldats, lui arrête-
 „rent le sang, & lièrent les veines”. Je
 remarquerai, en passant, que la manière
 dont

63 *Non enim amplius ejus turpitudinem perferre, non
 petulantiam, non crudelitatem poterant. Itaque se atque il-
 lam simul his malis liberari cupiebant. Idque palam Su-*

dont Tacite raconte la mort de Pauline, & dont il parle de l'amour qu'elle avoit pour son mari, & de celui que Sénèque avoit pour elle, détruit entièrement ce que l'Abréviateur de Dion Cassius dit de la passion criminelle que Sénèque avoit pour les garçons. Les femmes à coup sûr ne se couperont jamais les veines pour suivre dans le tombeau des maris qui seront de ce goût. Au reste, il est certain que Sénèque avoit conspiré contre Néron; mais en cela les Historiens l'excusent en faveur de la nécessité qu'il y avoit de délivrer Rome d'un monstre, tel que Néron 63.

Dion Cassius n'a pas moins été superstitieux qu'Arien & Appien; il a, comme eux, rapporté mille prodiges, capables de décréditer la vérité de l'Histoire auprès de tous les Philosophes, dont la plupart ne sont que trop portés à la mépriser, & pensent comme le Pere Mallebranche. *Il retranchoit de ses lectures celles qui ne sont que de pure érudition. Un insecte le touchoit plus que toute l'Histoire Grecque, ou Romaine.* Le Pere Mallebranche avoit grand tort d'agir

Spicius Asper Centurio, & Subrius Flavius Tribunus militum apud Neronem confessi sunt. Joannis Xiphilini Epitome Dionis. Nerō. p. 288.

d'agir de même; car la première partie de la Philosophie d'un galant homme, c'est celle qui regarde le cœur & l'esprit humain; & où peut-on mieux apprendre à connoître l'un & l'autre que dans l'Histoire? Quel est l'homme de bon sens qui ne sente qu'il lui est cent fois plus utile de connoître ce qui peut être utile à rendre les hommes meilleurs, & ce qui peut empêcher des accidens capables de nuire, non seulement à la société de quelques particuliers, mais même à tout un Etat, que de savoir si nous voions tout en Dieu, si la Terre est allongée, ou aplatie aux Pôles, s'il y a des preuves évidentes de l'existence de nos corps, & si les corps célestes s'attirent mutuellement en raison inverse de leur quarré de distance? Toutes ces questions sont d'une aussi grande utilité que de connoître l'heure où le Grand Mogol boit du café, & le plus grand jour de fête de la Cour du Roi de Mongale. Mais un Ministre d'Etat, qui fait l'Histoire, peut & doit même s'en servir pour éviter de tomber dans les mêmes fautes qu'ont faites ceux qui ont été dans le même poste que lui. Un Général d'armée y apprend son métier; un Prince y voit sans déguisement l'horreur qu'on a eue dans tous les tems
pour

pour les tirans, & la fin misérable qu'ils ont eue ordinairement. Il y découvre encore l'amitié que les peuples ont portée aux Souverains vertueux. L'Histoire enfin lui représente naturellement & avec beaucoup de force ce qu'aucun de ses courtisans n'oseroit lui dire. Quant aux simples particuliers, rien ne leur est plus utile que la lecture de l'Histoire. Elle forme leurs mœurs, & les excite non seulement à la vertu, mais encore à la gloire. Que l'on me nomme les Généraux que les Ouvrages de Newton ont formés, les Ministres qu'ont produit ceux de Mallebranche, les bons citoyens qu'ont faits ceux de Descartes. Les Commentaires de Jules César, l'Histoire de Quinte-Curce, celle de Polybe ont rendu habiles Généraux des Officiers, qui sans leur lecture ne l'auroient jamais été. Tacite & Suétone ont fait & font encore tous les jours de grands Ministres. Thucydide, Xénophon & Tite-Live ont rendu plusieurs de leurs lecteurs de très bons citoyens; & quel est l'homme, qui, en voyant les exemples glorieux qu'ils rapportent des gens qui ont aimé leur patrie, ne se sente ému, & ne tourne son esprit du côté de la gloire?

Reve-

Revenons à la superstition de Dion. Il dit ⁶⁴ que quelques jours avant la bataille de Philippes, le soleil parut à Rome, tantôt plus grand, tantôt plus petit, & qu'il avoit lui pendant la nuit. Il rapporte ce qu'on a dit des Pfylls, & il adopte toutes les fables qu'on a écrites de ces peuples. Il y a pourtant une particularité véritable dans ce que rapporte Dion, & qui a été observée par Suétone. C'est qu'Auguste avoit une si grande envie de conduire en triomphe à Rome Cléopatre vivante, qu'il fit sucer sa blessure par plusieurs Pfylls, pour savoir s'ils pourroient, en tirant le venin du sang, la faire revivre. Dion nous donne une description singulière des Pfylls, & si puérile, qu'aujourd'hui un enfant de dix ans s'en moqueroit & la regarderoit comme

⁶⁴ *Romæ enim sat aliquando diminutus, & minimus visu apparuit, aliquando maximus, cum duobus aliis conspectus est, aliquando etiam noctu effulsit. Dion. Rom. Hist. Lib. 47. p. 400.*

⁶⁵ *Cæsar, audito Cleopatæ interitu, attonitus, corpus ejus vidit, remediaque ei & Pfylls adhibuit, si qua eam ratione vitæ restituere posset: Pfylli enim hi viri sunt (neque enim femella nascitur Pfylla) qui possunt omnium serpentum venena ex hominibus nondum mortuis exugere, neque ipsis morsis a serpentibus incommodum ullum accidit.*

comme un conte de nourrice ⁶⁵ „Il ne naît,
 „dit-il, jamais de femme parmi les Psyl-
 „les. Ces hommes naissent d'eux mêmes,
 „& conservent leur race sans le secours des
 „femmes. Ils peuvent tirer du corps des
 „autres hommes le venin de la piquûre des
 „serpens, pourvû qu'ils ne soient pas encore
 „morts. Quant à eux, ils éprouvent leurs
 „enfans, en les présentant, d'abord qu'ils
 „naissent, aux serpens, qui ne peuvent point
 „les blesser, & qui s'engourdissent dès qu'ils
 „sont couverts des vêtemens de ces mê-
 „mes enfans". Les Auteurs, qui, avant
 Dion, avoient parlé des Psylles, en avoient
 dit bien des fables; mais cet Historien a
 renchéri sur toutes. Voici ce qu'Hérodote
 en a écrit ⁶⁶ „Après les Nasomones, on
 „trouve les Psylles, qui périrent autrefois
 „par

*Nascuntur autem ex se ipsis: natosque aut serpentibus con-
 tinuo injectis, aut ipsis fasciis in serpentes coniectis pro-
 bant; nam serpentes neque lædere infantem possunt, & vesti-
 bus ejus impositis, corpore corripuntur. Quum nullo mo-
 do ad vitam reduci Cleopatra posset, miratus eam, ac mise-
 ricordia profectus, magnopere doluit, omni se triumphii
 sui gloria spoliatum esse ratus. Idem, ibid. p. 519.*

⁶⁶ Hérodote. de la traduction de du Ryer, Tom. 2.
 p. 140. edit. in 12.

„par cet accident étrange. Comme le vent
 „du Midi eut feché tous les lieux où ils
 „confervoient de l'eau, car tout le païs,
 „qui est entre la Syrte, est un païs aride
 „& sec, ils résolurent dans une assemblée
 „publique, & d'un commun consentement,
 „d'aller faire la guerre contre ce vent (je
 „ne dis que ce que disent les Lybiens,)
 „& quand ils furent arrivés aux lieux sablon-
 „neux, le vent du Midi se leva, qui les
 „enfévelit sous les sables”. On voit qu'Hé-
 rodote n'est point trop fabuleux dans sa
 narration. Il parle des Pfyllés comme d'un
 peuple fou; cependant il est presque im-
 possible de croire qu'il y ait une nation
 assez folle pour déclarer la guerre au vent.
 On peut dire, pour excuser Hérodote, que
 nous savons, à n'en pas douter, qu'il y a
 des peuples qui croient, en poussant de
 grands cris, soulager la lune, & l'aider à
 se défendre contre un dragon. Ils ne man-
 quent jamais de s'assembler dans une gran-
 de plaine dès qu'ils voient une éclipse, &
 alors Dieu fait le beau carillon qu'ils font.

II

67 Multa enim fulmina per serenum delapsa sunt, terra ingenti motu concussa est, multis locis hominum simulacra apparuerunt, faces in sublimi ab octasu ad cælum recurrerunt.
 Dion. Hist. Rom. Lib. 37. p. 46.

Il faut convenir de bonne foi que puisqu'il y a aujourd'hui des gens assez fous pour vouloir aider la lune dans les combats qu'elle a à soutenir, il peut y en avoir eu autrefois qui ont été assez extravagans pour déclarer la guerre au vent du Midi. Pline, qui parle des Pnylles, renchérit sur Hérodote. Il fait mention de leur vertu à guérir les morsures des serpens par leur attouchement. Il parle aussi de la manière dont ils éprouvoient leurs enfans; mais il ne dit point qu'ils les fissent sans femmes. Ce surcroît de fable étoit réservé à Dion. Il y a dans son Histoire un grand nombre de contes aussi risibles. J'en rapporterai ici quelques-uns, pour montrer que le Paganisme a eu des Auteurs qui valent bien nos compilateurs de Légendes. Commençons. ⁶⁷ „Dans plusieurs endroits „on vit des Ombres revenir . . . , ⁶⁸ une „petite chapelle, dédiée à Junon sur le mont „Albane, & qui regardoit l'Orient, se tourna „tout à coup au Septentrion”. Après cela, je conseille aux Protestans de faire les difficiles,

⁶⁸ *Prodigia quædam evenerunt, nam Sacellum quoddam Junonis exiguum, quod in Albano super mensa dedicatum orientem solem spectabat, ad Septentrionem conversum erat.*
Idem, Lib. 39. p. 111.

ciles, & de chicaner les différens voïages qu'a fait la Chapelle de Lorette, avant d'arriver à bon port où elle est actuellement ⁶⁹ „Au mont Latinus on entendoit un „grand bruit sous la terre ⁷⁰ il plut „des pierres & des motes de terre. On „vit un grand flambeau dans le ciel, qui „partit du Midi, & parcourut la voute cé- „leste jusqu'au Septentrion ⁷¹ un des „Temples de la Fortune s'ouvrit de lui- „même, & du sang, répandu dans l'en- „droit où l'on pétrissoit le pain, coula „jusques au Temple de l'autre Fortune „⁷² un loup entra dans la ville, & une laye „fit un marcassin, qui, excepté les pieds, „étoit parfaitement ressemblant à un éle- „phant ⁷³ Comme Cassius eut passé „son

⁶⁹ *Tumultusque sub terra in monte Latino exauditus erat. Idem, ibid. p. 111.*

⁷⁰ *Faxque a cæli parte quæ Meridiem spectat, ad Orientem transcurverat; multa quoque fulmina deciderant: sæpius glebis, lapidibusque & testis pluerat. Lib. 40. p. 159.*

⁷¹ *Delubrum Fortunæ sponte sua apertum est. Præterea sanguis ex pistrino effusus, ad alterius Fortunæ Templum profluxit. Idem, Lib. 42. p. 222.*

⁷² *Hæc prodigia Romanos perturbaverunt: Inpus in urbe visus; sus fætum elephanti, præterquam pedes, cætera similem edidit. Dion. Rom. Hist. Lib. 43, p. 242.*

„son camp, il tomba tout à coup du ciel
 „un déluge d'eau ; une immense quantité
 „de sangliers entra de tous côtés dans le
 „camp, renversa & confondit tout. D'où
 „l'on présagea que la puissance de Cassius
 „ne dureroit guères". Je ne finirois jamais,
 si je rapportois ici tous les autres prodiges
 dont Dion fait mention dans son Ouvrage ;
 mais je ne puis cependant oublier deux
 miracles opérés par Vespasien, qui valent
 bien tous ceux qui ont été faits sur le tom-
 beau de St. Pâris 74. Etant à Alexandrie,
 il rendit la vûe à un aveugle, en lui cra-
 chant sur les yeux, & il guérit un homme
 qui avoit la main estropiée, en marchant
 dessus. Ces deux malades avoient été aver-
 tis en songe qu'ils recevraient leur guéri-
 son

73 *Quum uno loco cum his omnibus castra Cassius locasset, repente magna vis aquæ de caelo decidit, a prique omnibus portis simul in castra irruentes, omnia quæ in ipsis erant confuderunt ac conturbarunt : adeo ut quidam ex his potentiam ejus mox futuram, ac paulo post interitum adventurum præfagierint. Dion. Hist. Rom. Lib. 41. p. 393.*

74 *Vespasianus cæcum hominem, itemque alterum cui imbecilla manus erat, (qui per quietem ipsum adire jussi fuerant) sanavit, oculis alterius spuito conspersis, & manu alterius conculcata : quæ opinio divinitatis eum celeberrimum fecit. Joannis Xiphilini Epitome Dionis. Vespasianus. p. 319.*

fon de l'Empereur Convenons que Vespasien employoit des façons singulières dans les miracles qu'il opéroit. Il redressoit une main estropiée, en faisant tout ce qu'il falloit pour l'estropier davantage. C'est Xiphilin, l'Abréviateur de Dion, à qui nous devons la conservation de ces deux belles guérisons. Malheureusement je ne crois pas que la recette, dont Vespasien se servit, puisse être mise en pratique aujourd'hui, & je ne pense pas qu'aucun aveugle aille jamais à Vienne prier l'Empereur de lui cracher au visage. Parmi les manières, dont les Souverains guérissent les malades, celle dont se servent les Rois de France, me paroît la plus sûre. Ils touchent les personnes qui ont les écrouelles,

75 Fama est Arnuphin Magum Ægyptium, Mercurium, illum qui est in aere, aliosque Dæmones, quibusdam artibus magicis invocavisse, ac per eos pluviam extorsisse. Hæc quidem a Dione dicuntur. Joannis Xiphilini Epitome Dionis M. Antoninus. Phil. Lib. XVII. p. 367. Quoi qu'il en soit de Mercure, il falloit que la soif des Romains fut bien ardente, puisqu'ils combattoient en bûvant, & que plusieurs avaloient du sang mêlé avec de l'eau. Voions ce que dit à ce sujet le même Auteur. Dion addit Romanos, cum primum pluvia caderet, omnes suspexisse in cælum, eamque in ora recepisse: deinde scutis galeisque subjectis inde sorbuisse largiter, equis-

les, en leur disant, *Le Roi te touche, Dieu te guérisse.* Ils les font mettre ensuite entre les mains de très habiles Médecins, qui les traitent & les guérissent. Voilà des miracles, dont aucun incrédule ne s'étonnera, & qu'il est très utile de perpétuer dans un Etat.

Dion ne s'accorde point sur un fait avec Tertullien, Eusebe, Paul Diacre. Ces Auteurs Ecclésiastiques ont prétendu que c'étoit aux prières des Chrétiens qu'on devoit les pluies qui tomberent en faveur des soldats de Marc Aurele, & les tempêtes qui détruisirent une partie de l'armée des Quades. Dion au contraire dit qu'il faut les attribuer ⁷⁵ aux enchantemens magiques d'un certain Arnuphis Egyptien, qui invo-

qua

que ad bibendum dedisse : cumque Barbari in ipsos impetum facerent, eos simul bibisse & pugnasse, compluresque faucios sanguinem infusum in galeas, simul cum aqua absorbuisset. Hi præterea gravia damna accepissent urgentibus hostibus, quod magna ex parte in bibendo erant occupati; nisi vehemens grando, compluraque fulmina in hostes cecidissent. Itaque licebat videre in eodem loco aquam ignemque simul de cælo cadere, atque ob eam causam valere alios & bibere, alios exuri ac prorsus interire. Non enim ignis attingebat Romanos; aut si forte interdum cum eis misceretur, extinguebatur subito: neque imber juvabat Barbaros, sed eos non secus inflammabat atque oleum; ita ut aquam

qua Mercure & les Démons de l'air. Un Physicien, pris pour juge entre ces différens Historiens, ne pourroit-il pas dire qu'il plut, parce qu'il devoit pleuvoir par des causes naturelles?

§. IV.

HERODIEN.

Hérodien a écrit l'Histoire des Empe-reurs qui ont regné depuis Marc - Aurele jus-qu'au jeune Gordien. Cette Histoire con-tient donc ce qui s'est passé pendant soixan-te-&-dix ans, Hérodien assure qu'il n'a écrit que ce dont il a été certain. „Ceux, „⁷⁶ dit-il, qui ont transmis à la postérité „les événemens passés depuis long - tems, „& qui ont voulu renouveler le souvenir „de

requirerent pluvia perfusi, infligerentque sibi vulnera, quo ignem sanguine restinguerent. Idem, ibid. Voilà un nom-bre de miracles, qui pourroient fort bien occuper une place dans la Légende.

⁷⁶ *Qui res antiquas posteris prodiderunt, veteremque His-toriae memoriam renovare literis studuerunt magna ex parte, dum famam eruditionis affectant, nomenque suum conantur ab injuria oblivionis asserere, minus sane multam in veri peruestigatione, quam in exornanda componendaque oratio-ne industriam posuerunt: rati scilicet, neque, si quid in re-*

„de l'Histoire ancienne, ont été ordinaire-
 „ment plus attentifs à écrire élégamment
 „qu'à ne dire que des choses dont ils fus-
 „sent parfaitement éclairés. Ils cherchoient
 „plûtôt à éterniser leur nom qu'à perpé-
 „tuer la vérité. Ils pensoient que s'ils di-
 „soient des choses fausses, on ne pourroit
 „point les en convaincre, à cause de l'éloig-
 „nement des tems, & qu'ils jouïroient ce-
 „pendant de la gloire d'avoir publié des
 „Ouvrages parfaitement bien écrits. Plu-
 „sieurs sont tombés dans un autre défaut,
 „séduits par la haine qu'ils portoient à
 „quelques Grands, ou par des inimitiés
 „particulières, ou par leur inclination
 „pour certaines villes, & pour quelques
 „personnes privées, ils se sont répandus,
 „ou en invectives, ou en loüanges immo-
 „dérées,

*bus a suo remotissimis falsi proderetur posse refelli; & se
 tamen suavitate narrationis amplissimum fructum perceptu-
 ros: alii vero privatis inimiciis tyrannorumque odio pro-
 veçti: aut in laudes Principum, civitatum, privatorumque
 hominum immodicis assentationibus effusi, tenues per se res
 atque humiles scribendi tamen artificio longe supra veri fi-
 dem sustulerunt. Ego vero contra, non quidem acceptam ab
 aliis, aut incognitam, aut testibus egentem historiam, sed
 eorum qui legent, sensibus adhuc memoriæque recenti inhæ-
 rentem, summa vel fide vel diligentia collectam conscriben-
 dam suscipi.* Herodian. Hist. Lib. I. Proœmium.

„dérées, & ont décrit avec emphase de très
 „petites choses qu'ils ont voulu rendre
 „confidérables, sans ménager la vérité.
 „Quant à moi, je ne dirai que ce que j'ai
 „vu. Je ne ferai aucune mention des faits
 „que je ne connois point parfaitement,
 „& dont je n'ai pas été informé par moi-
 „même, ou par des personnes très croia-
 „bles; je ne parlerai que de faits récents,
 „& dont la mémoire est encore nouvelle”.

Photius dit 77 qu'Hérodien écrit d'un
 stile clair, sans affecter les termes Attiques;
 il en emploie cependant de très propres,
 & qui élevent sa narration. Il n'y a rien
 de superflu dans ses Ouvrages, & l'on peut
 dire

*77 Scriptoris hujus (Herodiani) dictio clara est atque per-
 spicua, quin & jucunda: vocibus autem utitur temperatis,
 neque supra modum Atticis, quibus nativa illa communi
 sermonis gratia quodam modo violetur: nec rursus in humi-
 litatem quandam ita demissis, ut artem omnem illæ fugisse
 videantur. Ad hæc nec supervacaneis tæmet, neque necessa-
 rium quid omittit: sed ut uno verbo absolvam, omnium
 Historiæ virtutibus paucis sane cedit. Photii Biblioth.
 Art. 99. p. 275.*

78 Comme le discours de Marc Aurele est fort court,
 je crois que je ferai plaisir à mes lecteurs de le placer
 ici. *Qui (amici) postquam convenerunt, constituto in eorum*

dire qu'il n'est ni diffus, ni trop concis. Il est enfin inférieur à fort peu d'Historiens. Il s'est servi des harangues directes; mais elles sont courtes, & renferment d'excellentes choses. Celle de Marc-Aurele à ses amis dans les derniers instans de sa vie, devroit être lue & méditée tous les jours par les Souverains. Ceux qui regnent, y trouveroient les plus utiles leçons pour former les mœurs & le caractère de leur successeur, & ceux qui, n'ayant point encore le pouvoir suprême, sont destinés à l'avoir, y verroient combien un des plus vertueux Empereurs étoit allarmé des travers où il craignoit que son fils ne donnât. Il disoit ⁷⁸ à ses amis que c'étoit lui procurer

conspectu adolescente filio, paululumque e grabato sublevans, hujuscemodi habuit orationem: dolere vos atque angere, quum ita me affectum contemplanini, minime mirandum. Quippe humanum est humanis casibus ingemiscere: multoque magis misericordiam provocant quæ oculis usurpamus. Ceterum peculiaris vobiscum nostra ratio est: nam de mei erga vos animi conscientia mutuam spero a vobis quasi meo jure benevolentiam. Nunc autem illud incidit, quum & mihi sit judicium faciendum, frustra ne vobis honorem tamdiu habuerim, studiumque omne meum lubens detulerim: & vobis, referenda gratia, ostendendum non esse vos eorum quæ acceperitis immemores. Videtis filium quem ipsimet educa-

curer l'immortalité, que de rendre son fils vertueux; ce furent là presque ses dernières paroles.

Il y a plusieurs choses très intéressantes dans Hérodien, & qu'on ne trouve point aussi bien détaillées dans les autres Historiens

primas nunc adolescentiæ metas ingredientem, quasi in salo atque in fluctu vitæ gubernatoribus indigentem, ne rerum imperitia de recto quasi cursu ablatas, malis artibus impingat. Este igitur vos illi pro me uno multi parentes, excolendo scilicet atque optima suggerendo. Neque enim aut pecuniæ vis, tyrannidis luxuriam explere, aut stupantia satellitum agmina tueri Principem possunt: nisi illi ipsi quos regas, animum imperanti benevolentem accommodent. Quippe ii demum diu tutoque imperant, qui metum ex credulitate, sed amorem ex bonitate civium suorum animis instillant. Neque enim quos servire necessitas coegit, sed quos obtemperare sua quemque voluntas adegit, ii sunt in agendo patiendoque, a suspitione omni assentioneque vacui: nunquamque imperia detractant, nisi violenter contumelioseque sint habiti. Est autem difficile in maxima licentia moderari sibi, quasi frenos imponere cupiditatibus. Quod si bene vivendi auctores illi fueritis, & quæ nunc coram audit, identidem admonueritis, una opera & ipsum vobis reliquisque omnibus optimum Principem reddetis, & memoriam nostram demerebimini: quam scilicet immortalem hac una ratione poteritis efficere. Talia dicentem Marcum ita repente animus defecit ut statim conticesceret, & languore nimio

riens. Parmi les plus curieuses, on peut placer les cérémonies de la pompe funèbre des Empereurs, & de leur apothéose. Hérodien en donne un long détail, en parlant des honneurs funèbres qui furent rendus aux cendres de l'Empereur Sévere. „Les Romains, 79 dit-il, ont la coutume „de

supinus in lectulum relaberetur. Herod. Hist. Lib. I. Commodus, p. 4 & 5. edit. Henr. Stephan. MDLXXXI.

79 *Mos est enim Romanis consecrare Imperatores, qui superstitionibus filiis vel successoribus moriuntur: quique eo sunt honore affecti, relati dicuntur inter Divos. Est autem tota urbe quasi luctus quidam, festæ celebritati promiscuus: quippe functum vita corpus, ritu hominum sumptuoso funere sepeliunt. Sed imaginem, defuncto quam simillimam fingunt, eamque in regie vestibulo proponunt supra eburneum lectum maximum atque sublimem, vestibus instratum aureis & quidem imago illa ad ægroti speciem pallida recumbit. Circa lectum vero utrinque magnam partem dici sedent, a læva quidem Senatus omnis, vestibus atris amictus, a dextra vero matronæ, quas virorum aut parentum dignitas honestat. Harumque nulla vel aurum gestans, vel ornata monilibus conspicitur; sed vestibus albis exilibus induta merentium speciem præbent. Hæc ita per septena dies continuos faciunt: medicis ad lectum quotidie accedentibus, inspectum velut ægrum, deterius se habere, subinde pronuntiantibus. Deinde ubi jam visus obiisse diem, lectum humeris attollunt Equestris Senatoriique Ordinis nobilissimi ac lectissimi juvenes; perque viam sacram in vetus forum*

„de consacrer les Empereurs après leur
 „mort. Ceux, qui reçoivent cet honneur,
 „sont regardés comme étant mis au rang
 „des Dieux. On fait d'abord à leur corps
 „les funérailles ordinaires, ensuite on place
 „dans le vestibule de leur palais sur un
 „lit d'ivoire, couvert de superbes orne-
 „mens, leur figure en cire. Pendant sept
 „jours, les Sénateurs, vêtus de noir, & les
 „Dames Romaines, dont les maris ont un
 „rang distingué, viennent se placer auprès
 „du lit, les Sénateurs à gauche, & les
 „femmes à droite, habillées de blanc, sans
 „aucun

*deservant, ubi Magistratus Romani deponere imperium con-
 sueverant. Utrunque autem gradus quidam sunt ad scalarum
 similitudinem constructi: in quibus, altera ex parte puerorum
 chorus est e nobilissimis atque Patriciis; altera feminarum
 illustrium, hymnos in defunctum pœanasque canentium, ve-
 vendo ac lamentabili carmine emodulatos. Quibus peractis,
 tollunt iterum lectum, atque extra urbem perferunt in Mar-
 tium campum: ubi, quæ latissime campus patet, suggestus
 quidam specie quadrangula lateribus æquis affurgit, nulla præ-
 terquam lignorum ingentium materia compactus in taberna-
 culi formam. Id quidem interius totum est aridis fomiti-
 bus opletum, extra autem intextis auro stragulis atque ebo-
 reis signis variisque picturis exornatum. Infra vero alte-
 rum minusculum quidem positum est, sed forma & ornatu
 persimile, portis janisque patentibus. Tertiumque item,
 & quartum semper superiore contractius: ac deinceps alia;*

„aucun ornement. Les Médecins viennent
 „aussi tous les jours rendre visite à la figu-
 „re de cire, s'approchent du lit, la confi-
 „dèrent, & déclarent ensuite que le mala-
 „de se porte toujours plus mal. Enfin le
 „huitième jour étant arrivé, les jeunes Séna-
 „teurs & Chevaliers Romains portent le lit
 „sur leurs épaules au Marché vieux, en
 „prenant le chemin de la Rue sacrée. C'est
 „à ce Marché où les Magistrats ont cou-
 „tume d'être démis de leur charge. Là
 „plusieurs chœurs de filles & de jeunes gar-
 „çons chantent des hymnes à la louange
 „du

*doucc ad extremum quod est omnium brevissimum pervenia-
 tur, possis ejus ædificii formam comparare turribus his quæ
 portibus inminentes, noctu igne prælato naves in tutas sta-
 tiones dirigunt: pharos vulgo appellant. Igitur lecto in
 secundum tabernaculum sublato, aromata & suffimenta omnis
 generis, fructus herbasque succosque omnes adoratos conqui-
 runt, atque acervatim effundunt. Quippe neque gens est,
 neque civitas, neque honore ullo aut dignitate præcellat,
 quin certatim pro se quisque suprema illa munera Principis
 honori deferant. Ubi vero ingens aromatum acervus ag-
 gestus est, ac locus omnis expletus, tum circa ædificium il-
 lud adequitant, universis Equestris Ordinis certa quadam
 lege ac recursu, motaque; pyrrichio numeroque in orbem de-
 currentibus. Cursus item decenti similiter ordine circum-
 aguntur, infessi purpuratis rectoribus, qui personas ferunt
 quæ habent imagines Ducum omnium Romanorum Princi-*

„du Prince mort. La pompe funèbre va
 „ensuite dans le Champ de Mars, où l'on
 „a élevé un vaste monument, dont les qua-
 „tre faces sont égales. Le dedans est rem-
 „pli de matière combustible, & le dehors
 „est couvert d'or, d'ivoire & de diverses
 „peintures. Le second étage de ce bâti-
 „ment est un peu plus petit, mais il est
 „orné, ainsi que le premier; les portes
 „en sont ouvertes. Le troisième est de mê-
 „me, ainsi que les autres, jusques au der-
 „nier. Ce bâtiment ressemble parfaitement
 „à une de ces grandes tours qu'on bâtit
 „dans les ports de mer pour y mettre de
 „la lumière pendant la nuit, qui serve aux
 „mariniers à diriger leur route. Le lit de
 „l'Empereur est placé dans le second éta-
 „ge, au milieu des aromates, des parfums,
 „des herbes odoriferantes, des fleurs les
 „plus rares; car il n'est aucun particulier
 „un peu distingué, aucune ville, aucune
 „province qui ne veuille se distinguer par
 „quelque présent honorable. Après qu'on
 „a pla-

*punque illustrium. Quæ ubi celebrata sunt, facem capit
 Imperii successor, eamque tabernaculo admovet. Tum cæte-
 ri omnes undique ignem subjiciunt: cunctaque illico fomitibus
 illis aridis odoramentisque referta, igni valido corripiuntur. Mox ab extremo minimoque tabernaculo tamquam e*

„a placé tous les présens, les Chevaliers
 „Romains font courir leurs chevaux autour
 „du monument, & font des évolutions
 „qu'on appelle *Pyrrhiques*. Ensuite des
 „chars, qui portent des personnes qui re-
 „présentent les personnages illustres de l'E-
 „tat, font la même manœuvre. Après
 „toutes ces cérémonies finies, le successeur
 „du mort à l'empire prend un flambeau,
 „& met le feu au monument, & d'abord
 „les matières combustibles & les aromates
 „s'embrasent & communiquent bientôt le
 „feu à tout le reste de l'édifice; & lorsque
 „la flamme commence à s'élever dans les
 „airs, on fait partir du dernier étage une
 „aigle, qu'ont croit porter au ciel l'ame
 „de l'Empereur, qui est mis alors au nom-
 „bre des autres Dieux”.

Comme le tems rend les hommes plus
 industrieux & plus avisés, on a supprimé
 le bucher, & l'aigle dans les apothéoses
 modernes. Les canonisations se font à
 Rome

*fastigio quodam, simul cum subjecto igni accensura in æthe-
 rem aquila dimittitur: quæ in cælum creditur ipsam Prin-
 cipis animam deferre: ac jam ex illo cum cæteris Numi-
 nibus Imperator colitur. Herod. Hist. Lib. 3. p. 87. An-
 ton. & Geta.*

Rome aujourd'hui avec autant de magnificence que les anciennes, sans perdre par le feu un grand nombre de choses précieuses. On voit par-là combien notre sagesse est supérieure à celle des Païens.

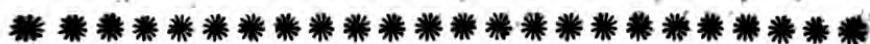
Hérodien étoit d'Alexandrie. Il avoit d'abord été Grammairien, & outre son Histoire, il avoit fait plusieurs autres Ouvrages que nous n'avons plus aujourd'hui. Il vécut long-tems à Rome à la Cour des Empereurs; ce qui le mit en état de s'instruire par lui-même des faits qu'il vouloit éclaircir.



LETTRE

¹ *Legitur historicum Opus Libris sex Zosimi Comitis, & ex Advocato Fisci. Phot. Biblioth. Art. XCVIII.*

² *Incipiens autem Historiam jam inde, ferme dixerim ab Augusto, & Imperatores omnes ad Diocletianum usque percurrans, nudam quasi designationem, successionemque eorum commemorat: dum latius tandem a Diocletiano, de iis qui Imperio potiti sunt, Libris quinque tractare pergit. Primus enim Liber Imperatores ab Augusto ad Diocletianum usque recenset, sextique finis in iis desinit temporibus, quibus Alaricus Romam iterum obsidens, civibus ad*



LETTRE DIX-HUITIEME.

§. I.

Z O S I M E.

M O N S I E U R,

Zosime ¹ étoit Comte & Avocat du Fisc. nous avons déjà remarqué que cet emploi étoit une charge très honorable. Le premier des six Livres ² de cet Historien, qui est très succint, comprend la suite des Empereurs depuis Auguste jusqu'à Probus, & alloit autrefois jusqu'à Dioclétien ; les cinq autres Livres sont plus étendus, surtout quand il est question de ce qui s'est passé

inopiam redactis, obsidionem solvit, eisque Imperatorem dedit Attalum, quem tamen deinde rursus abdicavit imperio, quod regnum sibi traditum minus recte videretur administrare; atque ad Honorium Augustum Ravenne tum agentem fœdus cum eo initurum misit. Asarus vero, Gothus & ipse, similtates adversus Alaricum exercens, cum trecentis quibus præerat, Honorianis partibus adjunctus, bellicue societatem pollicitus, Alarici rebus impedimentum objecit. Atque hunc sexti Historiarum Libri finem facit. Idem, ibid.

T O M. VI.

F

passé sous le regne de Théodose & de ses enfans Arcadius & Honorius, tems auquel vivoit Zosime. Il parle alors des choses qu'il a vûes lui-même. Son Histoire s'étend fort peu audelà du second siége de Rome par Alaric; mais elle alloit plus loin autrefois. Nous avons perdu la fin du sixième Livre, & il ne nous en reste plus que le commencement.

Photius dit ³ que le style de Zosime est pur, & qu'il plait par sa douceur & par sa clarté. On pourroit soupçonner, par ce que remarque le même Photius ⁴, que l'Histoire de Zosime avoit un grand rapport avec celle qu'Eunapius avoit écrite sur les Césars, & qu'il sembloit que Zosime l'eût simplement abrégée, tant l'une avoit de ressemblance avec l'autre, si l'on en excepte ce qui regardoit Stilicon, que Zosime

³ *Alioqui brevis est, dictione perspicuus ac purus, nec suavitatis expertus. Idem, ibid.*

⁴ *Dixerit autem aliquis hunc non suam Historiam scripsisse, sed Eunapianam descripsisse, & partim brevitate duntaxat ab illa differre, partim etiam quod Zosimus non, ut ille, Stelichonem convitiis proscindat. Cætera propemodum idem est in Historia, pios præsertim Imperatores criminando. Arbitror autem duas hunc quoque, sicut & illum, editiones.*

me ne diffamoit pas, ainsi que faisoit Eunnapius. La Mothe-le-Vayer semble croire qu'il nous reste encore un Manuscrit d'Eunnapius, & il prétend qu'on pourroit éclaircir ce que dit Photius, si les Vénitiens donnoient au Public le Manuscrit qu'on assure qu'ils ont de l'Histoire d'Eunnapius.

On accuse Zosime d'avoir marqué dans son Histoire trop d'animosité contre les Chrétiens. Evagrius, Nicéphore de Caliste, enfin presque tous les Auteurs Ecclésiastiques se sont élevés contre lui. Photius s' dit qu'il aboye comme un chien après le Christianisme; il l'accuse d'avoir maltraité tous les Empereurs qui suivoient cette sainte Religion. Leunclavius, qui a donné une édition de Zosime, a placé à la tête une Apologie de cet Historien, & il le justifie parfaitement de tous les reproches qu'on

instituisse, etsi priorem hujus editionem non vidi; conjicere tamen ex Editionis novæ, quam nos legimus, inscriptione licet, etiam alteram hunc, sicut & Eunnapium, publicasse. Verum magis hic planus est & brevior, ut diximus, quam Eunnapius, signisque nonnisi raro utitur. Idem, ibid.

s Impiam hic Paganorum secutus Religionem, in pluribus adversus pios sæpius latrat. Idem, ibid.

qu'on lui a faits. Il montre ⁶ que c'est à tort que Photius le compare à un chien qui aboie, & qu'ayant à parler de certains Empereurs Chrétiens, il ne pouvoit se dispenser d'en rapporter les défauts, ainsi qu'il faisoit mention de leurs bonnes qualités, & que c'étoit avec raison, & selon les loix invariables de l'Histoire, qu'il blâmoit Constantin des meurtres & des parricides qu'il avoit commis, des impôts exorbitans qu'il avoit mis sur le peuple; que c'étoit avec la même justice qu'il condamnoit les cruautés des enfans de Constantin, la foiblesse de Jovien, les concussions & la dissimulation de Valentinien, l'amitié déplacée que
 Gratian

6 Restat Photii Patriarchæ Byzantini judicium, quo Zosimum tradit instar canis pios allatrasse. Sed nos jam ante latratum illum minime fuisse noxium, nec morsum, velut rabiosi, pestilentem ostendimus, quod uti paucis in conspectu quasi positum adpareat, ex tota Zosimi perspicimus historia, reprehendi ab eo Constantinum ob exactionum acerbitatem, parricidia, luxum, profusionem; quæ in eo vitia professæ Christianæ Religionis parum extinxerit. Ejus filiis mutuas inter se cædes, & cognati sanguinis effusiones objicit. Joviani quæ fuerit ignavia, quam parum fortis in retinendis Reipublicæ Provinciis animus, ostendit. Valentiniani plus æquo suspicacem naturam, ideoque sevam in eos quibus dis- sideret, cum gravi vexatione subditorum, quos onera tribu- torum immense exhauriebant, conjunctam notat. In Gratia-

Gratian portoit aux Barbares, laquelle lui faisoit négliger ses propres sujets, les changemens fréquens que Théodose fit dans les Magistrats, la vente des charges qu'il pratiqua pour trouver de l'argent afin de satisfaire à ses voluptés, l'imbécillité d'Honorius gouverné par des Eunuques & des femmes, & la stupidité d'Arcadius. Voilà, dit Leunclavius, les défauts véritables que Zosime reproche à ces Empereurs Chrétiens; mais puisqu'on convient qu'ils les avoient, pouvoit-il faire autrement d'en parler, sur-tout rendant dans toutes les occasions justice à leurs bonnes qualités, & n'en passant aucune sous silence?

Les

no nimium Barbarorum amorem, suorum contemptum, & ipsi Principi necis fuisse causam, & in Republica mutationem adtulisse monstrat. Theodosio mutatos, auctos, venditos Magistratus, immodicumque voluptariae vitae studium vitio dat: Licet his exceptis, eum ingenue laudet. Ejus filios, Arcadium, non nisi Pecus Arcadicum, quod ab Ennachiis & mulierculis, summo cum detrimento Reipublicae, bonorumque luctu, regetur; Honorium, ignavia fratri parem fuisse declarat. Hi sunt illi, puto, pii Principes, contra quos latrasse Zosimum Photius, ob eorum indicata vitia, queritur; quum, si quid in iisdem praedicatione dignum reperiret, minime dissimularet. Jo. Leunclavii Apologia pro Zosimo, &c.

Les Auteurs Ecclésiastiques ont été révoltés contre Zosime, principalement par deux raisons. La première, parce qu'il loue l'Empereur Julien; la seconde, parce qu'il rapporte & condamne plusieurs actions horribles de Constantin. Ces Auteurs Ecclésiastiques, trompés par leurs préjugés, auroient voulu que Zosime, agissant ainsi qu'eux, se fût efforcé de changer en crimes les vertus de Julien, & en vertus les crimes de Constantin. Ce n'est point ici le lieu de justifier l'Empereur Julien, j'ai montré dans la *VIII. Lettre* combien l'on devoit peu

7 Κωνσταντίνου δὲ τὸν Δικίνιον καὶ ἐν τῇ Νικομηδία πολιορκουῦντος, ἀπογνοὺς ταῖς ἐλπίσιν, ἐπιστάμιός τε ὡς ἐδειμία δυμῖς ἐσιν αὐτῷ πρὸς μάχην ἀρχῶσα, τῆς πόλεως προσελθὼν, ἰκέτης τῷ Κωνσταντίνῳ καθίσταται, καὶ τὴν αἰλουργίδα προσογαγὼν, βασιλέα τε καὶ δεσπότην ἰβόα, συγγνώμην ἐπὶ τοῖς προλαβῆσάν αὐτῶν, ἐθάρρει γὰρ ὡς βιώσεται, τῆς αὐτῆ γαμετῆς ὄρκους ἐπὶ τῆτι παρα Κωνσταντίνου λαβῆσης, ὁ δὲ Κωνσταντίνος, Μαρτινιανὸν μὲν παρεδίδα τοῖς δορυφόροις ἐπὶ Θανῶτα, Δικίνιον δὲ εἰς τὴν Θεσσαλονίκην ἐκπεμψας, ὡς βιωσόμενον αὐτότι σὺν ἀσφαλείᾳ, μετ' ἑ πολὺ τῆς ὄρκου πατήσας, (ἦν γὰρ τῆτι αὐτῷ σύνηθες) ἀγχόνῃ τῆ ζῆν αὐτὸν ἀφαιρεῖται. Περιτάσης δὲ τῆς πάσης εἰς μόνον Κωνσταντίνον ἀρχῆς, ἐκέτι λοιπὸν τὴν κατὰ φύ-

peu ajouter foi à ce qu'ont écrit de ce Prince St. Gregoire de Naziance, St. Cyrille & plusieurs autres. J'aurai dans les *Lettres* suivantes occasion de parler encore amplement de cet Empereur, en faisant mention des Auteurs Grecs qui ont écrit des réflexions critiques, *les Césars* de Julien me paroissant devoir être placés dans les Livres de ce genre.

Je viens donc actuellement à Constantin. Voici les principaux reproches que lui fait Zosime; je les traduirai très exactement, pour que l'on puisse mieux en juger.

„Con-

σιν ἐνῆσαν αὐτῷ κακοήθειαν ἔκρυπτεν, ἀλλὰ ἐνεδίδα
 τῷ κατ' ἐξουσίαν ἅπαντα πράττειν. ἐχρηῆτο δὲ ἔτι καὶ
 τοῖς πατρίοις ἱεροῖς, ἔ τιμῆς ἕνεκα μᾶλλον ἢ χρείας.
 ἢ καὶ μάντεσιν ἐπέειθετο πεπειραμένοις, ὡς ἀληθῆ
 προειπῆσιν ἐπὶ πᾶσι τοῖς κατωρθωμένοις αὐτῷ. ἐπεὶ
 δὲ εἰς τὴν ῥώμην ἀφίκετο, μετὸς πάσης ἀλαζονείας,
 ἀφ' ἐσίας ἀήθη δεῖν ἀρξασθαι τῆς ἀσεβείας. Κρίσ-
 ποι γὰρ παῖδα, τῆς τῆ καίσαρος (ὡς ἐιρηταί μοι πρό-
 τερον) ἀξιοθέντα τιμῆς, εἰς ὑποψίαν ἐλθόντα τῆ φαύ-
 ση τῆ μητρὸς συνεῖναι, τῆ τῆς φύσεως θεσμοῦ μη-
 δένα λόγον ποιησάμενος, ἀνέειλε, τῆς δὲ Κωνσταντίνου
 μητρὸς Ἑλένης ἐπὶ τῷ σηλικούτῳ πᾶθει δυσχεραίνουσης,
 καὶ ἀτχετῶς τὴν ἀναίρεσιν τῆ νέου φερούσης, παραμυ-
 θήμενος ὡσπερ αὐτὴν ὁ Κωνσταντῖνος, κακῷ τὸ κακὸν

„Constantin aiant assiégé Licinius son beau-
 „frere dans Nicomédie, celui-ci voiant que
 „ses

ιάσατο μείζονι. βαλανείον γὰρ ὑπὲρ τὸ μέτρον ἐκπυ-
 ρωθῆναι κελεύσας, καὶ τέτῳ τὴν φαύσταν ἐναποθέ-
 μενος, ἐξήγαγε νεκρὰν γενομένην, τὰυτα συνεπισάμενος
 ἑαυτῷ, καὶ προσέτι γε ὄρκων καταφρονήσεις, προσήει
 τοῖς ἱερεῦσι καθάρσια τῶν ἡμετηρίων αἰτῶν. εἰπόν-
 των δὲ ὡς ἔ παραδέδοται καθαρμῷ τρόπος δυσσεβήμα-
 τα τηλικῶτα καθῆραι δυνάμενος, αἰγύπτιός τις ἐξ
 Ἰβηρίας εἰς τὴν ῥώμην ἔλθων, καὶ ταῖς εἰς τὰ βασι-
 λεια γυναιξὶ συνήθης γενόμενος, εὐτυχῶν τῷ Κωνσταντῖ-
 νῳ, πάσης ἀμαρτάνδος ἀναιρετικὴν εἶναι τὴν τῶν χρισ-
 τιανῶν διεβεβαιώσατο δόξαν. καὶ τέτο ἔχειν ἐπάγγελ-
 μα, τὸ τῆς ἀσεβείας μεταλαμβάνοντας αὐτῆς, πάσης
 ἀμαρτίας ἔξω παραχρῆμα καθίσταται. δεξαμένη δὲ
 ῥᾶτα τῷ Κωνσταντίνῳ τὸν λόγον, καὶ ἀφεμένη μὲν
 τῶν πατρῶν, μετασχόντος δὲ ὧν ὁ Αἰγύπτιος αὐτῷ
 μετεδίδα, τῆς ἀσεβείας τὴν ἀρχὴν ἐποίησατο, τὴν μαντι-
 κὴν ἔχειν, ἐν ὑποψία, πολλῶν γὰρ αὐτῷ διὰ ταύτης προ-
 ρηθέντων εὐτυχημάτων καὶ ἐκβάντων εἰς ἔργον, ἐδεδίει
 μήποτε καὶ ἄλλοις κατ' αὐτῆ τὴν κινδυνόμενος τὸ ἐσόμε-
 νον προρρηθεῖν. καὶ ἐκ ταύτης τῆς προαιρέσεως πρὸς
 τὸ ταῦτα καταλύειν ἐτρέπη. τῆς δὲ πατρίδος καταλα-
 βέσης ἑορτῆς, καθ' ἣν ἀνάγκη τὸ στρατόπεδον ἦν εἶναι
 εἰς τὸ καπετάλιον, ἀνοδὸν ὀνειδίζων ἀνάιδην, καὶ τῆς
 ἱερᾶς ἀγιότητος καταπατήσας, εἰς μῖσος τὴν γενομένην
 καὶ τὸν δῆμον ἀείστησιν. Οὐκ ἐνεγκὼν δὲ τὰς παρα-
 πάντων ὡς εἰπεῖν βλασφημίας, πόλιν ἀντίρροποι τῆς

„les affaires étoient désespérées & qu'il ne
 „lui restoit plus assez de troupes pour pou-
 „voir

ρώμης ἐζήτει, καθ' ἣν αὐτὸν ἔδει βασιλεία καταστή-
 σασθαι. γενόμενος δὲ μεταξὺ Τρωάδος καὶ τῆς ἀρ-
 χαίας Ἰλίου, καὶ τόπον εὐρῶν εἰς πόλειος κατασκυὴν ἐπι-
 στήθειον, θεμελίως τε ἐπέχετο, καὶ τείχους τί μέρος εἰς
 ὕψος ἀνέστησεν. ὅπερ ἄχρι (νῦν) ὄραϊν ἔνεσι τοῖς ἐπὶ
 τὸν ἐλλέσποντον πλείεσιν. ἐλθὼν δὲ εἰς μετάρμελον, καὶ
 ἄτελές τὸ ἔργον καταλιπὼν, ἐπὶ τὸ βυζάντιον ἦει θαι-
 μασας δε τὴν τῆς πόλειος θέσιν, ἔκρινε ταύτην ὅτι μα-
 λιστα αὐξῆσαι, καὶ εἰς βασιλέως ὀικησιν ἀρμοδίαν κα-
 ταστῆσαι. μὴν γὰρ ἡ πόλις ἐπὶ λόφῳ, μέρος ἐπέχεσθαι
 τῆ ἰσθμοῦ, τῆ διὰ τῆ καλουμένου κέρατος καὶ τῆς,
 Προποντίδος ἐκτελουμένου. παῖ τὸ μὴν παλαιὸν εἶχε
 τὴν πύλην ἐν τῇ συμπληρώσει τῶν τοῶν ἄς Σιβῆρος ὁ
 βασιλεὺς ἀκοδομήσατο, παυσάμενος τῆς κατὰ βυζαν-
 τίων ὀργῆς, ὅτι Νίγηρον ὑποδέξαντο πολέμιον ὄντα.

Quum autem Constantinus etiam Nicomediae Licinium
 obsideret, rebus ille desperatis, quod sciret nullas sibi
 restare iustas & satis amplas ad dimicandum copias,
 egressus urbe, supplex Constantino factus est; & adlata
 purpura, Imperatorem ac Dominum clamabat, veniam-
 que praeteritorum poscebat. Nam vitam sibi certo pol-
 licebatur, cuius nomine jusjurandum uxori ejus a Con-
 stantino praestitum fuerat. Martinianum Constantinus
 satellitibus suis occidendum tradidit, Licinio Thessalo-
 nicam ablegato, velut istuc secure victuro. Neque mul-
 to post ei, violata jurisjurandi religione, quod quidem

„voir se défendre , sortit de la ville & fut
„trouver Constantin en qualité de suppliant.

„Il

Constantino non insolens erat, laqueo vitam ademit. Posteaquam universum Imperium ad unius Constantini potestatem rediisset, non jam amplius insitam a natura malitiam tegebat: sed indulgens animi libidini, omnia pro imperio agebat. Et patriis adhuc sacris utebatur, non tam honoris Religionisve causa, quam necessitatis: quo fiebat, ut & hariolis, si qui essent experientes, fidem haberet; veluti qui vera ei de rebus omnibus, feliciter gestis, prædixissent. At ubi Romam venit, omnis adrogantiæ plenus, ab ipso lare sibi sumendum impietatis exordium putavit. Nam Crispum filium, Cæsaris ut ante dictum est ornatum titulo, quod in suspicionem venisset, quasi cum Fausta noverca consuesceret, nulla ratione juris naturalis habita, sustulit. Quumque Constantini mater Helena tantam calamitatem ægro ferret animo, & intolerabilem ex cæde juvenis dolorem perciperet; quasi consolans eam Constantinus, malum malo majori sanavit. Nam quum balneum accendi supra modum jussisset, eique Faustum inclusisset, mortuam inde extraxit. Horum ipse sibi conscius, & præterea contemptæ sacramentorum Religionis, ad Flamines accedens, admissorum lustrationes poscebat. Illis respondentibus, non esse traditum lustrationis modum, qui tam sæda eluere piacula posset, Ægyptius quidam, ex Hispania Romam delatus, palanisque mulierculis familiaris factus, & ad Constantini colloquium admittus, sententiam doctrinæ Christianorum habere vim abolendi quodcumque peccatum confirmavit, & id ipsum adeo polli-

„Il se dépouilla de la pourpre, l'appella
 „son Seigneur & son Empereur, & lui de-
 „manda

ceri; nimirum acceptantes eam homines impios, mox omni delicto liberari. Eam orationem quum non gravate Constantinus accepisset, ac patria missa faceret, perceptis iis quæ hic Ægyptius assererat, principium impietatis hoc dedit, ut divinationem suspectam haberet. Nam quod ei multæ res prosperæ per hanc prædictæ fuissent, quibus quidem reipsa respondit eventus, verebatur ne itidem aliis adversus ipsum hanc consulentibus, id quod futurum esset prædiceretur. Atque hoc consilio impulsus, ad hujusmodi abolenda se convertit. Quum autem dies quidam more patrio festus adpetisset, quo die in Capitolium exercitui ascendendum erat: eum adscensum verbis contumeliosis impudenter infectans, & a ritu sacrorum recedens, Senatus atque populi odium incurrit. Quumque profectas ab omnibus prope dixerim, execrationes haud ferret; urbem quandam Romæ parem quærebat, in qua palatium ipse sibi conderet. Itaque cum venisset inter Troadem & priscum illud Ilium, invento loco ad urbem condendam idoneo, fundamenta jecit, & muri partem aliquam in altum egit: quam adhuc videre est, si qui versus Hellespontum navigent. Sed quod eum hujus operis instituti pœnituisse, eo relicto, ut erat imperfectum, Byzantium concessit, ejus urbis situm admiratus, eam quam maxime statuit amplificandam, & efficiendam idoneam, ut Principis in eo domicilium esset. *Zosimi Hist. Lib. 2. Constantinus. XLV. p. 56.*

„manda pardon de ce qui s'étoit passé au-
„trefois. Constantin avoit juré à sa sœur
„de ne point attenter à la vie de son mari ;
„sur ce ferment Licinius croioit sa vie assû-
„rée. Il fut donc relegué à Thessalonique,
„sous le prétexte qu'il pourroit y vivre tran-
„quillement & en sûreté ; mais peu de tems
„après Constantin , violant son serment,
„ainsi qu'il étoit en usage de le faire , Lici-
„nius fut étranglé par son ordre. Constán-
„tin , étant devenu le seul maître de l'Em-
„pire , ne prit plus aucune mesure pour
„cacher son mauvais naturel ; mais conten-
„tant toutes ses passions , il agit , dans tout
„ce qu'il fit , avec un despotisme outré.
„Il participoit encore aux mystères sacrés,
„mais c'étoit moins par Religion que pour
„apprendre par les dévins les choses heu-
„reuses qui devoient lui arriver. Lors-
„qu'il fut revenu à Rome , son insolence
„& sa cruauté parvinrent au plus haut
„point ; car aiant conçu quelque jalousie
„contre Crispus son fils , jeune homme de
„grande esperance , qu'il avoit fait déclarer
„César peu de tems auparavant , il le fit
„mourir. Helene , mere de Constantin,
„fut accablée de douleur par ce parricide.
„Cet Empereur , pour lui donner une
„espèce de consolation , ajouta un nouveau
„crime

„crime au premier. Il avoit fait mourir
 „son fils Crispus, parce qu'il l'avoit soup-
 „çonné d'être amoureux de Fausta la belle-
 „mere ; il fit mourir cette même Fausta,
 „l'ayant fait étouffer dans un bain chaud, &
 „qu'on avoit chauffé excessivement. Ce-
 „pendant Constantin, déchiré par les re-
 „mords de tant de forfaits affreux, deman-
 „da aux Prêtres d'être purifié par les lustra-
 „tions ; mais ceux-ci lui répondirent que ses
 „crimes étoient si grands, qu'ils ne pou-
 „voient jamais être effacés. Cependant un
 „certain Egyptien, qui étoit venu d'Espag-
 „ne à Rome, & qui avoit fait connoissance
 „avec plusieurs femmes du palais, eut par
 „leur moïen plusieurs conversations avec
 „Constantin, dans lesquelles il lui persuada
 „que la Religion Chrétienne pouvoit ab-
 „soudre des plus grands crimes, & que les
 „plus grands scélérats qui l'embrassoient,
 „étoient entièrement purgés de leurs fautes
 „passées. Constantin, séduit par les dis-
 „cours de cet Egyptien, quitta la Religion
 „de ses peres, & embrassa les opinions des
 „Chrétiens. Il défendit ensuite la divina-
 „tion, parce qu'ayant éprouvé très souvent
 „sa certitude dans les choses qui lui avoient
 „été prédites, il craignoit que les autres ne
 „s'en servissent contre lui & ne voulussent
 „con-

„connoître ce qui lui arriveroit. Enfin
 „étant allé au Capitole un jour de fête, il
 „tint les discours les plus impies, & il
 „abandonna entièrement le culte des Dieux.
 „Cette conduite le rendit l'horreur du Sénat
 „& du peuple Romain; & comme il con-
 „noissoit lui-même combien il étoit haï,
 „& qu'il en étoit mortifié, il résolut d'a-
 „bandonner Rome & de faire bâtir une
 „ville qui lui fût égale en grandeur & en
 „magnificence. Il fit d'abord faire une
 „enceinte très grande auprès de l'ancienne
 „Troye, & jetta les fondemens d'une grande
 „ville; mais il changea ensuite de dessein,
 „& aiant laissé imparfait ce qu'il avoit entre-
 „pris, il se retira à Bizance. Frappé de la
 „beauté de la situation de cette ville, il tra-
 „vailla à l'augmenter & à l'orner, & il en fit,
 „pour ainsi dire, la Capitale de l'Empire,
 „en y fixant son séjour”.

Voilà ce que dit Zosime de plus fort contre Constantin; il reste maintenant à sçavoir

3 *Jam quod indignum facinus admisisse Zosimum clamitant Evagrius atque Nicephorus, qui Crispum Casarem, egregia virtute juvenem, & Faustam Augustam, a Constantino necatos scripserit, a calumnia profectum, vera crimina dis-*

voir si les reproches, qui lui fait, sont vrais ou faux. S'ils sont faux, il faut convenir que Zosime est un Historien très méprisable; s'ils sont vrais, il faut aussi avouer de bonne foi qu'il n'a pû les déguiser, & qu'en les rapportant, il a conservé le caractère d'un sage & véridique Historien. Voions d'abord les objections qu'on fait contre Zosime. Evagre & Nicéphore disent qu'en parlant de la mort du jeune Crispus, il a déguisé les véritables causes que Constantin avoit eues de le faire mourir. Leunclavius ⁸ a raison de dire que c'est démentir effrontément la vérité de l'Histoire que de faire une pareille objection. Il étoit si persuadé du peu de poids de cette accusation, qu'il n'a pas même daigné la réfuter, en faisant voir combien elle étoit détruite par le consentement de plusieurs Historiens, qui disent la même chose que Zosime. Suidas même, quoique vivant dans un siècle où triomphoit la superstition, & où l'on croioit que c'étoit une action pieuse de dé-

guiser

simulante; an a singulari dicam impudentia, negante factum, quod indubitata veritas historice, summo consensu Scriptorum, ita prorsus gestum fuisse confirmat? Leunclavius, Apologia pro Zosimo.

guifer les crimes des premiers Empereurs Chrétiens 9, dit précisément la même chose que Zosime.

Quant à ceux qui ont été assez insensés pour avancer que la mort de Crispus & celle de

9 Κρίσπος δὲ, ὄνομα τῷ υἱοῦ Κωνσταντίνου τῷ μεγάλου. ὃν κατακτείνει ἀκρίτον, ἤδη τῆς τοῦ Καίσαρος ἀξιοθέητα τιμῆς, εἰς ὑποψίαν ἐλθόντα τῷ Φαύσῃ μητρυιᾷ συνεῖναι. τὸν τῆς φύσεως θεσμῷ κηδένα λόγον ποιησάμενος, τῆς δὲ Κωνσταντίνου μητρὸς ἐλένης ἐπι τῷ τηλικύτῳ πάθει δυσχεραίνεσης, παραμυθόμενος αὐτὴν ὥσπερ ὁ Κωνσταντῖνος, κακῶ τὸ κακὸν ἰάσατο μείζονι. βαλανεῖον γὰρ ὑπὲρ τὸ μέτρον ἐκπυρώσας, τῷ τῆν Φαύσαν ἰναποδέμενος, ἐξήγαγε νεκράν. ζητητίον δὲ, εἰ μετὰ τὸ βαπτισθῆναι ἐποίησε.

Crispus autem nomen filii Constantini Magni: quem indicta causa occidit, jam Cæsaris dignitate præditum; ob suspicionem consuetudinis cum Fausta noverca: legis naturalis nulla habita ratione Quem tantum casum Matrem Helenam ægre ferentem, ut consolaretur scilicet Constantinus, malum malo majore est medicatus. Balneo enim supra modum calefacto, Faustam in eo collocatam, eduxit mortuam. Quærendum autem, num post baptismum hoc fecerit? Suidas in Art. Constantini.

10 At non meminit, ajunt, eorum parricidiorum Eusebius ille Pamphilides, Constantini æqualis, & eidem jam mortuo superstes. Quid si testem huic ego non admiserō? nam male genus hoc Historicorum, Antisites inquam, &

de Fauste étoient incertaines , parce qu'Eusebe de Pamphilie, qui vivoit du tems de Constantin, n'en avoit pas fait mention, ils ne méritent aucune réponse; & je m'étonne que Leunclavius ¹⁰ ait fait quelque attention

Monachi, solent audire; quod liberales in se principes & laudent prolixius, & studiosius a facinorum non modo culpa, sed etiam suspitione liberent; aliis, ceteroqui non contemnendis, quo jure, qua injuria, vel neglectis, vel etiam notatis. At ista sane contra Scriptorem insignem exceptione non utamur. Demus id Eusebium vel non voluisse, vel non debuisse scribere; quod ita rationes & ipsius, & temporum sese darent. Aut enim vivo Constantino scripsit Historiam, aut eo jam rebus humanis exempto. Vivum offendere, relato in historiam hoc inmani facinore, non nisi cum præsentis vitæ discrimine potuit: idem si eo fecisset extincto, ne a Constantio, qui patri & fratribus superstes fuit, graviora quoque perpeteteretur, cautio erat. Nam cui quæso pepercisset, cognato qui sanguini non pepercit? Itane dicemus istæc parricidia falso conficta, quia patris, & patre mortuo filii longe crudelioris metu, nullus tum ea litteris prodere fuit ausus? At Crispum laudat Eusebius, inquiunt; quo fit, ut nullo modo simile veri videatur a patre fuisse necatum. Quasi vero furore concitus patris animus ex suspitione de nefaria filii cum noverca consuetudine, tantum in ipso calore iracundiæ imperare sibi potnerit, ne respectu præclaræ illius iudolis juvenem occideret; aut non injuriam spectatæ illius virtuti factam ipsemet postea testatus sit, quum interfecti talis filii dolore ac desiderio Faustam conjugem, cujus illum causa suspectum habuerat, in balneo vivam extinxit. Euse-

tion à une chose aussi ridicule. Rien n'est plus capable de montrer le peu de cas qu'on doit faire de Sozomene & d'Evagrius, que de voir qu'ils ont ôsé accuser Zosime d'avoir inventé l'histoire de la mort de Crispus & de Fauste, parce qu'Eusebe n'en avoit pas parlé; car tous les autres Historiens, soit Païens, soit Chrétiens, en ont fait mention. Aurele Victor ¹¹, Eutrope ¹², Artemius, St. Jérôme, Zonare, Orose & plusieurs autres en ont dit à peu près la même chose que Zosime. Julien, qui vivoit peu de tems après Constantin, & qui étoit le successeur des fils de cet Empereur, repro-

bis ergo, si saluus esse volebat, aliter sibi consulere melius haud poterat; quam si totam necati Crispi mentionem de Historia sua prorsus excluderet. Nam de duobus ut alterum faceret, necessarium erat: vel uti nocentem Crispum, vel innocentem periisse fateretur. Nocentem facere noluit, quod omnibus aliter videretur: innocentem jugulatum, dicere non potuit, ne patrem accusaret. Apologia pro Zosimo.

¹¹ *At Constantinus obtento toto Romano Imperio, mira bellorum felicitate, regiminc, Fausta conjuge, ut putant, suggerente, Crispum filium necari jubet. Dehinc uxorem suam Faustam in balneas ardentès coniectam interemit, cum cum eum mater Helena dolore nimio nepotis increparet. Aurel. Victor. Epitome, p. 130.*

reproche dans *les Césars* à Constantin d'avoir répandu le sang de ses plus proches ¹³. Il dit que les Démons le tourmenterent beaucoup, lui & ses fils, pour les punir de leur cruauté.

Venons actuellement aux raisons que Zosime rapporte du changement de Religion de Constantin. Il veut qu'on l'attribue aux refus que firent les Prêtres de le purifier par les lustrations, & à la facilité qu'il trouva d'avoir chez les Chrétiens cette purification qu'il recherchoit. Il y a dans *les Césars* de Julien un passage qui fortifie ce que dit Zosime; voici ce passage

¹² Constantin ne se contenta pas de faire mourir Licinius son beau-frere, Crispus son fils, Fauste son épouse, il fit aussi périr son neveu, Prince d'un excellent naturel & d'une grande esperance. Il ôta aussi la vie à un grand nombre de ses amis. Voici comment s'explique Eutrope à ce sujet. *Primum necessitudines persecutus, egregium virum & sororis filium, commodæ indolis juvenem interfecit, mox uxorem, post numerosos amicos.* Eutrop. *Breviarium*, p. 150.

¹³ Ἐπέτριβον δὲ αὐτὸν, καὶ κείνους ἐκ ἧττον, τῆς ἀθρητητος οἱ παλαμναῖοι δαίμονες, αἰμάτων συγγειῶν τιμύμενοι δίκας : Dii verò impietatis vindices ipsum, ut & ejus filios cruciabant, sanguinis cognatorum fusi pœna exigentes. *Julian. Cæsar.* p. 80.

ge ¹⁴ Constantin se retira auprès de son fils, qui crioit à un chacun : Quiconque se sent coupable de violemens, de meurtres, ou de quelque autre crime abominable, qu'il vienne ici hardiment. Dès que je l'aurai lavé avec cette eau, je le rendrai entièrement net : s'il retombe desormais dans l'infamie des mêmes vices, je ferai qu'après s'être bien frappé la poitrine & battu la tête, il deviendra pur & net comme auparavant. On voit clairement dans ce passage le reproche des meurtres que Constantin avoit commis avant son baptême, tels que ceux de Priscus, de Fauste, de Licinius, & la condamnation des actions criminelles qu'il commit après avoir changé de Religion. Mr. le Baron de Spanheim convient, dans son *Commentaire sur les Césars* de Julien, que cet Empereur fait allusion à ce que Zosime racon-

ta

14 Ἴνα καὶ τὸν υἱὸν εὖραν ἀνασρεφόμενον, καὶ προμαρτυρούμενον πᾶσι, ὅτις φθορεὺς, ὅστις μισοφρόνος, ὅστις εὐαγῆς καὶ βδελυρὸς, ἴτω θάραξάν, ἀποφανῶ γὰρ αὐτὸν τούτοις ὡς ὕδατι λευσας, αὐτίκα καθαρόν. καὶ πάλιν ἐνόχος τοῖς αὐτοῖς γένηται, δάσω το σῆθος πλῆξαντι, καὶ τὴν κεφαλὴν πατάξαντι, καθαροῦ γενέσθαι. Idem, ibid.

Ce fut-là qu'il trouva son fils, qui crioit à un chacun, Quiconque se sent coupable de violemens, de

DE L'ESPRIT HUMAIN. 101

ta dans la fuite du changement de Constantin, qui, s'étant, dit-il ¹⁵, adressé à un Philosophe Païen pour l'expiation de ses crimes, & en ayant été rebuté, eut recours à un Evêque Egyptien, qui lui fit cette expiation facile par le moïen du Baptême, & par là porta Constantin à embrasser le Christianisme.

Je demande si Julien se fût expliqué aussi clairement & aussi hardiment, lui qui étoit si jaloux de sa gloire, & qui craignoit si fort de passer pour menteur, s'il n'eût pas été certain qu'on ne pouvoit pas démentir le fait qu'il avançoit? Car quant à ce que disent Sozomene & Evagrius pour le détruire, nous voions le cas que nous devons faire de leur autorité, par l'impudence qu'ils montrent en niant que Constantin ait fait mourir son fils & sa femme;

&

facrilèges, ou de quelque autre crime abominable, qu'il vienne ici hardiment. Dès que je l'aurai lavé avec cette eau, je le rendrai entièrement net: s'il retombe désormais dans l'infamie des mêmes vices, je ferai qu'après s'être bien frappé la poitrine & battu la tête, il deviendra pur & net comme auparavant. Je place ici la traduction Françoisé de ce passage, parce que le Pere Petau ne l'a pas traduit en Latin.

¹⁵ Remarque du Baron de Spanheim, dans la Traduction des Césars de Julien.

& cela, sur la simple raison qu'un seul Auteur n'a pas fait mention de ce meurtre, comme si tous les autres, qui en ont parlé, ne pouvoient être mis en balance avec un seul qui ne l'a point nié, mais qui s'est contenté de n'en point parler. Il faudroit en vérité avoir bien peu de discernement pour ajouter la moindre foi à ce que disent des Ecrivains, tels qu'Evagrius & Sozomene, lorsqu'ils se trouvent en opposition avec un Auteur de quelque considération.

Il reste encore, pour justifier Zosime, à prouver la mauvaise foi & le parjure de Constantin dans la mort de Licinius son beau-frere. Le forfait de cet Empereur est attesté par tous les Historiens. *Après diverses guerres* ¹⁶, dit Eutrope, *après une paix faite & rompue, Licinius fut vaincu*
 &

¹⁶ *Constantinus tamen, vir ingens & omnia efficere nitens quæ animo præparasset, simul Principatum totius orbis affectans, Licinio bellum intulit; quamvis necessitudo illi & affinitas cum eo esset; nam soror ejus Constantia nupta Licinio erat, ac primo enim in Pannonia, secundo ingenti apparatu bellum apud Cibalas instructum repentinus oppressit; omnique Dardania, Mæsia, Macedonia potitus, numerosas Provincias occupavit.*

Varia acinceps inter eos bella, & pax reconciliata ruptaque est: postremo Licinius navali & terrestri prælio victus

Et battu également sur la terre Et sur la mer ; Et s'étant rendu prisonnier à Nicomédie, il fut conduit comme simple particulier à Thessalonique, où, peu de tems après, il fut tué contre la foi des sermeus. Aurele Victor dit à peu près la même chose qu'Eutrope.

Je ne fais comment certains Ecrivains Ecclésiastiques ont pû se figurer qu'en déguisant, ou en passant sous silence plusieurs crimes de Constantin, ils viendroient à bout de le faire passer à la postérité pour un Prince pieux, lorsque ces mêmes Ecrivains ont rapporté plusieurs choses de lui qui prouvent non seulement son mauvais caractère, mais qui font voir clairement qu'après avoir embrassé le Christianisme, il fut aussi mauvais Chrétien qu'il avoit été mauvais Païen ; car quoique ¹⁷ converti, il per-

apud Nicomediam se dedit, Et contra Religionem Sacramenti Thessalonicae privatus occisus est. Eutrop. Breviar. p. 151.

¹⁷ *Quod si a Zosimo plena cum orationis libertate factum fuit, non magis idcirco reprehendi meretur, atque alii nonnulli, qui Religionem non, ut ille, Paganam, sed nostram sequentes, graviter pun gere Constantinum non dubitarunt ; quum alias ob causas, quas cum Zosimo communes habent, tum quod Imperator veri Numinis cultum præ se ferens, legem promulgavit, insertam Justiniano Codici, qua ob usum*

permet l'usage de la Magie , & défendit qu'on punit ceux qui se servoient du ministère des Démons dans les choses qui pouvoient être nécessaires à la conservation de la vie & à l'utilité des hommes. Il publia à ce sujet une loi , que nous voions encore dans le *Code Justinien*. Il rappella d'exil, pour plaire à sa sœur Constance , l'Hérésiarque Arius , qui nioit que Jesus Christ fût égal à son Pere , & qui anéantissoit , pour ainsi dire, sa Divinité ; il relegua à Trèves St. Athanase , & porta par-là le coup le plus sensible à la Foi Catholique ; il prépara tous les maux qui déchirerent l'Eglise sous le regne de ses enfans. Ce sont-là des crimes pour un Prince Chrétien , aussi grands que ceux que Zosime lui reproche comme Historien Païen.

Il

magicarum artium eos accusari vetat, qui de nefariis illis ritibus ac disciplinis openi pro corporibus humanis, aut rerum vitæ necessariorum conservatione, quærunt, hoc est, qui fonte honorum Deo deserto, quæ ab illo se habituros subsidia desperant, a malis geniis expectant: quasi aut divinis in litteris hoc expresse prohibitum non sit, aut impie rei, planeque damnabilis usus aliquis esse licitus possit. Idem non abs re Constantinum, ob consiliorum & voluntatis in senecta mutationem vituperant; qui Constantiæ Sororis im-

Il me paroît que les Auteurs Ecclésiastiques auroient dû avouer naturellement que Constantin avoit été un très mauvais Prince, soit pendant qu'il avoit été Païen; soit après qu'il s'étoit fait Chrétien. Ce n'est point aux foibles mortels à vouloir pénétrer les profondeurs divines; Dieu peut se servir, lorsqu'il lui plaît, des plus mauvais sujets pour opérer les plus grandes & les plus saintes choses. C'est ainsi que Judas devint un instrument nécessaire au salut du genre humain. La réflexion, que je fais à ce sujet, est d'autant plus juste, qu'elle est fondée sur l'expérience, & je vois par l'Histoire que le premier Empereur & le premier Roi Chrétien ont été également méchans, & doivent être placés au rang des plus mauvais Princes. Ils se sont souillés tous les deux du sang de leurs parens, ils ont

pulsu Arium, auctorem sectæ post homines natos impurissimæ, revocarit ab exilio; præclareque de religiosa pietatis doctrina tam suo sæculo, quam omnem ad posteritatem meritum Athanasium, Trevirorum ad urbem deportari jussit. Ea crimina quisnam istis a Zosimo indicatis esse graviora non videt? hæc enim ad Dei gloriam, quietem Ecclesiæ, salutem animorum spectabant: quum Zosimus in iis potissimum de Constantino queratur, quæ ad Reipublicæ detrimentum pertinebant. Leunclavii Apologia pro Zosimo, &c.

ont été les bourreaux de leurs Maisons, & n'ont eu aucun égard à la foi des sermens. Il me sera très aisé de prouver ce que je dis ici, en rapportant quelques actions de Clovis; c'est-à-dire celles qu'il fit dans les dernières années de son regne, long-tems après être devenu Chrétien. Je ne ferai que copier ce que dit Mezeray, & l'on verra que Néron ne fut pas plus méchant que Clovis, qui résolut d'exterminer tous les Princes qui étoient de sa race, ou qui lui étoient alliés, pour s'emparer de leurs domaines; il commença par Rancaire. Écoutons parler Mezeray ¹⁸ „Il ne fut pas „difficile à Clovis de corrompre ses Capi- „taines, auxquels il promit des armes tou- „tes d'or en recompense. Ils ne manque- „rent pas le jour du combat de le livrer lié „pieds & mains au Roi, qui le tua, lui „& son fils, à coups de hâche, de sa propre „main, leur reprochant outrageusement „qu'ils deshonorôient sa race de s'être laissé „mettre à la chaîne comme des coquins; „ingrat en leur endroit de l'assistance qu'ils „lui avoient prestée au besoin contre les „Soissonnois, & plus juste envers les trai- „tres

¹⁸ Mezeray, *Hist. de France*, Tom. I. p. 37. edit. in folio.

„trés qui le lui avoient vendu ; car il ne
 „leur donna que des armes de leton doré ;
 „& comme ils se plaignoient de sa trompe-
 „rie , ils les renvoia bien rudement. Après
 „cela, il se faisit de Cararic & de son fils,
 „prenant pour sujet qu'ils étoient demeurés
 „neutres durant la guerre qu'il avoit eue
 „contre Siagrius, & les fit raser, pour
 „leur ôter la qualité de Princes. Alors le
 „fils, consolant son pere sur cet affront,
 „*Ces branches, dit-il, que l'on taille sur des*
 „*arbres si verds & si pleins de sève, repousse-*
 „*ront, s'il plait à Dieu, au dommage de ce-*
 „*lui qui les fait couper.* Mais les cellules
 „du Monastère, où ils étoient enfermés,
 „ne furent pas sourdes, & rapporterent ce
 „discours à Clovis, qui fit couper les arbres
 „par les pieds (c'est-à-dire qui fit mourir
 „Cararic & son fils.) Sigebert, Prince de
 „Cologne, qui l'avoit si généreusement servi
 „dans toutes ses affaires, fut surpris après
 „les autres par un étrange artifice. Le Roy
 „suborna un flatteur pour dire ces mots à
 „Cloderic son fils, *Ton pere Sigebert est ap-*
 „*pesanti de vieillesse, & d'une blessure à la*
 „*cuisse, qui le fait clocher.* (Il l'avoit reçue
 „à la journée de Tolbiac contre les Alle-
 „mans, dans laquelle il avoit sauvé la vie
 „& l'honneur à Clovis.) *S'il venoit à décé-*
 „*der,*

„der, je suis assuré de bonne part que le Roy
„Clovis te rendroit amiablement le Royaume.
„Sur cette créance le fils, trompé par la
„convoitise de regner, fait assassiner son
„pere, en donne advis au Roy, & s'offre
„à lui envoyer telle part qu'il luy plairoit
„avoir de ses trésors. Comme il vit donc
„les députés du Roy arrivés exprès pour
„recevoir cet or, *Voilà*, leur dit il, en leur
„monstrant un grand coffre, où *mon pere*
„*tenoit ce qu'il avoit de plus précieux.* Met-
„tez-y la main jusques au fonds, luy répon-
„dirent les Députés, & alors comme ils le
„virent courbé, ils l'assommerent à coups
„de hâche. Clovis fit semblablement assassi-
„ner Rignomeris, petit Roitelet du Mans,
„& beaucoup d'autres Princes ses parens,
„afin de s'emparer de leurs terres & de leur
„trésors; & pour sçavoir finement s'il ne
„restoit point encore quelqu'un de sa race
„dont il se pût delivrer, il avoit coutume
„de dire *qu'il s'estimoit malheureux d'être*
„*demeuré parmi des étrangers, & sans aucun*
„*parent qui l'assistât au besoin:* aussi à vrai
„dire, ce n'étoit pas sans raison, quoyque
„ce ne fût pas sa pensée qu'il se plaignoit
„de la sorte. Car Thierry, Roy des Ostro-
„goths, jaloux de l'Alliance qu'il avoit con-
„tractée avec les Grecs, & craignant qu'il
„ne

„ne vint ensuite s'attaquer à lui, mit sur
 „pied quatre-vingt mille combattans, qu'il
 „bailla au Général Ilba, Comte des Gepi-
 „des, pour aller restablir Amalaric, autre-
 „ment Amaalry son neveu, fils d'Alaric,
 „tué à la bataille près de Poitiers dans
 „le Royaume d'Aquitaine, tandis que lui-
 „même demeuroit en Italie pour contre-
 „quarrer les desseins de l'Empereur Grec,
 „Allié de Clovis. L'armée Gothique entre
 „dans la Provence, prend Antibes, assujettit
 „le pais, & reconqueste le Languedoc. Clo-
 „vis veut arrester le cours de ces bons suc-
 „cès; mais n'ayant plus son bonheur accou-
 „tumé, ny aucuns Princes du sang boucliers
 „de l'Estat, il fut rudement battu, & con-
 „traint de s'enfuir, laissant la campagne
 „couverte de trente mille des siens. Cet
 „échec luy ôta la Provence pour la mettre
 „entre les mains des Ostrogoths; l'Aquitaine
 „retourna aux Visigoths, & la plus grande
 „partie de la Bourgogne aux enfans de
 „Condebaud. Cette guerre est diversement
 „narrée; mais il est toujours constant que
 „Clovis y reçut de grandes pertes, depuis
 „lesquelles il ne vécut pas longtems; & n'ô-
 „tant plus rien entreprendre, il se retira à
 „Paris, où il fit bâtir l'Eglise des glorieux
 „Apôtres St. Pierre & St. Paul, qui est
 „aujourd-

„aujourd'hui Sainte Geneviève du Mont, „& outre celle-cy, la Cathédrale de Stras- „bourg”. Après avoir lû ce passage de Mezeray, est-il quelqu'un qui ne soit forcé de convenir que Clovis fut aussi méchant que les Caligula & les Domitien? Peut-on rien faire de plus affreux que d'engager le fils à assassiner son pere, & de donner ensuite la mort à ce même fils par une trahison affreuse, quoiqu'on soit également redevable de la vie & de l'honneur à ce pere & à ce fils? Les crimes de Clovis se suivoient, & à peine en avoit-il commis un, qu'il en commettoit un autre. Prince sans foi, sans reconnoissance, sans pitié, enfin sans la moindre probité; cependant il a été excessivement loüé par les Auteurs Ecclésiastiques. On ne doit pas en être surpris, puisqu'il bâtissoit des Eglises. N'a-t-on pas vû des Papes, & qui pis est, des Papes qui ont été saints, donner les plus grandes loüanges, & faire les éloges les plus pompeux des Princes qui par leurs forfaits épouvantoient l'Univers? Que n'a pas dit un Pape illustre dans ses Lettres de la Reine Brunehaud, la Furie de la France? Mais revenons à Zofime, & convenons que les reproches, que lui ont fait les Auteurs Ecclésiastiques, n'avoient aucun fondement.

Plu-

DE L'ESPRIT HUMAIN. III

Plusieurs Modernes se font aussi élevés contre Zosime, & quelque impartial que soit la Mothe le Vayer, il semble que cédant dans cette occasion au préjugé, il ait cru qu'il convenoit qu'il blâmât Zosime; mais en vérité les choses qu'il lui reproche, sont bien aisées à détruire. Je les parcourrai ici le plus succinctement qu'il me sera possible. *Ce n'est pas, dit-il ¹⁹ au seul sujet de Constantin que Zosime fait voir sa passion contre le Christianisme, il attribue la chute de l'Empire Romain au mépris de l'ancienne Religion du Paganisme, & principalement à ce qu'on oublia, du tems de Dioclétien, la célébration des Jeux séculaires.* Lorsque Zosime dit que le Christianisme fut la cause de la chute de l'Empire Romain, il ne dit que ce dont tout homme, qui réfléchit, est persuadé. Car si Constantin n'eut point été Chrétien, il n'auroit jamais abandonné Rome; ce qui fut une des causes principales des malheurs où furent exposées dans la suite les provinces de l'Occident. La haine & l'antipathie, qui se mit entre les Chrétiens & les Païens, acheva la destruction totale de l'Empire d'Occident. Qui doute qu'un Etat, dans lequel il y a deux
Reli-

¹⁹ La Mothe-le-Vayer, Tom. I. p. 344. edit. in folio.

Religions, dont l'une persécute l'autre, & qui est avec cela attaqué par de puissans ennemis, ne soit tôt ou tard renversé? Or il est certain que les Chrétiens furent aussi persécuteurs que l'avoient été les Païens. Ils firent même plus, ils se divisèrent & se persécutèrent entre eux; en sorte que les

20 *Idem, ibid.*

21 Τὸτο παραλαβόντες ἀφ' ἑλλήνων Ρωμαῖοι, τῆς πρώτης τὴν παρ' αὐτοῖς ἱερατικὴν ἔχοντας τάξιν, ποιντικὰς προσηγόρευσαν. ὡς συναριθμεῖσθαι τῆς βασιλείας, διὰ τὸ τῆς ἀξίας ὑπερέχον, ἐνομοθέτησαν. καὶ ἔτυχε τῆτις Νομᾶς πομπίλιος πρῶτος, καὶ πάντες ἐξῆς, οἱ τε λεγομένοι Ρήγες, καὶ μετ' ἐκείνους Οκταβιανός τε αὐτός, καὶ οἱ μετ' ἐκείνον τὴν Ρωμαίων δε παραδεξαμένοι μοναρχίαν. ἅμα γὰρ τῷ παραλαβεῖν ἕκασον τὴν τῶν ὅλων ἀρχὴν, ἡ ἱερατικὴ σολὴ παρὰ τῶν ποιντικῶν αὐτῷ προσεφέρετο. καὶ παραχερῆμα ποιντιφιξ μάζιμος ἀνεγράφετο, ὅπερ ἐστίν, ἀρχιερεὺς μέγιστος. οἱ μὲν ἔν ἄλλοι πάντες αὐτοκράτορες, ἀσμενίσματα φαίνονται δεξάμενοι τὴν τιμὴν, καὶ τῇ ἐπιγραφῇ χρησάμενοι ταύτῃ. Ἐπεὶ δὲ εἰς Κωνσταντῖνον ἦλθεν ἡ βασιλεία, καὶ ταῦτα τῆς ὀρθῆς ὁδοῦ τῆς περὶ τὰ θεῖα τραπεῖς, καὶ τὴν χριστιανῶν ἐλόμενος πίσιν. καὶ μετ' ἐκείνον ἐξῆς οἱ ἄλλοι, καὶ Ὀυαλεντινιανός τε καὶ Ὀυάλης. Τῶν ἐν Ποιντιφίκων, κατὰ τὸ συνήθεις, προσαγαγόντων Γρατιανῷ τὴν σολὴν, ἀπεσείσατο τὴν αἴτησιν, αἰδέμετον εἶναι χριστιανῷ τὸ σχῆμα ἱερέως. τοῖς τε

les disputes des Ariens & des Catholiques ne nuisirent guères moins à l'Empire que les divisions des Païens & des Chrétiens. Revenons à la Mothe - le - Vayer. „Les „malheurs, dit-il ²⁰, qui, selon Zosime, „²¹ arriverent à Gratian, n'eurent point „d'autre cause que le refus qu'il fit, com- „me

ἱερεῦσι τῆς εὐλαΐας ἀναδοθείσης, φασὶ τὸν πρῶτον ἐν αὐτοῖς τεταγμένον εἰπεῖν, εἰ μὴ βέλεται ποντίφιξ ὁ βασιλεὺς ὀνομάζεσθαι, τάχιστα γενήσεται Ποντίφιξ μαξιμος. Ἡ μὲν ἔν Γρατιανῷ βασιλεία, τῆσδε ἐσχάτην τελευτήν.

Hoc a Græcis accepto, Romani eos, qui Sacerdotum in Collegiis apud ipsos locum principem obtinerent, Pontifices adpellarunt; simulque sanxerunt, ut eorum in numero reges etiam, propter dignitatis excellentiam, censerentur. Primus quidem Numa Pompilius hunc honorem adeptus est; omnesque deinceps, qui reges appellati sunt; ac post illos Octavianus ipse, qui post eum Romano in Imperio successerunt: simul enim atque summum Imperium quisque consequeretur, amictus ei Sacerdotalis offerebatur a Pontificibus, & continuo Pontificis Maximi titulus ei tribuebatur. Ac cæteri quidem principes universi, lubentissimis animis hunc honorem accepisse, & hoc usi titulo videntur; adeoque Constantinus etiam, potius Imperio; licet is a recta sacris in rebus via deflexerit, & fidem Christianorum amplexus sit; itemque post illum reliqui ordine secuti, & Valentinianus & Valens. Quum ergo Pontifices ex more, ta-

„me Chrétien, d'être souverain Pontife des
„Gentils; ce que Constantin même n'avoit
„pas

Iem Gratiano amictum attulissent, averfatus est id quod petebant; ratus non esse fas illiusmodi habitu Christianum uti. Quinque stola flaminibus reddita fuisset, ajunt eum, qui dignitate princeps inter eos erat, dixisse: si Princeps non vult adpellari Pontifex, admodum brevi Pontifex Maximus fiet. Igitur Gratiani principatus exitum hujusmodi habuit. *Zofimi Hist. Lib. 4. p. 200.*

22 Τῶν δὲ πραγμάτων ὧδε τῷ βασιλεῖ Θεοδοσίῳ προχωρήσαντων, ἐπιδημήσας τῇ Ῥώμῃ, τον υἱὸν Ὀνάρειον ἀναδείκνυσι βασιλέα, Στελίχωνα στρατηγόντι ἀποφήσας ἅμα τῶν αὐτόθι ταγμάτων καὶ ἐπιτροπῶν καταλιπὼν τῷ παιδί. συγκαλίσσας δὲ τὴν γερουσίαν, τοῖς ἀναδεδεδομένοις ἐμμένεσθαι πατρίοις; καὶ εἰς ἑλομένην ἔτι συνεχεῖσθαι τοῖς περὶ τὴν τῶν Θεῶν ἀποκλίνας καταφρόνησιν, λόγους προῆγε, παρακαλῶν ἀφίεσθαι μὲν ἢν πρότερον μετήσαν (ὡς αὐτὸς ἔλεγε) πλάνην, εἰσθῆναι δὲ τὴν τῶν χριστιανῶν πίσιν, ἣς ἐκ εὐαγγελίου, πάντος ἀμαρτήματος καὶ πάσης ἀσεβείας ἀπαλλαγῆ. μηδενὸς δὲ τῇ παρακλήσει πιτθέντος, μηδὲ ἐλομένη τῶν ἀφ' ἑπερ ἡ πόλις ὤκισθη παραδεδου. μένων αὐτοῖς πατριῶν ἀναχωρῆσαι, καὶ προτιμῆσαι τῶν ἄλλοιων συγκατάθεσιν, (ἐκείνα μὲν γὰρ φυλάξαντας, ἤδη διακοσίοις καὶ χιλίοις σχεδὸν ἔσθιν ἀπορθητον τὴν πόλιν οἰκεῖν. ἕτερα δὲ ἀντὶ τῶν ἄλλαξάμενους τὸ ἐκβασόμενον ἀγνοεῖν) τότε δὲ ὁ Θεοδοσίος βαρυνέσθαι τὸ δημόσιον ἔλεγε τῇ περὶ τὰ ἱερά καὶ τὰς θυσίας δαπάνῃ.

„pas eu en averfion. Quand Théodofe 22
 „exhorta le Sénat Romain à quitter le culte
 „des

η, βέλεισθαί τε ταῦτα περιλεῖν, ἕτε τὸ πραττόμενον
 ἐπαινῶντα, καὶ ἄλλως τῆς στρατιωτικῆς χρείας πλείονων
 διομένης χρημάτων. τῶν δὲ ἀπὸ τῆς γερουσίας μὴ κατα-
 θεσμὸν εἰπόντων πράττεσθαι τὰ τελευμένα, μὴ δημοσίῃ
 τῆ δαπανήματος ὄντος, διὰ τῆτό τε τῆ θυηπολικῆ
 θεσμοῦ λήξαντος, καὶ τῶν ἄλλων ὅσα τῆς πατρίδος πα-
 ραδοσίως ἦν, ἐν ἀμελείᾳ κειμένων, ἢ Ῥωμαίων ἐπικρα-
 τεία κατὰ μέρος ἐλαττωθεῖσα, βαρβάρων οἰκητηρίων
 γήγρονε, ἢ καὶ τέλειον ἐκπεσῆσα τῶν οἰκητόρων, εἰς τῆτο
 κατέστη σχήματος, ὥστε μηδὲ τὰς τόπας ἐν οἷν γεγό-
 νασιν αἱ πόλεις, ἐπιγινώσκουσιν. Ἀλλὰ ταῦτα μὴν εἰς
 τῆτο τύχης κατενεχθέντα, δείξει σαφῶς ἢ κατὰ μέρος
 τῶν πραγμάτων ἀφήγησις.

Quum hoc modo res Theodosio principi successissent,
 Romam ingressus, Honorium filium Imperatorem decla-
 rat, Stelichone legionum in iis locis duce creato, & eo-
 dem filio suo tutore relicto. Cæterum advocato Senatu,
 qui patritis avitisque ritibus inhærebat, nec adhuc per-
 moveri poterat, ut iis assentiretur qui ad contemptum
 Deorum deflexerant; orationem habuit, qua eoshorta-
 batur, ut inissum facerent errorem, sic enim appellabat
 (quem hæcenus secuti fuissent; & Christianorum fidem
 amplecterentur; quæ liberationem ab omni delicto &
 impietate polliceatur. Sed cum huic exhortationi nemo
 pareret, nec a patritis ritibus, quos inde usque ab ori-
 gine urbis accepissent, discedere vellent, & his expertem
 rationis assensum præferre: quum dicerent, illis observa-

„des Idoles, lui déclarant qu'il ne vouloit
 „plus faire la dépense des sacrifices, il met
 „cette réponse dans la bouche de tous les
 „Sénateurs, qu'il n'y avoit point d'apparen-
 „ce de leur vouloir faire abandonner une
 „Religion où ils avoient prospéré douze
 „cens ans durant, pour suivre une foi sans
 „raison, à laquelle il sembloit qu'on eût
 „intention de les contraindre". Cette ré-
 ponse des Sénateurs à Théodose est une
 preuve manifeste de la désunion qu'il y
 avoit entre les Païens & les Chrétiens; dés-
 union qui ne tarda pas à entraîner après
 elle

tis, se jam mille ducentis propemodum annis urbem in-
 victam incoluisse; cum quibus si commutarent alia,
 quid eventurum esset, ignorarent) tum vero Theodosius,
 tiscum sunt gravari, qui in sacra, & hostias fieret; se-
 que ista velle abolere dixit: qui neque probaret id
 quod ageretur, & alioqui sciret penuriam militarem ma-
 jores pecunias poscere. Quum Senatus respondisset non
 rite fieri sacrificia, nisi de publico fierent impensæ; ni-
 hiloque minus ob hæc sacrorum lex abolita cessavit,
 aliaque neglecta jaceant, quæcumque a majoribus tra-
 dita fuerunt: diminutum particulatim Romarum Impe-
 rium Barbarorum domicilium factum est: aut potius in-
 colis prorsus amissis, ad eam redactum est formam, ut
 ne loca quidem, in quibus urbes sitæ fuerunt, adgnos-
 cantur. Sed hæc ad istam conditionem devenisse, particu-
 latim instituta rerum narratio clare monstrabit. *Id. p. 234.*

elle la chute de l'Empire d'Occident, qui commença sous les fils de ce même Théodose: & quant à l'Empereur Gratian, il est très certain que le mépris qu'il fit de la charge de souverain Pontife, dut entrer dans les raisons qui lui aliénerent l'esprit des légions, & que les soldats Païens furent aussi piqués de ce mépris, que les Chrétiens l'étoient des marques de distinction & d'amitié qu'il témoignoit aux Barbares, dont il avoit composé sa Garde. Voions encore un reproche de la Mothe-le-Vayer ²³. „La description injurieuse „de

²³ Ἐν δὲ πλήθους ἐπὶ τῆτι συνταραχθέντος (ἦν γὰρ ὁ ἀνθρώπος ἄλογον ὄχλον ὑπαγαγίσθαι δεινός) Θεοδύβη μὲν ἦν πλήρης ἡ πόλις, ἀπειλήπτο δὲ ἡ τῶν Χριστιανῶν ἐκκλησία ὑπὸ τῶν λεγομένων μοναχῶν. ἔτοι δὲ γάμοις τοῖς κατὰ νόμον ἀπαγορευῆσι, συστήματα δὲ πολυάνθρωπα κατὰ πόλεις καὶ κώμας πληροῦσιν ἀνθρώπων (καὶ) ἔτε πρὸς πολεμον, ἔτε πρὸς ἄλλην τῖνα χρείαν ἀναγκαιῶν τῆ πολιτεία. πλὴν ὅτι περιόντες ἑδῶ, μεχρι τοῦ νῦν ἐξ ἐκείνη, τὸ πολὺ μέρος τῆς γῆς ἀκραιώσαντο, προφάσει τοῦ μεταδιδόναι πάντων πτωχοῖς, πάντων (ὡς εἰπεῖν) πτωχοῖς κωτασήσαντες. οὔτοι δὲ τὰς ἐκκλησίας ἀπολαβόντες, ἐκάλυονυτὰ πλήθη ταῖς συνήθεις ἐνχαῖς προσίεναι, πρὸς ὃ δυσχεραίνοντες δημοτικοὶ τε ὁμῶ καὶ στρατιῶται, τὴν τῆς μοναχῶν ἦταν ἀνακόψαι, θρασύτητα.

„de l'Ordre Monachal, qu'il dit s'appro-
 „prier presque tous les biens, sous prétexte
 „d'en faire part aux pauvres, n'est pas une
 „petite preuve de son animosité". Com-
 ment est-ce qu'un Ecrivain, aussi sage que
 la Mothe-le-Vayer, a pû faire une critique
 aussi insensée? Et qui doute que l'Ordre
 Monachal, avant la Réformation, n'eût
 absorbé en Europe la moitié des biens? &
 dans les païs où elle n'a point été intro-
 duite, quelles richesses immenses ne posse-
 de-t-il point encore? Et quant aux chari-
 tés des riches Couvens & Abbayes, je de-
 mande s'il est quelqu'un aujourd'hui assez
 effronté pour ôser en parler, dans le tems
 qu'on voit les Moines, à l'envi de leurs
 Supérieurs, & leurs Supérieurs à l'envi
 de leurs Abbés, faire bonne-chere, avoir
 des maisons & des jardins superbes, & em-
 ploier

Ob eam rem perturbata, plebe quando vir hic impe-
 ritæ plebis animos admirabili quadam arte sibi subicere
 poterat plena tumultus urbs erat; jamque adeo fuerat
 intercepta Christianorum ab iis Ecclesia, qui Monachi
 vocantur. Hi legitimas nuptiis abstinent, & tam in ur-
 bibus quam vicis, populosa Collegia complent homini-
 bus non maritatis, nec ad bellum, nec alium reipublicæ
 necessarium usum idoneis. Nisi quod via quadam pro-

ploier pour eux seuls des biens dont ils se sont emparés sur le faux prétexte que leur reproche Zosime? Mais je crois qu'en voilà assez pour le justifier.

Après avoir pris la défense de Zosime, lorsque j'ai cru qu'on l'accusoit injustement, je remarquerai actuellement qu'il a rapporté plusieurs prodiges qui sembleroient devoir rendre son Histoire méprisable, si je n'avois pas remarqué que dans tous les Historiens qui l'ont précédé, il se trouve de pareils contes, & en plus grande quantité que dans les Ouvrages de Zosime. Je placerai ici quelques-uns de ces prétendus miracles dont cet Historien fait mention. Il rapporte plusieurs oracles qui précéderent la prise de Zénobie par l'Empereur Aurélien, & raconte les prodiges qui précéderent la ruine des Palmiriens, sujets de
cette

gressi, ab eo tempore in hunc usque diem magnam agrorum partem ad se transfulerunt; & sub prætextu, quasi cum pauperibus omnia communicent, omnes prope dixerim ad inopiam redegerunt. Hi cum Ecclesias occupassent, quominus plebs ad consuetas preces accederet, prohibent. Quod ægre ferentes, tam plebeji quam milites, ut Monachorum audacia retunderetur, petunt.

Idem, Lib. V. p. 304.

cette Reine. Il dit ²⁴ que les légions de l'Empereur Probus aiant à combattre, dans un tems de famine, les ennemis de l'Empire qui habitoient les bords du Rhin, il plut assez de bled pour en cuire du pain; ce qui donna le moïen aux foldats, exénués par la faim, de prendre des forces & d'être victo-

24. Ενισαμένη δὲ τοῦ πολέμου, καὶ λιμοῦ πᾶσι τοῖς αὐτοῖσι τόποις ἐνσκήψαντος, ἄπλετος ὄμβρος καταβῆ-
 ραγείς συγκατήγαγε τοῖς ψεκᾶσι καὶ σίτον, ὥστε καὶ
 σωροῖς αὐτομάτως ἐν τοποῖσι τισὶ συνεβῆναι. πάντων
 δὲ τῶ παραδίξῃ καταπλαγέτων, τὴν μὲν ἀρχὴν
 ἄψασθαι, καὶ τέτῳ θεραπεῦσαι τὸν λιμὸν ἐκ ἐδάρευν.
 ἐπεὶ δὲ παντὸς θεοῦ ἢ ἀνάγκη καρτερώτερα, πέψαν-
 τες ἄρτους καὶ μεταλαμβάντες, ἅμα καὶ τὸν λιμὸν ἀπέ-
 σείσαντο, καὶ τοῦ πολέμου ἔασα τῇ τῆ βασιλείῳ περι-
 γιγόνασι τύχη.

Accepto bello, quum fames in omnibus iis locis in-
 gruisset, immensus imber delapsus, una cum guttis fru-
 mentum quoque detulit; adeo quidem ut ejus acervi
 quibusdam in locis, per se structi, extiterint. Omnibus
 ad rem novam & incredibilem obstupefactis, initio qui-
 dem adtingere frumentum, eoquē famis uti remedio non
 audebant; sed quum necessitas omni sit metu valentior,
 panibus inde coctis vescentes, simul & famem pepule-
 runt; & Imperatoris fortuna, nullo prope negotio, fu-
 periores eo bello discesserunt. *Idem*, Lib. I. p. 30.

victorieux. Selon Zosime ²⁵, la Ville d'Athenes, sous le regne de Valentinien, fut garantie, ainsi que toute l'Attique, d'un grand tremblement de terre, parce qu'un certain Nestorius fit des sacrifices à Achille. Dans un incendie, qui arriva à Constantinople du tems d'Arcadius, deux statues, l'une

25 Terræ motus quoque nonnullis in locis acciderunt ; Creta vehementius succussa, cum Peloponneso, reliquaque Græcia ; ita ut oppida complura collaberentur, exceptis Athenis & Atticâ regione : quam ex hujusmodi causa conservatam perhibent. Nestorius, id temporis Sacrorum Antistes constitutus, somnium vidit, quod publicis honoribus Achillem heroa juberet adfici ; hoc enim urbi, salutare futurum. Quum autem visum hoc cum Magistratibus communicasset, atque illi, rati eum delirare, qui jam senex decrepitus esset, nihil, quod dictum fuerat, fecissent : ipse secum ratiocinatus quid agendum esset, divinisque cogitationibus edoctus, imaginem herois, exigua in domo fabricatam, sub Minervæ simulacro, quod in virginea conclavi collocatum est, posuit. Quoties autem perageret consueta huic Deæ Sacra, pariter & illa quæ sciret heroi debita, rite faciebat. Atque hoc modo quum ipsa re somnii consilio satisfactum esset, terræ quoque motu passim grassato, solos Athenienses salvos evadere contigit, hisce beneficiis herois tota pariter Attica fruente. Hoc autem verum esse, licet ex iis cognoscere quæ Syrianus Philosophus, hymnum in hunc heroa scribens, commemoravit. Et quæ quidem a propositis rebus haud aliena libuit adhibere. Idem, Lib. IV.

l'une de Jupiter & l'autre de Minerve, qui se trouvoient au milieu du feu, n'en furent point endommagées. S'il faut en croire encore le même Historien ²⁶, les malheurs, qui accablèrent Stilicon & son épouse, furent causés par les imprécations d'une Vestale. Serena, femme de ce fameux Général, s'étant parée des ornemens de Rhea, le crime de Serena fut puni, selon

²⁶ *Quum jam Alaricus prope Romam esset, & inclusos obsidione cinxisset, Serenam Senatus suspectam habere coepit, quasi quæ Barbaros adversus urbem adtraxisset. Censuitque & pariter & universus Senatus, & Placidia, Principis veterina soror, Serenam esse necandam, quæ presentium malorum auctor existeret. Nam & Alaricum ipsum, Serena de medio sublata, discessurum ab urbe, quod nemo superaturus esset, a quo ille sibi proditum iri urbem sperare posset. Erat autem hæc quidem suspicio reapse falsa. Nam nihil hujusmodi Serenæ ad animum acciderat. Verum meritas violatarum rerum divinarum pœnas luebat; velut hoc ipso jam loco narrare lubet. Quo tempore Theodosius Major, oppressa Eugenii tyrannide, Romam venit, & contentam sacri cultus in animis omnium excitavit, publicum sumptum ad sacrificia se suppeditaturum inficiatus: expellebantur utriusque sexus Sacerdotes, & fana sacrificiis omnibus destituta jacebant. Tunc igitur his illudens Serena Matris Deum ædem videre voluit. Conspicata vero mundum, collo simulacri Rhea circumjectum, illo divino cultu dignum: hunc ipsum simulacro ademptum, collo suo adhibuit. Quumque vetula quædam, ex virginibus reliqua Vestalibus, hanc im-*

selon Zofime, par un supplice qui lui étoit convenable; car aiant pris le collier de cette Déesse & en aiant orné son cou, elle fut dans la suite étranglée, & reçut la mort par l'endroit qui avoit servi à profaner les ornemens de la Déesse.

Il faut convenir que voilà des contes indignes de la majesté de l'Histoire; mais je viens de remarquer que la faute, que com-

pietatem in os ei exprobrasset : tam contumeliis illi gravibus illisit, quam abigi per Comites eam pedisequos jussit. Tum ea descendens, quidquid illa dignum impietate foret, ut & ipsi Serenæ & marito ejus, & liberis eveniret, imprecatur. Illa vero nullius horum ratione habita, quum mundo isto sibi placens, e fano exisset : sæpenumero quiddam ei se tum quiescenti, tum vigilantem offerebat, quod mortem imminentem denunciaret. Alii quoque complures similia conspexerunt. Et quidem persecutrix impiorum Vindicta, tantopere suo satisfecit officio; ut etiam eo Serena cognito quod de se futurum esset, non tamen sibi caveret; sed laqueo cervices illas præberet elidendas, quibus Divæ mundum injecerat. Fertur & Stilicho, propter aliam quandam, non absimilem huic impietatem, arcana vindictæ supplicia non effugisse. Nam & is mandasse perhibetur, ut fores Capitolii Romani, quæ auro magni ponderis erant abductæ, laminis istis aureis spoliarentur. Eos autem, qui hoc facere jussi fuissent, in parte quadam forium perscriptum reperisse. MISERO REGI SERVANTUR. Atque huic scripturæ respondit eventus. Nam misere simul & miserabiliter vitam finiit. Idem, Lib. V.

commet ici Zofime, avoit été faite par tous ceux qui l'avoient précédé. C'étoit le défaut de l'antiquité, qui aimoit les fables & les prodiges, & non pas le sien. J'ajoute actuellement à ce que j'ai dit pour excuser cet Historien, que nous avons, parmi les Modernes, & même parmi les Ecrivains de notre siècle, plusieurs Auteurs qui se sont acquis de la réputation, & qui ont raconté des prodiges encore plus étonnans que ceux dont parle Zofime. C'est ce que je montrerai clairement dans mes *Lettres sur les Historiens modernes*. Ainsi il y auroit de la ridiculité à vouloir déprimer le mérite d'un Ecrivain pour avoir fait précisément la même chose que plusieurs autres, auxquels on ne feroit aucun reproche, & qui ne perdrieroient rien de leur prix par cette même chose qu'on voudroit employer contre lui.

§. II.

P R O C O P E.

Procope étoit de Césarée. Il vivoit du tems de l'Empereur Justinien, & il fut
Secre-

²⁷ *Leguntur Procopii Rhetoris historiarum libri Octo. Narrat quæ sub Justiniano Imperatore Romano cum Persis, Vandalis ac Gothis gesserunt, ductu potissimum Bellis-*

Secrétaire de Belisaire pendant toutes les guerres que ce Général fit en Perse, en Afrique & en Italie; ainsi il a écrit des choses dont il avoit été le témoin oculaire. Photius ²⁷ dit qu'il eut beaucoup de part à la confiance & à l'amitié de Belisaire. Il devint dans la suite Sénateur, & enfin Préfet de Constantinople, qui étoit, après l'Empereur, la seconde personne de l'Empire. On ne fait si Procope a été Chrétien, ou Païen. Je croirois assez volontiers qu'il ne professa point le Christianisme, & les raisons de la Mothe-le-Vayer à ce sujet me paroissent très vraisemblables. „Sans „s'arrêter, dit-il, à ce que Procope semble „reconnoître en beaucoup de lieux la Fortune pour une grande Déesse, & sans avoir „égard à cette étrange animosité qu'il a fait „paroître contre Justinien, qu'on fonde „en partie sur l'intérêt de la Religion, le „seul endroit du premier *Livre de la Guerre des Goths*, où il parle des Ambassadeurs „qu'envoia ce Prince à l'Evêque de Rome „pour accommoder les différentes opinions „des Chrétiens, n'est-il pas capable de dé- „trom-

vii, belli Imperatoris : cum quo Rhetor hic diu multumque familiariter versatus, quæ oculis spectaverat, memoria mandavit. Phot. Biblioth. Art. LXIII.

„tromper ceux qui ont voulu considérer
 „Procopé comme un Historien Catholique?
 „Je ne m'amuserai pas, dit-il ²⁸, à rappor-
 „ter le sujet de ces controverses, encore qu'il
 „ne me soit pas inconnu, parce que je tiens
 „que c'est une folie de vouloir comprendre la
 „nature divine, & sçavoir ce que c'est que
 „Dieu. L'esprit humain ne connoît pas seule-
 „ment les choses d'ici bas, comment se pour-
 „roit-il satisfaire dans la recherche de la Di-
 „vinité? Je laisse donc là de si vaines matiè-
 „res, & que la crédulité des hommes fait
 „respecter, me contentant d'avoüer qu'il y a
 „un

²⁸ Πρέσβεις ἐκ βυζαντίου παρὰ τὸν Ῥώμης Ἀρχιερέα ἤκου, ὃν τε τῆς Ἐφέσου ἱερέως Ἰπάτιος καὶ Δημήτριος τῶν ἐν Μακεδόσι Φιλίππων δόξης ἕνεκεν ἢν χριστιανοί ἐν σφίσιν αὐτοῖς ἀντιλέγασιν ἀμφιγνοῦντες. Τὰ δὲ ἀντιλεγόμενα ἐγὼ ἐξεπιστάμενος ὡς ἤκιστα ἐπιμνησθήσομαι. ἀπονοίας γὰρ μαριώδους τινὸς ἠγάμαι εἶναι διερευνᾶσθαι τὴν τοῦ Θεοῦ φύσιν ὅποια ποτέ ἐστίν. Ἄνθρωπῳ γὰρ ἔδὲ τὰ ἀνθρώπεια εἰς, τὸ ἀκριβὲς ὄμαζ καταληπτὰ, μὴ τί γε δὴ τὰ εἰς Θεοῦ φύσιν ἤκοντα. Ἐμοὶ μὴν ταῦτα ἀκινδύνως σεσιοπέισθαι μόνῳ τῷ μὴ ἀπιστῆσαι τετιμημένα. Ἐγὼ γὰρ ἂν ἔδὲν ἄλλο περὶ Θεοῦ ὀτιοῦν εἶποιμι, ἢ ὅτι ἀγαθὸς τε παντάπασιν εἶη. καὶ σύμπαντα ἐν τῇ ἐξουσίᾳ τῇ αὐτοῦ χει. λεγέτω δὲ ὡς πῆ ἕκαστος γινώσκων ὑπὲρ αὐτῶν οἴεται καὶ ἱερέως, καὶ ἰδιώτης.

„un Dieu plein de bonté, qui nous gouverne,
 „& dont la puissance s'étend sur tout cet Uni-
 „vers. Que chacun croie là-dessus ce que bon
 „lui semblera, soit qu'il se trouve Prêtre &
 „attaché au culte divin, ou homme de condi-
 „tion privée & séculière. En vérité il ne
 „pouvoit pas se moquer plus nettement
 „de toute notre Théologie, & du zèle des
 „Peres de l'Eglise, qui s'occupoient pour
 „lors à combattre l'hérésie des Ariens en
 „ce qui touche la seconde Personne de la
 „Trinité. Son discours est celui d'un pur
 „Déiste, qui pensoit, comme assez de Phi-
 „loso-

Legati ad Romanum Pontificem Byzantio venerunt
 Hypatius Ephesiorum Antistes, ac Demetrius Philippen-
 sium, qui sunt in Macedonia; nimirum de ea quæstione
 acturi, in qua dubiis sententiis inter se Christiani dis-
 sentiunt. Eam controversiam, etsi probe ipse teneam,
 minime tamen commemorabo, quod vesanam esse putem
 insaniam, Dei quæ sit natura disquirere: nam humana
 hæc ipsa, nedum Dei naturam, perfecte assequi mortales
 haut quaquam existimo. Quare tutius hæc ego silentio
 præteribo, sola tantum credulitate veneratus. Si quidem
 de Deo nihil ipse præterea affirmaverim, nisi quod bo-
 nus omni ex parte sit, resque universas sua potentia
 complectatur. De hisce vero controversiis ita quisque
 vel Sacerdos, vel privatus homo loquatur, quemadmo-
 dum ille sentire libuerit. *Procop. Hist. Lib. 5.*

„losophes ont fait, & ce Melissus entre
 „autres dans Hesychus, qu'on ne pouvoit
 „rien déterminer de Dieu que téméraire-
 „ment, & qu'il étoit impossible d'en avoir
 „nulle sorte de connoissance. Comment
 „peut-on s'imaginer qu'un homme fût
 „Chrétien, qui fondeoit sur de semblables
 „maximes tout ce qu'il croioit du Ciel?
 „Que si nous joignons à cela les marques
 „de superstition Païenne qui paroissent dans
 „tous ses Livres, nous aurons bien de la
 „peine à le distinguer des plus profanes
 „Gentils. Le conte qu'il fait, au premier
 „*Libre de la Guerre Persique*, de l'artifice
 „dont se servirent les Mages pour faire
 „confesser à Arface la vérité, est de cette
 „nature. Ils couvrirent la moitié d'un plan-
 „cher de terre de Perse, & l'autre de terre
 „d'Arménie, toutes deux conjurées de for-
 „te que quand Arface étoit sur celle-ci, qui
 „étoit de son païs, il avoit tout ce qu'il
 „avoit nié sur la première. Il veut au *Li-
 „vre* suivant que des *signes militaires* (puis-
 „que nous n'avons point d'autre mot pour
 „expliquer ce qui tenoit lieu d'Enseigne
 „aux gens de guerre de ce tems-là) se
 „tournerent d'eux-mêmes du Couchant au
 „Levant, par un présage de la calamité où
 „tomberent ceux d'Antioche. Le Roi Gen-
 „seric

„feric, reconnoît dans le premier *Livre de*
 „*la Guerre des Vandales*, au vol que fit une
 „aigle sur la tête de Martianus, qu'il feroit
 „un jour Empereur. Attila, prêt de lever
 „le siège, s'arrêta devant Aquilée, voiant
 „une cigogne qui emportoit ses petits hors
 „de la ville, & il rapporte un des ces son-
 „ges au même *Livre*, qui témoigne assez
 „combien il y déferoit, puisqu'il confesse que
 „rien ne le fit résoudre à s'embarquer avec
 „Belisaire, que ce même songe, le plus vain
 „qu'il pouvoit faire. Ce qu'il écrit de la
 „guerre des Gots, n'est pas plus exempt
 „de semblables superstitions. Un Juif y
 „prédit avec trente pourceaux la ruine des
 „Gots en Italie, & Constantin y fait enterrer
 „dans le principal marché de la ville, qui
 „porte son nom, ce renommé Palladium
 „d'Enée, transporté là de Rome expressé-
 „ment. Y a-t-il rien en tous ces contes
 „qui se ressent de la pureté du Christianif-
 „me ²⁹? ” J'ai rapporté en entier ce pas-
 sage de la Mothe-le-Vayer, parce qu'il me
 semble prouver évidemment que Procope
 ne fut jamais Chrétien. Cependant plu-
 sieurs modernes assurent le contraire, & Ni-
 colas Alemannus, qui le premier nous a
 donné

²⁹ La Mothe-le-Vayer, *Tam. I. p. 341. edit. in folio.*

donné une traduction Latine de cet Historien, prétend qu'il faisoit 3^o profession du Christianisme, mais qu'il étoit au nombre de ceux qu'on appelle Politiques en matière de Religion, qui sont non seulement plus dangereux que les hérétiques, mais qui sont presque aussi pernicious que les Athées. Ils restent attachés à la Religion Chrétienne, parce qu'ils croient que leur intérêt le demande. D'ailleurs ils s'embarrassent fort peu de ce que les hommes pensent de Dieu, & ils protègent, ou ils abandonnent les hérétiques, les Astrologues & plusieurs autres gens semblables, qui sont les pestes de la Religion Chrétienne, selon qu'ils pensent que le demande la situation des tems & la tranquillité de la société. C'est ainsi que Procope a parlé d'une manière indifférente

3^o Certe Justinianus de sacris a se excitationis aedificiis historiam Procopio Gentili nunquam commississet. Hæreticos autem & Samaritanos, qui Casarceæ Palestinae frequentes admodum erant, prorsus averfatur. Denuin in Libris Aedificiorum Justiniani aperte Christianorum fidem non semel profitetur. Quamobrem ad eos se composuisse videtur, quos POLITICOS appellant; sed longe verius hæresium omnium Sentinas, prorsusque Atheos appellarent, qui licet in speciem Catholici videantur, nullique sectæ nominatim ad dicti sunt, privatis tamen rationibus, vel Reipublicæ commodis Christianam Religionem pietatemque metuntur, neque de

férente dans ses Anecdotes des hérétiques & des Astrologues, & de Dieu dans son premier Livre de la Guerre des Gots, permettant à chacun d'en croire ce qu'il jugeroit à propos, plutôt que de prendre parti dans les disputes de Religion, qui dans ce tems-là agitoient l'Empire & préparoient sa destruction totale. Ces raisons de Nicolaus Alemannus me paroissent très foibles; car pour montrer que Procope a été Chrétien, il ne s'agit pas de prouver qu'il a parlé comme auroit pu le faire un homme à qui toutes les Religions étoient indifférentes; il faut montrer qu'il a parlé comme un Chrétien, & que lorsque l'occasion s'est présentée, quoique mauvais Chrétien, il s'est cependant expliqué en Chrétien. Or c'est ce qu'on ne voit point

Deo, quid sentias, quidve doceas, si res ita ferat, vehementer laborant; Hæreticos autem & Astrologos, aliasque ejusmodi Catholicæ fidei pestes, prout e re ac tranquillitate publica esse illis videtur, ita recipiunt & insectantur. Quod de Hæreticis & Astrologis dico, habes his in Avxôtois. De Deo autem Libro Gothorum primo, hæc est Procopii sententia, qui cuique pro libidine de Deo credere permittendum potius existimat, quam Reipublicæ procellas videre, quibus tam Romanum Imperium ob nonnullas de fide quæstiones jactabatur. Alemannus, Præf. Procop. p. 11.

point dans les Ouvrages de Procope; ainsi il faut convenir de bonne foi qu'il étoit Païen. Un zèle mal entendu a été la cause des efforts que plusieurs Ecrivains ont faits dans ces derniers tems pour établir le Christianisme de Procope. Ils ont pensé qu'il étoit dangereux de convenir que jusques à l'entière destruction du Paganisme, qui ne fut causée que par une violente persécution & par des édits qui punissoient ceux qui y étoient attachés, il y avoit eu des personnes d'un grand génie & d'un mérite tel qu'étoit celui de Procope, qui avoient suivi les opinions des Païens. Ces Ecrivains n'ont pas assez réfléchi sur la force des préjugés & de la coutume. C'étoit à cela qu'il falloit recourir pour prouver qu'il n'étoit pas surprenant de voir des gens d'esprit attachés au Paganisme jusques au dernier moment de sa chute, & non point à des raisons frivoles pour établir que ceux, qu'on disoit avoir été Païens, ne l'avoient point été. L'expérience nous montre évidemment aujourd'hui combien il est possible que des gens, qui ont du mérite, de l'esprit, de la science, restent unis à des sectes & à des opinions dont ils voient eux-mêmes la ruine entière. Le moment, où le Jansenisme va expirer, est arrivé; cependant
ne

ne voions-nous pas des personnes qui lui sont fortement attachées, & qui, voyant à St. Medard les honneurs de St. Pâris aussi détruits que ceux de Jupiter l'étoient au Capitole dans le tems de Procope, sont avec de l'esprit & de la science Jansénistes comme Procope fut Païen, avec les mêmes qualités? Il est vrai que cet Historien paroît beaucoup plus modéré, lorsqu'il parle des disputes de Religion, que ne le sont les Ecrivains Jansénistes; mais cela ne vient que de la différence des préjugés des Païens & des Chrétiens. Il est certain que les premiers, malgré les persécutions que leur firent quelques Empereurs, ont toujours été plus vifs & plus emportés dans les disputes de Religion que les derniers. Les Païens n'eurent jamais la moindre idée de faire la guerre & de se détruire les uns & les autres pour savoir si l'on offriroit à Cérès du pain & du vin, ou simplement du pain, & pour décider si Minerve, sortie du cerveau de Jupiter, avoit été formée uniquement de la substance de ce Dieu, Combien de millions d'hommes n'ont pas péri pour recevoir le terme de *consubstantialité*? A peine les Chrétiens eurent-ils un Prince de leur Religion, qu'ils commencèrent à se persécuter & à se détruire. Ils

ont gardé jusqu'aujourd'hui une conduite aussi insensée, & l'on ne peut guères se promettre qu'ils agiront à l'avenir plus humainement & d'une manière plus conforme à l'esprit de leur sainte Religion, qu'ils abandonnent & qu'ils détruisent, sous le prétexte de la servir.

Venons aux Ouvrages de Procope. Nous avons de lui une Histoire, divisée en huit Livres. Les deux premiers contiennent la Guerre des Perses, le troisième & le quatrième celle des Vandales, & les quatre derniers celle des Gots. Toutes ces différentes guerres avoient été faites, sous le regne de Justinien, par Belisaire, grand Général & favori de cet Empereur, qui dans la suite en fut pourtant disgracié, & mourut dans une extrême pauvreté. Dans la guerre des Gots, Belisaire reprit sur ces peuples barbares l'Italie dont ils s'étoient emparés, après que les Hérules, qui les avoient précédés dans cette conquête, eurent entièrement détruit l'Empire d'Occident sous Augustule. Ainsi les Hérules soumirent les Romains, les Gots vainquirent les Hérules, & cinquante ans après leur victoire, furent eux-mêmes détruits par les Grecs, commandés par Belisaire, qui prit possession de l'Italie pour l'Empereur d'Orient. Mais
les

les Lombards reprirent peu à peu aux Grecs les conquêtes de Belifaire, & fondèrent en Italie le Roïaume de Lombardie, qui dura environ deux cens ans, jusques à ce que Charlemagne, Roi de France, délivra Rome & l'Italie de la servitude où elle gemissoit depuis trois siècles, prit le titre d'Empereur, & rétablit l'Empire d'Occident, l'an 800. de Notre Seigneur.

Dans les huit Livres d'Histoire que Procope a écrits, il a toujours parlé fort honorablement de Justinien & de sa femme Théodora. Dans le second *Livre de la Guerre des Perses* il loue le premier d'une grande prévôiance, jointe à une piété singulière, au sujet d'une peste qui ravagea Constantinople. Dans plusieurs autres endroits de son Ouvrage il parle encore du courage, de la liberalité, de la douceur, de la magnificence de ce Prince. Il donne aussi de grandes loüanges à Theodora, & fait mention plusieurs fois de son zèle & de sa charité. Il lui attribue tout l'honneur de ce qui se passa lorsqu'Hipatius, voulant détrôner Justinien, s'étoit fait proclamer Empereur à Constantinople. Elle opina, selon Procope, avec tant de fermeté, qu'elle ranima le courage abattu de tous ceux qui étoient dans le Conseil. Ce même Histo-

rien dit que Jean de Cappadoce fut démis justement de sa charge; parce qu'il calomnioit l'Impératrice Theodora, Princesse vertueuse. Après des éloges si grands & si souvent repetés dans tout le cours de l'Histoire de Procope, n'est-il pas surprenant que dans un autre Ouvrage, qu'il a intitulé *Anecdotes*, il ait déchiré sans aucun ménagement la mémoire de Justinien & de l'Impératrice son épouse? Cette contrariété de sentimens est seule capable de détruire toute la croiance qu'on pourroit ajouter au discours de Procope; car quel cas peut-on faire d'un Historien qui écrit sur le même sujet, sur les mêmes personnes & dans le même tems, pour ainsi dire, deux Ouvrages directement opposés. Un homme de bon-sens doit conclure que l'un de ses ouvrages est un panégyrique que la basse flatterie a fait écrire, & l'autre une satyre dictée par quelque mécontentement. Aussi assure-t-on que Procope a laissé ses *Anecdotes* imparfaites, & ne les a pas continuées, parce qu'il se repentit de s'être laissé emporter à sa passion, & qu'ayant reçu ses appointemens dans le tems qu'il travailloit à cet Ouvrage, il ne voulut plus le finir; car il paroît en plus d'un lieu que c'étoit le défaut du paiement de ses pensions, qui avoit mis Procope de mauvaise humeur. Il étoit

étoit aussi très fâché d'avoir été près de trente ans sans pouvoir parvenir aux grandes charges ; mais enfin il fut reçu au nombre des Sénateurs. Il obtint la qualité d'*Illustre* ; titre qui ne se donnoit qu'à peu de personnes, & parvint même à être Préfet de Constantinople, qui étoit, après l'Empereur, la première personne de l'Empire. Cependant ces *Anecdotes* sont restées, & le tort qu'elles font à la mémoire de Justinien & de son épouse, est irréparable. Premièrement, parce que les hommes croient plutôt le mal que le bien ; secondement, parce qu'il est peu de gens qui veulent entrer dans une discussion Littéraire, qui seule peut décharger Justinien de tous les crimes qui lui sont imputés dans cet Ouvrage satyrique. Quant à moi, qui suis persuadé que quoique Justinien n'ait pas été un Prince comparable à des Empereurs comme Titus, Marc-Aurele, Trajan, il a eu cependant de très grandes qualités. Je dirai naturellement ce que je pense à son sujet, & j'examinerai non seulement ce que Procope en a dit dans ses *Anecdotes*, mais encore ce que plusieurs Auteurs en ont écrit.

Je pourrois, si je voulois, ici m'élever contre l'autenticité des *Anecdotes*. Elles ont été rejetées par plusieurs Savans comme

un Ouvrage supposé, & la Mothe-le-Vayer ³¹ les a regardées comme indignes, non seulement par la matière, mais même par le style, d'être attribuées à Procope. J'avoüe, malgré tout cela, que je ne doute pas un seul instant que ces Ouvrages ne soient de lui. Tous les Auteurs anciens, qui en ont parlé, les lui ont donnés. Suidas est si clair & si précis sur cet article, qu'on ne sauroit l'être davantage. *Procope*, dit-il

³¹ Si j'ôsois suivre le jugement d'un des hommes de ce siècle qui a le plus de connoissance de la langue Grecque; je croirois volontiers avec lui que le Livre des *Anecdotes* est un Ouvrage supposé, & qu'on attribue faussement à l'Historien Procope. Ce qui est véritablement de lui, se voit écrit d'un style beaucoup différent de celui de cette satyre, & qui a bien plus l'air de l'ancienne Grèce. Mais, parce que ceux-mêmes qui ont travaillé contre les *Anecdotes*, semblent demeurer d'accord qu'elles sont de celui à qui on les donne, j'ai été contraint d'y faire les réflexions précédentes, & de traiter Procope sur ce fondement plus desavantageusement que je n'eusse fait sans cela. Il est vrai qu'au même tems que j'acheve cette section, une Epître de Balthazar Boniface au Clarissime Molini, dont je viens de faire lecture, m'empêche de me repentir d'en avoir usé de la sorte. Elle est imprimée à la fin de ses Jugemens sur ceux qui ont écrit l'Histoire Romaine. Et parce qu'il n'avoit point parlé des *Anecdo-*

il 3^e, Orateur & Sophiste, écrit les guerres que Belisaire fit en Italie & en Afrique. Il étoit Secrétaire de ce Général, & l'accompagna dans toutes les expéditions dont il fait le récit. Il écrit ensuite un autre Ouvrage sur les actions de Justinien, qu'il intitula *Anecdotes*, & qui fait le neuvième Livre de son Histoire. Il s'y déchaîne horriblement contre Justinien & Théodore son épouse, contre Belisaire & sa femme. Nicéphore Caliste,

tes au Chapitre de Procope, il prend sujet d'en déclarer son sentiment à ce Seigneur Vénitien dans la Lettre que je dis. Certes il n'a pas été moins touché que moi par une si insolente invective, & il s'étonne, comme je viens de faire, que Rivius & ceux qui ont entrepris d'y répondre, ne se soient point avisés de la considérer comme une pièce supposée, bien qu'il ne détermine rien pour ce regard, se contentant de déclarer combien elle lui est suspecte. *La Mothe-le-Vayer*, Tom. I. p. 348. édit. in folio.

3^e Procopius, Illustris Cæsariensis Palæstinus, Orator & Sophista, scripsit Historiam Romanam, bella scilicet Belizarii, res Romæ & in Africa gestas. Fuit temporibus Justiniani Imperatoris, a secretis Belizarii dictus, & Comes in omnibus bellis, dicitur de rebus Justiniani ut ejus libri omnes sint novem. In hoc Opere vituperationes & insectationes Justiniani & Theodoræ ejus conjugis, atque etiam Belizarii & uxoris ejus continentur. Suidas, in *Collectaneis*.

Caliste est aussi précis que Suidas, & il dit ³³ que le dernier Ouvrage de Procope est une rétractation des loüanges qu'il avoit données a Justinien. Enfin il l'accuse d'avoir chanté la palinodie; ce sont ses propres termes. Il faut donc convenir de bonne foi que les *Anecdotes* ont été écrites par Procope; mais c'est une raison pour qu'elles soient moins dignes de foi que si elles étoient d'un autre Auteur, & nous avons déjà remarqué combien un Historien, qui se contredit entièrement dans deux Ouvrages qu'il écrit sur le même sujet, est méprisable. Cependant, en abandonnant cette

³³ *Facta Justiniani a Procopio Cæsariensi eleganter admodum & docte in temporum suorum Historia sunt conscripta. Quatuor autem volumina is ad antiquitatis stylium accedentia composuit: quorum unum Persica nominavit, in quatuor partes divisum Opus: secundum pari divisione Gothica; quæ scripta, bella ab ipso Justiniano & Belizario in Orbe Romano feliciter gesta complectuntur. Tertium Ædificia inscripsit, magnifice admodum commemorans quæ Opera Justinianus construxerit; Tempora scilicet regia, oppida & urbes, pontes, atque alia ad publicum usum spectantia. Quartum Opus retractatio est orationum quas apud Justinianum laudibus eum vehens habuit; quasi quædam palinodia, seu recantatio minus recte ab eo dictorum. Nicephor. Calist. Lib. 17. Cap. 10.*

cette objection qui est d'un très grand poids, & en ne considérant que les *Anecdotes* par rapport à elles-mêmes, on trouve qu'elles sont indignes de foi par les choses ridicules, & j'ose dire insensées qu'elles contiennent contre Justinien, & sur-tout contre Theodora son épouse.

Commençons à examiner certains reproches que Procope fait à Justinien. Il veut que cet Empereur ³⁴ fût le fils d'un Démon, & il assure que sa mere avoit avoué très souvent qu'elle l'avoit eu d'un Incube qui couchoit avec elle, qui ne se rendoit pas visible, mais qui cependant n'en étoit pas moins pro-
pre

34 Λέγεται δὲ αὐτῆ καὶ τὴν μητέρα φάναι τῶν ἐπιτηδείων τισιν, ὡς ἔ σαββατίη τῆ αὐτῆς ἀνδρός, ἕδὲ ἀνθρώπων τινὸς υἱὸς εἶη. ἦνικα γὰρ αὐτὸν κυεῖν ἔμελλεν ἐπιφοιτῶν αὐτῇ δαιμόνιον ἔχ' ὄρωμενον, ἀλλ' αἰσθῆσιν τινὰ ὅτι δὲ παρέσιν αὐτῇ παρασχόν, ἅτε ἀνδρα γυναικί πλησιάσαντα, καθάπερ ἐν ὄνειρα ἀφανισθῆναι.

Certe Justiniani matrem nonnullis ex necessariis nar- rasse ferunt, hunc non sabbatii conjugis, aut hominum cujusciam esse sobolem; sed eo gravida antequam esset, quandam Genii speciem ad se ventitasse, quæ non ad visum, sed ad contactum se præberet, accubaretque sibi, & quasi maritus se conjugem iniret, denique veluti per insomnium evanesceret. *Procop. Anecd. p. 57.*

pre à la génération & à remplir tous les devoirs du mariage. Après avoir fait naître l'Empereur d'un Démon, Procope rend l'Impératrice Theodora son épouse la concubine de tous les Diables. S'il faut en croire cet Historien ³⁵, ces *Intelligences infernales* alloient très souvent chez elle lorsqu'elle étoit encore fille, chassoient les amans qu'ils y trouvoient, pour prendre leur place dans le lit. Voilà des Diables qui ressembloient fort aux jeunes Mousquetaires & aux Lieutenans d'Infanterie. En vérité n'est-il pas honteux

35 Λέγεται δὲ καὶ τῶν Εἰωθῶρας ἐραστῶν τινες ἦνικα ἐπὶ τῆς σκηνῆς ἦν, νύκτωρ τὶ αὐτοῖς ἐπισκῆψαν δαίμονιον, ἐξελάσαι τοῦ δωματίου, ἵνα δὴ σὺν αὐτῇ εὐκτέρουον.

De Theodora, cum adhuc erat in scena, ejus amafii ferunt, nocturnos lemures in fornicem irrumpentes, inde se abegisse, ubi multam noctem cum illa traherent. *Idem*, p. 57.

36 Δὶα δὴ ἔμοι τε καὶ τοῖς πολλοῖς ἡμῶν εἰδὲ πωποτε ἔδοξαν ἔτι ἄνθρωποι εἶναι, ἀλλὰ δαίμονες παλαμναῖοι τινες, καὶ ὥσπερ τῆ ποιηταὶ λέγεται βροτολοιογὸ ἦσθη. οἱ δὴ ἐπὶ κοενῆς βηλευσάμενοι ὅπως ἅπαντα ἀνθρώπεια γένηται. καὶ ἔργα ὡς ἔατα; καὶ τάχιστα διαδέριεν ἱκανοὶ εἶεν, ἀνθρώπειὸν τε ἠμπέσχοντο σώμα, καὶ ἀνθρωποδαίμονες γεγεννημένοι τῷ τρόπῳ τῆτα ζύμπασαν τὴν οἰκονίην κατέσεισαν.

honteux qu'un Auteur, qui n'est pas privé du sens commun, rapporte de pareils contes? C'est pourtant sur ces mêmes contes que Procope établit qu'il y avoit apparence que Justinien & son épouse étoient des Démons incarnés. Il dit ³⁶ que ceux, qui les connoissoient comme lui, ne doutoient point qu'ils ne fussent de véritables Diables qui avoient pris la figure humaine, afin de perdre plus commodément le genre humain. Il ajoute ³⁷ que l'événement justifia cette croiance par les tremblemens de terre, les pestes & les

Quamobrem & mihi, &inei ordinis plerisque hi nunquam homines visi sunt, sed perniciosi Dæmones, & funestæ hominum pestes, qui in commune consuluerint, ut omnes hominum nationes, atque negocia facile, citoque perditum irent, eoque humanas induti formas, quasi semi-homines furix, sic universum terrarum Orbem convulserint. *Idem*, p. 56.

37 Ὡν δὲ καὶ ἡ τύχη ὑπερεῖ τῇ γνώμῃ συγκατεργαζομένη τῶν ἀνθρώπων διάφοράν, σεισμοῖς τε γὰρ καὶ λοιμοῖς, καὶ ὑδᾶ καὶ ὑδατῶν ποταμῶν ἐπιέρουσι, ὑπὸ τὸν χρόνον τῆτον πλείστα διολωλεῖαι τιτύχηκεν, ὡς μοι αὐτῶς λελεξεται. ἕτως ἐκ ἀνθρωπείῳ, ἀλλ' ἐτέρῳ σθένει τὰ δεινὰ ἔπραττον.

In quorum sane consiliis ministram se præbuit fortuna ad mortalium perniciem; quandoquidem sub id tempus, ut statim narrabo, & terræ motibus, & pestilentibus

les inondations qui arriverent pendant le regne de Justinien. Toutes les *Anecdotes* sont écrites dans le même gout, il y regne partout un esprit, je ne dirai pas de satire, mais de fureur & de rage. Justinien y est dépeint comme un homme ³⁸ qui se laissoit transporter par la passion qu'il avoit pour les femmes, qui ordonnoit avec le plus grand sang froid la mort de plusieurs personnes, la destruction des villes, & qui ne se mettoit en colère que lorsqu'on vouloit tâcher de le fléchir, Procope ³⁹ représente cet Empereur comme un imbécille, & le
com-

& fluminum eluvionibus tot acciderunt vastationes, ut illa etiam ab his non humana vi facta videantur. *Idem*, p. 56.

³⁸ Ου μὲν τι ἠρωθρία τιτὰ τῶν πρὸς αὐτὴ ἀπολεμίων. ἔ μὲν τὰ ὀργῆς πάποτί τι, ἢ ἀπροχολίας ὑποφαίνων ἐς τῆ προσκεκρουκότας ἐνδηλος γέγονεν. ἀλλὰ πρῶτος μὲν τῷ προσώπῳ, καθευμέναις δὲ ταῖς ὀφρυσιν, ὑφειμένη δὲ τῆ φωνῆ ἐκέλευε μυριάδας μὲν διαφθαρηταῖ. μηδὲν ἠδικηχότων ἀνθρώπων; πολεις δὲ καθιλεῖν, χρήματα τε ἀνάγραπτα ἐς τὸ δημόσιον παντα ποῖεσθαι. ἔικασεν ἂν τις ἐκ τῆ σε τῆ ἡθους προβατίε γνώμην τὸν ἀνθρώπον ἔχειν.

Nihil commovebatur exitio quod aliis pararet. In infestos nunquam iracundia, nedum ita concitari visus est; sed fronte placida, demisso supercilio, summissa

compare à un âne, non seulement à cause de la pesanteur de son esprit, mais encore par rapport à ses oreilles mobiles, qui lui firent donner en plein théâtre le nom de *Maître Baudet, yavdaps*. Il y a dans les *Anecdotes* des choses si honteuses, qu'on n'a pas osé les donner au Public, & qu'elles ont été supprimées dans la plupart des Manuscrits; elles sont cependant dans celui du Vatican. Voici ce que dit la Mothe à ce sujet ⁴⁰. „L'on m'a envoyé de Rome „ce que la honte a fait retrancher de la „page quarante-unième & quarantedeuxième „me

voce imperabat infinite innoxiorum hominum multitudinis internecionem, devastationes urbium, bonorum publicationes, ex quo quidem habitu mansuetissimum hominis ingenium interpretarere. Si quis autem ejus implorare clementiam supplex niteretur, misereque afflictis parrocinari, tum enim vero turbari ac ringere, itaque tumescere in subditorum caput. *Idem*, p. 59.

³⁹ Nam mire stolidus fuit, & lento quam simillimus asino, capistro facile trahendus, cui & aures subinde agitarentur. *Idem*, p. 36.

⁴⁰ La Mothe-le-Vayer, *Tom. I. p. 306. edit. in folio.*

„me des Anecdotes imprimées, où Procope
 „fait faire à l'Impératrice Théodore des
 „actions de lubricité si étranges, sur-tout
 „quand les oisons alloient en plein théâtre
 „chercher des grains de bled, où ils devo-
 „ient le moins être, que je ne crois pas
 „que personne envie là-dessus l'original en-
 „tier à la Bibliothèque du Vatican, ni qu'on
 „ait jamais oui parler de semblables abo-
 „minations”.

Un homme seroit aussi imprudent, que Procope a été peu modéré, si, aiant lû de pareilles impertinences à celles que je viens d'extraire des *Anecdotes*, il jugeoit du mérite de Justinien. Il faut, pour décider des qualités de cet Empereur, consulter d'autres Historiens que Procope; il faut encore se défier des Auteurs Ecclésiastiques qui en ont parlé, parce qu'ils doivent être
 regar-

41 *Agapeto Romano Pontifici duas in Christo naturas asserenti contra Monophysitas, quibuscum Justinianus sensit, ita minatus est; Aut consenti nobis, aut exilio te deportari faciam. Anast. in Agap. in notis Alemanni, in Hist. Procop. p. 89.*

42 *Tanta hæc mala ordita est pessima femina Theodora quæ altera Eva serpenti obaudiens facta est viro malorum omnium causa, novaque Dalila Sampsoni ejus vires dolosa arte enervare laborans, Herodias altera sanctissimorum viro-*

regardés comme suspects sur ce qui le concerne. Les démêlés que cet Empereur eut avec le Pape 4¹, qu'il menaça d'envoyer en exil s'il n'obéissoit à ses ordres, ont révolté contre lui les Ecrivains attachés au saint Siège. L'opposition, que Théodora apporta au Concile de Calcedoine, & la protection qu'elle accorda aux Evêques qui y étoient opposés, le zèle avec lequel elle soutint l'opinion qui n'admettoit qu'une nature en Jesus - Christ, ont rendu Théodora (qui d'ailleurs avoit de très grandes qualités, comme nous avons déjà remarqué que Procope en étoit convenu dans ses huit *Livres d'Histoire*) odieuse aux Auteurs qui ont favorisé la Cour de Rome. Voici les portraits que Baronius a faits de Justinien & de son épouse. Commençons par celui de l'Impératrice. „Théodora 4², la plus mé-
„chante

*rum sitiens sanguinem, petulansque summi Sacerdotis ancilla
Petri negationem sollicitans : sed parum sit ipsam hujusce-
modi sugillasse nominibus, quæ reliquas impietate feminas
antecelluit : accipiat potius nomen ab inferis, quod furiis
fabulæ indiderunt, fœmina furens Alecto potius, vel Megæra,
aut Tisiphone nuncupanda, civis inferni, amica Dæmonum,
Satanico agitata spiritu, æstro percita diabolico, initaque
summo labore inimica concordia, pacisque redemptæ sangui-
ne Martyrum, & sudoribus Confessorum partæ fugatrix.
Baronius, ad Ann. Justinian. p. IV.*

„chante des femmes, fit des maux inexpri-
 „nables. Semblable à Eve, ou à Dalila,
 „elle profita de la foiblesse de son mari pour
 „exécuter tous les crimes. Comme une
 „autre Hérodiad, elle fut altérée du sang
 „des justes, & comme la servante de Pilate,
 „elle tâcha de faire mentir Pierre; mais il
 „seroit impossible de trouver des termes
 „pour exprimer tous les forfaits de cette
 „méchante femme. Il vaut mieux la dé-
 „signer simplement par les noms de tout
 „ce que l'Enfer a produit de plus pernici-
 „eux. Elle eut toutes les qualités d'Alecto,
 „de Megere, de Tisiphone, & égala ses
 „furies. Elle fut citoyenne de l'Enfer, amie
 „intime des Démons, possédée par Satan;
 „émûe & piquée par l'aiguillon du Diable.
 „Elle s'opposa toujours à la concorde, &
 „troubla

43 *Opera ipsa quæ hinc abeuntem secuta sunt Justinia-
 num, adversus eum hætenus clamant in chartis, nempe
 jure bellum Ecclesiasticum, quod (exule facta, quam reperit,
 pace) jugiter enutrivit, discedensque reliquit asensum; sacri-
 legiorum immensitas, cum sæpe in Christi Domini sanctos
 Episcopos violentas manus injecit, ut inter alios in Vigi-
 lium Romanum Pontificem, & Eutychium sanctissimum Con-
 stantinopolitanum Antistitem, crudelitas insuper in cives in-
 noxios ab Evagrio superius deplorata, & avaritia ab eodem
 pressius fugillata, ut omittamus reliqua. Quam autem mor-
 tuus ante horrendum Majestatis divina Tribunal sententiam*

„troubla la tranquillité de l'Eglise, qui avoit
 „été achetée par le sang des Martyrs, &
 „les travaux des Confesseurs”. Voilà pré-
 cisément le style de Procope; il sent éga-
 lement la haine & la vengeance. Ce n'est
 point ainsi qu'un Historien impartial s'ex-
 plique. Quel est l'homme, qui ait quelque
 teinture des Belles-Lettres, qui ne sente
 d'abord que Baronius fait ici le personnage
 d'un déclamateur? Il n'a pas mieux traité
 Justinien que Théodora ⁴³. Il l'accuse
 d'avoir persécuté à outrance les plus saints
 personnages, tels que Vigilius & Eutychius,
 d'avoir été excessivement cruel envers ses
 citoyens, d'avoir commis les plus grands
 crimes pour contenter son avarice. Enfin
 il adopte tout ce que Procope a dit dans ses
Anecdotes contre cet Empereur, & cite ce
 „Livre

*acceperit, etsi non sit hominis judicare; opinari tamen si
 cui licet, facilius est invenire, qui Evagrii de ejus condem-
 natione velit sequi sententiam, quem jure sciat prerogativa
 temporis, cum quæ scripsit, inspexerit, Historicis reliquis esse
 præferendum, qui longe post Justiniani tempora, les ab eo
 gestas scripsere: cum præsertim in eandem procul dubio abüs-
 se sententiam Procopius ejusdem temporis luculentus Histo-
 ricus visus sit, dum quem ante sæpe laudarat, postea scripto
 volumine, tam ipsum quam Theodoram conjugem, recan-
 tans palinodiam; magnopere vituperavit, ut apud Suidam
 notatum habetur. Baronius, ad Anu. Justinian.*

Livre pour appuier le jugement qu'il en porte. Il y a encore quelques Historiens Grecs, beaucoup plus anciens que Baronius, qui, poussés d'un zèle aussi indiscret que celui de ce Cardinal, & fâchés que Justinien eût favorisé un parti qu'ils n'aimoient point, en ont assez mal parlé, quoique beaucoup plus modestement que Procope

44 *In Justiniano tam inexplebilis fuit pecuniæ cupiditas, & tam turpis, atque adeo absurda rerum alienarum appetitio, ut omnia subjectorum bona his qui Magistratus administrabant qui tributa colligebant, qui nulla de causa insidias hominibus struere volebant, ob auri amorem vendiderit. imo vero innumerabiles qui multa bona possidebant, causa falsa commentitiaque confecta omnibus fortunis multavit. Quod si quæ meretrix oculos cupiditatis ad alicujus bona adjiciens, consuetudinem se ullam cum eo, vel conjunctionem habuisse simularet, statim omnia jura ac leges, modo Justinianum turpis lucri socium constitueret, ejus causa everse jacuerunt, facultatesque omnes illius qui falso in crimen adductus erat, fuerunt in ejus domum translata. Erat porro tam largus in pecunia eroganda, uti multa & magnifica Tempia in diversis locis extrueret; magnamque seorsum colligeret a suis pecuniarum vim, unde ista perficerentur, quæ sane pia Deoque accepta essent, si modo vel ille, vel alii qui talia moluntur, de suis ipsorum bonis efficienda curarent, suæque vitæ actiones vacuas a sceleris labe tanquam hostiam Deo offerrent. Evagr. Lib. 4. Cap. 29.*

45 *De alio item Justiniani facto mihi dicendum est, quod quidem sive ex naturæ vitio, sive ex formidine & timore*

cope dans ses *Anecdotes*, & que Baronius dans son *Histoire*. Evagre 44 reproche à Justinien qu'il chargea le peuple d'impôts exorbitans; qu'il se laissa conduire par les femmes, & même par les courtisans; que la fureur de bâtir des Temples lui fit employer mille moïens illicites pour avoir de l'argent. Il l'accuse 45 aussi d'avoir favorisé

ortum sit, non habeo dicere: ejus tamen generis fuit, ut omnem belluinam immanitatem longe superaret. Duxit autem initium ab ea seditione populari, quam NICA, hoc est VINCE, vocant. Placuit Justiniano ita vehementer in alteram factionem eorum qui Veneti dicuntur, animo propendere, ut impune possent ipso meridie in media Civitate adversarios trucidare, & non modo non pœnas metuerent, verum etiam dignarentur honoribus: adeo ut inde multi homicidæ existerent. Licebat autem illis in ædes alias irrumperere, thesauros diripere in illis reconditos, hominibus suam ipsorum salutem ac vitam divendere: & si quis Magistratus illos cohibere moliretur, suo ipsius capiti creavit periculum. Unde certe vir quidam qui gessit in Oriente Magistratum, quoniam nonnullos eorum qui rebus novis studebant, nervis coercere voluit, quo modestiores efficerentur, per mediam urbem circumductus fuit, nervisque graviter cæsus. Callinicus porro, Præfectus Ciliciæ, enim duo Cilices Paulus & Faustinus homicida uterque in eum impetum facerent, occidereque in animo haberent, quoniam pœna ex legibus constituta eos multavit, in crucem actus est, hocque supplicio pro recta conscientia & legum observatione affectus. Inde factum est, ut qui alterius erant fac-

risé la Faction bleue, jusqu'à faire punir de mort plusieurs juges qui avoient condamné au dernier supplice quelques personnes de ce Parti qui avoient tué dans les rues des gens de la Faction verte. Je crois devoir dire ici que ces deux Factions, qui partageoient l'Empire sous Justinien, avoient pris naissance au Théâtre & dans le Cirque. Elles étoient appellées *bleue* & *verte*, à causes des livrées que portoient dans les courses de Char ceux qui étoient attachés à ces différentes Factions.

Après avoir rapporté tout ce qu'on a dit pour placer Justinien dans le nombre des Démons, voions ce qu'ont écrit d'autres Historiens pour le mettre parmi les Bienheureux, Nicéphore, Barthole, Jean Faber, Genadius, & plusieurs autres ont écrit que Justinien avoit été mis au rang des Saints; ils ont même assigné les Calendes d'Août pour sa fête. N'est-il pas surprenant que
le

tionis, cum a domiciliis suis fugissent, & a nemine usquam exciperentur hospitio, sed velut scelera ubique exagitarentur, tendere insidias viatoribus, compilare, cædes facere cœperunt, usque eo ut omnia loca necesse immatura, direptione, & reliquis id genus maleficiis redundarent. Interdum animo in contrariam sententiam mutato, ejus generis homines inter-

le même homme soit mis dans divers tems par divers Historiens, mais cependant tous d'une même Religion, au rang des Saints & au rang des Diables? Ho! foibles mortels, serez-vous toujours le jouët de vos préjugés, & ne verrez-vous jamais les choses qu'à travers le voile de vos passions, qui change à vos yeux tous les objets, & vous les fait toujours paroître, ou trop beaux, ou trop laids! & dans cette opposition marquée entre des Ecrivains connus, comment faire pour savoir quel fut le véritable caractère de Justinien? Il faut chercher à le découvrir dans les principales actions de sa vie.

On lui fait un crime énorme d'avoir fait rendre à l'Empereur Justin, son prédécesseur, un édit qui permettoit aux Sénateurs & aux personnes de l'Empire d'épouser des Comédiennes lorsqu'elles quittoient le théâtre. On peut voir cet édit au bas de la
page

fecit, legumque permisit potestati, etiam eos quos ante passus fuisset more Barbarorum in civitatibus impia scelera consciscere, sed ad ista singillatim persecucnda mihi nec tempus suppetit, nec facultas dicendi. Atque ea quæ diximus satis esse poterunt ad conjecturam de reliquis ejus facinoribus faciendam. Idem, p. 31.

page 46, & je le rapporte en entier, parce qu'il me paroît très sensé, & non seulement

46 *Imperiali benevolentia proprium hoc esse judicantes, ut omni tempore subjectorum commoda tam investigare, quam eis mceri procuremus: lapsus quoque mulierum, per quos indignam honore conversationem imbecillitate sexus elegerint, competenti moderatione sublevandos esse censemus: minimeque eis spem melioris conditionis adimere, ut ad eam respicientes, improvidam & minus honestam electionem facilius derelinquant. Nam ita credimus Dei benevolentiam, & circa genus humanum nimiam clementiam quantum nostræ naturæ possibile est, imitari, qui quotidianis hominum peccatis semper ignoscere dignatur, & pœnitentiam suspicere nostram, & ad meliorem eam deducere statum. Quod si circa nostros subjectos Imperio nos etiam facere differamus, nulla venia digni esse videbimur. Itaque cum injustum sit servos quidem libertate donatos, posse per divinam Indulgentiam natalibus suis restitui, postquam hujusmodi principale beneficium ita degere, quasi scenicis quidem ludis sese ante immiscuerunt, postea vero sprete mala conditione ad meliorem migravere sententiam, & inhonestam professionem effugerunt, nullam spem principalis habere beneficii, quod eas ad illum statum reduceret, in quo si nihil inhonesti peccatum esset, commorari potuerunt. Præsenti sanctione clementissima principale Beneficium eis sub ea lege condonamus, ut si derelicta mala & inhonesta conversatione, commodiorem vitam amplexæ fuerint, honestatique sese dederint; liceat eis nostro supplicare numini, ut divinos afflatus sine dubio mereantur, ad matrimonium eas venire permittentes legitimum: iis, qui eis conjungendi sunt, nullo timore tenendis, ne scitis præteritarum legum infirmum esse videatur*

ment digne d'un Empereur Philosophe,
 mais digne d'un Empereur Chrétien; en
 forte

tale conjugium, sed ita validum hujusmodi permanere matrimonium confidentibus, quasi nulla præcedente inhonesta vita uxores eas duxerint: sive dignitate præditi sint, sive alio modo scenicas in matrimonium ducere prohibeantur; dum tamen dotalibus omni modo instrumentis non sine scriptis tale probetur conjugium. Nam omni macula penitus directæ, & quasi suis natalibus hujusmodi mulieribus redditis, neque vocabulum inhonestum eis inherere de cætero volumus; neque differentiam aliquam eas habere cum iis, quæ nihil simile peccaverunt. Sed & liberos ex tali matrimonio procreandos, suos & legitimos patri esse: licet alios ex priore matrimonio legitimos habeat: ut bona ejus tam ab intestato, quam ex testamento, isti quoque sine ullo impedimento percipere possint. Sed & si tales mulieres post divinum rescriptum ad preces earum datum ad matrimonium venire distulerint, salvam eis nihilominus existimationem servari præcipimus, tam in aliis omnibus, quam ad transmittendam quibus voluerint suam substantiam, & suscipiendam competentem sibi legibus ab aliis relictam, vel ab intestato delatam hæreditatem. Simile vero tale merentibus ab Imperatore beneficium mulieribus, illas etiam esse volumus, quæ dignitatem aliquam habent, & si non Serenissimo Principi supplicaverint, ultroneam tamen donationem ante matrimonium meruerint, ex qua dignitate, & aliam etiam omnem maculam, per quam certis hominibus legitime conjungi mulieres prohibentur, aboleri penitus oportet. His illud adjungimus, ut & filia hujusmodi mulierum, si quidem post expurgationem prioris vitæ matri suæ natæ sint, non videantur Scenicarum esse filia, nec subjacere legibus quæ pro-

forte que Trajan & Théodose auroient pu également le donner, sans préjudicier à leur gloire. Justin dit dans son édit qu'il est injuste de vouloir priver des avantages de la société des personnes qui ne font plus la profession qui les excluait de ces avantages, d'autant plus que la naissance, le besoin

hibuerunt filias Scenicarum certos homines in matrimonium ducere. Si vero ante procreatae sint, liceat eis preces offerentibus invictissimo Principi sacrum sine obstaculo ullo mereri rescriptum, per quod eis ita nubere permittatur, quasi non sint Scenicæ matris filiae: nec jam prohibeantur illis copulari, quibus Scenicæ filias, vel dignitatis, vel alterius causæ gratia uxores ducere interdicitur, ut tamen omnimodo dotalia inter eos etiam instrumenta conficiantur. Sed & filia Scenica matre procreata, quæ usque ad mortem suam in eadem professione duraverit, post ejus obitum preces Imperatoriæ clementiæ obtulerit, & divinam Indulgentiam meruerit, liberationem maternæ injuriæ, & nubendi licentia sibi condonantem: istam quoque posse sine metu priorum legum in matrimonio illis copulari, qui dudum Scenicæ filiam uxorem ducere prohibeantur. Imo etiam illud remouendum esse censemus, quod in præcis legibus licet obscurius constitutum est, ut matrimonia inter impares honestate personas contrahenda, non aliter quidem valeant, nisi dotalia instrumenta confecta fuerint. His vero etiam non intercedentibus, omnimodo firma sint sine aliqua distinctione personarum; si modo liberæ sint & ingenuæ mulieres, nullaque nefariorum, vel incestarum conjunctionum suberit suspicio: nam nefarios & incestos coitus omnibus modis amputamus, sicut

besoin, ou quelque autre nécessité presque invincible les avoit engagées dans un métier auquel elles renonçoient librement. Je crois devoir remarquer ici que dans les tems de la Grece florissante l'état de Comédien, qui avoit été avili dans la fuite, fut regardé comme noble. Euripide & Sophocle

Et illos qui præteritarum legum sanctione specialiter vetiti sunt; exceptis videlicet iis, quos præsentis lege permittimus, legitimique matrimonii jure muniri præcipimus. His itaque per hanc generalem legem ita constitutis, Et de cæteris conservandis, præteritas etiam hujusmodi conjunctiones ex subjecto tempore factas secundum prædictam dispositionem judicari præcipimus, ut si quis talem uxorem ab initio nostri Imperii prout dictum est jam duxerit, Et liberos ab ea procreaverit, justos eos Et legitimos, Et tam ab intestato quam ex testamento successores habeat, Et legitima in posterum nihilominus, ea uxore permanente, procreati quoque liberi legitimi sint.

Hanc legem Justinianus sæpius deinde confirmavit. Novell. 89. Cap. 15. & Novell. 117. Cap. 6. sed in primis celebri illa Constitutione, quæ, ut idem affirmat, olim erat in quinto Libro Codicis; sed plane ab hac Justiniani diversa; nam illa rescripta fuit πρὸς τὰς πολιτικὰς ἀρχάς, ad Civiles Magistratus; hæc vero Justiniani ad Demosthenem Præfectum Prætorii. Deinde ad matrimonia Scenicarum mulierum dotalia quidem instrumenta requisivit in illa Justinianus, non autem Imperatoris rescriptum: In hac vero contra Justinianus sancivit.

elle jouèrent plusieurs fois un rôle dans leurs pièces; peut-on condamner Justinien pour avoir persuadé à Justin de protéger, autant qu'il pouvoit, un art qui dans la postérité n'a pas moins illustré la Grece que les victoires qu'elle remporta sur les Barbares? Louïs XIV. ce grand Roi, qui porta si loin la gloire de son nom, qui protégea les Arts, qui aima les Sciences, & qui les fit fleurir dans son Roïaume avec autant d'éclat qu'elles avoient fleuri à Rome sous Auguste, crut devoir ordonner qu'un homme noble pouvoit, sans déroger, chanter & danser à l'Opera. Il donna même à ce spectacle le titre honorable d'Académie Royale de Musique.

Plusieurs Auteurs se sont recriés sur ce que Justinien persécutoit ceux qu'il croioit n'être point orthodoxes. Ils ont eu raison, rien n'est si odieux que la persécution; mais ceux, qui ont pris ce prétexte pour noircir sa mémoire & le faire passer pour plus méchant que les autres Empereurs Chrétiens qui l'avoient précédé, devoient songer que depuis Constantin, tous les Empereurs

47 *Eo in loco ubi Arius abominandam mortem subivit, a piissimo Theodosio sculptus est ex marmore humi hærens, & cum illo Macedonius & Eunomius ad improperium, ut*

pereurs avoient persécuté ceux qu'ils avoient regardés comme hérétiques. Constance persécuta les Catholiques, Théodose les Ariens & les Païens, ainsi des autres. Les Grecs portoient si loin la haine contre ceux qu'ils appelloient hérétiques, qu'ils s'efforçoient de les couvrir d'infamie, même après leur mort, & qu'ils faisoient à leurs portraits les injures les plus sanglantes, dans l'impossibilité où ils se trouvoient d'outrager leurs personnes. Les Historiens ⁴⁷ nous apprennent qu'ils avoient fait faire en marbre la statue d'Arius & de quelques autres hérétiques, & qu'ils les avoient placée dans les latrines, pour qu'elles fussent couvertes des ordures de ceux qui y alloient.

Quant aux autres défauts qu'on reproche à Justinien, je me contenterai de rapporter ici ce que dit la Mothe-le-Vayer pour le justifier; voici ses propres termes. Les Lecteurs, qui aimeront la vérité, seront charmés des sages reflexions de ce judicieux Auteur ⁴⁸. „Sans entreprendre „de réfuter tant de calomnies, quelle appa- „rence y a-t-il d'accuser cet Empereur de „cruau-

praterentes sputis, urina ac stercore eos deturparent. in
παρτίοις, C. P. apud Alemann. in Not. Hist. Procop.

⁴⁸ La Mothe-le-Vayer, Tom. I. p. 344.

„cruauté, après avoir montré avec quelle
 „clémence il traita, outre les Rois Vanda-
 „les, Vitiges & Gilismer, & ceux même
 „de ses sujets qui avoient conspiré contre
 „sa personne & son Etat? Jean de Cappa-
 „doce son Préfet, & le vaillant Capitaine
 „Artabane. convaincu de cette perfidie, en
 „furent quittes pour la prison, & le der-
 „nier se vit en peu de tems rétabli dans
 „ses charges & dans les bonnes graces de
 „celui à qui il avoit voulu ôter la vie &
 „l'Empire. Je fais bien qu'on lui reproche
 „d'avoir usé de trop de sévérité envers Be-
 „lisaire. Nous ne lisons rien pourtant de
 „cela dans Procope, qui vraisemblablement
 „ne s'en fût pas rû. Agathias écrit sim-
 „plement que les envieux de ce grand Ca-
 „pitaine furent cause qu'il ne fut pas digne-
 „ment reconnu de ses services, sans dire
 „un seul mot, ni de condamnation, ni de
 „confiscation de ses biens. Notre Gregoire
 „de Tours veut que Justinien ait été con-
 „traint de lui substituer l'Eunuque Narsès
 „en Italie, parce qu'il y étoit trop souvent
 „battu par les François, ajoutant que pour
 „l'humilier, l'Empereur le remit à sa pre-
 „mière charge de Connétable, qui ne devoit
 „pas être si considérable à Constantinople
 „qu'elle est présentement en France; &
 „puis-

„puisqu'il n'y a que de petits Ecrivains de
 „nulle autorité qui lui ont fait demander
 „l'aumône dans une misère extrême, il faut
 „tenir cela pour une fable, & tout au con-
 „traire reconnoître en sa personne la bonté
 „de son Prince, qui, l'ayant comblé de biens
 „& d'honneur, ne le traita jamais plus mal,
 „quoiqu'on le lui voulût rendre suspect jus-
 „qu'à trois fois, qu'il fut accusé de s'être
 „voulu emparer de l'Etat. C'est aussi une
 „étrange chose que Procope reproche à
 „Justinien ses bâtimens, lui qui a fait un
 „Livre exprès à leur recommandation, &
 „qui nous décrivant la superbe structure de
 „tant d'Eglises, d'Hôpitaux, de Monastères,
 „n'y a point admiré la piété plutôt que la
 „magnificence de ce Monarque. Il est vrai
 „qu'Evagrius lui attribue la réparation ou
 „le rétablissement entier de bien de cent
 „cinquante villes; mais je ne vois pas avec
 „quelle couleur on peut tourner cela à son
 „défavantage. L'amour des femmes, dont
 „on le diffame, n'a pas plus de fonde-
 „ment. . . . Son Histoire, ni aucune
 „autre, n'a jamais parlé des Dames dont
 „il fût passionné, & qui se seroient sans
 „doute prévaluës de son affection, s'il eût
 „été aussi foible de ce côté-là que les *Ance-*
 „*dotes* voudroient le faire croire. Je n'ai

„pû m'empêcher de mettre en quelque
 „évidence l'absurdité de ces deux ou trois
 „chefs d'accusation, qui peuvent faire juger
 „des autres, quand ils ne se réfuteroient
 „pas, soit d'eux-mêmes, soit par ce que
 „nous avons déjà remarqué, devant de les
 „proposer”.

Après avoir rapporté le sentiment de la Mothe-le-Vayer, bien opposé à celui des Ecrivains, qui semblent s'être complus à noircir la mémoire de Justinien, je proposerai ici le mien. Je crois qu'on doit rejeter toutes les infamies dont Procope a rempli ses *Anecdotes*; mais je pense aussi que Justinien avoit plusieurs défauts. La passion, qu'il eut de bâtir des Temples & de réparer des villes, l'exposa à de grandes dépenses, & il n'emploia pas toujours des moïens bien légitimes pour avoir de l'argent, afin de pouvoir y suffire. Il est certain que Théodora fut une femme d'un grand génie, d'une grande pénétration, dont la fermeté & les conseils furent souvent utiles à Justinien; mais malgré cela, lorsqu'on considère que cette même Theodora étoit une Comédienne, on ne peut s'empêcher de condamner un Empereur, qui la place avec lui sur son Trône. Quant à Procope; quelque chose que j'aie dite de lui

lui, je conviens cependant qu'il est très utile, parce qu'on ne trouve point ailleurs les faits qu'il rapporte dans les huit Livres de son *Histoire*.

§. III.

A G A T H I A S.

Agathias nous apprend, dans la Préface de son *Histoire*, qu'il nâquit à Murine en Asie, qu'il distingue d'une autre ville de la Thrace, qui portoit le même nom. Il est donc assez singulier que quelques Ecrivains, s'inscrivant en faux contre ce qu'Agathias dit lui-même du lieu de sa naissance, aient voulu qu'il fût né à Smyrne. Christophle Persona est de ce sentiment: la cause de son erreur vient de ce qu'Agathias pendant sa jeunesse fréquenta long-tems le Barreau à Smyrne, où son pere Mennonius s'étoit acquis beaucoup de réputation. Ce qui a achevé de tromper Christophle Persona, c'est le titre que Suidas donne à Agathias, faisant allusion non seulement à la profession d'Avocat qu'il avoit exercée longtems à Smyrne; mais encore aux études qu'il avoit faites dans la même ville, dans une de ces Academies de Droit, qu'on appelloit *Ecoles*. Il le nomme *Scholastique*, ou *Avocat de Smyrne*, Σχολαστικὸν Σμυρναῖον.

Agathias vivoit sous l'Empire de Justinien; mais il ne commença à écrire son Histoire qu'après la mort de cet Empereur, & ce fut sous son successeur Justin II. qu'il la composa; il commença où Procope avoit fini. Il dit ⁴⁹, dans le commencement de son Ouvrage, que tout ce qui étoit arrivé pendant la vie de Justinien, avoit été écrit avec tant de soin par Procope, qu'il croioit ne devoir faire aucune mention des choses qui avoient été déjà si parfaitement expliqués. Cependant la Mothe-le-Vayer a judicieusement remarqué que dans quelques endroits Agathias a relevé certaines fautes de Procope, malgré la grande estime qu'il témoignoit avoir pour lui. Rapportons les propres paroles de la Mothe-le-Vayer, elles plairont à tous les bons François qui s'intéressent à la gloire de leurs ancêtres. „Encore ⁵⁰ qu'Agathias donne de grandes „louanges à Procope, il ne laisse pas de „suivre des sentimens bien contraires aux „siens, & même de les reprendre par fois, „pour avoir fait des jugemens peu raison- „nables. Nous en pouvons donner divers „exem-

⁴⁹ *Cum omnia fere quæ Justiniani temporibus gesta sunt, a Procopio Casariensi Causidico summa sint diligentia nar-*

„exemples, dont le plus illustre sera pris
 „de ce qu'il dit à notre avantage, dans son
 „premier Livre, contre l'infâme reproche
 „que Procope avoit fait à ceux de notre
 „nation d'être les plus infidèles des hom-
 „mes. Agathias tout au rebours, après
 „avoir montré que les François sont très
 „polis & très civils, comme ceux qui se
 „servoient déjà presque en toute chose des
 „loix Romaines, il ajoute qu'on ne les doit
 „de rien tant estimer que de l'exacte justi-
 „ce qu'ils observent sans exception, puisque
 „leurs Rois même n'en étoient pas exempts;
 „ce qui les faisoit vivre dans une concor-
 „de pleine d'admiration. Certainement ou-
 „tre que la justice est une vertu transcen-
 „dante, & qui, comprenant en soi toutes
 „les autres, ne peut par conséquent subsi-
 „ster sans la fidélité, on peut dire encore
 „qu'elle n'a rien qui lui soit plus contraire
 „que le manquement de parole ou de foi,
 „& par conséquent qu'Agathias ne pouvoit
 „pas mieux démentir Procope, ni réparer
 „plus avantageusement le tort qu'il nous
 „avoit fait. Il faut que je remarque ici
 „com-

*rata, prætermittenda a me sunt, quippe quæ satis jam ex-
 plicata. Agathias Scholasticus, &c. Lib. I.*

50 La-Mothe-le-Vayer; Tom. I. p. 350. edit. in folio.

„comme, nonobstant que ces deux Histo-
„riens eussent des pensées si opposées pour
„ce qui nous concerne, ils n'ont pas laissé
„de convenir en ce qui touchoit la grandeur
„& l'indépendance de nos Rois. Procope
„reconnoît, dans le troisième Livre de la
„Guerre Gothique, qu'il n'y avoit qu'eux
„de Monarques au Monde avec les Empe-
„reurs Romains, qui eussent le droit de
„faire empreindre leur image dans la mon-
„noye d'or; de sorte que le Roi de Perse
„même, qui prenoit de si glorieux titres,
„n'eût ôsé entreprendre d'en faire autant.
„Agathias aussi, parlant du Roi Théode-
„bert, dit qu'il fut tellement indigné de
„voir que l'Empereur Justinien prenoit en-
„tre autres qualités celle de *Francicus*, com-
„me s'il eut dompté les François, & qu'il
„eut possédé quelque droit de supériorité
„sur eux, que par cette considération il
„se résolut d'aller subjuguier la Thrace, met-
„tre le siège devant Constantinople, & ren-
„verser l'Empire Romain, dont cette Ville
„étoit pour lors la Capitale. Je fais bien
„que le même Agathias appelle ce dessein
„téméraire, présupposant que Théodebert
„fût péri dans une si hardie, ou pour user
„de son terme, dans une si furieuse entre-
„prise. Il avoüe pourtant que le Roi l'a-
„voit

„voit conduite à tel point, que sans sa mort,
 „survenue dans la chasse d'un taureau sau-
 „vage, rien ne le pouvoit plus retarder;
 „& Dieu fait si l'événement eût été confor-
 „me aux conjectures de notre Historien.
 „Tant y a que ce sont des témoignages
 „authentiques & irréprochables du pouvoir
 „absolu de notre Monarchie; qui n'a jamais
 „reconnu que Dieu pour supérieur, & se-
 „lon le mot d'un bon Gaulois à Alexandre,
 „que le Ciel seul audeffus d'elle”.

L'Histoire d'Agathias est divisée en cinq Livres. Son style est agréable, fleuri, coulant, & toujours égal, quoiqu'il n'approche pas de l'élégance des anciens Historiens Grecs. Sigonius & Verderius ont eu tort de soutenir qu'il étoit bas & rampant.

Il est assez particulier que Photius, qui a parlé de tant d'Auteurs dans sa *Bibliothèque*, n'ait pas dit un seul mot d'Agathias, sur-tout aiant fait mention de Procope, dont cet Historien est comme le continuateur. Je ne fais pourquoi Mr. Rollin n'en a rien dit dans le petit *Traité* sur les Historiens Grecs, qu'il a placé dans le douzième Tome de son *Histoire Ancienne*, non plus que de Procope. J'avoüe que je ne saurois comprendre quelle a été la raison du silence de Mr. Rollin, sur-tout aiant

parlé, comme il a fait dans son *Traité sur les Historiens Latins* (inseré également dans le même Tome de son *Histoire Ancienne*.) de Marcellin, d'Eutrope, d'Aurele Victor, de Spartien, de Lampride, de Vulcace de Capitolin, de Pollion, de Vopisque, enfin de tous les plus chétifs Historiens Latins, & qui sont bien inférieurs, soit pour l'utilité, soit pour le mérite, à Procope & à Agathias. Bellarmin, dans sa *Chronologie*, a commis la même faute, car l'on ne peut nier qu'un pareil oubli n'en soit pas une; mais il n'a point omis Procope, ainsi qu'a fait Mr. Rollin. On dira peut être que Bellarmin dans sa *Chronologie* n'a placé presque que des Ecrivains qui ont écrit sur des matières qui avoient rapport avec l'Histoire de l'Eglise; mais dès qu'il fait mention de Procope, pourquoi oublier le Continuateur de son Histoire?

Agathias peut être considéré comme le dernier des Auteurs Païens qui nous restent, & qui sont de quelque considération. Quoique certains Ecrivains dans ces derniers siècles aient paru croire qu'Agathias avoit été Chrétien, parce qu'on ne trouvoit dans son Ouvrage aucune invective contre le Christianisme, il n'en est pas moins certain cependant qu'il a été Païen. Il n'est pas surprenant qu'Agathias

qu'Agathias, qui vivoit dans un tems où le Paganisme étoit arrivé au point total de sa destruction, où l'on séviffoit par les édits des Empereurs contre ceux qui le défendoient, ait écrit avec modération, & n'ait point ôsé attaquer le Christianisme. La Mothe-le-Vayer ⁵¹ & plusieurs autres Savans ont remarqué judiceusement que la manière, dont Agathias s'explique sur la raison pourquoi la forteresse d'Onogoris dans la Colchide s'appelloit le *Fort St. Estienne*, est une preuve évidente qu'Agathias étoit Païen. Cet Historien, rapportant comment ce Saint fut lapidé dans ce lieu, se sert du terme *Φασίς*, qui signifie, *à ce qu'ils disent*. Est ce là la manière dont un Historien Chrétien se seroit expliqué, sur-tout dans le tems où Agathias écrivoit?

Je suis,

M O N S I E U R,

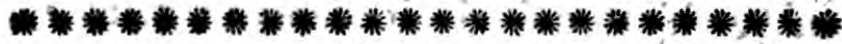
Votre très humble Serviteur, &c.



LETTRE

⁵¹ Idem, *ibid.*

L 5



LETTRE DIX-NEUVIEME.

§. I.

PHILON, Juif.

MONSIEUR,

Je n'ai pas cru devoir interrompre la suite des Historiens Païens pour placer parmi eux les Auteurs Chrétiens qui, depuis l'établissement de notre sainte Religion, ont écrit l'Histoire Ecclésiastique en Grec. J'en ferai donc actuellement mention dans cette *Lettre*, & je commencerai par Philon, qui vivoit sous Caius Caligula. Quoique Juif, je ne ferai point difficulté de le placer à la tête de tous les Historiens Chrétiens.

Puis-

Idcirco a nobis inter Scriptores Ecclesiasticos ponitur, quia Librum de prima Marci Evangelistæ apud Alexandriam scribens Ecclesia, in nostrorum laude versatus est: non solum eos ibi, sed in multis quoque provinciis esse memorans & habitacula eorum dicens Monasteria. Hieronym. Catalog. Scriptorum Ecclesiast. Art. 21.

Hic (Philo) ponitur a Sancto Hieronymo inter Scriptores Ecclesiasticos, quia scripsit in laudem Christianorum qui sub Sancto Marco Evangelista in Ægypto religiosissime

Puisque St. Jérôme ¹ l'a nommé parmi les Ecrivains Ecclésiastiques, à cause des louanges qu'il a données aux Chrétiens qui vivoient en Egypte sous la direction de St. Marc l'Evangeliste, cette même raison a engagé dans ces derniers tems le Cardinal Bellarmin ² de le mettre aussi au nombre des Ecrivains Ecclésiastiques.

Philon naquit à ³ Alexandrie sous l'empire de Tibere. Il étoit de la race Sacerdotale, & son frere Alexandre étoit Prince de la Synagogue d'Alexandrie. Il fleurit ⁴ principalement sous le regne de Caligula, & il fut le chef de la députation que les Juifs envoient à ce Prince. Agrippa regnoit alors en Judée. Le principal sujet de l'ambassade de Philon, étoit pour porter des plaintes à l'Empereur contre les habitans de la ville d'Alexandrie. Caligula ne
volut

vivebant, & præterea jure numeratur inter Scriptores Ecclesiasticos. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 25.

³ *Duxit autem Philo genus a Sacerdotibus, patria Alexandrinus. Phot. Biblioth. Art. CV. St. Jérôme dit la même chose. Philo Judæus, natione Alexandrinus, de genere Sacerdotum. Hieronym. Catalog. Scriptor. Ecclesiast. Art. 21.*

⁴ *Floruit Caji Cæsaris temporibus, ad quem & pro sua gente Hebræa legationem se suscepisse scribit, regnante in Judæa Agrippa. Phot. Biblioth. Art. IV.*

voulut point donner audience à Philon, ni aux Juifs qui l'avoient accompagné; il les fit chasser hors de sa présence. Cet Auteur a écrit lui-même une relation de son Ambassade, sous le titre de *Discours contre Flaccus*.

Les Alexandrins avoient envoyé, pour soutenir leur cause, Appion, contre lequel Josephé écrivit dans la suite. Cet homme, animé de toute la haine que les Egyptiens conservoient depuis un tems immémorial contre la nation Judaïque, accusa les Juifs de plusieurs crimes, & insista principalement sur ce qui pouvoit irriter le plus l'esprit de Caligula; c'est que les Juifs ne vouloient pas lui consacrer des images, ni jurer par son nom, pendant que tous les peuples de l'Empire lui élevoient des Temples & des Autels. Aussi Caligula fit il lui-même

5. *Amittit hunc sub Caio Caligula Romæ periclitatum, quò legatus gentis suæ missus fuerat : cum secunda vice venisset ad Claudium, in eadem urbe locutum esse cum Apostolo Petro, ejusque habuisse amicitias, & ob hanc causam etiam Ecclesiam Marci discipuli Petri apud Alexandriam scètatorem ornasse laudibus. Catalog. Script. Ecclesiast. Hieronym. Art. 21.*

6. *Ferunt eundem (Philonem) Christianis etiam sacris initiatum, ab his tandem dolore quodam atque iracundia desciti-*

même des plaintes à Philon sur ce que les Juifs étoient les seuls qui refusoient de l'honorer comme un Dieu.

St. Jérôme ⁵ dit que Philon fit un second voiage à Rome sous l'empire de Claude ; mais ce fait est fort incertain. Cependant Photius remarque qu'on disoit que Philon avoit été Chrétien, mais qu'il avoit cessé de l'être par quelque sujet de chagrin, & par un mouvement de colère. Il raconte aussi que ⁶ Philon, étant allé à Rome sous l'empire de Claude, il y eut des conférences avec St. Pierre, & vécut avec lui familièrement ; ce qui fut cause que Philon parla d'une manière très honorable des disciples de Marc & de St. Pierre. Il dit qu'ils vivoient en Philosophes, qu'ils pratiquoient les jeûnes, qu'ils étoient adonnés à la méditation, & qu'ils méprisoient les richesses.

Pho-

viffe, verum antea Claudio August. imperante adita Roma, in Beatum Petrum Apostolorum principem incidisse coque usum familiariter, atque hinc etiam factum esse, ut & discipulorum Beati Marci Evangelistæ & Sancti Petri auditoris mentionem laudationemque posnerit. Hos enim aiunt, apud Judæos, philosophicam duxisse vitam, iste commemorat horum domicilia, Monasteria appellat, eosdemque meditationi deditam vitam jejunio, atque precationi degere, nihil interim opum possidendo, prædicat. Photii Biblioth. Art. CV.

Photius ⁷ croit que Philon est la cause qu'on a pris la coutume dans l'Eglise d'expliquer l'Ecriture allégoriquement. Bellarmin est du même sentiment, & dit ⁸ que cet Auteur est le premier qui ait expliqué les Ecritures. Quant à son style, il est si beau & si coulant, qu'on a dit: *Ou Platon imite Philon, ou Philon imite Platon*, pour montrer la grande ressemblance qu'il y a entre le style de ces deux Auteurs ⁹ ἢ Πλάτων Φιλωνίζει, ἢ Φίλων πλατωνίζει. *Aut Plato philonizat, aut Philo platonizat*; ce sont les propres termes de Photius.

⁷ *Et vero ab hoc (Philone) arbitror omnem allegoricum sacra Scriptura Sermonem promanasse. Photii Biblioth. Art. CV.*

⁸ *Et præterea jure numeratur inter Scriptores Ecclesiasticos Testamenti Veteris; quoniam Scripturas divinas Testamenti Veteris primus exposuit. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. . . . p. 25.*

⁹ *Phot. Biblioth. Art. CV.*

¹⁰ *Tantumque sibi apud Græcos artis dicendi peritia celebritatem peperit, ut vulgo etiam sermone illud usurpatur. ἢ Πλάτων Φιλωνίζει ἢ Φίλων πλατωνίζει. Idem, ibid.*

¹¹ *De Mundi opificio. Lib. I. De Allegoriis legis de Cherubim. 1. De Sacrificiis Abel & Cain 1. Quod deterius potiori insidietur, 1. De Agricultura. 1. De Plantatione*

tius. Ce ſçavant Critique nous apprend encore ¹⁰ que Philon s'étoit fait parmi les Grecs une grande réputation par ſon éloquence.

Il ne nous reſte qu'une partie des Ouvrages que Philon avoit composés; on peut en voir le Catalogue dans l'Histoire d'Eusebe, Livre 2. Chapitre 17. Je place au bas de la page la liſte de ceux qui nous reſtent, tels qu'ils ſont imprimés ¹¹ dans l'édition de Bâle de 1560.

On attribue à Philon un Bréviaire hiſtorique, & quelques autres Hiſtoires qui ont été

Noe. 1. In illud reſpuit Noe. 1. De Gigantibus. 1. Quod Deus ſit immutabilis. 1. De Confuſione linguarum. 1. De Abrahamo. 1. De Profugis. 1. Qui rerum divinarum ſit hæres. 1. De Joſeph. 2. De Moſis vita. 3. De Charitate. 1. De Creatione Principis. 1. De Fortitudine. 1. De Decalogo. 1. De ſpecialibus Legibus. 1. De Circumciſione. 1. De Monarchia. 2. De Sacerdotum Honoribus. 1. De Victimis. 1. De Offerentibus victimas. 1. De Meretricis Mercede. 1. Quod omnis probus Liber. 1. De Vita contemplativa. 1. De nobilitate. 1. De Præmiis & Pœnis, de Execratione. 1. Quod Mundus ſit incorruptibilis. 1. In Flaccum. 1. De Legatione ad Cajum. 1. Le Cardinal Bellarmin aſſûre que tous ces Traités différens ſont ſans contredit de Philon. Voici les propres mots de ce Cardinal: *de his Libris non eſt controverſia.*

été imprimées ensemble, & qui ne sont point de lui, comme l'a judicieusement remarqué Bellarmin ¹².

§. II.

EUSEBE DE CESARÉE,
DE SYNESIUS.

Eusebe, Evêque de Césarée, fut ordonné Prêtre par Agapius, Evêque de la même ville. La persécution de Dioclétien étant survenue, il exhorta les Chrétiens à suppor-

¹² *Circumfertur nomine Philonis Breviarium temporum, sed ab omnibus rejicitur, ut etiam alii Historici, qui cum eo Breviario simul editi sunt. Bellarmin. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. . . . p 26.*

¹³ *Ob amicitiam Pamphili Martyris ab eo cognomentum sortitus est. Hieronym. Catalog. Scriptor. Ecclesiast. Art. 91. Photius dit la même chose que St. Jérôme. Fuisse Sancti Martyris Pamphili virtutis ardentem amatorem, unde & Pamphili cognomentum adeptum esse quidam affirmant. Phot. Biblioth. Art. XIII.*

¹⁴ Voici ce que dit Mr. Dupin à ce sujet: „On a reproché à Eusebe d'avoir offert de l'encens aux Idoles pendant cette persécution. Ce reproche lui fut fait par Potamon, Confesseur & Evêque d'Egypte, dans le Synode de Tyr; car si nous en croions St. Epiphane, dans l'*Héresic* 68. cet Evêque, aiant apperçu Eusebe de Césarée, commença à s'écrier: *Quoi! Eusebe,*

supporter courageusement les plus grands tourmens pour la Foi de Jesus-Christ, & il donna ses plus tendres soins à son ami Pamphile, qui souffrit le martyre. L'amitié qu'il avoit eue pour ce Saint, & le respect qu'il avoit pour sa mémoire, l'engagerent, à ce qu'ont rapporté quelques Auteurs ¹³, de prendre son nom. Les ennemis d'Eusebe lui ont reproché d'avoir, pendant la persécution, offert de l'encens aux Idoles pour sortir de prison; mais les Ecrivains les plus impartiaux ¹⁴ conviennent que

„tu es assis en qualité de juge de l'innocent Athanase ?
 „Qui pourroit le souffrir ? Dis-moi, n'avons-nous pas été
 „ensemble en prison durant la persécution ? J'y ai perdu
 „un œil pour la défense de la vérité, & toi, tu n'as per-
 „du aucune partie de ton corps, tu n'as point souffert ;
 „comment donc es-tu sorti de prison ? St. Epiphane ajoute
 „qu'Eusebe, aiant entendu cela, se leva & rompit l'As-
 „semblée, disant, Si étant hors de votre pais, vous dites
 „des choses de cette nature contre nous, il faut que vos
 „accusateurs aient raison ; car si vous exercez ici votre ty-
 „rannie, vous le faites à plus forte raison dans votre pa-
 „trie. Ce fait est confirmé par les Evêques du Con-
 „cile d'Alexandrie, qui disent dans leur Lettre qu'Eu-
 „sebe de Césarée a été accusé par leur Confesseur d'avoir
 „immolé aux Idoles”. Cependant le reproche de Pota-
 mon est sans fondement ; car quand bien même il se-
 roit vrai qu'Eusebe eût été mis en prison pour la Foi,

que cette accusation n'a aucun fondement. En effet à peine la persécution fut-elle finie, qu'Eusebe fut élu Evêque de Césarée à la place d'Agapius, l'an 314. de Notre Seigneur. Est-il vraisemblable qu'on eût choisi, pour succéder à un saint Prélat comme Agapius, un homme qui peu de jours auparavant auroit idolâtré, & que ce fussent des Chrétiens, qui avoient essuyé une persécution, qui eussent fait ce choix? La mauvaise volonté des ennemis d'Eusebe paroît trop à decouvert dans cette fausse imputation, & doit servir à ceux qui veulent juger du mérite de cet Evêque, pour ne pas se laisser séduire par ce qu'en ont écrit plusieurs Auteurs qui ne l'aimoient pas à cause de ses sentimens. On l'a soupçonné d'avoir favorisé le parti des
Ariens,

il ne s'ensuit pas qu'il eût sacrifié pour en sortir, parce qu'il n'avoit pas perdu aucune partie de son corps. Il pouvoit avoir été delivré de la persécution, sans souffrir la perte de ses membres pour plusieurs autres raisons; & c'étoit juger témérairement de son prochain, que d'accuser, comme fit Potamon, un Evêque d'un très grand crime, sur une conjecture aussi foible que celle-là. Mais ce bon homme avoit plus de zèle que de prudence. Il y a plus d'apparence qu'Eusebe demeura ferme dans la Foi de Jesus-Christ, premierement parce qu'il faut toujours juger bien de son prochain.

Ariens, en voilà assez pour le rendre odieux à tous les Evêques qui suivoient le parti de St. Athanase. Ne voions. nous pas aujourd'hui l'acharnement que nos Auteurs, même ceux qui passent pour les meilleurs, ont contre ceux qui ne sont pas de leur Communion, & sur-tout contre les gens qu'ils regardent comme Chefs d'une nouvelle secte?

St. Jérôme appelle ¹⁵ Eusebe le Porte enseigne de la faction Arienne, St. Athanase lui fait le même reproche dans le Livre *des Décrets du Synode de Nicée*. Le septième Concile, dans l'Acte cinquième, rejette l'autorité d'Eusebe, comme étant Héretique & Arien; Bellarmin, qui rapporte les sentiments

quand on n'a point de preuves évidentes qu'il a mal fait; secondement parce qu'il n'y a pas d'apparence que s'il eût commis ce crime étant Prêtre, il eût ensuite été élu Evêque de Césarée. *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques, &c. par Elies Dupin, Docteur en Théologie, &c. Tom. 2. p. 12.*

¹⁵ Dans un autre endroit St. Jérôme appelle Eusebe le Prince des Ariens. Referens enim de apologia Pamphili Martyris, quam nos Eusebii, Arianorum Principis, probavimus. Hieronym. *Apolog. advers. Ruffinum. p. 73. Tom. 2, edit. Basileæ.*

timens de tous ces Peres ¹⁶, s'étonne à ce sujet qu'il y ait eu des Modernes, qui, après une condamnation aussi authentique, aient voulu justifier absolument Eusebe. Photius ¹⁷ convient que cet Evêque étoit un homme d'une grande doctrine, mais il ajoute qu'il manque quelquefois de pénétration & de justesse dans l'explication de certains Dogmes; qu'il profere en plusieurs endroits des blasphêmes contre le Fils de Dieu, l'appellant la seconde Cause, le souverain Empereur, & se servant de plusieurs expressions dans lesquelles on découvre le germe de la fureur Arienne.

Malgré les autorités que je viens de citer, & sur lesquelles on vient de fonder la condamna-

¹⁶ Porro Eusebium hunc Cæsariensem Arianum hæreticum fuisse testatur Sanctus Athanasius in Libro de Decretis Nicenæ Synodi: testatur Sanctus Hieronymus in utroque Libro adversus Ruffinum, ubi Eusebium hunc non solum hæreticum Arianum, sed nunc Signiferum, nunc Principem Arianorum vocat: testatur septima Synodus Act. 5. ubi primum Legati Apostolici, deinde tota Synodus rejiciunt auctoritatem Eusebii Pamphili, tanquam hæretici Ariani. Quare mirum est cur aliqui Moderni Eusebium hunc tanto ardore defendere velint. Bellarmin. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 10.

¹⁷ Homo tamen multæ doctrinæ est: tametsi mentis acuminè, affectuumque constantia, quantum in dogmatum accura-

damnation d'Eusebe, on peut bien soutenir, sans qu'on doive s'en étonner (ainsi que le fait Bellarmin,) qu'Eusebe n'a point mérité les reproches qu'on lui a faits; car il y a plusieurs Auteurs anciens, Grecs & Romains, qui ont pris sa défense. Parmi les Grecs, les principaux sont Socrate, Sozomene, Gelasse de Cyzique. Ce dernier Ecrivain, qui vivoit dans le cinquième Siècle, & qui avoit presque été contemporain d'Eusebe, non seulement soutient qu'il n'avoit point été Arien, mais il le place avec les plus grands Saints, & l'égale à St. Athanase & à St. Gregoire de Naziance. Bellarmin ¹⁸ convient lui-même de ce fait, comment donc peut-il lui sembler si étrange qu'Euse-

ta tractatione est opus indigeat. Etenim & hic compluribus in locis blasphemum in Filium videas, eundemque secundam causam appellantem, ac summum Imperatorem; aliaque id genus Arianici furoris germina apparent. Photii Biblioth. Art. III.

¹⁸ *Gelasius in Historia Nicænæ Sinodi Lib. 2. mirifice laudat Eusebium Cæsariensem, eumque affirmat nunquam adhæsisse Arianis. Sic etiam Autor Libri de duabus Naturis Christi ponit eundem Eusebium Cæsariensem inter sanctos probatissimos Patres Athanasium, Nazianzenum & alios ejusdem gloriæ. Bellarmin. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 259.*

qu'Eusebe ne paroisse point aux yeux de certains Modernes aussi coupable que le fait St. Jerôme? Parmi les Latins, Victorius & plusieurs autres ont défendu Eusebe; ¹⁹ quelques-uns même l'ont invoqué comme Saint. Quant aux Modernes, ils sont partagés à son sujet, ainsi que les Anciens, Baronius & Bellarmin le condamnent. Mr. de Valois l'abandonne jusqu'au Concile de Nicée, & soutient qu'il a été ensuite très orthodoxe. Mrs. Herment & Tillemont le traitent durement & avec la dernière sévérité; les Peres Benedictins de St. Vanne le justifient; le Pere Dom Bernard, dans la

Préface

¹⁹ Ecoutons parler le savant Mr. Dupin. „L'auteur „de la *Vie de Saint Valerien* l'appelle *Eusebe de sainte „mémoire: Usard, au 21 Juin, Palestinae S. Eusebii Episcopi „& Confessoris, viri excellentissimi ingenii & Historiographi: „Norkerus au 21 Juin, in Caesarea depositione sancti Eusebii. „Outre ces deux Martyrologes. où il est mis au nom- „bre des Saints, Manecharius, dans la Lettre à *Cerannius „Evêque de Paris*, qui est à la tête de la passion du „Martyre de Speusippe, Elafipe & Melufipe, l'appelle „Saint. Il y a dans un Bréviaire manuscrit de Limo- „ges trois leçons à sa louange. Dans un ancien Bré- „viaire de la même Eglise, imprimé en 1587 il y a au „21 Juin une oraison à la louange d'Eusebe, & dans le „Missel, imprimé en 1484 une Messe de St. Eusebe*

Préface des Commentaires de cet Ecrivain sur les Pseaumes, rapporte plusieurs autorités pour prouver qu'il étoit Arien; Mr. Dupin, dans sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, tient un milieu entre ces sentimens opposés. Il prétend qu'Eusebe n'a jamais été un véritable Arien, qu'il a enseigné que le Verbe étoit Dieu, & Fils de Dieu; qu'il a rejeté l'erreur de ceux qui disoient que le Verbe avoit été tiré du néant, & qu'il devoit être mis au rang des créatures; mais qu'il étoit vrai qu'il avoit insinué en quelques endroits de ses Ouvrages que la Personne du Fils n'étoit point égale

„Dans un ancien Manuscrit de l'Eglise de Paris, de la
 „version de l'histoire d'Eusebe, on lui donne la qualité
 „de *Saint*. Le Cardinal Baronius dit que tout cela n'est
 „arrivé que par erreur, qu'on a pris Eusebe de Césa-
 „rée pour Eusebe de Samosate, & sur cette conjecture
 „il a fait effacer le nom du premier du Martyrologe
 „Romain: mais Baronius avance cela sans fondement,
 „& contre le témoignage formel des Martyrologes, qui
 „font nettement mention d'Eusebe Evêque de Césarée,
 „& le distinguent de tout autre par des caractères très
 „évidens, & auxquels on ne pouvoit pas se tromper”.
Nouvelle Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, &c. par El-
lies Dupin, &c. Tom. 2. p. 13.

égale à celle du Pere ²⁰, & qu'on ne lui devoit pas la même ²¹ adoration. Mr. Dupin ajoute que les expressions, dont s'est servi Eusebe, en admettant quelque inégalité entre le Pere & le Fils, sont très favorables aux Ariens, & que les liaisons, qu'il a eues

²⁰ Eusebe déclare en plusieurs endroits des *trois Livres de la Théologie Ecclésiastique* que le Verbe est Dieu & Fils de Dieu. Il dit nettement qu'il n'est point tiré du néant, ni créé dans le tems; mais qu'il est engendré de toute éternité de la substance du Pere. Il rejette formellement l'erreur de ceux qui disent que le Verbe a été tiré du néant, & qui le mettent au nombre des créatures; mais il semble insinuer en quelques endroits, & principalement au Livre second, Chapitre septième, que la Personne du Fils n'est pas égale à celle du Pere, qu'on ne lui doit pas la même adoration. Ce n'est pas seulement dans ces Livres qu'il parle ainsi, il le fait aussi dans tous ses autres Ecrits, dans lesquels il rejette l'impiété de ceux qui diroient que le Fils est tiré du néant, qu'il n'est pas de la substance du Pere, qu'il y a eu un tems qu'il n'étoit point; mais en même tems il semble admettre quelque inégalité entre le Pere & le Fils, & reconnoître dans le Fils quelque sorte de dépendance & d'infériorité. *Idem, ibid. p. 7.*

²¹ Au Chapitre second de son *Histoire*, Eusebe appelle le Fils le *Ministre de la volonté du Pere, & la seconde Cause après lui*. Il dit que c'est le Pere qui ordonne, & que c'est le Fils qui exécute. Il assure que le Pere n'a pû prendre une forme humaine. Dans *l'oraison*

a eues avec quelques Evêques de leur Communion, ont pu le rendre suspect d'Arianisme. Enfin Mr. Dupin finit par dire qu'il est certain qu'Eusebe n'a point reconnu la divinité ²² du St. Esprit.

Quoi

sur la Dédicace de l'Eglise de Tyr, il appelle le Fils de Dieu le *second Auteur de nos biens, l'Ange du Conseil, le Chef des Armées de Dieu*. Ces expressions sont toutes plus tolérables que ce qu'il dit dans le Livre cinquième de la *Préparation, Chap. 4.* que le Fils n'est adorable qu'à cause du Pere qui habite en lui, & au Chap. 8. que le Fils est un Seigneur inférieur au Pere. Enfin on ne peut pas excuser ce qu'il dit au Chapitre 7, du Livre 2. de la *Théologie*, & en d'autres endroits, que la gloire du Fils est moins grande que celle du Pere; que le Fils ne mérite pas un honneur égal à celui du Pere. *Idem, ibid. p. 13.*

²² Quand on pourroit justifier Eusebe sur la doctrine de la divinité du Fils, il est plus difficile de le défendre sur ce qu'il a dit du St. Esprit; car il assure non seulement dans ses Livres de la *Préparation* & de la *Démonstration Evangelique*; mais encore dans son troisième Livre de la *Théologie Ecclésiastique*, qu'il n'est point véritablement Dieu. *Le Saint Esprit, dit-il, n'est ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tire point son origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choses qui ont été faites par le Fils.* Ce que nous avons dit jusques ici du sentiment d'Eusebe sur la Trinité, fait voir d'un côté que c'est à tort que Socrate, Sozomene & quel-

Quoi qu'il en soit d'une dispute qui dure depuis si long-tems & qui est si peu éclaircie, il n'en est pas moins certain qu'Eusebe a été un des plus savans hommes de l'antiquité, comme ses partisans²³ & ses adversaires l'ont également reconnu. Il fleurit principalement sous le regne de Constantin, de qui il fut très aimé. Il prononça même le panégyrique de cet Empereur

ques autres Auteurs nouveaux l'excusent entièrement; & d'autre côté que c'est une grande injustice de l'appeller *Arien*, & même le *Chef des Ariens*, comme le fait St. Jérôme, que plusieurs autres ont suivi, puisqu'il rejette formellement les principales erreurs d'Arius, qui sont que le Verbe a été fait de rien, qu'il n'est point de la substance du Pere, qu'il est dissemblable du Pere, & qu'il y a eu un tems qu'il n'étoit point. *Idem*, *ibid.* p. 7. Tom. 2.

²³ Je citerai encore le sage & savant Mr. Dupin. „Voici une partie des témoignages des Auteurs anciens „sur la Science d'Eusebe. Constantin, dans son *Epître* „à ceux d'Antioche, & dans une Lettre qu'il lui écrit, „louë sa doctrine & son érudition. Saint Basyle, dans „son Livre du *St. Esprit*, Chap. 29. l'appelle un Auteur „digne de foi, à cause de sa grande érudition sur toute „te sorte de matières. *διὰ πολυπειρίαν ἀξιόπιστος.* „Saint Jérôme, le plus grand ennemi d'Eusebe, ne peut „s'empêcher souvent de louer son érudition, d'avouer

reur dans la réjouissance publique qu'il fit faire la trentième année de son empire, qui fut la dernière de sa vie. Eusebe ne survécut que peu de tems à cet Empereur, & il mourut vers l'an 338.

Il y a peu eu de Peres de l'Eglise qui aient montré autant de probité & de modération qu'Eusebe. Avant de parler de ses Ouvrages, je crois devoir placer ici l'éloge

„qu'il estime ses Ouvrages, & de dire, dans son *second*
 „*Livre contre Ruffin*, que c'est un homme très savant :
 „*vir doctissimus Eusebius, doctissimum dico, non Catholicam.*
 „Il ne faut pas s'étonner que Ruffin, partisan d'Eusebe,
 „lui donne le même titre. Antipatre de Bostre, qui ne
 „lui est pas favorable, lui donne le nom de *πολυισωρ* ;
 „c'est-à-dire de savant sur plusieurs matières, & il dit
 „de lui qu'il avoit lû tous les Livres des Anciens, re-
 „cherché & expliqué toutes leurs opinions, & composé
 „lui-même des Ouvrages très utiles. Philostorge le
 „louë à cause de son Histoire, Socrate & Sozomene le
 „défendent Victorius l'appelle un homme très savant,
 „le Pape Gelase n'ose pas rejeter son Histoire, à cause
 „de l'érudition qui s'y rencontre, & des choses qui
 „peuvent servir d'instruction. Pelage assure qu'il n'y
 „a point d'Histoire qui soit plus estimable que celle
 „d'Eusebe. Photius, qui reprend le style & la doctrine
 „d'Eusebe, louë sa science & son érudition. Je passe
 „sous silence le témoignage des Auteurs nouveaux”.
Idem, ibid. p. 13 Tom. 2.

loge que Mr. Dupin fait de sa personne, & cet éloge me fournira la matière de quelques réflexions. ²⁴ „Eusebe a été un „des plus savans hommes de l'antiquité, „comme ses partisans & ses adversaires l'ont „également reconnu; on peut même dire, „sans craindre de se tromper, qu'il n'y en „a point eu parmi nos Auteurs Grecs qui „aient eu tant de lecture & d'érudition. „Presque tous les Ouvrages qu'il a faits, „sont d'un travail prodigieux, & d'une très „longue & très laborieuse recherche. Il „faut néanmoins avouer qu'il a été beau- „coup soulagé par les mémoires de ceux „qui avoient écrit avant lui sur les mêmes „matières, dont il ne fait point de diffi- „culté de copier les Ouvrages. Il ne s'est „point appliqué à polir son discours; dé- „faut ordinaire presque à tous ceux qui „font leur capital de la science & de l'éru- „dition. Son style n'est ni éloquent, ni „agréable, comme Photius l'a remarqué „plusieurs fois. Il est sec & stérile, & n'a „presque aucun agrément. Il est fort propre „pour ceux qui veulent s'appliquer sérieu- „sement à l'étude & à la recherche de la „vérité, & qui, aiment à la considérer „toute

²⁴ *Idem, ibid. p. 9. Tom. 2.*

„toute nue & dépouillée des ornemens du
 „discours; mais il n'est nullement propre
 „à attirer ceux qui se laissent prendre par
 „les manières de dire les choses, & par la
 „force de l'éloquence. Pour ce qui regar-
 „de sa personne, il me semble avoir été
 „fort desintéressé, fort amateur de la paix,
 „de la vérité & de la Religion. Quoiqu'il
 „ait eu des liaisons très étroites avec les
 „ennemis de St. Athanase, il ne paroît pas
 „qu'il ait été son ennemi, ni qu'il ait pris
 „beaucoup de part à la querelle des Evê-
 „ques de ce tems là. Il s'est trouvé dans
 „les Conciles où l'on a fait des choses in-
 „justes contre Eustache & contre St. Atha-
 „nase; mais l'on ne voit point qu'il y ait
 „donné des marques d'emportement, ni
 „qu'il ait été le ministre de la passion des
 „autres. Il n'a point été auteur de nouvel-
 „les formules de Foi, il n'a point fait
 „d'intrigue pour la perte d'Athanase, ni
 „pour la ruine de ceux de son parti; il eût
 „seulement souhaité pouvoir accommoder
 „les deux partis. Il n'a point abusé du
 „crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur
 „pour s'élever, ni pour détruire ses enne-
 „mis, comme a fait Eusebe de Nicomedie;
 „mais il s'en est servi utilement pour le
 „bien & pour l'avantage de l'Eglise. Je
 „ne

„ne doute point que tant de bonnes qua-
 „lités ne l'aient fait mettre au nombre des
 „Saints dans les Martyrologes d'Usard &
 „d'Adon, & dans quelques anciens Offices
 „des Eglises de France. Il est vrai qu'il
 „n'est pas demeuré en paisible possession
 „de cette qualité de Saint; mais ce seroit,
 „à mon avis, une témérité de l'en juger
 „absolument indigne”.

Faisons actuellement quelques réflexions
 sur ce que vient de nous dire Mr. Dupin.
 Selon lui, Eusebe a eu des qualités assez
 bonnes pour mériter d'être mis au nombre
 des Saints; il dit qu'à son avis, ce seroit
 une témérité de l'en juger indigne: mais
 comment est ce que Mr. Dupin accorde la
 possibilité de la sainteté d'Eusebe avec la
 croiance sur les points les plus fondamen-
 taux de la Religion? Est-il possible d'être
 Saint, & de croire que *la gloire de Dieu le
 Fils est moins grande que celle de Dieu le Pere,
 & que le Fils ne mérite pas des honneurs à
 l'égal du Pere?* Peut-on être encensé, invo-
 qué, placé sur un Autel après sa mort,
 lorsqu'on a cru pendant sa vie que le *St.
 Esprit n'est ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce
 qu'il ne tire point son origine du Pere comme
 le Fils, étant au nombre des choses qui ont
 été faites par le Fils?* Si en suivant une
 pareil-

pareille croiance, qui détruit non seulement le Mystère de la Trinité, mais qui même vise beaucoup à l'Arianisme, mettant une différence entre la gloire du Pere & du Fils, entre les honneurs qui doivent leur être rendus, on peut être sanctifié, placé dans le Martyrologe, je ne fais pas à propos de quoi Mélancton ne pourroit pas y occuper une place, car il a eu, ainsi qu'Eusebe, toutes les vertus morales, & quoiqu'il fût lié avec les ennemis de l'Evêque de Rome, il n'étoit point son ennemi personnel. Il n'a jamais donné des marques d'emportement, & il n'a pas été le ministre de la passion des autres: il eût souhaité seulement réunir les deux partis, & pouvoir les accommoder. Quant à la différence de ses sentimens à ceux des Catholiques Romains, elle étoit infiniment moins considérable que ne l'a été celle d'Eusebe. On dira peut-être que cet Evêque n'a été placé dans le Martyrologe que parce qu'après le Concile de Nicée il changea de sentiment, & souscrivit à la décision des Peres; mais on ne sauroit se servir de ce prétexte, car Eusebe non seulement a persévéré dans ses opinions après le Concile de Nicée, mais il a affecté dans toutes les occasions beaucoup de mépris
pour

pour ce Concile. Mr. Dupin convient de toutes ces choses; voici les propres termes dont il se sert ²⁵: *Ces expressions, qui pouvoient être innocentes auparavant, doivent être suspectes après la décision du Concile de Nicée. On peut encore ajouter les liaisons qu'il a eues avec les Evêques du parti d'Arius, les loüanges qu'il leur a toujours données, le silence affecté dans son Histoire de ce qui regarde le Concile de Nicée, & la manière peu avantageuse dont il en parle dans ses Livres de la Vie de Constantin.* Il faut encore ajouter à cela qu'Eusebe aiant été engagé à approuver par sa signature dans le Concile de Nicée le terme de *consubstantiel*, il écrivit ensuite à son Eglise une Lettre, dans laquelle il donna un sens à ce mot, qui n'établit point l'égalité du Pere & du Fils. Ce sont encore les propres mots dont se sert Mr. Dupin. Ainsi il convient, & convient avec raison qu'après la décision du Concile de Nicée, Eusebe, malgré cette décision, n'admit jamais l'égalité du Pere & du Fils. Ajoutons à cela qu'il ne changea point de sentiment sur le St. Esprit, & qu'il crut toujours qu'il n'étoit ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne ti-

roit

²⁵ *Idem, ibid. p. 8. Tom. 2.*

roit point son origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choses qui avoient été faites par le Fils. Comment donc Mr. Dupin a-t-il pû dire que ce seroit une témérité de juger Eusebe indigne d'être placé au nombre des Saints? Il faut donc convenir, en admettant ce principe, qu'après le Concile de Nicée un Evêque a pû être sanctifié, quoiqu'il n'ait pas cru l'égalité parfaite du Pere & du Fils, & la divinité du St. Esprit. On répondra peut-être à cela que le sentiment de Mr. Dupin est erroné; mais son Livre a été approuvé par les Docteurs, en qui la Faculté de Théologie de Paris avoit confié son autorité pour l'approbation des Livres, & elle n'a révoqué leur approbation que dans ce que Mr. Dupin avoit dit de Nestorius & de St. Cyrille.

Je conclus de ceci qu'il est bien fâcheux, pour la réunion des Chrétiens de l'Europe, que les Théologiens Romains ne veuillent point avoir pour les Eveques d'Angletere, de Suède & de Dannemarc la même complaisance qu'ils ont pour un Evêque, mort depuis le quatrième siècle. Il semble que les dépositaires de la Religion aient affecté de devenir plus rigides, à mesure qu'ils auroient dû se prêter davantage aux opi-

nions des différens partis qui ont si malheureusement divisé les Chrétiens. Aujourd'hui, où l'on n'a plus rien à craindre des périls auxquels le Paganisme exposoit le Christianisme, on brulera un malheureux en Espagne & en Italie, on le mettra à la Bastille en France, pour une opinion qui paroîtra opposée à la moindre décision du Concile de Trente, tandis qu'on a invoqué, pendant près de douze cens ans, comme un Saint un Eveque qui ne croioit point au St. Esprit, ni à l'égalité du Pere & du Fils, malgré la décision du Concile de Nicée, & tandis, s'il faut encore le dire, que dans les tems où l'on auroit dû être le plus rigide, & où le loup étoit au milieu de la bergerie, (j'entends le Paganisme, qui duroit encore) les Chrétiens faisoient un Evêque qui ne croioit pas à la Résurrection, & qui n'acceptoit l'Eveché qu'à condition qu'on ne le forceroit pas à changer de sentiment. C'est de Synesius, dont je parle, qui, malgré une opinion aussi contraire aux principaux dogmes de la Religion, fut cependant fait Evêque. Photius dit qu'on
lui

²⁶ *Prodiit Synesius e Gentilium Philosophorum Schola, quem aiunt ad divinam Christianorum doctrinam inclinantes, alia quidem facile recepisse, sed (quod equidem laud*

lui passa cette erreur en faveur de sa probité, & qu'on espéra qu'un homme, qui avoit autant de vertus que lui, feroit un jour plus éclairé, & viendrait à connoître cette vérité. Combien agissons-nous différemment aujourd'hui de ce qu'on faisoit au siècle de Synesius? Nous avons déposé Mr. de Senès, Prélat respectable par son grand âge, illustre par ses connoissances, célèbre par ses vertus, pour avoir voulu suivre les sentimens de St. Augustin sur la grace. Nous devenons toujours plus intolérans, & lorsque nos neveux viendront un jour à ouvrir les yeux & à suivre des maximes plus charitables que les nôtres, ils seront également étonnés, & de notre folie, & de notre dureté.

Ce Synesius, dont je parle, étoit originaire de Cyrene, ville de la Pentapole. Il avoit été Philosophe Platonicien, & disciple de la célèbre Hypatie, l'honneur de son sexe & de la Philosophie. Etant devenu Chrétien, on l'élut Evêque de Ptolémaïde, quoiqu'il ne crût point à la Résurrection ²⁶ Il gouverna son
Eglise

scio an aliunde certe ex epistola ipsius ad Theophilum manifeste deprehenditur) de Resurrectione dogma suscipere noluisse. Verum ita sentiens nostris tamen est dogmatibus initiatus,

Eglise avec beaucoup de sagesse, & de piété sous le regne de Théodose le Jeune. Ce fut l'an 410. qu'il fut fait Evêque, voici ce que dit Mr. Dupin à ce sujet. ²⁷ *Synefius eut beaucoup de peine à accepter cette charge, qui lui paroissoit contraire à la vie philosophique qu'il avoit menée jusqu'alors. Il ne pouvoit pas non plus se résoudre à quitter sa femme, & il n'étoit pas encore persuadé de tous les dogmes de la Religion Chrétienne. Il croioit que les ames avoient été créées avant les corps, il ne pouvoit concevoir que le Monde dût finir, & il ne croioit pas la Résurrection des morts, comme on la croit dans l'Eglise; mais il s'imaginoit que ce qui est dit dans l'Ecriture avoit quelque sens mystique & caché. Ce sont les raisons dont il se sert lui-même dans sa Lettre CV. pour empêcher qu'on ne l'ordonnât. Baronius croit qu'il n'étoit pas effectivement dans ces sentimens, & qu'il a feint d'y être pour éviter la charge de l'Episcopat; mais cette conjecture n'a aucune apparence, d'autant plus qu'il assure avec serment qu'il expose ses véritables sentimens. C'est pourquoi il vaut mieux dire avec les Anciens que le mérite de*
Syne-

imo etiam summo Sacerdotio dignus habitus. Photii Biblioth. Art. XXVI.

Synesius, & le besoin que les Eglises d'Afrique avoient de sa protection dans un tems très difficile, avoient fait passer par-dessus ces considérations.

On voit deux choses dans ce passage de Mr. Dupin. Dans la première on trouve trois opinions de Synesius entièrement contraires à la Religion Catholique, & dans la seconde une réponse sans replique aux raisons que Baronius avoit apportées pour justifier l'élection de Synesius, & lui donner des sentimens plus orthodoxes. J'ajouterai à ce que dit Mr. Dupin, que si ce qu'avance Baronius étoit véritable, Synesius auroit été l'homme du monde le plus méprisable; car premièrement il n'est jamais permis de mentir, & sur-tout dans des choses qui vont à porter un préjudice considérable à la Religion. Or les erreurs que Synesius assûroit de croire comme des vérités, étoient directement contraires à cette même Religion. D'ailleurs il n'y a qu'un méchant homme sans honneur & sans foi qui puisse se parjurer & affirmer par serment qu'il croit une chose qu'il ne croit pas; cependant Synesius, dans sa *Lettre*, affirme avec serment qu'il

²⁷ Dupin, *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, &c. Tom. 3. p. 262.

qu'il expose ses véritables sentimens. N'est-il pas étonnant après cela, que Baronius, pour justifier l'élection de Synesius, ait si peu ménagé sa personne, & ait voulu faire passer un homme, qui a été respectable par ses mœurs, par sa probité & par sa science à tous les contemporains, pour un fourbe & un parjure? David Hoeschelius, dans ses *Notes sur Photius*, a commis la même faute que Baronius. Voici les termes dont il se sert. Il parle d'abord de l'Epître de Synesius ²⁸. *Epistola 108. que est ad Eutropium fratrem, inter alias opiniones Philosophicas Christianis dogmatibus adversantes Theophilo non ignorandum scribit longe se ab eo abesse, ut vulgi opinionibus de Resurrectione consentiat.* Après cette Note, voiez celle qui suit; *finxisset hanc opinionem sanctissimum virum, ad effugiendum hac arte onus Episcopale demonstrat Baronius Card. Tom, V. ad Ann. Chr. 410.*

Il paroît par un passage de la LVII. *Lettre* de Synesius qu'il ne devoit pas croire davantage la présence réelle dans l'Eucharistie que la Résurrection des morts. Voici comment

²⁸ Photii *Biblioth. Art. XXVI. not. a. & not. b.*

²⁹ Dupin, *Nouvelle Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, &c. Tom. 3. p. 263.*

comment il s'explique dans cette Lettre, je me servirai de la traduction de Mr. Dupin ²⁹. Il faut bien distinguer, dit Synesius, la superstition de la vraie Religion. La superstition est un vice qui se pare du nom de vertu; mais la sagesse nous fait découvrir que c'est une troisième sorte d'impiété: ainsi je ne crus pas qu'il y eût rien de saint dans une chose qui avoit été entreprise injustement, & je ne fis aucun cas de la consécration qu'on m'alléguoit. Il n'en est pas des Chrétiens comme des Païens. Ils ne s'imaginent pas qu'ils font descendre leur Dieu par des paroles, ou par des Cérémonies. Ils demandent un cœur pur & exempt de passions; & quand c'est la colère & l'emportement qui fait agir les Ministres, il ne croient pas que le St. Esprit suive leur mouvement. Ce sentiment de Synesius sur la présence réelle doit d'autant moins surprendre, que l'on trouve plusieurs Peres de l'Eglise qui lui sont antérieurs, & plusieurs postérieurs, qui ont parlé de la même manière. Tertulien ne doit point avoir cru la présence réelle, puisqu'il explique ³⁰ ces mots,

Ceci

³⁰ *Acceptum panem, & distributum Discipulis Corpus suum illum fecit, hoc est Corpus meum dicendo, id est figura Corporis mei.* Tertulian. *contr. Marc. Lib. 4. Cap. 20.*

Ceci est mon Corps, par ceux ci, C'est-à-dire, la figure de mon Corps. St. Augustin parle de même que Tertulien, & ne peut avoir cru la Transubstantiation, ou bien il faut avouer que les choses qu'il dit au sujet de l'Eucharistie, sont vuides de tout sens; car que peuvent alors signifier ces paroles, qui sont celles dont il se sert ³¹: *Le Seigneur n'a pas hésité à dire, Ceci est mon Corps, lorsqu'il ne donnoit que le signe de son Corps.* Théodoret, qui étoit contemporain de Synesius, s'explique ainsi ³². *Les Symboles mystiques après la sanctification,*
ne

³¹ *Non enim Dominus dubitavit dicere, Hoc est Corpus meum, cum signum daret Corporis sui.* August. contr. Adim. Cap. 12. Tom. 6. fol. 39. A.

³² Οὐδε γὰρ μετὰ τον ἀγιασμόν τὰ μυστικά σύμβολα τῆς οἰκείας ἐξίσταται φύσεως, μένει γὰρ ἐπὶ τῆς προτέρας ἕστας καὶ τῆ χήματος καὶ τῆ εἶδους. Theodoret. Dialog. 2. p. 205.

³³ *Considerandum quoque quod in pane illo non solum Corpus Christi, verum etiam, corpus in eum credentis populi figuretur: unde multis frumenti granis conficitur, quia corpus populi credentis multis per verbum Christi fidelibus augmentatur. Qua de re sicut mysterio panis ille Christi Corpus accipitur, sic etiam in mysterio membra populi credentis in Christum intimantur, & sicut non corporaliter, sed Spiritualiter panis ille credentium corpus dicitur, sic quoque Christi Corpus non corporaliter, sed spiritualiter necesse est*

ne changent point leur propre nature ; mais ils demeurent en leur première substance & figure & forme. Je pourrois aisément montrer qu'il s'est trouvé plusieurs Auteurs, qui jusque dans le neuvième siècle se sont expliqués de la même manière que les Peres de l'Eglise que je viens de citer.

Bertram, qui vivoit sous l'Empereur Charles le Chauve, il y a près de huit cens cinquante ans, parle ainsi dans le Livre qu'il a intitulé : du Corps & du Sang du Seigneur 33. *Il faut considérer qu'en ce pain*
là

intelligatur. Sic & in vino, qui Sanguis Christi dicitur, aqua misceri jubetur, nec unum sine altero permittitur offerri, quia nec populus sine Christo, nec Christus sine populo, sicut nec caput sine corpore, vel corpus sine capite valet existere. Aqua denique in Sacramento populi gestat imaginem. Igitur si vinum illud sanctificatur per Ministrorum officium in Christi Sanguinem corporaliter convertitur, aqua quoque, quæ pariter admixta est, in sanguinem populi credentis necesse est corporaliter convertatur, ubi namque una sanctificatio est, una consequenter operatio, & ubi par ratio, par quoque consequitur mysterium. At videmus in aqua secundum corpus nihil esse conversum, consequenter ergo & in vino nihil corporaliter ostensum. Accipitur spiritualiter quidquid in aqua de populi corpore significatur ; accipiat ergo necesse & spiritualiter quidquid in vino de Christi Sanguine intimatur. Item quæ a se differunt idem non sunt.

là est signifié non seulement le Corps de Christ, mais aussi le corps du peuple croiant en lui; d'où vient qu'il est fait de plusieurs grains de froment, parce que ce même peuple s'accroît & s'assemble par la parole de Christ. Et comme c'est par un mystère que l'on prend ce pain pour le Corps de Jesus Christ; aussi est-ce pareillement par un mystère que les membres du peuple, croiant en Jesus-Christ, nous y sont signifiés: & comme ce pain-là est appelé le Corps des croians, non corporellement, mais spirituellement; ainsi il faut de nécessité que le Corps de Christ y soit étendu, non corporellement, mais spirituellement. Il en est de même du vin, qui est appelé sang de Christ, avec lequel il est ordonné de mettre de l'eau, sans

Corpus Christi mortuum est, & resurrexit, & immortale factum, jam non moritur, & mors illi ultra non minabitur; æternum est, jam non passibile. Hoc autem quod in Ecclesia celebratur, temporale est, non æternum, corruptibile, in via est, non in patria. Differunt igitur a se; qua propter non sunt idem, quomodo verum Corpus dicitur, & verus Sanguis? Si enim Corpus Christi est, & hoc dicitur vere, quia Corpus Christi in veritate Corpus Christi est & in veritate Corpus Christi incorruptibile est & impassibile est, ac per hoc æternum. Hoc igitur Corpus Christi quod agitur in Ecclesia, necesse est ut incorruptibile sit, & æternum. Sed negari non potest corrumpi quod in partes commutatum distribuitur ad sumendum & dentibus commolitur in Corpus tra-

sans permettre que l'un soit offert sans l'autre, d'autant que comme le chef ne peut subsister sans corps, ni le corps sans son chef, de même aussi le peuple ne peut être sans Christ, ni Christ sans le peuple; de sorte qu'en ce Sacrement l'eau représente l'image du peuple. Or si le vin, sanctifié par le ministère des Prêtres, étoit corporellement changé en Sang de Jésus-Christ, il faudroit aussi par nécessité que l'eau, qui y est mêlée, fût de même changée corporellement en sang du peuple, parce que la où il n'y a qu'une seule & même sanctification, il n'y a non plus qu'une seule & même operation, & où la raison est égale, le ministère, qui s'ensuit, doit être aussi égal. Nous voions qu'il ne se fait dans l'eau aucun chan-

jicitur. Bertram. *Presbyt. Lib. de Corpore & Sanguine Domini*, p. 1140. Ce Bertram, qu'on appelle aussi *Imtram*, & plus communement *Ratramne*, vivoit dans le neuvième Siècle. Il étoit Moine de l'Abbaye de Corbie, sous le regne de Charles le Chauve. Trithème le loue beaucoup, & dit qu'il étoit très savant dans les Lettres divines & humaines. Les Théologiens Catholiques ont eu mainte dispute dans les derniers tems avec les Protestans pour prouver que Bertram avoit cru la présence réelle. Le long passage, que je viens de rapporter, est une pièce par la quelle tout homme desintéressé sera en état de juger de cette querelle Théologique.

changement corporel, il faut donc que dans le vin il n'en arrive aussi aucun corporel. Tout ce que l'eau nous signifie du corps du peuple, est pris spirituellement; il est par conséquent absolument nécessaire que l'on prenne aussi spirituellement, & non corporellement, tout ce que le vin nous montre du Sang de Christ. Ajoutons à ces raisons que les choses, qui diffèrent entre elles, ne sont point les mêmes. Le Corps de Christ mort & ressuscité ne meurt plus désormais, aiant été rendu immortel, & la mort n'aiant plus de domination sur lui, il est éternel, & non plus passible. Mais ce que l'on célèbre en l'Eglise est temporel, & non éternel, corruptible, & non incorruptible, en la voie, & non en la patrie. Ce sont donc choses différentes l'une d'avec l'autre, & qui par conséquent ne sont pas une même chose. Qui si ce n'est pas une même chose, comment pent-on dire que ce soit le vrai Corps & le vrai sang de Jesus-Christ? Car si c'est le Corps de Christ, si l'on peut dire vraiment que ce Corps de Christ est le Corps de Christ en vérité, puisque d'autre part ce qui est Corps de Christ en vérité est incorruptible & impassible, & par conséquent éternel; il faudra de nécessité que ce Corps de Christ, qui se fait & consacre à l'Eglise, soit incorruptible & éternel. Or l'on ne peut pas

pas nier qu'il ne se corrompe, puisqu'il se tranche par morceaux & se distribue en pièces pour être reçu, puisqu'il se mâche avec les dents, & s'avale ensuite, passant en dedans du corps. Voilà comme on pensoit, & comme on écrivoit encore il y a huit cens cinquante ans; c'est-à-dire neuf cens ans après l'établissement du Christianisme. Le Concile de Trente a mis dans l'Index des Livres défendus le Traité de Bertram, mais les Censeurs des Païs-Bas se sont contentés de faire supprimer aux nouvelles éditions de ses Ouvrages plusieurs morceaux tels que celui que je viens de rapporter; ce qui a fait dire à un Auteur Protestant qu'ils l'avoient traité comme l'avoit été l'infortuné Deiphobus.

— — *lacerum crudeliter ora,* 34

*Ora manusque ambas, populataque tempora raptis
Auribus, & truncas inhonesto vulnere nares.*

On pourroit encore justifier Synesius touchant la Résurrection des corps, en montrant que presque tous les Peres, qui l'avoient précédé, avoient eu sur cette Résurrection des idées très contraires à la doctrine de l'Eglise d'aujourd'hui sur cet article. St. Justin Martyr croioit qu'après la Ré-
surrec-

surrection générale les justes habiteroient pendant mille ans à Jerusalem. *Pour moi,* 35 *dit-il, & les autres qui sont véritablement Chrétiens, nous savons qu'il y a une Résurrection de la chair, & que l'on passera mille ans à Jerusalem, qui sera retablie, enrichie & aggrandie, comme le protestent les Prophètes Ezéchiel, Isaïe & autres Le même Pere de l'Eglise dit ensuite, après avoir rapporté ce qui est écrit au LXV. Chap. d'Esaië & dans la prediction de l'Apocalypse, 36 que ceux, qui auront cru à Notre Seigneur, passeront mille ans en Jerusalem, & qu'après cela, se fera pour une fois l'universelle & éternelle Résurrection & jugement. Tertulien a prétendu 37 que les a-*

mes

35 *Ego autem, & si qui rectæ per omnia sententiæ Christiani sunt, & carnis Resurrectionem futuram novimus, & mille annos in Jerusalem instaurata, & exornata & ditata; sicut Prophetæ Ezechiel, & Esaias & alii promulgant. St. Justin Martyris Dialog. cum Tryphone Judæo, p. 307.*

36 *Vir apud nos quidam, cui nomen erat Joannes e duodecim Apostolis Christi unus, in ea quæ illi exhibita est revelatione, Christi fideles nostros annos mille Hierosolimis peracturos esse, præloquutus est: ac postea universalem (& ut semel dicam) sempiternam omnium unanimiter simul resurrectionem & judicium futurum. Idem, ibid. p. 108.*

37 *Nam & consitemur in terra, nobis regnum repromissum post Resurrectionem, in mille annos in civitate divini*

mes resteroient en dépôt dans un lieu destiné à leur demeure, jusques à ce que la ville de Jerusalem, toute bâtie de pierres précieuses, descende miraculeusement du ciel en terre, & y subsiste mille ans, les Saints y vivant en une très grande gloire, & que durant cet espace s'effectuera peu à peu la Résurrection des fidèles, les uns ressuscitant plutôt, les autres plus tard, selon la diversité de leurs mérites. Tertulien s'explique ailleurs plus clairement sur la cause de cette Résurrection, plus ou moins prompte. *Les petits péchés*, ³⁸ dit-il, *seront châtiés par le retardement de la Résurrection*, & dans un autre endroit il dit encore, ³⁹ *après mille ans expirés, la destruction du Monde*

operis Jerusalem celo delata, &c. inter quam etatem 1000 annorum concluditur sanctorum Resurrectio pro meritis maturis vel tardius resurgentium. Tertul. Lib. 3. advers. Marc. Cap. 24.

³⁸ Modicum quoque delictum mora resurrectionis illic luendum. *Idem, Lib. de Anima, Cap. 58.*

³⁹ *Post cujus mille annos, &c. tunc & Mundi destructione, & judicii conflagratione commissa demutati in atomo in angelicam substantiam, scilicet per illud incorruptionis sibi perindumentum transferentur in caeleste regnum. Idem, Lib. 3. advers. Marc. Cap. 29.*

Monde & la conflagration du jugement étant passées, nous serons en un moment changés en la nature des Anges. Lactance, qui vivoit sous Constantin, & par conséquent dans un tems où le Christianisme jouïssoit d'une grande tranquillité, soutient 4^o que Jesus-Christ viendra sur la terre avant la finale & dernière Résurrection, & que ceux, qui pour lors seront en vie, ne mourront point, mais seront conservés, & engendreront une infinie quantité d'enfans durant l'espace de mille ans, qui vivront tous heureusement dans cette ville, abondante en tous biens, sous le regne de Jesus-Christ, & quelques Saints ressuscités des morts. Enfin, je ne finirois point, si je voulois rapporter les sentimens singuliers que tous les Peres de l'Eglise ont eus de la Résurrection jusque vers le cinquième siècle. Athénagore, St. Irenée, St. Clément, ont pensé comme St. Justin. Mr. Dupin 4ⁱ dit, en parlant de l'opinion de la Résurrection & du séjour de mille ans à Jerusalem, que c'étoit le sentiment, ou plutôt

4^o *Tam qui erunt in corporibus vivi non morientur, sed per eosdem mille annos infinitam multitudinem generabunt, &c. qui autem ab Inferis suscitabuntur, iis præibunt viventibus velut iudices. Lactant. Lib. 7. Cap. 24.*

tôt la fameuse rêverie de l'antiquité. Il prétend que Papias avoit été la cause que cette imagination, dont on est à présent defabusé, s'étoit établie parmi les Chrétiens. Quoi qu'il en soit, puisque la doctrine des Peres étoit si différente de celle que l'Eglise a établie aujourd'hui, Synesius a bien pû avoir un dogme particulier sur la Résurrection, & doit naturellement jouir de la même indulgence qu'on a pour les autres Peres.

Par cette même raison il me paroît qu'Eusebe n'auroit point dû être effacé dans ces derniers tems du Martyrologe; car il n'a dit dans ses Ouvrages que ce que les Peres des trois premiers siècles avoient dit avant lui, & ce que plusieurs de son tems ont écrit. Je ne veux pas apporter ici pour sa justification le sentiment de presque tous les Evêques, qui sous Constance & sous Julien favoriserent l'opinion qu'avoit condamnée le Concile de Nicée, & allerent encore plus loin qu'Eusebe; il me suffit de
mon-

⁴¹ C'est l'opinion, ou plutôt la fameuse rêverie de l'antiquité, c'est le sentiment de St. Justin, d'Athénagore, de St. Irénée, de St. Clément, de Tertulien, de Lactance, & de plusieurs autres Anciens. Dupin, *Nouvel. Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques*, Tom. 1. p. 54. Remarq. C.

montrer que les Peres des trois premiers siècles du Christianisme, dont la plupart sont invoqués aujourd'hui comme des Saints, n'ont pas cru que Dieu le Fils fût égal à son Pere. Commençons par St. Justin. Il dit que ⁴² Dieu, qui apparut à Moïse & aux

42 Tamen non Conditor Universitatis hujus Deus fuerit, qui Mosæ dixit se Deum Abrahæ, & Deum Isaaci, & Deum Jacobi, quique Factoris rerum omnium voluntati ministret, & in judicio Sodomorum, consilio & voluntati ejus itidem ministraverit: adeo ut quamvis sic, uti affirmatis, res habeat duos scilicet fuisse Angelum & Deum, nemo tamen, cui vel minimum mentis sit, Auctorem & Parentem Universi supercælestia omnia relliquisse, & in pusilla terræ parte sese exhibuisse, dicere sit ausurus: ac Trypho, quando jam demonstratum est, eum qui Abrahæ apparuit, & Deus atque Dominus appellatus est, a Domino in cælis, quæ terræ Sodomitarum illata sunt, accepta intulisse, & nunc Angelum se nuncium quoque fuisse, cum eo qui Mosæ exhibitus est, Deum & ipsum Deum, qui è rubo Mosen compellavit, non Creatorem Universalis hujus Deum intelligemus fuisse; sed eum qui & Abrahæ, & Isâco, & Jacobo, prout probasti, manifestatus est: & Angelus sive nuncius rerum cœliarum Conditoris Dei eo vocatur & intelligitur, quod res Patris & Factoris omnium mortalibus annunciet. St. Justinii Martyris Dialog. cum Tryphoue Judæo, p 283.

43 Non debere vos putare ipsum ingenitum Deum vel ascendisse, vel descendisse quopiam: nam ineffabilis ille Pater & Dominus Universitatis hujus non venit in locum aliquem,

aux Patriarches, étoit le Fils, & non le Pere; que le Pere ne change jamais de lieu, ne monte ni ne descend, & que personne ne vit le Pere, mais son Fils & son Ange, qui est aussi Dieu par la volonté du Pere. Le Pere est, selon St. Justin, ⁴³ toujours invi-

neque deambulat, neque dormit, neque surgit, sed in regione sua, quæcumque ea tandem est, manet acutum cernens, & acutum audiens: non oculis certe quidem, nec auribus, verum virtute infinita ille inspectat & omnia noscit, neque nostrum quisquam illum latet; neque mobilis est, neque loco ullo, atque adeo neque mundo universo comprehensibilis, ut qui ante existit, quam Mundus est conditus. Quonam igitur modo ille vel alloquatur aliquem, vel conspiciatur ulli, vel in minima terræ parte appareat? quando ne ejus quidem, qui ab eo est missus, gloriam & Majestatem populus in Sina intueri; neque Moses ipse in Tabernaculum quod fecit, nisi a Deo proveniente claritate repletus, ingredi valuit? sed neque Sacerdos pro Templo stare sustinuit, quando Salomon Arcam intulit in domum Hierosolymitanam, ab ipso constructam. Itaque neque Abraham, neque Isaac, neque Jacob, neque hominum alius quisquam Patrem & ineffabilem Dominum rerum omnino universalium, & ipsius Christi vidit: sed illum ipsum, qui juxta consilium ejus & voluntatem & Deus est Filius ipsius, & Angelus ex eo quod sententiæ illius est administer. Et qui de voluntate ejusdem homo ex virgine natus est, qui etiam aliquando ignis fuit, in suo cum Mose e rubo colloquio. Quod nisi ad hunc modum sacras intellexerimus Literas, eo res evadet, ut Pater & Dominus universorum non fuerit in calis, cum per Moscu

invisible, & sa Majesté est plus grande que celle du Fils. En admettant ce principe de St. Justin, il faut que la nature du Pere & celle du Fils soient entièrement diverses, & que l'une soit bien plus auguste, puisqu'elle a plus de Majesté, & qu'elle est par sa grandeur toujours invisible.

Tatien, qui vécut dans le même tems que St. Justin, dont il fut le disciple, parle du Verbe, approchant de la même manière que son maître. Il prétend ⁴⁴ que le Verbe a été engendré dans le tems de la Création, il fait à ce sujet un discours très obscur. Il dit que le Verbe n'a point été

dictum est, & Dominus pluit super Sodomam ignem & sulphur, a Domino de caelis. St. Justin. Martyris Dialog. cum Tryphone Judæo, p. 356. & 357. Voilà deux passages que j'ai rapportés fort au long, pour que les lecteurs voient la doctrine que l'on avoit dans le second siècle.

⁴⁴ *Et Verbum non inuiciter prolatum, primogenitum opus fit ipsius spiritus, hoc scimus esse principium Mundi. Natum est enim per divisionem, non avulsionem, Quod enim avellitur a primo separatur; quod vero dividitur, id functione donatum propria, nihil imminuit illum a quo vim suam sumpsit. Quemadmodum enim ab una face aliæ multæ accenduntur, nec tamen primæ facis lux minuitur propter*

été engendré par manière de séparation, mais de la même manière que le feu a été allumé d'un feu; en sorte que Dieu n'est point demeuré sans Verbe, mais que le Verbe est sorti de lui, & est demeuré en lui tout ensemble. Il explique, ou du moins il veut expliquer cette énigme par l'exemple de la parole. Ces opinions & ces expressions ont fait dire à Mr. Dupin, que *Tatien parloit de la génération du Verbe dans des termes qui ne s'accordent pas avec notre manière de parler.*

Saint Irenée dit ⁴⁵ que le Pere est plus grand que le Fils, qui a ignoré le jour
du

plures inde succensas; sic etiam Verbum e Patris potentia progressum non relinquit Genitorem Verbi expertem: nam & ego si loquar, & vos audiatis, non tamen propter transitum sermonis, ego qui vobiscum loquor sermone vacuus fio, sed vocem meam proferens incultam in vobis materiam excolere mihi propono: & quemadmodum Verbum in principio genitum, Mundum & nos vicissim genuit, cum sibimet materiam produxisset; sic ego quoque ad imitationem Verbi regeneritus, & veritatis illustratus cognitione materia mihi cognatae confusionem emendo. Tatiani Assyrii Oratio ad Græcos, &c. p. 145.

⁴⁵ Iren. Lib. 2. p. 180.

du jugement, & dans un autre endroit il dit que le Pere est invisible, & le Fils visible, Il y a apparence que Photius a eu en vûe en partie ces sentimens de St. Irénée, lorsqu'il a dit de lui qu'il obscurcit, pour ainsi dire, ⁴⁶ les plus certaines vérités de la Religion.

Origene avance, dans son Traité sur la Prière, ⁴⁷ dit Mr. Dupin, que la prière ne doit jamais s'adresser qu'à Dieu le Pere, & non point à Jesus-Christ, parce que le Fils de Dieu étant différent du Pere, c'est une absurdité d'adresser ses prières à ce dernier. On ne peut nier qu'il n'ait avancé en cet endroit plusieurs propositions favorables au sens des Ariens.

Tertulien dit ⁴⁸ que le Pere est toute la substance, que le Fils est une portion & une dérivation de ce tout- On ne sauroit mettre une plus grande inégalité entre Dieu
le

⁴⁶ *Plura vero ejusdem Sancti Irenæi, ac varia Scripta, & epistolæ circumferuntur; etsi in aliquibus Ecclesiasticorum dogmatum certa veritas spuris rationibus fucari videtur, quæ observasse convenit. Photii Biblioth. Art. CXX.*

⁴⁷ Dupin, *Nouvelle Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, &c. Tom. I. p. 141.*

le Pere & Dieu le Fils, que celle que met Tertulien.

St. Denys Alexandrin, placé également par les Anciens & par les Modernes au rang des plus saints Evêques, qui vivoit dans le milieu du troisieme siècle, & qui étoit contemporain de St. Cyprien, appelle Dieu le Fils *l'Ouvrage, ou la Façture de Pere.*

Lactance, qui étoit contemporain des Peres du Concile de Nicée, non seulement ne croioit pas la parfaite égalité des Personnes, mais il nioit absolument que le St. Esprit fût une Personne subsistante en la Divinité avec le Pere & le Fils 49 St. Jérôme a remarqué cette erreur de Lactance.

Voilà quelle a été l'opinion des principaux Peres de l'Eglise sur le dogme de la Trini-

48 *Pater tota substantia est, Filius vero derivatio totius, & portio.* Tertulian. *contr. Prax. Cap. 9.*

49 *Lactantius in Libris suis, ut maxime in epistolis ad Demetrianum, Spiritus Sancti omnino negat substantiam, & errore Judaico dicit eum vel ad Patrem referri, vel ad Filium, & sanctificationem utriusque Personæ sub ejus nomine demonstrari.* Hieronym. *Epist. 68. ad Pam. & Octav. Tom. 2. p. 284.*

Trinité dans les trois premiers siècles de l'Eglise & au commencement du quatrième. On a cherché dans ces derniers tems à donner une tournure favorable à leurs expressions, mais elles étoient trop fortes & trop claires pour pouvoir en venir à bout, & tout ce qu'on a dit à ce sujet, ne peut tromper que les ignorans, ou que les personnes qui cherchent à être trompées, & qui seroient fâchées de ne l'être pas. Le Pere Petau, Jésuite, un des plus savans hommes qu'il y ait eu, avoüe naturellement que dans ^{so} cette question de la Trinité & dans plusieurs autres il a été très ordinaire à la plûpart des anciens Peres, écrivant avant que certains dogmes eussent été condamnés, de semer dans leurs Ecrits des sentimens qui sont entièrement contraires à la Foi Orthodoxe.

Il est arrivé au Pere Petau une chose assez singulière au sujet de la recherche qu'il avoit faite des sentimens des Peres des
trois

so Quod item plerisque veterum Patrum cum in hoc negotio (Trinitatis) tum in aliis Fidei Christianæ capitibus usu venit, ut ante errorum, atque Hæreseon, quibus ea sigillatim oppugnabantur, originem, nondum satis illustrata & patefacta rei veritate quædam Scriptis suis asperferint quæ

trois premiers siècles. Je rapporterai ici ce que Mr. Bayle dit à ce sujet. „⁵¹ Monsieur de Meaux prétend que *la savante Préface du Pere Petau est le dénoûment de toute sa doctrine sur cette matière.* Je crois que c'est un dénoûment aussi raisonnable qu'un très habile homme le pouvoit donner ; mais empêche-t-il qu'on ne voie que ce Jésuite s'est contredit, ou qu'il est tombé dans cet embarras de variations, qui ne manque point d'accabler ceux qui changent d'intérêt & de motifs pendant le cours de leurs écritures ? Il avoit eu pour but de représenter naïvement la doctrine des trois premiers siècles, il n'avoit point déguisé l'opinion des Peres qui avoient eu de fausses notions sur le Mystère des trois Personnes, il ne s'étoit piqué que de rapporter l'état des choses, & d'y joindre les explications les plus naturelles que les mots pouvoient avoir. C'étoit apprendre au Public que plusieurs Peres de la primitive Eglise avoient débité des „faus-

cum Orthodoxæ fidei regula minime consentiant. Dion. Petav. in Panar. Epiph. ad Hæres. 69. quæ est Arian. p. 285.

⁵¹ Bayle, *Diction. Hist. & Critiq.* Tom. 3. Art. Petau.

„faussetés bien absurdes sur la génération
„du Verbe & sur les Mystères annexés à
„celui-là. Ceci donnoit une forte atteinte
„à l'autorité des Canons du Concile de
„Nicée. On en pouvoit conclure que l'ar-
„ticle de la Trinité n'est pas un dogme fon-
„damental de la Religion, puisque ceux,
„qui avoient erré sur cette matière, n'a-
„voient pas laissé d'être sauvés. Les nouveaux
„Antitrinitaires pouvoient tirer de là plu-
„sieurs conséquences. Le Pere Petau en
„fut averti, & se trouva obligé d'apporter
„quelque remède à ce mal. Il fit sa Pré-
„face dans cette vûe; son but, ses motifs
„passerent du blanc au noir, il ne fut plus
„question que de soutenir l'Orthodoxie des
„Peres, il fallut leur faire amende hono-
„rable, en un mot il fallut se contredire.
„Mr. Jurieu a passé par la même épreuve.
„Il fit une Lettre Pastorale, où tous ses
„efforts aboutirent à ruiner le fondement
„de l'histoire des variations. Il avoit besoin
„pour cela que les Peres eussent erré dans
„les points les plus importans de la Foi
„Chrétienne. Il les mit le plus bas qu'il
„put, il s'étendit sur les idées absurdes qu'ils
„avoient de la Trinité. Il ne songea qu'à
„son intérêt présent, & il lui fut impossible
„de se retenir; mais quelque tems après,
„il

„il eut à combattre ceux qui disent que
 „le dogme de la Trinité n'est point néces-
 „saire au salut, & qu'ainsi on doit tolerer
 „les Sociniens. Il eut besoin alors que les
 „Peres eussent été Orthodoxes; il soutint
 „aussi qu'ils l'avoient été, il les fit plus
 „blancs que neige; il se déclara leur apo-
 „logiste, leur panégyriste, & enfin l'accu-
 „sateur de ceux qui les méprisoient, &
 „qui s'appuioient sur son exemple. C'est
 „se jouer du Public, & s'exposer à être
 „couvert de honte”.

Ajoutons, pour achever de justifier Eu-
 sebe, que les quatrevingts Peres, qui con-
 damnerent Paul de Samosate, Evêque d'An-
 tioche, disent expressément que *le Fils n'est
 pas de même essence que le Pere*; c'est-à-dire
 qu'ils nient formellement ⁵² *l'homousion*,
 qui fut dans la suite établi dans le Concile
 de Nicée. Mais ce que décidèrent ceux
 de Nicée, fut ensuite condamné à Rimini
 dans un Concile composé de quatre cens
 Evêques. Il n'y en eut que vingt qui tar-
 derent à signer la Confession de Foi qui
 avoit d'abord été proposée par quatre-vingt
 Evê-

⁵² *Octoginta Episcopi olim respuerunt rō Homousion.*
 Hilar. de Syn. fol. 97. A. init. col. I.

Evêques qui ne croioient point que le Fils fût de la même essence que le Pere, & qui rejettoient le mot de *consubstantiel*. Tous les Peres donc, excepté ces vingt, signerent la formule de Foi Arienne, & même ces vingt signerent enfin, comme tous les autres, avant la séparation du Concile. Voici ce que dit Mr. Dupin des Peres du Concile de Rimini; c'est-à-dire des quatre cens Evêques. „Urface & Valens ⁵³ (*c'étoient* „*deux Evêques Ariens*) porterent à Rimini „ni une formule de Foi, & l'Empereur „manda au Gouverneur de ne laisser sortir „aucun Evêque qu'il ne l'eût signée, avec „ordre d'envoier en exil ceux qui demeu- „reroient fermes, quand ils ne feroient plus „qu'au nombre de quinze. D'abord ils té- „moignerent tous beaucoup de constance; „mais peu à peu ils se laisserent vaincre à „l'ennui, & signerent la plûpart la formule „de Foi. Il n'y en eut que vingt qui tin- „rent ferme jusques au bout; mais ils fu- „rent enfin surmontés, & signerent comme „les autres Quand tous les Evêques eurent

⁵³ Dupin, *Nouvell. Biblioth. Ecclésiast. Tom. 2. p. 333.*

⁵⁴ Les Ariens d'Orient, voiant que ceux d'Occident avoient nettement fait profession de leur erreur, se déclarerent aussi ouvertement dans un Concile assemblé à

„eurent signé la formulé de Foi, ils écri-
 „virent à l'Empereur qu'ils l'avoient pleine-
 „ment satisfait, en s'accordant avec les
 „Orientaux, & en rejetant le terme de *sub-*
 „*stance*; qu'ainsi ils le prioient instamment
 „de donner ordre au Gouverneur de les
 „laisser aller à leurs Eglises. L'Empereur
 „le leur accorda: ainsi finit ce Concile, dont
 „le commencement fut glorieux, & la fin
 „déplorable”.

Faisons actuellement quelques réflexions,
 & sur la conduite des Peres du Concile
 de Rimini, & sur ce qu'en dit Mr. Dupin,
 qui tâche, mais inutilement de les excuser.
 Il est étonnant que tous les Evêques Catho-
 liques aient signé une formule de Foi,
 contraire à leur conscience, par laquelle ils
 établissoient une inégalité entre le Pere &
 le Fils, puisqu'ils déclaroient que le Fils
 n'étoit point de la même essence que le
 Pere, en rejetant les termes de *substance*
 & de *consubstantiel*, ainsi que l'avoient fait
 peu de tems auparavant les Evêques d'O-
 rient ⁵⁴ au Concile d'Antioche, & à celui
⁵⁵ de

Antioche l'an 357. Eudoxe, Evêque de cette ville, pro-
 tecteur d'Aetius, Arace, Evêque de Césarée en Palestine,
 Urane de Tyr, & quelques autres y condamnerent les
 termes de *consubstantiel*, & de *semblable en substance*, &

55 de Sirmich, ville de la Pannonie. Que peut-on dire à cela? Ou il faut convenir que pendant un tems presque tous les Evêques de l'Univers ont été Ariens, & par conséquent voilà Eusebe bien excusé; ou il faut avoüer que les seuls Evêques, qui n'aient pas agi contre leur conscience, & qui ne se soient point parjurés, ont été les Ariens. Voilà encore Eusebe justifié.

On ne fauroit considérer sans mépris, & j'ose dire sans horreur, la conduite des Evêques Catholiques à Rimini; car ils signent tous une formule de Foi, qu'ils regardoient comme contraire au point le plus essentiel de la Religion. Et quelle est la raison qui la leur fait signer contre leur conscience? Est-ce la crainte des supplices? est-ce la frayeur de la mort? est-ce les mauvais traitemens qu'ils essuioient? Point du tout, ils n'avoient rien à craindre de tout cela. **A**
quoi

écrivirent à Ursace, à Valens, & à Germinius pour les remercier de ce que par leur moïen les Occidentaux avoient embrassé leur doctrine. Dupin, *Nouvelle Biblioth. des Auteurs Ecclésiast.*, Tom. 332. *Concil. d'Antioche.*

55 La seconde formule de Sirmich fut faite dans cette ville l'an 357 par Potamius, Evêque de Lisbonne, vil-

quoi se laisserent-ils donc vaincre? *A l'en-*
nui, dit, Mr. Dupin. Belle raison en vé-
 rité pour mentir à la face du Ciel & des
 hommes, & pour devenir Apostat, en dé-
 clarant qu'on regarde comme véritable une
 formule de Foi qu'on croit fausse, erronée,
 & hérétique dans le fond du cœur! On me
 dira peut-être, pour excuser les Evêques
 Catholiques du Concile de Rimini, qu'il
 y avoit ordre d'envoyer en exil ceux qui
 demeureroient fermes. Cette raison n'est
 d'aucun poids; car un Evêque doit-il ba-
 lancer entre l'exil, ou une démarche qui
 le deshonne, qui le rend hérétique, & qui
 perd la Religion? Mais il y a quelque cho-
 se de plus; c'est que l'ordre d'envoyer en
 exil ne devoit être exécuté que lorsqu'il n'y
 en auroit plus que quinze qui n'auroient
 pas signé. Mr. Dupin en convient de bon-
 ne foi. De quatre cens Evêques qui com-
 posoient le Concile de Rimini, il y en avoit
 peut-

le d'Espagne, en présence de Valens, d'Urface, de Germi-
 nius & de quelques autres Evêques. Cette formule est
 Arienne. On y rejette le terme de *consubstantiel*, &
 l'on y déclare que le Pere est plus grand que le Fils,
 & que celui-ci a eu un commencement. Dupin, *Nou-*
velle Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, &c. Tom. 2:
p. 332. Troisième Concil, de Sirnich.

peut-être cent d'Ariens, ou de demi-Ariens, par conséquent il y eut environ trois cens quatre-vingt Evêques qui signerent une formule de Foi Arienne, non par la crainte de l'exil, mais par *ennui*.

Il faut donc convenir, ou que les Evêques Ariens, qui étoient à Rimini, furent les seuls qui agirent selon leur conscience, ou il faut avouer que les Evêques Catholiques ne regarderent pas la question, qui les séparoit des Ariens, comme assez importante pour qu'ils dussent, je ne-dis pas risquer leur vie, & même la donner, comme avoient fait les Chrétiens dans les persécutions des Païens; mais qu'ils crurent que le simple *ennui* étoit une cause suffisante pour signer. Or quoiqu'Eusebe fût mort plusieurs années avant le Concile de Rimini: cependant ce qui se passa à ce Concile ne sert pas moins à sa justification; & pour sentir combien elle est aisée à établir, on doit seulement dire que presque tous les Peres de l'Eglise, qui avoient précédé Eusebe, avoient parlé comme lui dans leurs Ouvrages, & que tous les Evêques d'Orient & d'Occident signerent, après sa mort, qu'il falloit rejeter les termes de *substance* & de *consubstantiel*, que lui Eusebe avoit
cru

cru pendant sa vie ne devoir point admettre.

En voilà assez pour la justification d'Eusebe & de Synesius. Aujourd'hui ceux, qui penseroient comme eux, ne seroient point excusables, parce que les points qui divisoient l'Eglise alors, ont été enfin établis par l'autorité de cette même Eglise, & reçus depuis plusieurs siècles dans tout le Monde Chrétien.

On fera peut-être étonné de voir combien dans les trois premiers siècles de l'Eglise, & même dans le quatrième, les principaux dogmes de la Religion étoient encore non seulement peu éclaircis, mais même peu connus. Je répondrai à cela que la sagesse divine vouloit que cela fût ainsi, pour que les Païens & les Juifs, qui embrassoient notre sainte Religion, ne fussent point étonnés par certains dogmes qui auroient pû les en éloigner. Dans les premiers siècles le Christianisme paroissoit le simple Déisme. Au commencement on circoncisoit les Juifs ⁵⁶ pour ne pas les effrayer,

⁵⁶ Les Apôtres n'ont point défendu la circoncision, & ont permis aux Juifs, qui se faisoient Chrétiens, de la pratiquer dans les premières années du Christianisme.

roucher, on ne circoncisoit point les Païens, pour ne pas les dégouter, en leur imposant une Cérémonie pénible. St. Justin dit, dans son *Apologie pour les Chrétiens* 57, que Socrate, Héraclite & les autres Philosophes qui avoient vécu selon les loix de la probité, avoient été Chrétiens, & qu'ils étoient dans le même cas qu'Abraam, Ananias, Azarias, Misaël & Elie, quoiqu'ils passassent pour n'avoir adoré aucune Divinité, & que ceux, qui vivoient comme Socrate, étoient aussi Chrétiens. Le Christianisme étoit une Religion qu'ils pouvoient embrasser aisément, puisque Socrate & Héraclite avoient été Chrétiens. St. Clément d'Alexandrie, qui vivoit environ cinquante ans après St. Justin, dit au commencement de ses *Stromates*, 58 en parlant du dessein de son Ouvrage, qu'il a passé certaines choses sous silence, craignant d'écrire

57 Quicumque cum oratione ac verbo vixere, Christiani sunt, quamvis à Deo, & nullius Numinis cultores habiti sint, quales inter Græcos fuerunt Socrates & Heraclitus atque iis similes; inter Barbaros autem Abraham, & Ananias, & Azarias, & Misaël, & Elias, & alii complures; quorum facta simul & nomina in presentia recensere quia longum esse scimus supersedemus. Perinde atque ex veteribus, qui itidem tempore Christum præcessere, & absque ratione ac verbo ætatem exegere ἀχρηστοί, hoc est incom-

crire ce qu'il faisoit même difficulté de dire; non par envie., mais par l'appréhension qu'il avoit que les lecteurs ne s'y trompassent, & qu'il ne parût vouloir mettre un glaive entre les mains d'un enfant; qu'au reste il traite quelque chose clairement; & toutes les autres obscurément, découvrant les unes, & enveloppant les autres d'énigmes. La manière de tenir cachés plusieurs dogmes du Christianisme a duré même encore après Constantin. „Ils ont, ⁵⁹ dit Mr. Daillé en parlant des Peres, notamment tenu cette maxime sur quelquesunes des matières dont nous sommes aujourd'hui en contestation, à savoir sur les Sacremens de l'Eglise. Car comme ils n'en célébroient les mystères qu'en secret & à part entre eux, sans admettre à cette vûe ni les Païens, ni les Catéchumenes, ni même, comme quel-
ques

modi, & inimici Christo fuerunt, eorumque qui secundum rationem & verbum vixerunt præcursores. Atqui cum ratione & verbo vixerunt, atque etiam nunc vivunt, Christiani, & extra metum atque perturbationem omnem sunt St. Justini Martyris pro Christian. Apolog. 2. p. 83.

⁵⁸ Clement Alexand. Strom. 1. p. 96. extr.

⁵⁹ Traité de l'Usage & de l'Emploi des Saints Peres, &c. par Jean Daillé, p. 136.

„ques-uns l'assurent, aucune autre per-
 „ne que les Communians; de même aussi
 „en leurs Traités, sur-tout ceux qui a-
 „voient été récités en assemblées publiques,
 „ils n'en parloient jamais qu'obscurément,
 „comme l'ont remarqué de l'Eucharistie,
 „le Cardinal du Perron, Casaubon, Petau
 „& autres, du Baptême & de la Confirma-
 „tion, & des autres sacrées cérémonies des
 „Chrétiens Voiez comment Théodoret &
 „Epiphane, & les autres se prennent garde
 „de nommer la matière de l'Eucharistie, la
 „désignant en paroles générales, intelli-
 „bles à ceux-là tant seulement qui avoient
 „quelquefois participé à l'Eucharistie”.

Le dessein de justifier Eusebe & Synesius
 m'a fait faire une digression un peu grande;
 je viens actuellement à ce qui regarde leurs
 Ecrits. Je commencerai par Eusebe. Son
Histoire Ecclésiastique est le plus considérable
 de tous les Ouvrages qui nous restent de lui.
 Elle contient ce qui est arrivé de plus mé-
 morable dans l'Eglise depuis Jesus-Christ
 jusqu'à son tems. Il y parle des Ecrivains
 Ecclé-

60 *Lefti sunt Eusebii Ecclesiasticæ Historiæ Libri decem.
 Auspicatur a nato Christo vero Deo nostro, & per tyranno-
 rum tempora accurate progressus, ad Constantini Magni im-*

Ecclésiastiques & de leurs Livres. Il y fait l'Histoire des hérésies, il y remarque ce qui concerne les Juifs, il décrit les persécutions des Martyrs, les querelles & les disputes touchant la discipline de l'Eglise, il cite presque par-tout les Auteurs & les monumens d'où il tire les faits qu'il rapporte. On peut dire que sans l'Histoire d'Eusebe, on auroit une connoissance très médiocre, non seulement de l'Histoire des premiers siècles de l'Eglise, mais même de la plupart des Auteurs qui ont écrit dans ce tems-là, leurs Ouvrages s'étant perdus, & n'y aiant qu'Eusebe qui en ait parlé; car les Historiens qui l'ont suivi, comme Socrate, Sozomene & Théodoret, ont commencé leur Histoire où la sienne finit.

Photius, qui avoit lu les dix Livres de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe, les loue ⁶⁰ beaucoup. Nous les avons encore tous les dix aujourd'hui; mais l'on a perdu un Livre de la *Préparation Evangelique*: nous n'en avons plus que quatorze, & il y en avoit quinze autrefois, ainsi que nous l'apprend
St.

perium pertingit, diligentius quæ in Ecclesiis sub illo, & ab illo instituta, decretaque sunt, pertractans: Phot. Biblioth. Art. XXVII.

St. Jérôme ⁶¹. Nous avons aussi perdu dix Livres de la *Démonstration Evangelique*, il nous en reste encore dix. Ces deux Ouvrages d'Eusebe sont infiniment estimés des Théologiens; Mr. Dupin en a fait l'éloge. Nous avons encore une partie d'une Chronique écrite par Eusebe, & qui a été louée par les Savans, & quelques autres Traités.

Quant à Synesius, ses Ouvrages sont des Discours Philosophiques & des Lettres. Cet Auteur a écrit avec beaucoup de noblesse & d'élevation. Photius, qui lui accorde toutes

⁶¹ Eusebius Cæsareæ Palestinæ Episcopus, in Scripturis divinis studiosissimus, & Bibliothecæ divinæ cum Pamphilo Martyre diligentissimus peruestigator, edidit infinita Volumina: de quibus hæc sunt *εὐαγγελικῆς ἀποδείξεως* Libri viginti: *εὐαγγελικῆς παρασκευῆς* Libri quindecim Hieronym. *Catalog. Scriptor. Ecclesiast. Art. 91*, Ces Livres n'étoient point encore perdus du tems de Photius. Il en parle comme les aiant lûs, & en dit son sentiment. *Leſti ſunt Evangelicæ Præparationis Eusebii Libri quindecim: quibus ut plurimum inanem gentium doctrinam vellicat; quamque diſſoni ipſi inter ſe perpetuo fuerint. Meminit vero initio Libri decimi quinti, & in eodem extremo alterius Operis, quod Evangelicam Demonstrationem nominat, quæ poſt Evangelicam Præparationem conſequitur; quod hæc quidem reprehensio fere ſit erroris gentium, illa vero confirmatio præconiî Evangelici. Leſti ſunt*

toutes ces qualités, dit ⁶² qu'il se sert quelquefois d'expressions un peu trop populaires. Bellarmin louë ⁶³ l'élégance qui regne dans les Lettres de Synesius.

§. III.

THÉODORE T.

Théodoret, Evêque de Cyr, ville de Syrie, vivoit dans le cinquième siècle. Il avoit été disciple de St. Jean Chrysostôme. Il fut d'abord, ainsi que son primat Jean, Patriarche d'Antioche, dans le parti de Nestorius,

etiam Eusebii Evangelicæ Demonstrationis Libri viginti Phot. Biblioth. Art. IX. & X.

⁶² *Lectæ sunt Episcopi Syrenes, cui Synesio nomen, de Providentia, & de Regno, aliæque nonnullæ orationes. Stylus illi sublimis quidem & grandis, sed qui ad popularem simul dictionem aliquantum inclinet. Lectæ sunt, & ejusdem Epistolæ variæ venustate ac dulcedine fluentes, cum sententiarum robore ac densitate. Phot. Biblioth. Art. XXVI.*

⁶³ *Sanctus Synesius, Episcopus Ptolemaidis, vir fuit admirandæ sanctitatis, & doctrina floruit tempore Theodosii Junioris, ad quem scripsit librum, ut Evagrius testatur Libro suæ Hist. Cap. 15. Scripsit etiam plurimas & elegantissimas Epistolas. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 135.*

torius; il écrivit même contre St. Cyrille, qui avoit prononcé, dans un Synode d'Alexandrie, douze anathèmes contre Nestorius. Théodoret étoit convaincu, ainsi que Jean, Patriarche d'Antioche, qu'on avoit agi avec trop de rigueur dans le Concile d'Ephèse, & qu'on avoit eu tort de déposer Nestorius, parce que le sens, dans lequel il soutenoit qu'on ne devoit point appeler la Vierge, la Mere de Dieu, étoit orthodoxe. Plusieurs Modernes ont soutenu la même chose, & prétendent que le Nestorianisme ne fut jamais qu'une hérésie imaginaire. La haine & l'emportement de St. Cyrille ⁶⁴, l'homme le plus violent de son siècle, ayant déterminé les Evêques à condamner Nestorius, nous dirons ici quelque chose à ce sujet, pour qu'on ne nous accuse point d'avoir voulu justifier Nestorius, & accuser St. Cyrille, sans des preuves bien fortes.

Etabliſſons d'abord le sens dans lequel Nestorius refuſoit à la Vierge le nom de Mere de Dieu. Voici comment il expose son

⁶⁴ Voyez ce que dit M. Dupin au sujet de la violence de St. Cyrille. Il raconte comment St. Cyrille fit chasser à coups de pierre les Evêques du Concile qui paroissent portés pour Nestorius.

son sentiment dans une Lettre qu'il écri-
voit au Pape Célestin : ⁶⁵ Il-dit qu'ayant
trouvé dans Constantinople des personnes qui
corrompoient la Foi Orthodoxe, il tâchoit de
les guérir par la voie de douceur, quoique
leur hérésie approchât de celle d'Arius & d'A-
pollinaire, parce qu'ils faisoient dégénérer l'u-
nion des deux natures en Jésus-Christ en con-
fusion & en mélange, faisant naître de Marie
la nature divine, & changer la chair de Je-
sus-Christ en sa divinité; que sur ce fondement
ils donnoient à la Vierge, Mere de Christ,
la qualité de Mere de Dieu, & que ce terme,
quoiqu'il soit impropre, pourroit se souffrir à
cause de l'union du Verbe & de l'humanité,
si on ne l'entendoit pas de la divinité, & si
on ne supposoit pas que la Vierge est Mere
du Verbe de Dieu; ce qui est insoutenable.

Actuellement que nous sçavons par Ne-
storius lui-même le véritable sens dans le-
quel il rejettoit les termes de *Mere de Dieu*,
voions ce qu'a pensé un fameux Critique
moderne de la dispute de St. Cyrille & de
Nestorius. ⁶⁶ "Il est facile, dit-il, de com-
pren-

⁶⁵ Bayle, *Diction. Hist. & Crit. Art. Nestorius.*

⁶⁶ *Idem, ibid.*

„prendre qu'il n'y avoit qu'une dispute de
„mots entre eux; car St. Cyrille ne pré-
„tendoit pas que le Verbe, entant que Ver-
„be, eût souffert la mort: il reconnoissoit
„que le Verbe est *d'une nature impassible*;
„mais il vouloit qu'à cause qu'un corps
„humain, uni au Verbe, étoit mort & res-
„suscité, on peut dire que le Verbe étoit
„mort & ressuscité. Il ne s'agissoit donc
„que d'un tour de phrase; la dispute ne
„rouloit point sur la chose même: Nesto-
„rius & Cyrille convenoient tous deux que
„le Verbe, entant que tel, n'étoit point
„né de Marie, & n'étoit point mort sur
„la croix; mais qu'il s'étoit uni avec une
„chair formée dans le sein de la Sainte
„Vierge, qui avoit été crucifiée. Ils dis-
„puterent donc pour savoir si en consé-
„quence de ce dogme on pouvoit user de
„certaines phrases. Nestorius ne le vou-
„loit pas, parce qu'il craignoit les suites
„de ces expressions; St. Cyrille le vouloit,
„parce qu'il craignoit les suites de la réjec-
„tion de ces phrases. Ainsi, à juger cha-
„ritablement, ils étoient tous les deux Or-
„thodoxes, & animés d'un bon zèle: mais
„ils avoient le malheur de s'expliquer mal
„& de ne s'entendre point l'un & l'autre.
„Quelque esprit, accoutumé à donner aux
„choses

„choses un mauvais tour, diroit peut-être
 „qu'ils s'entendoient l'un & l'autre: mais
 „que se trouvant une fois dans la carrière,
 „comme deux fameux champions, ils ne
 „voulurent pas témoigner que leur querelle
 „roulât sur une vetille; ils auroient perdu
 „l'avantage de se battre.”

Quoique la dispute, qui fut entre Nestorius & St. Cyrille, ne fût qu'une dispute de mots; cependant Nestorius fut condamné & déposé dans le Concile d'Ephese par les intrigues & les cabales de St. Cyrille. Les Evêques de ce Synode, vendus & dévoués entièrement à St. Cyrille, porterent contre son adverfaire un jugement précipité & rempli de passion. Mr. Dupin a fort bien dépeint toutes les injustices de ce Concile ⁶⁷; elles méritent d'être lûes avec attention, & elles font connoître quel a été l'esprit des Assemblées Ecclésiastiques dans les premiers siècles-On voit qu'il a parfaitement ressemblé à celui qui y regne aujourd'hui.

Comme cette hérésie de Nestorius n'étoit qu'une hérésie de nom, elle a toujours
 conti-

⁶⁷ Dupin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. &c. Tom. 3. Art. Cyrille.*

continué de même, & les gens' qui connoissent les Nestoriens qui sont encore dans le Levant, prétendent qu'ils ne sont pas plus hérétiques que l'étoient les anciens. Voici comment s'explique à ce sujet un Auteur moderne. ⁶⁸ *Le Nestorianisme d'aujourd'hui n'est qu'une hérésie imaginaire; toute cette diversité ne consiste qu'en des équivoques, d'autant que les Nestoriens prennent le nom de Personne d'une autre façon que ne font les Latins.*

N'est-il pas bien malheureux que la division & la haine des Ecclésiastiques aient causé dans tous les tems des maux infinis à la société? Rien n'a tant contribué à la perte & à la ruine totale de l'Empire d'Orient que les disputes de Religion; il s'en élevoit une nouvelle tous les cinquante ou soixante ans. Les citoyens se partageoient en deux factions, & l'on étoit alors beaucoup plus occupé à disputer & à nuire au parti contraire, qu'à défendre la patrie, qu'on abandonnoit, pour ainsi dire, aux Barbares. Une chose, qu'on aura peine à croire, c'est que pendant que les Turcs assiégeoient Constantinople, les Ecclésiastiques y agitoient avec beaucoup d'aigreur
des

⁶⁸ *Rélation de la Religion du Levant, p. 107.*

des questions Théologiques. Mahomet II. les décida par la prise de cette ville, à laquelle l'Empire d'Orient, si vaste, avoit été réduit peu à peu.

Venons aux Ouvrages de Théodoret. La meilleure édition de ses Ouvrages en Grec & en Latin est faite par les soins du Pere Sirmond; elle est en quatre Volumes. Les deux premiers contiennent des Commentaires sur divers Livres de l'Écriture. Le troisième est composé d'une Exposition sur les Epîtres de St. Paul, & de cinq Livres de l'Histoire Ecclésiastique. Ce Volume contient encore 147. Epîtres, précédées d'une Histoire Religieuse, ou Monastique des fameux Anachoretés de son tems. Il a intitulé cette Histoire *Philothée*, ou *Théophile*; c'est-à-dire, comme l'explique Nicéphore, l'Histoire de diverses personnes pieuses. Le quatrième Volume contient quatre Traités. Le premier est intitulé *Eranistes*, ou *Poly-morphus*; il est divisé en trois Dialogues. Le second est un Ouvrage en cinq Livres, où il traite des Hérésies. Le troisième comprend dix Oraisons, écrites élégamment sur la Providence; le quatrième douze Discours contre les Païens, dans lesquels il y a une érudition infinie. On ne sauroit trop lire
ses

ses Discours, lorsqu'on veut apprendre à bien connoître les dogmes des Philosophes anciens; Théodoret les expose avec beaucoup de clarté, & les réfute avec beaucoup de solidité.

Quant à l'Histoire de Théodoret, il ne nous en reste que cinq Livres. Cette Histoire commence au tems d'Arius, & va jusqu'à Théodose le Jeune. Bellarmin ⁶⁹ remarque que Gennade dit que Théodoret l'avoit continuée jusqu'au regne de Léon en cinq autres Livres, qui se sont perdus. Il falloit qu'ils le fussent déjà dès le tems de Photius ⁷⁰, car cet habile Critique n'en parle point. D'ailleurs il loue beaucoup le style & la clarté de Théodoret; mais il le

⁶⁹ *Addit Gennadius (Theodoretum) continuasse Historiam usque ad Leonem Imperatorem, quinque aliis Libris adjunctis; sed hi posteriores Libri non extant. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 144.*

⁷⁰ *Historiam inchoavit ab hæresi Arii, pertexuit & ipse ad Theodosii Minoris tempora & usque ad Diodori excessum, quando Constantinopoli Sacrorum Antistes Sisinus fuit, Phot. Biblioth. Art. XXXI.*

⁷¹ *Scriptor hic (Socrates) Ammonium & Helladium, Alexandrinos Grammaticos frequentans, etiamnum puer Grammaticam edoctus est ab Ethnicis Doctoribus, ob seditionem patria profugis, & Constantinopoli agentibus. Phot. Biblioth. Art. XXVIII.*

le blâme des trop grandes digressions, qu'il fait, dit-il, quelquefois très mal à propos.

§. IV.

S O C R A T E.

Socrate, appelé le *Scholastique*, vivoit dans le cinquième siècle. Bellarmin le place à l'année 440. Il apprit à 7¹ Constantinople la Grammaire sous Ammonius & Helladius, qui y étoient venus d'Alexandrie. L'Histoire de Socrate est divisée en sept Livres, 7²: elle commence où finit celle d'Eusebe, & continue jusqu'au tems de l'Empereur Théodose. On l'accuse d'avoir été attaché aux Novatiens 73. Il est vrai qu'il
loüe

7² *Eusebium proxime excipiens : ducto quidem initio a Constantini imperio, & ad Theodosii Minoris tempora perducendo continet vero hoc Opus centum quadraginta annorum res gestas, omnisque adeo Historia septem est Libris comprehensa. Idem, ibid.*

73 *Socrates & Sozomenus Historiam Ecclesiasticam scripserunt ab eo tempore in quo desinit Historia Eusebii Caesariensis, usque ad tempora Theodosii Junioris. Eodem tempore vixerunt, & quod dolendum est, uterque Novatianis erroribus favisse dignoscitur. Bellarmin. de Script. Ecclesiast. Lib. p. 148.*

loüe assez volontiers les Evêques de leur parti ; mais est-ce une raison pour être d'une secte, que de rendre justice aux vertus de ceux qui en sont ? En ce cas, Mezeray, de Thou auroient été Protestans, parce qu'ils les ont loués dans ce qu'ils les ont cru louables. Ce qu'il y a de certain, c'est que Photius ⁷⁴, qui blâme Socrate & l'accuse d'être peu exact non seulement dans son style, mais encore dans l'exposition des faits, ne dit point qu'il ait été Novatien.

§. V.

S O Z O M E N E.

Sozomene, dit le *Scholastique*, vivoit dans le cinquième siècle. Il ⁷⁵ a écrit l'Histoire Ecclésiastique en neuf Livres, & a commencé, ainsi que Socrate, sous Constantin, depuis le Consulat de Crispe, fils de cet Empereur, jusqu'au regne de Théodose

⁷⁴ *Stylus illi non admodum splendidus, sed nec in dogmatibus valde accuratus est. Phot. Biblioth. Art. XXVIII.*

⁷⁵ *Lecta est Hermiæ Sozomeni Salaminii Scholastici Ecclesiastica Historia Libris novem: quam nuncupat Theodosio Minori. Anspicatur a Consulatu Crispi, ejusque patris Constantini, & perducit ad Theodosii Minoris imperium. Phot. Biblioth. Art. XXX.*

dose le Jeune. Sozomene étoit natif de Salamîne, ville de l'isle de Cypré. Il fréquenta long-tems le Bateau à Constantinople 76. Photius le met au-dessus de Socrate pour le style, & remarque qu'il lui est quelquefois opposé dans les faits. Nous avons observé, dans une remarque de l'Article précédent, qu'on l'accusoit d'avoir été Novatien.

§. VI.

E V A G R E.

Evagre, surnommé *l'Ecclésiastique*, natif d'Epiphane, ville de Syrie, vivoit dans le sixième siècle. Bellarmin le place dans l'année 569. Il a écrit une Histoire en six Livres, qui commence où celle de Sozomene 77, de Socrate & de Théodoret finit; elle va jusqu'à la douzième année de l'Empereur Maurice, qui fut l'an 597. Photius
78 dit

76 *Hic Constantinopoli jus olim dicebat, estque Socrate in stylo præstantior: a quo etiam in narrationibus quibusdam dissentit. Idem, ibid.*

77 *Evagrius Scholasticus scripsit Historiam Ecclesiasticam Libris sex, ab eo tempore in quo deficit Sozomenus usque ad annum 12 Mauriti Imperatoris, id est annum Domini 597. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 196. On*

78 dit que le style d'Evagre n'est point mauvais, mais qu'il est quelquefois trop enflé. Il loue aussi cet Historien d'être plus exact que Socrate, Sozomene & Théodoret.

§. VII.

NICÉPHORE.

Nous avons de Nicéphore, qui fut Patriarche de Constantinople l'an 806. un Abrégé Historique depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'à Léon IV. que le Pere Petau a publié en 1616. Nous avons aussi du même Patriarche 79 une Chronique, qu'on a inserée dans la *Bibliothèque des Pères*, & quatre petits Ouvrages contre les Iconomaches. Cet Evêque mourut 80 en exil, où il avoit été envoyé par l'Empereur Léon l'Arménien, qui soutenoit les opinions des Iconomaches.

§. VIII.

voit par-là qu'Evagre a pû vivre encore au commencement du septième siècle, puisque son Histoire va jusqu'à l'année 597 trois ans avant le commencement du septième siècle.

78 *Stylus huic non ingratus: tametsi interdum redundare quodam modo videatur. Certe in doctrinæ veritate ceteris Historicis accuratior est.* Phot. *Biblioth. Art. XXIX.*

§ VIII.

CONSTANTIN MANASSES.

Constantin Manasses vivoit dans le milieu du douzième siècle, sous le regne de l'Empereur Emanuel Comnene. Il a écrit un Abrégé de l'Histoire en vers. C'est une espèce de Chronique depuis le commencement du Monde jusques en l'année 1081. Meursius est le premier qui a publié cet Ouvrage.

§. IX.

SUIDAS.

On ne sauroit douter qu'il n'y ait eu deux Suidas, puisque Stephanus cite un Suidas, & que le Suidas du XI. siècle, dont nous parlons, fait mention d'Hermolaus, qui avoit fait un Abrégé du même Stephanus. Le Dictionnaire Historique, que nous a laissé le Suidas qui vivoit dans la
fin

⁷⁹ *Scriptit etiam chronicum quod extat in Bibliotheca Sanctorum Patrum, Tomo secundo, edit. secundæ. Scriptit quoque quatuor Opuscula contra Iconomachos, quæ extant apud Henricum Canisium, Tomo quarto antiquæ lectionis. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 187.*

⁸⁰ *Tandem sanctissimus propter fidei confessionem in exilio obiit, anno Dom. 828. Idem, ibid.*

fin du onzième siècle, est assez utile, mais cependant très souvent fautif. Quelques Auteurs prétendent que ce Suidas étoit Moine.

§. X.

CEDRENUS.

George Cedrenus, Moine Grec, vivoit dans le onzième siècle. Bellarmin le place à l'année Mille cinquante-sept. Il a écrit des Annales, qui commencent à la Création du Monde, & vont jusqu'au règne de l'Empereur Isaac Commene, qui succéda en 1057. à Michel. Nous avons une édition des Annales de Cedrenus, imprimée à Paris en Grec & en Latin l'an 1647. La traduction Latine est de Guillaume Xylander. Cedrenus est un Auteur très médiocre, pour ne rien dire de plus.

§. XI.

ZONARE.

Zonare, Moine Grec, avoit exercé des charges considérables dans la Cour des Empereurs,

81. Joannes Zonaras. Monachus Græcus, scripsit Libros tres Annalium, quibus complexus est Historiam universalem ab orbe condito, usque ad exitum Alexii Commeni Imperatoris Græcorum, qui obiit anno Domini Millesimo centesi-

pereurs, avant d'être Religieux. Il a écrit trois Livres ⁸¹ d'Annales, qui contiennent une Histoire universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à la mort de l'Empereur Alexis Comnene, arrivée l'an onze cent dix huit. Le premier Livre de l'Histoire de Zonare contient les événemens arrivés depuis la Création jusqu'à la prise de Jerusalem. Le second traite des Romains depuis la fondation de cette ville jusqu'au tems de Constantin le Grand, & le troisième renferme ce qui s'est passé depuis Constantin le Grand jusqu'à la mort d'Alexis Comnene. ⁸² Zonare a écrit encore quelques autres Ouvrages.

§. XII.

NICÉPHORE CALISTE

Nicéphore fut appelé *Caliste*, parce qu'il étoit fils de Caliste & de Zanthopule. Il a vécu dans le quatorzième siècle, sous l'empire d'Andronic Paléologue l'*Ancien*, de Michel, & d'Andronic le Jeune. Il a composé,

mo octavo. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 216.

⁸² Scripsit etiam Commentaria in Nomocanem Photii. Idem, ibid.

posé une Histoire en vingt-trois Livres, dont il ne nous reste plus à présent que dix-huit. Cet Historien commence son Ouvrage à la naissance de Jesus-Christ, & finit à la mort de Phocas, en l'année 610. Bellarmin ⁸³ dit qu'il est croiable que Nicéphore avoit continué son Histoire plus avant qu'elle ne l'est actuellement, & que, selon les apparences, on a perdu plusieurs Livres. Les apparences, dont parle Bellarmin, sont des réalités; car nous avons encore les cinq Argumens de cinq Livres perdus, qui contenoient les faits arrivés depuis le commencement de l'empire d'Heraclius jusqu'à la fin de celui de Léon le Philosophe, mort en l'an Neuf cens onze, & il n'y a pas de doute que Zonare n'eût poussé son Histoire encore plus loin, & ne l'eût conduite jusques au tems de l'Empereur Andronic Paléologue l'Ancien, à qui il l'avoit dédiée.

Bellar-

⁸³ *Historia, quæ nunc extat Nicephori Calisti, continetur Libris octodecim: incipit a nativitate Christi, ac desinit in annum ejusdem 625. Credibile autem est multo plures ab eo Libros scriptos fuisse, sed periisse. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 266.*

⁸⁴ *Porro in Historia hujus Auctoris, ut Græci & Schismatici, non mirum videri debet, si inveniuntur errores pro-*

Bellarmin ⁸⁴ accuse Zonare d'avoir semé dans son Ouvrage toutes les erreurs des Grecs, entre autres celles sur la procession du St. Esprit. Il le blâme aussi de son peu d'exactitude dans les faits Historiques. Baronius a souvent relevé ses fautes dans ses *Annales*, & Mr. Dupin n'est pas plus favorable à Zonare que ces deux Cardinaux. Voici ce qu'il dit au sujet de son peu d'exactitude. „⁸⁵ il est à remarquer que les Histo-
 „riens, qui l'ont suivi, comme Socrate,
 „Sozomene & Théodoret, ont commencé
 „leur Histoire où il a fini la sienne; soit
 „qu'ils aient cru qu'il avoit recueilli tout
 „ce qu'il y avoit de remarquable, soit qu'ils
 „n'aient eu de connoissance que par son
 „moïen de ce qui s'étoit passé dans les pre-
 „miers siècles. Nicéphore Caliste, qui a
 „voulu faire dans le quatorzième siècle une
 „nouvelle Histoire, y a mêlé un grand nom-
 „bre de narrations incertaines & fabuleuses,
 „parce

prii Græcorum, ut de processione Spiritus Sancti a solo Patre, in ipsa præfatione: magis mirum est inveniri non paucos errores in rebus Historicis, ut ex Annalibus Card. Baronii constat. Idem, ibid.

⁸⁵ Dupin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast.* Tom. 2.
 p. 5.

„parce qu'elles ne sont point tirées d'Euse-
 „be, ni établies sur l'autorité d'aucun
 „Ancien”.

§. XIII.

NICETAS CHONIATES, ET NICE-
 PHORE GREGORAS.

J'aurois dû placer Nicétas Acominat dit *Choniates*, parce qu'il étoit de Chone ⁸⁶, avant Nicéphore Caliste; car celui-ci a vécu dans le quatorzième siècle, & l'autre dans le treizième; mais j'ai cru ne pas le devoir séparer de Nicéphore Grégoras, qui a écrit sur les mêmes choses que lui, & qui a été son Continuateur. Cet Article sera donc commun à ces deux Historiens. Voions d'abord ce qui regarde Nicétas, nous viendrons ensuite à Nicéphore Grégoras.

Nice-

⁸⁶ Chone, ou Colosse, étoit une ville de Phrygie.

⁸⁷ *Nicetas Acominatus, sive Choniates, floruit post annum 1200. Scripsit enim Historiam quæ exstat Græce & Latine, ab anno 1118. usque ad annum 1205. id est ab Imperio Joannis Comneni, Alexii filii, usque ad obitum Balduini primi ex Latinis, Imperatoris Constantinopolitani.* Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. p. 242.

⁸⁸ Jam inter infimos quoque Græcos duo sunt quos non contemno (Nicetas Choniates & Nicephoras Gregoras.) Prior est Nicetas Choniates, qui res Græcæ Imperii

Nicétas avoit eu des emplois considérables à la Cour des Empereurs Grecs, & quand cette ville fut prise par les François en Douze cens quatre, il se retira à Nicée, ville de Bithynie, avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis. Là il épousa cette fille, & composa une Histoire ⁸⁷ depuis la mort d'Alexis Comnene en 1118. jusques à celle de Baudouin en 1205. Juste Lipse a beaucoup loué Nicétas. Il dit ⁸⁸ que quoiqu'il soit peu connu, il mérite cependant de l'être, & qu'il avoit un génie digne d'un meilleur siècle que le sien. Le même Juste Lipse, parlant de son style, remarque qu'il est trop guindé & trop poétique, mais qu'il est clair. Il observe encore que Nicétas est précis dans ses narrations, qu'il ne se permet aucun écart, ni aucune

scripsit, orsus a Johanne Comneno Alexii f. ad urbem captam, sive ad Balduinum Flandrum. Is parum adhuc vulgo notus, fateor, sed dignissimus notitia: purum rectumque ingenium, si aliud illo ævo. Stylus ejus operosus Poetas & Homerum sæpe respiciens: at res & narratio ipsa distincta, composita, sine vanitate, sine ineptiis, brevis quod satis sit, & fida. Crebra apud eum & opportuna monita: judicia non libera solum, sed sana. Ad summam legite vos politici: gratiam mihi aliquis pro indicio habebit: certe debet.
Justi Lipsii Politicorum Libri sex, Lib. I. Cap. IX. p. 82.

aucune faillie, qu'il est rempli de maximes & de préceptes très utiles; enfin il exhorte tous les politiques à le lire, & il croit qu'ils lui auront obligation de leur avoir donné ce conseil.

Venons actuellement à Nicéphore Grégoras ⁸⁹ Il florissoit dans le quatorzième siècle. Il a composé une Histoire qui contient ce qui s'est passé depuis l'an 1204. que Constantinople fut pris par les François, jusqu'à la mort d'Andronic Paléologue en 1341. ainsi le fil de sa narration commence où finit celui de Nicéas. S'il faut en croire ⁹⁰ Juste Lipse, il s'en faut bien que le Continuateur ait acquis la même gloire que le premier Historien. Selon lui, Nicéphore Gregoras est bien inférieur

à

⁸⁹ *Nicephorus Gregoras Historicus Græcus vivebat anno Dom. Millesimo trecentesimo quadragesimo quarto, ut ex fine Operis intelligi potest. Scripsit Libros undecim de Rebus Imperii Orientalis, ab eo tempore quo Imperium Orientale devenit in potestatem Latinorum, & perduxit Historiam usque ad obitum Andronici Junioris, id est ab anno Domini 1200. usque ad annum Millesimum trecentissimum quadragesimum quartum. Bellarm. de Scriptor. Ecclesiast. Lib. pag. 240.*

⁹⁰ *Alter est Nicephorus Gregoras qui Historiam & filium narrationis ejus excipit, ut non laudem. Scripsit enim ab urbe capta Res ad Andronici Palæologi posterioris mor-*

à Nicéas: il est diffus, peu châtié; il a presque tous les défauts de son siècle. Il gâte sa narration par les petites choses, & même les ridicules qu'il raconte quelquefois; cependant ses jugemens sont souvent très sensés. Il fait mention de plusieurs événemens curieux, il parle fort sagement de la Providence & de ses décrets, & il entre dans un détail intéressant sur les disputes Ecclésiastiques, dans lesquelles on trouve bien de la ressemblance avec celles d'aujourd'hui. Enfin parmi tous les Historiens Grecs modernes, Juste Lipse n'ordonne aux politiques la lecture que de Nicéas & de Nicéphore Grégoras; cependant Jean Cantacuzene parle très mal de ce dernier.

§. XIV.

tem: sed nequaquam pari castigatione, aut industria, & vitia plura traxit sui ævi. Superfluit, aut evagatur: & res orationesque proprias miscet, indecore, imo inepte. Jūdicia tamen ejus crebra, & plerumque recta; causæ eventuum curiose positæ; pietas inculcata, & multa opportune ad primam illam causam relegata, id est Deum. Sane Providentiam & fatum non alius Scriptor asseruit magis. Legendus cum hoc nomine, tum etiam illo, quod pleraque ejus Historia ab ævo nostra non dissidet: imo lites dissensusque in Sacris reperies haud dissimiles hodiernis. Justi Lipsii Politicorum Libri sex, Lib. I. Cap. IX. pag. 82.

§. XIV.

Nous voilà parvenus aux derniers Historiens Grecs qui méritent quelque considération. Constantinople passa quelques années après sous le pouvoir des Turcs, & l'Empire des Grecs fut entièrement détruit. Ce fut l'an 1453. que Mahomet II. se rendit le maître de cette ville.

Je n'ai point mis Photius, qui vivoit dans le neuvième siècle, parmi les Historiens, parce que sa *Bibliothèque*, qui contient un précis de presque tous les différens Ouvrages Grecs, & des jugemens excellens sur ces Ouvrages, doit plutôt le faire placer entre les Critiques qu'entre les Historiens. Je réserve donc à parler de ce savant Patriarche de Constantinople dans la Lettre, où je ferai mention des Rhéteurs, des Orateurs & des Critiques Grecs. Je vais actuellement passer aux Historiens Latins, mais je ferai ici auparavant une remarque, à laquelle je prie mes Lecteurs de faire attention.

J'ai été obligé de parler quelquefois dans cet Ouvrage avec assez de liberté sur certaines matières que je n'ai pû m'empêcher de traiter, parce qu'elles étoient absolument néces-

nécessaires & qu'il m'étoit impossible de les omettre, sans supprimer des choses essentielles. Ainsi ceux, qui croiront que c'est un esprit d'irréligion qui m'a engagé d'en parler, ne me rendront point justice. J'espère que les Lecteurs éclairés, & qui aiment la vérité, me sauront gré de n'avoir point cherché à la déguiser. Quant aux superstitieux & aux dévots fanatiques, ils peuvent dire ce qu'ils veulent de mes Ecrits, il y a longtems que j'ai déclaré que je ne demande point leurs suffrages. J'en fais aussi peu de cas que de ceux d'un certain Didrot, Auteur de je ne fais quel galimatias inintelligible sur le mérite & la vertu, & de quelques pensées prétendues Philosophiques, qui ne sont que des discours libertins, usés, rebattus, entremêlés de quelques saillies de Caffé & de mauvais lieu. Ce même Didrot m'accuse dans un autre Ouvrage, qu'il a rempli de portraits odieux des gens les plus respectables, de m'être fait un nom par mon irréligion. Quel est le mortel, fût-il aussi triste que le lugubre Héraclite, qui ne riroit, en voiant un homme, qui a pensé déjà être puni deux ou trois fois par le Magistrat pour les impiétés qu'il a publiées, accuser d'irréligion une personne qui n'en fut jamais coupable
qu'aux

qu'aux yeux de quelques dévots fanatiques? N'est-ce pas là les Graques se plaignant des séditions, ou l'Auteur *d'Angola* prêchant les bonnes mœurs? Quant à ce qu'il dit qu'on peut faire mes Ouvrages, après avoir lû six Chapitres de Bayle & de Brantôme, je lui dirai, sans me fâcher de son impudence, que dans les six Volumes qui composent les Mémoires de la *République des Lettres*, il n'y a que huit ou dix citations de Bayle, qui étoient inévitables, parmi plus de cinq cens prises dans plus de deux cens Auteurs anciens, ou modernes. Je vais plus loin, je consens de passer pour aussi ignorant que lui, si, lorsqu'il se trouve quelques-unes de ces citations dans d'autres Auteurs, elles ne sont pas toujours plus étendues dans mon Livre que dans ceux où elles pourroient se rencontrer. J'ai toujours eu soin, lorsque j'ai cité un Ecrivain que je sçavois avoir été cité par quelqu'un, de placer le passage en question de manière qu'il parût clairement que je l'avois pris dans l'Original; je crois que c'est-là tout ce qu'on peut demander. Il faut être bien ignorant & bien stupide pour prétendre qu'un Auteur ne doit pas rapporter un fait, parce qu'un autre l'a rapporté, surtout dans des Ouvrages de Critique & d'Histoire, où
l'on

l'on est forcé de parler du sentiment des Ecrivains qui nous ont précédés, & souvent, malgré foi, de dire la même chose qu'ils ont dite. Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet, le jugement du Sieur Didrot étant pour moi d'aussi peu de conséquence que l'estime du fade Auteur *d'Angola*, misérable Copiste des bons Ouvrages de Crebillon, & qui, n'étant qu'un mauvais Barbouilleur, voudroit imiter un excellent Peintre. La critique de deux pareils personnages me paroît une louange, malgré l'approbation d'un bel esprit, grand partisan de l'ennuieux *Angola*, aiant la délicatesse d'un Béotien, la politesse d'un Scythe & l'érudition d'un Sarmathe. *Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.* Je n'ajouterai rien au vers, & je crois en avoir trop dit. Un homme de Lettres seroit bien malheureux s'il étoit obligé de perdre son tems à répondre à tous les Médecins, qui, ne trouvant plus de gens à assassiner, composent de mauvais Livres, ou aux crapuleux, qui dans le fond de leurs tavernes font quelques misérables Satyres auxquelles ils donnent le nom de Roman. C'est les suffrages des Mairan, des Falconets, des Frerets, des du Bosc, des St. Palais, des Prevôts, des d'Olivets, des Saliers, qu'il faut

faut ambitionner, & non ceux des Didrots, des Morlières, des la Chaînaie & d'autres insectes Littéraires qui rampent sur le Parnasse, & dont la morsure ne sauroit faire aucun mal.

Je suis avec une considération infinie,

M O N S I E U R,

Votre très humble, &c.

FIN DU TOME VI.



HISTOIRE
DE
L'ESPRIT HUMAIN
OU
MEMOIRES
SECRETS ET UNIVERSELS
DE LA
REPUBLIQUE DES LETTRES

PAR
M. JEAN BAPT. DE BOYER MARQUIS D'ARGENS,
CHAMBELAN DE S. MAJ. LE ROI DE PRUSSE
DIRECTEUR DE LA CLASSE DE BELLES-LETTRES
DANS L'ACADEMIE ROIALE DES SCIENCES
DE BERLIN.



TOME VII.

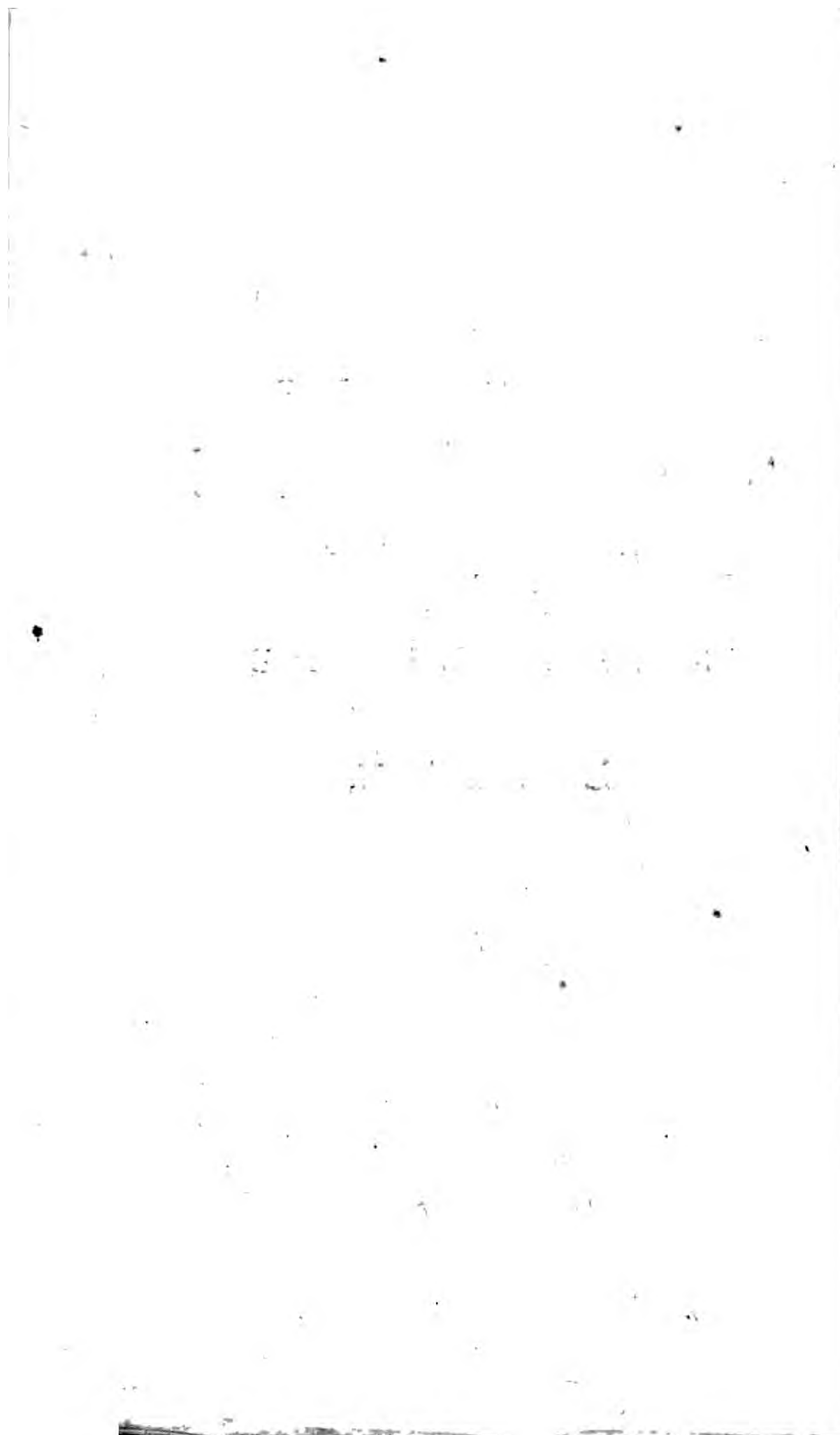
A BERLIN,
CHEZ HAUDE ET SPENER
1767.

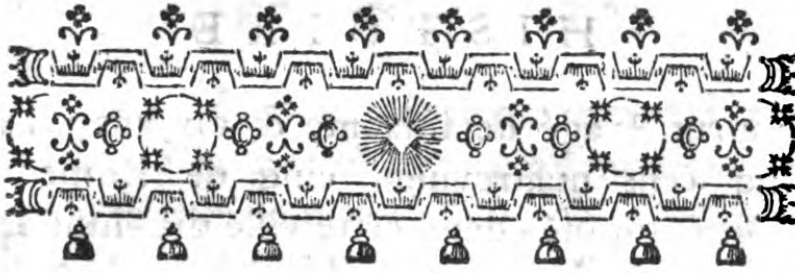
170

M É M O I R E S
S E C R E T S
ET UNIVERSELS
DE LA
R E P U B L I Q U E
DES
L E T T R E S.

TOM. VII.

A





LETTRE VINGTIÈME

sur les

HISTORIENS LATINS.

MONSIEUR,

La même raison, qui fait regarder Herodote comme le premier Historien Grec, fait aussi qu'on donne à Saluste la même place parmi les Historiens Latins. Il y avoit chez les Romains plusieurs Historiens beaucoup plus anciens que lui, mais nous en avons perdu les Ouvrages.

Ennius, qui étoit né ¹ à Rudes en Calabre l'an cinq cens quinze de Rome, & qui mourut

¹ Il naquit sous le Consulat de Cajus Mamilius Turinus, & de Quintus Valerius Falton. *Claudianum & Tundianum consules sequuntur Quintus Valerius & Cajus Mamilias: quibus natum esse Quintum Ennium poctam Marcus Varro, in primo de Poetis Libro scripsit. Aul. Gell. Noct. attic. Lib. XVII. Cap. XXI.*

mourut ² âgé de soixante & dix ans, l'an cinq cens quatrevingt cinq de Rome ³, avoit composé dans cette ville dix-huit Livres d'Annales en vers heroïques. Aulugelle dit douze Livres.

Nevius

² Ciceron nous apprend qu'il mourut pauvre. Il avoit été cependant l'ami de Scipion, & le maître de Caton le Censeur, à qui il avoit appris le grec. Cette pauvreté fait l'éloge de son désintéressement, ou sert de preuve au peu d'avantage que les Savans ont de s'attacher à la plûpart des Grands: „Ennius, dit Ciceron, „étoit dans sa soixante & dixième année qui fut la dernière année de sa vie: & quoi qu'il fut accablé de „deux poids dont chacun paroît bien pésant, celui de „la vieillesse & celui de la pauvreté, il sembloit à la „maniere dont il savoit les porter que bien loin qu'ils „lui fussent à charge il y trouvoit de la douceur”. *Annos septuaginta natus (tot enim vixit Ennius) ita ferebat duo, quæ maxima putantur onera, paupertatem & senectutem, ut eis pæne delectari videretur.* Cicer. de Senect., Cap. VI.

³ Il avoit passé une partie de sa vie en Sardaigne; mais il en partit pour venir à Rome où il composa ses Annales dans sa vieillesse. *Eumque cum septimum & sexagesimum annuum ageret duodecimum Annalem scripsisse, idque ipsum Ennium in eodem libro dicere.* Aul. Gell. noct. artic. Lib. 17. Cap. XXI.

⁴ Ce fut l'année cinq cens dix neuf de Rome, que Nevius donna sa première Comédie. *Anno deinde post Romam conditam quingentesimo unde vigesimo.*

DE L'ESPRIT HUMAIN. 5

Nevius dans le même tems composa une histoire de la première guerre punique envers nommés saturniens. Ce Nevius avoit d'abord porté les armes ; ensuite de militaire il devint & poëte. Il fit représenter
une

Nevius poeta fabulas apud populum dedit ; quem M. Varro in Libro, de poetis, primo, stipendia fecisse ait, bello punico primo, idque ipsum Nevium dicere in eo carmine quod de eodem bello scripsit. Aul. Gell. de Noct. attic. Lib. XVII. Cap. XXI.

Cicéron raporte une fort belle sentence d'une des Comedies de Nevius. „Lisès, dit cet Orateur Romain, les „histoires des Nations étrangères, vous verrés que les „Etats les plus florissans ont été ruinés par de jeunes „gens ; & que s'ils ont été soutenus ou retablis, ce n'a „été que par des vieillards. C'est ce que nous voions „dans une piece de Nevius, où un homme étonné de „la décadence d'une Republique qu'il avoit vue autre- „fois florissante, dit à quelqu'un qui en étoit : Appre- „nés-moi, je vous prie, comment vous avés pû faire „pour ruiner en si peu de tems une Republique si puis- „sante ? Le voulés-vous savoir ? Repond l'autre ; c'est „que des gens étourdis & sans expérience sont entrés „dans nos affaires”. *Quod si legere aut audire voletis ex- terna, maximas republicas ab adolescentibus labefactatas, a senibus sustentatas & restitutas reperietis : cedo, qui vestram rempublicam tantam amisistis tam cito ? Sic enim percontatur, ut est in Nevii ludo, respondentur & alia, & hæc, in primis : proveniebant oratores novi, stulti adolescentuli, Cic. de Senect. Cap. VI. Après la Bataillè d'Hochstedt,*

une de ses Comedies pour la premiere fois l'an cinq cens dix neuf de Rome. Ses vers satiriques aiant offensé la famille de Metellus, qui étoit une des plus puissantes de la Republique, il fut chassé de Rome. Il se retira à Utique en Afrique où il mourut l'an cinq cens cinquante & un de Rome.

Fabius Pictor fut celui des Romains qui commença à faire une Histoire ^s en prose latine : il fut surnommé Pictor, qui veut dire

le Prince Eugene dit à plusieurs Généraux François : Messieurs ! dans quel College de Paris aviez vous pris vos Colonels ?

5 On peut dire de Fabius Pictor, ce que Despreaux a dit de Malherbe, qu'il fut le premier des poètes François qui *reduisit sa Muse aux règles du devoir*. De même Fabius Pictor fut le premier des Historiens latins qui *conforma son stile aux règles de l'histoire*, & qui n'écrivit plus la verité, comme les poètes écrivoient les fables. Remarquons ici que chés presque toutes les Nations, les premiers Historiens n'ont été que des espèces de faiseurs de chansons & de romances qui étoient composés à la louange de ceux qui avoient fait quelques belles actions. L'Histoire a donc pris sa naissance dans le panegirique, elle se ressent encore dans bien des Historiens de son origine. Les Thucidide, les Xenophon chés les Grecs ; les Tacite & les Suetone, chés les Latins, ne furent pas toujours imités dans leur sincerité

DE L'ESPRIT HUMAIN. 7

dire peintre. Ses Ancêtres portoient le même surnom, & ses descendans le prirent aussi, parce que le premier de cette famille avoit peint le temple de la Santé à Rome. Tite-Live loue cet Historien ⁶; il vivoit l'an cinq-cens-trente-huit de Rome.

Albinus Postimius fut Consul l'an six-cens-deux de la fondation de Rome. Il avoit écrit l'histoire de Rome en Grec, où il prioit les Lecteurs de l'excuser s'il ne parloit pas bien cette langue, ce qui donna
sujet

par les Historiens de leur Nation. Les de Thou, les Mezerai, les Fra Paolo n'ont pas empêché beaucoup de François & d'Italiens de souiller souvent par des louanges fausses la majesté & la vérité de l'histoire.

⁶ Tite Live dit, qu'après la perte d'une bataille les Consuls ordonnerent, que tous les Citoiens qui pouvoient porter les armes, de quelque condition qu'ils fussent, devoient les prendre : il cite Fabius Pictor à ce sujet comme l'Historien le plus ancien des Romains. Il ne regardoit donc pas comme tels ceux qui avoient écrits en vers avant lui. *Adjicit Scriptorum antiquissimus Fabius Pictor eorum qui ferre arma possent eum numerum fuisse.* Tit. Liv. Hist. Lib. I. Cap. XLIV. Dans un autre endroit Tite Live cite encore Fabius Pictor pour autoriser son sentiment. *Eo magis Fabio, præter quam quod antiquior est, crediderim, quadraginta ea sola talenta fuisse, quam Pisoni, qui quadraginta millia pondo argenti seposita in eam rem scripsit.* Tit. Liv. Hist. lib. I. Cap. LV.

sujet à Caton 7 de se moquer de lui, de ce qu'il aimoit mieux qu'on souffrit ses fautes, que de s'exempter d'en faire en n'écrivant point en grec. Cicéron parle de lui dans son *Traité des Orateurs*, & Plutarque dans la *Vie de Caton*.

Cas-

7 *Iuste venusteque admodum reprehendisse dicitur A. Albinum M. Cato. Albinus, qui cum L. Lucullo consul fuit, res romanas oratione græca scriptavit, in ejus historiæ principio scriptum est ad hanc sententiam: neminem sui censere convenire, si quid in his libris parum compositæ aut minus eleganter scriptum foret. Nam sum inquit homo romanus natus in Latio. Græca igitur oratio a nobis alienissima est, ideoque veniam gratiamque malæ estimationis, si quid esset erratum, postulavit. Eam cum legisset, M. Cato, ne tu inquit Aule nimium nugator es, cum malisti culpam deprecari quam culpa vacare. Nam petere veniam solemus, aut cum imprudentes erravimus, aut cum compulsi peccavimus. Tibi inquit oro te quis perpulit ut id committeres, quod priusquam faceres, posceres ut ignosceretur? Scriptum est hoc in Libro Cornelii Nepotis de illustribus viris. Aul. Gell. Noct. attic. Lib. XI. Cap. VIII.*

8 *Iugentia quidem exempla contra Varronis sententiam de chartis reperiuntur. Nam Cassius Hemina vetustissimus autor Annalium, quarto eorum libro prodidit, En. Terentium scribam agrum suum in janiculo repastinantem, offendisse arcam in qua Numa, qui romæ regnavit, situs fuisset. In eadem libras ejus repertos P. Cornelio L. F. Cethego, M. Bebio, Q. F. Pamphilo Coss. ad quos a regno Numæ colliguntur anni DXXXV. & hos fuisse e charta: majore*

DE L'ESPRIT HUMAIN. 9

Cassius Hemina vivoit l'an six-cens-huit de Rome. Il composa des Annales en quatre Livres. Pline en fait mention ⁸ aussi-bien qu'Aulu-Gelle.

Cajus

etiamnum miraculo, quod tot infossi duraverunt annis, qua propter in re tanta ipsius Heminae verba ponam: mirabantur alii quomodo illi libri durare potuissent; ille ita rationem reddebat. Lapidem fuisse quadratum circiter in media arca vinctum candelis quoque versus. In eo lapide insuper libros impositos fuisse; propterea arbitrarier eos non computruisse, & libros cedratos fuisse: propterea arbitrarier tincas non tetigisse. In his libris scripta erant philosophiae Pythagoricae eosque combustos a Q. Petilio Praetore quia philosophiae scripta essent. Plin. Hist. Nat. Lib. XIII. Cap. XIII.

Je traduirai ce passage, parce qu'il contient une anecdote qui interesse la Republique des Lettres, & qui montre que les philosophes ont été estimés chés tous les Peuples, selon qu'ils ont été plus ou moins policés; la Grece dans les beaux jours d'Athenes, & dans le regne florissant d'Alexandre, les protégea; les Latins, lors qu'ils étoient barbares; avant les Scipions, les Caton, les Ciceron, les Cesar, les Auguste, les méprisèrent; & quand de l'état de grandeur qu'ils avoient acquis pendant la vie de ces grands hommes, ils commencerent à déchoir, ils les estimerent moins; enfin lorsqu'ils rentrerent par la chute de l'Empire d'Orient dans leur premiere barbarie, ils firent fort peu de cas de la philofu-

Cajus Fannius ⁹ fut Questeur de Rome l'an six-cens quatorze de sa fondation. Il com-

phie. L'exemple des Nations anciennes doit apprendre aux modernes à juger de la durée de leur grandeur par le degré d'estime qu'elles ont pour les philosophes; c'est à dire pour les hommes que la nature crée par préférence pour éclairer les autres. Je reviens au passage de Pline qui a donné sujet à ces réflexions. En voici la traduction pour ceux qui n'entendent par le latin. „Il y a plusieurs exemples directement contraires „à ce que Varron écrit au sujet du papier. Cassius „Hemina, auteur très-ancien qui a écrit des Annales, „dit dans son quatrième Livre que Enneus Terentius, „Greffier, faisant travailler dans un champ, qui étoit au- „près du Janicule, trouva une liasse dans laquelle étoit „le Corps de Numa & plusieurs livres du même Roi „qui étoient de papier : cela arriva l'année des Consu- „lats de P. Cornelius, de L. F. Cethegus, de M. Béblius, „& de Q. F. Pamphilus, qui étoit éloignée du regne de „Numa de cinq-cens-trente-cinq ans. Comme il est „étonnant & qu'il semble être miraculeux qu'un papier „enterré dans la terre ait duré si longtems, je rapor- „terai ici les propres termes dont se sert Hemina: *tout* „*le monde* étoit fort surpris, & ne pouvoit comprendre „comment ces livres avoient pu durer aussi longtems; „celui qui les avoit trouvés disoit, que vers le milieu „de la caisse, il y avoit une pierre taillée en dedans „en quarré qui étoit liée & couverte de tous les cô- „tés de cordes cirées. Il attribuoit à cela la conserva- „tion des livres, qui étant placés dans la pierre avoient „été défendus contre la pourriture par les cordes ci-

composa une histoire qui lui acquit beaucoup de reputation. Ciceron en fait souvent

„rées qui les environnoient. Ils étoient, outre cette „précaution, embaumés avec de la resine de cedre pour „les garantir contre les vers. Ces livres contenoient „la philosophie de Pythagore ; & parce qu'ils parloient „de la philosophie, on les fit bruler par l'ordonnance „de Quintus Petrus, Preteur”.

Ce fait, quelque insensé & incroyable qu'il nous paroisse, a été imité par les François, dans les tems où plongés dans l'ignorance la plus crasse, quelques personnes, plus éclairées que le général de la Nation, tâchoient de détruire la barbarie. Sous Philippe le Bel un Concile fit brûler la methaphisique d'Aristote, à l'instigation & par les sollicitations de St. Bernard ; ce Général d'un Ordre de moines ignorans ne se contentoit pas de vouloir fletrir la mémoire des anciens philosophes ; il persécutoit ceux qui vivoient de son tems. Abelard, l'homme le plus savant de son Siècle, étoit l'objet de sa haine. Au reste ce fait, que rapporte Plin après Hemina & celui dont je viens de parler de la condamnation de la philosophie d'Aristote, n'ont peut-être rien d'aussi barbare que ce que nous avons vû arriver plusieurs fois dans ces derniers tems, au sujet de quelques Ouvrages également utiles & instructifs. Une pareille conduite n'annonce-t-elle pas le declin des lettres & le retour de la barbarie du Siècle de St. Bernard ?

9 Ce Cajus Fannius, étoit fils de Marcus Fannius & gendre de Lælius. C'est ce que nous apprend Ciceron dans son Traité de l'Amitié. Cette pensée, dit

vent mention. Cette histoire contenoit des Annales, que Brutus mit en abrégé.

Marcus Portius Caton, surnommé Caton le Censeur ¹⁰, tiroit son origine de la Ville de Tusculane. Avant qu'il allât à la guerre il demouroit dans le païs des Sabins où il avoit des terres qu'il cultivoit. Il vint à Rome à la sollicitation de Tiberius Flacus, & fut élu d'abord Tribun des Soldats, l'an cinq-cens-cinquante de Rome, il fut ensui-
te

Cicéron, donna lieu à Sævola de nous rapporter un discours de l'amitié que Lælius lui avoir fait autre fois, & à son gendre C. Fannius fils de Marcus peu de jours après la mort de Scipion l'Africain. *Itaque tum Sævola cum in eam ipsam mentem incidisset, exposuit nobis Sermonem Lælii de amicitia, habitum ab illo secum, & cum altero genere, C. Fannio, Marci filio, paucis diebus, post mortem Africani.* Cicer. de amicit. lib. 1. Cap. I.

¹⁰ *Marcus Portius Cato genere Tusculanus, a Valerio Flacco Romam sollicitatus Tribunus militum in Sicilia: questor sub Scipione fortissimus.* Aurel. Viét. de vita illust. Cap. LXVII.

¹¹ *Syriaco bello Tribunus militum sub M. Cicilio Glabrie, occupatis thermophylarum jugis, præsidium hostium depulit.* Idem, ibid.

¹² Voici comment parle Pline de la vertu de Caton. „Il y a eu, dit-il, des personnes qui ont possédé dans „tous les différents Etats beaucoup de vertu; mais Ca- „ton qui fut le chef de la famille des Porciens réunix

te Questeur en Afrique dans l'armée de Scipion, & quelque tems après il fut Tribun ¹¹ dans la guerre de Syrie, gagna le sommet des Montagnes au détroit, & donna de grandes marques de courage en combattant contre Antiochus le grand. Il fut à son retour fait Censeur qui étoit une charge des plus importantes de la République & l'exerça avec une intégrité qu'on n'avoit point encore vue en aucun de ceux ¹² qui l'avoient
prece-

„en lui les trois plus grandes qualités qu'un homme
„puisse avoir. Il étoit grand Orateur, grand Général &
„habile magistrat. Tous ces rares talens avoient été
„donnés par la Nature à Scipion dans un degré supé-
„rieur à celui où Caton les avoit possédés ; d'ailleurs
„Scipion ne fut jamais haï comme Caton, qui fut cité
„quarante fois en justice. Cependant quoi qu'il n'y ait
„jamais eu d'homme aussi souvent accusé que lui, il fut
„toujours renvoïé absous des accusations qu'on avoit
„intentées contre lui". *Cæteris virtutum generibus varii
& multi fuerunt præstantes. Cato primus Porciæ gentis tres
summas in hominibus res præstitisse æstimatus est. Optimus
orator, optimus imperator, optimus senator : quæ mihi
omnia, etiam si non prius attamen clarius fulsissent in Sci-
pione Æmiliano videntur, dempto præterea plurimorum odio,
quo Cato laboravit. Itaque si proprium Catonis, quater &
quadragies causam dixisset, nec quidem sæpius postulatum,
& semper absolutum.* Plin. Hist. Natur. Lib. VIII.
Cap. XXVII.

precedé dans cet office. Il s'opposa au luxe; il fit condamner les mechants, sans que ses ennemis, qui l'avoient déferé plus de quatre-vingt fois en justice, eussent jamais pu noircir son innocence par leur calomnie. Il étoit déjà âgé ¹³ quand il voulut favoir le grec, & qu'il commença à l'apprendre. Il se repentoit ordinairement de trois choses; d'avoir passé un jour sans rien apprendre, d'avoir dit son secret à sa femme, & d'avoir été par eau lorsqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de quatre-vingt ans il épousa une jeune femme, appelé Salo-

¹³ Ciceron dans son Traité de la Vieillesse fait dire à Caton. „C'est ainsi que j'ai appris le grec dans ma „vieillesse avec une avidité pareille à celle de ceux qui „ont longtems porté la soif. Car j'ai voulu favoir par „moi-même les choses dont je tire les exemples que je „vous cite". *Ut ego feci qui græcas litteras senex didici, quas quidem sic avide arripui, quasi diurnam sitim explere cupiens, ut ea ipsa mihi nota essent, quibus me nunc exemplis uti videtis.* Cicer. de Senect. lib. Cap. VIII.

¹⁴ *Ab adolescentia confecit orationes: Senex scribere historias instituit, quarum sunt libri septem. Primus continet res gestas regum populi romani: secundus & tertius unde quæque civitas orta sit italica, ob quam rem omnes origines videtur appellasse: in quarto autem bellum punicum primum: in quinto secundum. Atque hæc omnia capitulatim sunt dicta: reliqua bella pari modo persecutus est*

Salomé, fille d'un de ses domestiques, & il en eut un fils. Il fit des harangues étant encore fort jeune, & étant déjà vieux il écrivit sept Livres d'Histoire: ¹⁴ selon Cornelius Nepos qui a écrit sa vie, le premier Livre contenoit les actions des Rois de Rome, le second & le troisieme apprenoit où chaque Ville avoit pris son origine, le quatrieme parloit de la premiere guerre punique, & le cinquieme de la seconde. Il ne nous reste plus aujourd'hui de Caton qu'un Traité sur l'agriculture ¹⁵. On ne fait pas bien quelle année il

usque ad præturam Ser. Galbæ, qui diripuit Lusitanos.
Cornel. Nepos in Vit. Caton. Cap. III.

¹⁵ Nous avons encore aujourd'hui l'ouvrage de Caton sur l'agriculture: il est intitulé, *de Agricultura* ou, *de rebus rusticis*. Caton adresse son Livre à son fils. Plin. en parle avec éloge. *Catonum ille primus, triumpho, & censura supra cetera insignis, magis tamen etiam nunc claritate literarum, præceptisque omnium rerum expetendarum datis generi romano, inter prima vero agrum colendi, illius ævi confessione optimus, ac sine æmulo, agricola.* Plin. Hist. Nat. Lib. XIV. Cap. IV. Plutarque fait aussi mention de cet ouvrage.

Ciceron qui estimoit si fort les vertus & les talens de Caton, dit que son stile est dur, qu'il s'y trouve quelquefois des expressions barbares, mais il impute ces defauts au tems où vivoit Caton: c'étoit le langage

il mourut ¹⁶. L'opinion la plus commune fixe sa mort en l'an six-cens-six de Rome qui étoit la quatre-vingt sixieme de son âge.

Caton le Censeur dont nous parlons étoit grand Oncle de Caton d'Utique : on l'appelle Caton d'Utique, parce qu'il se tua dans

qu'on parloit alors, & parmi les auteurs qui étoient contemporains de Caton, aucun ne lui est préférable. Ecoutons parler Ciceron : *Antiquior est hujus (Catonis) Sermo, & quedam horridiora verba : ita enim tum loquebantur, id nuda quod tum ille non potuit, & adde numeros, & aptior sit oratio, ipsa verba compone, & quasi coagmenta, quod ne græci quidem veteres fecerunt; jam enim antepones Catoni.* Cicer. in Brut. Cap. XVII. Plutarque dit que Caton dans ses Ouvrages est agréable, & grave, en même tems amusant, & sublime. *εὐχαρὶς ἅμα καὶ δεινός, ἠδύς, καὶ καταπληκτικός, φιλοκώμων καὶ αὐστηρὸς, ἀποφθεγματικός καὶ ἀγωνιστικός.* Lepidus simul & gravis, jucundus & fulminans, facetus & austerus, sententiosus & acris. *Plutar. in Vit. Cat. p. 339.*

¹⁶ Il y a de la différence entre les Auteurs anciens sur l'âge qu'avoit Caton lorsqu'il mourut : Cornelius Nepos ne lui donne que quatre-vingt ans. „Caton, dit-il, par „une conditite pleine de vigueur, ou il n'avoit en vue „que le bien public ne cessa de se faire des ennemis „jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans qu'il vecut”. *Circi-*

dans cette Ville d'Afrique, où il avoit passé avec Scipion après la bataille de Pharfale & la mort de Pompée, au parti duquel il avoit été attaché ¹⁷. En arrivant en Afrique il donna le Commandement de l'armée à Scipion, qui fut défait. Ayant appris cette nouvelle à Utique où il étoit, il conseilla

ter annos octoginta usque ad extremam ætatem, ab adolescentia, reipublicæ causâ suscipere inimicitias non destitit. Cornel. Nepos in Vit. Cat. Cap. II. Ciceron, Pline, & Tite Live font vivre Caton plus longtems, quoi qu'il ne s'accordent pas entre eux sur l'année où mourut cet homme vertueux. C'est ce qu'a observé Fabricius, qui dit; *Obiitque tertio bello Punico, quod ipse (Cato) persuaserat inuenite anno U. C. DCIV. L. Censorino & M. Manilio Coss. ante Christum natum CXLIX. ætatis LXXXV. Si Ciceronis quidem & Plinii calculum sequimur, nam Livius XXXIX. 40. eum testatur anno LXXXVI. adhuc causas egisse, & anno XC. Servium Galbam ad populi iudicium adduxisse, quod narrat etiam Plutarchus in vita Catonis.* Albert. Fabric. Bibliotheca latina p. 20. Cap. II. Art. I.

¹⁷ *Bello civili Pompeii partes secutus est, quo victo, exercitum per deserta Africa duxit ubi Scipioni Consulari delatum ad se imperium concessit, Victis partibus Uticam concessit; ubi filium hortatus, ut clementiam Cæsaris experiretur ipse lecto Platonis libro, qui de bonis mortis est, semet occidit.* Aurel. Viët. de vir. illust. Cap. LIV. art. Cat. Præt.

seilla à ses Amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clémence du vainqueur. Pour lui, il se mit au lit, & se fit apporter le traité de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois, ensuite il se donna un coup de poignard: mais le coup n'ayant

18 Voici comment Plutarque raconte la mort de Caton. Je me servirai de la traduction d'Amiot qui conserve toute la force de l'original. „Aussi-tôt que Brutus eut le dos tourné il desguaina son espée, & s'en donna un coup au dessous de l'estomach: toutefois pour l'inflammation qu'il avoit à la main, il ne peut pas frapper si grand coup qu'il en trepassât soudainement: ains en tirant à sa fin il tumba de dessus son liêt & fit bruit en tumbant, parce qu'il renversa une table geometrique qui étoit joignant son liêt, tellement que les Serviteurs qui en ouïrent le bruit, s'écrierent incontinent; & aussi-tôt son fils & ses amis entrerent en la chambre, là où ils le trouverent tout-souillé de sang: & la plupart de ses boyaux sortant hors du corps, combien qu'il fut encore en vie, & qu'il les regardast. Si furent tellement outrez de douleur, qu'ils ne sçurent de prime face que dire ne que faire: mais son medecin s'approchant voulut essaïer de remettre les boyauls qui n'étoient point entamés, & recouldre la plaie: mais quand il se fût un peu revenu d'esvaouissement, il repoulsa arriere le medecin, & deschirant ses boyaulx avec ses propres mains, ouvrit encore plus sa plaie, tant que sur l'heure il en rendit l'esprit. „Et en moins de tems que l'on n'eust pensé que ceux

n'ayant pas été mortel, on mit à sa plaie un appareil, qu'il défit lui-même. Il mourut âgé de quarante huit ans ¹⁸.

Le fils de Caton d'Utique ¹⁹ ayant obtenu la grace de Cesar, mourut ensuite dans la

„de la maison seulement eussent peu savoir l'inconve-
 „nient, les trois cens romains accoururent à la porte
 „de son logis, & incontinent après s'y assembla aussi
 „tout le peuple de la Ville : qui tous d'une voix l'ap-
 „pellèrent leur bienfaiteur & leur sauveur, en le nom-
 „mant seul homme libre & invincible : ce qu'ils fai-
 „soient encore qu'ils eussent nouvelles que César ap-
 „prochoit bien fort d'Utique, & néanmoins il n'y eut
 „ni crainte de peril ni envie de flatter le vainqueur,
 „ni différent ou querelle qu'ils eussent ensemble, qui
 „les engardaft de porter honneur à la mémoire de Ca-
 „ton”. Vies des grands hommes par Plutarq. dans la
 vie de Caton. traduct d'Amiot.

¹⁹ Je placerai ici ce que le même Plutarque dit du
 fils de Caton d'Utique, & je me servirai toujours de
 la traduction d'Amiot. „Et quant à son fils, Cesar ne
 „lui feit aucun desplaisir : mais on dit qu'il fut homme
 „de peu de valeur & désordonné avec les femmes ; car
 „étant logé en la Cappadoctie chez un Seigneur du Sang
 „roial du pays, nommé Maphradates, lequel avoit belle
 „femme, il y demoura plus longuement qu'il ne devoit
 „pour son honneur, pource qu'il donna occasion de se
 „faire mocquer, de sorte que l'on escrivoit de lui par
 „unocquerie, Caton partira demain, dedans trente jours.

la Bataille de Philippes, combattant contre Auguste & Antoine, l'an sept-cens-douze de Rome. Il est important de connoître les trois Catons; savoir Caton le Censeur, Caton d'Utique, & Caton le fils de Caton d'Utique, pour ne pas les confondre en lisant l'histoire. Le premier étant mort avant les guerres civiles; le second ayant été contemporain de Cesar & de Pompée, ayant eu beaucoup de part à leurs démêlés, soutenant avec fermeté la liberté de la Republique; le troisieme étant mort à la Bataille qui rendit Auguste & Antoine maîtres de la Republique, & dans laquelle périrent Brutus & Cassius, dont la perte entraîna celle de la liberté.

Ase-

„Et, Maphradates & Porcius sont deux bons amis, ils
 „n'ont qu'une ame, à cause que cette femme de Ma-
 „phradates s'appelloit Pſyché, qui signifie en langage
 „Grec, ame. Et, Caton est genereux & magnanime, il
 „a l'ame royale. Toutefois il esteignit & amortit tou-
 „te cette infamie par sa mort, en combattant vertueuse-
 „ment contre Auguste & contre Antonius en la jour-
 „née de Philippes, pour la liberté: là où étant leur
 „armée mise en rouverte; il ne voulut ni fuir ni se ca-
 „cher, ains se jettant à travers les ennemis, fait bien
 „cognoître qui il étoit, en donnant courage à ceux de
 „son parti, qui faisoient encore teste, tant qu'il fut oc-

Afello Sempronius, Tribun militaire, vivoit l'an six-cens vingt-un de Rome. Il se trouva cette année, à la prise de Numance en Espagne : depuis il eut soin de laisser dans un ²⁰ Ouvrage particulier une relation de ce qui s'étoit passé dans cette expédition. Cette histoire devoit être considérable, puisque Aulu-Gelle en cite le quatorzieme Livre ; & d'autres auteurs le quarantieme. Il avoit encore fait plusieurs Ouvrages que nous avons perdus également. Il n'est pas certain que ce Sempronius Afello soit le même, qui étant Preteur de Rome, périt dans une émeute populaire ²¹.

II

„eis sur la place, laissant à ses adversaires grande admiration de sa vaillance & vertu”.

²⁰ Is (*Afello Sempronius*) sub Scipione Africano Tribunus militum ad Numantiam fuit, resque eas quibus gerendis interfuit conscripsit. *Aul. Gell. Noct. attic. Lib. II. Cap. III.*

²¹ Voici ce que dit Valere Maxime de la mort de Sempronius Afello. „La fureur de certains créanciers „s'alluma cruellement contre Sempronius Afello, Pré- „teur de Rome, parce qu'il avoit entrepris de plaider „pour les debiteurs”. Ces Créanciers animés par Lucius Cestus, Tribun du peuple, ayant rencontré Afello

Il y a une chose très-remarquable sur les historiens dont nous venons de parler & dont nous n'avons plus les Ouvrages. Annius natif de Viterbe, Religieux de l'Ordre de St. Dominique & Maître du Sacré Palais, qui naquit l'an mille quatre-cens-trente-sept étoit Savant. avoit fait un grand progrès dans la connoissance de l'antiquité : outre la langue latine & grecque, il savoit aussi la Chaldéenne, l'Hebraïque & l'Arabe ; mais il deshonora tous ces talents par une imposture odieuse. Il supposa les Origines de Caton, le Traité du Siècle d'or de Fabius Pictor, & l'Italie de Sempronius Pictor. Il étoit lui-même l'auteur de tous ces Ouvrages, qu'il attribuoit à ces anciens historiens, & par lesquels il vouloit en imposer au public & à la posterité. Il ne se contenta pas de supposer de faux historiens latins ; il donna aussi des Auteurs grecs dont nous n'avons plus les Ouvrages, & il publia des piéces supposées qu'il attribuoit à Manethon, à Berose, à Megas-
thene

faisant un Sacrifice devant le Temple de la Concorde, le contraignirent d'abandonner les Autels, de s'enfuir hors de la Cour, & de se cacher dans de petites boutiques, où ils le mirent en piéces. *Creditorum quoque confectio adversum Sempronii Asellionis, Prætoris urbani, ca-*

tene & à Archilochus. Tous les Savans, & surtout Joseph Scaliger, Louis Scaliger, Louis Vivés, Volteran, Vossius, Aubert, Lemire, ont avertis les jeunes gens d'éviter ces écueils dangereux dans la lecture des Belles-Lettres. Pour être mieux persuadé du peu de bonne foi du moine Annius, il ne faut que voir ce qu'Antonius Augustinus rapporte dans le dixieme de ses Dialogues comme une chose qu'il savoit d'original, car il l'avoit apprise de Latinus de Viterbe, qui étoit un homme docte. Il dit qu'Annius faisoit graver des inscriptions qu'il cachoit ensuite dans des Vignes de Viterbe: quelque tems après il faisoit creuser dans le même endroit, & trouvant ces inscriptions, qu'il y avoit cachées lui-même, il les portoit en triomphe aux Magistrats, leur faisant accroire que leur Ville étoit plus ancienne que celle de Rome. Annius mourut l'an mille cinq-cens à Rome sous le Pape Alexandre VI. Il est enterré dans l'Eglise des Dominicains de la Minerve.

Avant

put intolerabili modo exarsit; quem quia causam debitorum susceperat, concitati a Lucio Cassio Tribuno Plebis pro æde concordiae Sacrificium facientem, ab ipsis altaribus fugere extra forum coactum inque tabernulâ latitantem, prætextatum discerperunt. Val. Max. Lib. IX. Cap. VII. Art. IV.

Avant de finir cet Article sur les anciens historiens latins dont nous n'avons plus les Ouvrages, nous ferons encore mention d'Antipater, surnommé Lucius Cælius Antipater qui vecut du tems des Gracques; il écrivit l'histoire de la seconde guerre punique.

Cicéron regarde Antipater comme le premier Auteur latin qui avoit écrit l'histoire avec la dignité qu'elle exige. „Les premiers historiens grecs ²², dit Cicéron, „avoient écrit dans le goût que prirent „dans la suite les premiers historiens latins. L'Histoire n'étoit alors qu'une simple compilation d'Annales jusqu'à P. Mucius. Le grand Pontife étoit chargé d'écrire ce qui se passoit d'essentiel toutes les années dans les affaires de la République, „afin

²² Græci ipsi initio sic scriptitarunt, ut noster Cato, ut Pictor, ut Piso. Erat enim historia nihil aliud nisi Annalium confectio: cujus rei memoriæque publicæ retinendæ causa ab initio rerum Romanarum usque P. Mucium Pont. Max. res omnes singulorum annorum mandabat litteris Pontifex Maximus, efferebatque in album, & componebat tabulam domi, potestas ut esset populo cognoscendi, ii qui etiam nunc Annales maximi nominantur. Hanc similitudinem scribendi multi secuti sunt, qui sine ullis ornamentis monumenta solum tem-

„afin que la mémoire en fût confervée &
 „que la connoiffance en parvint au peuple.
 „Nous donnons aujourd'hui à ces Annales
 „le nom *de grandes Annales*. Plusieurs
 „Ecrivains fuivirent cette methode, & ils
 „compilerent fans ornement dans leurs Ou-
 „vrages les événemens, que le tems, les
 „hommes, & les lieux avoient produits.
 „Ce fut ainfi qu'écrivirent chez les Grecs
 „Pherecydes, Hellanicus, Acufilaüs & plu-
 „sieurs autres. Chez nos Romains Caton,
 „Pictor, Pifon, dédaignérent toute forte
 „d'agrémens, comptant d'être compris par
 „leur lecture : ils regarderent la brieveté
 „comme la plus grande qualité d'un hifto-
 „rien. Enfin Antipater s'éleva au deffus
 „de ceux qui l'avoient précédé ; & quoi-
 „qu'il ne les furpaffât pas infiniment, ce-
 „pendant

porum, hominum, locorum, gestarumque rerum relique-
 runt. Itaque qualis apud græcos Pherecydes, Hellani-
 cus, Acufilaus fuit, a'liique permulti, talis nofter Cato,
 & Pictor & Pifo: qui neque tenent, quibus rebus or-
 netur oratio (modo enim huc ifta funt importata) &
 dum intelligatur, quid dicant, unam dicendi laudem pu-
 tant effe brevitatem. Paullulum fe erexit, & addidit
 hiftoriæ majorem fonum vocis vir optimus, Craffi fami-
 liaris, Antipater: cæteri non exornatores rerum, fed
 tantummodo narratores fuerunt. *Cicer. de Orator. lib. 2.*

„pendant il prit un stile plus noble & plus
 „digne de l'histoire que celui de ceux qui
 „avoient écrit avant lui, étant plutôt de
 „simples Analistes que des historiens
 „élégans”.

Je crains en voyant paroître tous les jours
 ce nombre d'Annales, d'Histoires Chrono-
 logiques, d'Abregés historiques; ouvrages
 également secs & steriles, qui n'ont d'autre
 utilité que celle d'indiquer les faits, & qui
 très-souvent ne sont qu'une compilation
 des tables de matiere des bons historiens:
 je

²³ *Natus erat Amiterni, in Sabinis.* Crisp. Salust. Vita
 auct. Joanne Clerico.

²⁴ Nous en donnerons ici un exemple pris dans
 l'Histoire de la conjuration de Catilina. Saluste y dé-
 peint les causes principales de la dépravation des mœurs
 des Romains. „La Sageffe & les travaux, *dit-il*, avoient
 „fait faire bien des progrès à la Republique. La force
 „de ses armes lui avoit soumis des Rois redoutables,
 „des Nations fieres, des peuples immenses; Carthage,
 „rivale de la puissance romaine avoit été renversée de
 „fond en comble. Toutes les mers étoient ouvertes au
 „peuple Romain; mais la fortune commença bientôt à
 „se dechaîner contre lui, & à repandre le desordre dans
 „tout l'état. Après s'être si bien soutenus dans les tra-
 „vaux, dans les perils, dans les occasions difficiles, les
 „Romains trouverent dans ce repos & dans cette opu-

je crains dis-je, que nous ne finissions en France comme commencèrent les Romains.

SALUSTE.

Il est tems actuellement de venir à Saluste. On l'appelle en latin *Caius Crispus Salustius*. Il étoit d'Amiterne ²³ Ville du païs des Sabins nommée aujourd'hui *San Vittorino*; il fut élevé à Rome, où il eut des emplois importans. Jamais personne n'a parlé si bien en faveur de la vertu, & si fortement contre le luxe & l'avarice que l'a fait Saluste ²⁴ dans ses Ouvrages: avec
cela

„lence, qui faisoient les vœux de tout autre peuple, un
„poids qui les fit succomber, & qui les perdit. Ils
„commencerent par devenir plus sensibles aux richesses,
„ils le devinrent ensuite au plaisir de dominer; ce double
„égarement fut un espece de germe pour tous les au-
„tres. La cupidité étouffa les sentimens d'honneur &
„de probité, & les autres bons principes; elle y sub-
„stitua des leçons d'arrogance & de dureté, & enfin les
„maximes de s'embarasser peu des Dieux & de faire
„argent de tout. L'Ambition reduisit bien des gens à
„devenir fourbes, & à avoir toujours dans la bouche
„le contraire de ce qu'ils avoient dans l'ame, à pren-
„dre leur propre intérêt pour guide & pour la regle
„de leur Amitié, ou de leur haine, sans faire aucune at-
„tention au mérite, en un mot à couvrir toujours les
„sentimens de leur cœur du voile d'une apparence

cela ses debauches le firent chasser du Sénat par les Censeurs ; & ayant été surpris en adul-

„trompeuse”. *Sed ubi labore atque justitia respublica crevit, reges magni bello àomiti, nationes ferae, & populi ingentes vi subacti ; Carthago, æmula Imperii Romani, ab stirpe interiit ; cuncta maria, terræque patebant : scævire fortuna ac miscere omnia cepit, qui labores, pericula, dubias atque asperas res facile toleraverant, iis otium, divitiæ, optandæ aliis, oneri miseriæque fuere. Igitur primo pecuniæ, deinde imperii cupido crevit, ea quasi materies omnium malorum fuere. Namque avaritia fidem, probitatem, ceterasque artes bonas subvertit ; pro his superbiam, crudelitatem, Deos negligere, omnia venalia habere, edocuit : ambitio multos mortales falsos fieri subegit ; aliud clausum in pectore, aliud in lingua promptum habere ; amicitias, inimicitiasque non ex re, sed ex commodo, æstimare ; magisque vultum, quam ingenium bonum, habere, hæc primo paulatim crescere, interdum vindicari. Post, ubi contagio, quasi pestilentia, invasit ; civitas immutata imperium ex justissimo, atque optumo, crudele, intolerandumque factum. Salust. Hist. Bell. Catilin. Art. X.*

25 *M. Varro in litteris atque vita fide homo multa & gravis, in libro quem scripsit Pius aut de pace. C. Salustium scriptorem ferae illius & severæ orationis, in cujus historia notiones Censorias fieri atque exerceri videmus, in adulterio deprehensum, ab Annio Milone loris bene cæsum dicit, & cum dedisset pecuniam, dimissum. Aul. Gell. Noct. attic. Lib. XVII. Cap. XVIII.*

Saluste convient lui-même qu'il donna pendant sa jeunesse dans de grands excès : mais il prétend qu'il s'en corrigea. „Je ne suis pas, dit-il, plutôt en état d'entrer

adultere par Milon, il ne put éviter le fouet, & l'amende qu'on lui fit payer ²⁵.
C'est

„dans le monde, qu'emporté par mes premières pas-
„sions, je cherchai à parvenir aux dignités de la Re-
„publique ; mais, je rencontrai plusieurs écueils. Car
„au lieu d'une sage retenue, d'une équité desintereffée,
„& d'une vraie noblesse de sentimens, je ne découvris
„qu'une audace effrenée, une profusion & une liberali-
„té qui n'étoient employées que pour séduire, une ava-
„rice sans bornes. Ce fut en vain que dans un âge
„foible j'eus horreur de tant d'actions criminelles aux-
„quelles je n'avois pas été accoûtumé ; cette horreur ne
„put me garantir des vices que je condamnois. Je me
„laisai séduire par l'ambition, & quoique je ne fusse
„pas dans les mêmes dereglemens que les autres je fus
„comme eux en bute aux mauvais discours, à la jalou-
„sie, à la haine : par l'unique cause que j'aspirois com-
„me les autres aux dignités de l'Etat. Enfin, après bien
„de peines, de chagrins, & de dangers, je résolus de
„ne prendre plus de part aux affaires ; mais loin de
„perdre dans l'indolence un loisir dont je connoissois
„tout le prix, ou de l'employer à la chasse & l'agricul-
„ture, je me redonnai à l'étude que l'ambition m'avoit
„fait abandonner : & revenu de toute espérance, sans
„crainte & sans parti, alité je formai le dessein d'écrire
„par morceaux détachés, les événemens de la Republi-
„que qui me paroissoient les plus dignes de passer à la
„posterité". *Sed ego adolescentulus initio, sicuti plerique,
studio ad rempublicam latus sum, ibique mihi adversa multa
fuere. Nam pro pudore, pro abstinentia, pro virtute ; au-
dacia, largitio, avaritia vigebant. Quæ tametsi animus asper-*

C'est Aulu-Gelle qui nous apprend ces particularités. Cefar le rétablit depuis dans la dignité de Sénateur : il lui fit obtenir la Preture & l'envoia en Numidie ; mais il pillà cette Province ²⁶ & revint si riche à Rome, qu'il acheta une place au Mont Quirinal avec des jardins qu'on nomme encore aujourd'hui ²⁷ *les Jardins de Saluste*. Il époufa Terentia, femme de Ciceron, que cet Orateur avoit repudiée.

Nous n'avons aujourd'hui que des fragmens de la principale Histoire de Saluste, elle commençoit à la fondation de Rome.

Mais

nabatur, insolens malarum artium ; tamen inter tanta vitia imbecilla ætas, ambitione corrupta, tenebatur. Ac me, cum ab reliquorum malis moribus dissentirem, nihilo minus honoris cupido eadem, quæ cæteros, fama atque invidia vexabat. Igitur ubi animus ex multis miseriis, atque periculis requierit, & mihi reliquam ætatem a republica procul habendam decrevi ; non fuit consilium, secordia atque desidia bonum conterere : neque vero agrum colendo, aut venando, servilibus officiis intentam ætatem agere ; sed, à quo incepto studio me ambitio mala detinuerat eodem regressus, statui res gestas populi Romani carptim, ut quæque memoria digna videbantur, perscribere : eo magis, quod mihi a spe, metu, partibus reipublicæ animus liber erat.
Salust. Bell. Cat. Art. 3.

S'il falloit en croire Saluste il auroit vecu d'une manière à reparer les égaremens de sa jeunesse ; mais la

Mais il nous reste deux ouvrages entiers de lui; la Conjuration de Catilina, & la guerre contre Jugurtha, qui sont deux morceaux admirables, soit par l'exposition des faits, soit par les reflexions qui les accompagnent.

On voit dans le premier de ces Ouvrages, que Saluste rejettoit tout ce que l'on disoit de la fondation de Rome par Remus & Romulus. Il suivoit l'opinion de Damaste de Sigie, dont parle Denis d'Halicarnasse dans le premier Livre des Antiquités: ce Damaste prétendoit qu'Enée

étant

note suivante prouvera qu'il ne faut faire aucun fond sur ce qu'il dit à ce sujet.

²⁶ *Confecto Africano bello Caesar eum in Numidia recepta, verbo quidem administrandæ provinciæ causa, reipsa autem expilandæ, pro prætoris reliquit. Itaque dona multa Salustius accepit, multa rapuit. Romamque reversus, cum a Numidis accusaretur, maximam infamiam retulit; quod cum libros scripisset, in quibus copiosa & acerbâ oratione invecus erat in eos qui ex provinciis quæstum fecissent, rebus ipsis quod scripserat non expressisset. Crisp. Salust. vit. Joan. Clerico. Aut.*

²⁷ *Ea præda qui modo ne paternam quidem domum redimere poterat, repente tanquam somnio beatus, hortos pretiosissimos, qui Salustiani ab ejus nomine sunt dicti, Villam Tiburtinam, & alias possessiones sibi comparavit. Id. ibid.*

étant venu du pays des Molossiens en Italie, il y fut le fondateur d'une Ville qu'il nomma Rome, du nom d'une des Dames Troyennes qui étoient avec lui. „Je trouve, dit Saluste ²⁸, dans l'Histoire, que les „Troyens après s'être sauvés sous la conduite d'Enée, & après avoir longtems erré „sans trouver de demeure fixe, ont été les „fondateurs & les premiers maîtres de Rome conjointement avec les Aborigenes. „Ceux-ci vivoient auparavant en pleine „Campagne, sans Loix, sans forme de gouvernement chacun à son gré, dans l'indépendance. Ces deux Nations, après s'être „assemblées dans les mêmes Murs, eurent „une facilité étonnante à prendre le même „esprit malgré la diversité de leur origine, „la différence de leur langage & de leur „maniere”.

Voilà

²⁸ *Urbem Romam sicuti ego accepi, condidere atque habuere initio Trojani, qui Aenea duce, profugi, sedibus incertis vagabantur; cumque his Aborigenes, genus hominum agreste, sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum. Hi postquam in una mania convenere, dispari genere, dissimili lingua, alius alio more viventes, incredibile memoratu est, quàm facile coaluerint. Crisp. Salust. Catilin. Cap. VI.*

Voilà une grande incertitude dans la fondation de Rome, si l'on admet le système de Saluste. Il faut convenir, qu'il regne une impénétrable obscurité dans tout ce que l'on dit de l'Origine des Romains. Il est pourtant certain qu'ils eurent des Rois avant les Consuls; Saluste en convient.

„Dans la fuite des tems, dit-il ²⁹, la Royauté qui n'avoit été établie que pour assurer la liberté, & pour accélérer l'accroissement de l'Etat, ayant dégénééré en esprit de hauteur & de dureté; les Romains changerent de gouvernement: ce ne fut plus que pour une année qu'ils confièrent l'autorité, & ils la partagèrent entre deux chefs”.

Saluste est considéré comme le plus parfait des Historiens personne ne peint comme

²⁹ Post, ubi regium imperium, quod initio conservanda libertatis, atque augenda reipublica fuerat, in superbiam, dominationemque convertit; immutato more, annua imperia, binosque imperatores sibi fecere. Eo modo minime posse putabant per licentiam inflescere animum humanum. Crisp. Salust. Bell. Catilin. Cap. VI. sub fin.

me lui; le portrait de Catilina ³⁰ est un chef-d'œuvre. Les Romains ont considéré Saluste comme leur premier Historien; Martial lui donne ce titre glorieux: *Crispus Roma-*

30 „Lucius Catilina joignoit à la noblesse du Sang
 „& à l'illustration de ses ancêtres une ame courageuse,
 „un Corps robuste, mais un esprit pervers & porté
 „naturellement au mal. Il aima dès les premières an-
 „nées de sa jeunesse les guerres civiles, les meurtres,
 „les pillages, & il en fit ses occupations ordinaires.
 „Il supportoit les fatigues, la faim, le froid, les veil-
 „les avec une patience au dessus de tout ce qu'on
 „peut s'imaginer. Il étoit hardi, rusé, fourbe, capa-
 „ble de tout feindre & de tout dissimuler. Avidé
 „du bien d'autrui, prodigue du sien, vif & emporté
 „dans ses passions. Il avoit assez de facilité de parler,
 „mais peu de jugement. Son genie embrassant les plus
 „vastes projets & son ambition sans borne qui le por-
 „roit à toute entreprendre, lui faisoient concevoir sans
 „cesse des desseins chimeriques & de folles espérances”.

*Lucius Catilina, nobili genere natus, magna vi & animi,
 & corporis, sed ingenio malo, pravoque. Huic ab adoles-
 centia bella intestina, cædes, rapinæ, discordia civilis, grata
 fuerunt; ibique juventutem suam exercuit. Corpus patiens
 inedia, vigiliæ, algoris, supra quàm cuique credibile est.
 Animus audax, subdolanus, varius, cujus rei libet simulator
 ac dissimulator, alieni adpetens, sui profusus, ardens in cu-
 piditatibus: satis loquentia, sapientiæ parum. Vastus ani-
 mus immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat.*

Crisp. Salust. Bell. Catilin. Cap. V.

Romana primus in Historia. Les modernes ont donné les mêmes éloges à Saluste: & Juste Lipse n'a pas fait difficulté de le nommer le Prince des Historiens, & de le préférer

Nous joindrons au portrait de Catilina celui de Jugurtha. Ce sont les principaux acteurs des deux histoires, qui nous restent encore de Saluste.

„Jugurtha dès sa tendre jeunesse fut doué d'une grande force de Corps. Il avoit reçu de la nature un extérieur gracieux, & surtout un beau genie. Il ne le laissa pas gâter par le luxe & par la mollesse: mais se conformant aux usages de sa nation il s'appliqua aux exercices du cheval & du javelot, & à disputer de la course avec les jeunes gens de son âge; & quoiqu'il y acquit plus de gloire que les autres, il ne laissoit pas d'être aimé de tous. . . . Il étoit intrépide dans la mêlée, & très-sage dans les délibérations, vertu qu'il est difficile de réunir, parce que l'une par trop de prévoyance produit communément la timidité; & l'autre par une audacieuse présomption rend ordinairement temeraire". *Qui, ubi primum adolevit, pollens viribus, decora facie, sed multo maxime ingenio validus, non se luxu, neque inertia corrumpendum dedit; sed, uti mos gentis illius est, equitare, jaculari, cursu cum aequalibus certare: & cum omnes gloria anteiret, omnibus tamen carus esse. . . . Ac sane, quod difficillimum in primis est, & praelio strenuus erat, & bonus consilio: quorum alterum ex providentia timorem, alterum ex audacia temeritatem adferre plerumque solet.* Crisp. Salust. Bell. Jugurth. Cap. VI. & VII.

férer à Cefar & à Tite-Live. On lui reproche cependant d'être trop concis, & d'avoir rendu par-là son ftile obscur & difficile. C'est pourquoi Quintilien ³¹ ordonne aux jeunes gens de s'attacher plus à la lecture de Tite-Live qu'à celle de Saluste; & il leur recommande d'éviter ce ftile rompu & racourci dont Saluste a fait une perfection, qui est véritablement très-agréable en lui, mais qu'on ne doit pourtant jamais se

³¹ *Quare vitanda etiam illa Salustiana (quamquam in ipso virtutis locum obtinet) brevitatis, & abruptum sermonis genus: quod otiosum fortasse lectorem minus fallit, audientem transvolat, nec, dum repetatur, expectat: cum præsertim lector non fere sit, nisi eruditus. Judicem rura plerumque in decurias mittant, de eo pronuntiaturum, quod intellexerit: ut fortasse ubique, in narratione tamen præcipue, media hæc tenenda sit via dicendi, quantum opus est, quantum satis.* F. Quintil. inst. Orator. Lib. IV. Cap. II.

³² Voici le précis de la vie de ce grand homme fait par un ancien auteur.

„Caius Cefar eut le nom de divin, *divus*, à cause de
„ses belles actions. Il fit dans sa jeunesse un voyage en
„Asie accompagné d'un de ses plus intimes amis nom-
„mé Thermus. Il fut accusé d'impudicité dans ce
„voyage, parce qu'il alloit trop souvent à la Cour de
„Nicomede, Roi de Bithynie. Etant de retour à Rome
„il frequenta le barreau, plaida contre Dolabella qu'il fit
„condamner. La passion qu'il avoit pour l'étude lui

se proposer pour modele, parce que son imitation nous peut rendre moins intelligibles, ce qui est très contraire à la belle éloquence.

Saluste mourut l'an sept-cents dix-neuf de Rome.

C E S A R.

Nous ne considererons pas Cesar ici comme un Empereur ³²: c'est en qualité d'Histo-

„ayant fait entreprendre le voyage de Rhodes où les
 „lettres fleurissoient: il fut pris en chemin par des Cor-
 „saires, qui le gardèrent jusqu'à ce qu'on l'eût racheté.
 „Ces mêmes pirates furent punis dans la suite, il les
 „vainquit, & les fit tous prisonniers. Etant Préteur il
 „subjugua la Lusitanie; il passa ensuite dans les Gaules,
 „& les ayant conquises il traversa deux fois la Mer
 „Oceane, & poussa ses Conquêtes jusqu'aux extrémités
 „de l'Angleterre. Il demanda le Triomphe après tant
 „de victoires: mais Pompée persuada au Senat de le lui
 „refuser. Ce refus piqua Cesar, qui vint à Rome avec
 „son armée, & ayant obligé Pompée à prendre la fui-
 „te, il le poursuivit dans la Grece, & le vainquit entie-
 „rement dans la plaine de Pharsale; il pleura le mal-
 „heur de ce grand homme, & lui fit faire des fune-
 „railles magnifiques après qu'on lui eût apporté sa tête
 „en Egypte, où Pompée avoit été tué. Ayant été lui-
 „même assiégé dans Alexandrie par les meurtriers de
 „Pompée, il les sacrifia tous à ses manes, avec le Roi
 „Ptolomée qui avoit été l'auteur de tant de trahisons.

d'Historien qu'il entre dans cet Ouvrage; les Princes quelques grands qu'ils soient ne doivent occuper d'autre place dans la République des Lettres que celle que leur donnent les Ouvrages qu'ils ont publiés, ou les bienfaits qu'ils ont accordés aux savans. Nous remarquerons donc seulement en parlant du plus grand & du premier des Empereurs Romains, qu'il nous a laissé l'His-
toire

„Le seul bruit de son nom mit en fuite Pharnace fils
 „de Mithridate. Il vainquit Scipion & Juba en Afri-
 „que, & les fils de Pompée en Espagne auprès de la
 „Ville de Munda. Il revint après tant de victoires à
 „Rome; il oublia les offenses qu'on lui avoit faites, il mit
 „bas les armes. Et parmi tant de cruels ennemis qu'il
 „avoit, il n'en fit mourir que trois; Lentrulus, Afranius,
 „& Faustus : ce dernier étoit fils de Sylla. Les Ro-
 „mains le nommèrent Dictateur perpétuel. Il fut tué dans
 „le Senat par Cassius & Brutus qui étoient les auteurs
 „de la conspiration qui s'étoit faite contre lui. Il reçut
 „vingt-trois blessures, & son corps fut aussi-tôt ap-
 „porté sur la Tribune des harangues par Antoine, ce qui
 „causa une grande sédition parini le peuple qui l'ai-
 „moit beaucoup. On dit qu'il y eut une grande éclipse
 „de Soleil le jour de sa mort”. *Caius Julius Cæsar ve-*
neratione rerum gestarum Divus dictus : contubernalis Ther-
mo in Asiam profectus cum saepe ad Nicomedem regem By-
thinia commicaret, impudicitia infamatus est. Mox Dol-
bellam judicio oppressit. Dum Studiorum causa Rhodum

toire des différentes guerres qu'il a faites, il a donné à son Ouvrage le titre de Commentaires. Ces Commentaires contiennent trois livres de la guerre civile, par laquelle Cesar s'empara de la Republique, & en devint le premier souverain; sept Livres de la guerre des Gaules, dont Cesar fut dix ans à faire la conquête.

Un

petit, a piratis captus & redemptus, eosdem & postea captos punivit. Prætor Lusitaniam, & post Galliam, ab Alpiibus usque ad Oceanum bis classe transgressus, Britanniam subegit. Cum ei triumphus a Pompeio negaretur, armis eum urbe pulsus in Pharsalia vicit. Capite ejus ablato fleuit; honorificè sepeliri fecit: mox a satellitibus Ptolomæi obsessus, eorum & regis nece Pompeio parentavit. Pharnacem Mithridati filium fama nominis, fugavit. Jubam & Scipionem in Africa, Pompeios juvenes in Hispania apud Mundam oppidum ingenti prælio vicit: deinde ignoscendo amicis odia cum armis deposuit: nam Lentulum tantum & Afranium, & Faustum Syllæ filium jussit occidi. Dictator in perpetuum factus a Senatu, in curia, Cassio & Bruto cædis auctoribus, tribus & viginti vulneribus occisus est: cujus corpore pro rostris posito, Sol orbem suum celasse dicitur. Sext. Aurel. Vict. de vir. illustrib. urbis Romæ.

Un nommé Hirtius ³³ a écrit le huitième livre de la guerre des Gaules, & les Commentaires sur les guerres d'Alexandrie & d'Afrique, que Cesar fut obligé de faire contre Caton, & contre les autres généraux de Pompée, que Cesar avoit déjà vaincus à la Bataille de Pharsale, par laquelle il se rendit maître de la République, qui n'eut plus que quelques défenseurs en Espagne & en Afrique, qui furent bientôt ou soumis ou détruits, surtout lorsque Caton eut été obligé de se ruer dans Utique, pour ne pas tomber vivant dans les mains de Cesar.

L'auteur

³³ Suetone parle d'une manière incertaine sur l'auteur des *Guerres d'Alexandrie, d'Afrique & d'Espagne*. Il dit que les uns les attribuoient à Oppius, & les autres à Hirtius. *Alexandrini, Afrique, Hispaniensis incertus auctor est. Alii enim Oppium putant, alii Hirtium, qui etiam gallici belli novissimum imperfectumque librum supplevit* Suet. de Vit. Imper. in Vit. Cæs.

³⁴ C'est ce qu'ont remarqué judicieusement Scaliger, Juste-Lipse; & après eux Fabricius, qui dit: *Hunc librum de bello Hispaniensi (alterius quam duo superiores*

L'auteur de la guerre d'Espagne est incertain: quelques-uns ont cru que c'étoit le même Hirtius qui a écrit les guerres d'Afrique & d'Alexandrie. Mais le stile de l'auteur de la guerre d'Espagne est différent de celui d'Hirtius, & beaucoup moins bon 34.

L'ouvrage de Jules Cesar, a fait dans tous les tems, l'admiration des gens de goût; & les grands Capitaines l'ont regardé comme le livre qui leur étoit le plus nécessaire. Cicéron 35, qui n'aimoit pas Cesar, donne de grandes louanges à ses Commentaires, quoiqu'il fut déjà mort, & qu'il n'eût

auctoris) totum militari quodam, & horrido compositum esse stilo, monuit Josephus Scaliger prolegom. ad Manilium. Albert. Fabric. Biblioth. latina, &c. Cap. X. de Jul. Cæs.

35 Commentarios scripsit valdè quidem probandos. Nudi sunt, recti & vetusti, omni ornatu orationis, tanquam veste detracto; sed dum voluit alios habere paratum, unde sumerent, qui vellent scribere historiam: ineptis gratum fortasse fecit, qui illa volent calamistris inurere: sanos quidem homines a scribendo deterruit. Cicet. in Brut.

n'eût plus aucune raison pour le ménager. La façon d'écrire de Cefar est simple, mais élo-

36 Quintilien dit, que si Cefar avoit voulu suivre le barreau, il eut été le seul Orateur latin qu'on eut pu mettre en parallele avec Cicéron : il ajoute qu'on peut dire qu'il parloit comme il faisoit la guerre. *Cefar si foro tantum vacasset, non alius ex nostris contra Ciceronem nominaretur, tanta in eo vis est; id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo dixisse quo bellavit crederes.* Fab. Quint. Inst. Orat. Lib. X. Cap. I.

Aulu-Gelle rapporte le discours qu'un maître tenoit à son disciple, partisan outré du Stile des vieux auteurs, pour le persuader d'imiter l'élégance & la pureté du langage de Cefar. Je traduirai ici cet endroit d'Aulu-Gelle en changeant le nom de Cefar en celui de Racine ou de Despreaux. Il peut servir d'instruction à bien de nos auteurs modernes. „Le philosophe Favorinus „disoit à un jeune homme amoureux des mots anciens, „& qui se servoit souvent dans les discours ordinaires „de mots antiques, barbares & inusités : Curius, Fabricius, Coruncanus & les trois Horaces qui sont encore bien plus anciens, quand ils parloient avec leurs contemporains en étoient entendus; les premiers hommes même qui vinrent habiter en Italie, comprenoient parfaitement ce que l'un disoit à l'autre. Pour vous, vous vous énoncez comme si vous conversiez avec la Mere d'Evandre, & vous vous servez de termes qui depuis longtems ne sont plus usités. Vous me répondrez que vous aimez l'antiquité, parce qu'elle nous fournit des exemples de probité, d'honneteré, de Sobriété & de modestie. Ayez donc des mœurs anti-

éloquente & pure ³⁶. On la compare ordinairement à celle de Xenophon.

TITE-

„ques & un langage moderne, & rappelez toujours
 „dans votre mémoire & dans votre esprit ce qui est
 „dit de César, dont le génie sublime égala la prudence,
 „dans le premier Livre de l'Analogie, afin que vous
 „évitez toujours comme un écueil les mots barbares
 „& inusités”. *Favorinus philosophus adolescenti veterum
 verborum cupidissimo, & plerasque voces nimis priscas &
 ignotissimas, in quotidianis communibusque sermonibus ex-
 promenti: Curius, inquit, & Fabricius, & Coruncanius anti-
 quissimi viri nostri, & his antiquiores Horatii illi trigemini
 plane ac dilucide cum suis fabulati sunt: neque Aurunco-
 rum, aut Sicanorum, aut Pelasgorum, qui primi incoluisse
 Italiam dicuntur, sed ætatis sua verbis locuti sunt. Tu autem
 proinde quasi cum matre Evandri nunc loquere, sermone ab
 hinc multis annis jam desueto uteris, quod scire atque intelli-
 gere neminem vis, quæ dicas. Nonne homo inepte, ut quod
 vis abunde consequaris, taceres? Sed antiquitatem tibi placere
 ais, quod honesta, & bona, & sobria, & modesta sit. Vive
 ergo moribus præteritis, loquere verbis præsentibus: atque
 id, quod a C. Cæsare excellentis ingenii ac prudentiæ viro,
 in primo de Analogia libro, scriptum est, habe semper in
 memoria atque in pectore, ut, tanquam scopulum, sic fugias
 inauditum atque insolens verbum. Aul. Gell. Noct. attic.
 Lib. I. Cap. X. p. 18.*

Malgré les Eloges de Cicéron & ceux de tous les Auteurs anciens qui ont parlé des Commentaires de César, Asinius Pollio, qui fut son Contemporain, prétendoit qu'ils étoient écrits avec peu de soin, & que César avoit été souvent trompé par le recit qu'on lui avoit

TITE - LIVE.

Tite-Live naquit à Padoue 37, sous le Consulat de Pison & de Gabinius, cinquante-huit ans avant l'Ere chrétienne. Il vint à Rome, où son mérite lui acquit des Amis

fait de certaines actions où il ne s'étoit point trouvé, enforte que s'il avoit vecu, il auroit corrigé son ouvrage pour les faits & pour le stile. *Pollio Asinius parum diligenter, parum integra veritate (Commentarios eos) compositos putat: cum Cæsar pleraque, & quæ per alios erant gesta, temere crediderit, & quæ per se, vel consulto, vel etiam memoria lapsus perperam ediderit: existimatque rescribendum & correcturum fuisse.* Suet. de Vit. Imperat. in vit. Cæs. Lib. I. Le reproche de Pollio n'étoit pas entierement destitué de raison, quant à certains faits, que Cesar a rapportés d'une maniere contraire à celle de tous les autres historiens, entre autres celui où il força les trésoriers de la Republique de lui en donner le tresor, il déguise cette action & l'adoucit le plus qu'il peut: mais quant au stile, Pollio pouvoit-il y trouver à redire, lui qui écrivoit, s'il faut s'en raporter à Quintilien comme on écrivoit un Siècle avant Ciceron, c'est à dire dans un tems, où la langue n'étoit point encore entierement épurée? *Multa in Asinio Pollione inventio, summa diligentia, adeo ut quibusdam etiam nimia videatur: & consilii, & animi satis: a nitore & jucunditate Ciceronis ita longe abest ut videri possit seculo prior.* Fab. Quint. just. Orat. Lib. X. Cap. I.

Finissons cet article par le beau portrait que Paterculus fait de Cesar. „Cesar, le mieux fait de tous les

Amis entre lesquels Auguste fut un des premiers. Il fit une partie de son Histoire à Rome, & l'autre à Naples où il se retiroit quelquefois pour travailler avec moins d'interruption. Après la mort d'Auguste,

„Romains, l'emportoit sur eux par la force & l'étendue
 „d'un genie supérieur, par une generosité & une magni-
 „ficence portée jusqu'à la profusion: enfin il paroissoit
 „élevé au dessus de l'homme, par un esprit & un cou-
 „rage qui passent toute croyance. La grandeur de ses
 „projets, sa rapidité dans la maniere de faire la guerre,
 „sa hardiesse intrépide à affronter les dangers l'ont ren-
 „du tout a fait semblable à Alexandre le Grand, mais
 „à Alexandre encore sobre & maître de sa colere. Il
 „usoit de la nourriture & du sommeil, non pour le
 „plaisir, mais uniquement pour satisfaire aux besoins de
 „la Nature". *Cæsar forma omnium civium excellentissimus,
 vigore animi acerrimus, munificentia effusissimus, animo su-
 per humanam & naturam & fidem erectus; magnitudine
 consiliorum, celeritate bellandi, patientia periculorum, magno
 illi Alexandro, sed sobrio neque iracundo simillimus: qui de-
 nique semper & somno & cibo in vitam non in volupta-
 tem uteretur.* Vell. Patercul. Lib. II. Cap. XLI.

37 Titus Livius anno Urbis DCXCV. natus Patavii
 opido vetustissimo Italiae, ad Timavum fluvium; Romæ
 postea Claudii Imperatoris studia moderatus ut colligitur
 è Suetonio. *Fabric. Biblioth. lat. Lib. I. Cap. XI.*

il retourna à Padoue, où il mourut ³⁸ la quatrième année du Règne de Tibère, le premier jour des Calendes de Janvier, qui fut aussi le dernier des jours d'Ovide.

L'Histoire de Tite-Live qui commence à la fondation de Rome, finissoit à la mort de Drusus en Allemagne, sous l'Empire d'Auguste ; elle contenoit cent quarante Livres, dont nous n'avons aujourd'hui que quarante cinq. L'ouvrage de Tite-Live est divisé par décades, une decade contenoit dix Livres. Il ne nous reste que la première, la troisième, la quatrième, & la moitié de la cinquième decade : nous avons perdu la seconde & toutes celles qui suivoient la cinquième. Suetone écrit que Tite-Live avoit été choisi pour avoir soin de l'instruction du jeune Claude, qui fut depuis

³⁸ Obiit in patria septuagenario major, quarto anno imperat. Tiberii. Id. ibid.

³⁹ L'ouvrage de Tite-Live devoit être si considérable, que Seneque écrit à un de ses amis, qui lui avoit envoyé un livre ; qu'en considérant sa grosseur, il avoit cru voir l'Histoire de Tite-Live, ou les Ouvrages nombreux d'Epicure. *Librum tuum quem mihi promiseras accepi, & tanquam lecturus ex commodo adaperui, ac tantum degustare volui. Deinde blanditus est ipse ut procede-*

depuis Empereur, comme étant un des plus savans hommes de l'Empire. La Mothe le Vayer dit „que plusieurs personnes ont „donné le même éloge à Tite-Live que „Seneque le Rheteur attribue à Cicéron, d'a- „voir eu l'esprit égal à la grandeur de l'Em- „pire Romain”.

Quoique nous ayons perdu plus des deux tiers de l'Histoire de Tite-Live, elle est pourtant encore la plus considérable de celles que nous avons. Ce qui nous reste de cet Historien fait un gros Volume 39 in folio. Mr. de Fontenelle, qui n'aime pas les anciens, dit ⁴⁰ cependant en parlant de Tite-Live & de Cicéron: „Ce n'est pas „qu'ils n'aient leurs défauts: mais je ne „crois pas qu'on puisse en avoir moins avec „autant de grandes qualités, & l'on fait „assez

rem longius. Qui quam disertus fuerit, ex hoc intelligere licet, brevis mihi visus est. Cum esset nec mei nec tui temporis, sed qui primo aspectu aut Titi Livii, aut Epicuri posset videri. Tanta autem dulcedine me tenuit & traxit, ut illum sine ulla dilatione perlegerem. Senec. Epist. XLVI.

⁴⁰ Digression sur les anciens. Oeuv. de Fontenelle Tom. I. Cette Digression est dans un discours sur la nature de l'Eglogue qui est placée à la tête des poésies pastorales de Mr. de Fontenelle.

„assez que c'est la seule maniere dont on
„puisse dire que les hommes soient par-
„faits sur quelque chose”.

Freinshemius a fait des Supplemens à
l'Histoire de Tite-Live qui ont l'approba-
tion des Savans: ils n'approchent pas ce-
pendant de l'élégance & de la dignité de
l'Ouvrage de l'Ecrivain Romain: il y regne
dit Mr. Rollin ^{4^e} „dans toutes les parties
„une éloquence parfaite, & parfaite en tou-
„te chose, soit recits, soit descriptions, soit
„haran-

^{4^e} *Histoire ancienne &c. par Mr. Rollin, Tome dernier.*
Nous remarquerons ici qu'il falloit que Tite-Live eut
été doué d'un bien beau genie de la nature, puisque
malgré les mauvais principes qu'il reçut d'un maître
sous lequel il paroît qu'il avoit étudié, par la maniere
dont il en parloit, il s'éleva lui-même par la force de
son esprit au sublime degré où il est parvenu. Quin-
tilien nous apprend quelque chose de bien singulier au
sujet de la bisarrerie & du goût barbare de ce maître
d'éloquence. „Il y a des auteurs, dit Quintilien, qui
„cherchent à se rendre obscurs, & ce vice n'est pas
„nouveau. Tite-Live parle d'un maître qui recomman-
„doit à ses disciples de chercher à s'exprimer d'une ma-
„niere obscure; il leur repetoit souvent un mot grec
„qui signifie, *obscurcissez*. - C'est de là qu'est venu cet
„Eloge incomparable: cela est d'autant meilleur que je ne
„l'entends pas moi-même”. *In hoc magno etiam a qui-
busdam laboratur: neque id novum vitium est, cum jam*

„harangues; le stile quoique varié à l'infini
 „se soutient toujours également. Simple
 „sans bassesse; élégant & orné sans affecta-
 „tion; grand & sublime sans enflure; éten-
 „du ou ferré, plein de douceur ou de force,
 „selon l'exigence des matières, mais toujours
 „clair & intelligible, ce qui n'est pas une
 „petite louange dans une Histoire”.

On a reproché cependant ⁴² quelques défauts à Tite-Live. Quintilien rapporte que

apud Titum Livium inveniam, fuisse præceptorem aliquem, qui discipulos obscurare quæ dicerent, juberet, græco verbo utens, σκοτίων, unde illa scilicet egregia laudatio, Tanto melior, ne ego quidem intellexi. Fab. Quintil. Inst. Orat. Lib. VIII. Cap. II.

⁴² Marcus Anneus Seneque accuse Tite-Live d'avoir par jalousie condamné une Sentence que Saluste avoit prise dans Thucydide. „La Sentence de Saluste, dit Seneque, ne peut être rendue plus précisément sans devenir obscure: mais Tite-Live a été assez injuste envers Saluste pour lui reprocher d'avoir mal traduit & affoibli cette maxime qu'il avoit prise dans Thucydide. „Et ce n'est pas par zele pour Thucydide qu'il en a agi ainsi: mais il a loué celui qu'il ne craignoit pas, „parce qu'il pensoit qu'il lui seroit plus aisé de l'emporter sur Saluste, lorsque ce même Saluste auroit été déjà vaincu par Thucydide”. *At ex Salustii sententia nihil deni sine detrimento sensus potest. Titus autem Livius*

que Pollio 43, homme d'un goût difficile, prétendoit découvrir dans le stile de Tite-Live, certains mots qui sentoient la *patavinité*, c'est à dire, quelques termes de Province, ou quelques expressions dont les bons Auteurs nés & élevés dans Rome ne se servoient pas. Mais ce reproche de Pollio devoit être fondé sur des choses de peu de conséquence, & que nous ne saurions aujourd'hui appercevoir ni sentir; puisque

Quin-

tam iniquus Salustio fuit, ut hanc ipsam sententiam & tanquam corruptam, dum transfertur, objiceret Salustio. Nec hoc amore Thucydidis facit, ut illum præferat: laudat quem non timet: & facilius putat posse à se Salustium vinci, si ante à Thucydide vincatur. M. Annæi Senec. controver. Lib. IV, Cap. XXIV. Comment accorder cette jalousie de Tite-Live contre Saluste avec l'éloge que lui donne le même Marcus Seneque d'avoir toujours rendu justice au mérite, & d'avoir loué tous les grands hommes dont il parloit, dans quelque genre qu'ils ayent été, entre autres Ciceron qui avoit été contre César? Ut est natura candidus omnium magnorum ingeniorum æstimator Titus Lælius: plenissimum testimonium Ciceroni reddidit. Id. ibid. Suasor lib. Cap. vel Suasor. 7.

43 *Et in Tito Livio miræ facundiæ viro, putat inesse Pollio Asinius quamdam patavinitatem. Quare, si fieri potest, & verba & omnia; & vox, hujus alumnus urbis oleant, ut oratio romana plane videatur non civitate donata. Fab. Quintil. inst. orat. lib. VIII. Cap. I.*

Quintilien ⁴⁴ égale Tite-Live à Herodôte, soit par la beauté de son stile doux & coulant dans ses narrations, soit par la grande éloquence de ses harangues, où le caractère des personnes qui les prononcent est toujours judicieusement conservé.

On reproche encore à Tite-Live d'avoir rapporté trop de miracles & d'événemens fabuleux. Tantôt, disent les critiques de cet historien, il bouleverse les Elémens, & change

44 At non historia cesserit Græcis ; nec opponere Thucydidi Salustium ucrear. Nec indignetur sibi Herodotus æquari T. Livium ; cum in narrando miræ jucunditatis, clarissimi candoris ; tum in concionibus supra quam enarrari potest, eloquentem, ita dicuntur omnia cum rebus, tum personis accommodata. Sed affectus quidem, præcipue eos qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit magis. Ideoque immortalem illam Salustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. Nam, mihi egregie dixisse videtur Servilius Nonianus pares eos magis quam similes. Fab. Quintil. Lib. X. Cap. I.

J'aimerois mieux avoir écrit ces cinq lignes de Quintilien, que d'avoir fait tous les Ouvrages prétendus littéraires de l'Abbé Desfontaines, que l'envie & le besoin composèrent, que la jalousie & l'intérêt dictèrent, que la haine & l'ignorance protégèrent, & qui tomberont dans un mépris éternel dès que ceux qui y sont loués ou qui y sont blâmés seront morts.

ge les essences des choses ⁴⁵. Il fait naître un cheval d'un bœuf. Quelque fois les statues ont sué du Sang, il a plu des pierres. On doit repondre à ces foibles objections que Tite-Live a été obligé de rapporter tous ces prétendus miracles : les historiens qui l'avoient précédé en avoient rempli leurs Ouvrages. Il ne pouvoit supprimer ces visions chimériques sans scandaliser les peuples de son tems, qui n'étoient pas moins superstitieux que ceux qui avoient vecu dans les Siècles précédens. Il faut appliquer à Tite-Live ce que Montagne dit d'un autre célèbre historien. „Quand Tacite rapporte quelques miracles, il le fait „par l'exemple & le devoir, & tous les bons „historiens tiennent registre des événemens „d'importance ; parmi les accidens publics „sont aussi les bruits populaires : c'est leur „rôle de réciter les communes créances, „non

⁴⁵ *Ad Sinuessam bos equuleum peperit ; signa Lanuvii Junonis sospitæ cruce manavere. Lapidibusque circa id templum pluit.* Tit. Liv. Hist. roman. Decad. III. Lib. III.

⁴⁶ Ce Pape avoit été précédé dans sa conduite par un Empereur. Il est vrai que cet Empereur fut le plus fou & le plus méchant des hommes. Caligula, dit Suetone, voulut faire ôter de toutes les bibliothèques,

„non pas de les regler; cette partie touche
 „les Theologiens & les philosophes, direc-
 „teurs des consciences”. *Essai de Mich. de
 Montagne Lib. II. Chap. 7.*

En faisant attention aux sages réflexions
 de Montagne, nous verrons aisément le de-
 gré de croyance que nous devons donner à
 certains Miracles dont nous trouvons le re-
 cit dans quelques historiens modernes, juste-
 ment estimés; ils ont fait mention de ces
 miracles, non pas parce qu'ils les croyoient,
 mais parce que le caractère d'historien ne
 leur permettoit pas d'en supprimer le récit :
 ils ont été obligés, pour me servir des ex-
 pressions de Montagne, *de tenir registre des
 bruits populaires.*

Nous avons déjà observé ailleurs, que le
 même Pape ⁴⁶ Gregoire à qui les prêtres
 ont donné le nom de *grand*, qui écrivit des
 lettres de felicitation à Phocas & à Brune-
 hault,

les Ouvrages & les portraits de Virgile & de Tite-Live.
 Il disoit que Virgile n'avoit ni esprit ni science; que
 Tite-Live étoit verbeux, diffus & fautif dans les faits.
*Sed & Virgilii & T. Livii Scripta & imagines, paulum ab-
 fuit, quin ex omnibus Bibliothecis amoverit. Quorum alte-
 rum, ut nullius ingenii minimæque doctrinæ; alterum, ut
 verborum, in historia negligentem carpebat. Suet. tranq.
 de Vit. Imper. in Vit. Caligulæ, Cap. 34.*

hault, fit bruler les Ouvrages de Tite-Live. Quelle est la plus barbare de ces actions ? c'est à mes Lecteurs éclairés à en décider.

Outre son histoire Tite-Live avoit encore écrit de fort beaux Ouvrages philosophiques dont Seneque 47 fait un grand éloge, & que nous avons perdus.

VELLEIUS PATERCULUS.

Le grand pere de Velleius Paterculus'avoit tenu un rang considerable entre les amis du grand Pompée, & de Claude Neron, pere de

47 Seneque écrivant à Lucilius lui dit: „Nommez un „Auteur que vous puissiez mettre avant Fabianus. Si „vous dites Ciceron, dont les ouvrages philosophiques „sont à peu près en nombre égal à ceux de Fabianus, „je serai de votre avis ; mais une chose n'est pas petite „parce qu'elle est moins grande. Vous citerez Asinius „Pollio, je serai de votre sentiment ; mais dans un genre excellent c'est beaucoup pour celui qui y excelle „après deux. Nommez encore Tite-Live : je fais qu'il „a écrit des Dialogues qui sont également utiles pour „s'instruire dans l'histoire & dans la philosophie, je „conviendrai encore de ce que vous direz. Mais combien un Auteur n'a-t-il pas d'écrivains après lui, „lorsqu'il n'y en a que trois qu'on puisse lui preferer” ?
Adfer, quem Fabiano possis proponere. Dic Ciceronem cuius Libri ad philosophiam pertinentes, pene totidem sunt quot Fabiani. Cedam, sed non statim pusillum est, si quid ma-

de Tibere. Le pere de Paterculus avoit servi en Allemagne en qualité de Colonel de la Cavalerie ; & Paterculus lui succéda en cet emploi ; ensuite il fut Tribun militaire, Questeur, & enfin Lieutenant-Général de Tibere dans les Armées d'Allemagne & de Hongrie.

Après avoir quitté le métier des armes, Velleius Paterculus travailla à un Abregé de l'Histoire Romaine ⁴⁸ en deux Livres. Nous avons perdu une grande partie du premier, mais le second est presque dans son

ximo minus est. Dic Asinium Pollionem. Cedam, sed ut respondeam, in re tanta eminere est post duos esse. Nomina adhuc Livium, scripsit enim & Dialogos. quos non magis philosophiæ adnumerare possis quam historiæ, & ex professo philosophiam continentes libros : huic quoque dabo locum. Vide tamen quam multos antecedit qui a tribus vincitur, & tribus eloquentissimis. L. Ann. Senec. Epist. 100.

⁴⁸ *Velleius Paterculus ex equestri familia romanus, variis muneribus functus, denique cum fratre suo à Tiberio Imperium auspicato, factus prætor, annoque 17 ejus imperii, Urbis 785 condidit succinctam historiam inscriptam M. Vinicio cons. Libris II. qui extant, sed ita ut prioris partem majorem desideremus quæ in perstringendis breviter variarum gentium ante Romanam conditam rebus versata fuisse videtur. Liber posterior historiam romanam ab Urbis origine libro priore captam persequitur ad excessum Liviæ Augusti conjugis, matrisque Tiberii. Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. II. Cap. XI.*

son entier. Velleius Paterculus est exact 49 à marquer les temps auxquels sont arrivées les choses dont il parle ; il fait mention de l'origi-

49 *Antiquitates Romanorum ab ultimo principio tanta brevitate ac perspicuitate (si quidem integer exstaret) Velleius comprehendit, ut nemini secundus esse videatur.* Joan. Bodin. Method. Hist. Cap. IV.

Juste Lipse donne à peu près les mêmes louanges à Paterculus, & le propose aux historiens comme un exemple pour la Chronologie. *Velleianum compendium laudabile fuit, sed potior pars periit, judicio & ordine tamen scriptum, & quod exemplar pleniori chronologiæ sit ad imitandum.* Lip. III. Centur. Epist. Miscell. 61.

Cependant malgré les louanges de Bodin & de Juste-Lipse, d'autres Savans ont reproché à Paterculus le manque d'ordre dans son histoire. *Mutilus autem est libellus (Paterculi) sed in quo distincta antiquitate latininitatis lumina cernantur. . . . ordine non satis accurato.* Ant. Possévin. Biblioth. Select. Lib. XVI. de hist. Cap. 14.

Voici un autre Savant qui prétend qu'il est fort dangereux de prendre Paterculus pour guide dans la chronologie, parce qu'il ne compte exactement ni les Consulats ni les années. Ce sentiment est précisément opposé à celui de Juste-Lipse. *Sed & hic Consules non semper enumerat, nec annos distinguit: certus igitur dux hic nobis esse non potest historiam discendi.* Francis. Robortel, in Epist. ad Joan. Bapt. Campeg.

Je rapporte ces différens sentimens diametralement opposés pour donner à mes Lecteurs une nouvelle preuve de ce que j'ai dit au commencement de cet ouvrage.

l'origine des Villes, & des nouveaux établissemens. Enfin il a très-bien réussi dans les portraits ⁵⁰ & dans les éloges des grands

ge en parlant de la nécessité de ne se déterminer sur une question qu'après l'avoir examinée soi-même, & de ne s'en rapporter jamais au jugement d'un homme qui passe pour avoir une grande autorité dans la République des Lettres, parce que cet homme est presque toujours contredit par quelques autres savans qui ont autant de réputation que lui. C'est ce que j'aurai lieu de montrer plusieurs fois dans les notes de cet article.

50 Bodin loue la vérité & l'élégance des portraits qu'a fait Paterculus dans son histoire. Il cite pour exemple ceux de Cicéron, de Pompée & de César. *Laudes etiam illustrium virorum egregia quadam oratione, magno viro digna, commendare solet, ut videre est in laudibus Pompeii, Casaris, Ciceronis.* Joan. Bodin Meth. Hist. Cap. IV.

M. Rollin dit que Paterculus excelle surtout dans les portraits & dans les caractères; & pour prouver ce qu'il avance, il cite & rapporte plusieurs de ces portraits qui lui paroissent très-dignes de l'Histoire. Mais un savant célèbre les a condamnés comme déplacés & hors d'œuvre. „Quoique Velleius Paterculus, dit-il, ait réussi „à peindre les divers génies des hommes; cependant il „a péché dans ce point, parce qu'il ne parle jamais „d'une personne considérable qu'il n'en donne le portrait. L'on condamne la flatterie des peintres qui pensent ne pouvoir jamais peindre une personne s'ils ne la font plus belle qu'elle n'est: combien doit-on plus blâmer les historiens qui ne font des portraits que

grands hommes qui s'étoient rendus célèbres ou dans la guerre, ou dans le gouvernement, ou dans les Belles-Lettres.

La

„pour louer, & qui cependant veulent nous persuader „qu'ils nous donnent la vraie ressemblance & le véritable caractère des gens dont ils parlent"? *Et si Velleius Paterculus in describendis hominum ingenii videatur felicissimus: in eo tamen peccasse videtur nitidissimus scriptor, quod vix quemquam sine elogio pratermisit. Pictorum reprehenditur adulatio, qui vix pingere se quemquam posse putant, nisi pulchriorem fingant. Quanto magis notandi, qui non describunt sed laudant, & tamen veram imaginem vel characterem nobis ob oculos posuisse videri volunt.* Heinecius in fundamentis stili cult. P. III. Cap. III.

Voilà une nouvelle opposition entre des Savans distingués. Nous allons continuer d'en voir de nouvelles, & cela sur des matieres qui semblent les plus claires & les plus aisées à juger.

51 Mr. Rollin est du même sentiment que la Mothe le Vayer, & s'explique dans les mêmes termes, que lui. „Le stile de Paterculus, dit-il, est très-digne du „Siècle où il vivoit, qui étoit encore celui du bon goût, „& du beau langage. Vossius appelle Paterculus un „Auteur très-élégant". *Velleii elegantissimi scriptoris, pauca admodum supersunt.* Ger. Vossii de Arte histor. Cap. XXXIII. Bodin dit qu'on ne peut rien trouver de si pur ou de si agréable que la diction de Paterculus. *Ut dicendi genus, quo nihil purius ac suavius fluere potest omit- tam.* Joan. Bodin. Method. Hist. Cap. IV. Heinfius dit qu'il y a peu d'auteurs qu'on puisse mettre pour l'elegan-

• La Mothe le Vayer dans son jugement des historiens latins, dit que le stile de ⁵¹ Paterculus est très-digne de son siècle, qui est encore

ce & pour la pureté du stile en comparaison avec Paterculus. Voici le jugement de Heinsius. *Velleius Paterculus, scriptor me hercules inter paucos nitore ac cultu mirifico castigatæ orationis spectandus.* Nic. Heinsius in Dedicat. Velleii ad Casp. Fagel.

Après tant de temoignages de l'élégance de Paterculus, il semble qu'on devroit croire naturellement qu'il parle bien latin ; mais quelle sureté (si l'on n'en juge pas par soi-même & selon son gout) peut on en avoir, puis qu'un nombre de Savans prétendent que son stile est très-vicieux & très-incorrec̃t ? Sigonius accuse Paterculus de se servir de termes bas, & de n'être point châtié dans son stile. *Tenuis alioqui verbis, neque satis accuratus.* Sigon. de Histor. Roman. Cap. 8. Barthius est du même sentiment que Sigonius, & n'est pas content de la latinité de Paterculus ; il y trouve des termes sentant le stile des militaires, & plus propre à des Soldats qu'à des historiens, dont le stile est pur & correc̃t. *Scriptor dignus omni bona fortuna, licet castitatem stili affectatiunculis castrensibus frangere videatur.* Barth. Lib. XVI. adverb. Cap. VII. Mais voici un savant qui a été plus loin que tous les autres critiques ; il prétend que le latin de Paterculus est si mauvais qu'il est impossible qu'un ancien Romain ait pû l'écrire. Il se récrie contre les Editeurs de Bâle, qu'il dit avoir supposé & fabriqué l'ouvrage qu'ils donnent sous le nom de Paterculus. C'est François Asulanus qui a soutenu cette opinion,

core celui du beau langage. Il excelle surtout quand il loue ou qu'il condamne ceux dont il parle; il le fait avec les plus beaux termes, & avec les expressions les plus délicates qu'on voye dans aucun autre historien ou Orateur.

On blâme Paterculus ⁵² avec raison d'avoir trop flaté le parti & la Maison d'Auguste.

ridicule à la vérité, mais qui n'en montre pas moins l'opposition des Savans & la contrariété de leurs sentimens. Fabricius s'est moqué avec raison d'Asulanus. *Porro nimis acutum vidit Franciscus Asulanus, qui duobus etiam historiarum libris suavissimis notam suppositionis impigit, & in præf. ad Livium questus est Basilienses aliud scelus commisisse, historiam rerum romanarum edentes sub nomine Paterculi, in qua nihil fere latinum legatur, quod Augusti tempora redoleat, quibus eum floruisse velint.* Albert. Fabric. Biblioth. latin. Lib. II. Cap. III.

⁵² Sur cet Article il n'y a presque qu'une seule voix: tous les Savans ne se réunissent pas cependant. Rhenanus a prétendu que Paterculus ne s'étoit pas moins distingué par son amour pour la vérité que par son élégance & sa pureté. *Meo sane judicio nulli secundus est Velleius, inter latinos tam castus ac nitidus in dicendo, mira sibi jucunditate ac clarissimo candore præditus.* Beat. Rhenanus, in prolog. ad Velleium.

⁵³ *Ex antiquis bilem mihi movet Velleius. Ælianum Sejanum omnibus virtutibus accumulatur, & quasi in theatro plena manu delaudat. Os historici! At nos eum scimus natum & extinctum exitio generis humani.* Liviam Au-

guste. Il donne des éloges ridicules non-seulement à Tibere, mais même à son favori Sejan, dont il expose le mérite comme celui d'un des premiers & des plus vertueux personnages. Juste-Lipse ⁵³ a reproché vivement cette faute à Paterculus ; mais la Mothe le Vayer semble vouloir l'excuser. Qu'a-t-il fait, dit-il, en cela qui n'arrive
vrai-

*gustam post multas laudes diis quam hominibus similiorem
fœminam concludit. Jam de Tiberio, flagitium sit, si us-
quam aliter, quam ut de Jove immortalis loquatur : hæc li-
ber & ingenuus animus qui ferat ? contra ut Germanici
Cæsaris virtutes ubique callide dissimulat ; ut Agrippinam,
& quibus aliis infensor Tiberius credebatur obliquè præ-
mit ; quid multa ? non aliud quam mancipium autæ agit.
Dices intuta illis temporibus veritas fuit. Fateor, sed vera
scribere si non licuit falsa non debuit. Nemo silentii cau-
sam reddit. Lips. Lib. V. Epistol. lect. Cap. 2. Les der-
nières paroles de Juste Lipsé contiennent une sage ma-
xime & un précepte bien utile. Nous les traduirons en
faveur de ceux qui n'entendent pas le latin. „L'on di-
„ra peut être que dans le tems où écrivoit Paterculus,
„un historien n'osoit dire la vérité sans courir de grands
„risques, cela est vrai ; mais si l'on ne peut pas écrire
„les choses comme elles sont, il n'est pas nécessaire d'y
„substituer des mensonges. On ne fait un crime à per-
„sonne de son silence”. Quelle belle instruction pour
l'Auteur de la prétendue histoire de la Russie sous Pier-
re I. La honte de cette histoire peut à peine être effa-
cée par la gloire de la Henriade.*

vraisemblablement à tous ceux qui mettront la main à la plume avec dessein de donner de leur vivant au public, l'histoire de leur tems? Quoi qu'il en soit, Juste-Lipse s'est imaginé que ces louanges excessives le firent périr avec le reste des amis de ce malheureux favori qu'on fait avoir péri presque tous à cause de lui. Cela ne peut passer néanmoins que pour une pure conjecture ; puisque nous n'en apprenons rien d'ailleurs ; & qu'aucun historien ancien ne nous apprend rien à ce sujet.

Si nous voulons faire attention à toutes les histoires qui ont été écrites par des Auteurs qui parloient de ce qui se passoit dans le tems où ils composoient leurs Ouvrages, nous n'y trouverons presque que des panegyriques outrés, ou que des Satires souvent fausses, & toujours excessives. Considerons ce ramas de fades éloges qu'on a compilé plusieurs fois en France sous le nom d'Histoire de Louis XIV. Opposons d'un autre côté à tous ces ennuyeux Eloges, les invectives, les reproches amers, les injustes imputations que les Hollandois & les Ecrivains Anglois ont publiés sous le titre d'Histoire
du

Après avoir rapporté les Sentimens opposés des Savans, plaçons ici celui qui nous paroît le plus vrai.

du même Prince; & nous connoîtons alors qu'il est impossible que pendant la vie d'un Souverain, on puisse espérer d'avoir des mémoires fideles de ce qui s'est passé, puisque tous ceux qui écrivent parmi les Sujets sont ses flatteurs, & parmi les Nations voisines ses ennemis. Ce ne fut qu'après la mort de Louis XI. & de Charles VIII. son fils, que Philippe de Commines osa publier ses Mémoires. Louis XII. prenoit fort peu de part à ce qui regardoit la mémoire de ces deux Rois. Sous Henri IV. on écrivit avec verité ce qui s'étoit passé sous les regnes de François I. de Henri II. & des trois Rois ses fils; mais le Vassor fut persecuté sous Louis XIV. à cause de son Histoire de Louis XIII. Ce n'est point assez que l'intervale d'un regne, & même de deux, pour qu'un historien puisse dire hardiment la verité: il faut que le regne sous lequel il écrit ne prenne aucune part à celui dont il veut faire l'Histoire, sans cela il ne peut éviter de mentir ou d'être persecuté.

Quoiqu'on loue en général le stile de Paterculus ⁵⁴ quelques savans parmi ceux qui

Le stile de Paterculus est pur, élégant; mais il est vrai qu'il employe quelquefois des expressions qui pour-

qui ont rendu justice à son mérite, lui reprochent de se servir quelquefois de termes foibles, qui ne sont pas assez expressifs. Quant au vice de la flatterie, il n'y a qu'une voix parmi les critiques sur cet article : & pour en connoître tout l'excès, nous placerons ici le portrait que Paterculus fait de Sejan 55, & celui qu'en donne un historien qui fit toujours gloire de dire la vérité.

„Sejan, dit Paterculus, est un homme qui
 „fait tempérer la severité du Commande-
 „ment par un air de douceur & de serenité;
 „qui traite les affaires épineuses sans pres-
 „que paroître s'en occuper; qui ne s'aroge
 „rien, & qui par là obtient tout; qui se croit
 „toujours au dessous de l'estime que tout le
 „public a pour lui; dont le visage & le de-
 „hors

roient être plus nerveuses & plus expressives. Je pense à ce sujet comme un savant Grammaïrien, qui l'accuse d'avoir quelquefois interrompu l'élégance de son stile par des expressions qui lui sont communes avec Valere Maxime & quelques autres Auteurs.

55 *Verum severitatis letissimæ, hilaritatis prisca; actu otiosis simillimum; nihil sibi vindicantem, eoque assequentem omnia; semper infra aliorum æstimationes se metientem; vultu vitæque tranquillum, animo exsonnem. In hujus virtutum æstimationem jam pridem judicia civitatis cum judiciis principis certant. Vell. Pater. Lib. II. Cap. CXXVII.*

„hors paroissent tranquilles dans les embaras,
 „& les soins de l'Etat, qui ne lui laissent au-
 „cun repos. C'est le jugement que le Prin-
 „ce & les Citoyens portent également de ce
 „ministre vertueux”

Ecoutons parler actuellement Tacite ⁵⁶.
 „Sejan gagna si bien l'esprit de Tibere par di-
 „vers artifices, que ce Prince couvert & im-
 „pénétrable pour tous les autres, n'avoit rien
 „de caché ni de secret pour lui; ce qui ne doit
 „pas être principalement attribué aux ruses
 „& aux artifices de ce Ministre, puisqu'il
 „tomba dans les mêmes piéges, & périt par
 „la voie de la fraude & de l'artifice, mais
 „plutôt à la colere des Dieux contre l'Empi-
 „re Romain, à qui sa faveur & sa disgrace
 „furent également funestes. Il avoit une
 „force

⁵⁶ *Sejanus Tiberium variis artibus devinxit adeo, ut obscurum adversus alios, sibi uni incantum, intellectumque efficeret: non tam Solertia (quippe iisdem artibus victus est) quam Deum ira in rem romanam; cujus pari exitio vixit, ceciditque. Corpus illi laborum tolerans; animus ad-dax sui obtegens; in alios criminatior: juxta adulatio & superbia; palam compositus pudor, intus summa adipiscendi libido, ejusque causa modo largitio & luxus, sæpe industria, ac vigilantia, haud minus noxiæ quoties parando regno finguntur. Tacit. Annal. Lib. IV. Cap. I.*

„force de corps capable de supporter les
 „plus grandes fatigues : le caractère de son
 „esprit étoit l'audace, l'adresse à se cacher,
 „& une noire malice envers les autres ; il
 „étoit en même tems flateur jusqu'à la bas-
 „sesse, & fier jusqu'à l'insolence ; plein de
 „modestie & de retenue en apparence, mais
 „au dedans dévoré d'ambition. Les moyens
 „de parvenir à son but étoient tantôt le luxe
 „& la dépense, tantôt la vigilance & l'appli-
 „cation aux affaires ; vertus aussi dangereu-
 „ses que les vices mêmes, quand on en
 „prend les dehors pour usurper une puissan-
 „ce illégitime”.

J'ai loué les portraits qu'on trouve fré-
 quemment dans l'Histoire de Paterculus,
 Je finirai cet article par en rapporter trois,
 qui sont aussi beaux & aussi vrais, que celui
 de

57 *Marius hirtus atque horridus, vitæque
 sanctus ; quantum bello optimus tantum pace pessimus ;
 immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semper inquietus.
 Vellei. Patercul. Hist. Lib. II.*

58 *Adeo Sylla dissimilis fuit bellator ac victor, ut dum
 vincit justissimo lenior ; post victoriam audito fuerit crudè-
 lior. Idem, ibid.*

59 *Caius Mecænas, equestri sed splendido genere natus ;
 vir ubi res vigiliam exigeret sane exsomens, providens at-
 que agendi sciens : simul vero aliquid ex negotio remitti*

de Séjan est mauvais ; je commence par celui de Marius, ensuite viendra celui de Silla, & je finirai par celui de Mecene.

„Marius ⁵⁷ avoit quelque chose de dur
 „& de sauvage dans le caractère. Ses mœurs
 „étoient austères, mais irrépréhensibles.
 „Excellent dans la guerre, détestable dans la
 „paix ; avide, ou plutôt infatiable de gloire ;
 „violent dans ses projets ; toujours inquiet,
 „& incapable de souffrir le repos”.

„Rien ⁵⁸ ne fut plus différent que Silla
 „faisant la guerre, & le même Silla devenu
 „vainqueur. Pendant la guerre il fut doux
 „jusqu'à l'excès, après la victoire cruel jus-
 „qu'à la barbarie”.

„Mecene ⁵⁹ descendit d'une famille de
 „simples Chevaliers Romains, mais illustre
 „&

posset, otio ac molitiis pene ultra feminam fluens.
 Idem, ibid.

Remarquons avant de finir cet Article, que les portraits que fait Paternulus ont le double mérite d'être clairs & de ne contenir que ce qu'il faut précisément savoir pour connoître le caractère des gens dont il parle. La plupart de nos historiens modernes font des portraits qui ne sont qu'une longue suite d'Antitheses, qui d'abord semblent dire beaucoup, & qui dans le fond ne disent rien. Ce sont de simples oppositions de ge-

„& ancienne. S'il étoit besoin de vigilance,
 „on le voyoit actif, toujours en mouvement,
 „pensant à tout, se refusant même le Som-
 „meil. Dès que les affaires lui donnoient
 „du relâche, il devenoit aussi mou qu'une
 „femme, & se livroit tout entier au plaisir
 „& aux charmes de l'oïveté”.

QUIN-

neralités avec d'autres generalités; en sorte qu'on peut regarder ces portraits comme ces tableaux, où en changeant l'inscription qui est dessous on les fait également servir à représenter un Empereur, un général & un Capitaine turc, parce que le visage qui fait le principal du portrait a été fait de fantaisie, & ne ressemble pas plus à celui qu'on a voulu peindre, qu'à ceux auxquels on n'a pas songé.

60 *Quintus Curtius Rufus quis fuerit, & quando vixerit incertum est. Nam locus lib. decimi Cap. IX. unde ætatem ejus colligere conati sunt viri eruditi, ita ambiguus est, ut ibi per novum sidus, P. Githæus & Jacob. Bongarsius, Augustum; Mathæus Ruderus & Jacobus Perissinius, Valens Alcidalius & Mich. Tellerius Claudium; Janus Rutgersius, Gerh. Vossius, Henricus Bæclerus, Joan. Loccenius, Philippus Caroli, & nuper Joannes Clericus, Vespasianum; Joan. Isaacus Pontanus Trajanum; Caspar denique Barthius. p. 1165 ad Claudian. Theodosium intellexerit. Et fuit sane Theodosii ævo Curtius quidam sive Turcius Rufus Apronianus qui Virgilium emendavit, sed longe is a nostro haud dubie diversus fuit, cujus ætatem innuit & alter. locus. IV. 4. Tyrus nunc tandem longa pace cuncta referente, sub*

QUINTE - CURCE.

On ignore le tems où vivoit Quinte - Curce. Quelques uns ont cru, à cause de l'excellence de son stile, qu'il étoit aussi ancien que Tite-Live ⁶⁰ & Paterculus, qui vecurent sous Auguste & sous Tibere : mais la plus commune opinion place Quinte Curce sous

tutela romanae mansuetudinis adquisivit. Albert. Fabric. Biblioth. latin. Lib. II. Cap. XVII.

Voilà donc tous les plus illustres Grammairiens & Critiques opposés entre eux. Les uns veulent que Quinte Curce ait vecu sous *Auguste*, les autres sous *Claude*, plusieurs sous *Vespasien*, quelques uns sous *Trajan*; enfin Barthius sous *Theodose*. Il est vrai que cette dernière opinion est insoutenable ; mais nous en allons voir une bien plus extraordinaire dans la note suivante. Remarquons seulement avant de finir celle-ci, qu'il est assez étonnant que le stile de Quinte-Curce, qui est si pur, n'ait servi de rien à tous ces Grammairiens pour pouvoir déterminer véritablement le tems dans lequel il a vecu. Or si l'on ne peut décider d'une manière certaine par le bon stile, dans quel tems un Auteur a vecu, on le pourra encore moins lorsqu'il se trouvera quelques défauts, (je dis même considérables,) dans la diction d'un Auteur : parce qu'il y a eu dans tous les tems des historiens qui ont écrit des choses dignes de passer à la posterité d'une manière incorrecte & d'un stile défectueux. Mais je traiterai cette question plus amplement dans l'article de Valere Maxime.

sous le regne de Vespasien : quelques critiques croient qu'il vivoit sous Trajan. On s'étonne de ce que Quintilien ⁶¹ n'a pas dit un

⁶¹ Le silence de Quintilien joint à quelques fautes de Géographie qui se trouvent dans l'Ouvrage de Quinte-Curce, ont fait croire à quelques savans, que cet Auteur n'étoit pas ancien ; & quoique les mêmes fautes qu'on lui reproche pour la Geographie, (si c'en sont véritablement,) se trouvent dans Herodote & dans plusieurs autres Ecrivains estimés, ces Savans n'ont pas craint d'avancer, que l'ouvrage attribué à Quinte-Curce avoit été composé il y a environ trois-cents ans par un habile Italien. Mais il n'est rien de si aisé que de détruire un sentiment aussi faux ; car Jean de Sarisberi qui vivoit il y a environ sept-cents ans cite Quinte-Curce, & en rapporte un passage. Et Philippus Gualterus qui vecut à peu près dans le même tems que Jean de Sarisberi, a imité & copié dans ses Ouvrages plusieurs endroits de Quinte-Curce. Enfin ce qui détruit tous ces soupçons de supposition, c'est qu'on a trouvé un Manuscrit de la plus grande antiquité, de l'histoire de Quinte-Curce, qui étoit dans la Bibliothèque de Florence ; & qu'Antoine Magliabechi Bibliothécaire, a montré à plusieurs Savans. L'opinion singulière de la supposition des Ouvrages de Quinte-Curce est aujourd'hui universellement condamnée. Ajoutons que ce qui avoit pû lui donner du crédit c'étoit le défaut de manuscrits, car Scaliger convient qu'il ne connoissoit qu'un seul ancien Manuscrit de Quinte-Curce. C'étoit apparemment celui de la Bibliothèque de Florence.

un mot de l'Histoire de Quinte Curce: mais ce Rheteur ne parle pas de tous les Historiens qui ont vecu avant lui. Ainsi il se peut

Omnia Quinti Curtii quæ habemus descripta sunt ex unico exemplari, reliqua recentia sunt, ad unum omnia. Scalig. in Scaligeranis secundis, p. 61. Ceux qui entendent le latin trouveront ici les preuves de ce que nous venons de dire, & ils verront les endroits cités où ils peuvent encore en trouver d'autres. Unde reperti denique sunt qui observatis quibusdam in Curtio locis quæ cum geographia difficulter conciliari possunt, qualia tamen in Herodoto etiam & aliis gravissimis auctoribus occurrere constat, non dubitarent affirmare, libros qui sub Curtii nomine feruntur, confectos esse ab erudito quodam Italo ante annos trecentos. Vide Bodinum, Method. hist. ubi Curtium Platinæ æqualem fecit. Guid. Patini Epistol. XXVII. Ann. 1650, scriptam p. 96. Editiones primæ, & Daniel. Guilmin. Mollerum disert. de Curtio Altdorf. 1683. p. 4. Sed hoc facile refellitur, iis, quæ Vagenseilius ὁ μακροτέρως in perâ librorum juvenulium Tom. IV. p. 178. differt in hæc verba; & si quacunque de causa non occurrit apud antiquiores, qui extant, Curtii mentio, tamen ii quorum ætas tria sæcula longe excedit, ejus meminere, ut sic saltem longe ante illa tempora vixisse illum necesse sit. Joannes nimirum Sarisberensis, Carnotensis episcopus, quem Ann. 1172. vitâ excessisse constat, Curtium allegat in Policratis Lib. VIII. Cap. XVIII. Philippus vero Gualterus, Episcopus Insulanus, quem nonnulli Sarisberensis æqualem temporum autumant, alii ut Vossius de Poetis latinis, Ann. 1250, claruisse ferunt, in Alexandreide, sive carmine, quo Libris X cecinit res gestas

peut fort bien que Quinte-Curce ait écrit avant Quintilien, qui vivoit du tems de Vespasien, de Titus & de Domitien ; peut être a-t-il été contemporain de ce fameux Rheteur. Seroit-on en droit dans mille ans d'ici, de prétendre que Regnard & Rousseau n'ont pas vécu du tems de Boileau, parce qu'il n'a pas parlé de ces poëtes, & qu'il a fait mention, surtout dans son art poétique, de beaucoup d'autres.

L'Ouvrage de Quinte-Curce contient l'Histoire d'Alexandre depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il est divisé en dix livres: les deux premiers, la fin du cinquieme, le commencement du sixieme, & quelques petits endroits du dernier, qui est le dixieme ont été perdus. Christofle Bruno, Freins-hemius, & quelques autres Savans, ont fait des

Alexandri, Curtiam ad verbum, quantum potuit imitatus est. De Alphonso quoque decimo Hispaniæ Rege qui sapientis cognomen meruit, & Ann. 1252. imperare cœpit, Antonius Panormitanus in vita ejus prodidit, eum cum gravi morbo laboraret remedia medicis frustra præscribentibus cœpisse legere Quint. Curtii historiam de Alexandro magno, adeoque illius dulcedine captum fuisse ut ex sola lectione sanitatem recuperaverit. Hæc sæpe deinde repetiit verba erumpens: Valeant Avicena, Hipocrates, medici cæteri, vivat Curtius sospitator meus. Quamquam quid verbis opus est? Mon-

des suppléments à la place des morceaux que nous n'avons plus. Ces Auteurs modernes se sont servis de ce qu'Arian, Diodore de Sicile, Justin, & quelques autres nous ont laissé par écrit des actions d'Alexandre le Grand. Les supplémens⁶² de Freinshemius, sont les meilleurs. Quant à l'Ouvrage de Quinte Curte, la Mothe le Vayer dans son jugement des Historiens, dit, „qu'Alexandre peut se consoler de n'avoir „pas comme Achille un Homere pour trom- „pette de ses louanges, puisqu'il a trouvé „parmi les Latins un Historien de sa vie tel „que Quinte Curce, qui est certainement un „des plus grands Auteurs qu'il y ait eu”.

Mr. Rollin dit que le stile de Quinte-Curce, est fleuri, agréable, rempli de réflexions

stravit mihi olim reip. litterariæ columen, omnique laude dignus vir Antonius Magliabechius in Biblioth. Medicea codicem Curtii antiquissimum, atque Lucæ Holstenii, quod simul litteris consignatum exhibebat, verissimo quo in talibus pollebat judicio, hand minus annis septingentis gravem. Albert. Fabric. Biblioth. latin. Lib. II. Cap. XVII.

⁶² *Joh. Freinshemius qui longe luculentius, doctius & plenius defectum librorum illorum supplevit, ut Mich. Tellerius dixerit, jacturam fere optabilem fuisse quam tam feliciter & opportune restituerit Freinshemius. Idem, ibid.*

tions sentées, & de harangues fort belles; mais pour l'ordinaire trop longues, & qui sentent le déclamateur. Le même Mr. Rollin: dit encor que les pensées de cet historien sont ingénieuses, souvent très-solides, qu'elles ont néanmoins un brillant affecté, qui

63 Donnons ici un Exemple des harangues de Quinte-Curce. On verra avec quelle vérité & quelle retenue il les emploie, & l'on sentira qu'il ne dit à ses Lecteurs que ce qui a pu se faire & se dire véritablement. Quand Alexandre harangue ses Soldats, Quinte Curce le représente parcourant les Corps de l'armée & les rangs des Soldats, tenant aux uns des propos différens qu'aux autres, & ne leur parlant, pour ainsi dire, qu'en passant & comme peut le faire un général qui visite & parcourt les lignes d'une armée. „Alexandre, „dit Quinte Curce, passoit à cheval le long des rangs, il „parloit différemment aux Soldats selon l'humeur des „Nations & l'esprit de chacun. Il remettoit en memoire „aux Macedoniens leur ancienne valeur, & qu'après avoir „gagné tant de Batailles en Europe, ils étoient venus „de leur mouvement autant que du sien subjuguier „l'Asie & les extremités de l'Orient; qu'ils alloient être „les liberateurs de l'Univers, & poussant leurs victoires „au delà des bornes d'Hercule & de Bacchus, ils donne- „roient la Loi non seulement aux Perses, mais à tous „les peuples de la terre; que la Bactriane & les Indes „deviendroient provinces de la Macedoine; que ce qu'ils „voyoient maintenant étoit peu de chose; mais qu'une „seule victoire les rendroit Maitres de tout; qu'ils ne

qui ne paroît pas marqué tout à fait au coin du Siècle d'Auguste. La premiere observation de Mr. Rollin n'est pas exacte, & la seconde l'est aussi peu. Les harangues de Quinte - Curce sont toujours conformes ⁶³ à l'état présent des choses & au caractère de ceux

seroient pas toujours parmi les rochers de l'Illyrie & de la Thrace, à faire une guerre ingrate & sterile, mais que les depouilles de l'Orient seroient le prix de leur valeur & de leurs fatigues ; qu'à peine seroit-il besoin de tirer l'épée, & que toute cette multitude déjà chancelante par sa propre frayeur pouvoit être renversée du seul choc de leur bouclier. La-dessus il invoquoit son pere Philippe vainqueur des Atheniens ; & représentoit aux siens la Béocie n'agueres domptée, & la plus florissante de ses Villes ruinée de fond en comble : tantôt il leur remettoit devant les yeux la journée du Granique ; tantôt le grand nombre des villes qu'ils avoient prises par force ou par composition ; enfin la quantité de Provinces qu'ils avoient laissées derriere eux & soumises à son obéissance. Après, quand il venoit aux grecs il leur remontroit que c'étoit là ces peuples leurs anciens ennemis qui avoient tant fait de maux à la Grece, & comme Darius premierement, & ensuite Xerxes par un orgueil insupportable leur avoit demandé de la terre & de l'eau en tribut, comme pour marque d'une infame servitude ; que ce dernier avoit inondé leur pays de tant d'hommes & d'animaux qu'ils avoient tari les fontaines, & epuisé les rivieres, & consumé tout ce que la nature

ceux qui les prononcent. Si Alexandre parle à ses Soldats c'est avec beaucoup de précision ; mais, s'il s'adresse à ses Officiers, il entre dans un plus grand détail. Cela est non seulement vraisemblable, mais très-raisonnable & conforme à ce que nous voyons qui se passe encore tous les jours dans nos grands Conseils de guerre.

Quant

„produit pour la nourriture des hommes ; qu'ils avoient
 „saccagé leurs villes, brulé les Temples des Dieux, &
 „violé toute sortes de droits divins & humains. Puis
 „s'adressant aux Illyriens & aux Thraces, gens accou-
 „tumés à vivre de rapine, il leur faisoit contempler l'ar-
 „mée des ennemis toute éclatante d'or & de pourpre,
 „& moins chargée d'armes que de butin ; qu'ils allas-
 „sent donc eux qui étoient hommes, ravir tous ces or-
 „nemens à ces femmes, & qu'ils fissent une échange
 „de leurs Montagnes toujours couvertes de neige & de
 „frimats avec les belles plaines & les Campagnes de la
 „Perse”. *Cum agmen obequitaret varia Oratione, ut cu-
 jusque animis aptum erat, milites alloquebatur. Macedo-
 nes, tot bellorum Europa victores, ad subigendam Asiam at-
 que ultima orientis non ipsius magis, quam suo ductu pro-
 fecti, inveteratae virtutis admonerantur, illos terrarum or-
 bis liberatores emensosque olim Herculis & Liberi patris ter-
 minos, non Persis modo, sed etiam omnibus gentibus im-
 posituros jugum : Macedonum Bactra & Indos fore : mini-
 ma esse que nunquam intuerentur, sed omnia victoria parari.*

Quant à ce que Mr. Rollin dit sur les pensées de Quinte-Curce, qui quoique ingénieuses & souvent très-solides, ont néanmoins un brillant affecté, qui ne paroît pas marqué au coin du Siècle d'Auguste; il a tort d'en vouloir conclure, que cet Ecrivain n'a pas vécu dans ce Siècle, ou peu de tems après, car il n'est rien de plus incertain que de décider du tems ou un Auteur a vécu,

en

Non præruptis petris Illyriorum & Thraciæ Saxis sterilem laborem fore : spolia totius orientis offerri. Vix gladio futurum opus ; totam aciem suo pavore fluctuantem umbonibus posse propelli. Victor ad hæc Atheniensium Philippus pater vocabatur : domitæque nuper Boeotiæ , & urbis in ea nobilissimæ ad solum dirutæ species repræsentabatur animis : jam Granicum annem, jam tot urbes aut expugnatas, aut in fidem acceptas ; omniaque, quæ post tergum erant, strata & pedibus ipsorum subjecta memorabat. Quum adierat Græcos ; admonerat ab iis gentibus illata Græciæ, Darii prius, deinde Xerxis insolentia, aquam ipsam terramque postulantium : ut neque fontium haustum, nec solitos cibos relinquerent, dein Desm̄ templa ruinis & ignibus esse deleta : urbes eorum expugnatas, fœdera humani divinique juris violata referebat. Illyricos vero & Thracas raptò vivere assuetos, aciem hostium auro purpuræque fulgentem intneri jubebat, prædam non arma gestantem ; irent & imbellibus feminis aurum vivi eriperent, aspera montium suorum juga, nudosque colles, & perpetuo rigentes gelu, ditibus persarum campis agrisque mutarent. Quint. Curt. Lib. III. Cap. X.

en comparant la façon dont il a rendu ses pensées avec celle dont se sont servis pour expliquer les leurs, quelques Auteurs qu'on prétend avoir été leurs contemporains. Supposons, par exemple, que dans deux-mille ans la langue françoise étant devenue une langue morte, on veuille fixer le tems où ont vécu Messieurs de Fontenelle, de Marivaux, de la Chaussée; quelle différence ne trouvera-t-on pas entr'eux & Racine, Despreaux, la Fontaine, Moliere, Rousseau, pour la maniere dont ces derniers ont rendu leurs idées? quelle noble simplicité dans les uns, quel brillant affecté dans les autres! auroit-on raison à cause de cela, de prétendre que Mr. de Fontenelle n'a pû vivre dans le

64 C'est une justice que les plus grands Critiques ont rendue à Quinte Curce. *Hic Scriptor, (Quint. Curt.) ab iis qui grandem & pudicum latinæ sermonem amant, assidue in manu sinuque gestari debet. Sunt enim illi verba electissima, acuta crebraque sententiæ, expositiones mirificæ, conciones multâ facundiâ instructæ, ita ut oratio ejus, ubique servet majestatis suæ pondus. Wagensteinus o maxagrus in pera librorum. Juvenil. Tom. IV. p. 178.* Plaçons encore ici le sentiment de la Mothe le Vayer qui servira à fortifier celui qui le précède. „Entre les historiens latins, il n'y en a point qui soit plus dans l'approbation générale que Quinte Curce. Les uns sont pour le stile de Tite-Live, les autres pour celui

le Siècle de Louis XIV. Marivaux & la Chaussée vers la fin du même Siècle. D'ailleurs, je ne fais ce que Mr. Rollin a entendu par le brillant affecté de quelques pensées de Quinte-Curce. Pour moi, je crois que cet Ecrivain s'explique toujours très-⁶⁴ clairement, & qu'on ne le voit jamais courir après des faillies, ni se livrer à l'envie de placer des sentences, & des maximes; défaut assez ordinaire aux mediocres historiens.

Plusieurs critiques reprochent encore à Quinte-Curce quelques défauts de Géographie, & quelques dates incorrectes. La Mothe le Vayer a voulu justifier cet historien ⁶⁵: mais il me paroît qu'il y a bien moins

„de Tacite, mais tous conviennent que Quinte Curce
 „a très-agréablement & très-bien écrit. L'opinion de
 „Juste Lipse est, que les Princes particulièrement ne
 „doivent point avoir de lecture si ordinaire que celle de
 „cet Auteur, qu'ils feroient bien de tenir toujours entre
 „leurs mains. La Mothe le Vayer, Jugem. des Histor.
 „Latins, Art. Quinte-Curce.

⁶⁵ „Glarean reprend Quinte Curce d'avoir fait venir
 „en fort mauvais géographe le Gange du midi, d'avoir
 „confondu le Mont Taurus avec le Caucase, & de s'être
 „être mépris prenant le Jaxartes de Plin pour le Ta-
 „naïs. L'on peut repondre en sa faveur, que ces der-

moins réussi, qu'à montrer que Quinte-Curce pouvoit servir d'exemple à tous les Ecrivains, pour la maniere dont ils doivent parler des prodiges ⁶⁶, qui ne sont jamais occasionnés que par le fanatisme ou par l'ambition, & qui n'ont aucune réalité dans la

„nieres equivoques ne sont pas de lui, qui comme au-
 „teur latin, n'a rien fait que suiye les Grecs, dont il
 „empruntoit son histoire. En effet Strabon a remarqué
 „dans le quinzieme livre de sa géographie, comme les
 „Macedoniens appelloient Caucase ce qui n'étoit qu'une
 „partie du Mont Taurus, parce que le premier leur
 „fournissoit plus de sujets fabuleux que l'autre, dont ils
 „prenoient plaisir à flater l'ambition d'Alexandre & la
 „leur propre. Et quant au cours du Gange, quoi qu'il
 „soit vrai que généralement parlant il descende du Sep-
 „tentrion au Midi, Strabon neanmoins ajoûte qu'il trou-
 „ve des oppositions qui l'obligent à des routes dif-
 „férentes, & qu'enfin il porte toutes ses eaux du côté
 „du levant. *Id. ib.*

„⁶⁶ „Pour faire voir bien clairement avec quelle cir-
 „conspection Quinte Curce a toujours traité les choses
 „dont on pouvoit se défier, je mettrai ici les termes
 „dont il accompagne la narration de ce chien qui se
 „laissa couper les membres piece à piece au Royaume
 „de Sophite plutôt que de lâcher la prise du lion: *Equi-*
 „*idem,* dit-il, *plura transcribo quam credo, nam nec affir-*
 „*mare sustineo de quibus dubito, nec subducere quæ accipi.*
 „Lib. IX. Ainsi lorsque Quinte-Curce rapporte quelque
 „fait extraordinaire, le Lecteur doit toujours se ressou-

la nature, toujours égale dans ces Loix, & ne produisant jamais rien qui puisse y être contraire.

Quinte-Curce a fait de très-beaux portraits ⁶⁷. Nous finirons cet article par celui d'Alexandre.

COR-

„venir de la maxime qu'il a établie ; il avertit qu'il „rapportera plusieurs choses qu'il ne croit pas, parce „que son caractère d'Historien ne permet pas qu'il les „supprime. *Idem, ibid.*

⁶⁷ „A juger sainement d'Alexandre, on trouvera que „ses vertus lui venoient de la nature ; & ses vices, ou „de l'âge ou de la fortune. Il avoit une force d'esprit „non-pareille, une patience dans les fatigues à lasser „tout le monde, & qui alloit presque à l'excès. Sa „vaillance a passé non-seulement la vaillance des autres „Rois, mais de ceux-là même qui n'ont excellé qu'en „cette vertu. Il se monroit si libéral, qu'il donnoit „souvent plus qu'on n'eût osé demander aux Dieux. „Sa clemence envers les vaincus étoit extrême, jusqu'à „rendre les royaumes à ceux sur qui il les avoit con- „quis. La mort, qui fait frémir le reste des hommes, „l'étonnoit si peu qu'il sembloit la chercher partout. „Il est vrai que l'amour de la louange & de la gloire „l'emportoit au de-là des bornes : mais cet excès étoit „pardonnable à un jeune Prince & qui faisoit de si „grandes choses. . . . Quelle fut sa bonté pour „la plupart de ses confidens, quelle fut son affection „pour ses Soldats, & sa continence pour les femmes ! „Sa conduite égaloit sa valeur. Il étoit pénétrant, judi-

„cieux plus que ne portoit son âge. Voilà les vertus
 „qu'il reçut de la nature : voici les vices que lui don-
 „nerent la fortune & la prospérité ; de s'égalier aux
 „Dieux, d'exiger des honneurs divins, d'ajouter foi
 „aux Oracles qui le repaissoient de ses vanités, de s'em-
 „porter contre ceux qui refusoient de l'adorer, de s'ha-
 „billier à la mode des étrangers, de prendre les mœurs
 „des peuples vaincus, & qu'il méprisoit avant la victoi-
 „re. Car pour ce qui est de la colere & d'aimer le vin,
 „comme la jeunesse y contribuoit beaucoup, l'âge eût
 „pû modérer cela. . . . Certainement Alexandre
 „étoit devenu bien prompt à faire mourir les hommes
 „& à donner créance aux faux rapports : tant il est rare
 „même aux meilleurs naturels de se deffendre de la
 „bonne fortune. . . . Alexandre avoit rendu les
 „Royaumes à ses ennemis vaincus ; mais sur la fin il
 „dégénéra tellement de lui-même que contre son
 „propre sentiment, mais selon les desirs d'un infame
 „Eunuque qui servoit à ses plaisirs, il donnoit les royau-
 „mes aux uns, & ôtoit la vie aux autres". *Et Hercu-*
le justè æstimantibus regem, liquet bonæ naturæ eum fuisse ;
vitia vel fortunæ vel ætatis. Vis incredibilis animi : labo-
ris patientia propè modum nimia : fortitudo non inter re-
ges modo excellens, sed inter illos quoque quorum hæc sola
virtus fuit : liberalitas sæpe majora tribuentis, quam à diis
petuntur : clementia in devictos : tot regna aut reddita,
quibus ea dempserat bello, aut dono data : mortis cujus
metus cæteros exanimat, perpetua contemptio ; gloriæ laudis-
que, ut justo major cupido ; ita ut juveni & in tantis ad-
mittenda rebus. . . . Jam in omnes fere amicos
benignitas ; erga milites benevolentia ; consilium par magnitu-
dini animi, & quantam vix poterat ætas ejus capere so-
lertia ; modus immodicarum cupiditatum, veneris intra natu-
ræ

vale desiderium usus, nec ulla nisi ex permisso voluptas, ingentes profecto dotes erant. Illa fortuna: diis æquare se, & cælestes honores arcessere, & talia suadentibus oraculis credere, & dedignantibus venerari ipsum vehementius quam par esset, irasci: in externum habitum mutare corporis cultum, imitari devictarum gentium mores, quas ante victoriam spreverat. Nam iracundiam & cupidinem vini, sicuti juvenia irritaverat, ita Senectus mitigare potuisset. Quint. Curt. lib. X. Cap. V. Cæperat esse præceptus (Alexander) ad representanda supplicia; idem ad deteriora credenda. Scilicet res secundæ valent commutare naturam; & raro quisquam erga bona sua satis cautus est. . . . Hostibus victis regna reduxerat: ad ultimum à semet ipso degeneravit usque adeo, ut adversus libidinem animi, arbitrio scorti, aliis regna daret, aliis adimeret vitam. Idem, ibid. Cap. I.

Si l'on me demande sur ce portrait d'Alexandre ce que je pense de lui, je répondrai, que je crois que dans les premières années de son regne il peut être comparé à Titus, & sur la fin à peine est-il digne de l'être à Tibère. Il fut aussi voluptueux, aussi soupçonneux, aussi cruel que cet Empereur Romain, & n'eut ni la même prévoyance ni la même politique. Qu'Alexandre ait vangé la Grèce, qu'il ait détruit l'Empire de Perse, c'étoit une action conforme à la raison: mais qu'il aille courir dans les Indes pour le plaisir de vaincre des Rois qu'il ne connoissoit pas, dont il n'avoit jamais reçu aucune offense, c'est la conduite d'un homme, pour me servir des termes de Quinte-Curce, que l'amour de la gloire & de la louange emporte au de-là des bornes de la raison: *Gloriæ laudisque, ut justo, major cupido.*

Je ne fais comment il y a des gens qui osent comparer Alexandre avec Jules César. Je ne trouve que deux choses en quoi ces deux hommes se soient

ressemblé : c'est dans le courage & dans l'activité. D'ailleurs Alexandre entreprit une guerre juste, & par sa conduite il la rendit injuste dans la suite. Cefar commença d'attaquer sa patrie, & devint par-là criminel; mais après l'avoir soumise il fut l'idole du peuple romain, parce qu'il le traita avec une bonté, une clémence, & une générosité véritablement dignes d'un Dieu. Alexandre établissoit un Empire qui ne pouvoit durer : c'étoit un bâtiment que son immense élévation devoit faire crouler. Cefar en donnant un Souverain à la République qui ne pouvoit plus s'en passer, & qui étoit sans cesse déchirée par la guerre civile, en affuroit la durée. La prospérité accrut les vertus de Cefar : il devint plus doux, plus clément à mesure qu'il augmenta en pouvoir. Alexandre, au contraire, se rendit toujours plus mauvais, & se dépoilla à la fin de presque toutes les vertus qu'il avoit eues. Cefar combattit contre les Gaulois & contre les Romains, les peuples les plus belliqueux de l'Univers; Alexandre eut pour ennemis des Perses, des Bactriens, qu'il appelloit lui-même des femmes : *irent & imbellibus feminis aurum viri eriperent*; c'est ainsi qu'il parloit aux Macedoniens. Les expéditions d'Alexandre dans la Grece lui font plus d'honneur que toutes les batailles qu'il gagna dans la Perse, où les ennemis qu'il combattoit étoient plus occupés à fuir, je ne dis pas qu'à combattre, mais qu'à se défendre.

Avant de finir cette note, je justifierai Quinte-Curce d'un reproche que lui fait la Mothe le Vayer, & qui me paroît mal fondé, parce que Quinte-Curce a du parler des mœurs d'Alexandre selon le Siècle de ce Prince, & que ce qui a été dans la suite regardé, avec juste raison, comme un mal, ne l'étoit pas lorsqu'Alexandre

Alexandre vivoit. „J'accuse Quinte-Curce, dit la Mothe
 „le Vayer, en ce qui touche la morale, où de verité, on
 „ne peut pas dire qu'il soit excusable, après avoir recon-
 „nu en plus d'un lieu comme Alexandre se servit de
 „l'Eunuque Bagoas au même usage qui l'avoit rendu
 „tout-puissant sur les affections de Darius. C'est une
 „chose étrange qu'il ait eu le front d'écrire ensuite, que
 „les voluptés d'Alexandre étoient toutes naturelles &
 „permises : *Veneris juxta naturale desiderium usus, nec ulla*
 „*nisi ex permissio voluptas*”.

Quinte-Curce ne pouvoit regarder comme criminel dans Alexandre un amour que les Grecs ne considéroient point comme tel. Les plus sages Philosophes aimoient les jeunes gens. Socrate, Platon, n'avoient point rejeté cette coutume. Parmenide aima Platon dans sa jeunesse.

Quand Quinte-Curce dit, que les voluptés d'Alexandre étoient permises, il veut dire qu'il ne se servit jamais de son pouvoir pour enlever des femmes, ou des filles par force à leur mari ou à leur pere. Ainsi, quoique du tems de Quinte-Curce, l'amour des garçons fût regardé avec raison comme un très-grand vice chez les Romains, Quinte-Curce en parlant d'Alexandre ne pouvoit pas le lui reprocher avec plus de raison, que s'il avoit condamné Miltiades d'avoir épousé sa Sœur; ce mariage étoit permis à Athenes, & l'amour des garçons n'étoit pas regardé comme un crime dans cette même Athenes, & dans toute la Grece. Si Alexandre eût été obligé d'avoir les mœurs épurées qu'eurent les Romains dans la suite, à qui il étoit honteux d'aimer des jeunes gens, Quinte-Curce n'eût pas manqué de reprocher cette passion à Alexandre, ainsi que Suetone a blâmé dans les Empereurs dont il a écrit la vie, ce

libertinage, qui ne peut être assez condamné. Rien ne prouve plus la corruption du paganisme. Voyons ce que Suetone dit de ces Empereurs. Sur treize nous n'en trouverons que deux qui ne soient pas tombés dans l'impudicité de l'amour des garçons.

Cesar.

La familiarité que Cesar eut avec Nicomede le perdit d'honneur, & l'exposa à la risée & à la médisance de tout le monde. *Pudicitiae ejus famam nihil quidem præter Nicomedis contubernium læsit; gravi tamen & perenni opprobrio, & ad omnium convitia exposito.* Suet. in Vit. Cæsar. Cap. XLIX.

Auguste.

Marc-Antoine reprocha à Auguste qu'il ne s'étoit acquis les bonnes grâces de son Oncle, & qu'il n'en avoit été adopté que par sa prostitution. *Adoptionem avunculi stupro meritam.* Suet. in Vit. Cæs. Aug. Cap. LXVIII.

Tibere.

Tibere fit faire des chaises & des Cabinets de son invention, pour y exercer ses impudicités les plus secrètes: là on lui amenoit de toutes parts quantité de filles & de garçons prostitués, inventeurs de plaisirs monstrueux. *Etiam Sellariam excogitavit sedem arcanarum libidinum: in quam undique conquistæ puellarum & exoletorum greges, monstruosque concubitus repertores.* Suet. in Vit. Tiber. Cap. XLIII.

Caligula.

Caligula n'eut ni la même passion ni le même respect pour ses autres Sœurs que pour Drusille; car il les prostituoit souvent à des hommes dont il abusoit, & qui

DE L'ESPRIT HUMAIN. 87

qui servoient à ses plaisirs. *Reliquas Sorores nec cupiditate tanta nec dignatione dilexit, ut quas sæpe exoletis suis prostraverit.*

Claudius.

Claudius étoit fort adonné aux femmes : mais il s'abstint de l'amour des garçons. *Libidinis in feminas profusissimæ, marium omnium expers.* Suet. in Vit. Claud. Cap. XXXIII.

Neron.

Neron se prostituoit à Doryphore son affranchi ; & comme il avoit pris Sporus pour sa femme, il prit Doryphore pour son mari, avec lequel étant couché, il contrefaisoit les pleurs d'une pucelle. *Et cum affatim desevisset, conficeretur à Doryphoro liberto : cui etiam, sicut ipsi Sporus, ita ipse nupsit, voces quoque & ejulatus vim patientium virginum imitatus.* Suet. in Vit. Ner. Cap. XXIX.

Galba.

Galba étoit enclin à l'amour des garçons, particulièrement des vieux, & dont les autres ne vouloient plus. Icelus étoit un de ceux là : aussi disoit on en Espagne, que lui ayant rapporté les nouvelles de la mort de Neron, il lui avoit fait mille caresses, devant tous les Spectateurs, & même l'avoit prié de se faire arracher le poil. *Libidinis in mares pronior, & eos non nisi præduros exoletosque : Ferebant in Hispania Icelum à veteribus concubinis de Neronis exitu nuuciantem, non modo artificis osculis palam exceptum ab eo, sed ut sine mora velletur oratum, atque seductum.* Suet. in Vit. Galba. Cap. XXII.

Othon.

Othon après la mort de son pere s'attacha à une Courtisane qui avoit beaucoup de crédit ; & pour en

tirer de plus grands avantages , il feignit de l'aimer passionnément, quoiqu'elle fût vieille-jusqu'à la décrépitude. Par le moyen de cette femme il s'insinua dans les bonnes graces de Neron. Il ne lui fut pas difficile de tenir le premier rang entre ses amis à cause de la conformité de leur naturel , & de leur prostitution; servant l'un & l'autre à leurs plaisirs mutuels. *Post patris deinde mortem, libertinam aulicam gratiosam, quo efficacius coleret, etiam diligere simulavit, quamvis animum, ac pene decrepitam. Per hanc insinuatus Neroni, facile summum inter amicos locum tenuit congruentiâ morum: ut vero quidam tradunt, & consuetudine mutui stupri.* Suet. in Vit. Othon. Cap. II.

Vitellius.

Vitellius passa son enfance à Caprée parmi les personnes infames qui servoient aux voluptés de Tibere. Il acquit une très-mauvaise réputation, & l'on disoit que sa beauté n'avoit pas peu contribué à l'avancement de son pere. Ses vices crurent avec l'age: & comme il étoit perdu en toute sorte de débauche, il lui fut aisé d'être des premiers dans une Cour si dereglée. *Pueritiam primamque adolescentiam Capreis egit, inter Tiberiana Scorta, & ipse perpetuo Spintria cognomine notatus. Existimatusque corporis gratia initium & causa incrementorum patri fuisse. Sequenti quoque etate omnibus probis contaminatus, præcipuum in aula locum tenuit.* Suet. in Vit. Vitell. Cap. III. & IV.

Vespasien.

Après que Vespasien avoit expédié toutes les affaires qui survenoient, il alloit à la promenade, & au retour il alloit se mettre au lit avec quelques unes de ses concubines, qu'il avoit choisies en grand nombre pour

pour succéder à Cenis, laquelle étoit decédée. *Post decisa quaecumque obvenissent negotia, gestationi, & inde, quieti vacabat, accubante aliqua pallacorum quas in defunctæ locum Cænidis plurimas constituerat.* Suet. in Vit. Vesp. Cap. XXI.

Titus.

Titus fut blâmé pour ses débauches, faisant durer les soupers qu'il faisoit avec ses amis jusqu'au milieu de la nuit. Il ne le fut pas moins pour l'impudicité, ayant une grande troupe d'hommes & d'Eunuques qui servoient à ses plaisirs. . . . Quand il fut Empereur il éloigna d'auprès de lui quelques uns de ces beaux garçons dont il faisoit ses délices; & bien qu'ils emportassent le prix de la danse, il ne les vit plus, même dans les assemblées publiques. *Suspecta in eo etiam luxuria erat: quod ad mediam noctem commissationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet. Nec minus libido propter exoletorum & spadonum greges. . . . Quosdam è gratissimis delicatorem quamquam tam artifices saltationis, ut mox scenam tenuerint, non modo fovere prolixius, sed expectare omnino in publico cœtu supersedit.* Suet. in Vit. Tit. Cap. VII.

Domitien.

Il est constant que Claudius Pollion, homme prétorien, celui contre qui Neron composa un poëme intitulé *Luscio*, montra plusieurs fois un billet de la main de Domitien, qui lui promettoit de coucher avec lui; quelques uns même assurent, que Domitien se prostitua à Nerva son Successeur. *Satisque constat Claudium, prætorium virum, in quem est poema Neronis quod inscribitur Luscio, chirographum ejus conservasse, & nonnunquam protulisse, noctem sibi pollicentis: nec defuerunt qui affir-*

marent corruptum Domitianum à Nervâ Successore mox sua.
Suet. in Vit. Domitian. Cap. I.

Les Grecs corrompirent les Romains. Ce ne fut qu'après qu'ils eurent conquis la Grece qu'ils dechuerent de leur ancienne vertu, & qu'ils prirent les mœurs de ceux qu'ils avoient vaincus : en recevant les arts des Grecs ils en imiterent les vices ; l'amour des garçons, quoique criminel par les Loix & par les courumes romaines, devint aussi commun en Italie qu'il l'étoit en Grece.

Le goût depravé des hommes produisit celui des femmes, qui inventerent entre elles un nouveau genre de volupté. Il fut d'abord en usage chez les femmes grecques, il passa ensuite chez les Romaines. Ces différentes impudicités exciterent également l'indignation & l'horreur des premiers chrétiens. Parmi les crimes que S. Paul reproche aux Romains, l'amour des hommes pour les hommes, & celui des femmes pour les femmes sont les vices contre lesquels il s'éleve avec le plus de force.

Διὰ τοῦτο παρέδωκεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς εἰς πάθη ἀτιμίας. αἱ τε γὰρ θήλειαι αὐτῶν μετέλλαξαν τὴν φυσικὴν χρῆσιν εἰς τὴν παρὰ φύσιν. ὁμοίως, τε καὶ οἱ ἄρσενες ἀφέντες τὴν φυσικὴν χρῆσιν τῆς θηλείας ἐξεκαύθησαν ἐν τῇ ὀρέξει αὐτῶν εἰς ἀλλήλους, ἄρσενες ἐν ἄρσει τὴν ἀσχημοσύνην καταργαζόμενοι, καὶ τὴν ἀντιμιδίαν, ἣν ᾔδει τῆς πλάνης αὐτῶν ἐν ἑαυτοῖς ἀπολαμβάνοντες.
Propter hoc tradidit Deus illos in passionem ignominiae, ipsaeque enim feminae eorum immutaverunt naturalem usum in eum qui contra naturam. Similiter, & masculi relinquentes naturalem usum feminae, exarserunt in libidine sua in invicem, masculi in masculos turpitudinem operantes, & mercedem

DE L'ESPRIT HUMAIN. 91

cedem quam oportuit erroris sui in semetipsis recipientes.
Epist. Paul. ad Rom. Cap. I. vers. 26 & 27.

Il paroît par l'Histoire, que les leçons de S. Paul ne produisirent pas plus de fruit en Italie que dans la Grece: l'amour des garçons ne devint peu commun à Rome qu'après que les barbares eurent détruit l'Empire d'Occident; l'on ne voit pas que les Gots, les Huns, les Vandales ayent été enclins à ce vice; mais les Grecs & les autres peuples de l'Orient ne purent jamais s'en guérir: l'amour des garçons continua à Constantinople, les Grecs modernes, après la prise de cette Ville par les Turcs le rapportèrent en Italie, d'où il s'étendit dans les Nations voisines; celles du Nord s'en défendirent assez longtems, mais enfin elle furent séduites comme les autres. Nous avons vû de nos jours les flegmatiques Hollandois, montrer par le nombre de gens qu'ils ont fait périr pour éteindre ce vice dans leur pays, qu'il y avoit jetté de profondes racines.

Les Italiens ont prétendu que les Hollandois n'avoient fait noyer tant de personnes convaincues d'aimer les garçons, que parce qu'ils avoient cru imprimer une tache considerable aux Romains, aux Florentins, & aux Venitiens qu'ils n'aimoient pas. A parler naturellement de l'espece d'inquisition établie en Hollande pour détruire un vice qui véritablement mérite de l'être; on ne peut approuver la séverité avec laquelle les Hollandois ont agi. Ils ont fait mourir de jeunes gens qui savoient à peine si l'action pour laquelle on les punissoit étoit un crime. S'ils avoient condamné ceux qui avoient séduit ces jeunes gens, ils auroient agi prudemment, puisque ces Seducteurs manquoient également à la Religion & à la Société; personne même au milieu

CORNELIUS NEPOS.

Cornelius Nepos fleurissoit du tems de Jules Cesar ⁶⁸. S. Jérôme assure qu'il vécut jusqu'à la sixieme année de l'Empire d'Auguste, c'est à dire vers l'an six-cents seize de Rome. Quelques Ecrivains disent, qu'il est né dans le voisinage du Pô. Catulle le fait Italien, & Aufone veut qu'il soit né dans les

milieu de Florence n'a trouvé à redire qu'on ait condamné à Paris du Chauffour à la mort: mais l'Europe entiere a été étonnée d'une rigueur déplacée, que les Hollandois auroient traitée eux-mêmes de barbarie si elle avoit été pratiquée par des Inquisiteurs Portugais ou Espagnols, dans un accès d'enthousiasme pour la pureté des mœurs. C'est ainsi qu'au commencement de la réformation, les Protetans pour montrer la Sainteté de leur Doctrine punissoient de mort tous les adultères. Ils firent faire, dit Mezerai, une exécution à Orléans, qui irrita également contre eux & le peuple & la noblesse, & qui bien loin de leur attirer des Partisans, les fit hair de tous les gens d'un caractère doux, qui vouloient que les vices fussent détruits, & les vitiens convertis & rendus meilleurs par la raison & par la persuasion.

⁶⁸ *Cornelius Nepos & ante Cesaris dictaturam, & eo Dictatore, & postea vixit; Hieronymus in Chronico Eusebiano refert illum ad annum Augusti quartum. Nec cuiquam repugnem, colligenti inde, tum demum divulgare ea cepisse opera, quibus maxime claruit. Padi erat accola, teste Plinio, Lib. III. Cap. 18. Unde Catullo epigramma*

les Gaules. L'un & l'autre peuvent avoir raison, parce que la Gaule Cisalpine est en Italie.

Leandre Albert ⁶⁹ croit que Verone est la patrie de Cornelius Nepos; il est sûr qu'il naquit dans cette Ville ou dans le voisinage. Ciceron ⁷⁰ & Atticus furent de ses amis.

Il

te primo; Auson. autem Epist. XXIV. Gallus vocatur. Nempe quia Italia transpadana diceretur Gallia togata.
Gerard. Voss. de Hist. Latin. Lib. I. Cap. XIV.

⁶⁹ *At Veronensem fuisse, in Leandri Alberti Italia lego, uti & in Cosmographia optimi atque amicissimi quondam viri, Pauli Merulae. Imo ex Veronensium historicorum Syllabo, (quem doctissimus, amplissimusque Alexander Beccellus, Veronensis Urbis Cancellarius fecit, ac illustrissimus Comes Fernandus Nogarola, vir ut genere, ita literarum studio nobilissimus, cum V. Cl. Laurentio Pignorio, atque is mecum communicavit) intelligo natum fuisse Nepotem in Hostilia. Id. ibid.*

⁷⁰ Cornelius Nepos avoit écrit la vie de Ciceron & celle d'Atticus. Nous avons perdu la première : mais nous avons encore la seconde. C'est Aulu-Gelle qui nous apprend que Cornelius Nepos qui étoit intimement allié avec Ciceron, avoit donné la vie de cet Orateur. *Cornelius Nepos & rerum memoriae non indiligens, & M. Ciceroni, ut qui maxime amicus familiaris fuit. Atque is tamen in primo librorum, quos de vita illius composuit, errasse videtur; cum eum scripsit tres & vi-*

Il est indubitable que Cornelius Nepos écrivit les vies des historiens grecs que nous avons perdus, puis qu'il en fait lui-même mention dans celle de Dion ⁷¹, parlant de Philistus. Ce qu'il dit dans celle de Caton & dans celle d'Annibal ⁷² temoigne qu'il avoit aussi écrit les vies des Capitaines & des historiens latins, ainsi que plusieurs autres Ouvrages, qui se sont perdus. Nous n'avons plus de lui que les vies des plus illustres Generaux d'armées grecs, que le malheur des tems vouloit encore lui dérober, pour en attribuer toute la gloire à Emilius Probus ⁷³ qui n'étoit qu'un Copiste. Mais dans la suite

ginti annos natum primam causam judicii publici egisse, Sextumque Roscium parricidii reum defendisse. Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XV. Cap. 28.

⁷¹ *Eodemque tempore (Dionisius) philistum historicum Syracusas reduxit, amicum non magis tyranno quam tyrannidi. Sed de hoc in meo libro plura sunt exposita, qui de historicis græcis conscriptus est. Cornel. Nepos. in Vit. Dionis. Cap. 3.*

⁷² *Sed nos tempus est hujus libri facere finem, & Romanorum explicare imperatores, quo facilius, collatis utrumque factis, qui viri præferendi sunt, possit judicari. Cornel. Nepos. in Vit. Annibal. Cap. 13.*

⁷³ *Emilium Probum ad quem veluti auctorem vitæ imperatorum variæ editiones male referunt, constat vixisse.*

te du tems on a reconnu cette supercherie, & l'on a vu par plusieurs manuscrits, que l'Ouvrage qu'on attribuoit à Emilius Probus, étoit celui de Cornelius Nepos, qui est écrit avec beaucoup de précision, 74 de clarté & de pureté.

VALERE MAXIME.

Valere Maxime étoit romain, de la famille des Valeres du côté de son Pere; & de celui de sa Mere il venoit des Fabiens, d'où il tira le nom de Valere-Maxime. Il s'appliqua d'abord à l'étude des Belles-Lettres, il suivit ensuite Sextus Pompée 75 en Asie. Après
sa

sub Theodosio imperatore. Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. I. Cap. VI.

74 *Scriptor (Cornelius Nepos) ingenio, studio veritatis, sermonisque purâ ac succinctâ elegantia laudatissimus, Catullus qui eidem carmina sua inscripsit civis & amicus, defunctus primis annis principatus Augusti.* Id. ib.

75 C'est Valere Maxime qui nous apprend lui-même cette particularité de sa vie. Il raconte à ce sujet une histoire intéressante que je placerai ici. „Je ne crois „pas, dit-il, que les Gaules ayent donné commence- „ment à cette coutume des Citoyens de Marseille; ils „l'ont tirée des Grecs, elle se pratiquoit dans l'île de „Cée, car lorsque j'allai en Asie à la Suite de Sexte Pom- „pée, comme nous entrions dans une Ville appelée

sa mort Valere Maxime se retira à Rome,
où il écrivit en neuf livres les actions & les
discours

„Julide, il arriva qu'une des plus grandes Dames du
„pays comblée d'honneurs, & chargée d'années, après
„avoir fait trouver bon à ses Citoyens, qu'elle mourût,
„prit la résolution de s'empoisonner, & pria Pompée
„d'honorer sa mort de sa présence. Ce grand homme
„aussi poli que vertueux, se crut obligé de lui donner
„cette satisfaction. Il se rendit où se faisoit la cérémo-
„nie, & comme il étoit un des plus éloquens hommes
„de son Siècle, il lui tint les discours les plus sédui-
„sans pour la détourner de son dessein : mais ce fut
„inutilement. Cette femme âgée de quatre-vingt-dix
„ans, aussi ferme de corps que de courage, couchée
„sur un lit plus riche que de coutume, appuyée sur son
„coude, lui adressa ces paroles. Puisses-tu Pompée être
„plutôt favorisé des Dieux que de ceux que je laisse,
„puisque tu daignes me regarder mourir, après avoir
„fait tous tes efforts pour m'en empêcher. Pour moi
„qui ai toujours trouvé la fortune favorable à mon
„égard & qui crains son changement, je troque le peu
„de vie qui me reste avec la fin la plus heureuse du
„monde, laissant après moi deux filles & sept de leurs
„enfants en parfaite santé. Elle n'eut pas plutôt fini ce
„discours, qu'elle exhorta sa famille à vivre dans la
„plus étroite union : elle distribua ensuite ce qu'elle
„avoit de biens, & donna par préciput à sa fille ainée,
„ses parures & ses Dieux domestiques. Elle prit alors
„d'une main assurée la coupe où l'on avoit préparé le
„poison, & en ayant répandu quelques gouttes en of-

discours les plus remarquables des Romains
& des autres grands hommes qu'il dédia à
l'Em-

„frande, en l'honneur du Dieu Mercure, elle avala coura-
„geusement ce breuvage mortel ; pendant qu'il agissoit, elle
„nous avertit de tems en tems de quelle partie de son
„corps le venin se faisoit ; mais comme elle sentit que
„son cœur étoit prêt de succomber à sa violence, elle
„souhaita que ses enfans pour dernier office lui vins-
„sent fermer les yeux. Nos Romains furent si atten-
„dus de ce Spectacle, que fondant en larmes, ils fu-
„rent contraints de se retirer”. *Quam consuetudinem*
Massiliensium non in Gallia ortam, sed à Græcia transla-
tam inde existimo quòd illam etiam in Insula Ceo servari
animadverti, quo tempore Asiam cum Sex. Pompeio petens,
Fulida oppidum intravi. Sorte enim evenit, ut tunc sum-
ma dignitatis ibi femina, sed ultimæ jam senectutis, reddi-
ta ratione civibus, cur excedere vita deberet, veneno consu-
mere se destinavit, mortemque suam Pompeii præsentia cla-
riorcm fieri magni æstimavit. Nec preces ejus vir ille, ut
omnibus virtutibus, ita humanitatis quoque laudibus in-
structissimus, adspernari sustinuit. Venit itaque ad eam, fu-
cundissimoque sermone, qui ore ejus quasi è beato quodam
eloquentiæ fonte manabat, ab incepto consilio diu nequid-
quam revocare conatus, ad ultimum propositum exsequi pas-
sus est, quæ nonagesimum annum transgressa cum summa
& animi & corporis sinceritate, lectulo, quantum dignoscere
erat, quotidiana consuetudine cultus strato recubans, & in-
nixa cubito : Tibi quidem, inquit, Sex. Pompei, dii magis,
quos relinquo, quam quos peto, gratias referant : quia nec
hæcator vitæ meæ, nec mortis spectator esse fastidisti,

l'Empereur Tibere, & que nous avons encore. Il est vrai que plusieurs savans croyent que Valere Maxime n'est pas proprement l'au-

Cæterum ipsa hilarem fortunæ vultum semper experta, ne aviditate lucis tristem intueri cogar, reliquias spiritus mei prospero fine, duas filias, & septem nepotum gregem superstitem relictura, permuto. Cohortata deinde ad concordiam suos, distributo eis patrimonio, & cultu suo sacrisque domesticis maiori filia truditis, poculum, in quo venenum temperatum erat, constanti dextra adipuit. Tum desusis Mercurio delibamentis, & invocato numine ejus, ut se placida itinere in meliorem sedis infernæ deduceret partem, cupido haustu mortiferam traxit potionem. Ac sermone significans, quasnam subinde partes, corporis sui rigor occuparet, cum jam visceribus eum, & cordi imminere esset locata, filiarum manus ad supremum opprimendorum oculorum officium advocavit. Nostros autem, tametsi novo spectaculo obstupefacti erant, suffusos tamen lacrimis dimisit. Valer. Maxim. Lib. II. Cap. 6.

76 Vossius paroît n'avoir pas voulu s'expliquer affirmativement sur cet article. Il réfute d'abord l'opinion de quelques savans qui ont prétendu que Valere Maxime avoit vécu beaucoup plus tard que Tibere. Ils le confondent, dit-il, avec un autre Valere qui vivoit sous le regne de Volusien, l'an deux-cents-quatre-vingt-huit de l'Empire : ils veulent que Valere Maxime n'ait point dédié son Ouvrage à Tibere, mais au jeune Gordien, & que ce que cet historien dit des deux anciens Gordiens, dont l'un fut oncle, & l'autre ayeul, du jeune Gordien, ait été mal à propos attribué à César & à Au-

l'auteur de l'Ouvrage qui paroît depuis si longtems sous son nom: ils prétendent 76 que ce n'est qu'un abrégé du sien. Ils disent

guste. Mais comment est-il possible que ces Savans ayent donné dans une erreur aussi grossiere, puisque Valere Maxime leur apprenoit lui-même qu'il avoit vécu du tems de Sextus Pompée, comme nous venons de le voir? *Propterea existimare aliquis possit, hunc potius esse illum M. Valerium Maximum, qui anno Christi CCLIV. cum Volusiano imperatore Consul Romæ fuit, iterumque consulatum gessit anno CCLVII. ut ex Onuphrio & aliis constat: ita quod Valerius in præfatione ait, divinitatem ejus imperatoris cui opus suum dedicat, paterno avitoque sideri parem videri, id non de Julio, Augusto, Tiberioque accipi debet; sed de imperatoribus tribus Gordianis; quorum duos in Africa creatos imperatores Maximianus occidit; tertius vero prioris nepos, alterius filius fuit: qui imperare cæpit anno CCLXXXVIII. quo de Gordiano ita Capitolinus in Maximo & Pupieno. Neque unquam quisquam in illa ætate amatus est; merito avi, & avunculi, seu patres, ut quidam dicunt, qui pro populo romano contra Maximum in Africa vitam finièrant. Sed cave hæc decipiant: nihil enim verius quam hunc memorabilium Scriptorem multo esse antiquiorem. Gerard. Vossius, Lib. de Histor. Latin.*

Après avoir constaté le tems où Valere Maxime a vécu, Vossius dit que si quelqu'un lui objecte, qu'il est étonnant qu'un Auteur qui vécut du tems d'Auguste, parle souvent aussi mal qu'on parla longtems après le regne de cet Empereur; il repond à cela, que dans

sent que du tems de Tibere, cet illustre Romain ramassa en plusieurs livres un grand nombre d'exemples ou faits mémorables, tant des Grecs que des Romains: mais comme il le fit d'une maniere fort étendue, cet Ouvrage, quoique d'ailleurs écrit avec toute la délicatesse de ce siècle là, fut négligé, & seroit péri, si un certain Nepotien d'Afrique, ou un certain Julius Paris, selon Vossius, n'en avoit fait l'abregé, dans lequel il n'a point mis ni l'élégance ni la pureté du stile de Valere Maxime. C'est principalement sur ces défauts que les savans qui prétendent que nous n'avons plus que l'Abregé de Valere Maxime, fondent leurs raisons. Valere

tous les tems il s'est trouvé des Auteurs qui ont eu un mauvais stile. Ciceron se plaint que la quantité d'étrangers qu'on avoit reçus dans Rome avoit déjà commencé à corrompre la pureté du langage. Enfin Vossius ajoute, que si l'on n'est pas content de cette réponse, il conviendra qu'il peut être arrivé, qu'ainsi que nous n'avons plus qu'un abregé de l'Histoire de Justin par Trogue Pompée, nous n'avons aussi que l'abregé de Valere Maxime, fait par Julius Paris. Remarquons ici que Vossius ne dit pas qu'il soit convaincu que nous n'avons que l'abregé de Valere Maxime, qu'il se contente de dire, que cela est possible. *Quod si quis objectet, minus igitur esse, si is, qui Augustei avi Consuli familiaris*

lere Maxime, dit Erasme ⁷⁷ ressemble à Ciceron comme un mulet ressemble à un homme. A peine peut-on croire en lisant son Ouvrage, qu'il ait été Italien, & qu'il ait vécu dans le tems qu'il dit ; tant il y a d'éloignement de son stile à celui des Ecrivains de ce tems. On croiroit que l'auteur de cet Ouvrage est un Africain.

Il me paroît que les raisons qu'apportent les savans, qui veulent que nous n'ayons pas l'Ouvrage de Valere Maxime, mais l'abregé qui en a été fait, sont très-foibles.

Premierement, quant au stile dur, je ré-
ponds à cette objection, qu'elle n'est point
déci-

fuit, dictione utatur, qualis sequentis seculi post fuit: primum dicam, nec illo awo omnes tersè satis locutos. Nam & jam Cicero in Bruto conqueritur, quod receptis in civitatibus tot exteris, corrumpi cœpisset natus ille color sermonis romani. Quod si illud minus satisfacit, quid si dicam fortasse, ut non Trogum; sed epitomen Trogi habemus, ita nec Valerium exstare sed epitomen ejus quam Julius Paris concinnaverit. Idem, ibid.

⁷⁷ *Valerius Maximus tam similis est Ciceroni, quam mulus homini, adeo ut vix credas Italum fuisse qui scripsit, vel hoc ætatis quod præ se fert vixisse, tam diversum est totum dictionis genus. Afrum quempiam esse dicas. Erasm. in Ciceron.*

décisive, parce que dans tous les siècles il y a eu des Auteurs très-différens pour la maniere de s'exprimer, quoiqu'ils ayent vécu dans le même tems : & qui pourra penser dans deux-mille ans d'ici, soit que la langue françoise soit devenue une langue morte, soit qu'elle soit encore en usage, que la Pucelle de Chapelain ait été écrite dans le même siècle que Bajazet & Britannicus; & que le poëme sur la Madeleine ait été composé à peu près dans le même tems que l'art poétique de Despréaux. N'y-a-t-il pas plus de différence, pour me servir des termes d'Erasmus, de Chapelain à Racine, que d'un mulet à un homme ? est-il rien de plus digne, je ne dis pas d'un Africain, mais d'un barbare Canadien, que ces vers faits par un homme célébré & loué presque par tous les Savans qui vivoient de son tems.

78 La bien heureuse Cour, dans un profond silence,
Entend du Roi des Rois la Sacrée ordonnance,
Puis,

78 La Pucelle d'Orleans, poëme héroïque, &c. Chant. I.
par M. Chapelain.

79 Nous placerons ici le commencement du Poëme de la Madeleine, & les Lecteurs se souviendront que les Vaugelas, les Patru, les d'Ablancourt, les Racine & les Despreaux vivoient dans le tems qu'il a été fait.

DE L'ESPRIT HUMAIN. 103

Puis, d'un ton de transport & d'applaudissement
Benit à haute voix le divin jugement.
Pour accomplir son œuvre aussi-tôt il commande
A l'un des messagers de l'Angelique bande ;
Qu'il aille vers l'Ardenne, & trouve dans un bois
La fille destinée à sauver les françois ;
Que par les traits ardens d'un céleste langage
Il allume en son cœur l'héroïque courage ;
Qu'il dispose son bras aux grandes actions,
Et chasse de son sein les basses passions.

Voilà dans ces vers & dans tout le poëme
d'où ils sont pris, un exemple décisif pour
montrer la nécessité de ne pas établir qu'un
Auteur n'a pu vivre dans un certain tems,
parce qu'il s'est servi de certaines expres-
sions 79 & de certaines phrases absolument
éloignées de celles des Ecrivains qui ont
vécu dans ce même tems. D'ailleurs bien
des Savans prétendent, que les titres des
Chapitres de l'Ouvrage de Valere Maxime,
qui sont remplis de termes sur lesquels
on fonde principalement la raison de
l'abregé

Je chante dans mes Vers une Dame de marque,
Dont le chef est encor un temple où l'on remarque.
Sur son vieux frontispice un endroit du milieu,
Empreint & consacré des doigts sacrés de Dieu.
Merveille qui paroît entre les plus illustres,
Et subsiste depuis trois-cens vingt & six lustres,

l'abregé fait par Nepotien, ne sont pas véritablement de Valere Maxime, & ont été inventés par des copistes ignorans. Le Pere le Vassor ⁸⁰ assure avoir vû un ancien Manuscrit de Valere Maxime, où les titres des chapitres dans lesquels on trouve des termes barbares étoient différens. Quant au mot

Monument éternel d'un si long-tems passé.
 C'est donc pour ce sujet que me sentant poussé,
 Du puissant, du sublime & relevé genie,
 Qu'a sur ses autres Sœurs, la celeste Uranie ;
 Je prends pour exalter son magnifique nom,
 La trompette sonante & le bruyant clairon,
 Afin que mille échos dans les vastes Campagnes
 Et jusques aux sommets des plus hautes Montagnes,
 Sur un ton éclatant & sous un air serein
 S'éveillent pour répondre à ces bouches d'airain
 Qui ne rediront plus ce nom de Rosemonde,
 (Tant de fois rechanté sur la terre & sur l'Onde)
 Pour faire retentir du levant au Couchant
 Celui que je m'en vais trompeter en ce chant.
 Mais comme je ne suis que l'Echo de tant d'autres,
 Dans cette conjecture ayant besoin des vôtres,
 Joignez, voûtes, rochers, antres, valons, & bois,
 Tous vos raisonnemens à celui de ma voix.
 Les Cieux seront ravis, & la terre charmée
 D'un volume volant avec la renommée,
 Et ce Saint Evangile aura bien tant de Cours
 Qu'il sera proclamé par tous les carefours.

La Madelaine, Poëme héroïque, Chant. I.

mot *Parvitas* ⁸¹, *ma petitesse*, qu'on lui reproche comme indigne de la latinité du siècle où il écrivoit : la complaisance & la flatterie qu'il témoigne à Tibere dans sa préface peuvent le lui avoir fait mettre en usage pour la première fois. Cette préface est pleine de louanges aussi outrées que

⁸⁰ Non esse porro auctorem Valerium Maximum inscriptionum cujuscunque capitibus, vel illud argumento notat esse Franciscus Vavassor, libro de vi & usu verborum quorundam latinorum, quod Lib. V. Cap. 2. de gratitudine inscribitur, & Cap. 3. de ingratitude, quas voces neque usquam illo sensu apud probum Scriptorem reperias (apud Apicium enim gratitudo ciborum notat gratum & jucundum illorum saporum) nec ipse Valerius toto duplici capite usurpavit, cum occasio usurpandi, imo propè necessitas non deesset. Idem tamen Vavassor testatur se habuisse scriptum manu Valerium, in quo non jam de gratitudine & ingratitude, sed de gratis & ingratibus capita inscripta fuerint. Albert. Fabric. Biblioth. Latin. Lib. II. Cap. V. in not.

⁸¹ Scripsit igitur (Val. Maximus) post Sejani caedem: nempe extremis Tiberii temporibus. Stilus tamen vix sapit tam bonum avum, ut cum in proœmio ait, Mea parvitas eo justius ad favorem tuum decurrerit. Gerard. Voss de Hist. Latin. Lib.

que celles qu'on a le plus condamnées dans Paterculus ; je la placerai ici, parce qu'elle servira de preuve pour montrer que Valere Maxime nous apprend lui-même qu'il vivoit sous l'Empereur Tibere.

„Entre tant de Volumes ⁸² qui nous
 „rapportent confusément les hauts faits des
 „grands hommes, j'ai choisi ceux des plus
 „illustres Auteurs pour en tirer les paroles
 „& les actions heroïques des Romains &
 „des autres peuples, afin que ceux qui les
 „voudront imiter, trouvent dans l'Ordre de
 „mon recueil un facile abrégé des exem-
 „ples qui sont un peu trop largement ré-
 „pandus dans les autres. Ce n'est pourtant
 „pas mon dessein de les comprendre tous,
 „car

⁸² *Urbis Romæ, exterarumque gentium facta simul ac dicta memoratu digna, quæ apud alios latius diffusa sunt, quam ut breviter cognosci possint, ab illustribus electa auctoribus deligere constitui: ut documenta sumere volentibus longæ inquisitionis labor absit. Nec mihi cuncta complectendi cupido incessit. Quis enim omnis ævi gesta modico voluminum numero comprehenderit? aut quis compos mentis, domesticæ peregrinæque historiæ scriem, felici superiorum stilo conditam, vel attentiore cura, vel præstantiore facundia, traditurum se speraverit? te igitur huic cæpto, penes quem hominum Deorumque consensus, maris ac terræ regimen esse voluit certissima Salus patriæ, Cæsar invoco: Cujus cæ-*

„car qui pourroit renfermer l'Histoire de
 „tant de Siècles dans un seul livre, ou qui
 „feroit si vain que d'espérer y réussir mieux
 „que nos anciens ? Soit que l'on examine
 „la grandeur de leur travail, ou que l'on
 „confidère l'excellence de leur stile. Je
 „t'invoque en cette entreprise ô César ! toi
 „qui es le ferme soutien de ma patrie, toi
 „que les Dieux & les hommes ont établi
 „pour commander à l'Univers : enfin toi
 „dont la céleste providence couronne si bien
 „la vertu, & punit si sévèrement les vices
 „que je vais décrire. Les grands Orateurs
 „imploroient autrefois l'assistance de Jupi-
 „ter dans le commencement de leurs haran-
 „gues, & les poètes fameux ont toujours
 „commencé leurs Ouvrages par l'invoca-
 „tion

*lesti providentiâ virtutes, de quibus dicturus sum, benignis-
 sime foventur : vitia serenissime vindicantur. Nam si prisca
 oratores ab jove optimo maximo bene orsi sunt ; si excellen-
 tissimi vates à numine aliquo principia traxerunt : mea
 parvitas eo justius ad favorem tuum decurrerit quod cætera
 divinitas opinione colligitur, tua præsentî fide paterno avi-
 toque sideri par videtur : quorum eximio fulgore multum
 ceremoniis nostris inclitæ claritatis accessit. Deos enim
 reliquos accepimus, Cæsares dedimus ; & quoniam initium
 à cultu Deorum petere in animo est, de conditione ejus
 summam differam. Valer. Maxim. ad Tib. Cæs. præf.*

„tion de quelque Divinité : ce n'est donc
 „pas sans raison que je t'appelle à mon se-
 „cours afin que tu me proteges. Véritable-
 „ment j'ai beaucoup de respect pour les
 „Dieux que nous adorons sans les voir &
 „que l'opinion seulement nous rend véné-
 „rables : mais j'ai bien plus de confiance
 „en ta Dèité présente & visible, dont la
 „splendeur est pareille aux lumieres de ton
 „Ayeul, & brille de la même clarté que cel-
 „le de ton pere. Ces deux grands Astres
 „ont ajoûté beaucoup d'éclat à la pompe
 „de nos cérémonies ; car nous avons reçu
 „les autres Dieux, mais nous avons donné
 „les Césars ; donc puisque c'est mon des-
 „sein de commencer par le culte des Dieux,
 „j'en

23 *Huic ades aliis Januariis collectis à Gisb. Cuperò in*
ἀποδείωσ. Homeri, p. 271. Ceterum quod epitomam tan-
tum Valerii superesse nobis audacter affirmant viri eruditi
non adeo certum esse, vcl ex Plinio majore qui plus simplici
vice verbis ejus utitur, colligi possit. Albert. Fabric.
Biblioth. latin. Lib. II. Cap. V. in Not.

24 *Post eadem Sejani scripsit (Valer. Maximus) Libros*
IX. dictorum factorumque memorabilium digestorum in cer-
tas Classes ; opus jucundum, varium, utile lectumque Gellio.
Lib. XII. Cap. VII. Plinio, Lib. VII. & Plutarcho, in Mar-
cello. Albert. Fabric. Biblioth. Latin. Lib. II. Cap. V.

„j'en expliquerai la maniere en peu de „paroles”.

Plus je considère cette Préface, & plus je pense comme un habile critique, cité & approuvé par Albert Fabricius, qui croit qu'il y a bien de la hardiesse ⁸³ à assurer, que nous n'avons pas aujourd'hui le véritable Ouvrage de Valere Maxime. Enfin, quoi qu'il en soit ⁸⁴, Aulu-Gelle, Pline, Plutarque, parlent de cet Auteur, qu'ils disent être varié, utile & agréable. Remarquons que toutes ces louanges sont véritablement dues à l'ouvrage qui nous reste aujourd'hui, qui n'est suspect que par rapport au stile ⁸⁵, que ces Auteurs anciens ne louent pas.

TACITE.

⁸³ Nous avons déjà prouvé par plusieurs poèmes françois combien l'on se tromperoit dans mille ou douze cens ans si l'on vouloit juger par le stile, du tems ou auroient vécu les Auteurs de ces poèmes. Nous montrerons en finissant cet article, que si certains Ouvrages des Anciens étoient parvenus jusqu'à nous dans leur entier, & que d'autres auteurs pour les tourner en ridicule n'en eussent pas conservé certains morceaux qui nous apprennent dans quel Siècle ils ont été composés, il nous seroit impossible de le deviner. Supposons que nous eussions le poème que Neron avoit écrit, dans lequel se trouvoient les vers que nous a conservé Perse,

TACITE.

Tacite a vécu sous l'Empire de Vespasien ⁸⁶ & sous les regnes suivans, estimé & chéri des premiers de la Republique. Son mérite l'éleva aux premières charges. Plin le jeune lui donna de grands éloges, ⁸⁷ & dit dans une de ses épîtres, qu'il l'avoit pris pour modele de l'éloquence qu'il vouloit suivre, parmi un très-grand nombre

& que nous ne les eussions pas dans les Satyres de cet Auteur, pourrions nous jamais croire qu'un tel poëme a été fait dans le Siècle d'Auguste, ou du moins au commencement de celui qui le suivit.

*Torva mimaloneis implerunt cornua bombis
Et raptum vitulo caput ablatura superbo
Bassaris, & lincem manas flexura corymbis
Evion ingeminat; reparabilis affonat echo.*

Perf. Sat. I.

Nous placerons ici la traduction que le Pere Tarteron a faite de ces Vers latins en vers françois.

Ils ont rempli l'airain de sons mimaloniques :
La fureur les emeut dans les plaines attiques.
Le Bassaride court, se troublant le cerveau
Pour arracher la tête à quelque illustre veau.
De vignes & de lierre elle enchaîne les ronces,
Elle appelle Evion : & de loin les reponses
Que rend la Nymphe Echo, des rochers & des bois
Viennent à son oreille en redoublant la voix.

DE L'ESPRIT HUMAIN. III

nombre d'Orateurs qu'on trouvoit pour lors à Rome.

Tacite écrivit premièrement son Histoire, dont nous n'avons plus que cinq Livres, & ensuite les Annales, dont nous avons perdu une bonne partie. Outre ces deux Ouvrages, il a composé un traité des divers peuples qui de son tems habitoient l'Allemagne, où il parle de leurs mœurs :
il

86 Cornelius Tacitus eques romanus, gener Cn. Julii Agricola, sub Vespasiano, Domitiano, Nerva (sub quo Consulatum gessit) & Trajano varios honores gessit. Albert. Fabric. Biblioth. Latin. Cap. 21.

87 Erit rarum & insigne duos homines etate prope-modum aequales, nonnullius in litteris nominis, alterum alterius studia fovisse. Equidem adolescentulus cum jam tua fama gloriaque floreret, te sequi, tibi longo, sed proximo, intervallo, & esse & haberi concupiscebam. Plin. Nepos Lib. VII. Epist. 12. Dans une autre Lettre, Pline le jeune écrit à Tacite. Vous me demandez les circonstances de la mort de mon Oncle, pour que vous puissiez les écrire avec plus de certitude. Je vous suis infiniment obligé ; car je suis assuré que sa gloire deviendra immortelle, si c'est vous qui parlez de sa mort. Petis avunculi mei exitum tibi scribam, quod verius tradere posteris possis. Gratias ago, nam video morti ejus, si celebratur a te, immortalem gloriam esse propositam. Plin. Nep. Lib. V. Epist. 16.

Il a aussi écrit la vie de son beau pere Agricola. Quelques uns lui attribuent encore l'Ouvrage sur la cause de la corruption de l'éloquence latine, que d'autres donnent à Quintilien, & qui n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre.

Selon le sentiment de Juste Lipse ⁸⁸, Tacite avoit écrit son histoire avant les Annales; on imprime cependant ordinairement les Annales à la tête de ses Ouvrages, parce qu'elles commencent dans les der-

⁸⁸ Voici le jugement que Juste Lipse a porté sur le mérite de Tacite. „Il n'y a point d'Auteur grec ni „latin, & très assurément il n'y en aura jamais, qui „pour l'étendue de sa prudence soit comparable à ce- „lui-ci: je ne pense pas qu'aucun autre puisse jamais „lui être préféré. Chaque page, que dis-je? chaque „ligne contient des conseils, des preceptes, des dogmes; „encore sont-ils si cachés qu'il faut avoir l'esprit bien „subtil & bien éclairé pour les connoître tous. Car de „même que tous les chiens ne font pas lever la bête „de son gîte, de même aussi tous les lecteurs n'attra- „pent pas le sens misterieux de Tacite: il faut pour „cela des hommes faits, une certaine subtilité d'esprit, „un jugement qui aille droit au but; & pour le dire „en un mot, une naissance heureuse. Si cela vous „manque, croyez-moi, faites autre chose". *Non est in „græcis aut latinis, & sicuter dicam, non erit, qui prudentia omnigenæ laude huic se comparet, adeo non veremur*

dernieres années du Regne d'Auguste, & continuent jusqu'à la fin de celui de Neron, dont les douze dernieres années nous manquent, le tems nous les ayant enlevées. L'Histoire de Tacite commence au contraire à l'époque de la mort de Neron, & s'étend jusqu'à l'heureux gouvernement de Nerva & de Trajan. Il est cependant certain que Tacite a composé son Histoire comme plus proche de son tems, avant les Annales⁸⁹, puisqu'il la cite dans le onzième

ne quis anteponat. Singula paginae, quid paginae? singulae lineae, dogmata, consilia, monita sunt; sed brevia saepe aut occulta, & opus sagaci quadam mente percurrendum & assequendum. Sicut non omnes canes feram, non item lectores virtutes hujus dotesque aut indagant, aut captent. Iis opus est, & cum ingenii quadam subtilitate, judicii rectitudine; & ut verbo dicam, naturae bonitate. Qui non habet me audiat, & res alias agat. Just. Lips. Oper. Tom. II. p. 183.

⁸⁹ Non desunt viri docti, qui libros historiarum à Tacito ante Annales scriptos esse contendunt, quoniam ipse undecimo Annalium ad illos lectorem remittit. (Utriusque principum variationes praetermitto, satis narratas libris quibus res Imperatoris Domitiani composui.) Ut adeo orsus fuerit Tacitus ab Imperatoribus aetatis suae conjunctioribus, deinde ad priores, & remotiores dicendos se converterit. Albert. Fabric. Biblioth. Latin. Cap. XX. Art. III.

me Livre des Annales où il renvoye son Lecteur, à ce qu'il avoit déjà écrit des actions de Domitien; duquel on ne peut dire qu'il ait parlé ailleurs que dans les Livres de son Histoire, dont il ne nous reste plus que cinq, comme je l'ai déjà dit. Juste Lipse conjecture qu'il y en a eu bien dix de perdus: Tacite s'étendoit depuis Galba jusqu'à Nerva & Trajan; ce qui renferme un espace de vingt & un ans pour le moins. Il y a donc apparence que la plus

90 „Tacite, dit Bodin, a l'expression fine & delicate: „toutes ses paroles sont assaisonnées de prudence. . . . „Certainement il n'y a point d'historien plus utile ni „par conséquent plus nécessaire aux Magistrats & aux „Juges”. Ensuite Bodin, après s'être recrié contre le jugement d'Alciat, qui appelle, l'Histoire de Tacite, un buisson d'épines, il ajoute ce qui suit: „Budé appelle „Tacite le plus scèlerat de tous les Ecrivains, à cause „qu'il a dit je ne fais quoi contre les Chrétiens; & „c'est, à mon avis, pour la même raison qu'il est traité „de grand menteur par Tertullien, & de grand flateur par Orosius. Mais le Jurisconsulte Marcel a répondu qu'une femme débauchée fait très-mal de proposer son Corps, mais non pas de recevoir de l'argent étant sur le pied de femme de joie. L'on peut „dire de même que Tacite a bien été impie puisqu'il „a été païen; mais qu'il n'a rien fait d'impie pour „avoir écrit contre les Chrétiens, puisqu'il étoit païen.

plus grande partie de son Histoire manque. Le stile en est un peu plus étendu & plus fleuri que celui des Annales, qui sont écrites d'une façon sèche & pressée, quoique l'éloquence de Tacite paroisse partout; car son genre d'écrire grave, a cette sublimité, dont Demosthene ne s'éloigne jamais, selon que l'ont observé les plus habiles Rheteurs.

Les Ouvrages de Tacite sont remplis de pensées ⁹⁰ mâles & élevées, exprimées en
peu

„Au contraire, je croirois qu'il auroit fait une impiété
„s'il n'eut pas tâché de détruire toutes les Religions
„opposées à la sienne”. *Est oratio Taciti mirum in modum arguta & prudentia plena. . . . Nullus profecto historicus Magistratui ac judici utilior videtur. . . . Budæus acerbè Tacitum Scriptorum omnium sceleratissimum appellavit, quod nonnihil adversus Christianos scripsit. Quæ ratio fecit, opinor, ut eum Tertullianus mendacissimum, Orosius adulatorum appellaret. Sed quem admodum Marcellus JC. meretricem turpiter facere respondit, quod sit meretrix, non tamen turpiter accipere cum sit meretrix: ita quoque impiè fecit Tacitus, quod non fuerit Christianus; sed non impie adversus nos scripsit, cum gentili superstitione obligaretur. Ego verò impium judicarem, nisi quamcumque religionem veram judicaret, eam quoque tueri, & contrarias evertere conaretur. Method. Hist. Bodin. Cap. IV.*

peu de mots. Il n'est aucun Historien aussi sententieux, aussi politique que lui : les Princes doivent s'instruire dans la lecture de ses écrits ⁹¹.

L'Empereur Tacite, qui vivoit deux-cents ans après la mort de l'Historien dont nous par-

Je passe à Tertullien, qui vivoit dans un tems de persecution, de s'être recrié contre Tacite. Mais comment des Auteurs modernes ont-ils eu assez peu de justesse d'esprit pour faire un crime à un auteur païen, d'avoir écrit que les Chrétiens étoient généralement haïs & méprisés : & qui peut nier cette vérité, dont les Auteurs Ecclésiastiques nous rendent eux-mêmes témoignage ? D'ailleurs Tacite ne dit pas que les Chrétiens eussent mis le feu à Rome ; au contraire, il rejette entièrement ce crime sur Neron. „Ce ne fut pas tant, dit-il, „pour l'incendie dont on les accusoit, qu'on les fit mourir, que parce qu'ils s'étoient chargés de la haine du „genre-humain. Et quoique ces misérables méritassent la mort pour d'autres crimes, on en avoit pourtant compassion, comme de gens que l'on ne sacrifioit pas au bien public, mais à la cruauté d'un tiran”. *Abolendo rumori (jussi incendii) Nero subdidit reos, & quæsitissimis pœnis affecit, quos vulgus Christianos appellabat. . . . Haud perinde in crimine incendii, quam odio humani generis convicti sunt. . . . Quamquam adversus fontes, & novissima exempla meritos, miseratio oriebatur, tanquam non utilitate publica, sed in sevitiam unius absumerentur.* Cor. Tacit. Annal. XV.

parlons, se glorifioit du nom qui lui étoit commun avec ce grand homme, s'estimoit heureux de l'avoir eu pour ancêtre, & d'être reconnu pour être de sa postérité. Il fit mettre sa statue dans toutes les Bibliothèques, & ordonna qu'on écrivît tous les ans dix fois ses Livres, afin qu'ils passassent de main

Si l'on demande quels étoient ces autres crimes pour lesquels Tacite dit que les Chrétiens méritoient la mort; je reponds, que c'étoient le mépris du culte des Dieux établis par les loix, le refus de se conformer aux Edits du Souverain. Tacite, qui vivoit dans la Religion de son pays, qui suivoit la Loi de son prince & celle de l'Etat, pouvoit-il regarder comme innocente la conduite des Chrétiens, qui vouloient renverser les Temples des Dieux, & détruire la Religion dans la croyance de laquelle les Romains s'étoient rendus les maîtres de l'Univers. Condamner Tacite de blâmer les Chrétiens; c'est trouver mauvais que les Historiens catholiques les plus impartiaux & les plus éclairés, n'ayent pas approuvé que les protestans renversassent & brisassent toutes les statues des Saints dans les Eglises des Catholiques.

9^e Tacite, dit Strada, a composé son Histoire plutôt pour instruire que pour raconter; & il ne s'attache pas tant à des conjectures sur le passé, qu'à donner des avertissemens pour l'Avenir. *Tacitus historiam composuit præceptorum causâ, nec tam affert præteritorum conjecturas quam futurorum monita.* F. Strad. Lib. I. prol. Academ. II.

main en main & de siècle en siècle, comme ils ont fait jusques au nôtre.

Le grand Duc de Toscane, Cosme de Medicis, choisit Tacite entre tous les historiens, comme celui de la lecture duquel il pouvoit tirer le plus d'instruction. Tous les grands ⁹² politiques ont toujours admiré cet Auteur.

Il faut pourtant convenir que Tacite est quelquefois obscur ⁹³, c'est à sa brièveté & à sa précision qu'on doit attribuer ce défaut. Quelques critiques ont dit que son stile n'étoit pas pur. Voici ce que leur a répondu le sage la Mothe le Vayer dans son

⁹² Mr. de Harlay de Chavalon dans la préface de la traduction qu'il a donnée des Oeuvres de Tacite, parle ainsi de cet Auteur. „Tacite est un fidèle Historien, un très-grand homme d'Etat, & un courtisan qui savoit parfaitement les intrigues du Cabinet. Je ne trouve point d'Auteur plus exact dans la représentation des mœurs, ni plus industrieux dans les règles du gouvernement politique. . . . Il entre dans les secrets motifs des conseils avec tant de probabilité, que s'il ne les a pénétrés, les plus habiles gens ont sujet de croire que mal-aisément peuvent ils avoir été autres qu'il ne les représente”.

⁹³ Les plus grands partisans de Tacite conviennent qu'il est quelquefois obscur. Il n'y a dans Tacite, dit

son jugement sur les historiens latins.
 „Quant à ceux qui ont été assez hardis
 „pour prononcer que Tacite ne parloit pas
 „bien latin ; je les trouve plus dignes de
 „pitié dans un tel delire que de reponse. Al-
 „ciat soutenoit que la diction de Paul Jove,
 „auteur moderne, étoit meilleure que celle
 „de cet Ancien historien ; toute pleine, di-
 „soit-il, d'épines ; & Ferret condamnoit de
 „même la phrase de Tacite comme n'étant
 „pas assez romaine à son jugement. S'il
 „y eut jamais un ridicule, c'est celui-là ; &
 „j'ose dire, plein que je suis d'indignation
 „contre de si déraisonnables sentimens,
 „qu'apparemment le moindre cuisinier ou
 „pal-

la Mothe le Vayer, que l'obscurité dont on puisse se plaindre ; & peut être ne lui doit-elle pas être imputée comme un défaut, puisqu'il s'étoit proposé Thucydide pour exemple. *La Mothe le Vayer. Jug. des Hist. Lat. Art. Tacite.* Juste Lipsé qui convient que Tacite est quelquefois obscur, tâche ainsi que la Mothe le Vayer, de le justifier sur ce défaut. Tacite, dit-il, paroît rude & obscur à quelques personnes : mais est-ce sa faute ou la leur ? Si sa maniere d'écrire est subtile & raffinée, ses Lecteurs le doivent être aussi. *Scaber quibusdam & obscurus videtur, suone vitio, an ipsorum ? nana acute arguteque scripsisse fateor, & tales esse debere, qui eum legent.* Just. Lips. Doct. Civil. in Not. p. 12.

„palfrenier de Tacite parloit mieux latin
 „que Ferret & Alciat. Qui n'admira qu'il
 „se trouve des barbares aujourd'hui tels
 „qu'Alciat & Ferret. A l'égard des anciens
 „Romains qui sont assez téméraires pour
 „dire, qu'un auteur d'une aussi grande con-
 „sidération ne savoit pas seulement parler
 „sa langue maternelle, en verité, il faut
 „avoir un front d'airain, & une cervelle
 „à l'effor pour avancer de semblables pro-
 „posi-

94 *La Mothe le Vayer, Jug. sur les Hist. Lat. Art. Tacite.*
 Remarquons ici que Vossius a condamné Alciat & Ferret
 avec autant de severité que la Mothe le Vayer. Alciat,
 dit Vossius, ose avancer que le stile de Tacite est très-
 mediocre eu égard à celui de Paul Jove. Pardonnons
 lui cette mauvaise censure qui ne vient que du grand
 amour qu'il portoit à Paul Jove. Comment Alciat &
 Emile Ferret peuvent-ils dire sans être ridicules, que Ta-
 cite ne parle pas assez bien latin, lui dont la diction est
 si élégante, si pure, & si limée? *Alciatus non dubitat
 affirmare dictionem ejus præ illa Pauli Jovii esse obsoletam:
 condonemus tale judicium tanto viro, & cogitemus ex amo-
 re Jovii proficisci, & quale illud, quod idem & Æmilius
 Ferretus, eum non latinè satis scribere. Quam hoc
 insapidum quam insulsum? quis enim non videt dictio Taciti
 quam sit elegans, quam tersa & limata?* Voss. Lib. I.
 de Hist. Lat. Cap. 30.

Nous observerons que Juste Lipse, admirateur zélé de
 Tacite dit tout le contraire de Vossius, & qu'il trouve

„positions. Pour moi, quand je verrois
 „mille choses dans Tacite qui ne me plai-
 „roient pas, j'accuserois plutôt ma foible
 „connoissance, le vice des exemplaires, ou
 „quelques autres défauts, qui ne lui peuvent
 „être imputés, que de donner le démenti à
 „toute l'antiquité, tombant dans une ima-
 „gination aussi folle que celle que je ré-
 „fute 94”

Ce

le stile de Tacite fort impur. Il dit qu'il seroit un Au-
 teur accompli, & qu'il pourroit le disputer à tous les
 anciens historiens tels que Tite-Live & Saluste, si son
 latin étoit aussi pur que le leur. *Si linguæ latinæ esset
 eadem puritas, cetera sic perfectus, ut vocare illos ipsos an-
 tiquos in certamen possit dignitatis.* In Epist. ad Ma-
 xim. II. Imperat.

Qui peut, en voyant cette opposition de sentimens
 entre des Auteurs tels que Vossius & Juste Lipse, c'est
 à dire entre des Ecrivains qui prétendent connoître tou-
 tes les finesses de la langue latine, ne pas se moquer
 des prétendus jugemens des puristes modernes latins,
 dont l'un approuve ce que l'autre rejette. Je renvoye
 les lecteurs à ce que j'ai dit sur ce sujet dans l'article
 de Valere Maxime; & je me contenterai de remarquer
 pour montrer le ridicule des modernes qui prétendent
 condamner le stile de Tacite, que Quintilien, qui sûre-
 ment savoit mieux le latin qu'eux, ne le trouve point
 défectueux; car il y a grande apparence, & plusieurs

Ce passage doit être appliqué dans toutes les occasions où certaines gens qui vivent aujourd'hui, sont assez insensés pour vouloir juger du stile d'un Auteur ancien, & pour blâmer ce qui a été généralement applaudi par les contemporains de cet Auteur, dans un tems où la langue étoit vivante, & où les gens qui pouvoient juger avec connoissance de son stile, en sentoient routes les délicatesses, qui nous sont à présent très-peu connues.

Quelques savans ont accusé Tacite d'affecter, presque partout, de fouiller dans le cœur humain, & d'en sonder les replis les plus cachés; de donner ses idées & ses conjectures pour des réalités; de prêter souvent aux hommes des intentions qu'ils n'ont point eues, & des desseins auxquels ils n'ont jamais pensé. Mr. Rollin est de ce

savans éclairés en conviennent, que c'est de Tacite que Quintilien a voulu parler, lorsqu'il a dit : „Il est un historien qui vit encore aujourd'hui, qui fait la gloire de notre siècle & qui mérite de vivre éternellement dans la mémoire des siècles à venir. Son nom sera célèbre un jour, mais présentement il suffit de l'indiquer, on le devinera aisément. Ce grand homme a des admirateurs, mais peu d'imitateurs: l'amour de la vérité lui a nui, quoiqu'il ait supprimé bien des cho-

ce sentiment, il dit qu'il semble que Tacite est plus attentif à faire voir le mal que le bien. Je réponds à cela, que Tacite s'acquiesçoit exactement de l'emploi d'un véritable historien, puisque les Princes dont il écrivoit les vies avoient tous été de très-mauvais Princes. D'ailleurs Tacite fondoit les replis du cœur humain, parce qu'il les connoissoit tous parfaitement. Cette connoissance est le partage de ceux, qui comme Tacite, étant dans de grands emplois, sont en état de réfléchir sur la conduite des hommes qui ont à faire à eux. Pour être bon historien il ne faut pas savoir seulement les événemens, mais il faut connoître les causes qui les ont produits, les démêler au milieu des préjugés, de la haine, & de l'intérêt personnel qui les cachent souvent. C'est pourquoi il est presque impossible

„ses. Ce que nous avons de lui montre encore la „hardiesse de ses pensées & l'élévation de son esprit”.
Supereſt adhuc & exornat etatis noſtræ gloriâ vir ſecularum memoria dignus qui olim nominabatur, nunc intelligitur; habet amatores, nec imitatores, ut libertas, quatinquâ circumciſis quæ dixiſſet, ei nocuerit. Sed elatum abunde Spiritum, & audaces ſententias deprehendas, etiam in iis quæ manent. Fab. Quint. inſt. Oraſ. Lib. Cap. I.

possible d'être bon historien, lorsqu'on n'a jamais eu de part aux affaires, & qu'on n'a pas appris à connoître les hommes dans tous les différens états de la vie, & dans les diverses situations où ils se trouvent. La même personne qui n'a plus rien à craindre d'un grand qu'elle flatoit, le déchire impitoyablement. Il arrive presque toujours que la haine prend la place de la flatterie après la mort d'un Prince, s'il n'a pas été bien bon: on ne lui pardonne pas même les legers défauts qu'il peut avoir eus, & l'on grossit encore ceux qui méritent veri-

95 Tandisque Tibere, Caligula, Claudius & Neron régnèrent, dit Tacite, la crainte déguisa la vérité: mais sitôt qu'ils furent morts, la haine publia avec exagération, tout ce que la crainte avoit supprimé. *Tiberii Caiique & Claudii ac Neronis res florentibus ipsis, ob metum falsæ, post quam occiderant, recentibus odiis compositæ sunt.* Ann. Lib. I. Voilà ce que nous voyons arriver tous les jours. Les mêmes François qui avoient chanté comme un Dieu Louis XIV. dans les prologues de leurs Opera, dansoient & chantoient le jour de sa mort. Deux excès également blâmables.

96 C'est pourquoi Tacite avertit ceux qui liront ses Annales, de ne point préférer des mensonges faits à plaisir & éloignés de toutes les apparences, à des vérités plausibles & incontestables. *Mihi arguendi rumoris causa fuit, ut falsas audiciones depellerem, petereque ab*

véritablement d'être condamnés. „Tandis
 „que Tibere, Caligula, Claudius, Neron
 „regnèrent 95, dit Tacite, la crainte déguie
 „la vérité : si-tôt qu'ils furent morts, la
 „haine publia avec exagération tout ce que
 „la crainte avoit supprimé”. On peut
 donc établir sur cette sage observation de
 Tacite, que l'Histoire des méchants Prin-
 ces est très-rarement écrite fidelement, par-
 ce que pendant leur vie on les craint, &
 après leur mort on les calomnie : les cri-
 mes qu'on leur impure faussement sont re-
 gardés comme véritables 96 ; ceux qu'ils
 ont

*sis, quorum in manus cura nostra venerit, ne divulgata at-
 que incredibilia, avidè accepta veris neque in miraculum
 corruptis ante habeant. Tacit. Annal. Lib. IV.*

Il est encore un défaut qui nuit infiniment à la vé-
 rité de l'Histoire ; c'est celui de l'aveugle crédulité pour
 des Ecrivains qui ont laissé des mémoires qui ne ser-
 vent qu'à induire dans l'erreur, parce qu'ils y ont ex-
 pliqué à leur fantaisie des faits douteux & dont ils
 n'avoient pas une véritable connoissance. C'est ce qui
 a fait dire à Tacite : *Adeo maxima quæque ambigua sunt,
 dum alii quomodo audita pro compertis habent, alii vera in-
 contrarium vertunt ; & gliscit utrumque posteritati. C. Ta-
 cit. Annal. Lib. I.*

Lorsqu'un historien veut s'appliquer à trouver la vé-
 rité, & chercher à la démêler à travers tant de Mémoi-
 res que la flatterie fait écrire pendant la vie d'un prince,

ont commis rendent ceux-là vraisemblables & la haine qu'on a contre eux fait croire à la multitude tout ce que l'on en dit de mal. *Ceterorum in utrumque odio, quamvis fabulosa & immania credebantur*, dit Tacite Annal. Lib. IV.

Un

& la haine après sa mort; il est assuré de réussir dans son dessein s'il agit avec prudence, parce qu'il est dans tous les siècles des Ecrivains qui ne se laissent conduire ni par la passion ni par l'intérêt, qui parlent contre les mauvais princes sans emportement & en faveur des bons sans enthousiasme. Il faut qu'un historien qui veut démêler la vérité du mensonge consulte ceux qu'il fait avoir laissé des mémoires, dans lesquels disant naturellement leur pensée, ils ont transmis sans déguisement ce qu'ils avoient appris, non pas des partisans, non pas des ennemis des princes, mais des gens desintéressés. Imitant Germanicus, qui considérant, dit Tacite, que les amis ont souvent trop de complaisance, & que les Officiers d'une Armée sont sujets à rapporter à leur général plutôt ce qui plaît que ce qui afflige, résolut d'entendre lui-même ce que les Soldats disoient dans leurs repas & dans leurs nomens de liberté. *Tribunos & centuriones lætæ sæpius quam comperta nuntiare; amicis inesse adulationem, penitus noscendas mentes cum secreti & incustoditi, inter militares cibos, spem aut metum proferrent.* C. Tacit. Annal. Lib. II.

97 „Il n'y a rien de si beau & de si instructif pour „les Princes que ce que Galba dit à Pison, lorsqu'il prit „la résolution de le destiner à devenir son Successeur.

Un homme qui ayant connu les hommes dans les grands emplois qu'il a remplis ne se laisse point entraîner au torrent de la prévention, juge par les choses qu'il a vues, de celles qu'on lui dit avoir été faites 97; il démêle la vérité du mensonge, parce

„Galba avoit alors soixante & dix ans, il avoit longtems
 „commandé dans les Gaules & dans l'Espagne avant de
 „parvenir à l'Empire, il connoissoit les hommes dans
 „les différents Etats, c'est à dire ceux qui commandent
 „& ceux qui sont commandés. Ecoutons le parler, &
 „voyons comme l'expérience lui avoit appris à démêler
 „le mensonge de la vérité. La prospérité, dit-il à Pison,
 „a de plus forts aiguillons que l'adversité; nous nous
 „évertuons dans la mauvaise fortune, & nous nous cor-
 „rompons dans la bonne. Je veux bien croire que tu
 „conserveras toujours la même intégrité de mœurs;
 „mais sois assuré que les autres la diminueront par leur
 „extrême complaisance: la flatterie, le plus dangereux
 „des poisons, se glissera chez toi, & l'interêt des parti-
 „culiers prendra la place de l'interêt public. Nous nous
 „parlons aujourd'hui toi & moi à cœur ouvert, au lieu
 „que tous ceux qui nous approchent ne parlent qu'à
 „notre fortune; car comme il est très-difficile de con-
 „seiller aux princes ce qu'il leur faut faire, il n'y a rien
 „de plus facile que de les flater. . . . Naitre fils
 „de Prince c'est un bienfait de la fortune: mais c'est un
 „pur effet du hazard & de cette même fortune. . . .
 „Neron sera toujours regretté par les Scelerats; mais
 „il ne tiendra qu'à nous deux qu'il ne le soit pas aussi

parce qu'il a appris par expérience à en connoître la différence. Voilà l'avantage que Tacite a eu sur la plupart des historiens, c'est ce qui lui a attiré l'estime des plus grands politiques. „L'Ouvrage de „Tacite ⁹⁸ dit *Juste Lipsé*, n'est pas seulement une histoire, c'est un répertoire universel de préceptes”. Gabriel Naudé parle de Tacite comme d'un Auteur qu'il faudroit faire apprendre par cœur aux jeunes gens que l'on destine aux affaires de l'Etat. „Autrefois, dit-il, ⁹⁹ les jeunes gens ap- „pre-

„des gens de bien. Il n'est pas besoin de t'en dire d'a- „vantage. La meilleure & la plus courte methode pour „connoître ce que tu dois faire ou ne pas faire, c'est „de considérer ce que tu voudrois ou ne voudrois pas „que fit un Prince sous lequel tu vivrois : car tu dois „te souvenir que tu as à commander à des hommes „qui ne sauroient souffrir ni une entière servitude ni „une pleine liberté”. *Secundæ res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseriæ tolerantur; felicitate corumpimur, fidem, libertatem, amicitiam, præcipua humani animi bona, tu quidem eadem constantia retinebis, sed alii per obsequium imminuent: irrumperet adulatio, blanditiæ pessimum veri affectus venenum, sua cuique utilitas. Etiam ego ac tu simplicissimè, inter nos hodie loquimur, ceteri libentius cum fortuna nostra, quam nobiscum; nam suadere principi quod oporteat, multi laboris; assentatio erga principem quemcumque sine affectu peragitur. . . . Generari & nasci*

„prenoient par cœur les douze Tables com-
 „me une préparation nécessaire au droit ci-
 „vil; pourquoi donc ceux qui sont destinés
 „au maniement des affaires publiques ne
 „muniront-ils pas leur mémoire des écrits
 „de cet Auteur, pour avoir à point nom-
 „mé des exemples & des Oracles qui leur
 „enseignent à bien gouverner”?

Le Jesuite Mariana, dans son Ouvrage
 de l'Institution des Rois, me paroît avoir
 défini admirablement l'utilité de la lecture
 de Tacite pour tous les Princes qui veu-
 lent

*à principibus, fortuitum, nec ultra æstimatur. . . .
 Nero à pessimo quoque semper desiderabitur: mihi ac tibi
 providendum est ne etiam à bonis desideretur. Monere
 diutius neque temporis hujus, utilissimus idem ac brevissimus
 bonarum malarumque rerum delectus est, cogitare, quid aut
 volueris sub alio principe aut nolueris. . . . Nam
 imperaturus es hominibus qui nec totam servitutem patè
 possunt, nec totam libertatem. C. Tacit. Hist. Lib. I.*

98 *Nec Historia solum est, sed velut hortus & Semina-
 rium præceptorum. Just. Lips. ad Polit. Lib. I. Cap. IX.
 in Notis.*

99 *Si pueri olim juris civilis studium auspicaturi leges
 duodecim tabularum, tanquam carmen necessarium, edisce-
 bant, cur non & politici Reip. clavum gubernaturi, hujus
 auctoris scripta memoriæ penitè commendant, à quibus
 exempla simul atque oracula petant ipsius Reip. bene & fe-
 liciter administrandæ. Gab. Naud. Bibliogra. politic.*

lent s'instruire dans l'art de régner. „La
 „diction ¹⁰⁰, dit-il, de Tacite est rude &
 „épineuse, mais nerveuse & pleine de sens.
 „Sous ses paroles est caché un trésor de
 „choses; j'entends les maximes des Princes,
 „avec les intrigues & les fourberies de la
 „Cour.

¹⁰⁰ Tacitus horrida oratione atque spinosa, sed arguta
 imprimis, magnum rerum thesaurum tegens, concilia princi-
 pum, artes fraudesque aula. In alienis periculis & malis,
 quasi in speculo, nostrarum rerum imaginem contemplari
 licebit. Idoneus auctor, quem nunquam principes, nunquam
 aulici deponant de manibus, die nocturne versent. Reg.
 Instit. Lib. II. Cap. VI.

1. Nous acheverons cet Article par placer ici quel-
 ques uns des endroits de Tacite qui rendent cet Au-
 teur si utile aux Princes & aux Courtisans.

Labéon franc & généreux étoit incapable de flater;
 Capiton au contraire étoit souple & complaisant: l'un
 étoit plus estimé & plus célèbre chez les hommes, l'au-
 tre plus aimé du souverain. *Labeo incorrupta libertate,*
& ob id fama celebratior: Capitonis obsequium dominantibus
magis probabatur. Annal. Lib. III.

Les Pontifes faisant des vœux aux Dieux pour l'Em-
 pereur, leur recommandèrent aussi Neron & Drusus;
 non tant par amour que par flatterie, dont l'excès &
 l'omission déplaisent également. *Pontifices, cum pro in-*
columitate principis vota susciperent, Neronem quoque &
Drusum diis commendavere, non tam caritate juvenum,
quam adulatione, quæ perinde anceps, & si nulla & ubi ni-
mia est. C. Tacit. Annal. Lib. IV.

„Cœur. Nous pouvons voir comme dans
 „un miroir l'image de nos propres affaires
 „sous la figure des Aventures qu'ont eu
 „les autres. Enfin c'est un Auteur qui mé-
 „rite d'être jour & nuit entre les mains
 „des Princes & des Courtisans”.

FLO.

Lepidus adouciſſoit ſouvent les avis de ſes Collegues, lorsque par une cruelle complaiſance pour Tibere, ils ordonnoient des peines trop ſévères: mais il le faiſoit avec tant de prudence, qu'il ne déchet jamais de la réputation qu'il avoit d'homme de bien, ni des bonnes grâces de ſon maître. C'eſt ce qui me fait douter ſ'il faut attribuer au deſtin où à la diſpoſition des aſtres l'inclination que les Princes ont pour les uns, & l'averſion qu'ils ont pour les autres; ou ſi la prudence humaine a quelque part à ces accidens, enſorte que l'on puiſſe tenir un milieu commode entre une obéiſſance ſervile, & une liberté qui va juſqu'à la contradiction. *Lepidus pleraque ab ſævis adulationibus aliorum in melius flexit: neque tamen temperamenti egebat, cum æquali auctoritate & gratia apud Tiberium vigerit. Unde dubitare cogor, an fato & ſorte naſcendi, ut cetera, ita principum inclinatio in hos, offenſio in illos; an ſit aliquis in noſtris conſiliis; liceatque inter abruptam contumaciam, & diſforme obſequium, pergere iter ambitione ac periculis vacuum. C. Tacit. Annal. Lib. IV.*

Finifſons cet Article par ce que dit Tacite des cauſes qui avoient alteré la vérité de l'Histoire depuis la bataille d'Actium, dont le gain avoit mis dans les mains d'Auguſte & des Empereurs qui lui ſuccedèrent tout le pou-

FLORUS.

Anneus Florus étoit de la famille ² des Anneiens de la quelle étoient les Seneques & Lucain. Il vivoit deux-cents ans après le

voir & tout le maniement des affaires. Nos historiens modernes, presque tous lâches panegiristes, ou critiques outrés, trouveront dans ce passage une utile instruction. „La verité fut alterée en plusieurs manieres, dit „Tacite, premierement par l'ignorance des affaires du „gouvernement, ensuite par la vénalité des flateurs; & „enfin par la haine que l'on portoit à la domination „monarchique. Si bien que les uns écrivant pour plai- „re, & les autres pour offenser, l'instruction de la po- „stérité étoit également négligée des uns & des autres. „L'ambition d'un historien, qui flatte pour faire sa for- „tune, est toujours odieuse, parce que la flaterie est un „rejetton de la servitude; au contraire la médisance est „toujours agréable, à cause qu'elle ressemble à la liber- „té. . . . J'avoue que le commencement de ma „fortune vient de Vespasien, & que j'en dois l'accrois- „sement à ses deux fils; mais ceux qui font profession „d'écrire fidelement, ne doivent rien donner ni à l'a- „mour, ni à la haine qu'ils ont pour les personnes dont „ils parlent”. *Veritas pluribus modis infracta, primum in scitiâ reip. ut alienæ, mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes. Ita neutris cura posteritatis, inter inensos vel obnoxios. Sed ambitionem scriptoris facile adverseris; obrectatio & livor pronis auribus accipiuntur: quippe adulationi sædum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. . . . Dignitatem nostram*

le regne d'Auguste, comme il le dit lui-même dans la 3^e Préface de son Histoire Romaine qu'il a écrite en quatre Livres 4. Il y a apparence qu'il est le même poëte dont

à Vespasiano inchoatam, à Tito auctam, à Domitiano longius proVectam, non abnuerim; sed incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, & sine odio dicendus est. Tacit. Hist. Lib. I.

2 Nec propterea negabo Florum hunc fuisse ex Senecarum familia. Seneca enim vocatur in plerisque veteribus libris. Ad hæc Senecæ sunt ex Annæa gente, at Florus uti in plerisque libris Julius, ita Annæus in veteribus vocatur libris, etiam antiqua ac principe quam habeo editione. Ad hæc Hispanam fuisse, unde Senecæ domo erant, verisimile facit luculenta ejus terræ laudatio quæ est. Lib. II. Cap. 17. & Lib. III. Cap. 22. dictio quoque hanc domum sapit. Nam ea eloquentiæ & poeseos laude, inclyta fuit. Ger. Voss. Lib. de Hist. Latin.

3 A Cesare Augusto, in sæculum nostrum sunt non multo minus anni ducenti: quibus inertia Cesarum quasi consenuit, atque decoxit: nisi quod sub Trajano movet laceratos, & præter spem omnium, senectus imperii, quasi reddita juvenute revirescit. Annæus Florus in Præf. Hist. Rom.

4 Florus divisoit aussi l'Empire Romain en quatre âges différens. „Si l'on considère, dit-il, le peuple Romain comme on feroit un homme; si l'on réfléchit „sur tous les différens âges, si l'on remarque l'état de „sa naissance, & comment en croissant peu à peu il est „arrivé à un état pareil à celui de l'adolescence des

dont Spartien fait mention, & dont il rapporte ces vers dans la vie d'Adrien, où il dit que Florus avoit écrit familièrement à cet Empereur.

*Ego nolim Cesar esse
Ambulare per Britannos
Scythicas pati pruinas.*

C'est

„enfants ; si l'on fait attention de quelle maniere il est
„parvenu ensuite à une certaine vigueur qui ressembloit
„à celle de la jeunesse, & si enfin l'on observe comme
„il a vieilli & comme il est parvenu à son déclin : on
„reconnoitra qu'il a eu quatre différens degrés. Il passa
„son premier âge sous le gouvernement des Rois, qui
„dura deux-cents cinquante ans, pendant lesquels il lut-
„ta contre ses voisins autour de Rome sa mère : voilà
„son enfance. Depuis le consulat de Brutus & de Col-
„latinus qui furent les premiers Consuls jusqu'à celui
„d'Appius Claudius & de Quintus Fulvius, on compte
„encore deux-cens cinquante ans, qui furent employés
„à la conquête de l'Italie. Ce tems fut fertile en
„grands hommes & en fameux exploits ; c'est pourquoi
„on peut l'appeler l'adolescence du peuple Romain.
„Depuis lors jusqu'à Jules Cesar Auguste on compte envi-
„ron deux siècles, pendant lesquels la terre a été
„domptée, & pacifiée ensuite : c'est la jeunesse & la vi-
„gueur de l'Empire. D'Auguste à notre siècle on ne
„compte guere moins de deux-cents ans, pendant les-
„quels on peut dire qu'il n'a fait que vieillir & se con-
„sumer par le peu de vigueur des Empereurs. Il re-

C'est à dire : Je ne voudrois pas être César, parcourir l'Angleterre & effuyer les gelées & les neiges de Scythie.

L'Empereur lui repondit.

*Ego nolim Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.*

C'est

„commença à remuer les bras & à sentir de nouvelles „forces sous le regne de Trajan, où contre l'attente de „tout le monde, il rajeunit & retourne à sa premiere „vigueur”. *Si quis ergo populum romanum quasi hominem consideret, totamque ejus ætatem percenseat, ut cœperit, utque adoleverit, ut quasi ad quemdam juventæ florem pervenerit, ut postea velut consenuerit; quatuor gradus processusque ejus invenit. Prima ætas sub regibus fuit, prope ducentos quinquaginta per annos, quibus circum ipsam matrem suam cum finitimis luctatus est. Hæc erit ejus infantia. Sequens à Bruto Collatinoque Consulibus, in Ap-piam Claudium & Quintum Fulvium Consules, ducentos quinquaginta annos patet: quibus Italiam subegit. Hoc fuit tempus viris armisque incitatissimum: ideo quis adolescentiam dixerit. Dehinc ad Cæsarem Augustum ducenti anni quibus totum orbem pacavit: hic jam quasi ipsa juventa imperii, & quadam quasi robusta maturitas. A Cæsare Augusto in Sæculum nostrum haud multo minus anni ducenti: quibus inertia Cæsarium quasi consenuit atque decoxit: nisi quod Trajano principe movet lacertos, & præter spem omnium Senectus imperii, quasi redditâ juventute revirescit. Ann. Flor. Hist. Rom. in Præf.*

C'est à dire : *Moi je ne voudrois pas être Florus, parcourir les tavernes, me coucher dans les Cuisines, & souffrir les piquures des Moucherons.*

On voit par le stile de l'Histoire de Florus ⁵ qu'il devoit être poëte ; l'amour de la poësie lui a fait souvent employer des hémistiches de Virgile. L'Histoire de Florus est plutôt un panégyrique du peuple Romain qu'une Histoire bien suivie.

On doute si ce Florus est le même qui a fait des Argumens sur tous les Livres de Tite-Live. „Il est difficile, dit la Mothe „le Vayer ⁶ dans ses jugemens sur les hi- „storiciens latins, de bien déterminer si c'est „le même Florus qui a fait les quatre Li- „vres de l'Histoire Romaine dont nous par- „lons

⁵ *Stilus ejus in Historia est declamatorius, ac poetico propior, adeo ut etiam Virgilii hémistichia profundat. Et tamen ea potissima & Flori nostri laus, quod scriptor est elegans & disertus, & si paucula exceperis quæ frigidius dicta videntur, vere Floridus.* Gerard. Voss. de Hist. Latin. Lib.

⁶ La Mothe le Vayer, Jugem. des Hist. Lat. Art. Florus.

⁷ Vossius dit précisément la même chose que la Mothe le Vayer. Il accuse Florus d'avoir manqué à la Chronologie, & prétend avec raison qu'il n'a pas songé à abréger Tite-Live, puisqu'il le contredit en bien des endroits. *Sed late est culpa veus quod in temporum ra-*

„lons, & qui a dressé les Argumens sur
 „tous ceux de Live-Live. Quoi qu'il en
 „soit, l'on se tromperoit lourdement de
 „croire que l'intention de Florus eût été de
 „réduire en Abregé dans ses quatre Li-
 „vres, l'Histoire entiere de Tite-Live, puis
 „qu'il ne le suit pas en beaucoup de lieux,
 „où il a des opinions tout à fait parti-
 „culieres: elles sont telles, surtout à l'égard
 „de la Chronologie ou de la suite des tems,
 „qu'il est très dangereux de le prendre pour
 „guide en cela à cause des grandes fautes
 „qu'il a commises par négligence 7 ou au-
 „trement”.

L'Histoire Romaine de Florus, commen-
 ce à la fondation de Rome, & finit à Au-
 guste 8.

SUE-

*ione usque adeo negligens sit; ita ut non possit, non sa-
 pius allucinari qui hanc ducem sequi velit. Valde autem
 falluntur, qui eam putant in historia sua, epitomen nobis
 Livii dare voluisse; si quidem crebro à Livio recedit.*
 Gerard. Voss. de Hist. Lat.

8 Florus finit son Histoire par une louange qu'il
 donne à Auguste. On delibera, dit-il, dans le Senat,
 si parce qu'Auguste venoit de donner une seconde nais-
 sance à l'empire, on ne lui decernerait pas le nom de
Romulus; mais celui d'*Auguste* fut jugé bien plus saint
 & plus vénérable. On le lui donna, afin que tout vi-
 vant qu'il étoit encore sur terre, il eût un nom & un

S U E T O N E.

Suetone florissoit sous Trajan 9 & Adrien. Il fut Secrétaire de ces deux Empereurs, son pere s'appelloit Suetonius Lenis, Tribun d'un Légion sous Othon. On prétend que Suetone fut privé de la charge de Secré-

taire qui le mit par avance au rang des Dieux. *Tractatum etiam in Senatu, an quia condidisset imperium, Romulus vocaretur: sed sanctius & reverentius visum est nomen Augusti; ut scilicet jam tum, dum colit terras, ipso nomine & titulo consecraretur.* Flor. Hist. Rom. Lib. IV. sub fin.

9 *Suetonius Tranquillus grammaticus & rhetor romanus, Scriptor Vopisci judicio emendatissimus & candidissimus, Plinii junioris amicus & ab eo adscitus in contubernium. Trajani beneficio cum athenos esset jus trium liberorum consecutus, magister epistolarum, sed ab Hadriano remotus ab illa provincia, quod apud Sabinam, uxorem imperatoris injussu ejus, ut ait Spartianus, familiaris egisset.* Albert. Fabric. Biblioth. Latin. Lib. II. Cap. 24.

10 Muret a prétendu que la lecture de Suetone étoit dangereuse, & qu'il ne falloit pas prendre comme une louange ce que S. Jerome dit de Suetone qu'il avoit écrit la vie des Empereurs avec la même liberté qu'ils avoient vécu. *At Suetonium S. Hieronymus laudat, Magnum testimonium si laudat, non enim sanctitate tantum Hieronymus, sed & eruditione, & judicio præstitit. Quomodo igitur laudat? eadem libertate scripsisse eum ait Caesarum vitas, qua ipsi vixerunt, non magna laus si laus est; sed ego tandem esse non puto. Quid enim laudis habet, cum Cæ-*

crétaire d'Adrien pour ne s'être pas conduit avec assez de respect à l'égard de l'Impératrice Sabine, avec laquelle sans son ordre il agissoit très-familièrement.

On a accusé Suetone d'avoir rapporté avec trop de force ¹⁰, & trop naturellement

aves in summa licentia atque impudentia vixerint, orationis turpitudine, ipsorum flagitia æquasse, quæque illi perpetuis tenebris operienda patrarant, ea nudis & prædextatis verbis in lucem & in aspectum hominum protulisse. Muret. Orat. XVII. Vol. II. p. 347.

Qui ne voit pas, au premier coup d'œil que l'objection de Muret est un pur Sophisme. S. Jérôme loue véritablement Suetone d'avoir blâmé le crime avec la même liberté dont s'étoient servis les Empereurs pour le commettre ; & Muret prétend, que Suetone auroit dû par prudence & par retenue déguiser ces vices. Ce raisonnement est pitoyable. Le plus fameux critique de nos jours (Mr. Bayle) en réfutant Mr. de Tillemont, qui est tombé dans la même erreur de Muret, a eu raison de dire, que la manière dont Suetone a particularisé les débauches des Empereurs n'est nullement une preuve, ni qu'il aimât les impuretés, ni qu'il se plut à les décrire, ni qu'en général il y eût rien à désirer à sa probité & à son honnêteté. Cela fait voir seulement qu'il étoit fort ingenu & fort sincère, & qu'il croyoit qu'un historien doit représenter naïvement & fidelement tout ce qu'il a pû déterrer de véritable : & pour peu qu'on se connoisse à deviner le caractère des Auteurs par leur manière d'écrire, on peut juger que celui-ci ne faisoit

ment les débauches & les excès des douze premiers Empereurs, dont il a écrit la vie: mais il a fait en cela le devoir d'un bon Historien. Ceux qui le condamnent auroient donc voulu qu'il eût déguisé les défauts des Princes dont il parloit, & qu'à l'exemple de tant d'Historiens modernes méprisés de leurs contemporains, & qui le seront encore plus de la postérité, il eût loué les vices en les faisant passer pour des vertus, & eût censuré les vertus de ceux qui n'aimoient pas ces Princes. Des auteurs aussi méprisables sont indignes d'écrire l'Histoire, qui doit avoir la vérité pour guide, & l'instruction de la postérité pour objet. Le principal devoir d'un historien, dit Tacite ^{II}, est de louer les vertus, & de blâmer les vices, afin que chacun ait peur d'être noté d'infamie dans la postérité. Les Ecrivains qui suivent cette sage maxime sont aussi utiles à leur patrie que le sont à la Chine les historiographes publics, chargés par l'état d'écrire avec la plus grande vérité

que suivre sa sincérité & son ingénuité naturelle. On doit même présumer qu'il eut en vue de punir le crime autant qu'un historien le peut punir, & de châtier la mémoire de ces monstres en la transmettant aux siècles futurs.

verité l'Histoire de l'Empereur vivant, qu'on publie d'abord après sa mort, pour que celui qui lui succède comprenne combien sa mémoire sera flétrie à la posterité s'il ne regne pas en bon Prince. La flaterie est également la ruine de la vertu & celle du génie. Tacite observe avec raison ¹² que les bons esprits s'émoussent & s'abatardissent quand il n'est plus permis de parler ni d'écrire sans flater.

Les Courtisans sont si accoutumés à la flaterie qu'ils ne peuvent souffrir ceux qui la condamnent, parce que la fermeté des gens vertueux est une critique perpétuelle de la bassesse des flateurs.

Les Princes qui chérissent véritablement la vertu, doivent regarder la flaterie comme le mal le plus dangereux : s'ils ne l'évitent pas avec la plus grande précaution, ils sont d'abord corrompus par leurs courtisans, ensuite le peuple suit l'exemple de la Cour, & les voilà perdus entièrement.

J'ai

¹¹ *Præcipuum munus Annalium reor, ne virtutes silantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate & infamia metus sit.* C. Tacit. Annal. Lib. III.

¹² *Decora ingenia, gliscente adulatione, deturuntur.* C. Tacit. Annal. Lib. I.

J'ai lu dans le *Boleana*, qu'on a ajouté à l'Édition in 4to des Oeuvres de Boileau imprimées à Paris, que Mr. Colbert, Ministre d'État, ne pouvoit pas supporter la lecture de Suetone, & qu'il haïssoit cet Auteur, parce qu'il avoit parlé avec trop de fran-

13 Louis XIV eut de très-grandes qualités, mêlées de plusieurs défauts, & l'on pouvoit louer ce Prince en bien des choses avec la plus grande vérité : mais la flaterie fut poussée à l'extrême sous son regne. Tous les différens états, toutes les diverses professions se réunirent dans les louanges outrées qu'ils lui prodiguèrent. Pendant que les filles de l'Opera le défioient sur le Theatre, & qu'elles chantoient en public : *Il est digne de nos Autels. . . . Son tonnerre inspire l'effroi dans le tems même qu'il repose* ; les Théologiens prouvoient toutes les vérités & les mystères de la Religion par les vertus de Louis XIV :

Dans un Chapitre général des Minimes tenu à Marseille, ces Religieux firent soutenir des Thèses publiques qui furent ensuite imprimées à Lyon avec privilège, dont le titre étoit *Dico Opera Mea Regi*. Ensuite les Theses commencent ainsi. „Louis le grand né pour la gloire „de la France & pour le bonheur de son peuple, dans „lequel éclatent des traits si admirables de la sagesse & „de la puissance de Dieu, qu'ils suffisoient pour convain- „cre les Athées, & leur prouver l'existence de Dieu”. *Ludovicus Magnus ad Liliorum augmentum & felicitatem populorum natus, in quo mixtum, tum fortitudinis, tum sapientiae divinae elucet argumentum, quod unicum sufficeret*

franchisé des vices des Empereurs dont il avoit décrit la vie. Jamais peuple n'imita mieux la conduite des Courtifans, à l'égard de la flaterie, que les François ¹³ sous le règne de Louis XIV.

Pline

ad convincendos Atheos, &c. Quæst. I. Les Theses contiennent douze questions. Nous venons de voir dans la première l'existence de Dieu, prouvée non par sa sagesse, mais par celle de Louis XIV. Voici l'existence des Anges démontrée par le soin qu'ils prennent de lui.

„Louis le Grand, Prince selon le Cœur de Dieu, „qu'il a oint de son huile sacrée, touchant le quel Dieu „a particulièrement commandé à ses Saints Anges de le „garder en toutes ses Voies : & de là on peut clairement conclurre l'existence des Anges". *Ludovicus Magnus, secundum cor Dei oleo suo Sancto unctus, de quo singulariter mandavit Dominus Angelis suis, ut custodiant eum in omnibus viis suis, Angelorum existentiam in dubium revocare non sinens. Quæst. III.*

Voici actuellement la Trinité prouvée royalement. „Louis le Grand est si puissant, si sage, & si bon, que „personne ne peut lui être comparé ; & qui est-ce qui „porte comme lui les traits de la très-sainte Trinité"? *Sic potens, sic sapiens, sic bonus, ut non sit qui comparetur ei, & habeat sicut ille lineas Sanctissimæ Trinitatis. Quæst. IV.*

Après la Trinité vient la grace efficace expliquée par Louis XIV, qui est un prodige de la grace de Dieu. *Ludovicus Magnus gratiæ Dei portentum.*

Pline le jeune étoit des Amis ¹⁴ particuliers de Suetone, & dans une lettre qu'il lui écrit, il le prie de ne tarder plus à publier ses Ouvrages, de peur ¹⁵ qu'il ne les gâte à force de les polir.

Nous avons encore de Suetone un Livre des Grammairiens illustres, & un de ceux des Rhtéurs, dont la meilleure partie nous a été enlevée par le temps, aussi bien que celui qui contenoit les vies des Poëtes; celle

Toutes les autres questions proposées dans ces Theses sont prouvées de la même maniere, & finissent par celle où ces théologiens soutiennent que c'est de Louis XIV. que David a voulu parler, lorsqu'il a dit dans le Pseaume vingt-quatrieme: *Quis est iste rex gloriae, fortis, & potens in praelio?* C'est Louis XIV qu'on doit appeler avec grande justice, le Roi de gloire, le Roi fort & le puissant en bataille. *Vere dicendus rex gloriae, fortis & potens in praelio.* Quest. XII.

¹⁴ Pline estimoit si fort l'amitié de Suetone qu'il écrivoit à l'Empereur Trajan pour lui apprendre combien il y étoit sensible. *Suetonium Tranquillum probissimum, honestissimum virum, & mores ejus secutus & studia, jam pridem, Domine, in contubernium adsumsi, tantoque magis diligere cæpi, quanto propius inspexi.* Plin. X. Epist. 95. ad Trajanum.

¹⁵ *Perfectum opus absolutumque est; nec jam splendet lima, sed atteritur. Patere me videre titulum tuum; patere audire, describi, legi, venire volumina Trauquilli mei;*

celle de Terence est presque toute de sa composition; celles d'Horace, de Juvenal de Lucain, de Perse, sont encore vraissemblablement de lui. Mais la vie de Pline l'ancien que nous avons sous le nom de Suetone, n'est point de cet historien: c'est ce qu'il est facile de voir par le stile de cet Ouvrage.

Nous finirons cet article par trois passages de Suetone ¹⁶ qui peuvent être d'une très-

æquum est, nos in amore tam mutuo eandem percipere ex te voluptatem, quâ tu perfrueris ex nobis. Plin. Lib. IV. Epist. II. Lorsqu'on voit la tendre amitié que Pline (qui fut un des plus honnêtes hommes de l'antiquité) avoit pour Suetone, qu'il connoissoit si familièrement, peut-on ajoûter quelque croyance aux reproches que lui font quelques Auteurs modernes, de s'être plu malicieusement, & pour contenter son humeur satirique, à rassembler tout ce qui pouvoit noircir la mémoire des Empereurs dont il écrivoit les vies?

¹⁶ „Il envoya à Rome la tête de Brutus, pour être „mise aux piés de la statue de Cesar, & traita fort indigne- „ment tous les prisonniers de la plus haute condition. Sa cruauté parut bien en la reponse qu'il fit à „un malheureux, qui le supplioit de lui accorder la sépulture, lui disant, qu'elle seroit en la puissance des „oiseaux: mais elle parut encore d'avantage, lorsqu'un „Pere & un fils, lui demandant la vie l'un de l'autre,

très-grande utilité aux bons Princes, et les excitant à ne jamais fortir de leur caractère ; parce que les fautes qu'ils commettent font, malgré les vertus qu'ils ont, trans-

„il leur commanda de tirer au fort, ou de se battre, „pour voir auquel il feroit grace ; & les vit mourir tous „deux, d'autant que le pere ayant subi la mort à laquelle il s'étoit offert, le fils se la donna volontairement”. *Capite Bruti Romam missio, ut statuae Caesaris subjiceretur, in splendidissimum quemque captivum non sine verborum contumelia sevit. Ut quidem uni suppliciter sepulturam precanti respondisse dicatur, jam istam in volucrum fore potestate : alios, patrem & filium, pro vita rogantis, fortiri vel dimicare jussisse, ut alterutri concederetur : ac spectasse utrumque morientem, cum, patre qui se obtulerat, occiso, filius quoque voluntaria occubisset nece.* Sueton. in vit. Cæs. in vit. Aug.

„Il ne se contenta pas seulement de rétablir les impôts qui avoient été ôtés sous Galba, d'en ajouter de „nouveaux & de plus onéreux, d'augmenter jusques au „double les tributs de quelques provinces : mais aussi „il exerça publiquement un trafic qui eût été honteux „à un particulier, achetant des Marchandises pour les „vendre à un plus haut prix. Il ne fit même aucun „scrupule de vendre les charges à ceux qui les briguoient, & les grâces aux accusés, soit qu'ils fussent „coupables ou innocents”. *Non enim contentus omnia sub Galba vectigalia revocasse, nova & gravia addidisse, auxisse tributa provinciis nonnullis & duplicasse : negotia-*

transmises à la posterité par des historiens fideles. Le premier de ces passages contient une cruauté épouvantable d'Auguste; le second, un trait d'une indigne avarice de

tiones quoque vel privatè pudendas propalam exercuit, coemendo quædam tantum, ut pluris postea distraheret. Nec candidatis quidem honores, reisve tam innoxiiis quam nocentibus, absolutiones venditare cunctatus est. Idem, ibid. in vit. Vespas.

„Il prit aussi la charge de Grand-Maitre de la Maison Impériale, laquelle jusques alors n'avoit jamais été exercée que par un Chevalier Romain. Il en usa même avec un peu trop d'emportement & de violence: „car il apposta des gens, lesquels allant par les Théâtres „& dans le Camp des Gardes, demandoient qu'on leur „livrât les personnes qui lui étoient suspectes, pour les „punir comme des criminels, dont il se défit par ce „moyen. De ce nombre fut A. Cecinna homme Consulair, lequel il invita à souper; puis il le fit assassiner comme il sortoit de la Sale ou il avoit mangé”.
Quæstoris vice, Præfecturam quoque prætorii suscepit, nunquam ad id tempus, nisi ab equite Romano administratam; egitque aliquanto incivilius, & violentius. Siquidem suspicissimum quemque sibi, submissis qui per theatra & castra, quasi consensu ad pœnam deposcèrent, haud cunctanter oppressit. In his A. Cecinnam consularem virum, vocatum ad cœnam, ac vix dum triclinio egressum, confodi jussit. Idem, ibid. in vit. Tit. Vesp.

de Vespasien : & le troisième un meurtre très-condamnable commis par l'Ordre de Titus.

J U S T I N.

Moreri dit, fondé sur l'autorité de Vossius ¹⁷, que Justin a vécu du tems de l'Empereur

¹⁷ Je crois, dit Vossius, que Justin a vécu sous Antonin le pieux, & qu'il lui a dédié son Abregé; & j'établis mon sentiment sur ces paroles de la Préface de Justin. Je vous adresse, ô Empereur Antonin, mon Ouvrage; non qu'il vous apprenne quelque chose que vous ignoriez, mais pour que vous le corrigiez. *Plane vera vixisse arbitror sub Antonino Pio, atque huic epitomen suam dedicasse: id colligo ex verbis istis præfationis: (Quod ad te, Imperator Antonine, non tam cognoscendi quam emendandi causâ transmissi.)* Gerard. Voss. Hist. Lat. Lib. I. Cap. 32.

¹⁸ Fabricius révoque en doute tout ce que Vossius donne comme affirmatif. „Quel a été Justin, dit-il, & „dans quel tems il l'a vécu, ce sont des choses qui me „paroissent fort incertaines. Je ne doute pas cependant „que cet Historien n'ait écrit à Rome avant les Empe- „reurs Chrétiens, & qu'il n'ait été païen; je condamne „donc l'opinion de ceux qui croient qu'il a vécu dans „le tems de Théodose, & je ne vois pas par quelle „raison ils sont tombés dans cette erreur. Je remar- „querai encore ici que l'on trouve dans plusieurs Edi- „tions de son Histoire, qu'il l'avoit dédiée & adressée „à l'Empereur Antonin: mais Bongarsius prétend qu'il „n'a trouvé cette *Dedicace* dans aucun Manuscript. Il

pereur Antonin le pieux : mais cela est fort incertain ¹⁸. Tout ce que l'on peut assurer, c'est qu'il a vécu avant S. Jerome & S. Augustin, puisque ces deux Peres de l'Eglise font mention de lui & de son Ouvrage. Justin a abrégé l'Histoire universelle

„pense que le nom d'Antonin a été ajouté au texte de „Justin par quelques Copistes qui se sont figuré, que „Justin l'historien étoit le même que S. Justin Philoso- „phe Chrétien & martyr. Il n'est pas vraisemblable, „continue Fabricius, que Justin ait envoyé son Ouvrage „à l'Empereur pour en corriger les fautes. N'est-il „pas plus naturel qu'il s'adresse pour cela à quelques „savans de ses amis qu'à son Souverain ? Martin Polo- „nus & l'auteur de la vie des Philosophes, disent sans „aucune certitude, que Justin fut disciple de Trogue „Pompée”. *Justinus quis fuerit & quando vixerit, non satis compertum est, etsi Romæ ante Imperatores Christianos scripsisse non dubitem ipsum à Christi sacris alienum. Itaque non assentior iis qui ad Theodosii Imperatoris tempora rejiciunt, nescio quibus argumentis moti. Sed προςφωρητικῶς hanc in nullo manuscripto codice reperisse se testatur Jacobus Bongarsius, qui putat additum nomen Antonini ab illis, qui Justinum eundem falso putarunt cum celebri ejus nominis philosopho Christiano & Martyre. Neque verisimile videtur Justinum emendandi causa opus suum ad imperatorem mittere voluisse, quod in Præfatione innuit, illud potius ad virum aliquem doctum illius ætatis sibi que amicam quam ad Cæsarem direxit. Non magis certum quod. Mart. Polonus & Auctor libri de vitis*

selle de Trogue-Pompée dont nous avons perdu entièrement l'Ouvrage ; ce qui est cause qu'on l'accuse d'avoir contribué à cette perte par son abrégé.

Trogue-Pompée avoit divisé son Histoire en quarante quatre Livres, & Justin a gardé ce même nombre.

La Mothe le Vayer ¹⁹ dit que la façon d'écrire de Justin est si excellente qu'on la juge digne du siècle d'Auguste plutôt que de

philosophorum, Cap. 114. affirmant Trogi discipulum Justinum fuisse. Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. 3.

¹⁹ La Mothe le Vayer, Jug. sur les Hist. Lat. Art. Justin. Vossius loue ainsi que la Mothe le Vayer l'élegance de Justin. *Est Justinus scriptor tersus & elegans.* Voss. Hist. Latin. Lib. I. Cap. 32. Aux éloges que mérite la diction de Justin on peut en ajouter d'autres sur la clarté, la netteté & la précision avec laquelle il écrit son Histoire. C'est avec raison qu'il dit lui-même en parlant de son Abrégé ; que passant sous silence ce qui pouvoit ne pas amuser ou n'être d'aucune utilité, il avoit fait de la grande Histoire de Trogue Pompée un espee de bouquet de fleurs afin que ceux qui avoient lu l'Histoire grecque pussent plus aisément se la

de celui des Antonins. Le même la Mothe le Vayer dit avec raison ²⁰, que l'on ne fauroit excuser Justin en ce qui regarde la chronologie, où il s'est si fort mépris, qu'on doit bien s'empêcher de le suivre toujours à cet égard. Ce qui rend la faute plus grande, c'est que la réputation de Trogue Pompée, & l'estime que tous les anciens ont faite de lui, nous obligent à croire que ces mécomptes sont de l'Abréviateur, & non point de l'Auteur primitif.

L'Histoi-

rappeler dans la mémoire, & ceux qui l'ignoroient pussent s'en instruire. *Omissis his quæ nec cognoscendi voluptate jucunda, nec exemplo erant necessaria, breve veluti florum corpusculum feci; ut haberent, & qui græce didicissent, qui admonerentur; & qui non didicissent quo instruerentur.* Just. Hist. Præf.

²⁰ Bongarsius fait le même reproche à Justin, & soutient que les fautes qu'il a commises quelquefois contre la Chronologie viennent uniquement de sa négligence & point de celle de Trogue Pompée. *Trogum ipsum negligentia accusandum nemo mihi persuadeat: Justinii abbreviatoris facinus est.* Jacob. Bongars. Excerpt. Chron. ad Just. Hist.

L'Histoire abrégée de Justin commen-
cée à Ninus & Semiramis, & finit à Au-
guste.

21 Voyons d'abord ce que Justin dit des Juifs & de leur origine, nous examinerons ensuite en quoi il a péché, & en quoi il peut être justifié. „Les Juifs dit „Justin, tirent leur Origine de la Ville de Damas, la „plus considérable de la Syrie : delà sortent aussi les „Rois d'Assyrie, par la Reine Semiramis. C'est le Roi „Damascus qui donna son nom à cette Ville. Par „respect pour lui les Syriens honorèrent le tombeau „d'Arathe sa femme, comme si c'eût été un Temple, & „regarderent même cette Princesse comme une Déesse, „à laquelle ils rendent encore un culte particulier. „Après Damascus régnerent Azelus; ensuite Adore, après „Abraham & Israel. Mais Israel devint plus recom- „mandable qu'aucun de ses Ancêtres par son heureuse „postérité, ayant eu dix enfans. Après avoir partagé „son Etat en dix Royaumes, il leur en fit à chacun la „distribution. Il voulut qu'ils portassent tous le nom „de Juifs, de Juda qui étoit mort depuis le partage : & „leur ordonna de respecter sa mémoire. Ils partagerent „entre eux le lot qui lui étoit échu. Le plus jeune de „tous fut Joseph, d'un genie si excellent, que ses freres „le redouterent ; & que l'ayant enlevé secretement, ils „le vendirent à des Marchands étrangers. Ceux-ci le „conduisirent en Egypte; ou étant devenu, par la péné- „tration de son esprit, habile dans l'art magique, il ne „fut pas longtems sans avoir les bonnes graces du Roi. „En effet, il avoit une capacité infinie pour développer „tout ce qui tenoit du prodige ; & ce fut lui qui le

guste. On lui reproche d'avoir mal parlé des Juifs ²¹.

Quant

„premier trouva le secret d'interpréter les songes : soit
 „sacré, soit profane, il n'ignoroit rien, jusques-là qu'il
 „prédit la sterilité des Campagnes longtems avant qu'elle
 „arrivât; & que toute l'Egypte auroit péri par la fami-
 „ne, si le Roi, profitant de son avis, n'avoit fait un Edict
 „pour obliger à faire des Magasins de blé pendant plu-
 „sieurs années. Il donna de si grandes marques de son
 „savoir, que ses réponses paroissoient sortir non pas de
 „la bouche d'un homme, mais de celle d'un Dieu. Il
 „eut un fils nommé Moÿse, que son air & ses grâces
 „rendirent aussi célèbre que son pere. Mais les Egyptiens
 „étant attraqués de la gale & de la lepre, le firent sortir
 „de l'Egypte, lui qui en étoit atteint & tous les autres
 „malades, suivant l'avis qu'ils en avoient reçu de l'Oracle,
 „de peur que le mal ne fit du progrès. Devenu donc le
 „chef de ces bannis, Moÿse déroba les vases sacrés de
 „l'Egypte, & les emporta avec lui. Les Egyptiens vou-
 „lurent les ravoir par la force des Armées; mais de gran-
 „des tempêtes les forcèrent à retourner chez eux. Moÿse
 „donc prit la route de Damas, l'ancien pays de ses peres,
 „& alla s'établir sur le Mont Sina. Il n'y arriva qu'au
 „bout de sept jours, bien fatigué, lui & tout son Peuple,
 „de la faim qu'ils avoient soufferte en traversant les de-
 „serts d'Arabie : & chaque septieme jour qu'ils appellerent
 „parmi eux le Sabbat; il le consacra au jeûne à perpétui-
 „té, parce que ce jour avoit mis fin, & à leurs besoins
 „& à leur fatigues. Comme ils se souvenoient qu'on les
 „avoit chassés de l'Egypte par la crainte qu'ils n'y missent

„la perse: aussi de peur que par la même raison ceux du
 „pays ne voulussent pas les souffrir, ils prirent la précau-
 „tion de ne communiquer avec aucun étranger: & ce qui
 „fut pratiqué alors par un motif de politique, devint peu
 „à peu un point de discipline & de religion. Voilà la
 „raison de l'éloignement des Juifs pour les mœurs des
 „autres Nations. Immédiatement après Moÿse, Arvas son
 „fils fut fait grand Prêtre des sacrifices de ces Egyptiens
 „hannis. Depuis ce tems-là, le Sacerdoce & la royauté
 „ont presque été toujours sur la même tête: & il est in-
 „concevable combien la justice & la Religion ainsi unies
 „ensemble, leur servirent à se rendre puissans. Cette nation
 „s'est extrêmement enrichie par les revenus que lui pro-
 „duit le Baume, qui croît uniquement dans ce pays-là. . .
 „Xerxes Roi de Perse, fut le premier qui mit les Juifs sous
 „sa domination: dans la suite des tems il passerent, avec
 „toute la Perse, sous celle d'Alexandre le grand; & long-
 „tems assujettis à l'Empire de Macedoine, ils le devinrent
 „des rois de Syrie. Ayant secoué le joug sous Deme-
 „trius, ils rechercherent l'Alliance des Romains, & furent
 „les premiers de tous les peuples de l'Orient qui recou-
 „vrerent leur liberté, les Romains disposant alors facile-
 „ment de ce qui ne leur appartenoit pas”. *Namque Judæis*
origo Damascena, Syriæ nobilissima civitas; unde & Assyriis
regibus genus ex regina Semirami fuit. Nomen urbi a Da-
masco rege inditum; in cujus honorem Syrii sepulchrum Ara-
zhis uxoris ejus pro templo colere, deamque exinde sanctissi-
mæ religionis habent. Post Damascum Azelus, mox Adores,
& Abraham, & Israel reges fuerunt. Sed Israeleni Felix decem
filiorum proventus majoribus suis clariorem fecit. Itaque po-
pulum in decem regna divisum filiis tradidit, omnesque ex no-
mine Judæ, qui post divisionem decesserat, Judæos appella-
vit; colique ejus memoriam ab omnibus jussit, cujus portio

omnibus accesserat. Minimus etate inter fratres Joseph fuit; cujus excellens ingenium veriti fratres clam interceptum peregrinis mercatoribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, cum magicas ibi artes solerti ingenio percepisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam & prodigiorum sagacissimus erat, & somniorum primus intelligentiam condidit, nihilque divini juris humanique ei incognitum videbatur; adeo, ut etiam sterilitatem agrorum multos ante annos providerit, periissetque omnis Ægyptus fame, nisi monitu ejus rex edicto servari per multos annos fruges jussisset; tantaque experientia ejus fuerunt, ut non ab homine, sed a Deo responsa dari viderentur. Filius ejus Moses fuit, quem præter paternæ scientiæ hereditatem, etiam formæ pulchritudo commendabat. Sed Ægypti, quum Scabiem & vitiliginem paterentur, responso moniti, eum cum agris, ne pestis ad plures serperet, terminis Ægypti pellunt. Dux igitur exfulum factus sacro Ægyptiorum furto abstulit: quæ repetentes armis Ægypti domum redire tempestatibus compulsi sunt. Itaque Moses Damascenâ antiqua patria repetita montem Synan occupat: quo septem dierum jejuniis per deserta Arabiæ cum populo suo fatigatus, cum tandem venisset, septimum diem more gættis Sabbatum appellatum in omne ævum jejuniis sacravit, quoniam illa dies famem illis erroremque finierat. Et quoniam metu contagionis pulsos se ab Ægypto meminervant, ne eadem causa inveni apud incolas forent, caverunt, ne cum peregrinis communicarent: quod ex causa factum paulatim in disciplinam religionemque convertit. Post Mosén etiam filius ejus Arvas, sacerdos sacris Ægyptiis, mox rex creatur; semper exinde hic mos apud Judæos fuit, ut eosdem, reges & sacerdotes haberent, quorum justitia religione permixta, incredibile quantum coaluere. Opes genti ex vectigalibus opobalsami crevere, quod in his tantum regionibus gignitur. . . .

Primum Xerxes, rex Persarum, Judæos domuit; postea cum

ipsis Persis in ditionem Alexandri Magni venerunt, & inque in potestate Macedonici imperii subiecti Syriae regno fuerunt. A Demetrio cum deservissent, amicitiam Romanorum petita, primi omnium ex orientalibus libertatem receperunt, facile tunc Romanis de alieno largientibus. Just. Hist. Lib. XXXVI. Cap. 2. & 3.

Il y a trois regles à observer dans les faits que rapporte un historien. La premiere, c'est de ne rien dire que ce qui est prouvé, ou du moins cité comme très-véritable par des Auteurs dignes de foi. La seconde, de choisir toujours entre deux opinions la plus vraisemblable. La troisieme, de se défier de ce qu'ont écrit quelques historiens, qui pouvoient avoir des raisons pour altérer la vérité, & qui ont été contredits par d'autres historiens qui n'avoient aucun interêt à déguiser cette même vérité. Je trouve que Justin a parfaitement observé ces trois régles; c'est ce que je prouverai bientôt évidemment. Mais, dira-t-on, il faut que vous conveniez que Justin s'est trompé dans ce qu'il a dit des Juifs, ou que vous niez l'autenticité des Livres sacrés. A Dieu ne plaise que je révoque jamais en doute la vérité de nos Livres saints. Je suis très-convaincu que Justin s'est trompé; on doit l'excuser, parce que ce n'est pas sa faute. Son erreur sert de preuve à un Axiome très-vrai: C'est que hors la Révélation, il n'y a rien de certain; & que les regles que nous croyons les plus sures peuvent souvent nous égaler. Nous prouverons évidemment cette vérité par la faute que Justin a commise, & qui est cependant fondée sur les trois principes les plus nécessaires dans la composition d'une Histoire. Examinons les l'un après l'autre.

Le premier, c'est de ne rien écrire que ce qui est prouvé ou du moins rapporté comme très-véritable par des

Auteurs ou par des témoins dignes de foi. Justin trouvoit ce qu'il disoit de l'origine des Juifs, non seulement dans Trogue - Pompée, un des plus veridiques Ecrivains, mais dans tous ceux qui avoient acquis chez les Grecs & chez les Egyptiens la plus grande autorité. Tous convenoient, que les Juifs n'étoient qu'une troupe de lépreux, une multitude odieuse aux Dieux, qui avoient été chassés de l'Egypte dans la crainte que la maladie dont ils étoient atteints ne fit de plus grands ravages. Tacite nous apprend le concours unanime de tous les Historiens sur ce sujet.

„Tous les Auteurs, dit-il, conviennent & s'accordent en ce point; que l'Egypte étant infectée de la ladrerie, le Roi Bochoris, par l'avis de l'Oracle d'Ammon, les chassa de son pays comme une multitude odieuse à la divinité, & inutile à l'Etat : ils ajoûtent, que comme ils étoient épars dans les deserts, & avoient perdu tout courage; Moÿse, l'un des bannis, leur conseilla de n'attendre aucun secours des Dieux ni des hommes, qui les avoient abandonnés, mais de le suivre comme un guide celeste, qui les tireroit du danger”. *Plurimi Auctores consentiunt orta per Ægyptum labe quæ corpora fœdaret, regem Bochorim, adito Hammonis oraculo, remedium petentem, purgare regnum, & id genus hominum ut invisum diis, alias in terras arcere jussum. Sic conquistum, collectumque vulgus, postquam vastis locis relictum sit, cæteris per lacrimas, torpentibus, Moseni nium exulum monuisse, ne quam Deorum hominumve opem expectarent, ab utrisque deserti, sed sibimet ut duci cælesti crederent, primo cujus auxilio credentes præsentis miserias pepulissent.* Tacit. Hist. Lib. V.

Comment étoit-il possible que Justin pût penser différemment de Trogue-Pompée & de tous les Historiens grecs & Egyptiens dont Tacite nous apprend la confor-

mité de sentiment sur l'exil des Lepreux, qui formerent la suite le Peuple Juif ? Si l'on dit que Justin auroit dû corriger la faute de Trogue - Pompée ; je repondrai, par quel moyen on vouloit qu'il le fit. Etoit - ce en consultant les autres Historiens ? mais ils étoient tous d'accord en ce point. Etoit - ce en examinant la Genese & les autres Livres du vieux Testament ? mais tous ces ouvrages du tems de Trogue - Pompée , qui vivoit sous Auguste, étoient aussi inconnus aux Romains que le sont en France & en Italie, ceux que font les Derviches & les Imans de Fez & de Maroc ; & j'ose avancer qu'ils l'étoient encore plus. Comment les Romains qui regardoient les Juifs comme l'opprobre de toutes les Nations, qui avoient pour eux le plus grand mépris, auroient - ils lû leurs Prophetes ? Mais supposons que Justin eût voulu consulter les livres sacrés, à quoi auroit servi cette lecture s'il n'avoit pu faire usage que de la raison, & s'il n'avoit pas été éclairé par une grâce particuliere, qui n'est donnée qu'à ceux à qui Dieu l'a destinée, & dont les païens étoient privés ? Dans ce cas la connoissance de la Religion Juive n'auroit fait qu'augmenter le mépris que Justin avoit pour elle.

Les Evenemens du Pentateuque ne peuvent être regardés que comme des Fables monstrueuses, par ceux qui n'en jugent que selon la raison. Qui peut se figurer, s'il ne consulte qu'elle, & s'il n'est pas éclairé par la grace ; que Dieu crée pendant sept jours une portion du monde ; & qu'il n'avance dans la création qu'à mesure qu'il voit à la fin de chaque jour, que ce qu'il a créé est bon ? *Et Deus vidit quod esset bonum.* Comment ajoûter quelque croyance à ce Jardin d'Eden où les sources de quatre fleuves éloignés prodigieusement les unes des autres forment une fontaine ? Tout ce qui se passe dans ce Jardin

DE L'ESPRIT HUMAIN. 159

résemble aux fables d'Esopé : le serpent parle à Eve & la séduit ; mais Eve formée par les mains de Dieu devoit savoir que les animaux ne parloient pas, & loin de se laisser séduire au langage du serpent, auroit du s'enfuir, & en avoir horreur, comme nous nous enfuirions aujourd'hui si nous entendions discourir une ânesse, ainsi qu'il est dit dans l'Écriture que fit celle de Balaam.

S'il avoit été plus avant, Justin auroit vû les Juifs renversant les Murailles de Jerico par le son des trompettes. Et comment persuader ce miracle à un Païen, surtout à un Romain qui savoit combien les beliers & les catapultes étoient nécessaires pour prendre les places ? Que diroit aujourd'hui un Prussien si on l'assuroit, que les François ont pris une place en chantant l'Hymne de S. Jean Baptiste ? Il est certain que les trompettes auroient paru aussi absurdes à Justin, que l'Hymne le paroîtroit aux Prussiens. Convenons donc que Justin, quoique fautif, dans ce qu'il dit de l'Origine des Juifs n'a pas péché contre la première règle que nous avons établi pour un des principes essentiels de l'Histoire.

Passons à la seconde règle. Elle veut qu'un Écrivain choisisse toujours entre deux opinions la plus vraisemblable. C'est aussi ce qu'a fait Justin. Qui peut douter, s'il n'est pas éclairé par la grâce, qu'il ne soit plus vraisemblable que les Egyptiens furent obligés de discontinuer de poursuivre les Juifs, qui leur avoient volé leurs vases d'or & d'argent, par les mauvais tems qu'il eurent à essuyer, plutôt que par tous les miracles que rapporte l'Écriture ? Elle nous apprend que Dieu ayant délivré de la servitude d'Égypte six-cents mille combattans de son peuple, sans compter les vieillards, les Enfants, & les fem-

mes, ces six-cents mille combattans après les plus étonnans miracles, qui l'avoient même emporté sur ceux des Prêtres Egyptiens, qui avoient été cependant très-éclairans; s'enfuient dans les déserts, ne prennent pas la route du pays où ils veulent aller; mais vont se rencogner entre Memphis & la mer rouge, que Dieu leur ouvre pour la leur faire passer à pié sec. Ce prodige ne sert qu'à faire périr les Israelites dans des déserts affreux, au lieu de les conduire dans la terre qui leur avoit été promise. Ils errent dans ces pays incultes pendant quarante ans, & il ne leur falloit pas douze jours pour arriver d'Egypte dans le país où ils vouloient aller. Dieu fut obligé dans ces déserts de leur conserver pendant quarante années par un miracle continuel leurs habits & leurs souliers sans dépérissement. Si l'on s'informe de ce que firent les Juifs dans les déserts ou il semble qu'ils se promenoient à dessein pour s'éloigner de la terre promise: on trouvera une suite d'actions dont il est impossible de concevoir la raison, l'utilité, & même la vraisemblance. Les Juifs, persuadés qu'ils ont été delivrés de l'esclavage d'Egypte par le vrai Dieu, demandent au frere de Moïse un veau d'or pour l'adorer. Ce veau d'or est jeté en fonte dans un seul jour; Moïse ensuite réduit cet or en poudre impalpable, & la fait avaler au peuple comme un remede spécifique contre leur idolatrie: après quoi les Levites égorgent vingt-trois-mille hommes qui se laissent massacrer sans résistance, parce qu'ils ont adoré le veau d'or; & Aaron frere de Moïse qui l'a fondu, au lieu d'être tué, est déclaré grand Prêtre: Et deux-cents cinquante personnes d'une part, & quatorze mille sept-cents de l'autre sont brûlées pour avoir disputé le prêtrise à Aaron. Etoit-il rien de plus naturel que de penser, que celui qui avoit fondu

fondu le veau d'or n'étoit pas propre à devenir le premier facificateur du vrai Dieu ; & que la même main qui avoit fabriqué l'idole ne devoit pas tenir l'encensoir. Tout cela n'est-il pas moins vraisemblable que l'opinion de Trogue Pompée, suivie par Justin, qui dit, que Moïse ayant pris la route de Damas n'y arriva que le septieme jour, bien fatigué des travaux qu'il avoit essuyés dans la marche qu'il avoit faite au travers des deserts qui sont entre l'Egypte & la Judée ?

Si l'on réplique, que malgré la vraisemblance, la chose arriva cependant comme la raconte Moïse, je dirai que cela est vrai : mais j'ajouterai, que sans la grace qui nous fait croire à la révélation, tout homme raisonnable auroit pris le parti qu'a suivi Justin. Il s'est donc conformé à la seconde regle de l'Histoire. Il ne reste plus qu'à voir s'il a suivi la troisième : c'est ce qu'il a fait très exactement.

En supposant que Justin ait pu avoir connoissance des Livres des Juifs (ce que je ne crois pas) il a cependant suivi la maxime qui veut qu'un sage Historien se défie de ce qu'il trouve dans certains écrivain qui ont intérêt à déguiser la verité. Or Justin, s'il a connu les Livres des Juifs, n'étant pas éclairé par la révélation, aura sans doute dit : Comment est-il possible d'avoir égard à des livres dont l'Auteur se dit plus ancien de sept-cents ans qu'il ne l'est véritablement ? Il est parlé dans ces Livres, qu'on dit écrits par Moïse, des Rois ; & il n'y eut des Rois chez les Juifs que longtems après Moïse. La position des Villes est fautive, si les Livres ont été écrits par Moïse ; & vraie s'ils ont été faits à Jerusalein, parce que ces Villes ne furent fondées ou appelées du nom qu'on leur donne que plusieurs siècles après Moïse.

Quant à Trogue - Pompée, il écrivit son Histoire sous Auguste & sous Tibere. Ses parens étoient de la Gaule Narbonoise; & ²² son ayeul avoit été fait Citoyen Romain par la faveur du grand Pompée, dont il prit vraisemblablement le nom.

II

Je n'ignore pas que la révélation nous fournit la solution de tous ces doutes : mais Justin étoit privé des lumières de cette révélation, qui n'est le partage que de ceux qui ont été prédestinés de tous les tems dans les secrets de Dieu. Ainsi à le juger purement & simplement comme un Historien payen, il n'a rien dit qu'il n'ait dû dire; il n'est pas plus coupable qu'un auteur Réformé ne doit l'être auprès des Catholiques éclairés & raisonnables, lorsqu'il écrit, que la Cour de Rome est la prostituée Babilone : il suit les préjugés de sa religion, & la croyance de ceux avec les quels il vit. Je ne vois donc pas la raison pourquoi Vossius accuse Justin de s'être trompé honteusement au sujet des Juifs. Il s'est trompé sans doute : mais loin que ce soit honteusement, c'est en suivant les règles les plus exactes de la critique. *Turpiter autem in rebus Judaicis aberravit. Voss. Hist. Lat. Lib. I. Cap. 32.*

²² Justin nous a conservé dans son Abregé ce que Trogue Pompée disoit de sa famille dans le XLIII. Livre de son Histoire. *In postremo libro, Trogus majores suos a Vocontis originem ducere; avum suum Trogum Pompeium, Sertoriano bello, civitatem à Cn. Pompeio percepisse dicit: patrum Mithridatico bello turmas equitum sub eodem*

Il est fâcheux que le tems nous ait ravi les Ouvrages de Trogue Pompée, qui ont été fort loués ²³ par les anciens, & qui devoient être très-exacts: quelque bon que soit l'abregé de Justin, il ne répare pas cette perte ²⁴.

Auteurs

Pompeio duxisse, patrem quoque sub Caio Cesare militasse, epistolarumque & legationum, simul & annuli curam habuisse, Just. Hist. Lib. XLIII.

²³ Nous nous contenterons de rapporter le témoignage avantageux de Pline, auquel nous joindrons celui de Vopiscus. Le premier de ces Auteurs appelle Trogue Pompée un Ecrivain très-exact. *Apud nos Trogus, & ipse Auctor severissimus.* Plin. Hist. Nat. Lib. XI. Cap. 52. Le second le met au nombre des plus grands historiens, & le place à côté de Tite-Live, de Salluste, & de Tacite. *Et mihi quidem id animi fuit, non ut Sallustios, Livios, Tacitos, Trogos imitarer viros in vita principum & temporibus exarandis.* Fl. Vopif. in vit. Prob.

²⁴ J'ai dit qu'il étoit certain que Justin avoit vécu avant S. Jérôme & S. Augustin, & qu'il y avoit bien de l'ignorance dans l'opinion de ceux qui croient qu'il avoit vécu sous Theodose, en voici la preuve: *Ad intelligendas autem extremas partes Danielis, multiplex Graecorum Historia necessaria est. . . . Praecipue nostri Eavii & Pompeii Trogi, & Justinii.* Hieronym. Prooem. in Daniel. Voici actuellement S. Augustin à qui Justin étoit aussi connu qu'il l'étoit à S. Jérôme. *Justinus qui*

Auteurs de l'Histoire

AUGUSTE.

On appelle Histoire Auguste, celle des auteurs latins qui ont écrit les Vies des Empereurs Romains, depuis Adrien jusqu'à Carin. Ces Auteurs ²⁵ sont Spartien, Lampride, Vulcace, Capitolin, Pollion, & Vopisque. Ils ont tous vécu sous le règne de Diocletien, quoique quelques uns aient encore écrit sous ceux de ses successeurs.

LAMPRIDE.

Nous avons encore de Lampride les Vies de quatre Empereurs, savoir; de Commode Antonin, d'Antonin Diadumede, d'Antonin Heliogabale, & d'Alexandre Severe, dont il a dédié les deux dernières à Constantin.

La première Edition qui fut faite à Milan, de Lampride, lui attribue la vie d'Alexandre Severe, que le manuscrit de la Biblio-

græcam vel potius peregrinam, Trogoni Pompejum secutus, non latine tantum sicut ille, verum etiam breviter scripsit historiam, opus librorum suorum sic incipit: Principio rerum. August. de Civit. Dei Lib. IV. Cap. 6. Remarquons ici que l'Ouvrage de Justin commence, ainsi que le dit S. Augustin, par ces mots: *Principio rerum, gentium, &c.*

Bibliothèque Palatine, & Robert à Porta de Boulogne donnent à Spartien. Il est vrai que plusieurs Critiques qui ont considéré que Lampride & Spartien avoient tous deux le surnom d'Ælius, ont cru que ces deux Historiens n'étoient qu'un même auteur. Il est certain qu'il régné une si grande confusion dans les Manuscrits de Lampride, de Spartien, & de Vulcace, que quelques savans, comme nous le verrons dans l'article de Vulcace, se sont imaginés que ces trois Auteurs n'en avoient été qu'un seul. Ces savans fondent leurs sentimens sur cet hemistiché d'un vers d'Aufone :
Tria nomina nobiliorum.

S P A R T I E N.

Ælius Spartien dédia à Diocletien les vies d'Adrien, d'Ælius Verus, de Didius Julianus, de Severe, & de Pescennius Niger. Nous avons aussi de lui la vie de Caracalla.

II

Sex scriptores Historiæ Augustæ, sive vitæ Imperatorum quos non attigit Suetonius, ab Hadriano usque ad Carinum descriptæ ab Ælio Spartiano, Julio Capitolino, Ælio Lampridio, Vulcatio Gallicano, Trebellio Pollione, & Flavio Vopisco, qui omnes imperante Diocletiano, qui ei successit, vel certe filio ejus Constantino vixerunt. Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. 6.

Il parle de quelques autres qu'il avoit dessein de composer, & qu'il écrivit peut être, mais qui ne sont point parvenues jusques à nous.

VULCACE.

Nous n'avons de Vulcace que la vie d'Avidius Cassius dans laquelle il témoigne qu'il avoit dessein d'écrire celles de tous les Empereurs. Il adresse son Ouvrage à Diocletien. Quelques savans ont prétendu, que Vulcace, Spartien & Lampride n'étoient qu'un même Auteur; & Fabricius dans sa Bibliothèque des Ecrivains latins paroît pancher vers cette opinion ²⁶.

JULE CAPITOLIN.

Capitolin vivoit sur la fin du troisième siècle au commencement du quatrième, sous le règne de l'Empereur Diocletien, à qui il adressa la vie d'Antonin le debonnaire, & celle de Verus. Il dédia celles de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximes & des trois Gordiens à Constantin. Il a fait aussi celle de Maxime & de Balbin qu'il

²⁶ Forte quatuor tantum numerandi; si quidem vita Avidii Cassii non à Vulcatio Gallicano scripta est, sed à Spartiano, cujus integrum nomen est Aelius Lampridius Spartianus. Igitur falso diversus à Spartiano esse creditur. Al-

DE L'ESPRIT HUMAIN. 167

qu'il n'adresse à personne. Il en avoit écrit plusieurs autres qui ont péri par l'injure des tems.

TREBELLIVS POLLIO.

Nous n'avons plus de Trebellius Pollio qu'une partie de la Vie de Valerien le Pere ; celle de son fils, & celle des deux Galliens & des trente Tirans. Il avoit cependant composé la vie de quelques autres Empe-reurs : mais le temps nous a privés de ces Ouvrages ; & à dire le vrai, nous n'y avons pas perdu grand' chose, quoique Vopisque loue l'exaétitude de cet Historien.

VOPISQUE.

Vopiscus Flavius, qu'on nomme en François Vopisque par l'abus de changer les noms latins en françois, étoit Sicilien natif de Syracuse. S'étant retiré à Rome il y écrivit la vie d'Aurelien, de Tacite, de Florian ; il composa ensuite celle de Probus, qu'il adressa à Celsus Rufus ; il y ajoûta celles des quatre Tirans, Firme, Saturnien, Proculus &

bert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Selon ce sentiment, Spartien, Lampride & Vulcace ne seroient qu'un seul Ecrivain ; & je le croirois assez volontiers par la conformité de leur stile & de leur goût pour écrire l'Histoire.

& Benoſe; enfin celle de Carus Numerien & Carin. Nous voyons dans la vie d'Aurelien, qu'il s'étoit propoſé d'écrire l'Hiſtoire d'Apollonius de Thiane dont il parle avec beaucoup d'éloge.

Vopisque eſt de tous les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte le plus paſſable, & celui dans l'Ouvrage duquel on trouve encore quelque ordre & quelque érudition. D'ailleurs tous ces hiftoriens n'ont d'autre mérite, que d'être néceſſaires, parce que nous n'en avons point qui ayent vécu de leur temps: ils contiennent des faits que nous ne ſaurions trouver ailleurs. Je placerai ici le jugement de la Mothe le Vayer ſur ces ſix Ecrivains: l'on pourra voir dans les
Notes

27 *Capitolinus, Lampridius, Spartianus, Vopiscus qui Caesarum vitas ſcripſerunt hiftorici futiles Dempſtero, ſi ſcribendi genus ſpectetur: cæterum neceſſarii, cum meliores non habeamus, frigidi, confuſi, inter claros auctores non numerandi Budæo, vixque digni ut hiftorici cenſeantur. Baltaſ. Bonif. Hiſt. Ludic. Lib. IV. apud Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. 6.*

Remarquons ici que ces hiftoriens, quelque mauvais qu'ils ſoient, nous ſont très-utiles, parce que nous n'en avons point d'autres de leur tems. C'eſt ainſi que tant

Notes ²⁷ au bas de la page celui de quelques autres habiles critiques. „Tout ce gros Volume, dit la Mothe le Vayer, que nous avons d'eux, est plutôt un cadavre froid & sans esprit qu'un corps historique animé comme il doit être. Le jugement de tous les savans est conforme à celui d'un auteur qui les nomme dans sa Préface *Historie dehonestamenta* ; & l'on peut dire qu'il n'y a rien à profiter de leur lecture pour ce qui regarde les règles d'histoire, qu'à contre sens, de même qu'au son des mauvais joueurs de flute, qu'Ismenias faisoit entendre à ses Disciples, afin qu'ils évitassent les fautes qu'ils y remarquoient. *La Mothe le Vayer, Tom. I. p. 269. Edit. in fol.*

SEX-

de misérables auteurs qui ont écrit depuis le cinquième siècle jusqu'au treizième, nous sont devenus fort nécessaires. Avec de la patience & du jugement, on démêle chez ces Historiens, surtout en les confrontant, le mensonge de la vérité ; & l'on vient à bout de tirer de ce tas d'ordure, quelque peu de métal qu'on peut polir & mettre en œuvre. Jusqu'à Philippe de Commines tous nos historiens François seroient inlisibles si nous n'étions par obligés d'essuyer l'ennui qu'ils nous donnent, par la nécessité de connoître les choses dont ils ont parlé.

L 5

SEXTUS AURELIUS VICTOR.

Aurelius Victor vivoit dans le quatrième siècle sous l'Empire de Constance ²⁸ & de Julien. On ne doute point que ce ne soit le même dont Ammien Marcellin a fait mention dans son histoire: c'est dans le Livre XXI. où il dit, que l'Empereur ayant trouvé Aurelius Victor, Historien, à Naïsse, il lui donna le Gouvernement de la seconde Pannonie: ce fut vers l'an 360 ou 361. Il est aussi probable, que cet Aurelius Victor est le même qui fut consul avec Valentinien, l'an

²⁸ *Sextus Aurelius Victor Afer vulgo creditur: Certe multus est in Africæ laudibus, quam vocat decus terrarum. Sub Constantio floruit, qui cum rure ortum, tenuique familia, sed ingenii ac scriptorum laude commendatissimum, Pannoniæ secundæ Consularem præfecit & honoravit ænea statua. Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. 9.*

²⁹ *Minus hodie ambigi solet Aurelium Victorem genuinum Auctorem esse libri, de viris illustribus urbis Romæ, quorum primus est proca rex Albanorum, ultimus Quintus Pompeius. Hic libellus sæpius prodiit sub nomine Cornelii Nepotis, Suetonii Tranquilli vel Plinii secundi junioris: ab aliquibus Tacitum proditum esse auctorem refert Gyraldus, dialogismo XXVI. fuit etiam qui Asconio Pediano adscribe-ret. Idem, ibid. Remarquons qu'il y a dans le passage que nous venons de citer de Fabricius une faute d'in-*

l'an 369. Son mérite l'éleva dans ces grands emplois; car il avoue lui-même qu'il étoit né à la Campagne, & que son pere étoit un homme sans lettres & d'une mediocre condition. Quoi qu'il en soit, Aurelius Victor est aujourd'hui plus connu par ses Ouvrages que par ses emplois. Il écrivit l'histoire des hommes illustres, depuis Procas jusqu'à Auguste, qu'on a attribué à Pline, à Suetone ²⁹, à Cornelius Nepos & à quelques autres Auteurs: mais il est sur que cet Ouvrage est de la façon d'Aurelius Victor ³⁰, lequel en a écrit un autre
des

advertance: *quorum primus est, dit-il, proca rex Albanorum, ultimus Q. Pompeius.* Il y a encore deux articles, après Sexte Pompée, celui de Marc-Antoine & celui de Cleopatre. Il échape quelquefois aux Savans les plus exacts quelques légères incorrections, que la simple peine d'ouvrir un Livre leur auroit empêché de commettre.

³⁰ Aurele Victor, dit Madame Dacier, est un très-bon historien, mais qui doit être lû par un homme d'un âge mur, & qui ait déjà certaines connoissances de l'Histoire, sans cela on aura bien souvent de la peine à le comprendre. *Aurelius Victor historicus quidem optimus, sed qui firmiorem etatem poscit; vix enim ab iis intelligi poterit, qui non aliquam historiae romanae notitiam præ se ferant,* in Præf. Eutrop. Je suis convaincu que Madame Dacier a porté un jugement très-

juste sur Aurele Victor. Je regarde cet Auteur comme un excellent répertoire pour ceux qui savent déjà l'histoire ; mais trop succinct & trop décousu pour ceux qui n'en ont pas une certaine connoissance ; car les vies des hommes illustres d'Aurele Victor, sont plutôt des portraits que des vies. Donnons en pour exemple l'article du grand Pompée. „Le grand Pompée embrassa le „parti de Sylla dans la guerre civile, & le servit si bien „qu'il gagna entièrement son amitié. Il reprit sans com- „battre, la Sicile, dans laquelle ceux qui avoient été „proscrits par Silla s'étoient réfugiés. Il chassa Hiar- „bas de la Numidie, qu'il rendit à Massinisse, qui en „étoit le Roi légitime. Il reçut l'honneur du triomphe „à l'âge de vingt six ans ; & n'ayant encore aucune charge „dans la République, il ne laissa pas que de faire sortir „de l'Italie Lepidus, qui vouloit qu'on effaçât toutes les „ordonnances que Silla avoit faites. Etant Préteur, les „Consuls l'envoyèrent en Espagne, où il vainquit Ser- „torius ; il s'attacha ensuite à poursuivre les pirates, „qu'il chassa de toutes les Côtes de l'Afrique en qua- „rante jours. Il revint contre Tigrane, qu'il prit à „discrétion, & enfin il força Mithridate à prendre du „poison, comme nous avons déjà dit. Il se fit craindre „dans le Septentrion, par les victoires qu'il remporta „sur les Albanois, les Colches, les Henochiens, les Ca- „spiens, & les Iberiens ; & l'heureux succès de ses ar- „mes le fit passer dans l'Orient, où il vainquit avec une „vitesse prodigieuse les Parthes, les Arabes & les Juifs. „Il fut le premier des Romains qui passa jusques sur la „mer d'Hircanie, & qui répandit la terreur de son nom „sur la mer rouge, sur la mer Caspienne, & sur la mer „Arabique. Les Romains ayant ensuite divisé tous les „pays qu'ils possédoient en trois parties, Crassus eut

DE L'ESPRIT HUMAIN. 173

„la Syrie, Cesar les Gaules, & Pompée l'Italie. Dès
 „que Crassus eut été tué, Pompée voulut obliger Cesar
 „de licencier ses troupes; mais Cesar au lieu d'obéir vint
 „droit à Rome, d'où Pompée se retira en diligence, & vint
 „en Theffalie, où il fut vaincu par Cesar, en la journée de
 „Pharsale. Ce grand homme voulut se réfugier, après sa
 „défaite, dans la Cour de Ptolomée Roi d'Egypte: mais
 „ce Prince barbare au lieu de le recevoir comme son bien-
 „faiteur, le fit massacrer par Photinus & Achilles, deux sce-
 „lerats qu'il envoya au devant de lui. Le coup de la mort
 „lui fut donné en présence de sa femme & de ses enfans,
 „par Septimius, qui servoit dans les troupes de Pto-
 „lomée; & sa tête, qui jusqu'alors avoit été, pour ainsi
 „dire, adorée de tout le monde, lui ayant été coupée,
 „son Corps fut jetté dans le Nil, d'où un certain hom-
 „me nommé Servius Codrus le retira, & l'ayant brulé
 „lui dressa un tombeau, sur lequel il fit écrire ces mots:
 „Voici le Tombeau du Grand Pompée. Achilles ayant enve-
 „loppé sa tête dans un voile, la présenta à Cesar avec son
 „anneau. Cesar ne put s'empêcher de pleurer à ce triste
 „Spectacle, & voulant honorer la mémoire d'un si grand
 „homme, il fit dresser un bucher, sur lequel il fit brûler
 „la tête de Pompée avec une infinité d'odeurs très-précieu-
 „ses”. *Cnæus Pompeius Magnus, civili bello, Syllæ partes*
secutus, ita egit, ut ab eo maxime diligeretur. Siciliam sine
bello à proscriptis recepit. Numidiam Hiarbæ ereptam,
Massinissæ restituit. Viginti sex annos natus triumphavit.
Lepidum acta Syllæ rescindere volentem privatus Italiâ fu-
gavit. Prætor in Hispaniam à Consulibus missus Sertorium
vicit: Mox piratas intra quadragesimum diem subegit. Ti-
granem ad deditiorem, Mithridatem ad venenum compulit.
Deinde mira felicitate & celeritate nunc in Septentrione Al-
bános, Colchos, Heniocos, Caspios, Iberos: tunc in Oriente

des 3^e Vies des Empereurs, qui finit au troisième Consulat de Julien, qui fut en 360;
ce

Parthos, Arabas, atque Judæos cum magno sui terrore penetravit. Primus in Hircanum, Caspium, Rubrum, & Arabicum mare usque pervenit. Mox cum diviso orbis imperio, Crassus Syriam, Cæsar Galliam, Pompeius urbem obtineret, post cædem Crassi, Cæsarem dimittere exercitum jussit: cujus infesto adventu urbe pulsus, in Pharsalia victus, ad Ptolomæum Alexandriæ regem confugit. Ejus imperio ab Achilla & Phothino satellitibus occisus est: hujus latus sub oculis uxoris & liberorum à Septimio Ptolomæi præfecto mucrone confossum est. Jamque defuncti caput gladio præcisum, quod usque ad ea tempora fuerat adoratum. Truncus Nilo jactus, à Servio Cædron rogo inustus, humatusque est inscribente sepulchro: „hic situs est Magnus Pompeius”. Caput ab Achilla Ptolomæi satellite, ægyptio velamine involutum, cum annulo Cæsari præsentatum est: qui non continens lachrymas, illud plurimis & pretiosissimis odoribus cremandum curavit, Aur. Vict. de vit. Illust.

3^e Il est singulier, & même surprenant que les deux Chefs de la première guerre civile, Marius & Sylla, soient morts tous les deux d'une mort naturelle, surtout Sylla, qui après avoir commis tant de cruautés contre le parti de Marius, abdiqua volontairement la Dictature, & devint simple particulier au milieu de tant de Citoyens qu'il avoit offensés. Mais tous les chefs de la seconde guerre civile périrent de mort violente également dans les deux partis, Pompée, Caton, Brutus, Cassius, César, Antoine. Aurelius Victor parle de ce dernier d'une manière assez partielle,

ce qui s'accorde assez bien à ce que j'ai rapporté d'après Ammien; que l'Empereur ayant trouvé

il relève ses défauts sans parler de ses bonnes qualités; il en eut cependant plusieurs, la valeur, la fermeté, l'attachement inviolable au parti de César à qu'il s'étoit dévoué. Voyons le portrait que fait Aurele Victor de ce fameux Romain. „Marc-Antoine suivit Jules César dans „toutes les guerres qu'eut ce grand homme, & il lui „faisoit sa Cour avec tant de flaterie qu'il voulut un jour „lui mettre un diademe sur la tête dans la fête des Lupercales, & qu'après sa mort il le fit mettre au nombre „des Dieux. Il manqua de bonne foi envers Auguste, „qui le poursuivit à Modene, & à Perouse, où il l'obligea „par la faim de s'enfuir dans les Gaules; il se joignit à „Lepidus, & il contribua à la défaite de Brutus, ayant „gagné quelques-uns de ses Lieutenants. Il revint en „Italie, où il fit alliance avec Auguste, & pendant le „Triumvirat il proscrivit lui-même son Oncle Lucius César. Il marcha contre les Parthes, par lesquels il fut „vaincu, & de quinze legions qu'il avoit amenées, à peine „en pût-il sauver la troisième partie. Il passa dans l'Egypte, où étant devenu amoureux de Cleopatre, il irrita „l'Esprit d'Auguste, qui lui déclara la guerre, & le vainquit en la Bataille d'Actium: il s'enfuit à Alexandrie, où „s'étant revêtu des ornemens des Rois d'Egypte, il s'assit „dans un Trône, & se tua de sa propre main”. *Marcus Antonius in omnibus expeditionibus Julio Casari comes, Lupercalibus diadema ei imponere tentavit: mortuo divinos honores decrevit. Augustum perfidiose tractavit: à quo apud Mutinam victus, Perusii fame domitus in Galliam fugit: ibi*

trouvé Aurelius Victor à Naïsse, le fit gouverneur de la seconde Pannonie en 360; car depuis ce temps-là apparemment que ses emplois l'empêcherent de continuer son Histoire. On lui en attribue une autre, de *Origine gentis Romanæ*: mais elle n'est pas de lui.

AMMIEN MARCELLIN.

Ammien Marcellin, dit M. Rollin, étoit grec de Nation, d'une famille considérable dans la Ville d'Antioche. Il servit longtems dans les armées Romaines, du temps de Constance; il quitta ensuite la Milice, & se retira à Rome, où il écrivit son Histoire. M. Rollin se trompe, ou il s'exprime confusément. Ammien Marcellin servit non-seulement sous Con-

Lepidum sibi collegam adjunxit: Brutum, exercitu ejus corrupto, occidit: reparatis viribus in Italiam egressus cum Cesare in gratiam rediit. Triumvir factus proscriptionem à Lucio Cesare avunculo suo cepit; in Syriam missus bellum Parthis intulit; à quibus victus vix tertiam partem de legionibus in Ægyptum perduxit. Ibi Cleopatæ amore devinctus in Africo litore ab Augusto victus est: in Alexandriam regressus, cum habitu regio in solio sedisset, necem sibi conscivit. Idem, ibid. in Art. Ant.

† 3^e *Amnianus Marcellinus homo græcus & militaris, sed doctus, sub Constantio & proximis imperatoribus usque ad*

Constance, mais encore sous l'Empereur Julien, il se trouva même à la bataille où ce Prince fut tué, ou peut être assassiné. Le même Ammien continua de rester dans les emplois militaires pendant la vie de Jovien, & pendant celle de Valens ³²: il ne se retira à Rome qu'après la mort de ce dernier Empereur, où il écrivit son Histoire, qu'il divisa en trente & un Livres; elle s'étendoit depuis Nerva, où finit Suetone, jusqu'à la mort de Valens ³³.

Nous avons perdu les treize premiers Livres de l'Ouvrage d'Ammien: il ne nous reste plus que les dix-huit derniers, qui quoique écrits d'un stile latin qui se ressent beaucoup du stile grec ³⁴, nous doivent être très-precieux, par la sagesse, par la pru-

Theodosium vixit. Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. 12.

³³ *Composuit Romæ inconcinnâ licet dictione historiarum sive rerum gestarum à Nervæ principatu ad excessum usque Imp. Valentis libros XXXI. horum primis tredecim deperditis soli ætatem tulerunt postremi duo de viginti, qui incipiunt à facinoribus Cæsaris Galli propinquitate regis stirpis; Constantii enim patrnelis fuit, elati & adspirantis ad imperium.* Idem, ibid.

³⁴ *Scriptor curiosus nec absurdo judicio, veritatis autem studiosissimus.* Idem, ibid. Un savant illustre dit, en par-

prudence, par la sincérité & par l'amour de la vérité que l'auteur y témoigne partout.

M. Rollin dit, qu'on voit qu'Ammien Marcellin est zélé pour les idoles & pour ceux qui les adoroient, particulièrement pour Julien, dont il fait son héros ; & au contraire il paroît fort ennemi de Constance. Comment Ammien, homme vertueux, auroit-il pu aimer Constance, qui fut un des plus mauvais Princes, faisant périr ses plus proches parens ³⁵; se laissant gouverner par des Eunuques & par des flatteurs ; adonné aux femmes ³⁶; & chez qui la cruauté étoit toujours la suite du soupçon ?

Quant

tant d'Ammien Marcellin : Quel est l'Auteur qui soit aussi peu correct & aussi bas dans son stile qu'Ammien ? Quel est l'Ecrivain qui ait jamais employé des phrases plus dures, plus populaires ? On voit que Marcellin est un Soldat grec qui suit seulement la signification des mots latins, & qui n'avoit aucune idée de la manière dont il falloit les arranger pour bien écrire. A peine parle-t-il : cependant il a trouvé le moyen d'être plus intelligible que Tacite, qui est si précis & si exact, & l'emporte même pour la clarté sur Salluste. *Quis compositione magis est inconditus & lutulentus quam Ammianus Marcellinus ? Quis phrases unquam usurpavit duriores, inconcinniores, ac rusticiores ? ut homo græcus militaris qui voces tantum latinas teneret, quomodo collocandæ essent nesciret prorsus loquitur : is tamen Tacito, quo nihil est concinnius nec compositum ma-*

Quant à Julien, Ammien a rendu justice à ses grandes vertus : mais il a condamné son amour pour les superstitions ; il plaint même sur le grand nombre de sacrifices que ce Prince offroit aux Dieux. Il dit que s'il fût revenu vainqueur des Perses, il auroit dépeuplé l'Empire de taureaux & de génisses.

Un Auteur moderne a parfaitement justifié Ammien Marcellin du reproche d'avoir loué l'Empereur Julien, Prince en effet très-louable, à son changement de Religion près, ce qui n'étoit pas un crime pour Ammien, qui étoit païen ³⁷. Plaçons ici l'Apo-

gis, longe lucidior ; Salustius etiam obscurior. Salmasii, Præf. de Hellenistica, p. 39.

³⁵ *Verum Dalmatius Cæsar prosperrima indole, neque patruo absimilis haud multo post oppressus est factione militari & Constantio patruæ suo, sumente potius quam jubente.* Eutrop. Viçt. Breviar. Lib. X. Cap. 5.

³⁶ *Nimis amicis & familiaribus credens, mox etiam uxoribus deditior . . . ad severitatem tamen impensior ; si suspicio imperii moveretur.* Id. Lib. X. Cap. 7.

³⁷ Il y a eu quelques Ecrivains modernes qui se sont figurés qu'Ammien Marcellin a été Chrétien, parce qu'il a parlé avantageusement de quelques Evêques, dont il oppose les bonnes mœurs & la modestie, à l'ambition des Evêques de Rome. Mr. Bayle a remarqué judicieusement que tout ce qu'on peut inférer des paroles d'Ammien,

l'Apologie d'Ammien par la Mothe le Vayer.
 „Nous devons surtout, *dit-il*, priser Ammien
 „Marcellin, de ce qu'étant païen, il a eu
 „cette retenue de ne rien publier qui fût
 „formellement contraire à notre Religion,
 „&

est que selon cet Auteur, la sobriété & l'humilité rendent les hommes recommandables à Dieu, de quelque Religion qu'ils soient; & que les païens même concevoient de la vénération pour les évêques du Christianisme qui témoignaient par leurs bonnes mœurs, qu'ils ne cherchoient aucun avantage temporel. Voici les propres paroles d'Ammien: *Quos tenuitas edendi, potandique parcissimè, vilitas etiam indumentorum, & supercilia humanæ spectantia, perpetuo numini verisque ejus cultoribus & pro vos commendant & verecundos.* Amm. Marcel. Lib. XXVII. Fabricius dit que si Ammien avoit été Chrétien, comme quelques auteurs se le sont imaginé mal à propos, il n'auroit point déguisé sa religion, puisqu'il écrivoit sous des Empereurs qui professoient le Christianisme, & qui le protégeoient, au lieu qu'Ammien paroît favoriser partout le paganisme. N'est-il pas plus vraisemblable de penser que pour plaire à ces mêmes Empereurs, Marcellin se soit retenu dans la modération, & n'ait voulu écrire aucune invective contre les Chrétiens. *At si Christianus fuisset, qui sub Christianis scribebat Imperatoribus, in historia non ita dissimulasset suam religionem, ut ethnicismo favere etiam videretur. Homo ethnicus autem christianorum principum auctoritate permotus, facilius potuit à se impetrare ut ab iniquiore de christianis judicio abstineret.* Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. 12.

& de s'être abstenu d'un nombre d'invectives dont ses semblables ont souvent usé dans ce temps là contre nos Autels; car pour le regard des louanges excessives qu'il donne à Julien, nous avons fait

Nous remarquerons ici qu'il n'y a rien qui prouve mieux l'impartialité d'Ammien que ce christianisme que quelques auteurs lui ont prêté, je conviens, sur de foibles raisons: mais ils ne trouvoient rien dans ce qu'il disoit des Payens d'assez outré pour qu'ils pussent en conclure qu'il n'étoit pas chrétien. Après cela, en voyant les Eloges & le portrait que cet Historien fait de l'Empereur Julien, auquel il avoit toujours été attaché, qui peut ne pas concevoir le plus grand mépris pour les invectives de quelques peres de l'Eglise qui se sont efforcés de rendre croyables les calomnies les plus fausses? Au reste, si Anunien Marcellin n'a pas condamné bien des choses dans les mœurs des chrétiens qui vivoient de son tems, ce n'est pas qu'il ne les connût parfaitement: on n'a qu'à voir ce qu'il dit au sujet de leurs disputes de religion. Julien, dit-il, avoit éprouvé qu'il n'y a point de bêtes farouches qui soient si contraires aux hommes que la plus grande partie des Chrétiens se le sont les uns aux autres. *Quod agebat (Julianus) idèò obstinate ut dissensiones augente licentia, non timeret unanimantem postea plebem: nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum expertus.* Amm. Marcel. Hist. Lib. XXII. Cap. 5.

„fait voir ailleurs, que non-obstant qu'on
 „ne puisse trop détester cet apostat à cause
 „de son infidélité & de sa désertion, il ne
 „laissoit pas de posséder selon les défini-
 „tions ordinaires de l'école, des vertus
 „morales & intellectuelles de chasteté, de
 „magnanimité, de doctrine, de sobriété &
 „d'intelligence, qui ne lui sauroient être
 „disputées, si l'on ne veut révoquer en dou-
 „te la foi de toutes les Histoires”.

On reproche à Marcellin d'avoir fait quelquefois des digressions qui l'éloignent de son sujet principal. Il est vrai qu'on ne sauroit le justifier entièrement de ce défaut : mais ces digressions sont ordinairement si instructives & si amusantes, qu'on peut aisément lui pardonner une faute dont le Lecteur retire du plaisir.

E u

38 *Eutropius Sophista Italus, ut eum vocat Suidas, cum alia quædam, eodem teste, tum breviarium scripsit rerum romanarum ab urbe condita usque ad Flavium Valentem Augustum, cui & opus suum dicavit. Militasse se ait sub Juliano, atque expeditioni ejus in Persas interfuisse. Gerard. Joan. Voss. Lib. Hist. Latin. Art. Eutrop.*

39 *Eutropius contra res romanas ab urbe condita ad suam usque ætatem brevissimè explicuerat, quo sic Valentem,*

EUTROPE.

Suidas ³⁸ appelle Eutrope un Sophiste Italien, il vécut sous les regnes de Constantin, de Constance & de Julien, qu'il accompagna dans l'expédition contre les Perles, où cet illustre Prince perdit la vie. Après la mort de l'Empereur Julien, il composa un abrégé de l'Histoire romaine, qu'il divisa en dix Livres: il commence à la fondation de Rome, & finit à l'Empire de Valens. Eutrope a dédié son Ouvrage à cet Empereur. Elias Vinctus ³⁹ prétend que le but de cet Historien étoit d'instruire aisément, & par une courte lecture, Valens, qui étoit dépourvu des connoissances littéraires & historiques.

De tous les abregés que nous avons, celui d'Eutrope est sans doute le plus estimable & le plus utile. Christophe Heidmann ⁴⁰ propose la lecture de cet auteur
comme

qui omnium literarum ignarus ad imperium pervenisset, ad superiorum ducum principumque romanorum res gestas percurrendas alliceret. Elias Vinctus in Præf. ad Breviar. Eutrop.

⁴⁰ *Eo igitur utemini deinceps vos ut argumento, itaque aditum vobis struetis ad uberiora monumenta Dionisii, Livii, Plutarchi, Polybii, Appiani, Casaris, Dionis, Suetonii, & aliorum quæ absque hujus modi manuductione, multo laboriosius,*

comme très-nécessaire pour servir de préparation à celle Tite-Live, de Denis d'Halicarnasse, de Plutarque, de Polibe, d'Appien, de Cesar, de Dion Cassé, & de Suetone. Mademoiselle le Fevre, qui fut ensuite Madame Dacier, est du même sentiment que Heidmann. „Pour retirer, *dit-elle* ⁴¹, „des fruits utiles de l'application à l'étude, „il est nécessaire de savoir l'Histoire romaine; & pour y parvenir il faut lire parmi „les Auteurs latins, Tite-Live, Tacite & „Ammien: parmi les Grecs, Denis d'Halicarnasse, Polibe, Dion-Cassé. Mais comme „cette Lecture est si vaste qu'il faut employer plusieurs années pour se la rendre „familiere, on doit d'abord suivre une route plus aisée. Il faut lire Florus, Aurele „Victor, Eutrope. Quant à Florus je crois „que

minori fructu voluntur: contra perlecto probèque percepto id genus breviariorum, omnia & faciliùs percipiuntur, & hærent in animo firmiùs, adeoque in oculis pœne & conspectu versantur. Christoph. Heidman. in Præf. ed. breviar. Eutrop.

⁴¹ *Ut studia optatos fructus ferant, Historia romana apprime tenenda est, adeoque legendi in latinis quidem Titus Livius, Ammianus; & in græcis Dionisius Halicarnassus, Polibius, Dio Cassius. Sed quia illud tantæ molis est, ut vix post multos annos explicari possit: compendiosa quædam via sequenda est. Præsto sunt igitur Florus, Aurelius*

„que c'est celui de tous les abrégiateurs qui
 „convient le moins à la jeunesse à cause
 „qu'il affecte d'être Poëte & Orateur. Au-
 „rele Victor est un bon historien, mais qui
 „demande d'être lu par un homme d'un
 „âge mur, & qui ait déjà certaines connois-
 „sances de l'Histoire: sans cela on aura bien
 „souvent de la peine à le comprendre. Eu-
 „trope est au dessus des autres, & convient
 „mieux aux jeunes gens; car outre que son
 „stile est naturel & facile, il suit parfaite-
 „ment la Chronologie des temps, & la suite
 „des événemens: toutes les Histoires qui
 „pechent contre ces qualités essentielles,
 „nuisent, au lieu d'être utiles. Je pense donc
 „qu'il faut d'abord lire Eutrope, ensuite
 „Aurelius Victor, après quoi Florus”.

Ce

Victor, Eutropius, quos minores historicos vulgo vocant. Florum quidem juvenuti minus aptum arbitror, quippe qui non tam historicus quidem optimus, sed qui firmiorem aetatem poscit. Vix enim ab iis intelligi poterit, qui non aliquam Historiæ romanæ notitiam præ se ferant: Eutropius reliquis præstantior. Nam præter quam stilo plano est & facili, etsi quandoque minus puro, tempora omnia accuratè ponit, quæ si in Historia negligantur, reliqua omnia ruere, & retro sublapsa referri necesse est. Quare primo legendus Eutropius, post eum Aurelius Victor, post Aurelium Florus. Annæi Tranquil. Fab. Præf. ad breviar. Eutrop.

M 5

Ce n'est pas aux seuls jeunes gens que la Lecture d'Eutrope est nécessaire, elle l'est à tous ceux qui veulent s'appliquer à l'Histoire, ainsi que l'a sagement observé Charles Sigonius. „Eutrope ⁴² dit-il, est moins „élégant que Tite-Live & Salluste : mais „comme il a pris dans les Ouvrages de „ces Auteurs, qui ont été perdus, plusieurs „choses qui, sans lui, nous seroient aujourd'hui inconnues, nous devons l'avoir en „grande estime”.

Vossius

⁴² *Flavius Eutropius sub Valentiano majore vixit: minus quidem elegans; sed cum ex Livio & Sallustio res nobis nunc ignotas decerpserit; & omnem Historiam romanam breviter ab urbe condita usque ad Juliani mortem libris decem persequatur; magni à nobis fieri debet. Carol. Sigon. de Eutrop. Hist.*

⁴³ *Militasse se ait (Eutropius) sub Juliano, atque expeditioni ejus in Persas interfuisse: quo & pertinent verba Georgii Codini in Selectis de Originibus Constantinopolitanis ubi sic scribit. Ευτρόπιος ὁ σοφιστὴς, ὁ τῶ παραβάτην Ἰβλιανῶν συμπαρῶν ἐν τῇ περσίδι. Laudat vero eum testem in rebus Constantini magni, quæ oculis suis vidisse eum ait, atque ex his patet error Ptolomæi, & hujus se auctoritate tuentis Raphaelis Volaterrani, qui Eutropium hunc fuisse putarunt discipulum beati Augustini, quæ & sententia est Gesneri, & Eisingrii, & Theodori Zwingeri, Theatri sui Volumine VI. Lib. II. ad hæc Possivini in Apparatu sacro.*

DE L'ESPRIT HUMAIN. 187

Vossius a relevé la faute grossière ⁴³ que plusieurs savans ont commise au sujet d'Eutrope, pour n'avoir pas pris garde que cet Historien avoit servi sous l'Empereur Julien, (comme il le dit lui-même,) ils en ont fait un moine chrétien.

Ptolomée de Lucques, Raphaël Volteran, & après lui Philippe de Bergame, Gesner, Eisingrius, Theodore, Zwinger, Possevin & quelques autres, se sont imaginé qu'Eutrope étoit un prêtre d'Afrique, & disciple de

atque aliorum, in errorem omnes eos impulit, quod Gennadius in illustrium virorum catalogo Eutropium quemdam referat, de quo hunc in modum apud eum legitur. „Eutropius presbiter scripsit ad duas sorores ancillas Christi, quæ ob devotionem pudicitia, & amorem religionis, exheredatæ sunt à parentibus, epistolas in modum libellorum consolatorias, eleganti & aperto sermone duas, non solum ratione, sed etiam testimoniis Scripturarum munitas”. Meminit autem ejus Gennadius post Augustinum, Orosium & alios, hinc ille habitus est breviarii autor, qui ejusque Constantini magni libellorum Juliani Joviani & Valentis temporibus vixerit: at non item Gratiani aut Theodosii; saltem non Arcadii, & Honorii: ut Augustino esse junior non possit. Ad hæc ille Gennadio memoratus presbyter erat: at hic an Christianus fuerit merito ambigitur, cum reticeat Christianorum persecutiones, ut in Joviano aperte suadeat perfidiam. Gerard. Voss. Lib. Script. Lat. Art. Eutrop.

de S. Augustin. Ce qui les a tous fait donner dans cette pensée, c'est que Gennade dans son Catalogue des hommes illustres, parle d'un certain Eutrope qui avoit écrit à deux sœurs servantes de Jesus-Christ, lesquelles pour l'amour de la Religion & de la chasteté furent deshéritées par leurs Parens; & ensuite il fait mention de S. Augustin, d'Orose & de plusieurs autres. Ainsi on a cru facilement que cet Eutrope étoit l'auteur dont je parle: mais cela ne sauroit être, puisque ce dernier vivoit sous le regne des enfans de Constantin, de Julien, de Jovien & de Valens; & l'autre sous celui de Theodose, d'Arcadius & d'Honorius; qu'Eutrope l'Historien fut païen & Soldat dans l'armée de Julien, & l'autre chrétien & prêtre dans une Eglise d'Afrique. Comment peut-on tomber dans des fautes aussi lourdes que celles de tous ces auteurs que je viens de nommer? & comment pouvoient-ils faire un prêtre chrétien, d'un auteur qui dit en parlant de l'expédition où Julien perdit

44 *Scio esse qui Christianum fuisse colligant. exinde quod de Juliano scribebat: religionis christianæ insectator perinde tamen ut cruore abstineret. Sed ita quoque potuit scribere gentilis, saltem qui in confinio tenebrarum ac lucis constitutus, nec religionem gentilem probaret, nec christianæ tamen*

perdit la vie : *Cui expeditioni ego quoque interfui.* Je m'étonne qu'ils n'aient pas fait Eutrope le premier Aumonier de Julien : cette seconde erreur n'auroit guere été plus grossiere que celle que je viens de rapporter.

Presque tous les savans croient qu'Eutrope étoit païen 44 : c'est le sentiment le plus naturel. Cependant quelques uns pensent qu'il étoit chrétien. Enfin de quelque religion qu'il ait été, ce doute fait son éloge, puisqu'il marque son impartialité; pour la mettre dans tout son jour, nous placerons ici les portraits que cet historien fait de Constantin Empereur chrétien, & de Julien qui fut païen. Les défauts & les vertus de ces deux princes sont dépeints avec la plus grande verité.

Portrait de CONSTANTIN.

„Constantin 45 homme illustre s'efforçant
 „d'exécuter les plus grandes choses qu'il
 „avoit

nomen dedisset : quales Seculum illud habuit multos. Idem, ibid.

45 *Constantinus tamen vir ingens, & omnia efficere nitens, quæ animo præparasset, simul principatum totius orbis adfectans, Licinio bellum intulit; quamvis necessitudo illi & af-*

„avoit déjà arrangées dans son esprit, ambi-
 „tionnant l'Empire du monde, déclara la
 „guerre à Licinius, quoiqu'il fût uni avec
 „lui par l'amitié & par la parenté ; car sa
 „sœur Constantia avoit épousé Licinius. Il
 „l'attaqua avec une puissante armée dans
 „la Pannonie, le vainquit, & par la paix il
 „obtint la Troade, la Moesie, la Macedoi-
 „ne & quelques autres Provinces. Constan-
 „tin fit encore plusieurs fois la guerre &
 „la paix avec son beau-frere: enfin il le
 „vain-

fnitas cum eo esset ; nam Soror Constantia nupta Licinio erat. Ac primo eum in Pannonia, ingenti apparatu bellum apud Cibalas instruentem, repentinus oppressit ; omnique Dardania, Moesia, Macedonia potitus, numerosas provincias occupavit. Varia deinceps inter eos bella, & pax reconciliata, ruptaque est. Postremo Licinius navali & terrestri prælio victus, apud Nicomediam se dedit, & contra religionem Sacramenti Thessalonicae privatus occisus est. Eo tempore res Romana sub uno Augusto & tribus Cesaribus (quod nunquam alias) fuit ; cum liberi Constantini Gallia, orienti, Italiaeque præessent. Verum insolentia rerum secundarum aliquantum Constantinus ex illa favorabili animi docilitate mutavit. Primum necessitudines persecutus, (Crispum filium) egregium virum ; & sororis filium, commodæ indolis juvenem, interfecit : mox uxorem, post numerosos amicos. Vir primo imperii tempore optimis principibus, ultimo mediis comparandus. Innumerae in eo animi corporisque virtutes claruerunt. Militaris gloriae appetentissimus ;

„vainquit par mer & par terre, & l'obli-
 „gea de se rendre prifonnier & de renon-
 „cer à l'Empire dans Nicomedie: mais peu
 „de tems après il le fit tuer à Theffaloni-
 „que contre la foi des fermens. Alors
 „l'Empire romain eut un Augufte & trois
 „Cefars, ce qu'on n'avoit point encore vu,
 „& les fils de Constantin gouvernerent les
 „Gaules, l'Orient, & l'Italie.

„La profperité changea les mœurs de
 „Constantin. D'abord il perfécuta les pa-
 „rens

*fortuna in bellis profpera fuit, verùm ita ut non supera-
 ret induftriam. Nam etiam Gothos, poft civile bellum, va-
 riè profligavit, pace his ad poftremum datâ, ingentemque
 apud barbaras gentes memoriam gratiæ collocavit. Civili-
 bus artibus & liberalibus fudiis deditus; adfectator jufti
 amoris, quem ab omnibus fibi & liberalitate & docilitate
 quæfivit, ficut in nonnullos amicos dubius, ita in reliquos
 egregius: nihil occafionum prætermittens, quo opulentiores eos
 clarioresque præfaret, multas leges rogavit; quasdam ex
 bono & æquo, plerasque fuperfluas, non nullas feveras, pri-
 nusque urbem nominis fui ad tantum faftigium evehere
 molitus eft, ut Romæ æmulam faceret. Bellum adverfus
 Parthos moliens, qui jam Mefopotamiam fatigabant, uno &
 Trigeſimo anno imperii, ætatis ſexto & ſexageſimo, Nico-
 mediæ in villa publica obiit. Denuntiata mors ejus eft etiam
 per cœcinitam ſtellam, quæ inuſitata magnitudinis aliquam-
 diu fulſit: græci κομήτην vocant, atque inter divos mernit
 referri. Eutrop. Brev. Lib. X. Cap. 5.*

„rens. Il fit mourir Crispe son fils, prin-
 „ce d'un admirable caractère: il condamna
 „à la mort le fils de sa sœur, jeune hom-
 „me aimable & doux; peu de tems après
 „il fit périr sa femme, ensuite un grand
 „nombre de ses amis. Constantin fut un
 „Prince dans les commencemens de son
 „regne, digne d'être placé parmi les meil-
 „leurs, & sur la fin parmi les médiocres.
 „Il eut beaucoup de grandes qualités,
 „d'esprit; & de corps il désira ardemment
 „la gloire que procurent les armes. La for-
 „tune lui fut toujours favorable: mais elle
 „ne fut jamais supérieure à sa prudence.
 „Après avoir terminé les guerres civiles, il
 „battit les Gots plusieurs fois, & les obli-
 „gea à demander la paix. Il s'établit par
 „sa clémence une mémoire immortelle chez
 „toutes les Nations barbares qu'il avoit
 „vaincues. Il cultiva les arts & les sciences.
 „Il rechercha avec trop d'empressement
 „l'estime des hommes, qu'il tâcha de s'ac-
 „quérir par sa libéralité & sa complaisan-
 „ce. Il fut d'un caractère fort inconstant,
 „dangereux pour plusieurs de ses Amis;
 „constant & bon pour quelques autres, ne
 „perdant

46 *Hinc Julianus rerum potitus est, ingentique appa-
 ratu Partius intulit bellum, cui expeditioni ego quoque in-*

„perdant aucune occasion de leur être utile,
 „soit pour les enrichir soit pour les élé-
 „ver dans les dignités. Il fit plusieurs Loix,
 „les unes utiles & justes, les autres superflues,
 „quelques unes trop severes. Il fut le pre-
 „mier des Empereurs romains qui bâtit une
 „Ville à laquelle il donna son nom, & qui
 „égala la grandeur de Rome; & en devint
 „la rivale. Comme il songeoit à déclarer
 „la guerre aux Parthes, qui faisoient des
 „incurfions dans la Mesopotamie, il mou-
 „rut dans le faux-bourg de Nicomedie, la
 „trente-unieme année de son regne, & la
 „soixante fixieme de sa vie. Il parut avant
 „sa mort une Comete d'une grandeur ex-
 „traordinaire; & il mérita d'être mis au
 „rang des Dieux”.

J'aurois mieux avoir fait ce seul por-
 trait de Constantin, que toutes les Anna-
 les, les panégyriques, & les critiques épi-
 grammatiques, plutôt qu'historiques, dont
 nos beaux esprits nous régalerent tous les
 jours.

Portrait de JULIEN.

„Julien ⁴⁶ après avoir obtenu l'Empire, dé-
 clara la guerre aux Parthes. Il prit plusieurs
 „Villes

*terfui. Aliquot oppida & Castella Persarum in deditionem
 accepit, vel vi oppugnavit. Assyriamque populatus, castra*

„Villes & plusieurs forteresses des Perles: ayant
 „ensuite ravagé & soumis la Syrie; il établit
 „pendant quelque tems son Camp auprès de
 „Ctesiphon; & lors qu'il revenoit vain-
 „queur d'une bataille, s'étant engagé avec
 „trop de vivacité à poursuivre les fuyards,
 „il reçut une blessure mortelle de la main
 „d'un ennemi. Après sa mort on le mit
 „au rang des Dieux. Julien fut un très-
 „bon Prince, qui auroit rendu l'état heu-
 „reux par son gouvernement, si les destins
 „l'eussent permis. Il excella dans les scien-
 „ces: il posséda si bien la langue & les
 „sciences des Grecs, que ce qu'il savoit de
 „celles des Latins ne pouvoit être compa-
 „ré aux connoissances qu'il avoit des pre-
 „mieres. Il eut une éloquence sublime &
 „facile en même temps. Il fut doué d'une
 „excellente mémoire: il chérit la philoso-
 „phie

*apud Ctesiphontem stativa aliquamdiu habuit: remeansque
 victor, dum se inconsultius præliis inserit, hostili manu in-
 terfectus est, VI. Kalend. Jul. imperii anno septimo;
 ætatis altero & trigesimo, atque inter divos relatus est:
 vir egregius & rempublicam insigniter moderaturus, si per
 fata licuisset; liberalibus disciplinis apprimè eruditus: græ-
 cis doctior, atque adeo, ut latina eruditione nequaquam cum
 græca scientia conveniret, faciundia ingenti, promptæ me-
 moriæ & tenacissimæ; in quibusdam philosopho propior; a*

„phie & ceux qui la pratiquoient. Il aima
 „tendrement ses amis, sur lesquels il ré-
 „pandit toujours ses libéralités. Il ne fut
 „pas aussi actif qu'il convenoit de l'être à
 „un aussi grand Prince que lui : plusieurs
 „personnes en prirent l'occasion de nuire
 „à sa gloire. Il gouverna les provinces
 „avec la plus grande équité ; il diminua les
 „impôts, & s'opposa aux exactions de ceux
 „qui les percevoient, autant qu'il put le
 „faire ; il eut un soin assez médiocre du
 „trésor royal ; il aima passionnément la gloi-
 „re, quelquefois cette passion prit trop
 „d'empire sur son esprit ; il chercha trop
 „à nuire aux Chrétiens, mais ce fut sans
 „jamais user ni de violence ni de contrain-
 „te, encore moins de supplices. Enfin il
 „fut semblable à Marc-Antoine, qu'il avoit
 „toujours cherché à imiter”.

Quelle

*amicos liberalis : sed minus diligens, quàm tantum princi-
 pem deceit ; fuerunt enim nonnulli qui vulnera gloriæ ejus
 inferrent ; in provinciales justissimus, & tributorum, quate-
 nus fieri posset, repressor : civilis in cunctos ; mediocrem
 habens ærarii curam : gloriæ avidus, ac per eam animi
 plerumque immodici ; nimius religionis Christianæ insecta-
 tor, perinde tamen, ut cruore abstineret ; Marco Antonino
 non absimilis ; quem etiam æmulari studebat. Idem, ibid.
 Cap. XII.*

Quelle verité, quelle précision & quelle clarté n'y-a-t-il pas dans ce portrait! n'est-ce pas avec raison que l'on peut dire, qu'Eutrope l'emporte autant sur nos abrégiateurs modernes, que Tite-Live & Tacite sur les autres Historiens de notre tems?

Les

47 Καπίτων Λύχιος ιστορικός ἔτος ἔγραψεν ιστορικὰ βιβλία ἐν μετάφρασιν τῆς ἑπιτομῆς Εὐτροπίου.
Surd.

48 Eum (Eutropium) græcè vertit Pænius, homo quidem non satis doctus in latinis, ut in notis patebit. Capito genere Lycius hunc scriptorem etiam græcè verterat, sed ex illo opere nihil hodie superest quod sciam. Præf. Annæ. Tranquil. Fabr. Sil. ad Eutrop. Tous les savans sont du sentiment de Mademoiselle le Fevre, excepté Cujas, qui a cru que Capito & Pænius n'étoient qu'un même Auteur, & que nous avions dans la version grecque de Pænius celle de Capito, que nous croyions perdue. Proinde non possum assentiri Cujacio qui Pæanium auctorem ejus versionis Eutropii, quæ exstat, unum & eundem facit cum Capitone. De brev. Eutrop. Metaphr. ad excerpta Peiresc. ex Jo. Antiocheno.

Avant de finir l'article d'Eutrope, pour montrer combien il fait peindre habilement & avec verité les Princes dont il parle, je placerai ici le portrait qu'il a fait de Titus fils de Vespasien.

„Titus succéda à son Pere Vespasien, & prit le même nom que lui: il se rendit admirable par toutes les vertus, qu'il posséda au plus haut degré. Il fut éloquent,

Les grecs ont estimé si fort l'ouvrage d'Eutrope, qu'ils ont voulu, pour ainsi dire, se l'approprier ; ils en ont fait deux différentes traductions : la première étoit d'un nommé Capito, auteur estimé dans son tems 47, & dont Suidas fait mention. La seconde est de Pænius 48 : elle a été imprimée

„guerrier, juste & modéré ; il plaida plusieurs causes en
 „latin ; il composa des poemes & des Tragedies en
 „grec ; il servit sous Vespasien son pere pendant le siège de
 „Jerusalem ; & dans une attaque il tua douze ennemis de
 „douze fleches qu'il tira. Son gouvernement fut si doux qu'il
 „ne condamna jamais personne. Il ne se contenta pas de
 „pardonner à ceux qui conspirerent contre lui, il les
 „reçut au nombre de ses amis ; il étoit si libéral qu'il
 „ne refusa jamais les graces & les dons qu'on lui de-
 „mandoit. Ses amis lui reprochant sa trop grande bonté,
 „il répondit qu'il ne convenoit pas que quelqu'un se
 „retirât triste d'auprès l'Empereur. Comme il se ressou-
 „vint étant à table qu'il n'avoit fait ce jour-là aucun
 „bien à personne, il dit à ceux qui étoient avec lui :
 „Mes Amis, j'ai perdu le jour d'aujourd'hui. Il fit bâ-
 „tir à Rome un Amphithéâtre, & il fit perir cinq-mille
 „animaux dans les jeux qu'il donna pour sa dédicace.
 „Il fut adoré plutôt qu'aimé du peuple. Il mourut après
 „avoir regné deux ans huit mois & vingt jours, la qua-
 „rante unieme année de son âge. Sa perte fut si fort
 „sensible aux Romains, que chacun d'eux crut avoir per-
 „du ce qu'il avoit de plus cher dans sa famille. Le
 „Senat ayant appris le soir la triste nouvelle de sa mort,

mée avec le texte latin dans l'Édition que Christophe Cellarius a donnée d'Eutrope, & dans quelques autres.

De

„s'assembla pendant la nuit, & rendit à sa mémoire „plus d'honneurs qu'il ne lui en avoit jamais fait lorsqu'il vivoit; il fut mis au nombre des Dieux”. *Hic Titus filius successit, qui & ipse Vespasianus est dictus, vir omnium virtutum genere mirabilis adeo, ut amor & deliciae humani generis diceretur; Facundissimus, bellicosissimus, moderatissimus. Causas latinè egit; poemata & tragædias græcè composuit. In oppugnatione Hierosolymorum sub patre militans, XII propugnatores XII. Sagittarum ictibus confixit. Romæ tantæ civilitatis in imperio fuit, ut nullum omnino puniret: convictos adversum sese conjurationis, ita dimiserit, ut in eadem familiaritate, quâ antea, habuerit. Facilitatis tantæ fuit & liberalitatis, ut nulli quidquam negaret: & cum ab amicis reprehenderetur, respondit, nullum tristem debere ab imperatore discedere. Præterea, cum quadam die in cæna recordatus fuisset, nihil se illo die cuiquam præstitisse, dixit: Amici, hodie diem perdidit. Hic Romæ amphitheatrum ædificavit, & quinque millia ferarum in dedicatione ejus occidit. Per hæc inusitato favore dilectus, morbo periit in ea quâ pater, villâ, post biennium, menses octo, dies XX, quam imperator erat factus, ætatis anno alzero & quadragesimo. Tantus luctus eo mortuo publicus fuit, ut omnes, tanquam in propria doluerint orbitate. Senatus, obitu ipsius circa vesperam nuntiato, nocte irrupit in curiam, & tantas ei mortuo laudes gratiasque congescit, quantas*

*De la chute des belles Lettres & de leur
renouvellement.*

La ruine de l'Empire d'Occident qui arriva quelque tems après Eutrope, sous les fils de Theodose ⁴⁹, entraîna celle des

nec vivo unquam egerat, nec præfenti. Inter divos relatus est.

Remarquons ici que dans le meilleur des mondes possibles, un Empereur qui cherchoit à le rendre heureux, regne à peine trois ans, & que celui qui lui succède, qui étoit aussi mauvais que Neron & Caligula, en regne quinze, pour avoir tout le loisir de tourmenter & de bouleverser le meilleur des mondes possibles. *Domitianus mox accepit imperium, frater ipsius junior; Neroni, aut Caligulae, aut Tiberio similior, quam patri vel fratri suo.* Id. ibid. Ajoutons encore que pour faire finir la cruauté de Domitien il fallut dans le meilleur des mondes avoir recours à un crime énorme, & assassiner cet Empereur. *Verum cum ob scelera universis exosus esse cœpisset, interfectus est suorum conjuratione in palatio, anno ætatis XLV, imperii quintodecimo.* Idem, ibid. Voilà un admirable monde que le meilleur des possibles.

⁴⁹ Je placerai ici une note, qui ne fera point inutile, & quoi qu'elle soit purement historique, elle montrera la raison pour laquelle l'Italie ne produisit plus aucun bon historien, étant sans cesse la proie d'un nouvel usurpateur. L'Empereur Julien avoit prévu que deux sortes de choses accéléreroient la perte & la destruction de l'Empire. La première, c'étoit la nouvelle Rome, que

Constantin avoit pour ainsi dire opposée à l'ancienne, en transportant le Siège Impérial à Constantinople. La seconde c'étoit la division qui régnoit parmi les Païens & les Chrétiens, & la haine que les différentes sectes de ces derniers se portoient entre elles. Voyons par les Evenemens la preuve de la vérité des idées de Julien.

L'Empereur Theodose, à qui les prêtres ont donné le nom de Grand, parce qu'il persécuta vivement les Païens & qu'il acheva de détruire entièrement leur culte & leur religion, étoit rusé, lâche, adonné à la volupté, sévère, & souvent cruel. Il fit périr tous les habitans de Thessalonique de la manière la plus barbare. Voici comment un Auteur chrétien raconte cette action horrible. Son témoignage est d'autant plus essentiel qu'il étoit dans l'ordre ecclésiastique, & par conséquent très-porté à excuser toutes les mauvaises actions de Theodose, comme cela lui arrive assez souvent. „Theodose, dit-il, étant allé à Thessalonique à la tête d'une „armée, il y fut très-mal reçu par le peuple, & le Préfet y fut tué dans une sédition excitée pour quelque „sujet : il crut néanmoins que les circonstances de la „guerre l'obligeoient à dissimuler son ressentiment ; mais „depuis il y indiqua une course de chevaux, & quand „le peuple fut assemblé au Théâtre pour en être spectateur, il le fit envelopper par des gens de guerre, „qui à coups de traits tuèrent jusqu'à quinze - mille „habitans”.

Neron fit-il jamais rien de plus monstrueux & de plus barbare ? Après une action aussi cruelle Theodose qui étoit déjà mortellement haï des Païens, detesté des Ariens, devint également l'horreur des Catholiques, dont les Prêtres intéressés à soutenir un Empereur qui les

protegeoit & les appuyoit dans les persécutions qu'ils faisoient, tâchèrent de diminuer sa honte, en lui faisant faire une espèce de pénitence à Milan où S. Ambroise lui refusa l'entrée de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il eût promis que les condamnations à mort n'auroient lieu que trente jours après qu'elles auroient été prononcées. Cette espèce de Comédie, plus politique que Sainte, dissipa la crainte des Catholiques, & les tint dans le parti de Theodose, qui suivit toujours cependant son ancienne maxime; & ceux qu'il condamna dans la suite à la mort, la subirent d'abord après l'arrêt.

Ce Prince en mourant partagea l'Empire à ses deux fils, Honorius & Arcadius : le premier eut l'Occident, c'est à dire, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique & l'Italie: le second eut l'Orient, qui contenoit la Grèce, la Pannonie, l'Egypte & toutes les Provinces de l'Asie qui appartenoient à l'Empire romain.

Honorius Empereur d'Occident passa sa vie, tantôt à Rome, tantôt à Ravenne, gouverné par Stilicon son beau Pere, Got d'origine, qui étoit un des grands hommes de guerre qu'il y ait eu, & qui joignoit à la valeur l'art de savoir manier les affaires d'Etat avec beaucoup d'habileté, mais qui se perdit enfin par son ambition. Il avoit plusieurs fois vaincu les Gots qui menaçoient d'envahir l'Italie: ayant traité secretement avec un de leurs Rois nommé Alaric, & lui ayant fait céder par l'Empereur Honorius, les Gaules & l'Espagne, il entreprit d'élever à l'empire un fils qu'il avoit, nommé Eucherius: le complot ayant été découvert, Honorius le fit tuer, lui, sa femme & son fils, l'an quatre-cents neuf de notre Seigneur.

Après cette mort, Alaric Roi des Gots, ayant proposé une nouvelle alliance à l'Empereur, fut rejeté

avec mépris. Cette insulte l'irrita, il vint à Rome, la prit & la pillâ, l'an quatre-cents dix de nôtre Seigneur. Ce fut là un des plus grands malheurs qui fussent arrivés à l'Empire romain. Les Gots étoient Chrétiens mais de la secte d'Arius, & Alaric leur Roi étoit fort attaché à sa religion. Il ne se contenta pas de piller Rome, il prit avec lui Placidie soeur de l'Empereur Honorius; & étant mort peu de tems après, Adolphe son frere & son Successeur, saccagea Rome une seconde fois, & épousa Placidie, qu'il emmena avec lui en Espagne.

L'Etat de l'Empire romain étoit alors bien déplorable, il ne pouvoit pas l'être d'avantage. Outre les Gots, d'autres peuples barbares, comme les Alains, les Vandales, les Sueves, ravageoient impunément les Gaules, l'Espagne & les autres Provinces de l'Empire d'Occident: ces peuples étoient des nations barbares qui étoient venues du Nord, du côté de la Suede, de la Pologne, de la Russie & des rives du Danube.

Cependant Honorius envisageoit tranquillement la ruine de l'Empire, presque insensible à toutes choses, quoi qu'il s'élevât à tous momens de nouveaux Empereurs contre lui, auxquels il s'opposoit mollement, laissant à ses Officiers le soin de l'en délivrer.

Pendant ce tems, Adolphe Roi des Gots, qui après avoir pillé Rome, avoit amené Placidie Sœur d'Honorius, en Espagne, & l'avoit épousée, vint à mourir, ayant été tué à Barcelone par un de ses sujets l'an quatre-cents quinze de notre Seigneur: & son Successeur renvoya Placidie à Honorius, qui la maria malgré elle l'an quatre-cents dix-sept à un de ses Officiers nommé Constance. De ce mariage naquit l'an quatre-cents dix-huit, Valentinien le jeune, qui fut depuis Empereur.

Honorius associa son beau-frere Constance à l'Empire ; mais il jouit peu de cette dignité, étant mort sept mois après : Honorius lui survécut un peu plus de deux ans, & il mourut âgé de trente cinq ans, peu estimé, peu aimé, & peu regretté.

Honorius eut pour Successeur Valentinien troisième son neveu, qui n'étoit alors âgé que de cinq ans. Placidie sa Mere pendant les dernières années d'Honorius s'étoit retirée avec lui en Orient, d'où Theodose le jeune qui y régnoit pour lors le renvoya en Italie pour y prendre possession de l'Empire.

Pendant l'Empire d'Occident baissoit toujours. Les Gots s'étoient établis en Espagne, les Vandales en Afrique, les Francs ou François dans les Gaules, les Anglo-Saxons ou Anglois dans la grande Bretagne : & les Empereurs d'Occident étoient réduits à la seule Italie. Nous avons déjà dit l'Origine de tous ces Peuples qui fondèrent de nouveaux Royaumes dans l'Empire d'Occident.

Pendant le regne de Valentinien, Attila Roi des Huns, qui se faisoit appeller le fléau de Dieu, ravagea les Gaules & l'Italie, où ayant mis tous les peuples en fuite, il donna lieu à la fondation de Venise, plusieurs personnes s'étant sauvées dans les îles qui forment aujourd'hui la Ville de Venise, pour se mettre à couvert des ennemis. Ce prince barbare périt la nuit de ses noces, l'an 454, d'un vomissement de sang, causé par son ivrognerie : Valentinien lui survécut de fort peu. Il mourut la même année âgé de trente six ans, ayant été tué par un de ses Serviteurs nommé Maxime, qui épousa Eudoxie, & se fit Empereur à sa place.

Le meurtre de Valentinien ne demeura point impuni. Eudoxie pour venger son premier mari contre son

second, appella secretement en Italie, Genseric Roi des Vandales, qui étoit en Afrique. Ce prince passa la mer avec une armée, prit & pilla Rome; fit mourir Maxime; emmena Eudoxie en Afrique, & donna pour femme une de ses filles, nommée Eudoxie, qui portoit le même nom de sa mere, à Huneric son fils & son Successeur.

Après la mort de Maxime il y eut encore quelques Empereurs, qui ne firent rien de glorieux, & qui acheverent de perdre l'Italie. Le premier fut Avitus, gaulois; il ne régna que quatorze mois.

Le second Majoran, qui régna quatorze ans & quelques mois: il fut tué l'an quatre-cents soixante.

Le troisième, Severe, qui fut empoisonné après avoir régné quatre ans.

Le quatrième Athemius, qui régna cinq ans fut tué.

Un nommé Rufin, Sénateur & Commandant général des troupes, fut seul la cause de la mort de tous ces Empereurs. Par ces meurtres il espéroit lui-même de parvenir à l'Empire, & ne l'obtint point cependant. Il nomma à l'Empire un nommé Olibrius: peu de tems après il mourut; & Olibrius lui-même le suivit de près; il ne régna que sept mois.

Un nommé Glisérius lui succéda, & ne régna que quatre mois, s'étant fait Evêque pour renoncer à l'Empire qui lui étoit à charge.

Son Successeur fut Julius Nepos, qui fut tué par un Got nommé Oreste.

Oreste fit Empereur un de ses fils, qui fut surnommé Augustule: l'Empire finit en sa personne. Odoacre Roi des Herules, après avoir tué Oreste, & relegué dans la Campagne de Rome, Augustule, qu'il regardoit comme

un ennemi peu considérable, s'empara de l'Italie : cela arriva l'an de notre Seigneur quatre cents septante six. On a remarqué que l'Empire commença par un Auguste, & finit par un Auguste, Jule Cesar ayant plutôt été Dictateur perpétuel qu'Empereur.

Gouvernement des Herules.

Odoacre étoit Roi des Herules, peuple originaire de Scythie. Il vint en Italie en quatre-cents soixante sept, & s'étant saisi du pays des Venitiens, & de la Gaule Cisalpine, il defit Oreste, & après avoir relegué Augustule il eut la puissance supreme : mais il n'en abusa point, & agit avec beaucoup de modestie. Il se contenta d'être souverain sans en prendre les ornemens extérieurs. Bien qu'il fût Arien de Secte, il ne maltraita point les Catholiques ; au contraire, il leur accorda beaucoup de graces à la priere des Evêques. Cependant Theodoric s'avancant en Italie l'an quatre-cents quatre-vingt & quatre, Odoacre vint au devant de lui pour empêcher son entrée en Italie. Il perdit la bataille dans le pays des Venitiens : il eut le même malheur deux autres fois, & se vit contraint de se renfermer en quatre-cents nonante dans Ravenne, ou Theodoric mit le siège ; il dura deux ans. Theodoric s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec Odoacre, & partagea l'Empire avec lui. Peu de temps après il le fit tuer dans un festin.

Gouvernement des Gots.

Theodoric ayant fait tuer Odoacre régna avec beaucoup de douceur & de prudence. Mais sur la fin de son regne, il devint cruel & soupçonneux : il commit

plusieurs mauvaises actions ; & fit mourir l'illustre philosophe Chrétien Boece , dont nous avons encore plusieurs Ouvrages ; entre autres la consolation philosophique , qu'il composa pendant sa prison. Theodoric fit aussi mourir Simmachus beau-pere de Boece, homme d'un grand mérite & d'une illustre naissance. Ces deux personnages respectables furent condamnés sur l'accusation d'avoir voulu rétablir la liberté romaine : ils ne furent point ouïs, disent quelques Historiens, dans leurs défenses, & furent exécutés environ l'an cinq-cents vingt deux. Theodoric fit aussi perir à Ravenne, en prison, le Pape Jean. Enfin il mourut lui-même l'an cinq-cents vingt six, la trente-cinquième année de son regne. On dit que sa mort fut causée par une frayeur qu'il eut : l'on avoit servi sur sa table la tête d'un gros poisson ; il s'imagina voir celle de Simmaque , & les remords de sa conscience le conduisirent à la mort. Cette tête de gros poisson a bien l'air d'un conte de Moine.

Après Theodoric régnerent Atalaric son fils, ensuite Theodate; enfin Virigès, qui fut pris & mené prisonnier à Constantinople, par le fameux Belisaire, sous le regne de Justinien, pendant lequel l'Empire d'Orient avoit repris une partie de sa gloire.

Le gouvernement des Gots ne cessa point en Italie par la défaite de Virigès. Ils se firent d'autres Rois : le plus fameux fut Totila, qui l'an cinq-cents quarante six se rendit maître de toute l'Italie, reprit Rome, brula le Capitole, & renversa le tiers des Murailles de la Ville. Il n'en demeura pas paisible possesseur : Belisaire, étant repassé une seconde fois en Italie, reprit Rome & eut quelques avantages contre les Gots ; mais il ne finit pas cette guerre, ayant été rappelé à Constantinople par la jalousie que l'Empereur Justinien avoit conçue contre

lui. Il arriva de cela, que Totila prit Rome encore une fois. Justinien envoya contre lui un de ses généraux nommé Narces Eunuque, Persan d'origine. Narces donna bataille à Totila, le vainquit, & le fit mourir l'an cinq-cents cinquante deux. Les Gots eurent encore un autre Roi nommé Tejas, qui fut tué dans une Bataille la première année de son regne. Le Royaume des Gots qu'on appelloit Ostrogots finit par cette mort, l'an de notre Seigneur cinq-cents cinquante trois ; & l'Italie & une partie des côtes de l'Afrique retournèrent à l'Empire d'Orient.

Gouvernement des Lombards.

Narces commanda quelque tems en Italie après y avoir tout soumis : mais l'Imperatrice Sophie, piquée contre lui, lui fit dire de quitter les armées & de venir filer avec les femmes à Constantinople. Ce grand homme répondit, qu'il ourdirait une toile qu'on ne deferoit pas facilement. Il appella les Lombards en Italie, qui ayant à leur tête Alboin leur Roi, s'emparèrent de toute l'Italie, excepté de Rome & de Ravenne. Le Royaume que fondèrent les Lombards en Italie dura jusqu'à la fin du huitième siècle.

*Renouvellement de l'Empire d'Occident
par Charlemagne.*

Charlemagne, second Roi de la seconde race de France, ayant été appelé à Rome par les Papes pour les secourir contre les Rois Lombards, passa en Italie à l'exemple du Roi Pepin son pere, qui y avoit été pour le même sujet : il força dans Pavie Didier Roi des Lombards, & le conduisit prisonnier à Paris. Ainsi finit le Gouverne-

des sciences & des arts en Italie, dont les
 ment des Lombards, environ deux cents ans après
 qu'il eut été fondé par Alboin.

Quelques années après Charlemagne ayant soumis
 tous les peuples de l'Allemagne, repassa encore en Ita-
 lie, & se fit couronner à Rome Empereur d'Occident
 l'an huit cents. Charlemagne employa ensuite le reste
 de sa vie à assurer les Conquêtes qu'il avoit faites, &
 à détruire l'idolatrie qui subsistoit encore en plusieurs
 endroits en Allemagne. Il employa pour cela le fer &
 le feu, & tint en Europe la même conduite que les
 Espagnols ont tenue quelques siècles après dans l'Ame-
 rique. Ce prince mourut âgé de septante deux ans:
 il fut guerrier, généreux, assez savant pour son siècle,
 cruel, adonné aux femmes.

L'Empire fut successif tandis qu'il y eut des Princes
 de la Maison de Charlemagne: ensuite il devint électif
 après l'extinction de la famille de ce Prince. Il y eut
 des Empereurs de plusieurs Maisons; entre autres de
 celle de Saxe & de Baviere. Mais celle où il y en a
 eu le plus est celle d'Autriche. Le dernier Empereur
 de cette Maison Charles VI, mourut en mille sept-cents
 quarante. Après lui l'Electeur de Baviere fut élu sous
 le nom de Charles VII. ce qui causa une guerre qui ne
 servit qu'à faire périr trois-cents mille hommes. Les
 François furent enfin obligés de sortir de l'Allemagne.
 L'Empereur étant mort, on élut à sa place le grand
 Duc de Toscane autrefois Duc de Lorraine, époux de
 la Reine de Hongrie fille du dernier Empereur de la
 Maison d'Autriche, qui étant mort sans enfans mâles,
 avoit laissé tous ses Etats à sa fille aînée.

les barbares s'emparèrent 50. Sim-
maque

50 Simmaque étoit préfet de Rome, il vécut sur la fin du quatrième siècle: ayant été choisi grand Prêtre des Payens, le Senat le destina pour aller demander à Valentinien, le rétablissement du revenu des Prêtres, des Vestales & de l'autel de la Victoire. Il présenta sur cela à l'Empereur, un fort beau mémoire, que nous avons encore. S. Ambroise y répondit par un autre, qui est parvenu jusqu'à nous. Valentinien étoit Chrétien: ainsi Simmaque perdit sa cause. Cependant il revint à la charge: mais l'Empereur, pour toute réponse l'exila de Rome.

L'Empereur Theodose avoit fait cesser tous les Sacrifices à l'autel de la Victoire. Cela acheva de décourager entièrement les Payens, qui étoient encore en grand nombre: ils attribuerent à ce prétendu sacrilège tous les malheurs qui arriverent bientôt après, à l'Empire. „Theodose, dit Zozime, ayant assemblé le Senat, qui demeuroit ferme dans la religion de ses Peres, & qui ne s'étoit jamais joint à ceux qui méprisent les Dieux, fit un discours pour les exhorter à renoncer à leur vieille erreur, c'est ainsi qu'il l'appelloit, & à embrasser la foi Chrétienne, par laquelle les hommes sont lavés de toutes leurs taches, & absous de tous leurs crimes. Personne ne s'étant rendu à ces persuasions, & personne n'ayant voulu préférer un nouvel établissement à un culte aussi ancien que la Ville de Rome, & qui l'avoit rendu florissante l'espace de mille deux-cents ans, pour en prendre un autre, dont on ne savoit pas quel seroit le fruit; il dit que le public étoit chargé des frais des Sacrifices, qu'il ne vouloit pas

„faire une dépense dont il n'approuvoit pas le sujet, &
 „que les fonds qu'elle consumoit lui étoient nécessaires
 „pour subvenir aux besoins des gens de guerre. Le
 „Senat reparti, que les Sacrifices ne pouvoient être
 „faits de la maniere qu'ils le devoient être, à moins
 „que la dépense n'en fût faite par le public. Mais non-
 „obstant les remontrances du Senat, ils furent abolis, &
 „l'on négligea toutes les traditions anciennes; ce qui
 „fut la cause de la décadence de l'Empire, de l'inva-
 „sion des barbares, de la désolation des provinces, & de
 „ce changement si déplorable de la gloire de l'Empire.
 „A peine peut-on reconnoître aujourd'hui les lieux ou
 „étoient autrefois les Villes les plus célèbres”.

Συγκαλέσας δὲ τὴν γερυσίαν, τοῖς ἄνωθεν παραδι-
 δομένοις ἐμμένεσθαι πατρίοις, καὶ ἔχ' ἐλομένην ἔτι συ-
 νειχθῆναι τοῖς περὶ τῶν Θεῶν ἀποκλίνας καταφρόνη-
 σιν, λόγους προῆγε, παρακαλῶν ἀφίεναι μὲν ἢν πρέτι-
 ρον μετήεσαν (ὡς αὐτὸς ἔλεγε) πλάνην, ἐλέσθαι δὲ τὴν
 τῶν Χριστιανῶν πίσιν, ἧς ἐπαγγελία, παντὸς ἀμαρτή-
 ματος καὶ πάσης ἀσεβείας ἀπαλλαγὴ. μηδενὶ δὲ τῆ
 παρακλήτει πεισθέντος, μηδὲ ἐλομένης τῶν ἀφ' ἑπερὶ
 πόλις ἀκίωθη παραδεδομένων αὐτοῖς πατρίων ἀναχωρή-
 σαι, καὶ προτιμῆσαι τῆτων ἄλογον συγκατάθεσιν.
 (ἐπεῖνα μὲν γὰρ φυλάξαντας, ἤδη διακοσίοις καὶ χι-
 λίοις σχεδὸν ἀπέρθητον τὴν πόλιν οἰκεῖν. Ἔτερα δὲ
 ἀντὶ τῆτων ἀλλαξάμενης τὸ ἐκβησόμενον ἀγνοοῦν)
 τότε δὲ Θεοδοσίος βαρύνεσθαι τὸ δημόσιον ἔλεγε τῆ
 περὶ τὰ ἱερά καὶ τὰς θυσίας δαπάνη, βούλεσθαι τι
 ταῦτα περιελεῖν, ἔτε τὸ πραττόμενον ἐπαινεῖντα; καὶ
 ἄλλως τῆς στρατιωτικῆς χρείας πλειόνων δεομένης χρο-
 μάτων. Τῶν δὲ ἀπὸ τῆς γερυσίας, μὴ κατὰ θεῶν

εἰπόντων πράττεσθαι τὰ τελέμεια, μὴ δημοσίᾳ τῆ δαπανήματος ὄντος, διὰ τῆτο τε θρηπολικῆ θειμῆ λήξαντος, καὶ τῶν ἀλλῶν ὅσα τῆς πατρίε παραδόσεως ἦν, ἐν ἀρμελείᾳ κειμένων, ἢ Ρωμαίων ἐπικρατεία κατὰ μέρος ἐλαττωθεῖσα, Βαρβάρων οἰκητήριον γέγοιε, ἢ καὶ τέλεον ἐκπεσῶσα τῶν οἰκητόρων, εἰς τῆτο κατίση γῆματος, ὥτε μηδὲ τῆς τόπεε ἐν οἷς γεγόνασιν αἰπόλεις, ἐπιγινώσκειν. Zozim. Hist. Lib. IV. Theod. p. 496.

Il est nécessaire d'observer ici, que du tems de Theodose tout le Senat de Rome étoit encore païen. On en doit conclurre naturellement que la Religion Chrétienne avoit fait beaucoup moins de progrès dans cette Ville que dans la Grece ; où le Christianisme jetta d'abord de profondes racines. Ce fut là sans doute ce qui obligea Constantin de transporter le siège imperial à Bisance, où il pouvoit créer un Senat rempli de chrétiens. Cette division de puissance affoiblit Rome & l'Italie, & contribua sans contredit à la décadence de l'Empire ; (surtout de celui d'Occident) lorsqu'il fut par tagé entre les enfans de Theodose. Cet Empereur, en détruisant les sacrifices, & en meprisant les remontrances du Senat de Rome en faveur de l'Autel de la Victoire, pouvoit bien agir pieusement, mais non pas politiquement : l'expérience ne le prouve que trop. Il n'est rien de si dangereux pour la grandeur d'un Etat que de réduire dans l'opprobre la religion d'une partie de ses citoyens. C'est dans ce cas où l'on peut appliquer cette belle maxime d'Homere :

Le meme jour qui met un homme libre aux fers
Lui ravit la moitié de sa vertu premiere.

Ἡμισὺ γὰρ τ' ἀρετῆς ἀποαίνυται ἐυρυόπα Ζεὺε
Αἰείροε, ἐντ' ἂν μιν κατὰ δούλιον ἤμαρ ἔλθῃν.

Hom. Odyf. Lib. XVII.

Qu'importoit-il aux Païens d'être persécutés par des Rois Ariens ou par des Empereurs orthodoxes? Dès qu'ils le furent. la gloire de l'Etat ne les toucha plus, ils trouvoient au contraire quelque soulagement à la persécution, dans le changement des fréquens Gouvernemens, & c'étoit pour eux une consolation de voir leurs persécuteurs s'entre-détruire.

Nous avons encore un recueil d'Epitres de Simmaque en dix Livres. C'est parmi ces Epitres que se trouve celle qu'il adressa à l'Empereur Valentinien en faveur des sacrifices. Toutes ces Lettres furent publiées après la mort de Simmaque, par son fils. *Epistolarum ad diversos libri X. post ejus obitum editi à filii Q. Flavii Memmio Symmacho; quorum liber postremus Plinii junioris imitatione exhibet Epistolas Scriptas ad imperatores. Hujus libri epistola LXI. est celebris illa relatio pro ara Victoriæ Valentiniano oblata, sed fructus expers.* Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. XIV.

Socrate l'Historien a loué le stile de Simmaque; Ausone dans son Epitre dix-septième, Macrobe dans son quatrième livre lui ont donné des éloges. Mais Erasme a prétendu que sa diction se ressentoit du siècle où il écrivoit. *Symmachum admirantur, dit-il, quibus studio est molestè potius quam bene dicere.*

Simmaque fut rappellé de son exil avant sa mort, il rentra même dans les bonnes graces de l'Empereur - qui le fit Consul l'an trois-cents nonante-un. Disons ici que si Simmaque avoit obtenu le rétablissement des Sacrifices, & que les malheurs qui arriverent fussent également survenus à l'Empire, les Chrétiens n'auroient pas manqué de dire, que le culte de l'Autel de la Victoire étoit l'unique cause de la décadence de l'Etat. La superstition ne perd jamais ses droits, elle se trouve au milieu de

maque Boëce ⁵¹ & Cassiodore
52.

ceux qui professent la véritable religion, ainsi que chez ceux qui sont attachés à la mauvaise. Ce n'est que sur la saine philosophie qu'elle n'a aucun pouvoir.

⁵¹ Boëce, en latin Boetius Severinus, vécut au commencement du sixième siècle, & vers la fin du cinquième. Il étoit Sénateur Romain. Il fut honoré du Consulat. Nous avons déjà vu qu'il fut d'abord très-bien auprès de Theodoric Roi des Gots, qui le fit un de ses principaux Ministres: mais ce Prince ayant appris que Boëce avoit eu des correspondances avec l'Empereur Justin pour lui faciliter la conquête de l'Italie, le fit d'abord conduire prisonnier à Pavie, où pendant sa détention en prison il composa un ouvrage, intitulé, Consolation philosophique, qui est le meilleur de tous ceux qui nous restent de Boëce. Quelque tems après Theodoric le condamna à la mort, ainsi que son beau-pere Simmaque qui avoit été compris dans sa trahison. Il faut bien se garder de confondre ce Simmaque avec celui dont nous avons parlé, qui défendit si vivement le paganisme. Theodoric étant Got & Arien, tous les auteurs orthodoxes, & surtout les ecclésiastiques, soit latins ou grecs, se sont efforcés de justifier Boëce. Jules Martian Rota, qui a écrit sa vie, dit que lorsqu'on lui coupa la tête, il la ramassa, ainsi que S. Denis Martyr recueillit la sienne. Malgré un si beau miracle, & le témoignage de tant d'Auteurs catholiques en faveur de Boëce; j'apperçois que le Senat ne le croyoit pas si innocent, car il l'abandonna, & ne s'intéressa pas pour lui, quoique Boëce dise que tout son crime avoit été de vouloir rendre sa première splendeur à ce corps il-

lustre, qui cependant le condamna. „Je veux, dit Boe-
 „ce, que des méchants altérés du sang de tous les gens
 „de bien & du Sénat entier, ayent voulu me perdre,
 „moi qu'ils avoient vu combattre pour la défense du
 „Sénat & des gens de bien : mais je ne meritois pas
 „un semblable traitement de la part du Sénat même,
 „qui est le pere de la patrie. . . . J'avois lieu
 „d'esperer le prix de la vraie vertu ; & je n'ai reçu que
 „la punition d'un faux crime : & quel fut le crime sur
 „la confession duquel les juges se solent montrés si
 „unaniment séveres, qu'il n'y en ait pas eu un seul
 „qui ait pu se trouver d'un avis différent, soit par l'ef-
 „fet d'une erreur de l'esprit humain, ou de la nature
 „même de la fortune, qui est si inconstante pour tous
 „les hommes". *Sed fas fuerit, nefarios homines, qui bo-
 norum omnium, totiusque Senatus sanguinem petunt, nos
 etiam, quos propugnare bonis, senatuique viderant, perditam
 ire voluisse. Sed num idem de patribus quoque mercha-
 mur ? . . . Sed innocentiam nostram quis exceperit
 eventus, vides ; pro veræ virtutis præmiis, falsi sceleris
 pœnas subimus. Et cujus unquam facinoris manifesta con-
 fessio ita iudices habuit in severitate concordés, ut non ali-
 quos, vel ipse humani error ingenii, vel fortunæ conditio
 cunctis mortalibus incerta summitteret ?* Boet. de Consol.
 Philosoph. Lib. I. p. 58. ex Offic. Joan. Maire, edit. Lug-
 dun. Batavor.

Voilà une preuve bien certaine que tous les Sénateurs
 condamnerent d'une voix unanime Boece lorsqu'il fut
 conduit prisonnier à Pavie. Si l'on dit que ce fut par
 la crainte de Theodoric, je répondrai qu'il est impos-
 sible de se figurer que dans un Corps aussi nombreux
 il n'y eut pas eu quelque juge qui eût été d'une opi-
 nion plus douce que celle des autres. Il y a grande

apparence que les soupçons étant assez grands pour que le Senat approuvat la prison de Boece, ces soupçons se changerent dans la suite en certitude. Si nous avons aujourd'hui des mémoires des auteurs Gots qui vivoient dans ce tems, nous verrions peut-être que Theodoric ne fit que ce qu'il dut faire. D'ailleurs, n'est-il pas probable, que Boece & Simmaque son beau-pere, qui étoient Romains & Catholiques, ayent tenté de délivrer leur pays de l'esclavage des Gots; & leur religion de ses persécuteurs? De quelque façon que soit arrivée la cause de la mort de Boece, elle ne peut jamais être honteuse pour lui.

Les Ouvrages philosophiques & Theologiques de Boece commencent à se ressentir du mauvais goût des Scholastiques; le meilleur comme nous l'avons déjà dit, est la consolation philosophique, quoi qu'elle soit écrite d'une maniere un peu diffuse: les réfutations des objections que Boece se fait à lui-même ne sont pas toujours convaincantes, surtout celles qu'il oppose aux argumens contre la providence. C'est ce qu'ont observé plusieurs critiques.

L'Ouvrage de la consolation philosophique est entremêlé de vers & de prose: les vers sont très-beaux, & dignes des meilleurs Siècles de la latinité. La prose est moins élégante, mais cependant correcte; c'est le sentiment de Fabricius, qui prétend que Boece possédoit parfaitement non-seulement la langue latine, mais la grecque. *Vir utraque lingua doctissimus, versuum quos composuit suavissima gravitate paucis comparandus.* Albert. Fabric. Biblioth. Lat. Lib. III. Cap. XV.

52 qui furent les derniers Ecrivains qui conserverent encore quelque goût, se ressentirent pourtant de la décadence des Sciences; Simnaque à la vérité, moins que les deux derniers. Enfin après ces Ecrivains, l'Histoire, la poésie, ainsi que les autres parties des belles Lettres, devinrent dans l'Occident le partage de quelques moines

52 Cassiodore fut Secrétaire d'Etat de Theodoric, Roi des Gots, le même qui condamna Boece & Simnaque à la mort. Il parvint sous ce Prince aux plus grands honneurs de la République. Il resta en faveur auprès du Roi Theodoric pendant toute la vie de ce Prince: mais après sa mort voyant les affaires des Gots sous le Roi Vitigès en fort mauvais état, il se retira dans un Monastere. *Aurelius Cassiodorus Senator, & regi Theodorico ab epistolis fuit: scripsit eo tempore libros duodecim epistolarum variarum, & chronicon breve ab initio mundi usque ad tempora Theodorici, regis Italiae, quae simul excusa exstant: scripsit etiam libros duodecim de rebus gestis Gothorum, cujus operis compendium fecit Jordanus episcopus Ravennae, quod compendium cum libris epistolarum excusum invenitur. Deinde mundo valedicens & monachus effectus se rebus divinis addixit.* Bellarm. de Scrip. Ecclesiast. Ann. 530.

On voit par ce que dit Bellarmin, que Cassiodore composa lorsqu'il étoit à la Cour de Theodoric, ses douze Livres d'Epitres & son Histoire des Gots, dont Jordan Evêque de Ravenne fit un abrégé, qui est parvenu jusqu'à nous, & qui a été imprimé à la suite du Livre

nes d'un génie médiocre, toujours fans goût, souvent fans discernement, pleins de passions & de préjugés. Dans l'Orient au contraire, les sciences furent cultivées comme nous l'avons vû, jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Les Grecs fugitifs porterent en Italie les arts & le goût. Protégés par les Medicis, ils rendirent bientôt

à
des Epitres. Moreri a confondu tout cela à son ordinaire : il parle de tous les Ouvrages qui nous restent de Cassiodore, & il dit qu'il les composa après sa retraite : mais Bellarmin distingue judicieusement ceux qu'il écrivit à la Cour comme nous venons de le voir, & ceux qu'il composa étant Moine, qui sont deux Livres des institutions divines ; un Commentaire sur les Pseaumes & sur le Cantique des Cantiques ; une Histoire appelée *Tripartite*, parce qu'elle est prise des Ouvrages de Socrate, de Theodoret & de Sozomene. Nous avons encore aujourd'hui tous ces livres. *Se rebus divinis addixit ; & tum scripsit de Institutionibus divinarum lectionum lib. duos in omnes Psalmos & in Cantica canticorum commentaria ; Historiam Tripartitam ex Libris Socratis, Theodoreti, Sozomeni per epiphanium Scholasticum in latinam linguam conversis confecit : atque hæc omnia extant.* Bellarmin. de Scrip. Ecclesiast. Id. ib.

Les Ouvrages de Cassiodore se ressentent du siècle où ils ont été écrits. Cependant ils conservent encore, soit pour le goût, soit pour le stile, un reste des graces des anciens latins, qui devinrent peu après Cassiodore entièrement inconnues.

à l'Italie son premier lustre, qu'elle avoit
entièrement perdu (ainsi que les autres na-
tions de l'Europe) depuis plus de neuf
siècles

53 Petrarque étoit le plus beau genie de son siècle, & depuis sa mort sa réputation s'est toujours soutenue. On trouve des choses très-instructives dans ses Ouvrages latins : mais ceux qu'il a composés en vers Italiens, leur sont bien supérieurs ; il y a beaucoup célébré une Dame qu'il aimoit passionnément, & qui étoit connue sous le nom de Laure. Petrarque naquit à Arezzo ville d'Italie, où son pere & sa mere chassés de la Ville de Florence lors des dissensions des Guelfes & des Gibelins, furent obligés de se retirer. Ensuite ils passerent dans le Comtat d'Avignon où les Papes étoient alors. Petrarque fit ses Etudes à Carpentras, petite Ville de ce Comtat. Après avoir voyagé en France, en Allemagne & en Italie, il se retira à Vaucluse près d'Avignon. Ce fut-là qu'il connut Laure, & qu'il composa une grande partie de ses Ouvrages ; c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une Epitre qu'il a adressée à la posterité. La perspective du lieu, dit-il, me fit composer mes Bucoliques, Ouvrage champêtre, & les deux Livres de la Vie solitaire que j'ai dédié à l'Evêque de Cavaillon aujourd'hui Cardinal, qui m'a toujours aimé non seulement comme mon pasteur, mais comme mon frere. Je résolus un jour, en me promenant au milieu des Montagnes, de faire un poëme heroïque pour célébrer le grand Scipion, dont la réputation me sembloit aussi illustre que les emplois qu'il avoit occupés. Je composai donc ce Poëme, que j'intitulai *Africa*, & qui a été regar-

siècles. Ces Grecs firent fructifier la semence que Petrarque, ⁵³ genie fécond & éclairé, avoit semée par ses ouvrages & par ses vers

dé comme un excellent Ouvrage, quelque imparfait qu'il semble être.

Quoique le Poëme dont parle Petrarque soit bien inférieur aux anciens Poëmes latins, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait de très-belles choses. Cet Ouvrage eut un si grand succès lorsqu'il parut, que Petrarque reçut en un même jour des Lettres du Senat de Rome & du Chancelier de l'Université de Paris, par lesquelles on le prioit d'aller recevoir la couronne de Poësie sur ces deux premiers théâtres du Monde. Petrarque préféra Rome à Paris; il se rendit dans cette première Ville, où il reçut la couronne qu'on lui destinoit.

La belle Laure étant morte, la mémoire de cette aimable personne, rendit à Petrarque le séjour de la France insupportable. Il se retira en Italie où il composa & acheva plusieurs Ouvrages historiques & théologiques, que les graces & Venus ne dictèrent plus; ils sont tous, comme nous l'avons déjà remarqué, bien inférieurs à ses poësies italiennes. Petrarque mourut l'an 1374. il étoit pour lors Archi-Diacre de l'Eglise Cathedrale de Parme. Bellarmin a fait un Saint de Petrarque; il n'a pas tenu à lui qu'on ne l'ait canonisé, il a parlé de l'amour de ce poëte avec Laure comme d'une chose qui pouvoit n'être qu'une simple fiction, pour donner un sujet à Petrarque d'exercer sa Muse. Il n'est rien de si ridicule ni de si évidemment dementi que ce sentiment de Bellarmin.

Franciscus Petrarca, patria Florentinus, Archidiaconus Par-

vers avant l'arrivée des Grecs en Italie, aidé de la lecture des anciens Auteurs latins, & favorisé par le beau génie qu'il avoit reçu de la nature. Petrarque doit être regardé comme l'aurore qui annonça le jour qui luisit après une longue & obscure nuit.

Il est vrai qu'Abailard ⁵⁴ avoit déjà, avant Petrarque, donné dans ses Ecrits quelques marques de ce bon goût qui avoit été entièrement proscrit dans ceux de tant d'Auteurs ecclésiastiques qui moisissent aujourd'hui

mensis & Canonicus Patavinus, lusit aliquando elegantissimis versibus italicis amores suos erga Lauram, seu veros sa confessos, ut haberet materiam exercendæ musæ; sed penitentia ductus, & tempus in canticulis consumptum desiecit, & in solitudine positus, vitam Christiano homine dignam egit, & multa opera gravia atque utilia scripsit, ac tandem pie sancteque obiit an. 1374. ætatis suæ septuagesimo. Bel-larm. de Script. Ecclesiast. p. 276.

⁵⁴ Abailard naquit à Palais, petite Ville dans le Diocèse de Nantes en Bretagne. Il s'attacha à la philosophie d'Aristote, il enseigna à Paris la philosophie ainsi que la Theologie. Nous avons vu les disputes qu'il eut avec S. Bernard, & les persécutions qu'il en essuya. Etant devenu amoureux d'une jeune fille appelée Eloïse, qui savoit l'Hebreu; le grec, & le latin, & à qui il montrait la philosophie; l'Oncle d'Eloïse, pour se venger du commerce qu'il savoit qu'Abailard avoit avec sa nièce

d'hui dans les bibliothèques publiques & dans celles des maisons religieuses, où ils sont exilés jusques à ce que les vers & le temps les aient entièrement détruits. Tels sont les Ouvrages de S. Prosper, de S. Isidore, de S. Hildephonse, de S. Julien, de S. Anselme, de S. Marcellin, du vénérable & très-vénérable Bede, dont nous avons encore aujourd'hui huit gros Volumes, sans compter ceux de son disciple Alcuin. Tous ces Auteurs, & beaucoup d'autres aussi mauvais, vécutent avant Charle-Magne. En
voici

entra avec quelques autres personnes pendant la nuit dans la chambre d'Abailard, & on le fit eunuque. Il se retira dans l'Abbaye de S. Denis, où il prit l'habit de Religieux, & Eloïse entra dans un couvent de filles. Tout le monde connoît les Epîtres tendres, élégantes, & où la devotion ne sert qu'à relever la vivacité de l'Amour, qu'Eloïse & Abailard s'écrivirent après leur séparation. Ces lettres ont plus de verité, plus de vivacité, plus de sentiment, que les Heroides d'Ovide; elles sont autant au dessus d'elles que la réalité l'est au dessus de la fiction. Où peut-on trouver dans Ovide, dans Tibulle, dans Properce, autant de mouvemens différens réunis à la fois, que dans cette seule adresse d'une lettre d'Eloïse à Abailard. *Domino suo, imo patri; conjugii suo, imo fratri, ancilla sua, imo filia; ipsius uxor, imo soror, Abailardo.* J'aime mieux cette adresse de lettre que toutes les Epîtres de S. Bernard sur les Croisades.

voici qui vinrent après lui, & qui ne valurent pas mieux que les autres. Eginhard, Chancelier de Charle-magne, & qui a écrit la vie de ce Prince: il est utile, puisqu'il n'y en a aucun dans ces tems barbares de meilleur que lui. Nithard, Neveu de Charlemagne, a donné une Histoire qui commence à la mort de cet Empereur. Frosard, Abbé de S. Remi a composé une Chronique depuis l'année neuf-cents neuf jusques en neuf-cents soixante six. Anselme de Cantorberi dont nous avons trois gros volumes. Sigisbert, historien barbare dans la diction, veridique dans les faits. S. Bernard dont nous avons trois gros Volumes, où il n'y a que des déclamations, des invectives, & des idées mystiquement théologiques. Hugo de St. Victor, contemporain & ami de S. Bernard, dont les Ouvrages sont aussi volumineux & aussi peu instructifs que ceux de ce Saint. Pierre Lombard, appelé le Maître des Sentences. Gunther, moine Parisien, qui a écrit une Histoire de la prise de Constantinople par les François, lorsque Baudouin Comte de Flandre, fut fait du tems des Croisades, Empereur de cette Ville.

Enfin il y eut encore un grand nombre d'Auteurs plus dignes des Gots & des Vandales,

dales, que des Romains, jusqu'à Albert le Grand, qui vivoit dans le treizième siècle. C'est lui qu'on doit regarder comme le premier Scholastique qui commença à écrire d'un meilleur goût que tous ceux qui l'avoient précédé. J'ai déjà parlé de cet Auteur dans les Lettres sur les philosophes.

Nous n'avons pas fait mention en nommant cette foule de mauvais Ecrivains qui vecurent depuis le cinquième siècle jusqu'au treizième; c'est à dire, qui pendant huit siècles se perpétuerent la barbarie de l'un à l'autre; nous n'avons pas fait, dis-je, mention de Gregoire, Evêque de Tours, qui vécut dans le sixième siècle, parce qu'il est aussi supérieur à ceux que nous avons nommés, qu'il est inférieur aux Historiens romains. Il a composé une Histoire des Francs en dix Livres qui nous est d'une très-grande utilité: & quoiqu'il fût Evêque, il a écrit avec un grande verité les vices des premiers Rois Chrétiens. Il mourut l'année 604.

Il y eut vers le milieu du treizième siècle, un Historien qui écrivit un Ouvrage en François, encor estimé aujourd'hui. C'est Jean de Joinville, Senechal de Champagne, appelé communément *Jean Sire de Joinville*. Nous avons de lui une Histoire de S. Louis,
Roi

Roi de France, de la Cour duquel il fut un des principaux Seigneurs. Il accompagna ce prince dans toutes ses expéditions militaires, & le suivit dans les guerres qu'il fit en Egypte, & sur les côtes de Tunis, où il mourut de la peste, en faisant le siège de cette ville. L'Histoire de Joinville, est non-seulement instructive, par les événemens politiques & militaires dont elle est remplie, mais encore par un grand nombre de choses singulieres qu'elle nous apprend de S. Louis.

Des principaux Historiens après le renouvellement des Sciences.

Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton Gentil-homme Bourguignon, (qui après avoir été attaché dans sa jeunesse au Duc de Bourgogne entra ensuite au service de Louis XI.) est un des plus illustres Historiens qu'il y ait eu parmi plusieurs, qui au renouvellement des Sciences s'éloignerent dans leurs écrits, de l'ancienne barbarie que les Gots, les Huns, les Vandales & les Moines avoient introduite en Europe. L'Ouvrage de Philippe de Comines est intitulé: *Mémoires de messire Philippe de Comines, Chevalier Seigneur d'Argenton, sur les princi-*

principaux faits & gestes de Louis onze & de Charles huitième son fils Rois de France.

Philippe de Comines a peint le caractère de ces deux princes, & surtout celui de Louis onze, avec autant de force, & peut-être plus d'impartialité que Tacite celui des empereurs dont il a parlé. L'Histoire de Philippe de Comines est remplie de préceptes politiques aussi profonds, aussi utiles, & aussi instructifs que ceux que l'historien Romain a placés dans ses ouvrages. Ils sont même quelquefois plus certains, parce que Comines ne cherche pas à tourner toujours du côté du mal les actions des hommes; ce que Tacite fait assez souvent. Le portrait que nous a donné Philippe de Comines des vices & des vertus de Louis onze devrait être toujours présent aux gens de lettres qui veulent écrire l'Histoire. Je le placerai ici pour l'utilité des savans, & pour celle des personnes qui sont obligées de fréquenter les grands, ils y trouveront également d'excellens avis. „Je me „suis mis, *dit Comines*, en ce propos, par „ce que j'ai veu beaucoup de tromperie „en ce monde, & de beaucoup de servi- „teurs envers leurs maîtres, & plus sou- „vent tromper les Princes & Seigneurs or-
 TOM. VII. P „geul-

„geulleux, qui peu veulent ouïr parler les
„Gens, que les humbles qui volontiers écou-
„tent. Et entre tous ceux que j'ay jamais
„connus, plus sages pour soi tirer d'un
„mauvais pas, en ce temps d'adversité, c'é-
„toit le Roi Louis onzième, notre maître,
„le plus humble en paroles & en habits,
„& qui plus travailloit à gagner un hom-
„me qui le pouvoit servir, ou qui lui pou-
„voit nuire. Il ne s'ennuyoit point d'é-
„tre refusé une fois d'un homme qu'il pré-
„tendoit gagner: mais y continuoit, en lui
„promettant largement, & donnant par
„effet argent & état qu'il connoissoit lui
„plaire; & quant à ceux qu'il avoit chassés
„& debouttés en temps de paix & de pro-
„sperité, il les rachetoit bien cher, quand
„il en avoit besoin, & s'en servoit, & ne
„les avoit en nulle haine pour les choses
„passées. Il étoit naturellement ami des
„gens de moyen état, & ennemi de tous
„grands qui se pouvoient passer de lui.
„Nul homme ne préta jamais tant l'oreille
„aux gens, ny ne s'enquit de tant de cho-
„ses, comme il faisoit, ni qui voulut ja-
„mais connoître tant de gens: car aussi
„véritablement il connoissoit toutes gens
„d'autorité & de valeur, qui étoient en
„Angleterre, en Espagne, en Portugal, en
„Italie,

„Italie, & ès Seigneuries du Duc de
 „Bourgogne, & en Bretagne, ainsi comme
 „il faisoit ses subjects. Et ses termes &
 „façons qu'il tenoit, comme j'ai parlé ci-
 „dessus, lui ont sauvé la Couronne, veu
 „les ennemis qu'il s'estoit lui même acquis
 „à son advenement au Royaume. Mais
 „surtout lui a servi sa grande largesse:
 „car ainsi comme sagement il conduisoit
 „l'adversité, à l'opposite, dès qu'il cui-
 „doit estre à feu, ou tellement en une
 „trefve, se mettoit à mécontenter ses gens,
 „par petits moyens qui peu lui servoient,
 „& à grand' peine pouvoit endurer paix.
 „Il étoit léger à parler des gens, & aussi-
 „tôt en leur presence qu'en leur absence,
 „sauf de ceux qu'il craignoit, qui estoit
 „beaucoup: car il étoit assez craintif de
 „sa propre nature. Et quand pour par-
 „ler il avoit reçu quelque dommage, &
 „en avoit suspicion, & le vouloit réparer,
 „il ufoit de cette parole au personnage
 „propre: Je sçai bien que ma langue m'a
 „porté grand dommage, aussi m'a elle fait
 „quelquefois du plaisir beaucoup: toutes-
 „fois c'est raison que je répare l'Amende.
 „Et n'usoit point de ces privées paroles,
 „qu'il ne fait quelque bien au personnage
 „à qui il parloit, & n'en faisoit nuls petits.

„Encore fait Dieu grand' grace à un Prin-
„ce, quand il sçait bien & mal, & par
„especial quand le bien précède, comme
„au Roi nostre maître dessus dict. Mais
„à mon advis que le travail qu'il eut en
„sa jeunesse quand il fut fugitif de son Pere,
„& fut sous le Duc Philippe de Bourgogne,
„où il fut six ans, lui valut beaucoup, car
„il fut contrainct de complaire à ceux dont
„il avoit besoing : & ce bien (qui n'est pas
„petit) lui apprint adversté. Comme il se
„trouva grand & Roi couronné, d'entrée ne
„pensa qu'aux vangeances: mais tôt lui en
„vint le dommage, & quand la repentance,
„& répara cette folie & cest erreur en
„ragaignant ceux auxquels il avoit fait
„tort, comme vous entendrez cy après.
„Et s'il n'eût eu la Nourriture autre que
„les Seigneurs que j'ai veu nourrir en ce
„royaume, je ne crois pas que jamais se fût
„ressours: car ils ne les nourrissent seule-
„ment qu'à faire les fols en habillemens &
„en paroles: de nulles lettres ils n'ont con-
„noissance, un seul sage homme on n'en-
„tremet à l'entour. Ils ont des Gouver-
„neurs à qui on parle de leurs affaires, &
„à eux rien, & ceux-là disposent de leurs
„dicts affaires: & tels Seigneurs y a qui
„n'ont que treize livres de rente, qui se
„glori-

„glorifient de dire: Parlez à mes gens, cui-
 „dans par ceste parole contrefaire les très-
 „grands Seigneurs. Aussi ai-je bien veu
 „souvent leurs Serviteurs faire leur profit
 „d'eux, en leur donnant bien à cognoître
 „qu'ils étoient bestes. Et si d'aventure
 „quelqu'un s'en revient, & veult cognoître
 „ce que lui appartient, c'est si tard qu'il
 „ne sert plus de gueres: car il faut noter
 „que tous les hommes qui jamais ont été
 „grands & faiët de grandes choses, ont
 „commencé fort jeunes. Et cela gît à la
 „nourriture, ou vient de la grace de Dieu.
 „*Mém. de Ph. de Comm. Lib. I. p. 30. edit.*
 „*in fol.*”

Monfieur du Clos de l'Académie Fran-
 çoise, connu par plusieurs Ouvrages rem-
 plis d'esprit & de jugement, choses qui sou-
 vent ne se trouvent pas ensemble dans les
 livres des auteurs qui écrivent aujourd'hui,
 a fait la vie de Louis XI. Si cet ouvra-
 ge n'a pas l'avantage de celui de Comi-
 nes, qui a été composé par un homme sous
 les yeux du quel se passioient les faits dont
 il parloit, il a celui de contenir un détail
 entier de toutes les actions de ce roi; & les
 mémoires de Comines ne commencent que
 dans le temps qu'il entra au service de Louis
 XI. qui étoit celui ou ce prince eut la

guerre avec le Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, auquel se joignirent plusieurs Seigneurs, sous le prétexte du bien public. Il est cependant vrai que le plus grand avantage que puisse avoir un Historien, c'est d'avoir été le témoin des choses dont il parle : cela lui procure le moyen de les rendre avec une vérité qui attache tous les lecteurs. Donnons en un exemple dans le récit d'une espece de scene également plaisante & politique, qui marque bien le caractère de Louis XI. & à laquelle Comines fut présent.

„Sur l'heure dont-je parle, *dit Comines,*
 „vint devers ledit Seigneur Roi un gentil-
 „homme appelé Louis Creville, Serviteur
 „du conestable, & un sien Secrétaire, ap-
 „pellé Maître Jean Richer, qui tous deux
 „vécurent longtems depuis : & dirent leur
 „Creance à Monseigneur du Bouchage & à
 „moi, premier qu'au Roi : car le plaisir
 „dudict Seigneur étoit tel. Ce qu'ils ap-
 „portoient pleut fort au Roi, quand il en
 „fut adverti, pour ce qu'il avoit intention
 „de s'en servir, comme vous orrez. Le
 „Seigneur de Contay, Serviteur du Duc de
 „Bourgogne, qui avoit été apprens n'aguer-
 „res devant Arras (comme avez oui) alloit &
 „venoit

„venoit sur sa foi devers lediēt Duc, &
 „lui avoit le Roi promis donner sa finan-
 „ce & rançon, & une très-grande somme
 „d'Argent, s'il pouvoit traiter la paix.
 „D'aventure il étoit arrivé devers le Roi,
 „ce jour qu'arriverent les deux dessus nom-
 „més Serviteurs dudiēt Connestable. Le Roi
 „fit mettre lediēt Seigneur de Contay de-
 „dans un grand & vieil ôte-vent, qui étoit
 „dedans sa Chambre, & moi avec lui, afin
 „qu'il entendît & peut faire rapport à son
 „Maître des paroles dont usoit ledit Con-
 „nestable, & les gens dudiēt Duc. Et le
 „Roi se vint seoir sur un escabeau rasibus
 „dudiēt ôte-vent, afin que nous peussions
 „mieux entendre les paroles que disoit Louïs
 „de Creville & son Compagnon: qui com-
 „mencerent lors, disant que leur maître les
 „avoit envoyés devers le Duc de Bour-
 „gogne, & qu'il lui avoit fait plusieurs re-
 „montrances, pour le démouvoir de l'a-
 „mitié des Anglois: & qu'ils l'avoient trou-
 „vé en cholere contre le Roi d'Angleterre,
 „qu'à peu qu'ils ne l'avoient gagné, non
 „pas seulement à les laisser, mais à aider
 „à les détrousser en eux retournant. En
 „disant ces paroles, pour cuider com-
 „plaire au Roi, lediēt Louïs de Creville
 „commença à contrefaire le Duc de Bour-

„gogne, & à frapper du pied contre terre,
 „& jurer S. George, & qu'il appeloit le
 „Roi d'Angleterre Blancborgne, fils d'un
 „Archier qui portoit son nom: & toutes
 „les mocqueries qu'en ce Monde étoit pos-
 „sible de dire l'homme. Le Roi rioit fort,
 „& lui disoit qu'il parlât hault, & qu'il
 „commençoit à devenir un peu sourd, &
 „qu'il le dit encore une fois. L'autre ne
 „se faignoit pas, & recommençoit encorés
 „de très-bon cœur.

„Monseigneur de Contay, qui étoit avec
 „moi, en cet oste-vent, étoit le plus esbahi
 „du monde: & n'eût jamais creu, pour
 „chose qu'on lui eut sceu dire, les paroles
 „qu'il oyoit. La Conclusion des gens du-
 „dict Connestable étoit qu'ils conseilloyent
 „au Roi, que pour éviter tous ces grands
 „perils, qu'il voyoit appareiller contre lui,
 „il print une trefve: & que ledict conne-
 „stable se faisoit fort de le garder: & que
 „pour contenter ces Anglois, on leur bail-
 „lât seulement une petite ville ou deux, pour
 „les loger l'hiver, & qu'elles ne scauroient
 „être si meschantes qu'ils ne s'en conten-
 „tassent: & sembloit sans rien nommer, qu'il
 „vouloit dire Eu & Saint-Vallery. Et lui
 „sembloit que par ce moyen les Anglois se
 „con-

„contenteroient de lui, & du refus qu'il
 „leur avoit fait de ces places. Le Roi, à
 „qui il suffisoit d'avoir joué son personna-
 „ge, & faire entendre au Seigneur de Con-
 „tay les paroles dont usoit & faisoit user
 „ce Connestable par ses gens, ne leur feit au-
 „cune mal-gracieuse responce, mais seule-
 „ment leur dist : J'envoyrai devers mon
 „frere, & lui ferai sçavoir de mes nouvel-
 „les : & puis leur donna songé. L'un feit
 „le ferment en la main du Roi que s'il fa-
 „voit rien qui touchât le Roi de le rélé-
 „ver. Il greva beaucoup au Roi de diffi-
 „muler de cette parole où ils conseilloient
 „de bailler terre aux Anglois : mais doub-
 „tant que lediët Connestable ne feist pis,
 „n'y voulut point respondre, en façon qu'ils
 „cognussent qu'il l'eût mal preins : mais en-
 „voya devers lui. Le chemin étoit court, & ne
 „mettoit un homme guere à aller & retour-
 „ner. Le Seigneur de Contay & moy par-
 „times de cest ostevent, quand les autres
 „s'en furent allés : & rioit le Roi, en fai-
 „sant bien bonne chere : mais lediët de Con-
 „tay étoit comme homme sans patience d'a-
 „voir ouï telles sortes de gens ainsi se
 „mocquer de son Maître, & veu encore les
 „traîtres qu'il menoit avec lui : & lui tar-
 „doit qu'il ne fust jà à Cheval pour l'aller dire

„à son dict maître le Duc de Bourgogne.
 „Sur l'heure fut despesché le dict Seigneur
 „de Contay, & son instruction écrite de sa
 „main propre, & emporta une lettre de
 „Creance de la main du Roi, & s'en partit”.
Idem, ibid.

Nous parlons amplement du Cardinal Bembe, dans la lettre sur les poëtes latins modernes. Ainsi nous ne dirons ici que peu de chose de son Histoire de la république de Venise. Cet ouvrage est très-instructif, écrit avec beaucoup d'impartialité. Nous rapporterons pour prouver cette impartialité ce que ce Cardinal dit de la mort & des forfaits du Pape Alexandre VI. Cela servira à deux choses: premièrement à montrer combien Bembe a dit la vérité même dans les faits où la dignité de Cardinal l'obligeoit à la dissimuler. Secondement à prouver le peu de fond que l'on doit faire sur ce qu'a dit un auteur anglois, qui par une singularité bisarre a voulu justifier ce Pape, & dont le sentiment destitué de toute preuve a été adopté par Mr. de Voltaire, dans son abrégé de l'Histoire universelle. Quel est l'Homme qui cherche la vérité qui aimera mieux croire un Anglois écrivant deux cents cinquante ans après

César

César Borgia, qu'un Cardinal illustre par ses connoissances & son mérite, qui fut presque son contemporain. Le fait dont il s'agit c'est le dessein que ce Pape avoit d'empoisonner les cardinaux qu'il avoit invités à souper, & dont il fut lui-même la victime, quoique nous ayons toujours évité de mettre du latin dans le Texte de cet ouvrage, nous le ferons pour cette fois : *Alexander veneno quod furtim dari Adriano Cardinali familiari suo jusserat, cujus in hortis una cum Cesare filio cœnabat, per Ministri imprudentiam epoto, quinto decimo calendas septembris excessit è vita. Cesar eodem haustu pene absumptus, difficilem in morbum incidit; qua in re deorum immortalium mens & voluntas visa est magnopere affuisse, cum ii, qui plurimos Romane reipublice principes, & clientes suos, ut eorum opibus & thesauris potirentur, veneno necaverant; & tunc suum hospitem atque alumnum adjungi ad reliquos, necari mandaverant, eo ipso in ministerio, semet ipsos pro illo interficerent.* Cardin. P. Bemb. Hist. Veneta, Lib. VI. p. 244. Traduisons ce passage, le plus exactement qu'il nous sera possible. „Alexandre, qui avoit ordonné de „donner en secret du poison au Cardinal „Adrien son ami intime avec lequel il sou- „poit dans un Jardin, avec César Borgia „son

„son fils, but ce poison par la méprise de
 „celui qui verfoit à boire, & mourut le
 „quinze des Calendes de Septembre. César
 „Borgia attaqué du même venin en eut
 „une maladie qui le réduisit à l'extrémité.
 „On voit dans cet événement un exemple
 „de la justice divine: ce Pape & son fils
 „avoient fait périr par le poison plusieurs
 „princes Romains, & plusieurs de leurs ser-
 „viteurs & de leur eliens, pour s'emparer de
 „leurs biens; ils vouloient joindre leur hôte,
 „& leur élève, à tant de victimes infortu-
 „nées de leur avarice; & ils périrent de la
 „main de celui qui avoit été destiné à l'em-
 „poisonner". Il faut avouer que voilà un
 étrange vicaire de Jesus-Christ, & un sin-
 gulier Successeur de St. Pierre.

Guichardin a écrit avec beaucoup de dignité & de force; c'est un des meilleurs Historiens modernes; ses réflexions sont judicieuses, & toujours conformes aux événemens qui les produisent. On l'accuse d'avoir montré trop de partialité contre les François: mais ils s'étoient si mal conduits en Italie, avant Guichardin, & pendant son temps, qu'il paroît excusable de s'être livré quelquefois à la mauvaise humeur que devoit lui inspirer cette Nation. Un écrivain
 anté.

antérieur a Guichardin parlant des insolences que les François firent à Rome lorsque Charles VIII. fut dans cette Ville, raconte comment à l'audience du Pape les Cardinaux ne peurent jamais prendre leur place par la pétulance des François. Ce trait d'Histoire est plaisant. *Papa sedens & sinistra manu sua regis dextram tenens, respondit brevissimè & convenienter propositis, regem ipsum in suo responsorio hujusmodi primogenitum filium suum appellans: interim dum præmissa fierent, accesserunt ad solium pontificis omnes Cardinales cum confusione propter Gallorum impetum & insolentiam.* Specimen Historiæ arcanæ, sive anecdota de vita Alexandri VI. Papæ, seu excerpta ex Diario Joh. Burchardi Argentinensis, &c. p. 45.

Voici pour ceux qui n'entendent pas le latin: „Le pape étant assis tenant de sa main „gauche la droite du Roi, répondit brièvement & convenablement aux demandes „qu'on lui avoit faites; & il appella le Roi „dans son discours le Roi son fils aîné. „Pendant que ces choses se passoient, tous „les cardinaux s'approchèrent en confusion „du trône du Pape, à cause de l'impetuosité & „de l'insolence des François”. S'il faut en croire le même Historien, il firent bien „plus

plus que de mettre en déroute tout le sacré college, voyez comment parle Burchard. *Spoliata & deprædata fuit per Gallos Domus Pauli de Branda Civis Rom. interfecti duo filii sui, & plures alii, & Judæi occisi ac eorum Domus Spoliata, similiter & Domus Domine Rose matris Em. D. Cardinalis Valentini.* Idem, ibid. „La maison de Paul Branda „citoyen Romain fut pillée par les François, „qui massacrerent deux de ses fils, plusieurs „Juifs furent tués, & leurs maisons pillées; „celle de la Dame Rose, mere du Cardinal „Valens, le fut aussi”.

Environ deux siècles & demi auparavant, les françois en passant par Constantinople s'étoient conduit de la même maniere. Un Gentil-homme françois alla s'asseoir sur l'estrade du trone de l'Empereur, & comme on lui témoignoit que cela ne convenoit pas, il répondit qu'un homme tel que lui faisoit bien de l'honneur à l'Empereur. Il y a quelques années que lorsque les François vinrent en Saxe pour délivrer (à ce qu'ils disoient) les Saxons de la Tyrannie des Prussiens, ils faisoient leurs ordures sur les autels des Eglises Lutheriennes; & dans les Bibles des Ministres; & battoient les Bourgmestres des Villes. On voit que cette nation

tion conservé avec autant de soin son caractère de legereté & de pétulance, que les Espagnols celui d'une gravité ridicule, & les Anglois celui d'une orgueilleuse présomption, qui les rend tres-souvent insupportables aux autres nations.

Fra-Paolo, autrement frere Paul, Vénitien & religieux de l'ordre des Servites, a écrit une excellente Histoire du Concile de Trente: c'est l'ouvrage le plus fort qu'on ait jamais composé contre la Cour de Rome: ses intrigues, toujours cachées sous le voile de la religion y sont parfaitement découvertes. On voit clairement que son intérêt dicta une grande partie des Canons du Concile. Aussi Fra-Paolo, parlant d'une valise où étoient les dépêches de la Cour de Rome, & qui étoit tombée dans une riviere, dit en plaisantant que l'on vit alors l'Esprit de Dieu porté sur les eaux. Il y a dans l'ouvrage de cet écrivain des choses peintes avec les couleurs les plus vives & les plus vraies: tel est l'endroit où il raconte comment un des Legats qui présidoit au Concile alla avec plusieurs Evêques au devant de son favori. Ce Giton avoit commencé par garder le singe du Cardinal, qui l'éleva dans la suite par son crédit aux plus
grands

grands emplois. Le Cardinal Palavicini a fait une très-mauvaise réfutation de l'Histoire de Fra-Paolo, parce qu'il est impossible de bien réfuter la vérité. On a beau vouloir l'obscurcir, sa clarté perce toujours à travers les ténèbres dont on cherche à l'enveloper. La Cour de Rome parut convaincue de cette vérité; car elle voulut faire assassiner Fra-Paolo: mais il fut assez heureux pour guerir d'un coup de stilet qu'on lui donna. Cette façon de réfuter un Historien me rappelle un passage d'une comédie de Moliere. Un homme dit à un Sicilien: Monsieur j'ai reçu un affront: me battraï-je avec mon ennemi, ou le ferai-je assassiner. Le Sicilien répond. *Assassiner c'est le plus court & le plus sur.*

Nous avons si souvent parlé de l'illustre de Thou Président à mortier au Parlement de Paris; nous avons rapporté tant de traits différens de son admirable Histoire, que nous n'en dirons ici qu'un mot en passant. Elle est écrite avec la plus grande impartialité; on y voit les horreurs qu'un zele outré fit commettre aux Catholiques pendant la durée des guerres civiles, jusqu'au temps ou Henri IV. rendit la paix à ses peuples; les excès que commirent les Protestans
dans

dans plusieurs occasions sont depeints avec la même vérité. Il est bien étonnant que de la chose la plus sainte & la plus respectable, les théologiens par leur vanité, par leur ambition, par leurs subtilités souvent puériles, & toujours inutiles au bien public, ayent fait naître presque toutes les plus cruelles guerres, & les plus grandes persécutions qui ont eu lieu en Europe depuis les premiers Empereurs Chrétiens.

Sous l'Empereur Constance les payens commencerent à être privés d'une partie de leurs temples; sous Theodose l'exercice de leur religion fut entierement supprimé; on en vint dans la suite jusqu'à punir de mort ceux qui l'exercoient. Les Chrétiens ne se bornerent pas à persécuter les payens: ils s'acharnerent les uns contre les autres; & selon qu'un parti fut protégé par l'Empereur, il fit à l'autre les maux les plus cruels. Lorsque les Ariens, sous Constance, eurent du crédit, ils firent chasser de leurs postes, emprisonner, battre, mourir, les Orthodoxes; & quand, sous d'autres Empereurs, les Orthodoxes furent appuyés, ils traiterent aussi cruellement leurs adversaires. L'esprit d'intolérance se perpétua dans le Christianisme. Sous Theodose le Jeune,

en Orient, les Nestoriens persécuterent & furent persécutés tour à tour; quelque temps après en Occident, les Vaudois & les Orthodoxes se massacrerent mutuellement. Dans la suite les Hussites furent obligés de prendre les armes, pour se défendre contre leurs adversaires. Les protestans Luthériens & Réformés vinrent enfin; on fait, depuis trois siècles quels maux & causés à l'Europe l'intolérance & la division des Chrétiens; on ne sauroit en lire l'histoire sans horreur. Il est donc certain, & on ne peut le nier sans nier les vérités les plus claires, que les Théologiens ont rendu, par leurs disputes sur les Dogmes, l'Univers malheureux, & que les Chrétiens ont commencé à disputer avec fureur sur ces dogmes, dès les premiers moments qu'ils ont pour ainsi dire respiré, & qu'ils ont eu quelque pouvoir. Ils n'ont été tranquilles, pendant les trois premiers siècles, que parce que les Payens ne leur donnoient pas le moyen de pouvoir persécuter; à peine y eut il un Souverain Chrétien, qu'ils ne se contenterent pas d'attaquer les païens, mais qu'ils se firent entre eux une guerre cruelle.

L'Histoire du Président de Grammont est aussi médiocre que celle de Mr. de Thou est
excel-

excellente. Ce Magistrat du Parlement de Toulouse entreprit la Continuation de l'ouvrage de Mr. de Thou. Il n'avoit ni son génie, ni sa candeur, ni son impartialité; partisan outré des Jesuites, ennemi déclaré des Protéstans, son livre est plutôt un panégyrique du regne de Louis XIII. & du ministere du Cardinal de Richelieu, qu'une histoire exacte & veridique. Il commence son ouvrage d'un stile de déclamateur. *Historiam ætatis nostræ Gallicam posteritati ut tradam suadent Ludovici XIII. virtus, & fortuna Gallorum sub tanto rege ampla est seges cui accingor; in sectarios perduelles decennale bellum, injecta Oceano fræna; Rupella capta, prostrata rebellio, hæresis conclamata, Anglorum in littora Gallie descensus, fuga & cædes; Lotharingia subacta; Artesia domita; Italia liberata; ademptum Austriacæ genti rerum Europæarum arbitrium, quod usurpaverat; recepta Catalannia; expugnatum propugnaculum Hispaniæ Perpinianum; ipsa Hispania quanta est factò Ludovici ambigua, & nutans: hæc me adigunt, etsi maxime silere velim, ut loquar.* Hist. Gall. ab excessu Henrici IV. &c. Auct. Gramondo in Sacro regis Consilio Senatore, & in Parlamento Tolosano Præside. Lib. I. p. 3. edit. in fol.

Après ce préambule qui ressemble & pour le stile, & pour la flaterie, aux harangues du Jesuite Ponée, le Président de Grammont compare son ouvrage avec celui de Mr. de Thou. Il est vrai qu'il a la modestie d'avouer qu'il est inférieur à ce grand homme. Le Président de Thou, dit-il, a écrit une histoire exacte depuis François premier jusqu'à Henri IV. la mienne commencera & finira à Louis XIII. Mr. de Thou a embrassé dans son ouvrage l'espace de soixante années; & moi celui de trente; il a fait l'histoire de six Rois, je n'ai fait que celle d'un seul; il a écrit plus d'évenemens que moi; mais ceux dont je parle sont plus grands & plus célèbres. Son histoire lui a acquis de la gloire par le soin avec lequel il l'a composée: la mienne tire son lustre de la grandeur de la matiere que je traite. Nous avons été animés tous les deux d'un zele égal pour la patrie: mais pour ne pas avilir ce grand homme en me comparant à lui, je déclare que je me fais honneur de suivre de loin les vestiges de mon précurseur. *Exacti historiam seculi tradidit Thuanus Præses, à Francisco primo, in Henricum IV. mihi à Ludovico XIII. principium & finis. Thuano sexaginta anni spatium scribendi, mihi triginta tres. Sex illi re-*

ges, unus mihi cujus tempora memorem. Illo plura, ego majora scribo: illi ab opere, mihi à materie dignitas est; utrique in patriam amor. At ne comparatione vilescat vir magnus, ire in vestigia præcursoris, quamquam longinquè, pro magnifico habeo. Id. ib.

Il n'y a dans tout ce préambule pas une seule vérité, si l'on excepte celle de l'éminente supériorité de l'histoire de Mr. de Thou sur celle de Mr. de Grammont. En effet qui osera soutenir, excepté un flateur à gages, que les événemens du regne de Louis XIII. sont plus grands que ceux qui sont arrivés sous les six Rois qui l'ont précédé; surtout si l'on considère les choses quelquefois glorieuses, quelquefois funestes, mais toujours également considérables qui ont eu lieu sous les regnes de ces six Rois? L'on voit Charles V. obligé de lever le siège de Metz, perdant une grande partie de son armée devant cette place; ce même Empereur échouant dans son expedition en Provence; la journée de S. Barthélemi; les Protestans plus puissans après cet odieux massacre; enfin Henri IV. devenant maître de son Royaume, malgré la maison d'Autriche, la Cour de Rome, & la moitié de ses sujets. Ce prince assassiné lorsqu'il étoit au comble de la gloire, &

que toutes ses actions tendoient au bien de ses sujets. Qui peut comparer de pareils évenemens avec le Siège de la Rochelle, & quelques autres expéditions beaucoup moins considérables que ce Siège?

Pour prouver la basse flaterie & l'amitié déplacée du Président de Grammont pour les Jesuites, il ne faut que rapporter ce qu'il dit au sujet de Ravillac. *Primum inauguratæ Regentis, præcipuumque negotium fuit inquisitio in parricidium. Delegantur Janinus Præses, Bullionæus, & Lomenius, quibus efferum se reus exhibet & contumacem. Factabat scelus in ostentationem, criminisque participes negabat, minore gloriâ, si divideretur: quo responso delusit sepe commissos in litem, ipsosque & Sorbonæ Doctores, qui specie solatii, vera inquirebant. His extra ordinem frustra tentatis, placuit & Parlamento delegari in litem quatuor, quos inter Senatus princeps. Lite instructâ inventus nemo ab illâ criminis autor, nemo particeps. Rogatum utrum penitentiae sacramento diluisset aliquando morosâ cogitationem, quâ destinaverat scelus: respondisse ferunt, nunquam revelatum secretum, ne palam esset. Rogatus item Servino iudice, cui vetus in Jesuitas odium, Jesuitamne in ejus secreti conscientiam vocasset aliquando,*

nega.

negavit. Habitos quidem a se cum patre Albinio Jesuita Sermones de extasi, in quam interdum raptus, quasi Deo revelante, videbat Henricum hæreseos fautorem: dimissumque se ab Albinio, hoc responso; Pellendis his prestigiis, profutura non parum frigidorum graminum jura, per quæ cerebrum æquilibrio suo restituendum erat. Auditus Albinus & exhibitus reo, ignotum sibi, neque antehac visum respondit. Id. ib.

Voici la traduction fidele de ce passage. „Après que la Reine eut été „déclarée régente, la principale affaire dont „on s'occupa fut la poursuite du parricide. „le Président Janin, Bullion, & Lomenie furent chargés d'examiner le criminel, qui „faisant gloire de son crime, nioit d'avoir „aucun complice, & prétendoit qu'il auroit „diminué sa gloire s'il l'avoit partagée avec „quelqu'un. Il trompa souvent par cette réponse les commissaires qui étoient chargés de son procès, & les docteurs de Sorbonne qui sous l'espoir de la diminution de son supplice le pressoient de dire la „vérité. Ces personnes n'ayant rien pu „découvrir, le Parlement nomma quatre nouveaux Commissaires parmi les quels étoient „le premier Président. Après l'instruction du „Procès on ne trouva personne qui fût complice du crime de l'Assassin”. Les juges lui

ayant demandé s'il ne s'étoit jamais confessé d'avoir envie de commettre le parricide dont il s'étoit rendu coupable, on dit qu'il répondit qu'il n'avoit jamais communiqué son secret à personne, pour qu'il ne devînt pas public. Servin qui nourrissoit dans son cœur une ancienne haine contre les Jesuites, lui ayant demandé s'il n'avoit jamais fait part de son dessein à quelques Jesuites, dans la confession, & sous le secret de la conscience, il nia que jamais il eût rien dit de pareil: mais il ajouta qu'il avoit eu plusieurs conversations avec le Pere d'Aubigny sur les extases ou il tomboit quelquefois dans lesquelles Dieu se révélant a lui, il voyoit Henri comme fauteur de l'heresie. Il soutint que le même Pere d'Aubigny lui avoit répondu qu'il devoit chasser ses imaginations & ses prestiges en buvant des liqueurs faites de semences froides qui serviroient beaucoup a rétablir son esprit. Sur cela le Pere d'Aubigny ayant été entendu & confronté à Ravillac, il soutint qu'il ne le connoissoit pas, & qu'il ne l'avoit jamais vu auparavant.

Nous ferons quelques réflexions sur ce passage. Premièrement, il est certain, & personne n'en doute aujourd'hui, que les Espagnols par le moyen des prêtres Napolitains

litains se servirent du fanatisme de Ravail-
lac, & le poufferent à son crime d'une ma-
niere indirecte, sans lui dire précisément
d'assassiner le Roi. Secondement plusieurs
autres personnes furent impliquées dans cette
affaire. La reine même n'en fut peut être
pas exempte. Ce qu'il y a de certain c'est
que l'on ne peut être qu'indigné lorsqu'on
lit les mémoires du Duc de Sully, de voir
ce qu'il raconte de l'indécence gaité qu'il
remarqua le lendemain de la mort d'Hen-
ri IV. dans l'intérieur de l'appartement de
la Reine. Mais laissons cette question, &
examinons la ridicule réflexion du Président
de Grammont qui fonde sur une ancienne
haine contre les Jesuites, la demande que
fit Servin à Ravailac : *s'il n'avoit jamais dit
en confession à quelque Jesuite qu'il vouloit
assassiner le Roi.* Cette demande étoit d'au-
tant plus naturelle que Ravailac dépofoit
qu'il avoit confié au Pere d'Aubigny qu'il
voyoit dans ses extases Henri IV. comme
fauteur de l'Herésie. N'est il pas étonnant
que les juges se soient contentés que le Je-
suite d'Aubigny ait nié ce fait, & ait pré-
tendu n'avoir jamais connu ni vu Ravail-
lac. Je demande quel intérêt ce criminel
avoit à inventer ce mensonge : étoit-ce pour
diminuer son forfait ? Il disoit au contrai-

re qu'il auroit cru en perdre la gloire, s'il l'avoit partagée avec quelqu'un. Etoit-ce pour montrer qu'on avoit approuvé sa conduite ? mais il soutenoit que dans la crainte que son dessein ne fût connu il ne l'avoit dit à personne. Etoit-ce enfin par méchanceté que Ravillac inventoit ce fait ? mais ce parricide montra toujours un ferme attachement pour tous les Jesuites, pour tous les prêtres Catholiques, & un respect infini pour le Pape. D'ailleurs ce qu'il disoit à ce sujet étoit si naturel, & le conseil que lui donnoit le Pere d'Aubigny de boire des émulsions si vraisemblable, qu'il faut vouloir s'aveugler pour ne pas voir que le Jesuite mentoit, & que Ravillac disoit la verité.

Il n'est pas étonnant que le Président de Grammont ait parlé de cette maniere sur la question de M. Servin, d'ailleurs très-raisonnable, mais peu favorable aux Jesuites; car le même Historien se récrie beaucoup au sujet des ouvrages qu'on écrivit alors contre les Jesuites, surtout contre l'Anti-Cotton. Ce qu'il y a de plaisant c'est qu'il convient que dans le même temps parut le livre du Jesuite Mariana *sur l'Institution des Rois*, dans le quel le meurtre des Souverains est
regar-

regardé comme innocent dans certains cas. La puissance des princes est encor fortement attaquée dans le même ouvrage; & le Parlement de Paris le condamna au feu. Plaçons ici les singulieres & fanatiques réflexions du Président de Grammont. *Per id tempus prodire in publicum scripta flexa in satyram, quibus in Jesuitas procaciter invehebatur incertus auctor, specie censuræ in Marianam. Is de Regis institutione libello, pleraque perperam de summi pontificis in reges potestate, deque subditorum obedientia scripserat, damnata post modum doctrina Mariana; liberque pœnali judicio flammæ datus, quo tempore in P. Cottonem editus libellus, cui nomen Anticoto, opus temerarium, vanaque dicendi licentiâ & procacitate, probatum multis, ut apud multos valent illicita. Id. ib. p. 10.* Avec un Entousiasme pareil à celui du Président de Grammont, on forme des Successeurs, qui dans la suite des temps font rouer vif l'infortuné & innocent Calas, âgé de soixante & dix ans, à qui le Roi & son Conseil restituent l'honneur après sa mort, au grand contentement de tous les gens raisonnables; mais à qui des juges fanatiques ne sauroient rendre la vie qu'ils lui ont fait perdre, par un faux zele de religion, dans les plus cruels tourmens. Disons ici en
faveur

favor du Parlement de Toulouse que la mort de Calas ne doit être imputée qu'à huit ou dix juges, qui sont membres d'un corps composé de plus de quatre-vingts Magistrats, qui n'ont eu aucune part à cet arrêt. Nous remarquerons en passant, qu'il est étonnant que dans ces derniers tems le fanatisme ait été la cause du meurtre de tant de Souverains, & que ceux qui les ont commis ayent cru faire un acte de religion. Un Dominicain a empoisonné un Empereur dans une hostie: un autre dominicain a assassiné un Roi après avoir lu l'Histoire de Judith: Henri IV. perdit la vie par un homme qui prétendoit que le ciel lui montrait dans ses extases ce prince comme fauteur de l'Herésie; le Roi de Portugal a été assassiné de nos jours par des conjurés qui étoient dirigés dans leurs exercices spirituels par le Pere Malagrida, qui n'a pas voulu se confesser en allant au supplice, parce que Jesus-Christ étoit venu lui rendre visite dans son cachot, & avoit entendu sa confession. Damiens a soutenu que c'étoit les discours des prêtres qui frequentoient les sales du Palais qui l'avoient porté à blesser Louis quinze au milieu de ses sujets, dont sa bonté le fait adorer. Si nous cherchons dans des temps plus éloignés, nous trouverons toujours

jours le même fanatisme produisant de pa-
 reils effets. „L'an mille quatre cents no-
 „vante deux (*dit Burchard dans son stile*
 „*moitié latin moitié françois,*) Ferdinand,
 „Roi d'Espagne, descendant de son Palais le
 „sept de Decembre, fut frappé au col d'un
 „couteau par un Bayfan; la playe fut re-
 „cousue de six points. L'assassin fut blessé
 „par les gardes du Roi, & pris. L'assassin
 „dit, qu'il y avoit vingt ans que le Diable
 „sous une forme d'Ange lui apparoissoit,
 „qui lui commandoit au nom de Dieu, de
 „tuer le Roi, & que puis après il feroit
 „Roi: enfin reconnoissant sa faute, *squamas*
 „*ab oculis cecidisse,* & dit qu'il étoit digne
 „de mort: il fut condamné *quod omnia*
 „*membra sive membrorum extremitates succes-*
 „*sive, eâdem tamen die abscinderentur.* La
 „Reine, crainte que ce miserable ne se de-
 „sesperât, obtint que l'on lui donneroit un
 „coup sur la tête pour lui faire perdre
 „une partie du sens”. *Specim. Hist. Arcan.*
sive Anecd. de Vit. Alexandri VI. Papa, seu
excerpta ex Diario Joh. Burchard. Ce Bur-
 chard avoit été maître de ceremonies d'A-
 lexandre VI. c'est lui dont nous avons une
 Histoire Secrete de ce Pape & de ses
 débauches.

Mezerai historiographe de France, de l'Académie Française, a écrit une Histoire de France en deux Volumes in folio, qui est fort utile par les recherches dont elle est remplie, & par les piéces curieuses qu'elle contient: mais son Abregé chronologique de l'Histoire de France est un excellent ouvrage écrit avec beaucoup d'impartialité, il est plein de réflexions judicieuses. Amelot de la Houffaye, ce politique si sage & si instruit, a dit avec raison dans ses réflexions sur Tacite, que *Mezerai étoit un auteur qui pouvoit être comparé pour le jugement & pour l'amour de la vérité aux plus grands Historiens de l'antiquité.* M. de Voltaire a plusieurs fois critiqué avec aigreur cet écrivain: mais en celà le public n'a pas été de son sentiment, & a continué d'estimer toujours Mezerai. Il faut pourtant convenir que le stile de cet auteur pourroit être beaucoup plus noble, & plus correct.

Maimbourg, le Pere d'Orleans, le Pere Daniel, sont inlisibles dès qu'il s'agit des Protestans, ou de quelqu'autre communion séparée de la Catholique. Mr. Bayle dans sa critique du Calvinisme, & Mr. de Zinsendorf dans sa réfutation de l'Histoire du
Luthe-

Lutheranisme, ont couvert Maimbourg (qu'ils ont convaincu de mille mensonges) d'une confusion éternelle. Le seul bon ouvrage de ce Jesuite est l'histoire du schisme d'Occident; & le Pape le fit chasser de son ordre pour l'avoir composée. Mr. Rapin Thoiras reproche au Pere d'Orleans tous les mensonges qu'il a publiés pour justifier les fautes & les cruautés de Jacques II. „Le Pere d'Orleans, dit-il, instruit par Jacques II. ne pouvant nier ces barbares exécutions, tâche de les excuser en deux manieres. Il dit premierement, que le Roi en fut averti trop tard pour pouvoir y remédier, & que les grands services qu'il avoit recus de Jeffreys & de Kirke, l'empêcherent de leur faire sentir les effets de son mécontentement. Il dit en second lieu, que le Roi répara ces injustices autant qu'il fut en son pouvoir, par le pardon général qu'il accorda dans la suite. Mais il est aisé de voir combien ces excuses sont vaines, si l'on considere que quand on reprochoit à Kirke ses inhumanités, il répondit qu'il s'en falloit bien que Jeffreys & lui ne fussent allés aussi loin que portoient les Ordres du Roi. En second lieu le Roi étoit si peu mécontent de la conduite de Jeffreys, qu'à son retour il lui donna la charge

„ge de grand Chancelier, qui étoit devenue
„vacante pendant qu'il étoit actuellement
„occupé à exercer ses inhumanités dans les
„Provinces de l'Ouest. Pour ce qui regard
„de l'acte de pardon, il ne fut publié que
„plusieurs mois après que toutes les exécutions
„furent faites, & qu'on ne put plus
„trouver de coupables. Il falloit bien que
„la Cour fût persuadée qu'il n'y avoit que
„fort peu de gens qui pussent profiter de
„ce pardon, puisqu'on inséra nom par nom
„dans cet acte, une troupe de jeunes filles
„de dix ou douze ans, qui étoient allées,
„couronnées de fleur, présenter une Bible
„au Duc de Montmouth à son entrée dans
„Taunton. Ce ne fut pas seulement dans les
„Provinces de l'Ouest que le Roi donna des
„marques sensibles de son humeur vindicative :
„il fallut encore que la Ville de Londres
„fût témoin de diverses exécutions qui
„s'y firent dans le mois d'Octobre, & entre
„autres, d'une femme nommée Elisabeth
„Gaunt, qui fut brulée publiquement, pour
„avoir procuré les moyens de se sauver à
„un partisan du Duc de Montmouth. Six
„hommes furent exécutés comme traîtres,
„à Tyburn, pour des crimes de la même
„nature : & ce qu'il y a de plus étrange,
„quelques uns sans jugement préalable”.

Histoire

Histoire d'Angleterre par Mr. Rapin Thoiras, Tom. X. p. 30. & 31.

L'Histoire d'Angleterre par Mr. Rapin Thoiras, est la meilleure qui ait jamais été écrite de ce pays, soit par les Anglois, soit par les étrangers; elle est d'une grande fidélité, le stile en est simple, mais noble; l'ordre qui y regne est admirable, les réflexions toujours justes. Mr. de Voltaire dit que, pour que les Anglois eussent un Historien impartial, il a fallu qu'un étranger, qui n'étoit d'aucun parti, écrivit l'Histoire de leur nation: il est certain que tous les Historiens Anglois & surtout Burnet ont donné dans l'esprit de parti: le Schisme d'Angleterre écrit par Sanderus est un aussi mauvais ouvrage, que tous ceux qu'a composé Varillas dans les quels le mensonge & la mauvaise foi se trouvent presque dans toutes les pages.

Le Pere Bar Chanoine de Ste Genevieve a écrit un Histoire de l'Empire; cet ouvrage est également estimé des François & des Allemands. Cependant quelques uns de ces derniers preferent l'Histoire de Mr. de Bunau Gentil-homme Saxon.

Un de nos plus beaux esprits modernes, en rangeant par ordre chronologique la Table des matieres de l'Histoire du Pere Bar,

y joignant quelques réflexions utiles & quelques traits ingénieux & épigrammatiques, a trouvé le moyen de faire un abrégé instructif & amusant, qu'il a intitulé Annales de l'Empire.

Mr. de Voltaire a écrit plusieurs autres livres d'histoire : je dirai de lui ce que St. Jérôme a dit des ouvrages de St. Ambroise. „Je n'en parlerai pas pour n'être pas repris, ou de flater, ou de dire la vérité". *Usque in presentem diem scripsit, de quo quia superest meum judicium substraham, ne in alterutram partem aut adulatio in me reprehendatur, aut veritas.* L'on peut cependant assurer sans adulation, que les ouvrages historiques de Mr. de Voltaire, ont tout le mérite du stile & de l'esprit, s'ils ne l'ont pas également de l'exactitude. Celui contre lequel les bigots & les hypocrites se sont le plus élevés ; c'est son Histoire universelle qui est écrite avec beaucoup de sincérité : je voudrois pouvoir en dire autant de celle de Russie, bien inférieure à l'élégante Histoire de Charles XII.

Nous avons de l'Abbé de Vertot plusieurs histoires d'une beauté admirable ; les Révolutions de Suede sont écrites avec l'élégance de Tite-Live, & la pénétration de Tacite ; l'on voit toujours avec une nouvelle sur-
prise

prise dans cet excellent ouvrage combien les Ecclésiastiques, & surtout les Evêques, vendus aux Danois, les ennemis éternels de la Suede, étoient contraires aux intérêts de leur patrie: ils ne donnerent ni moins d'embarras, ni moins de peine à Gustave Vasa, le libérateur & le Héros de la Suede, que les Evêques de France n'en causerent dans la suite à Henri IV, le meilleur & le plus grand Roi que la France ait eu. L'Histoire des Revolutions Romaines est le plus beau tableau qu'on ait jamais fait de la République & des troubles intérieurs qui l'agitoient sans cesse, dans le tems qu'elle faisoit la Conquete de l'univers: ces troubles aboutirent enfin à sa destruction, exemple frappant pour tous les grands Etats qui nourrissent dans leur sein des divisions intestines, & qui n'en éteignent pas le feu jusqu'à la moindre étincelle, toujours capable de les rallumer.

L'Histoire d'Ecosse par Mr. Robertson, renfermée dans deux Volumes in quarto, a le mérite de l'éloquente brieveté de Saluste & de la vérité mâle de Suetone: elle est remplie de réflexions politiques, & de recherches curieuses.

Mr. ^{ss} Hume, connu par tant d'excellens ouvrages où la raison est toujours d'accord avec l'esprit le plus brillant, nous a donné l'Histoire des Plantagenetes, l'Histoire de la Maison de Tudor, & l'Histoire de la Maison de Stuart: cet habile homme grand philosophe, grand politique, grand peintre a
repan-

^{ss} Mr. Hume, cet homme si respectable, & si respecté de tous les gens de lettres, vient d'éprouver que la bizarrerie est souvent aussi dangereuse, dans le commerce de quelques auteurs, que l'envie de médire l'est dans la fréquentation de quelques autres. Mr. Helvetius a été la dupe des bienfaits qu'il avoit repandu sur Mr. Pallifor, & Mr. Hume prétend qu'il n'a pas moins à se plaindre de Mr. Rousseau. Nous ne pouvons comprendre comment un écrivain, qui a montré jusques à présent tant de désintéressement, & tant de zèle pour la vertu, a pu oublier ce qu'il devoit à un ami & à un Protecteur aussi estimable que Mr. Hume. Enfin sans vouloir entrer dans un démêlé, qui ne peut qu'affliger ceux qui aiment véritablement les lettres, nous nous contenterons de placer ici ce que disent toutes les nouvelles publiques; & nous rapporterons ce qu'on lit dans celles qui nous paroissent les plus impartiales.

Le fameux Jean-Jacques Rousseau, qui, comme on fait, a passé en Angleterre sous les auspices de Mr. Hume si distingué dans la République des Lettres, est devenu, on ne sait comment, l'objet de l'indignation de son Bienfaiteur, au point que celui-ci vient d'écrire l

repandu toutes les qualités de son esprit & de son cœur dans ses ouvrages, où l'exaëtitude & le jugement brillent toujours; & quoiqu'on sente qu'il est attaché à la Maison de Stuart, son penchant pour cette Maison ne l'a point éloigné un seul instant de la verité.

Mr.

une Personne en cette Ville une Lettre, dans laquelle il compare le Sr. Rousseau à un Serpent rechauffé dans le sein de l'amitié, & le désigne comme un Homme faux & indigne de l'estime des honnêtes-gens. Le jugement de Mr. Hume doit être d'un grand poids sans doute; mais l'opinion, que l'Ex-Citoien de Genève a donnée de lui jusqu'à présent par ses Ecrits & par ses mœurs, tient un certain Public en suspens. Des accusations aussi graves demandent, disent ses Partisans, des preuves bien discutées & de la dernière évidence; il se pourroit, que la singularité & la bizarrerie, qualités qui n'entrent point certainement dans la composition de l'honnête-Homme, & que l'on connoit dans Mr. Rousseau à un degré excessif, auroient pu occasionner des équivoques capables d'induire à erreur sur son compte. Quelque rempli de soi-même que puisse être le Sr. Rousseau, on a de la peine à croire, qu'il ait fait divorce avec la raison, au point de substituer des noirceurs aux sentimens de reconnoissance, que méritent les procédés de Mr. Hume à son égard. D'autre part, on ne peut croire, que Mr. Hume ait osé compromettre sa réputation par des calomnies, qui ne seroient fondées que sur des apparences.

M. l'Abbé Coyer a écrit avec beaucoup d'esprit une histoire très intéressante de Sobieski Roi de Pologne.

L'Histoire de Pologne par Mr. de Solignac a le mérite d'un Stile clair & correct; elle est écrite avec beaucoup de sagesse & d'impartialité il eut été à souhaiter que tous les mémoires qu'on lui a fourni, eussent été également exacts; il y en a quelques uns (à la vérité en très petit nombre) contre les quels on pourroit peut être avec raison s'inscrire en faux; mais cela n'empêche pas que cette Histoire ne soit digne de l'estime de tous les connoisseurs.

Mr. l'Abbé Velly nous a donné la meilleure Histoire de France que nous ayons; il est bien fâcheux pour la République des lettres que l'on ait perdu ce sage & exact historien, & qu'il ait laissé son ouvrage imparfait; ce qui peut nous aider à nous consoler de la mort de cet homme illustre, & de celle de son premier Continuateur Mr. Villaret, c'est le mérite de l'écrivain qui achève cet ouvrage.

Mr. le Beau, auteur élégant, habile, judicieux continue l'histoire commencée par l'utile mais foible Rollin; poursuivie jus-
ques

ques vers le bas Empire par le dur mais exact Crevier. Ainsi l'histoire du bas Empire, écrite par ce dernier Continuateur, aura l'utilité de celle de Rollin, l'exactitude de celle de Crevier sans avoir la faiblesse de l'une & la dureté de l'autre.

Mr. de Burigny nous a donné une Histoire des Revolutions de Constantinople: cet ouvrage très difficile à faire à cause de la multiplicité des faits, de la confusion, & même de l'opposition qui regne presque toujours dans les écrivains qui en ont parlé, a été parfaitement bien exécuté par Mr. de Burigny, qui a montré dans son ouvrage beaucoup de jugement & d'amour pour la vérité.

Mr. l'Abbé Rainal a publié deux ouvrages qui ont été fort bien reçus du public; le premier contient les Anecdotes historiques qui commencent à Charles quint; le second est l'histoire du Stadt-houdrat: la vérité est jointe à l'élégance du stile dans ces ouvrages; & les critiques que le Sieur Rouffet a faites de l'histoire du Stadt-houdrat ne valent pas davantage que celles que les Jesuites ont écrites contre les Anecdotes historiques.

Nous avons d'Amelot de la Houssaie ⁵⁶, connu par ses excellentes notes politiques sur Tacite, une histoire du gouvernement de Venise qui est fort estimée. Comme il avoit été secrétaire de l'ambassadeur de France dans cette ville, il eut tout le tems d'étudier l'esprit & les moeurs de cette République. Les Venitiens furent fort peu contents de cet ouvrage; ils en témoignèrent leur mécontentement à la Cour de France; ce qui pourtant ne porta aucun préjudice à Amelot. Nous avons encore de lui une traduction de l'histoire du Concile de Trente par Fra-Paolo: cette traduction ne vaut pas celle que nous a donné le Pere le Courayer Chanoine de St. Genevieve, qui après être sorti de France s'étoit réfugié en Angleterre où il est mort depuis quelques années. Nous avons parlé de cet homme illustre, dans le premier volume de cet ouvrage, & des savantes notes qu'il a ajoutées à sa traduction.

Le meilleur abrégé chronologique qu'on ait écrit jusqu'à présent est sans contredit celui qu'a fait Mr. le Président Hainaut de l'histoire de France. C'est sur le modele de

son

⁵⁶ Amelot de la Houssaie naquit à Orleans, & y fut baptisé le 18 Février 1634: il mourut à Paris le 8 Décembre 1706.

son excellent ouvrage, qu'on a publié depuis quelques années plusieurs livres dans le même goût sur les annales de différentes Nations. Quelque bon que soit l'abrégé chronologique de Mr. le Président Hainaut, il n'est pas cependant entièrement exempt de flatterie dans certains faits, qui ont eu lieu sous le regne de Louis XIV. Donnons en ici un exemple: en parlant de l'embrasement de tout le Palatinat, qui paroît même odieux aujourd'hui à tous les françois équitables. Mr. le Président Hainaut dit simplement „Le Roi se voit forcé de ravager le Palatinat pour se faire une barriere entre les ennemis & lui.” Ravager un país c'est en détruire les vivres, en couper les moissons, en prendre les bestiaux, enfin en devaster entièrement la campagne pour que les armées ne puissent point y subsister: d'ailleurs il est, je ne dis pas condamnable, mais affreux pour des Chrétiens de bruler toutes les villes d'un país, qui n'opposoit aucune résistance à une aussi grande barbarie. Voilà quel a été le sort de Spire, de Wormes, de Heidelberg & de tant d'autres villes du Palatinat, dont les ruines excitent encore aujourd'hui la pitié & la compassion de ceux qui les voient. Que diroit Mr. le Président Hainaut, si lisant dans un auteur Piémontois

tois le récit des incendies, que les Alliés firent en Provence lorsqu'ils brûlerent Frejus, le Muy, Vidauban, le Luc & tant d'autres endroits, il voyoit que pour excuser ces horreurs le Chronologiste Ultramontain dise simplement: „Le Duc de Savoie est forcé à ravager la Provence, pour mettre une barrière entre ses ennemis & lui.” Ou ne par-

57 Mr. le Président Hainaut se trouve en contradiction avec Mr. Rapin Thoiras, au sujet du caractère de Jaques second: nous avons vû ce que dit Mr. Rapin, en refusant le Pere d'Orleans, des cruautés cominises par les Ministres de Jaques second qu'il ne punit point, mais qu'il récompensa: plaçons encore ici quelques passages de Thoiras, nous rapporterons ensuite ce que dit Mr. le Président Hainaut. Au reste nous déclarons ici, que nous ne prenons aucune part à cette dispute. „Pour ne pas continuer, dit Rapin Thoiras, un détail „qui fait horreur, il suffit de dire en un mot que Jeffreyes condamna cinq cents personnes à la mort, & qu'il „y en eut deux cents trente d'exécutées, selon ceux qui „en content le moins, & leurs quartiers exposés sur les „grands chemins. Jeffreyes se felicitoit lui même de „cette barbarie, & se vançoit qu'il avoit fait pendre „plus de gens lui seul que tous les Juges d'Angleterre „ensemble depuis Guillaume le Conquerant. S'il ne „pouffa pas plus loin sa cruauté ce fut parce que plusieurs trouverent auprès de lui grace, en lui sacrifiant „leurs biens. Un seul gentil-homme, nommé Pri- „deaux, lui donna quatorze mille livres sterling pour lui

parlons point de certains faits, lorsque nous écrivons l'histoire, ou parlons en avec la noble vérité qu'elle exige: imitons les Tacite, les Saluste, les Suetone, si nous voulons que nos ouvrages aillent à la postérité la plus reculée. Le mérite de Mr. le Président Hainaut lui assure une place à côté des historiens illustres dans les siècles futurs 57.

Nous

„sauver la vie. Quant à ceux qui n'avoient pas assez
 „d'argent pour contenter l'avarice de Jeffreys, ils fu-
 „rent ou pendus ou déchirés à coups de fouët, ou ven-
 „dus pour esclaves aux colonies de l'Amérique.

„Kirck ne cedit à Jeffreys ni en cruauté ni en info-
 „lence: immédiatement après la défaite du Duc de
 „Monmouth, ayant été envoyé à Tauton, il y fit pen-
 „dre dix neuf hommes de sa seule autorité, sans aucu-
 „ne forme de procès & sans vouloir permettre qu'ils
 „vissent aucun de leurs parens & de leurs amis. Pen-
 „dant l'exécution les tambours, les fifres, les hautbois
 „solemnisoient cette belle action. Ce fut sans doute ce
 „qui fit que Jaques II. le trouva digne d'être fait as-
 „sistant de Jeffreys.

„Dans la même ville de Tauton, Kirck ayant invité à
 „diner plusieurs officiers, il fit pendre pendant le repas
 „trente condamnés devant les fenestres de la chambre
 „où il mangeoit, savoir dix en buvant à la santé du Roi,
 „dix à la santé de la Reine & dix à la santé du premier Ju-
 „ge: mais une action qu'il fit dans une autre ville passe
 „toute imagination; une jeune fille étant venue se jet-
 „ter à ses pieds, pour lui demander la vie de son pere,

Nous avons parlé quelquefois, dans cet ouvrage, de l'histoire de la Chine par le Pere du

„il lui persuada de se prostituer à lui, en lui promettant
 „de faire grace à son pere: mais après avoir assouvi la
 „brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fe-
 „nêtre, & de lui faire voir son pere pendu aux poteaux,
 „où pendoit l'enseigne du cabaret où il logeoit. Ce
 „triste spectacle fit un tel effet sur cette pauvre fille
 „qu'elle en perdit l'esprit . . . Ce ne fut pas seule-
 „ment dans les provinces de l'Ouest, où le Roi donna
 „les marques sensibles de son humeur vindicative, il
 „fallut encore que la ville de Londres fut témoin de di-
 „verses exécutions, qui s'y firent dans le mois d'Octo-
 „bre, & entre autres d'une femme, nommée Elisabeth
 „Gaunt, qui fut brulée publiquement pour avoir pro-
 „curé le moyen de se sauver à un des partisans du Duc
 „de Monmouth: six hommes furent exécutés comme
 „traîtres à Tyburn pour des crimes de la même nature,
 „& ce qu'il y a de plus étrange quelques uns sans juge-
 „ment préalable.” Hist. d'Angleterre par Mr. Rapin
 Thoyras T. X. p. 30. & 31.

Voyons actuellement ce que dit de ce même Roi Mr. le Président Hainaut: „Mort de Jaques II. Roi d'Angle-
 „terre, âgé de soixante huit ans, à St. Germain en Laye,
 „le seize Septembre, Prince digne d'une meilleure for-
 „tune, si la fortune étoit le prix du courage, de la fran-
 „chise & de la religion.” Nous ne proposerons à per-
 „sonne d'accorder des sentimens aussi opposés que le
 „sont ceux de Mr. Rapin & ceux de Mr. le Président Hai-
 „naut, nous laissons à nos lecteurs de decider pour l'opi-

du Halde: c'est un fort bon livre très instructif, & très curieux, dans lequel on peut

nion qui leur paroît la plus vraisemblable; quant à nous, nous nous contenterons de dire que la clemence est une suite de la religion, qui ordonne le pardon des offenses, que la franchise est opposée à la cruauté & à l'humeur vindicative! quand à la mauvaise fortune de Jaques II. Mr. Rapin prétend, que ce ne fut pas la faute de la fortune qui fit son malheur, mais son peu de prudence, & sa conduite sans jugement, „Plusieurs choses, dit-il, auroient du détourner le Roi de former un tel projet (de détruire la religion protestante & d'établir le pouvoir arbitraire). Premièrement la difficulté de l'exécution, qui pouvoit être aisément prévue. „Car si l'on considère, que les Catholiques d'Angleterre ne font pas la millieme partie du peuple, on ne peut que trouver étrange, qu'avec cette millieme partie du peuple, on entreprenne de forcer tout le reste à changer de religion. Je dis forcer; car quelle apparence y a-t-il que, sans la force, on puisse persuader à tout un peuple de quitter sa religion, pour en prendre une autre qu'il a toujours souverainement haïe? On dira peut-être, que Jaques en étoit presque venu à bout, & que, sans un secours étranger, les Anglois auroient été obligés de subir le joug; mais la médiocrité de ce secours fait voir, qu'il étoit encore bien éloigné de son but.

„Secondement, quant au pouvoir absolu, qu'il falloit nécessairement établir, pour pouvoir introduire une religion contraire à celle de tout le Royaume, il se

peut s'instruire également des mœurs, des coutumes, des sciences, & de l'histoire de la Chi-

„trompa beaucoup en supposant que la France lui don-
 „neroit un puissant secours pour y réussir. Car l'inté-
 „rêt de Louis XIV. n'étoit pas de rendre le Roi d'Angle-
 „terre absolu, mais seulement d'exciter dans ce Royau-
 „me des troubles intestins, qui lui donnassent la facilité
 „d'exécuter ses projets ambitieux, sans que l'Angleterre
 „s'en mêlât.

„Troisièmement, si les exemples d'Edouard II. & de
 „Richard II, comme trop éloignés de son tems, ne fai-
 „soient aucun effet sur lui, il n'en devoit pas être de
 „même de celui du Roi son pere, qui, pour avoir voulu
 „trop étendre la Prérrogative Royale, & pour avoir été
 „seulement soupçonné de vouloir introduire le Pa-
 „pisme, avoit porté sa tête sur l'échaffaut. On a vu
 „dans le regne de Charles I. que ce Prince, dans le
 „tems de ses afflictions, écrivit au Prince son fils aîné
 „d'apprendre par son exemple, à ne s'attribuer pas plus
 „de pouvoir qu'il ne lui en appartenoit. De plus,
 „lorsqu'il fut conduit sur l'échafaut, il donna son ruban
 „bleu, où pendoit le S. George, au Docteur Juxon, en
 „lui disant, de se ressouvenir de ce qu'il lui avoit dit.
 „Le Conseil d'Etat ayant voulu savoir ce que c'étoit,
 „Juxon répondit que le Roi lui avoit ordonné de porter l'Or-
 „dre de la Jarretiere à son Fils aîné, & de lui recommander
 „deux choses de sa part, la premiere de pardonner à ses
 „meurtriers, la seconde que si jamais il montoit sur le Thrô-
 „ne, il prit bien garde à gouverner d'une telle maniere, qu'il
 „ne pousât point ses sujets aux extrémités. La Reine me-

Chine, & de la grande Tartarie: ajoutons que ce livre est écrit avec beaucoup de vérité

re, en entrant dans le Palais de Sommerfet après le rétablissement de Charles II. dit, *que si elle avoit connu les Anglois, il y avoit quelques années, comme elle les connoissoit présentement, elle n'auroit jamais été obligée de quitter ce Palais.* Enfin Charles II. étant sur le point d'expirer, dit au Duc son Frere, en lui remettant la clef de sa cassette, qu'il lui conseilloit de ne penser point à introduire la Religion Catholique en Angleterre, parce que c'étoit une chose dangereuse & impraticable. Ces avertissemens domestiques, qui ne pouvoient être suspects au Roi, auroient du le porter à faire une serieuse attention à ce qu'il alloit entreprendre.

Quatrièmement, D. Pedro Ronquillo, Ambassadeur d'Espagne, dans une audience qu'il eut du Roi, après son avènement à la Couronne, lui dit, *qu'il voyoit beaucoup de Prêtres Romains auprès de sa personne, & qu'il prenoit la liberté de lui conseiller de ne prêter point l'oreille à leurs importunités, de peur qu'il ne s'en repentît, quand il seroit trop tard.* Le Roi prenant en mauvaise part la liberté de l'Ambassadeur, lui demanda d'un air chagrin, si en Espagne le Roi prenoit conseil des Prêtres. Oui, répondit D. Pedro, & c'est pour cela que nos affaires vont si mal.

Cinquièmement, le Pape Innocent XI. dans un Bref qu'il avoit écrit au Roi sur son avènement à la Couronne, lui avoit dit, *qu'il voyoit avec beaucoup de satisfaction son zèle pour la Religion Catholique; mais qu'il*

ré, & qu'un Jéfuite dans certains endroits ne pouvoit pas parler autrement.

On pourroit joindre à nos hiftoriens modernes plusieurs voyageurs, dont les re-
la-

„étoit à craindre, qu'il ne le portât trop loin, & qu'au lieu
„de contribuer à fa propre grandeur & à l'avancement de la
„Réligion, il ne portât un extrême préjudice & à fes propres
„affaires, & à celles de l'Eglife Catholique, en tentant une
„chofe qui ne pouvoit jamais réuffir.

„Enfin, il étoit manifefte, que le Roi ne pouvoit
„fonder l'efpérance du fuccès de fon entreprife que fur
„la force, & cette force confiftoit uniquement dans fon
„armée & dans fa flote. Mais n'étoit-ce pas un projet
„bien extraordinaire, que d'entreprendre de réduire
„par la force un Royaume Protestant à la Réligion Ca-
„tholique, avec une armée protestante, & une flote,
„dont les Officiers & les Marelors étoient Protestans?
„Il n'eut que trop de fujet de s'appercevoir de cette
„faute, lorsqu'il ne fut plus tems d'y remédier.

„Ces raifons, ces exemples, ces avertiffemens ne fi-
„rent que blanchir contre le zèle impétueux du Roi, &
„contre les follicitations de ceux qu'il admettoit dans
„fes confeils fecrets, & particulièrement de la Reine.
„Il entreprit à la fois deux chofes également difficiles.
„La première, de fe mettre au-deffus des Loix: la
„feconde, de changer la Réligion de l'Etat. Quand je
„dis qu'il l'entreprit, j'entends à face découverte; car
„ce n'étoit pas un deffein nouveau. Il y avoit déjà
„long-tems qu'il avoit été formé, & fans vouloir en
„reculer l'origine trop loin, il fuffit de remarquer, que

lations veridiques ont beaucoup de rapport avec l'histoire: mais dans ce nombre immense de voyages nous nous contenterons d'en indiquer trois des plus utiles, qui étant faits

„depuis environ vingt ans on travailloit secrètement à
 „l'exécuter, & que de plus Jaques ne faisoit que sui-
 „vre le plan qu'il avoit peut-être lui-même formé,
 „étant Duc de Yorck. Ce ne fut donc pas la défaite
 „du Duc de Monmouth, qui fit naître à Jaques II. la
 „pensée de se rendre absolu, & de changer la Religion
 „du Royaume. Le bonheur qu'il eut de vaincre ce
 „concurrent ne fit autre chose que l'engager à hâter
 „l'exécution de ses projets. C'est ce qui paroît mani-
 „festement, quand on considère ce qui se passoit en Ir-
 „lande, depuis le commencement de son regne.”
Hist. d'Anglet. par Mr. de Rapin Thoyras, Tome X.
 p. 33. & suiv.

Nous placerons encore ici deux passages, extraits des lettres de Madame de Sevigné, qui regardent Jaques II.
 „Quelqu'un a dit sur la froideur du Roi d'Angleterre,
 „que quand on l'écoutoit on voïoit bien pourquoi il
 „étoit ici Let. de Mad. de Sevigné,” T. VII. Let. 68.
 p. 306. edit. de Paris. Venons à l'autre passage. „La
 „Reine d'Angleterre a toute la mine, si Dieu le vouloit,
 „d'aimer mieux regner dans le beau Royaume d'Angle-
 „terre, où la Cour est grande & belle, que d'être à
 „St. Germain, quoique accablée des bontés héroïques
 „du Roi: pour le Roi d'Angleterre il y paroît content,
 „& c'est pour cela qu'il est là. T. VII. let. 63. p. 286.

faits par des gens d'esprit, qui avoient des connoissances, sont avantageux pour ceux qui aiment à s'instruire non seulement des coutumes & des religions des peuples, mais encore de l'état où les sciences se trouvent chez eux. Le voyage du Chevalier ⁵⁸ Chardin, en Perse & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide, est aussi curieux qu'instructif: cet auteur a non seulement rapporté tout ce qu'il a vû digne d'être remarqué, mais pour faire connoître l'état des sciences en Perse, il a traduit différents ouvrages & plusieurs morceaux de ceux qui étoient trop longs, en sorte qu'il met le lecteur en état de juger des philosophes & des poëtes Persans par leurs propres ouvrages: il parle amplement des grands seigneurs, de leurs plaisirs, de leurs emplois; il entre dans un grand détail sur ce
qui

⁵⁸ Jean Chardin nâquit le 16 Novembre 1643. à Paris, où son pere étoit joutier, de la religion reformée; il voyagea de bonne heure, & fit imprimer, au retour de son premier voyage en Perse, le couronnement de Soliman III. Roi de Perse. Il publia ensuite à Londres, quinze ans après, le journal de son voyage en Perse & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide. Le Roi Charles II. voulant récompenser son meri-

qui regarde le peuple, & l'on ne peut mieux instruire ses lecteurs que le fait Chardin.

Le Voyage de Tournefort dans le Levant, où l'on trouve des recherches très curieuses & très utiles, n'a été publié qu'après sa mort, mais il en avoit envoyé plusieurs morceaux sur des matieres de physique & de botanique, lorsqu'il étoit à Constantinople, à Mrs. de l'Académie des Sciences dont il étoit le confrere. Mr. de Fontenelle a fait son Eloge 59.

On peut joindre à ces deux voyages celui de Kemper au Japon, où cet auteur avoit été en Ambassade avec les Hollandois. Il a fait de ce pays, qu'il avoit traversé pour aller à Jedo, qui en est la Capitale, une exacte description, dans laquelle il parle fort bien des coutumes, de la religion & des sciences des Japonnois.

Des

te le fit Chevalier; il mourut à Londres le cinq Janvier 1713.

59 Joseph Piton de Tournefort fut très habile dans la Botanique; il nâquit à Aix en Provence le cinq Juin 1656, d'une famille noble: il a enrichi le Jardin royal d'un très grand nombre de plantes, qu'il a découvertes dans ses voyages en diverses parties de l'Europe; il est mort le 28 Decembre 1708. âgé de cinquante trois ans.

*Des principaux Historiens ecclesiastiques après
le renouvellement des sciences & des
belles-lettres.*

Les defordres qui s'étoient glissés peu à peu dans l'Eglise, la conduite scandaleuse de plusieurs Papes, entre autres d'Alexandre VI, qui peu content d'avoir fait tuer plusieurs Cardinaux & grands seigneurs, pour avoir leurs biens, avoit poussé l'impudence jusqu'à faire danser cinquante courtisanes
nuës

⁶⁰ Voici ce que dit Burchard, qui avoit été Maître de chapelle de ce Pape. *Dominica ultima mensis Octobris in sero fecerunt cœnam cum Duce Valentiniensi, in camera sua in palatio apostolico, quinquaginta meretrices honestæ, cortisiana nuncupatæ, quæ post cœnam chorearunt cum servitoribus, & aliis ibidem existentibus, primo in vestibus suis, deinde nudæ: post cœnam posita fuerunt candelabra communis mensæ cum candelis ardentibus, & projectæ ante candelabra per terram castaneæ, quas meretrices ipsæ super manibus & pedibus nudæ, candelabra pertransentes, colligebant, Papa, Duce, & Lucretia sorore sua presentibus & aspicientibus: tandem exposita dona ultimo, deploides de serico pario caligarum, bireta & alia, pro illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnoscerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ arbitrio presentium, & dona distributa victoribus. Specimen historiae arcanae sive anecdotæ de vita Alexandri VI. Papæ, seu excerpta ex diario Joannis Burchardi, Argentiniensis*

nuës ⁶⁰ au mariage de son fils, sembloient annoncer une reforme dans l'Eglise: la prodigalité de Leon X, qui vouloit ramasser de l'argent pour subvenir à ses depenses, & à la construction de l'Eglise de St. Pierre à laquelle il faisoit travailler, effectua ce qu'avoit préparé le libertinage & la mechanceté de quelques uns de ses prédecesseurs. Leon fit publier des indulgences en Allemagne: les Dominicains furent chargés de les vendre, & ils en firent un trafic si public

Capellæ Alexandri VI. Papæ Clerici ceremoniarum Magistri edente g. g. l. Hanoviæ MDCXCVI. p. 77.

Voici la traduction literale de ce passage, pour ceux qui n'entendent pas le latin. „Le dernier dimanche du „mois d'Octobre, cinquante courtisanes honnetes souperent avec le Duc de Valentinois, dans son appartement „au Palais apostolique, (au Vatican): elles danserent „après le repas avec les gens du Duc, & les autres personnes qui étoient présentes, d'abord habillées, ensuite „toutes nues: après qu'on eut soupé, on rangea par „terre les chandeliers de la table, & l'on mit devant „eux des charaignes, que les courtisanes nues ramassoient en passant entre les chandeliers. Le Pape, le „Duc de Valentinois & Lucrece sa soeur étoient présens, „& regardoient avec attention; enfin l'on exposa les „prix du combat; ce furent des étoffes de soie, des „chaussures faites en brodequin, différentes coëffures, „qui devoient être distribuées à ceux qui connoitroient

blic, qu'ils fournirent un moyen légitime aux Augustins de s'élever contre eux ⁶¹, &

„charnellement plus de fois ces courtisanes, qui le furent à la vûe de tous ceux qui se trouvoient dans ce „palais, suivant la fantaisie des combattans qui reçurent „ensuite le prix de leur prouesses.” Etoit-il possible que de pareils excès n'amenassent pas un changement dans la religion: il falloit ou qu'elle fut détruite ou qu'elle fut reformée?

⁶¹ *Leo X. Pontifex romanus, ex familia Medicea, florentinus, pro sua in quam omnes christiani nominis ecclesias habere se putabat quadam usurpatione majorum potestate, missis per omnia regna literis atque diplomatis, omnium delictorum expiationem ac salutem æternam pollicebatur, interventu pecuniæ, quam quisque daret ad eam rem qui mittebantur quæstores, ac hujus tanti beneficii præcones æraria passim per omnes provincias constituerant; nec id modo verum etiam editis libellis dogmata sua defendebant, in germania præsertim. Hanc vero condonationem peccatorum suo quodam vocabulo, jam olim recepto, nominabant indulgentias. At hæc ovis, lætæ caseo, carne vescendi facultatem diebus vetitis pretio vendebant.* Joan. Sleidan. Comment. de statu religionis reipublicæ Carolo V. Cesare Lib. I. pag. 1. Les auteurs catholiques s'accordent avec les protestans sur cet article, & conviennent de bonne foi, que ce fut l'avarice & l'avidité insatiable de la cour de Rome, qui força Luther à lever l'étendart. Voici comment s'explique Mezerai sur ce sujet. „Il y avoit parmi les Augustins un moine, nommé Martin Luther, natif d'Eisleben en la Comté de Mansfeld, Docteur & lecteur en Théo-

& de precher contre la valeur des indulgences. Luther fut un des principaux adver-

logie dans l'Université de Wittemberg, esprit hardi, impétueux & fort éloquent en sa langue. Jean Stampis, leur Général, lui donna ordre de precher contre ces quêteurs; ils ne lui fournissoient que trop de matiere de déclamer, car ils faisoient trafic & marchandise de ces sacrés trésors de l'Eglise: ils tenoient leurs bureaux dans les cabarets, où on voyoit qu'ils consumoient en debauches une partie de l'argent qui en provenoit, & l'on savoit que le Pape en avoit destiné de notables sommes pour ses propres affaires. Mezer. Abrég. Cronol. T. V. p. 262. & 263." Je jondrai encore ici deux nouveaux témoignages; car c'est la honte éternelle de la cour de Rome d'avoir été la seule & unique cause des longues guerres, qui ont déchiré l'Europe pendant près de deux siècles, & qui la divisent encore aujourd'hui. Que peut-elle repondre pour se justifier? niera-t-elle un fait constaté & avoué également par tous les historiens? Je viens aux deux citations. „Or pendant cette furséance d'armes entre les Princes chrétiens, le Pape traitoit, mais, dit l'original, plutôt en apparence qu'à bon éscient, une guerre universelle de toute la Chrétienneté contre Selim Empereur des Turcs Cette feinte de porter les armes communes en Turquie n'étoit qu'une pipée, pour remplir les cofres du Siegé romain que les guerres passées, spécialement celles d'Urbain, avoient épuisé." *Inventaire général de l'histoire de France &c. par Jean de Serres pag. 401. col. 1. edit. in fol.* Voici encore une autre autorité. „Le Pape

verfaires de cette marchandife ecclefiaftique ⁶², & cette difpute de quelques moines opera, dans moins de vingt ans, la féparation de plus de la moitié de l'Europe avec l'Eglife Romaine.

Parmi

Leon X. s'étoit propofé de faire achever l'Eglife de St. Pierre de Rome, que fon prédéceffeur avoit commencé. Pour fatisfaire à cette depenfe, auffi bien qu'à celle qui étoit néceffaire pour la guerre qu'il projettoit contre le Turc, il ne trouva point de meilleur moien que d'engager les peuples à y contribuer de leurs deniers, en accordant à ceux qui le feroient des indulgences plenières, par la vertu desquelles leurs ames & celles de leurs parens & amis feroient exemptes des peines du purgatoire - - - Les préposés à la levée de l'argent commirent un fi grand abus, en la diftribution des grâces, & les Dominicains fe porterent à un tel excès d'indifcretion pour les faire valoir, que les uns & les autres remplirent toute l'Allemagne de fcandale." *Hiftoire de l'Empire Sc. par Heiff. liv. 3. chap. 4. p. 368.* Les Dominicains allerent jufqu'au point de precher, que fi quelqu'un avoit engroffé la bien heureufe Vierge Marie, il feroit absous de ce péché par la vertu des indulgences. Tetzal Prieur des Dominicains, dans la deffenfe qu'il publia, cherche furtout à fe justifier de l'accufation qu'on avoit intentée contre les religieux de fon Ordre, qui étoit d'avoir avancé en chaire que *fi un homme avoit violé la Mere de Dieu il pourroit être absous en vertu des indulgences.*

Parmi les historiens qui ont écrit l'histoire de la reformation, Sleidan est un de ceux qui merite d'être le plus estimé, soit par la sincerité, soit par son exactitude, soit enfin par la clarté de son stile. Lorsque
son

62 Luther se glorifie de ce que ses écrits avoient produit un changement total dans la religion. Il soutient, que c'est par des discours qu'il faut prouver la verité & non pas par la force & par la contrainte. „C'est la parole, dit-il, qui pendant que je dormois tranquillement, & que je buvois ma bierre avec mon cher Melanchton & avec Amisder, a tellement ébranlé la Papauté, que jamais Prince ni Empeteur n'en a fait autant.”

Philippe Melanchton, dont parle ici Luther, nâquit à Brette village du Palatinat le 16 de Fevrier 1497. de Georges Schwartzerd, nom qui signifie *terre noire* en Allemand, & qu'il changea en celui de Melanchton qui signifie la même chose en grec. Melanchton devint un des plus savans hommes de son siecle, & il joignit toujours la douceur & la probité à la plus grande érudition, & à beaucoup d'éloquence. Nous avons entre plusieurs ouvrages de cet auteur un recueil d'oraisons ou harangues qui sont fort estimées. Melanchton suivit le parti de Luther, mais il n'imita jamais son emportement; il publia à l'âge de vingt quatre ans une apologie contre la censure des Docteurs de Paris, qui avoient condamné les sentimens de Luther: il est l'auteur de la confession d'Augsbourg. Le Roi François I. qui aimoit & protegeoit les Savans, connoissant le merite de Melanchton voulut l'attirer auprès de lui. La Reine de

son ouvrage parut, les catholiques s'élevèrent contre lui, parce qu'il avoit parlé sans passion & sans prévention des événemens, qu'il rapportoit ainsi qu'ils s'étoient passés. Mais il leur répondit, dans une apologie qu'il mit à la tête de la seconde Edition de son ouvrage, que quoiqu'il eut embrassé la reformation, & qu'il fut attaché à la pureté de l'Evangile, dont il se glorifioit, il ne rapportoit cependant les faits dont il parloit que dans la plus exacte verité, & de la maniere la plus simple, qu'il évitoit avec soin toutes les expressions injurieuses, qu'il attestoit le ciel qu'il n'avoit jamais eu l'intention de blesser personne, qu'il y auroit d'ailleurs à lui bien de l'impudence de mentir sur des faits dont la mémoire étoit si recente, & que ceux qui le connoissoient savoient son amour pour la verité, qui ne pouvoit être alteré ni par la vanité ni par quelque autre passion, que si ce-
pen-

Navarre sa soeur lui en avoit parlé fort avantageusement, mais le Cardinal de Tournon empêcha que cela n'eut lieu. Melancthon mourut le 19 Avril 1560. à Wittemberg en Saxe, âgé de soixante quatre ans, regretté de tous les gens de lettres, & même de plusieurs savans Catholiques, qui ne l'estimoient pas seulement à cause de son admirable génie pour les lettres, mais

pendant il étoit tombé dans quelque erreur par inadvertance, & qu'on la lui montrat il feroit le premier à la reconnoître, pour empêcher que les lecteurs ne fussent trompés. Ecoutons parler Sleidan lui même :

Quod autem affectibus in eo nihil indulserim, & tam moderate sim in hoc argumento versatus, quam ante me fortasse vix alius, id spero fatebuntur omnes non iniqui iudices; nam licet hanc evangelii doctrinam, beneficio Dei restitutam, libenter profiteor, & ad eum cœtum aggregatum esse me vehementer gaudeo; tamen ab omni acerbitate verborum abstineo, remque totam, sic ut est acta, simpliciter expono, Deum quoque testificor, mei consilii non fuisse quemquam falso ledere; cujus enim hoc esset imprudentie de iis rebus, quarum adhuc memoria recens, aliquid prodere dissentaneum a vero? denique qui me norunt familiariter, nullam ejusmodi, sicuti spero, vanitatem in me deprehenderunt, veruntamen si quid forte sit
errata

parcequ'ils le regardoient comme le plus honnête & le plus doux des protestans. Lorsqu'on demande aux Luthériens, pourquoi Luther n'avoit pas imité l'exemple de Melancton : ils repondent que s'il n'avoit pas été d'un caractère aussi ardent & aussi emporté, il n'y auroit point eu de reformation, sur tout chez le bas peuple.

erratum equidem agnoscam libenter admonitus, & sicut in præfatione quoque dixi, palam profiteor, ne lector impingat. Joan. Sleid. Apolog.

Après cet aveu, dans lequel paroît toute la candeur de Sleidan, il se félicite de l'approbation, qu'ont donné à son Ouvrage les Savans les plus illustres, & finit son apologie par prier tous les amateurs de la vérité, de ne point ajouter foi aux impostures qu'on a publiées contre lui, de juger de son histoire par eux mêmes, & de ne pas prendre de lui la fausse idée que ses ennemis en donnent. *Præsertim cum doctis viris laborem meum esse probatum vident, qui & gratias mihi agunt & magnum sese fructum inde percipere fatentur.* *Qua propter*

65 Thomas iste natus illustri genere, totum se dedit litterarum studiis, & Italia relicta, Coloniam primum, deinde Lutetiam profectus, inter sui temporis viros doctos principem locum obtinuit, variis editis libellis, quibus & Theologica tractat & Philosophica, fuit ordinis Dominiconi, discipulus Alberti Magni. Mortuum Johannes XXII. Pontifex retulit in numerum Divorum, quinquagesimo circiter anno postquam e vita dicefferat. Pontificiam dignitatem mirifice propugnavit, nam & principatum in omnes Episcopos & universam Ecclesiam atque Reges, & jurisdictionem tam civilem quam sacram ei tribuit, & ad salutem esse necessarium,

propter veritatis amatores omneis obsecro, ne quorundam criminationibus fidem habeant, sed meos labores, fidem atque diligentiam benigne suscipiant neque sinistram ullam de me suscipiant opinionem. Id. ib. sub fin.

Le tems a justifié l'apologie de Sleidan: car son histoire est toujours fort estimée, & regardée comme une des plus impartiales qu'on ait écrites sous le regne de Charles quint. Donnons en ici quelques preuves, en rapportant ce que dit Sleidan sur plusieurs actions des catholiques & des protestans, qu'il rapporte également avec la plus exacte verité. Commençons par le portrait qu'il fait de St. Thomas; nous verrons qu'il en parle sans passion, & qu'il se sert des termes les plus moderés ⁶³:

„Tho-

ut omnes ei subsint, eumque plenam habere in Ecclesia potestatem, & ipse esse congregare concilium, & in eo facta decreta confirmare: quin etiam a synodis ad ipsum recte dicit appellari: breviter nihil ei non ascribit; hoc solum adimit, quod nova dogmata fidei, vel, ut vocant, articulos condere non possit, nec etiam eos abolere, qui sunt nobis per apostolorum manus atque patrum relicti. De indulgentiis quoque passim multa scripsit, in iisque largiendis pontificem plane regem constituit. Mortuus esse dicitur ad annum salutis 1274. Vulgo Doctorem vocant Angelicum ob acumen ingenii. Sleid. Comment. Lib. I.

„Thomas, descendu d'une famille illustre,
 „s'adonna entierement à l'étude. Ayant
 „quitté l'Italie, il vint d'abord à Cologne;
 „il alla ensuite à Paris: il a merité d'être
 „mis à la tête de tous les savans, qui ve-
 „curent de son tems, par plusieurs ouvra-
 „ges qu'il a écrit soit sur la Theologie soit
 „sur la philosophie. Il étoit Dominicain,
 „& disciple d'Albert le Grand. Le Pape
 „Jean XXII. le mit au rang des Saints, envi-
 „ron cinquante ans après sa mort; il a écrit
 „d'une maniere très forte en faveur de la
 „puissance du Pape; il lui attribue un pou-
 „voir sur tous les Evêques & sur l'Eglise
 „universelle, & une jurisdiction tant civile
 „que sacrée sur les Rois, & veut qu'il n'y
 „ait point de salut hors de l'obéissance
 „qu'on lui doit. Il prétend que le Pape
 „a une autorité entiere dans l'Eglise; que
 „lui seul peut assembler les Conciles, que
 „leurs decrets n'ont d'autorité qu'autant
 „qu'il les a approuvés; & qu'on peut ap-
 „peller à lui de ces Conciles; enfin il lui
 attri-

64 *Non multo post eum allatum nuncium Leo decessit e vi-
 ta, non sine veneni suspicione. Filius erat Laurentii Medi-
 ces, ac proavum habuit Cosmum, qui præcipuum splendorem
 in hanc familiam intulit: tredecim annorum adolescens Leo
 in Cardinalium ordinem fuit allectus, Innocentio octavo*

„attribue tout le pouvoir possible, & ne le
 „borne qu'en ce que le Pape ne peut pas
 „faire de nouveaux articles de foi, ni abo-
 „lir ceux que nous avons reçus par la voye
 „des Apôtres & des Peres de l'Eglise. Il
 „a écrit aussi amplement sur les indulgen-
 „ces, dont il rend depositaires les Pontifes
 „romains; il est mort en 1274: on l'ap-
 „pelle communement le docteur Evangeli-
 „que à cause de la subtilité & de la pro-
 „fondeur de son génie.”

Un Catholique ne s'expliqueroit pas avec plus de decence & de verité que Sleidan sur St. Thomas, qu'il regardoit comme le Théologien sur le quel s'appuioient tous les ennemis de Luther. Plaçons ici ce qu'il dit de Leon X, & nous verrons que quoiqu'il fut l'auteur de tous les troubles de l'Allemagne, par les indulgences qu'il y avoit fait prêcher, Sleidan n'en a pas dit un seul mot qui ait la moindre aigreur ⁶⁴. „La mort
 „de Leon ne fut pas exempte du soupçon
 „de poison: il étoit fils de Laurent de Me-
 „dicis

Pontifice: non excessit annum ætatis quadragesimum septimum: successorem habuit Adrianum sextum, Batavum, qui Cæsaris adolescentiæ formator fuerat. Sleid. Comment. Lib. I.

„dicis, & il avoit eu Cosme pour ayeul,
 „qui fut la principale cause de la grandeur
 „& de l'élévation où parvint sa famille, Leon
 „avoit été fait Cardinal à l'âge de treize
 „ans par Innocent VIII; il finit sa vie à
 „quarante sept ans; Adrien VI, qui avoit
 „été précepteur de Charles quint, lui suc-
 „ceda.”

C'est avec la même modération que Sleidan parle de tous les Papes. Lorsqu'il raconte la mort Clement VII, il ne fait aucune réflexion qui puisse rendre odieux le caractère de ce Pape ⁶⁵. „Le Roi de Fran-
 „ce,

⁶⁵ Gallia Rex bellum ei factururus erat: sed mors Clementis VII. qui cum foedus ante fuerat, uti diximus, moram & impedimentum intulisse putatur: nam is diuturno Stomachi vitio sublatu, quum victus rationem suasore medico Curtio mutasset jam senex, ad exitum fere septembris decessit, & successorem habuit Paulum tertium. Sleid. Comment. Lib. IX.

⁶⁶ Prinsquam decederet, libellus exiit Italicus vehemens in illum atque gravis - - - Libellus sui inter alia multa, quæ nimis longum esset recitare, sermonem ad eum vertit, & antichristum appellans „Innocentio pontifice, „conjectus, inquit, in vinculo fuisti præsul iniquissime, „propter homicidia duo & commissum parricidium, matre „nimirum & nepote tuo quodam veneno sublatis, ut omnis „ad te conflueret hæreditas: cunque deinde liber factus, „non dubitares ambire galerum purpureum, & ter esses a

„ce, dit-il, songeoit à déclarer la guerre au
 „Duc Sfortia, souverain du Milanois, mais
 „la mort de Clement VII. l'en empêcha &
 „lui fit differer son dessein. Ce Pape mou-
 „rut d'un mal d'estomac, au quel il étoit su-
 „jet depuis longtems, ayant changé de gen-
 „re de nourriture à la persuasion de son Me-
 „decin, lorsqu'il étoit déjà vieux; il mourut
 „vers la fin de Septembre, & il eut pour suc-
 „cesseur Paul III.”

Sleidan ⁶⁶ ne porte aucun jugement sur
 Paul III, il se contente de faire mention d'un
 ouvrage qu'on publia en Italie contre lui,
 dans

„collegia repudiatus, germana tua soror, Julia Farnesia,
 „tandem pervicit; cum enim copiam sui non se facturam
 „esse deinceps minaretur, Alexander VI. Pontifex, offen-
 „sionem veritus & iram illius, in Cardinalium te cœtum
 „allegit. Alteram deinde sororem tuam, pro familiae tuæ
 „consuetudine parum pudicam, interemisti quoque veneno.
 „Per Anconitanam provinciam cum esses legatus, Julio II.
 „Pontifice, puellam ejus civitatis nefarie circumvenisti,
 „quando dissimulans quis esset, teque pro nobili quoniam
 „gerens ex legati familiaribus, illam vitasti: quod qui-
 „dem facinus, puellæ patruus, Cardinalis Anconitanus, ur-
 „be capta coram Clemente Pontifice captivo, tibi gravissi-
 „mis verbis objecit. Nicolaus Quercæus cum Laura Far-
 „nesia, tua nepte, conjuge sua te congregientem deprehen-
 „dit, & pugione tibi vulnus incussit, cujus etiam nunc cic-
 „atrix apparet. De filia tua Constantia qua cum toties rem

dans lequel on l'accusoit d'avoir empoisonné sa mere & son neveu, pour en recevoir l'heritage; d'avoir été surpris en adultere avec Laura Farnesia, par son mari Nicolaus Quercæus, qui l'avoit frappé au visage d'un coup de poignard, dont il portoit encore la cicatrice; de coucher avec sa fille Constance, & d'avoir fait empoisonner son mari Bosius Sfortia pour jouir d'elle plus librement. Loth, dit l'auteur catholique de ce mémoire italien, coucha avec ses deux filles étant ivre, mais vous vous avez commis de sens froid des incestes avec votre sœur, avec votre niece, & avec votre fille.

Après avoir rapporté quelques autres endroits de ce mémoire, sans les approuver & sans les condamner, parce que plusieurs étoient de notoriété publique, Sleidan se

con-

*„habuisti, quid dicam? & enim ut ea liberius potiri posses,
 „maritum ejus Bosium Sfortiam sustulisti veneno: qui cum
 „nequitiam vestram animadvertisset, incredibilem animo
 „dolorem concepit, nec unquam postea visus est hilaris. Li-
 „bidine profecto Commodum & Heliogabalum longe supe-
 „ras: idque tot spuris tuis doceri potest. Filias suas Loth
 „vitiauit, ignarus & ebrius: tu vero sobrius, non modo
 „cum nepte sed etiam cum sorore congressus es, atque fi-
 „lia - - - Quam vero indignationem in sacris bonis
 „non exercuisti Cardinalis? & postquam factus es Pontifex,
 „Deam immortalem, quam turpiter ecclesiæ romanæ faci-*

contente de dire, sans faire aucune réflexion. „Il y avoit beaucoup de semblables accusations dans ce livre qui étoit imprimé: maintenant venons à l'enterrement „du defunt.” Peut-on écrire avec plus d'impartialité; car enfin les catholiques, ainsi que les protestans, savoient tous que Paul III. avoit été un très méchant Pape, ayant autant de rapacité que d'impudicité, & ne s'étant pas moins rendu coupable par les larcins, par les impots exorbitans, que par les adulteres & les incestes.

Après avoir montré la maniere impartiale dont Sleidan parle des Pontifes romains; voyons ce qu'il dit des premiers reformateurs. ⁶⁷ „Martin Bucer mourut à Cambridge, le penultieme jour du mois de Janvier „l'année 1551: il fut enterré d'une maniere „très

„tates dilapidasti?” - *Multa id genus alia continentur in eo quem diximus libello, qui typis proculus extat: nunc ad mortuum revertamur.* Sleid. Comment. Lib. XXI.

⁶⁷ *Februarii die penultimo Bucerus Cantabrigæ vitam finit, honorifice admodum sepultus, & doctorum hominum celebratus epitaphiis, inter quos erant etiam adolescentes duo, fratres, e familia Suffolica, quorum mater & antea semper, & ægrotanti Bucero fidem omnem & benevolentiam præstitit, fœmina religionis amantiſſima.* Sleid. Comment. Lib. XXII.

„très honorable, & célébré par des épitaphes
 „que lui firent les plus savans hommes, par-
 „mi lesquels il y avoit deux jeunes freres de
 „la famille de Suffolc, dont la mere avoit eu
 „beaucoup de bonté pour Bucer, soit avant
 „soit pendant sa maladie, c'étoit une fem-
 „me respectable par le zele qu'elle avoit
 „pour la religion.” Il faut convenir, que
 voilà un éloge bien simple, & qui porte
 par sa modestie l'image de la verité.

La dispute de Luther & de Carlstadt est
 rapportée avec beaucoup d'exactitude; il
 paroît que Carlstadt s'étoit attiré, par son
 humeur turbulente, tous les chagrins qu'il
 essuya, & qui auroient pu le faire périr, si
 Luther, malgré ses demêlés avec lui, n'eut em-
 ployé les bons offices auprès des Magistrats.

Dans un Abrégé de l'histoire ecclesiasti-
 que on raconte le commencement de la brouil-
 lerie de Carlstadt & de Luther d'une manie-
 re bien différente de celle dont en parle Sle-
 dan

68. *Andreas Carlostadius, de quo supradictum est, in-
 terca dum Lutherus, abest, diversa dogmata proposuit,
 & tumultuose Statuas e templis ejecerat, concitato plebe:
 Lutherus autem, hac de causa potissimum revocatus a suis,
 cum redisset, factum istud Carlostadii damnat, demon-
 strans non hoc ordine progrediendum, sed imagines atque
 statuas primum esse removendas ex animo, populumque*

dan. 68 „Luther, dit-on, & Carlstadt en
 „vinrent cette année (1525) à une rupture
 „ouverte, ils buvoient un jour ensemble
 „dans un cabaret, & Carlstadt échauffé par
 „la boisson menaça Luther d'écrire contre
 „lui; le Théologien fougueux accepta le
 „défi, & lui donna un écu d'or, qu'il le pria
 „de garder s'il écrivoit contre lui; Carlstadt
 „prit l'écu & toucha dans la main de Lu-
 „ther: celui-ci voida un grand verre à la
 „santé de Carlstadt & du bel ouvrage qu'il
 „alloit mettre au jour; l'autre ne recula pas,
 „& voida aussi un grand verre, pour té-
 „moigner sa résolution: leur adieu ne fut
 „pas évangélique; adieu, puissé je te voir
 „sur la rouë, dit Carlstadt à Luther; adieu,
 „repliqua Luther, puisses tu te rompre le cou
 „avant de sortir de la ville. Ceci se passa le
 „vingt deux Aoust de l'année 1524.”

Quelque étonnante que paroisse cette
 dispute de Luther & de Carlstadt, elle n'est
 point

*docendum, sola fide nos placere Deo, statuis vero nihil
 proficisci: sublatis illis ad hunc modum & rite informa-
 tis animis, nullum esse periculum amplius, ne quid no-
 ceant, & sponte collapsuras: non se quidem repugnare,
 quo minus tollantur, sed hoc a Magistratu fieri debere,
 neque permittendum ut vulgo & promiscue fiat ab omni-
 bus. Slejd. Comment. Lib. III.*

point hors de vraisemblance, si l'on fait attention au caractère violent & emporté de ces deux Reformateurs de la religion. Nous avons vu les injures, que Luther a imprimées contre les Papes, contre les Cardinaux; il en dit encore de plus grossières dans l'ouvrage qu'il écrivit contre Henri VIII. Roi d'Angleterre: pourquoi eut il menagé un théologien rebelle, & un disciple orgueilleux? Quant à Carlstadt il étoit si emporté, que Sleidan nous apprend, qu'ayant ému le peuple il avoit brisé les statues dans les Eglises, & les avoit fait jeter de hors. Luther avoit fort désapprouvé cette violence. En supposant donc que Carlstadt a pû avoir aussi peu d'égards pour Luther, que pour les images de Jesus Christ & de la Vierge, & que Luther n'a pas plus menagé Carlstadt que le Pape & le sacré College; on ne trouvera rien d'extraordinaire dans la dispute de ces deux théologiens.

Venons

⁶⁹ *Per nos fere dies Lutherus quandam e sacris, ut agunt virginibus, in matrimonium duxit, qua quidem re magis in se concitavit adversariorum criminationes: tunc enim plane ipsum furere, & Sathanae factum esse mancipium clamabant. Sleid. Comment. Lib. V.*

⁷⁰ *A cæna quum divertisset, precandi causa, sicut consuevit, cœpit augeri dolor pectoris: ibi monita quorundam*

Venons actuellement au mariage de Luther: Sleidan le rapporte sans l'approuver ni le désapprouver; il dit seulement, que ses ennemis lui en firent un très grand crime ⁶⁹. „Pendant ce tems Luther épousa „une Vierge destinée à vivre dans le céli- „bat: ses adversaires en prirent le prétexte „de lui faire les reproches les plus forts, & „de le traiter de supot & de partisan du „Demon.”

Passons maintenant à la mort de Luther: la preuve, qu'elle est rapportée par Sleidan avec la plus grande vérité, c'est qu'on y reconnoit le caractère de Luther, qui injurie le Pape & le Concile dans les derniers momens de sa vie; semblable à Mitridate, qui se glorifie d'avoir pu tremper ses mains dans le sang odieux des Romains ⁷⁰. „Comme après avoir soupé, il „s'étoit retiré, selon la coutume, pour prier „Dieu, sa douleur d'estomac commença à „de-

usus est cornu monocerotes, ex vino, post in minori lectulo hypocausti per unam & alteram horam suaviter dormit, cum evigilasset in cubiculum ingreditur, & ad quietem iterum se se componit, & salutatis amicis, qui aderant, orate, inquit, Deum ut Evangelii doctrinam vobis conservet: pontifex enim & Concilium Tridentinum diramoliuntur. Hæc ubi dixit, facto silentio dormit aliquan-

„devenir plus forte, il prit par le conseil
 „qu'on lui donna de la corne de Monoceros
 „dans du vin, ensuite il s'endormit pendant
 „deux heures fort tranquillement sur un lit
 „de repos: s'étant éveillé il entra dans sa
 „chambre, & il se coucha ayant salué aupa-
 „ravant ses amis qui étoient présens; il leur
 „dit, priés Dieu qu'il nous conserve la
 „doctrine de l'Évangile, car le Pape & le
 „Concile de Trente forment des desseins
 „bien pernicious & bien cruels: ayant dit
 „ces paroles, il se tut & s'endormit; la for-
 „ce de sa maladie augmentant il s'éveilla au
 „milieu de la nuit, se plaignant d'une grande
 „angoisse & d'une vive douleur d'estomac:
 „alors présageant que la fin de sa vie étoit
 „proche

diu, sed urgente vi morbi, post mediam noctem excitatus, queritur de pectoris angustia, & præsentens jam instare vitæ finem, his omnino verbis Deum implorat: Pater mi Cælestis, Deus & pater Domini nostri Jesu Christi, Deus omnis consolationis, ago tibi gratias, quod Filiam tuam Jesum Christum mihi revelasti, cui credidi, quem amavi, quem celebravi, quem pontifex romanus, & reliqua impiorum turba persequitur & afficit contumelia: rogo te, mi Domine Jesu Christe, suscipe animulam meam: mi pater Cælestis etiam si divellor ex hac vita licet corpus hoc mihi sit jam deponendum, certe tamen scio, me tecum esse permansurum in sempiternum, neque posse me ex tuis manibus a quoquam avelli. Non pulto post eam preca-

„proche; il implora le Seigneur par ces pa-
 „roles. O Dieu, mon Pere céleste, & ce-
 „lui de notre Seigneur Jesus Christ: Dieu
 „des consolations, je vous rends graces de
 „ce que vous m'avez revelé votre fils Jesus
 „Christ, en qui j'ai cru, que j'ai publié, que
 „j'ai aimé, & que j'ai célébré; que le Pon-
 „tife romain, & une troupe d'impies perse-
 „cutent & accablent d'opprobre; je vous
 „supplie, Seigneur Jesus Christ, recevés mon
 „ame; quoiqu'elle soit séparée de mon
 „corps, je fais pourtant qu'elle fera avec
 „vous dans toute l'éternité, & qu'elle ne
 „peut-être arrachée de vos mains par aucu-
 „ne puissance. Peu de tems après cette
 „prière, ayant encore recommandé plusieurs
 „fois

*tionem, ubi spiritum suum in manus Dei & iterum com-
 mendasset, tanquam dormiturus, paulatim e vita decedit,
 nullo cum corporis, qui quidem animadverti posset, cru-
 ciatu. Sic ergo mortuus est in patria sua, quam a mul-
 tis annis non viderat, Februarii die XVIII. maximo cum
 gemitu plurimorum; Mansfeldii quidem cupiebant illum
 suis in finibus, quod illinc originem haberet, sepeliri; sed
 jussu principis Electoris, Wittenbergam honorifice dela-
 tus, quinto post die reconditur. Erat annorum circiter 63,
 natus enim fuit anno salutis millesimo quadringentesimo
 octnagesimo tertio, Novembris die decimo; parentibus ho-
 nestis atque laudatis, Joanne & Margarita. Sleid, Com-
 ment. Lib. XVI.*

„fois son esprit à Dieu, il sortit de ce monde, & cessa de vivre comme s'il se fut endormi, sans qu'on put s'appercevoir qu'il souffrit aucun tourment. C'est ainsi qu'il mourut dans sa patrie (dans le Comté de Mansfeld) qu'il n'avoit pas vûe depuis longtems, le dix huit de l'année 1546, regretté & pleuré par un grand nombre de gens. Ceux de Mansfeld souhaitoient, qu'étant né chez eux il y fut inhumé, mais par ordre du Prince il fut transporté à Wittemberg, & enterré dans cette ville. Il avoit soixante & trois ans quand il mourut.”

Combien cette narration n'est elle pas opposée à ce que dit Bellarmin, qui ose assurer que Luther mourut d'une maniere miserable.

7^o Sub finem Octobris, Genevæ sumptum est de Michaele Serveto Hispano supplicium. Is multis abhinc annis varios ediderat libellos, inter alios de Trinitate, profus alienos a sententia totius Ecclesiæ: cunque hoc demum anno Genevam venisset, senatus de illo certior factus, comprehendi jubet, ac deinde Calvino, qui jam antea scriptis eum oppugnaverat, & cæteris Ecclesiæ Ministris injungit ut sermonem cum eo conferant: itaque multa fuit inter eos & acerba disceptatio, cum ille sæpe numero mendacii Calvinum insimularet, admodum inmodeste. Senatus vero, ne quid in causa tam gravi temere fieret, doctores de iis dogmatis consulit Bernates, Tigurinos, Scha-

rable. *Usque ad annum 1546. in quo misere obiit.* Nous avons déjà fait nos remarques ailleurs sur ce sujet.

Finissons cet article de Sleidan par observer que, quelque impartial que soit un auteur, il est impossible qu'il conserve toujours son caractère, & qu'il ne penche malgré lui, & pour ainsi dire sans s'en appercevoir, vers certaines opinions. C'est-ce qui est arrivé à Sleidan, en parlant de la mort de l'infortuné Servet ⁷¹, il tache de jeter sur le Senat de Geneve, & sur les Théologiens de Berne, de Basle, de Schafhouse, qu'il dit avoir été consultés dans cette affaire, toute l'horreur qu'elle inspira & qu'elle inspire encore aux honnetes gens. Calvin eut été puni de mort en France, si on eut put
l'ar-

fusianos: hi respondent omnes ad summam Dei contumeliam illa pertinere: cum autem non modo de sententia non decederet, sed conviciis & maledictis etiam sua propugnaret, damnatus est capitis. Ut ad locum supplicii venit, hortante Guilielmo Favello, Christum, æternum Dei filium, invocare noluit: & quum pœnitentiæ signum nullum daret, causam tamen ad populum minime defendit. Necis invidiam plerique constabant in Calvinum: is autem, edito libro, doctrinam ejus & rem omnem actam commemorat, & in hæreticos gladio vindicandum esse docet. Sleid. Comment, Lib. XXV.

l'arrêter, parce qu'on l'accusoit d'être hérétique, & il pouffe & instigue les Magistrats de Geneve à faire bruler un homme qu'il n'aimoit pas, parce qu'il avoit eu des disputes théologiques avec lui: cela est affreux; il fait ensuite, pour excuser sa conduite, un livre pour prouver qu'il faut punir du dernier supplice les hérétiques, & il avoit en France un million de disciples, qu'on traitoit d'hérétiques, & que l'on punissoit comme tels: cela est insensé; c'étoit livrer aux mains des boureaux, de son aveu même, tous les gens qui suivoient sa doctrine.

Si Calvin revenoit aujourd'hui, il seroit bien étonné de voir dans l'Encyclopedie un long article, où l'on prétend que tous les Ministres de Geneve sont précisément de l'opinion de Servet. Mais ce qui émouvroit encore plus sa bile c'est la reponse équivoque des Ministres. Un Genevois, qui les avoit d'abord deffendus, a été obligé de les abandonner à cause de cette reponse, plus ambigue que toutes celles que faisoit Servet pour se sauver de la persecution des Magistrats de Geneve. „Qui peut voir au-
 „jourd'hui, dit Mr. Rousseau, les Ministres
 „de Geneve, jadis si coulans, & devenus
 „tout à coup si rigides, chicaner sur l'ortho-
 „doxie d'un laïc, & laisser la leur dans une
 „si

„si scandaleuse incertitude? on leur deman-
 „de, si Jésus Christ est Dieu, ils n'osent re-
 „pondre; on leur demande quels misteres
 „ils admettent, ils n'osent repondre; sur
 „quoi donc repondront-ils, & quels seront
 „les articles fondamentaux, différens des
 „miens, sur lesquels ils veulent qu'on se de-
 „cide, si ceux-là n'y sont pas compris? Un
 „philosophe jette sur eux un coup d'oeil ra-
 „pide, il les penetre, il les voit Arriens, So-
 „ciniens, il le dit, & pense leur faire hon-
 „neur; mais il ne voit pas qu'il expose leur
 „intérêt temporel, la seule chose qui géné-
 „ralement decide ici bas de la foi des hom-
 „mes: aussitôt allarmés, effrayés, ils s'af-
 „semblent, ils discutent, ils s'agitent, ils ne
 „savent à quel saint se vouër; & après force
 „consultations, délibérations, conférences,
 „le tout aboutit à un amphigouri, où l'on
 „ne dit ni oui ni non, & auquel il est aussi
 „impossible de rien comprendre, qu'aux
 „deux plaidoiers de Rabelais. La doctrine
 „Orthodoxe n'est elle pas bien claire, ne la
 „voila-t-il pas en de sures mains?”

Nous ne prenons aucun parti dans l'ac-
 cusation ni dans la justification des Ministres
 de Geneve, nous respectons leurs talens su-
 périeurs, leur probité, sans vouloir ni criti-
 quer ni examiner leur doctrine; nés catholi-
 ques

ques apostoliques & romains, nous pensons qu'une erreur de plus ou de moins, dès qu'on est hors du giron de l'Eglise, ne doit point être discutée comme une chose essentielle, puisque quiconque est hérétique sera également privé de la beatitude éternelle, n'eût-il soutenu qu'une erreur; comme s'il en avoit soutenu deux mille. Nous observerons seulement, que s'il est vrai que les Ministres de Geneve penchent vers le Socinianisme, ils ne peuvent s'empêcher de plaindre le sort de l'infortuné Servet, qui étoit si fort dans la ferme persuasion qu'il soutenoit la vérité, qu'au milieu des tourmens, malgré les discours pathétiques que lui tenoit le Ministre Farel, (qu'on eut brûlé à Paris s'il eut été entre le mains du Parlement, qui en avoit fait exécuter bien d'autres) il ne voulut jamais changer de sentiment. *Ut ad locum supplicii venit hortante Guilielmo Farello, Christum eternum Dei filium invocare noluit; Et quum pœnitentiæ signum*

⁷² Claude Fleury, de l'Académie françoise, Abbé du Loc Dieu, sous-précepteur du Roi d'Espagne, & des Ducs de Bourgogne & de Berri, s'est rendu recommandable par un nombre d'ouvrages de piété & d'érudition. Il publia d'abord une *Introduction au droit ecclésiastique*, en 2 vol. Ensuite il enrichit le public d'un

signum nullum daret, causam tamen ad populum minime defendit.

Les Annales de Baronius sont très utiles; elles ont cependant le défaut de tous les ouvrages écrits par des auteurs qui ont absolument été attachés à la cour de Rome; & obligés par conséquent d'en pallier les vices, de les déguiser ou de les supprimer. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce savant Cardinal.

L'histoire ecclésiastique de Mr. Fleuri ⁷² est la plus vaste, la plus équitable, la plus judicieuse, & la plus savante qui ait été écrite depuis le commencement du Christianisme. Cet auteur, également instruit & vertueux, marche toujours éclairé d'un côté par la vérité & soutenu de l'autre par la prudence. Il ne dit que ce qu'il faut dire, & il le dit comme il convient de le dire; cependant son ouvrage a été mis à l'Index à Rome, la lecture en est défendue dans tous les pays d'inquisition: cela ne pouvoit pas
arri-

Catechisme historique, des mœurs des Chrétiens & des Israélites, du devoir des maîtres & des domestiques, du choix des études. Il mourut le 14 Juillet 1723. après avoir été confesseur du Roi Louis XV. depuis 1716. jusqu'au mois de Mars 1722.

arriver autrement, si l'on réfléchit, que le savant Casaubon avoit raison lorsqu'il disoit, qu'en lisant l'histoire ecclésiastique il ne li-foit que les debauches, les intrigues politiques & l'ambition des Papes; le faste, les cabales, les divisions, & les haines des Evêques; la paresse, l'ignorance, le libertinage des Ecclesiastiques & des Moines; les disputes, les controverses, les inimitiés des Théologiens; l'aveugle credulité des peuples toujours seduits par l'hipocrisie ou par le fanatisme. Ne finissons point cet article sans observer, que Mr. Fleuri a pris la deffense d'Erasme & a justifié ce grand homme, que Bellarmin met sans preuves & sans discer-

73 Louis Elies du Pin, Docteur en Théologie de la maison & société de Sorbonne. Il étoit né à Paris le 17 Juin 1657, & il mourut le 6 Juin 1719. Son Pere, qui s'appelloit aussi Louis Elies du Pin, étoit d'une noble famille de la paroisse d'Epreville en Normandie. Marie Vifart sa mere étoit aussi d'une famille noble de Champagne. Il choisit lui même l'état ecclésiastique, & comme il avoit un gout excellent, & un génie supérieur pour les belles Lettres, il fit dès sa jeunesse de grands progrès dans la lecture des bons livres. Il fut reçu Maître es arts en 1672, Bachelier en Théologie en 1680, & prit le bonnet de Docteur en 1684. Enfin il remplit la charge de Professeur Royal à Paris avec applaudissement. Parmi un grand nombre d'ouvrages, que

discernement au rang des hérétiques, & cela parce que Erasme rejettoit comme supposés les prétendus ouvrages de Denis l'Areopagite, dont la fausseté est aujourd'hui généralement reconnue. *De operibus (Dionis. Areop.) viri docti & catholici nihil dubitant. Soli hæretici lutherani, & quidem Scioli, Erasmus, Valla & pauci alii opera sua numerata negant esse Sancti Dionysii Areopagitæ.* Bel. de Scrip. Eccl. p. 43. Après cela ajoutons foi aux écrivains Jesuites, surtout aux Ultramontains.

Parmi les ouvrages que Mr. du Pin ⁷³ a donnés au public, la Bibliothèque universelle de

Mr. du Pin a donné au public, & dont les savans font beaucoup de cas, il faut nommer la *Bibliothèque universelle de tous les Auteurs ecclésiastiques*; un traité Latin in 4^o. sur l'ancienne discipline ecclésiastique, un ouvrage en françois sur la puissance ecclésiastique & temporelle & contre l'infailibilité du Pape, un Commentaire sur les Pseaumes, des Prolegomenes sur la Bible, une explication de la Censure de la Sorbonne contre le culte de Confucius à la Chine. Il a aussi donné en quatre Volumes un Abrégé de l'histoire de l'Eglise par demandes & réponses. Le même auteur donna en 1716 l'ouvrage qui a pour titre, *Defense de la Monarchie de Sicile contre les entreprises de la cour de Rome*: il le fit à la priere du Roi de Sicile. On le croit, avec quelque apparence, auteur

de tous les auteurs ecclesiastiques, depuis Jesus Christ jusqu'en 1711 merite de tenir un rang distingué. Cet ouvrage contient trente cinq Volumes in octavo: il y a une érudition immense, & ce qui paroît le plus extraordinaire c'est qu'il le composa à l'âge de trente ans. Cet ouvrage a le même merite que celui de Mr. Fleuri: la vérité, & le jugement y brillent partout. Mr. du Pin n'a point cherché à pallier la maniere peu correcte, dont les Peres des trois premiers siècles avoient parlé de la Trinité & de plusieurs autres dogmes, qui furent éclaircis après eux; il n'a jamais justifié les defauts que les Saints peuvent avoir eus dans leur conduite: il savoit que l'homme le plus juste, selon l'Écriture, peche sept fois par jour, & qu'il ne faut jamais vouloir faire regarder une faute comme une bonne action, parce qu'elle a été commise par un saint. Nous avons déjà vû, que la maniere dont Mr. du Pin a parlé du caractère emporté de St. Cyrille, & de la façon indecente dont ce Pere de l'Église agît à l'égard de Nestorius, lui suscita des ennemis.

Nous

d'une Bibliothèque Universelle des historiens prophanes. Le public lui est encore redevable de beaucoup d'autres ouvrages. On voit bien que cet auteur étoit né pour

Nous avons aussi vu, dans le premier volume de cet ouvrage, que si Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, denonça à la Faculté de Théologie de Paris la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de Mr. du Pin, ce n'étoit pas qu'il ne regarda ce livre comme un très bon ouvrage; mais il étoit fâché que le Commentaire de cet auteur sur les Pseaumes eut été mieux reçu que le sien. Ce fut la même jalousie, qui engagea encore Mr. Bossuet à faire deux volumes d'instructions contre la traduction du Nouveau Testament publiée par le Pere Simon, l'un des plus savans hommes que nous ayons eu dans le siècle passé.

L'histoire des Variations des Eglises protestantes par Mr. Bossuet est un très bon ouvrage, car l'auteur y prouve ce qu'il avoit dessein de prouver. Mais qu'a produit ce livre? une reponse, où l'on a montré les Variations de l'Eglise romaine. Il s'ensuit de ces deux ouvrages ce qu'un incrédule disoit du livre *de la perpetuité de la foi*, & de la reponse qu'y fit Mr. Claude. Mr. Arnaud, selon cet incrédule, avoit parfaitement prouvé que si l'Eglise

les Sciences, & que la grande facilité qu'il avoit à composer ses ouvrages n'otte rien de leur solidité & de leur merite.

glise se trompoit, il n'y auroit point d'Eglise, Mr. Claude avoit démontré à son tour que l'Eglise s'étoit trompée; l'incrédule en tiroit la conséquence, qu'il n'y avoit point d'Eglise. Je fais que cet homme avoit tort, que sa majeure, qu'il fondoit sur Mr. Arnaud, étoit vraie, que sa mineure au contraire, qu'il appuyoit du sentiment de Mr. Claude, étoit fautive; mais cependant son argument étoit très capable de faire illusion à ceux qui pensoient que Mr. Claude avoit raison. Tous les livres de controverse, dans ces derniers tems, on fait beaucoup plus de mal que de bien; ils ont rendu le peuple juge dans des matieres de religion, & c'est ce qu'il faut éviter soigneusement.

Le

74 Jean Hufz étoit Recteur de l'Université de Prague: il prêcha plusieurs propositions contraires à la doctrine de l'Eglise de Rome, & se fit beaucoup de sectateurs dans la Bohême. L'Empereur Sigismond, frere de Venceslas Roi de Bohême, écrivit à ce Prince d'engager Jean Hufz à venir défendre ses opinions devant le Concile de Constance, & il envoya un sauf-conduit à Jean Hufz, l'assurant de sa protection au Concile où lui Sigismond devoit se trouver en qualité d'Empereur. Jean Hufz, séduit par le sauf-conduit, qu'il regardoit comme inviolable, vint à Constance: mais le Concile le fit arrêter, & l'Empereur souffrit que la foi publique fut violée dans le mépris de son sauf-conduit. Après environ un an de

Le peuple doit croire ce que lui disent son Evêque & son Curé, s'accoutumer à soumettre sa foi, & ne pas remplir sa tête de questions qui sont pour lui de la plus grande inutilité, & qui ne servent qu'à prêter des armes aux incroyables. Un Prelat illustre, parlant des disputes des Jansenistes & des Molinistes, disoit, ce n'est pas la grace qu'on deffend, c'est la religion qu'on perd.

Mr. Lenfant nous a donné une excellente histoire du Concile de Constance, son ouvrage est écrit avec tant d'impartialité, que les Catholiques même les plus zelés en conviennent. Ce Concile, qui fit bruler ⁷⁴ Jean Hufs malgré le sauf-conduit de l'Empereur Sigismond qui y présidoit, & qui environ
un

prison le Concile fit bruler Jean Hufs, dans le mois de Juillet de l'an 1418: il monta sur le bucher en chantant des psaumes, & en invoquant le nom de Jesus Christ. Plusieurs auteurs protestans rapportent, que Jean Hufs s'écria, qu'on faisoit mourir une oie, mais que cent ans après sa mort il renairoit un cigne de ses cendres, qui soutiendrait la verité qu'il avoit defendue: ce cigne, selon eux, est Luther. Je ne fais si Jean Hufs, qui étoit heretique, a pu avoir le don de prophetie, mais je suis bien assuré que Luther auroit peut-être eu l'imbecillité de s'aller faire bruler à Rome, s'il n'avoit pas eu l'exemple de Jean Hufs devant les yeux.

un an après condamna ⁷⁵ Jerome de Prague au même supplice, a été dans la suite la cause, par ce manque de parole, du changement de la moitié de l'Europe en matiere de religion. Car ni Luther ni Calvin ne voulurent se fier à la bonne foi de la Cour de Rome & des Evêques: on ne put jamais les engager à prendre aucune confiance aux assemblées ecclesiastiques, dans lesquelles s'ils eussent été appellés au commencement des troubles de la religion on auroit pû les arrêter; mais Luther avoit un trop bon exemple, pour risquer d'aller à Rome, lorsqu'il fut cité pour s'y rendre. Mr. Lefant a écrit plusieurs autres ouvrages, tous également estimés; il est mort à Berlin, où il

⁷⁵ Jerome de Prague, ami & compagnon de Jean Huf, étoit Maître es arts: il avoit souvent donné des marques de son esprit, de sa Doctrine, & de son éloquence. Les Peres assemblés au Concile le citerent pour venir rendre conte de sa créance, il obéit & vint à Constance, dans le tems que Jean Huf étoit en prison: s'appercevant qu'il n'y avoit guerre de sûreté pour lui il voulut se sauver, mais il fut arrêté, & ramené à Constance, où il fit abjuration de ses opinions, pour sauver sa vie: ensuite il voulut s'enfuir, on l'arrêta de nouveau, & on le fit bruler comme un relaps, environ un an après le supplice de Jean Huf. Les partisans de Rome prétendent, qu'il persista toujours dans son opinia-

il fut honoré pendant sa vie de la protection de la feu Reine, qui faisoit tant de cas de la science & du merite personnel de Mr. Lenfant, qu'elle fit faire le portrait de ce savant, pour le mettre dans la belle Bibliotheque de son Palais de Monbijou, où elle appelloit très souvent les gens de lettres, & leur faisoit l'honneur de les admettre à sa table. Il y avoit dans cette même Bibliotheque, où étoit le portrait de Mr. Lenfant, celui de Mr. de la Croze, celui de Mr. de Beaufobre, & celui de Rapin Thoiras. Remarquons ici, que cette Reine, si affable envers les gens de lettres, étoit la seule en Europe, qui put dire ainsi qu'Agripine

Moi fille, femme, sœur, & mere de vos Maitres.

Elle

treté, & qu'on fit tout ce qu'on put pour le sauver. *Credat Judæus Apella, non ego.* Remarquons ici que tous ces insensés qu'on a brûlé, sont tous morts martyrs de leurs fausses opinions, & les soutenant au milieu du plus terrible supplice. Vanini, Servet, Jean Huf, Jerome de Prague, & beaucoup de fort honnetes Juifs Portugais, qui se sauroient en mangeant un peu de lard, ont été martyrs de leurs opinions. C'est bien en parlant de l'aveuglement de ces infortunés, qu'on peut dire, *Tantum religio potuit suadere malorum, & en considérant la cruauté de leurs juges religio peperit scelerosa atque impia facta.*

Elle étoit fille du Roi d'Angleterre, sœur du Roi d'Angleterre, femme du Roi de Prusse, & mere du Roi de Prusse. Au milieu de tant de couronnes, elle ne dedaignoit pas d'admettre des savans qu'elle confidéroit, des malheureux qu'elle protegeoit, des pauvres qu'elle secouroit, des veuves qu'elle assistoit, & des orphelins qu'elle arrachoit à la misere. Son Palais étoit le temple de la science, de la bonté, & de la générosité.

Mr. de Beaufobre, parmi plusieurs excellens ouvrages, nous a donné une très savante histoire du Manichéisme, & des différentes sectes qui pouvoient y avoir quelque rapport: nous en avons parlé plusieurs fois dans cet ouvrage; nous n'en dirons rien de plus ici. Nous remarquerons seulement, que ce savant a laissé une mémoire immortelle en Europe par ses talens, & à Berlin par ses vertus.

Il y a eu plusieurs Basnages illustres dans la republique des lettres: nous en ferons mention ici. Jaques Basnage, fils de Henri Basnage fameux Avocat, naquit à Rouen en 1653. Il fut Ministre dans la même ville en 1676: puis réfugié & Ministre de l'Eglise Valonne de Rotterdam jusqu'en 1710, qu'il fut appelé à la Haye, où il mourut. Il a enrichi le public de plusieurs excellens

ouvra-

Ouvrages: il a composé l'histoire de l'Eglise, depuis Notre Seigneur Jesus Christ jusqu'à présent, en deux volumes in folio, l'histoire du Vieux & du Nouveau Testament, l'histoire des Juifs en quinze volumes, les Annales des Provinces Unies en deux volumes in folio. Il a écrit plusieurs autres livres, dont on ne fait point autant de cas que de ses ouvrages historiques.

Samuel Basnage, Sieur de Flotemanville, naquit à Bayeux en 1638. & y fut Ministre avec son Pere; il sortit ensuite de France, & fut Ministre à Zutphen. Il a composé les *Annales ecclesiastico-politici ab Augusto ad Phocam*, en trois volumes in folio: il y a dans cet ouvrage bien des choses, qui sont opposées à celles qui se trouvent sur le même sujet dans Baronius, & ce fut pour soutenir ses opinions que Basnage de Flotemanville écrivit un livre, intitulé *Exercitationes historico-criticae de rebus sacris contra Baronium*.

Henri Basnage de Beauval, Docteur en droits & membre des Sociétés royales de Londres & de Berlin, naquit à Rouen le sept Aoust 1656: c'est lui à qui l'on a l'obligation de l'histoire des ouvrages des savans, qu'il publioit tous les trois mois à Rotterdam, & dans laquelle on voit une critique exacte mais très polie des livres sur lesquels
il

il portoit son jugement; bel exemple pour les Journalistes qui ont assez de science & de probité pour l'imiter.

Charles le Cointe, savant prêtre de l'Oratoire, né en Champagne dans la ville de Troyes, & mort le dix huit Janvier 1651, âgé de soixante & dix ans, a donné en huit volumes in folio les *Annales ecclesiastici Francorum*, qui ne vont que jusqu'à l'année 845. Il eut fallu pour le moins encore au Pere le Cointe vingt volumes in folio pour arriver jusqu'à notre tems: c'est un ouvrage un peu volumineux que vingt huit ou trente volumes in folio: le huitieme n'a paru qu'après la mort de l'auteur.

Si nous voulions parler ici de tous les auteurs, qui ont écrit sur l'histoire ecclesiastique, il nous faudroit composer un aussi grand nombre de volumes, que le Pere le Cointe auroit été obligé de publier, s'il eut fini son ouvrage. Nous nous arreterons donc ici, & nous ne ferons plus mention que d'un seul, pour que son exemple serve à tous les gens de lettres, qui ont eu des démêlés avec les ecclesiastiques, ou avec les Moines, de n'aller jamais dans les païs d'inquisition.

Dellon naquit à Paris vers l'an 1649; il partit pour les Indes le 28 mars 1668; ayant

ayant parlé trop librement sur l'avarice & la vanité des ecclésiastiques, il fut arrêté à Daman, par ordre des Inquisiteurs portugais, le vingt quatre Aoust 1673: après quatre mois de prison il fut transporté de Daman a Goa, où il fut renfermé dans un cachot le 16 Janvier 1674: il y demeura deux années entières, & fut condamné à servir de forçat pendant cinq ans à Lisbonne, où il arriva, & après un an d'esclavage, il fut mis en liberté, & retourna en France. Il publia à Paris en 1687 sa relation de l'Inquisition de Goa, livre bien propre à inspirer de l'horreur pour cet inique & sanglant tribunal, *qui vange les autels & qui les dèshonore.* Ce Dellon a donné une relation de son voyage dans les Indes, qu'il a dediée à Mr. Bossuet. J'ai l'honneur d'être,

M O N S I E U R,

Votre très-humble, &c.

FIN DU TOME VII.



502538

